This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

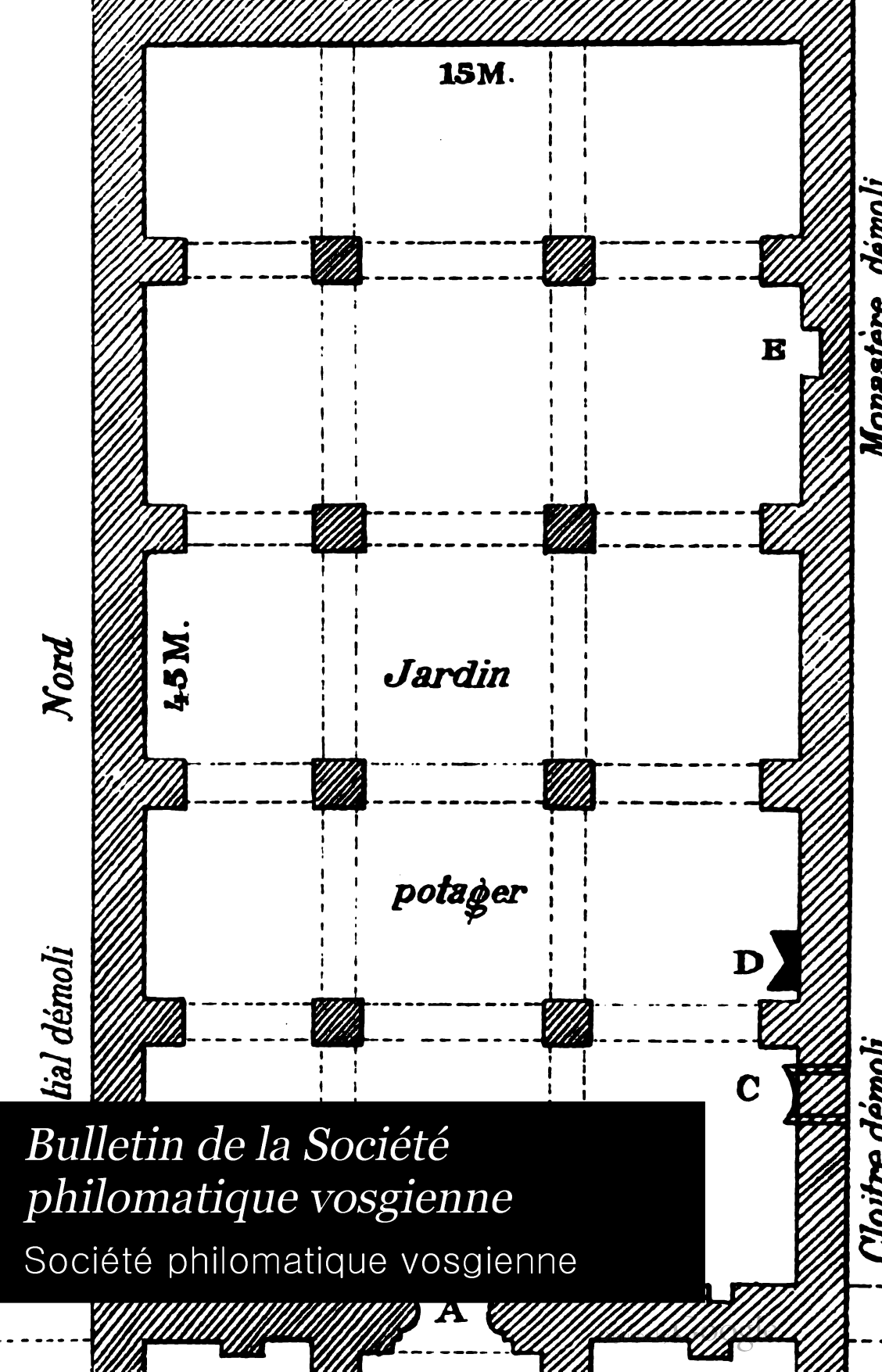

Bulletin de la Société philomatique vosgienne

Société philomatique vosgienne

Fr48.1

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914

SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY

WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918

TIFFANY & CO.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Fn 48.1

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE

VOSGIENNE

23me ANNÉE. — 1897-98

SAINT-DIÉ. — IMPRIMERIE HUMBERT.

1898

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE

VOSGIENNE

23me ANNÉE. — 1897-98

SAINT-DIÉ. — IMPRIMERIE HUMBERT.

1898

Digitized by Google

Δ

Fr 48.1

Ingraham Fund

SAINT-DIÉ. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE HUMBERT.

Digitized by Google

AVIS

La Société laisse aux auteurs des Mémoires qu'elle publie toute la responsabilité des opinions qui y sont émises.

Les Sociétaires reçoivent gratuitement le *Bulletin* à partir de l'année de leur admission.

Les Sociétaires qui changent de résidence sont instamment priés de vouloir bien indiquer au Président ou au Secrétaire leur nouvelle adresse.

Digitized by Google

Digitized by Google

VITTEL

Lycosthènes, philologue alsacien, de son vrai nom Wolfhart, enfant de Rouffach, raconte très sérieusement que sa ville natale, fondée en l'an 164 (1), était ornée de splendides monuments et que, durant cinq cents années, elle fut le rendez-vous préféré de la belle société romaine !

Lycosthènes (1518-1561), a pour excuse de ses gasconnades son amour pour la gloire de la cité qui le vit naître.

L'abbé Chapiat (2) a voulu aussi glorifier le lieu de Vittel, dont il fut le curé pendant trente années; comme Lycosthènes, il est tombé dans la haute fantaisie, lorsqu'il fait de Vittel un endroit habité par les Gaulois d'abord, par les Romains ensuite; là se croisaient six grandes voies; on y trouvait des édifices, un forum, de nombreuses villas aux environs... Tout cela, enfin, aurait été détruit lors des invasions barbares...

Les Druides, près des sources, y auraient pratiqué les mystères de leurs cultes, la preuve serait deux « superbes silex de l'âge poli » trouvés aux environs ! Une autre preuve du séjour des Gaulois à Vittel est l'origine de ce nom de lieu qui viendrait de *Weg-thal* (prononcez, dit-il, *Veï-tal !*) deux mots de pur Allemand (*Weg,* chemin, et

(1) Rouffach ne remonte pas au delà de l'an 677, où il est cité sous la forme *Rubiaca,* pour la première fois.

(2) *Vitel*, par l'abbé CHAPIAT, curé-doyen de cette localité. 1877, Humbert, imprimeur à Saint-Dié. (En vente chez M. le Curé de Portieux : 0.50 centimes).

Digitized by Google

Thal, vallée : chemin de la vallée !) Il faut croire qu'à Vittel les Gaulois parlaient... Allemand ! Mais, singulière contradiction, M. Chapiat nous raconte que les six voies étaient de construction romaine, si bien que ce ne peut être que par un pressentiment de l'avenir, que ce nom de *Weg-thal* ou chemin de la vallée fut donné à Vittel par ces singuliers Gaulois qui parlaient Allemand et prévoyaient la conquête romaine.

Le Romain enfin, traduisit *Weg-thal* en *Vallis-via,* qui devint *Vitallum,* puis *Vitelle* et enfin *Vitel.*

Comment cela se fit? M. Chapiat ne le dit pas.

Je le répète, l'abbé Chapiat a voulu *faire trop beau* pour Vittel; son amour pour sa paroisse et ses paroissiens lui a fait dépasser la mesure et tomber dans l'invraisemblable.

Revenons à la vérité; elle est du reste des plus intéressante.

I

Des *tumuli, mardelles,* quelques armes de silex trouvés aux environs, rappellent dans cette région la présence des populations préhistoriques. C'est tout ce que nous pouvons dire.

En fouillant (1866) la *place des Dames* à Vittel, des débris de colonnes furent découverts; une, conservée au jardin de la cure, ressemble à celles trouvées à Lamerey et Bleurville. Des vestiges d'aqueduc furent également mis à jour. Sous le chœur de l'église se trouva un pavé de briques romaines; deux trépieds, des monnaies, médailles (empereurs : Nerva, Commode, Aurélien), des tuiles à rebords ont été également retrouvées en divers endroits.

Au Nord-Ouest du territoire de Vittel, vers Mandres et

Digitized by Google

Outrancourt, passait une voie romaine; une autre, mais plus éloignée, suivait la crête des Faucilles, au Sud du village de Lignéville.

Toutes ces découvertes faites au lieu où se trouve Vittel, démontrent la présence d'un groupe de population à l'époque gallo-romaine.

Plus loin, il sera parlé de trouvailles aux environs des deux principales sources — Grande-Source et Source-Salée — qui montrent qu'elles étaient aussi connues des Romains.

La région de Vittel est un pays de grande culture; il dut y avoir là un de ces importants domaines gallo-romains nécessitant de grosses constructions dont on retrouve les restes sur l'emplacement du village actuel.

Du reste, ce nom de *Vittel* est d'origine gallo-romaine : on sait que les Latins faisaient suivre les noms de personnnes, propriétaires d'une villa, d'un suffixe qui leur donnaient une signification géographique.

Ainsi : *Villa-Martini* ou *Martini-acum* (Martigny) avaient exactement le même sens, la *Villa de Martinus*. Ces suffixes sont nombreux et ont subi nécessairement, avec le temps, des transformations, des déformations, conséquences de la prononciation populaire. C'est ainsi, pour prendre toujours le même exemple, que *Martiniacum* est devenu *Martigny*. Il y avait de ces suffixes sous les formes *iolum, olum* qui, comme le *acum* de *Martiniacum,* donnaient une valeur ethnique au nom de la personne. *Vittel* dut s'appeler à l'origine : *Vitelliolum,* puis *Vitellum :* le domaine, la *Villa de Vitellus*.

Aujourd'hui, la langue française ne procède pas autrement en disant : la *Bernardière,* la *Bernardie,* ou la propriété de Bernard.

Le nom de *Vittel* n'a pas d'autre origine, il signifie la villa d'un appelé *Vitellus*. M. l'abbé Chapiat dit avec raison, que

Digitized by Google

l'on ne doit pas écrire *Vittel* avec deux *t*, mais avec un seul. Les textes anciens nous le donnent toujours sous la forme *Vitel* et non *Vittel*.

Un facétieux veut que ce *Vitellus* ne soit autre que l'empereur *Vitellius*. Cet empereur, illustre par sa goinfrerie, serait venu chercher aux sources de Vittel un soulagement à la goutte, gravelle, dyspepsie, coliques hépatiques, causées souvent par le genre de vie mené par ce Romain. En reconnaissance, il aurait fait élever un temple à la divinité protectrice des sources.

Il y a encore une autre étymologie du nom de Vittel : il viendrait de *Vitæ tellus*, terre de vie. Celle-là a pour auteur un malade reconnaissant et homme d'esprit, L. Petit, célèbre caricaturiste.

II

Selon la légende, toute la région de Vittel et Remoncourt appartenait à Romaric, fondateur du célèbre monastère de Remiremont et en aurait fait donation à celui-ci. Toujours, d'après la même légende, Romulphe, père de Romaric, et Romulinde, sa mère, auraient été ensevelis à l'église de Remoncourt.

Ce qui est certain, c'est que Vittel appartint, en totalité très probablement, puis en partie au Chapitre de Remiremont. Aujourd'hui, l'hôpital de cette ville possède encore des terres à Vittel qui lui furent données par le Chapitre.

Romaric était un des grands leudes des rois mérovingiens; son père fut décapité après une conspiration; ses biens confisqués et ses titres furent rendus au fils par le roi Clotaire. Mais si Romaric possédait quelque chose à Vittel et Remoncourt, c'était comme viager, les rois con-

Digitized by Google

cédant à leurs fidèles et favoris ces terres à titre de *domaines à administrer,* ces concessions productives de droits bien entendu.

Si pareille donation fut faite au VIIe siècle au monastère de Remiremont, ce fut par le roi Clotaire et non par Romaric qui n'était qu'usufruitier.

Quoi qu'il en soit, cette donation de la terre de Vittel au Chapitre de Remiremont semble démontrer que ce domaine acquit surtout de l'importance à l'époque mérovingienne ou carolingienne. On a voulu voir dans certains noms des souvenirs de la première : la rue des *Chevelus* (Lignéville aujourd'hui), rappellerait les *rois chevelus* (?), la rue *Pharamond;* enfin un lieu dit *Brahaut* viendrait de Brunehaut, en souvenir, dit l'abbé Chapiat, d'un antique chemin restauré par ordre de cette reine (1).

Ce furent surtout les souverains carolingiens qui enrichirent le monastère; et, que le territoire de Vittel ait été donné au VIIe siècle ou plus tard, il n'en faisait pas moins partie d'un domaine royal.

Les rois, dans leurs donations, se réservaient les droits de souveraineté sur les terres concédées. Plus tard, devenus impuissants à les maintenir contre leurs vassaux, ils les leur abandonnèrent, ou plutôt régularisèrent un état de choses qu'ils ne pouvaient plus empêcher. Les abbesses de Remirement profitèrent comme les autres seigneurs, de cette période si troublée des IXe, Xe et XIe siècles, pour s'emparer de la souveraineté de ces terres royales. C'est ainsi que l'on voit Gisèle affranchir des sujets en 936;

(1) On sait que cette souveraine fit remettre en état les antiques voies, ce qui valut le nom de *Brunehaut* à tout chemin ainsi réparé.

Mais *Brahaut* vient-il de Brunehaut? il y a nombre de lieux à racine de *Bra : Bra*mont, *Bra*bant, *Bra*fosse, *Bra*-conseil, etc., etc.

*Bra*haut est une hauteur, et le mot *haut* s'explique de lui-même par la configuration du lieu, *Bra* est une des nombreuses transformations de *Breuil, Breu, Bro,* donné à nombre de cantons de terres.

Digitized by Google

chose qu'elle n'eût pu faire au siècle précédent, puisque on a retrouvé de ces actes d'affranchissement faits par Louis le Débonnaire, c'est-à-dire par le souverain.

Les ducs bénéficiaires de Lorraine s'étaient, eux aussi, substitués aux souverains, et ils ne manquèrent pas d'invoquer leurs droits vis-à-vis du Chapitre. Si ce n'était pas comme suzerains qu'ils intervenaient, c'était comme *voués*. Dès le Xe siècle, ce sont des membres de la famille d'Alsace qui portent le titre de Comte de Remiremont, en leur qualité de *voués*. Ce titre, leurs descendants et tout particulièrement Gérard d'Alsace, le premier duc héréditaire, le portaient. Vittel dépendait donc du comté de Remiremont.

Les voués empiétèrent sur les droits du Chapitre et finirent par partager la souveraineté, quand on ne partageait pas le sol et les habitants : c'est ce qui arriva pour Vittel divisé en *Grand-Ban,* relevant du Chapitre, et *Petit-Ban,* appartenant aux ducs de Lorraine.

Il résulta de ces faits que le Chapitre de Remiremont dut renoncer à la propriété totale des terres royales dont il avait usurpé une moitié comme les autres vassaux, et reconnaître aux ducs de Lorraine des droits qu'ils invoquaient comme successeurs des souverains qui avaient fait les donations. Je dois dire que cela ne se fit pas en un jour et qu'il fallut céder le plus souvent à la force.

III

Vittel est traversé et divisé en deux portions par un ruisseau appelé le *Petit-Vair :* sur la rive gauche était le *Grand-Ban,* appartenant au Chapitre de Remiremont; sur la droite, le *Petit-Ban,* au duc de Lorraine.

Digitized by Google

Ce village, bien groupé, compact, avait ainsi deux souverains; il eut aussi deux justices, deux paroisses : chaque groupe ayant son église, son curé.

A l'origine, tant que le ruisseau servit de limite, les conflits étaient faciles à éviter et les choses allaient à peu près.

Le duc de Lorraine était le *voué,* c'est-à-dire le protecteur de tous les domaines du Chapitre de Remiremont; celui-ci avait également, pour chaque domaine particulier, un *sous-voué;* pour Vittel, c'étaient les seigneurs de Lignéville — un des Cinq-Chevaux de Lorraine — dont le château était situé au village de même nom, à quatre kilomètres au Sud de Vittel. Ils devinrent — on ne sait si c'est par cession, vente ou échange avec les ducs — les seigneurs du Petit-Ban. Le sous-voué, à l'exemple du voué, le duc de Lorraine, empiétait de son mieux sur les domaines du Chapitre qu'il avait mission de protéger, si bien que sa souveraineté, limitée d'abord à la rive gauche, franchit ce ruisseau; de là un enchevêtrement de maisons appartenant aux deux seigneuries : il arriva qu'une maison était bâtie sur les deux territoires, qu'une chambre relevait du Chapitre, la voisine, des seigneurs de Lignéville. C'était la situation de la ville alsacienne de Sainte-Marie-aux-Mines, divisée aussi en deux par la Liepvrette; une rive appartenant aux ducs lorrains, l'autre, aux seigneurs alsaciens de Ribeauvillé; il y eut des anticipations réciproques, des maisons *à cheval* sur les deux territoires, ce qui faisait dire qu'à Saint-Marie on pétrissait le pain en Lorraine et on le cuisait en Alsace. On aurait pu tenir le même propos pour certaines maisons de Vittel.

De là, des conflits incessants entre les suzerains et aussi entre les habitants.

J'ai dit qu'il y avait deux paroisses, celle du Grand-Ban avait pour patron saint Remy, « dont la fête arrive le 1er Oc-

Digitized by Google

tobre; » le Petit-Ban, saint Privat, « qui échet le 21 Août; » de sorte que ces jours-là, une portion du village était en fête et l'autre s'occupait « à leurs ouvrages les plus sales, comme de mener leurs fumiers, vider leurs écuries et choses de pareille sorte, affectant de passer avec leurs chariots au-devant de l'église où le Saint-Sacrement est exposé et où l'on est assemblé pour l'office divin.

« Ce désordre est réciproque et s'affecte de part et d'autre, ce qui est d'autant plus indécent que les deux églises sont situées sur le grand chemin.

« Ceux qui ne font point la fête affectent d'aller à l'église où l'office paroissial se célèbre, se mêler et se placer avec leurs habits les plus sales et les plus malpropres dans les mêmes bancs et au proche de ceux qui font la fête..... Cela se fait comme par envie, l'un contre l'autre, et par espèce de jalousie de ce que le voisin fait la fête et qu'on ne la fait pas (1). »

Ainsi parlaient d'eux-mêmes les habitants de Vittel dans une pétition adressée à l'évêque de Toul, ils demandaient que « la fête de chacun des deux patrons des deux paroisses dudit Vitel sera observée dans tout le lieu; qu'elle sera pour un chacun tant de l'une que de l'autre paroisse, fêtée comme le saint jour du dimanche; qu'il ne sera permis à personne dudit lieu de faire aucunes œuvres serviles... »

L'évêque de Toul fit droit à la requête des habitants (18 Avril 1734), si bien qu'à Vittel, il y eut deux fêtes patronales.

IV

Vittel était le chef-lieu d'un *archidiaconé* et tenait, dit le Pouillé de 1711, le troisième rang entre les archidiacres de

(1) Cette pétition a été publiée par l'abbé PIERFITTE, dans un travail intitulé : *La Justice à Vittel avant 1789*. (*Société Philomatique*, 1891-1892).

Digitized by Google

l'Église de Toul. Dès le XIIe siècle, on retrouve une signature d'un archidiacre de Vittel.

Cet archidiaconé était très étendu et subdivisé en cinq doyennés : Vittel, Châtenois, Neufchâteau, Bourmont et Saintois (Vézelise); il débordait sur la Haute-Marne (Bourmont), et Meurthe-et-Moselle (Saintois).

Au début, une circonscription religieuse correspondait aux divisions politiques primitives; ici, ce n'est pas le cas; car, sauf les doyennés de Châtenois et Neufchâteau qui répondent à l'antique *pagus Solecincis* (Soulossois), on le voit emprunter des portions des territoires du *pagus Segintinsis* (Saintois), *pagus Vogesinsis* (Vosges), *pagus Bassiniensis* (Bassigny); on dirait que cet archidiaconé a été formé ultérieurement par des emprunts faits aux *pays* (*pagi*) voisins.

Si l'on devait invoquer ces anciennes limites, il faudrait conclure qu'au début, ce chef-lieu fut dans le *pagus Solicensis,* soit à *Solicia* (Soulosse), soit à *Solimariaca* (en face de Rebeuville), lieux qui paraissent avoir eu une certaine importance à l'époque gallo-romaine. Il est probable que plus tard, le chef-lieu fut reporté à Vittel.

En tous cas, on ne peut conclure (en s'appuyant sur ce fait que les limites des circonscriptions religieuses correspondaient à d'anciennes divisions gallo-romaines), que Vittel fut le chef-lieu d'une de ces antiques divisions.

V

On voit par ce qui précède que l'histoire de Vittel présente, aux siècles passés, un véritable intérêt. Aujourd'hui son nom est connu de toute la France par ses célè-

Digitized by Google

bres sources minérales. Il en est deux surtout, dont une — *Source-Salée* — fut sûrement connue des Romains, et l'autre — *Grande-Source* — sans être aussi affirmatif, dut l'être également.

La *Source-Salée* jaillit à trois kilomètres de Vittel, sur la gauche du chemin de fer, en se dirigeant vers Haréville.

Il y avait près de cette source un monument consacré à la divinité protectrice, dont les ruines longtemps cachées dans la forêt, ne furent découvertes qu'après un défrichement. C'était une construction carrée avec colonnes; une statue de femme nue — la divinité protectrice sans doute — fut aussi retrouvée; sa nudité offusqua la pudeur d'une naïve religieuse qui la mutila; puis, cette malheureuse divinité servit de *couverte* à une fenêtre de maison en construction à Vittel; c'est là que M. A. Bouloumié, directeur de l'établissement, alla la reprendre pour la placer dans la cour des bains, où on peut la voir avec d'autres restes de sculptures, provenant également du même monument. On recueillit aussi diverses inscriptions, transportées au Musée d'Épinal.

Plus tard, 1875, lors des travaux de captage de la Source-Salée, on découvrit l'antique retenue d'eau, faite de gros madriers supportant une couche de terre glaise; enfin, aux alentours, se rencontrent de nombreux débris de poteries et des tuiles à rebords.

Il est donc incontestable que la Source-Salée était connue et utilisée dès l'époque gallo-romaine; elle fut de tout temps connue des habitants qui, une fois tous les ans, au printemps, en usaient de façon fort originale : ils buvaient de cette eau purgative en énormes quantités, jusqu'à ce qu'elle fût rendue *aussi pure qu'en l'avalant ! !.....*

La *Grande-Source* est à huit cents mètres en aval du village; on l'appelait *Source-de-Gérémoys*. Lors de la construction, il y a trente années, de l'hôtel de l'établissement,

Digitized by Google

sur un petit plateau, juste au-dessus de la source, on découvrit des fosses ovales, construites en briques, longues de trois mètres, larges de deux et profondes d'un. Au fond se voyaient des cendres, des restes de charbons. Ces constructions semblent avoir été des fourneaux à chauffer l'eau, de véritables hypocaustes. A la source même, deux silex polis furent découverts, et c'est tout.

Ces hypocaustes étaient enfouis sous terre, en un lieu mal famé; car la Source-de-Gérémoys était réputée comme le lieu de rendez-vous des suppôts des diables, héritiers, dans les traditions populaires, des dieux antiques; aussi est-on certain que là, aux siècles passés, il n'y eut jamais d'habitations; c'était un lieu où « *l'on y craignait.* »

A quelques centaines de mètres de la Grande-Source, vers le village, se trouvait la *Source-des-Fées,* celle-là d'eau naturelle. Il y avait entre cette source et l'église du Grand-Ban (celle où l'on trouva des vestiges gallo-romains), un souterrain creusé par les fées elles-mêmes, afin de pouvoir, la nuit, se rendre dans l'église, où elles tenaient leurs réunions *dans le chœur,* précisément là où l'on découvrit ces vestiges de l'époque païenne.

Dans les traditions, légendes populaires, les fées, le diable, leurs suppôts, etc., sont les héritiers des divinités païennes. Il est bien rare que dans les lieux portant ces noms de *fées, diable,* on ne trouve des restes antiques, où qu'il y en ait existé.

Aussi, ces fées de la source, ne rappellent-elles pas le souvenir de la divinité sous laquelle nos ancêtres gallo-romains ne manquaient jamais de placer les eaux, surtout quand elles rendaient la santé?

Ces réunions de diables, sorciers, lutins, etc., à Gérémoys, n'étaient-elles pas l'écho des cérémonies dont cette divinité était l'objet?

Aussi, je crois pouvoir dire que la présence de ces hy-

Digitized by Google

pocaustes, les légendes et traditions relatives aux sources, permet de croire que la *Grande-Source* était connue des Romains comme l'était la Source-Salée.

VI

Le Gallo-Romain avait un culte véritable pour les sources, toutes avaient leur divinité; aussi, y trouvait-on le plus souvent quelque monument religieux, ainsi que nous l'avons vu pour la Source-Salée. On sait en outre, combien les ablutions, bains, étaient entrés dans les mœurs païennes. Ce fut une raison pour le christianisme de combattre ces croyances, ces habitudes; le résultat fut l'abandon de ces thermes que l'on trouvait partout, même dans les villas; souvent leur destruction et, à plus forte raison, celle des monuments consacrés aux divinités.

Si la source consacrée et sa *fée* se trouvaient en un lieu isolé, comme la *Grande-Source* de Vittel, ce lieu devenait mal famé, maudit, fréquenté, hanté par des êtres fantastiques, pratiquant la religion antique. C'est ce qui arriva pour Gérémoys; ce lieu resta toujours désert, après la ruine des constructions qui s'y trouvaient, et dont les foyers (hypocaustes) retrouvés sont les seuls restes. Sa réputation enfin empêcha toute habitation de s'y construire.

A la *Source-Salée*, l'abandon fut si complet, si absolu — ce qui s'explique par l'isolement — que les arbres repoussèrent, ce qui eut pour résultat de nous conserver les restes du monument religieux qui y avait été élevé.

Cet état d'esprit, provoqué par le christianisme, persista pendant des siècles, et il en résulta un *oubli complet* de ces sources, de leur action salutaire; leur emplacement

Digitized by Google

ne rappelait aux populations que le souvenir d'un culte maudit, et on s'en éloignait avec horreur.

Avec le temps, cet *état d'âme* se modifia, on finit par *découvrir* à ces sources d'heureux effets sur la santé; alors elles devinrent une *panacée véritable* contre toutes les maladies. A la vérité, leur *réputation* était toute locale et ne dépassait guère les limites des communes voisines.

Au XVIIIe siècle, les eaux minérales étaient fort à la mode; il se créa de nombreux établissements. La renommée de la source de Vittel, celle de Contrexéville, provoquèrent la création d'un établissement. Il y eut hésitation entre les deux localités; Contrexéville fut choisi (1760), parce que la source était dans le village.

Voilà pourquoi l'établissement hydrominéral à Vittel fut reculé d'un siècle.

A. FOURNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS DE

RISTE-SUR-FESTE

A Monsieur L. GERMAIN, Secrétaire perpétuel de la *Société d'Archéologie lorraine,* à Nancy.

Votre remarquable travail sur *Riste-sur-Feste,* paru dans le dernier numéro du Bulletin de la *Société philomatique vosgienne* (1), m'a vivement intéressé, d'autant plus que je me suis déjà occupé accessoirement des anciennes mines des Vosges (2) et que le nom de *Feste* et de ses variantes m'avait quelque peu embarrassé dans le début.

Permettez-moi donc, Monsieur, de vous communiquer les notes que j'ai pu recueillir au cours de mes recherches sur le passé historique du Val de Lièpvre, et qui se rattachent à certains points de votre savante étude.

Les noms de *Fête*, *Feste, Faîte*, en français; de *Virst*, *Vuirst, Fürst, Fuirst, First,* en allemand; de *Fersta, Firsti, Festum,* en bas-latin, se trouvent assez fréquemment dans les anciens documents, pour désigner en général la crête d'une montagne, ou la ligne de partage des eaux entre deux

(1) Cf. *Riste-sur-Feste,* par M. L. GERMAIN, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 21e année (1895-1896), page 177-200.

(2) Dans le *Monastère d'Echery au Val de Lièpvre.* Extrait du *Bulletin pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace,* page 36 (1895).

Digitized by Google

vallées et, plus particulièrement, les crêtes de la chaîne des Vosges. Les *hohen Virsten* qui séparent les bassins du Rhin et de la Moselle formaient aussi la limite des droits de souveraineté suprême du Saint-Empire sur l'Alsace, depuis le Ballon d'Alsace, près de Belfort, jusqu'à la côte de Saverne, comme le prétendait le commissaire impérial au cours des débats préliminaires qui eurent lieu à Sainte-Croix-aux-Mines, le jour de saint Luc 1518, entre les délégués de l'Empire et ceux du duc de Lorraine, lors des contestations soulevées sur la propriété des mines et la souveraineté du Val de Lièpvre (1).

La forme française de *Feste* paraît s'être conservée, comme nom de lieu, principalement dans les parages des anciennes possessions de la Lorraine situées en Alsace, telles que le Val de Lièpvre, Orbey, Saales, etc. Le substantif *Feste, First,* etc., est souvent accompagné d'une préposition pour distinguer les localités placées au sommet de la montagne (*Chastel-sus-Feste*), de celles qui s'en trouvent plus ou moins éloignées (*apud Festum*).

Un document du commencement du XIVe siècle, cité par M. P. Ristelhuber (2), mentionne l'abbaye de *Pairis à la First, derrière Hohenack,* ce qui me fait supposer que dans le document que vous citez à la page 198, sous la date de 1196, le nom de *Festum* ne s'applique pas uniquement au hameau de Fête, près de la Baroche, mais à tout le ban, depuis le ruisseau de Saint-Dié jusqu'au faîte des Vosges.

Le titre de 1316, cité par vous à la suite du précédent, ne concerne pas le Château-sur-Faîte, où le comte de Ferrette n'avait rien à voir, tandis qu'il était seigneur suzerain des sieurs de Ribaupierre, qui tenaient de lui les fiefs des châteaux de Hohenack et de Judenbourg avec leurs dépendances d'Orbey et du Bonhomme, situés *hiesit der Fürst,*

(1) Archives du Haut-Rhin, E 1819.
(2) *Strasbourg et Bologne*, Montbéliard 1891, page 89.

Digitized by Google

en deçà du faîte, pour les Alsaciens, et *par devers Allemègne,* pour les Lorrains (1).

Dans un ancien traité, *De re metallica,* publié pour la première fois à Bâle en 1555, par G. Agricola, on lit à la fin du livre I, page 18, ligne 10, de l'édition de 1621 : « *Maximilianus Caesar, nostrâ aetate Conradum ascripisset in numerum nobilium qui Comites nominantur : fuit verò ille, cum in metallis, snebergi operas daret, egentissimus; quare cognomen haberat Pauperis : sed non multos post annos, ex metallis* **Firsti**, quod est oppidum in Lotharingia, *dives factus, nomen ex Fortuna invenit.* »

Ce Conrad est apparemment le même que celui dont parle la *Chronique des Mines de Sainte-Marie :* « Conrad Boltzinger, *uff der Fürst,* « qu'on appelait Conrad le riche, « a acheté au seigneur Bruno le minérai pendant plusieurs « années (2). » L'auteur de cette chronique, Jean Haubensack, était *landrichter* ou bailli de la maison de Ribaupierre et juge des mines du Val de Lièpvre alsacien, depuis 1530 jusque vers 1577, époque de sa mort, et par conséquent un contemporain de Georges Agricola. Le même Conrad Boltzinger-sur-Feste fut nommé, en 1513, administrateur des mines de Fertru, exploitées jusqu'alors par Brunon de Ribaupierre. Les seigneurs de Ribaupierre, Schmassman et Guillaume, concédèrent en outre à Conrad la neuvième partie des mines, « en considération d'une avance de « 1.000 florins pour payer les gages arriérés des ouvriers « travaillant aux dites mines (3). »

Serait-ce peut-être par suite de considérations de même nature, que Burnique de Riste-sur-Feste aurait été mis en possession, par le duc de Lorraine, de la moitié des droits seigneuriaux sur les argentières du Val de Saint-Dié?

(1) Cf. *Curiosités d'Alsace,* Colmar 1863, tome II, pages 216 et 303.

(2) *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar,* 1875-1876, page 7, du tirage à part.

(3) Archives du Haut-Rhin, E 1964.

Digitized by Google

L'acte d'admodiation de ces argentières au prévôt du Chapitre de Saint-Dié et à ses compagnons, du 11 Mai 1315, porte que le duc et Burnique prélèveront chacun la moitié du dixième et du soixantième denier du produit des mines; qu'ils se partageront aussi le produit des amendes prononcées par le justicier des mines, établi conjointement par eux chaque fois qu'il leur plairait. Burnique avait un avantage dans ce traité. Non-seulement il participait aux bénéfices, sans contribuer aux frais de l'exploitation, sur le même pied que le duc de Lorraine, mais il avait en outre seul la jouissance du produit d'une semaine chaque année.

L'on sait que lorsqu'une minière était concédée, on la divisait en dix portions, dont l'une appartenait au souverain en vertu du droit régalien; c'était la moitié de ce dixième que le duc de Lorraine avait cédée, à vie, à Burnique de Riste-sur-Fête. Les neuf autres portions étaient de rechef divisées en quatre parts chacune, et étaient prises par les *parsonniers* qui faisaient exploiter à leurs frais, risques et périls, par la corporation des mineurs, sous l'autorité et la direction du justicier et des ingénieurs des mines. Le soixantième denier représentait probablement le droit de lods et ventes. L'abandon du produit d'une semaine chaque année était une charge arbitraire imposée aux parsonniers ou actionnaires.

Dom Calmet, dans sa dissertation sur les monnaies, tome III de la deuxième édition de l'*Histoire de Lorraine,* dit, page cvj : « Le duc Ferry IV et Burnich, sire de Riste, « laissèrent à titre de ferme, en 1315, leurs mines ou ar- « genteries du Val de Saint-Dié, moyennant le dizième « denier, une partie de soixante, et une semaine entière « par an, pour en jouir chacun par moitié, à condition « qu'après la mort dudit Burnich, le tout reviendrait au « duc. » Sauf la clause de la jouissance du produit d'une semaine par an, réservée à Burnique seul, cette analyse est

Digitized by Google

conforme à l'acte d'admodiation de 1315, dont je possède une copie, que je transcris à votre intention, sans oser vous demander de la faire collationner pour rectifier deux mots évidemment mal copiés sur l'original en parchemin déposé aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 952, layette Val de Lièpvre I, pièce N° 4.

Il est permis de supposer que F. de Saulcy n'a pas vu cette pièce et qu'il s'est borné à reproduire un autre passage de l'*Histoire de Lorraine*, lequel est en contradiction avec l'article correspondant de la *Dissertation sur les Monnaies*. En effet, dans le tome II de la première édition de Dom Calmet, on lit à la page 1146 : « Depuis ce temps [975], « ces mines [d'argent de Saint-Dié] ont appartenu au Cha- « pitre de cette église. En 1315, le duc Ferry, et Burnik « sire de Riste, amodièrent les mines et argentières appar- « tenantes au Chapitre, moyennant le dixième denier et « une partie de soixante, et une semaine entière par an, « au profit des chanoines. Elles appartiennent depuis long- « temps en entier aux ducs de Lorraine. »

Si le Chapitre de Saint-Dié a été à une certaine époque en possession des mines d'argent de son territoire, cela ne pouvait être que du consentement d'un duc de Lorraine. Le duc Simon I, dans l'accommodement qu'il fit avec l'église de Saint-Dié, vers 1120, s'était expressément réservé, pour lui et ses successeurs, l'argent qui proviendrait des mines découvertes ou à découvrir sur le ban de Saint-Dié. « *Et si* « *argentum de montibus elicitur, si montes in banno sancti* « *Deodati fuerint, argentum quoad ditionem ejus et suorum* « *pertinebit* (1). »

Quelles étaient les argentières admodiées en 1315? L'acte original est intitulé : « Admodiation des mines du *Val de* « *Lièpvre et de Saint-Dié,* le dimanche après la saint Gré- « goire, 1315. » Selon toute apparence, le titre a été ajouté

(1) D. Calmet, *Histoire de Lorraine,* 1re édition, tome II pr., cclxj.

Digitized by Google

postérieurement. Il est certain qu'avant l'établissement, en 1547, d'un surintendant des mines du Val de Lièpvre, l'administration et la comptabilité des mines, du côté lorrain de cette vallée, ressortissait au généralat et à la recette domaniale de Saint-Dié (1). De là provient que les mines du Val de Lièpvre ont été parfois confondues avec celles du Val de Saint-Dié.

Les biens qui formaient le douaire de Jeanne de Blâmont semblent indiquer que Burnique de Riste-sur-Feste avait des intérêts engagés dans les minières du Thillot, dont l'existence cependant n'est constatée que depuis l'ordonnance du duc Charles III, du 14 Mars 1575.

L'exploitation des mines d'argent du Chipal, sur laquelle le Chapitre de Galilée avait droit au produit des deux cinquièmes de l'extraction, a été abandonnée au commencement du XIVe siècle (2).

Il me semble que l'acte de 1315 peut se rapporter aux mines d'argent de La Croix, dont la découverte remonterait à la même année, suivant M. Charton (3), bien que Jean Ruyr affirmât avoir vu la copie d'un titre émané de Mathieu II, du mois de Janvier 1250, « qui donne privilége et « immunité aux mineurs qui travaillent aux mines trou- « vées récemment au Val de Galilée et principalement au « vallon de La Croix (4). »

Pour ma part, je serais assez disposé à considérer Burnique de Riste comme un agent commercial chargé de mettre en valeur les minières des Vosges, et dont les opérations financières n'ont point réussi. Un pareil cas s'est produit, quatre siècles plus tard, lorsque le duc Léopold, voulant faire revivre l'exploitation des mines de Sainte-

(1) Cf. Inventaire sommaire des Archives de Meurthe-et-Moselle, B 8835.
(2) GRAVIER, *Histoire de Saint-Dié*, page 209.
(3) *Le département des Vosges*, Epinal 1845, I, page 801 (LEPAGE et CHARTON).
(4) *Recherche des sainctes Antiquités de la Vosge*, 3e partie, liv. I, page 209. — Coupures de BOURNON.

Digitized by Google

Marie, de La Croix et du Thillot, les avait concédées avec d'autres privilèges à ses banquiers en titre, les frères Saur, dont les entreprises ont tour à tour prospéré et périclité pendant une trentaine d'années, pour aboutir finalement à la faillite.

Château-sur-Faîte. — La route de Saint-Dié à Sainte-Marie-aux-Mines franchit la chaîne des Vosges à une altitude de 776 mètres, et le col qu'elle traverse est nommé *Haut de Sainte-Marie* par les Lorrains, et *Haut de Saint-Dié* par les Alsaciens. A partir du col, la montagne se relève vers le nord, jusqu'au rocher de *Haut-de-Faîte,* lequel a donné son nom au canton forestier situé sur le versant de Sainte-Marie. Ce canton, dont le reboisement ne date que d'une soixantaine d'années, était autrefois un pâturage communal, et, pour empêcher le bétail de franchir la limite du côté de Wisembach, entre le col et le rocher, l'on avait construit un petit mur en pierres sèches, précédé d'un fossé. Les matériaux de ce mur ont été empruntés au rocher du Haut-de-Faîte, lequel s'est trouvé de ce fait suffisamment décapé pour former une sorte de plate-forme sur laquelle on a érigé un kiosque à l'intention des touristes.

J'ai pu voir, il y a quelques années, des restes de ce mur; mais mon imagination s'est refusée à voir dans ces vestiges et parmi les éboulis du point culminant de la montagne, les traces d'une habitation quelconque.

Sans tenir compte de la difficulté de se procurer de l'eau potable à cette altitude dans un terrain granitique, une autre considération ne me permet pas de partager l'opinion des auteurs qui placent le Château-sur-Faîte au point culminant de la montagne. Le *chastelet* construit par le duc de Lorraine dans le but de protéger le péage, devait nécessairement se trouver à proximité immédiate de la route, et non pas à 4 ou 500 mètres du passage des voitures.

Digitized by Google

En montant de Wisembach, l'on voit encore sur le côté gauche de la chaussée, à quelques mètres du col, une maison de paysan dont les angles extérieurs des murs sont établis en pierre de taille, genre de construction peu usité dans nos montagnes. Autrefois c'était une auberge, et je me souviens y avoir vu, dans mon jeune temps, un tableau placé au-dessus de l'entrée, portant l'enseigne : *Au Château de Faîte.* Cette inscription pourrait bien avoir été choisie en souvenir de l'emplacement du château bâti par Thiébaut II et démoli par ordre de Louis XIII. C'est celui que l'arrêt de démolition du 1er Février 1636 (1) désigne sous le nom de château de Sainte-Marie. Il ne saurait être confondu avec l'ancienne maison seigneuriale connue sous le nom de *Châtelet du duc de Lorraine* et de *Maison de Son Altesse,* construite par Charles III au milieu du bourg de Sainte-Marie-aux-Mines. Celle-ci n'a été démolie qu'en 1832, pour faire place à l'Hôtel de Ville actuel.

Il est possible que le château de Faîte n'a pas été détruit entièrement en 1636. L'on a pu en conserver et aménager une partie pour assurer la perception du péage établi de temps immémorial au haut de la montagne, et qui y a été maintenu jusqu'à la Révolution, sous le nom de *haut-conduit.*

Nous n'avons aucune donnée sur l'importance du Château-sur-Faîte, mais le diminutif *chastelet* employé dans la lettre donnée par Thiébaut II au Chapitre de Saint-Dié, fait supposer que cette importance n'était pas considérable.

Il me reste encore à vous signaler une erreur de nom que je relève à la page 257 du *Catalogue de la Collection de Lorraine,* publié par P. Marichal, Nancy, 1896 : « Cession « par *Marguerite* (au lieu de Jeanne) de Blâmont, veuve de

(1) Voir Dom CALMET, *Histoire de Lorraine,* 1re édition, tome III, page 331.

Digitized by Google

« Burnequin de Ristes, au duc Raoul, des droits lui appar-
« tenant en la vouerie de Rambervillers, 1344. »

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

JULES DEGERMANN,
Rentier à Sainte-Marie-aux-Mines (Haute-Alsace).

Sainte-Marie-aux-Mines, le 10 Août 1896.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 952.

ADMODIATION DE MINES DU VAL DE LIÈVRE ET St DIEY LE DIMANCHE APRÈS LA St GRÉGOIRE, 1315.

Nous, Ferris, duc de Lorheaine et marchiz et Burnikes, sires de Ristes sus feste, chevalier, faisons savoir à touz que comme nos aieus *laixrt* et *amoizener* les argentières du Vaul saint Dyet, à monsignour Jehan lou prévoust (1) et à mon signour Wernier dit Walch de Columbier, chevalier, à monsignour Pierre maistre de l'Ospitaul Saint-Meholay dou bon home, a Hanri dit Welleben de Fribourch et et à leur compaignons parmey lou dizième denier que nos en averons et parmey ceu que nos en devons avoir de sezante parties une partie et avec tout ceu une semeine entière chascun an, en la menière que les lettres le divisent que de ceu sont faites, que sont saeilleez de nos dous saeilz ensemble ; a savoir est que nos dûs

(1) Jean d'Arguel, grand-prévôt de Saint-Dié, 1296-1319. (Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, 1re édition, tome III, préliminaires, col. 95) — Les mots douteux sont en *italiques*.

Digitized by Google

ensemble panrons et averons en dizième denier desus dit, et en la partie de la sexantième partie desus dite, chascuns la moitiée, et la dite semeine entière doit panre et avoir chascun an le dis messires Burnikes, en la menière que les lettres lou devisent que de ceu sont faites, si comme desus est dit en nos dus desus dis ne panrons riens ne ne deverons panre. Et est asavoir que nos dus desus dis meterons toutes les fois qu'il nos plairait justices ait lieu pour les argentières justicier. Et s'il meffaisoient riens pour coi amendes en fuissent levées, nos ez dites amendes averons la moitié et li dis mezsires Burnikes l'autre moitié. Et après lou decez mon signour Burnikes desus dit doit li amoizenemens desus dis dez argentières desus dites revenir à nos duc desus dit et à nos hoirs sens nul débait dez hoirs lou dit monsignour Burnikes. Et toutes ces choses ensi comme elles sont desus escriptes et divisées, avons nos promis à tenir li uns de nos vers l'autre en bone foy et léalement. En tesmoignaige de véritai avons nos mis nos saeilz en ces présentes lettres, que furent faites l'an de grâce mil trois cens et quinze, le diemenge après la saint Grégoire en mois de mai (1).

(1) Layette Val de Lièpvre I, pièce N° 4, en parchemin.

Digitized by Google

CAMUS DE MORTON

INSPECTEUR GÉNÉRAL D'INFANTERIE EN LORRAINE

Gouverneur des Ville et Château de Belfort.

(1635-1712)

A l'église de Brasse, dans le cimetière de la ville de Belfort, un remarquable monument funèbre, scellé dans le mur, presque sous la chaire et à côté d'une multitude d'*ex-voto*, a, bien souvent, dans ma jeunesse, attiré mon attention. C'est celui d'un ancien gouverneur de Belfort, où se trouvent énumérés les grades et emplois qui avaient dû faire du défunt un personnage de marque.

Ayant eu, dans ces derniers temps, quelques renseignements à prendre aux Archives administratives de la Guerre, je me suis souvenu de « messire Simon Camus de Morton, » et j'ai prié un ami, bien placé à Paris pour faire ces sortes de recherches, de voir si, dans ces Archives, il n'existait aucun document le concernant. Il n'a pu qu'en constater l'absence, mais en revanche il a appris qu'il y avait une liste des *Brigadiers des Armées du Roi,* dressée par un certain Pinard, au milieu du siècle dernier, d'après les états

Digitized by Google

de services conservés à cette époque au Ministère de la Guerre et disparus depuis.

L'ouvrage de Pinard, rarissime et pour ainsi dire introuvable, est intitulé : *Chronologie militaire de France depuis les premiers temps de la Monarchie,* par M. PINARD, ancien archiviste des Bureaux de la Guerre. Il a paru en 1758 et est resté incomplet par suite de la mort prématurée de l'auteur (1).

C'est à cette source que M. Félix Bouvier, mon aimable correspondant parisien, a été puiser la trop courte note qui concerne Camus de Morton. Elle est malheureusement bien incomplète et omet plusieurs particularités biographiques essentielles, telles que la date et le lieu de sa naissance. Mais si concise qu'elle soit, elle a le mérite d'une scrupuleuse exactitude, ayant été rédigée à l'aide de documents officiels. Elle a, en outre, l'avantage de servir à rectifier des erreurs commises par les deux ou trois personnes qui ont eu jusqu'à présent l'occasion de parler de l'ancien gouverneur de Belfort.

Il est regrettable que Pinard n'ait pas cru devoir nous informer ni du lieu ni de la date de la naissance de Camus de Morton. Cette omission de la localité nous prive de renseignements sur sa famille; quant à sa naissance, comme on sait qu'il mourut en 1712, âgé de 77 ans, on doit en conclure qu'il est de l'année 1635. Nous ne pouvons absolument rien conjecturer sur la manière dont s'est passée sa jeunesse. Le passage de son épitaphe qui rappelle ses cinquante-cinq années de services militaires indique qu'il n'a commencé à « servir le roi, » comme on disait alors, qu'à l'âge de 22 ans, c'est-à-dire en 1657. Où et comment?

(1) Une nouvelle édition en a été entreprise, en 1850, par P. Christian, ex-secrétaire du maréchal Bugeaud, mais le premier volume seul a paru, et la publication n'a pas été continuée, faute sans doute de souscripteurs. Ce tome unique ne comprend que les connétables, sénéchaux et maréchaux.

Digitized by Google

nous l'ignorons; les principaux évènements de sa carrière ne nous sont donnés par Pinard qu'à partir de son entrée dans le célèbre régiment d'*Auvergne*.

* * *

« *Auvergne !* dit le général Susane au commencement de sa notice sur ce corps fameux (1), voilà un de ces noms qui ne périssent point, qui passent de bouche en bouche comme une expression de gloire. Le célèbre dévouement du chevalier d'Assas a sans doute beaucoup contribué à sauver ce nom de l'oubli où tant d'autres sont tombés; mais le régiment d'*Auvergne* doit surtout sa renommée à une bravoure proverbiale qui lui avait valu d'être surnommé *Invicta Legio*. Pendant une carrière de près de deux cents ans, il ne perdit, assure-t-on, jamais un drapeau. »

C'est dans ce régiment que Camus de Morton entra en 1660. C'était un des plus anciens de l'armée française. Formé avec de vieilles bandes qui avaient servi la Ligue, la date régulière de sa création remontait au 6 Mars 1597. Il avait été mis sur pied, comme celui de *Bourbonnais*, à l'occasion des mouvements des Espagnols qui menaçaient la Picardie. Après avoir porté successivement le nom de ses colonels, ce régiment prit le 15 Septembre 1633, alors qu'il était *Maugiron* (2), le titre de la province d'*Auvergne*. A la suite d'une longue et laborieuse campagne en Italie, pendant laquelle il combattit glorieusement, il rentra en France, dont il était éloigné depuis vingt-six ans, et, en 1658, prit ses quartiers dans la Provence. C'est là qu'il se trouvait quand de Morton y entra.

Le nouveau venu menait depuis quatre ans la vie assez monotone et désœuvrée de garnison quand, en 1664, *Auvergne* partit pour aller au secours de l'empereur d'Allema-

(1) *Histoire de l'Infanterie française*, tome III, page 106.
(2) Comte de Maugiron (Claude), nommé colonel le 1er Mars 1633.

Digitized by Google

gne, serré de près par une formidable armée turque. Le 1er Août, le régiment combattit avec la plus grande vigueur à la bataille de Saint-Gothard; son colonel, Le Bouteillier de Senlis comte de Moussy, fut tué dès le commencement de l'action. Louis XIV, fier de l'honneur qu'*Auvergne* avait acquis aux armes françaises sur ces lointains rivages de la Raab, combla de grâces tous les officiers du régiment, sans oublier les soldats qui s'étaient le plus particulièrement distingués. C'est ainsi que Camus de Morton parvint à une compagnie le 14 Février 1665.

En 1666, *Auvergne* fit partie du camp de Croissy, qui fut levé par suite de la mort d'Anne d'Autriche, et du camp de Mouchy, près de Compiègne, qui le remplaça. En 1667, il fut appelé à faire partie d'une des quatre brigades que le roi commanda directement en Flandre. De Morton, à la tête de sa compagnie, se trouva ainsi aux sièges de Tournai, de Douai et de Lille, et contribua, dans les environs de cette dernière place, à la défaite du comte de Marchin. Il continua de servir en Flandre en 1668. Sa compagnie ayant été réformée au mois de Mai de cette même année, il fut replacé à une autre le 20 Août 1671.

L'année suivante (1672), il est de l'armée commandée par le roi en personne et prend part au siège de Wesel et à la prise d'Emerick. On le voit au passage du Rhin, à la prise de Doësbourg; enfin au combat de Woërden. Dans cette journée, 10 Octobre, le prince d'Orange attaque vainement le fort de Waarth, défendu par trois compagnies d'*Auvergne*, aux ordres du capitaine Camus de Morton : ce brave détachement repousse trois assauts et contraint les assaillants à se retirer avec perte de leurs meilleurs officiers et d'une frégate qui fut coulée bas. Le capitaine de Pinguis fut tué dans cette mémorable action (1).

(1) Cf. *Histoire de l'Infanterie française*, par le général SUSANE, tome III, page 116.

Digitized by Google

Camus de Morton fit, avec son régiment, toutes les campagnes des années qui suivirent, et, pour les connaître, nous n'avons qu'à consulter l'historique consacré par le général Susane au régiment d'*Auvergne*.

Auvergne sert, en 1673, sous les ordres de Condé, et couvre le siège de Maëstricht. En 1674, il se signale à Sénef. Il alla se refaire à Metz, qu'il quitta le 11 Novembre pour se rendre à Trèves. Il passe en Alsace après la mort de Turenne (27 Juillet 1675), prend part, le 1er Août, au *combat d'Altenheim* (1), contribue à faire lever les sièges d'Haguenau et de Saverne, et prend ses quartiers d'hiver à Colmar. En Janvier 1676, il fut employé par détachements contre les *Schnappans* (2) qui désolaient les rives du Rhin, et leur fit une guerre acharnée. Le capitaine Camus de Morton combattit à Kochersberg (7 Octobre 1677), prit part au siège de Fribourg (Novembre 1677), et, l'année suivante, à l'attaque des retranchements de Seckingen et aux sièges de Kehl (Août 1678) et de Lichtemberg (15 Octobre). Partout sa conduite fut des plus brillantes, et ses actions d'éclat lui valurent la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Louis et le grade de Brigadier des Armées du Roi.

Par commission du 14 Janvier 1679, il fut nommé « Inspecteur général de l'Infanterie au département de la Lorraine, des Trois-Évêchés et de la frontière de Champagne, » et on lui donna, au mois de Février 1681, le commandement de Bitche. Il se démit de son inspection et obtint, par commission du 15 Juin 1682, une compagnie de Cadets-gentilshommes qu'on assembla à Bitche, dont on lui donna

(1) Le général Susane ne parle pas de ce combat à propos d'*Auvergne*, mais nous savons par Pinard que C. de Morton y était.

(2) On appelait *Schnappans* ou *Chenapans* ceux des habitants de la Lorraine qui, comme auparavant *les loups de bois*, résistaient à la conquête française. Il avait fallu, des deux côtés des Vosges, recommencer avec eux la guerre de partisan comme en 1635 et 1644. Le mal qu'ils faisaient aux Français était considérable; aussi les traquait-on comme des bêtes fauves.

Digitized by Google

le gouvernement par provisions du 4 Juillet 1684. Il passa à celui des ville et château de Belfort, par provisions du 1er Juin 1689, en quittant Bitche et la compagnie des Cadets. Il remplaça dans ce nouveau poste M. de Montefrans, qui avait lui-même succédé à Maurice de Saint-Just.

* * *

Pour ce court aperçu des campagnes de Camus de Morton, j'ai suivi l'ouvrage de Pinard. On doit le considérer comme exact, puisqu'il a été fait d'après les documents des Archives de la Guerre. Ce que P. Creutzer dit de cet officier dans sa *Statistique du canton de Bitche* (1) ne peut donc être vrai : « Vers 1679, quand Vauban fortifiait Bitche, le mar-« quis de Morton, maréchal-de-camp et gouverneur de « Belfort, fut chargé du commandement de la montagne « des Vosges, de la Suisse au Palatinat; il eut le comman-« dement de Bitche et de Belfort pendant un an; mais le « roi, jugeant que c'était trop pour un homme, partagea le « commandement en deux. M. de Repaire, maréchal-de-« camp, commanda à Bitche jusqu'à la Petite-Pierre inclu-« sivement. »

C. de Morton n'avait pas le titre de *marquis,* mais celui de *comte;* c'est ce qui ressort de ses armoiries, dont l'écu est surmonté d'une couronne comtale. Il n'était pas *maréchal-de-camp* (2), mais *brigadier* (3).

(1) *Mémoires de l'Académie de Metz,* 1853, page 156.

(2) Il ne figure pas, en effet, sur la liste officielle des officiers-généraux de ce grade établie par le Ministère de la Guerre.

(3) Le grade de brigadier, aujourd'hui supprimé, était intermédiaire entre celui de colonel et celui de maréchal-de-camp. On le confond souvent avec ce dernier, par suite de l'habitude que l'on a prise de dire indifféremment *brigadier* ou *général de brigade,* titre qui a remplacé celui de maréchal-de-camp. Sous l'ancienne monarchie, le brigadier était le premier échelon du grade d'officier-général, qui en comptait trois : brigadier, maréchal-de-camp, lieutenant-général. Le brigadier avait pour signe distinctif une étoile; le maréchal-de-camp, deux; le lieutenant-général, trois. Ce qui explique l'anomalie qui existe actuellement dans

Digitized by Google

On a vu par ses états de service qu'il n'avait pas été chargé simultanément des commandements de Bitche et de Belfort. Son épitaphe dit qu'il fut *Inspecteur dans le pays messin*. Cela est bien d'accord avec l'*Inspection* générale dont, d'après Pinard, on le chargea pour « la Lorraine, les Évêchés et la frontière de Champagne, » mais est en contradiction avec ce que dit Creutzer.

Il y avait à Bitche, vers 1682, un autre de Morton, sans doute un neveu de Camus, qui était aide-major de place, sous les ordres du lieutenant-de-roi, M. de la Guerle.

* * *

Camus de Morton occupa le poste important de gouverneur de Belfort depuis le 1er Juin 1689 jusqu'au moment de sa mort, le 16 Février 1712, c'est-à-dire pendant près de 23 ans.

Un mémoire de l'intendance d'Alsace, daté de 1700 (1), nous apprend qu'il touchait 11.250 livres d'appointements, plus 600 livres que la ville lui accordait comme indemnité de logement, et 500 livres pour sa moitié de la cantine affermée 1.000 livres.

Il avait, à cette date, comme officiers de place : MM. de la Sablière, lieutenant de roi; de Fernanville, major; de Valmont, aide-major, et de Pibalier, aide-major au château.

De ce long gouvernement, il n'est resté qu'une seule pièce aux Archives de la ville, quatre volumes à la Bibliothèque municipale et quelques signatures sur les registres de l'ancienne église de Belfort.

La pièce, datée du 1er Juin 1692, porte défense de faire pâturer chevaux et bétail dans les prairies et les champs

les uniformes de nos officiers généraux, où l'on attribue deux étoiles au général de brigade et trois au général de division, sans qu'aucun grade en porte une seule.

(1) Publié par M. le docteur H. Weisgerber dans la *Revue d'Alsace*, 1897, page 433.

Digitized by Google

ensemencés. Le papier est aux armes de Morton : d'azur à trois croissants d'argent posés deux et un, avec une étoile d'or en abîme, et portant en chef un lambel d'argent à trois pendants. L'écu, timbré de la couronne de comte, est entouré d'un cordon auquel est suspendue la croix de Saint-Louis. Le lambel est une brisure qui indique que ces armoiries sont celles d'un puiné ou d'un cadet de famille.

Malgré son peu d'importance, nous donnons l'unique document qui, aux Archives municipales, rappelle l'administration de cet ancien gouverneur de Belfort :

CAMUS DE MORTON, *brigadier des armées du Roy, gouverneur des villes et château de Belfort, capitaine dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes.*

Sur ce qui nous a été présenté par les magistrats de la ville de Belfort que plusieurs personnes se permettaient de faire pâturer nuitamment leurs chevaux, bœufs et autres bestiaux dans les prai-

Digitized by Google

ries ou champs ensemencés, nous suppliant de vouloir mettre ordre ;

Nous, ayant égard à leur remontrance, avons deffendu à tous officiers, soldats et autres personnes de faire pâturer nuitamment leurs chevaux, bœufs et autres bestiaux, sous peine de six liards d'amende pour la première fois ; en cas de résidive, de punition exemplaire ; deffendons même de les faire pâturer le jour sur les points ordinaires.

Fait à Belfort, ce premier Juin 1692.

CAMUS DE MORTON.

L'ancien capitaine du régiment d'*Auvergne* était un de ces vaillants soldats, braves comme leur épée sur le champ de bataille, mais qui, lettrés et philosophes, savaient charmer les loisirs que leur laissait le métier des armes par l'étude et la lecture. Les livres qu'il avait donnés ou légués à la bibliothèque du couvent des Capucins, et dont quatre volumes existent encore dans celle de la ville de Belfort, en font foi. Leurs titres ont été transcrits (1) dans une très courte note d'une page, signée J.-J., publiée dans le premier Bulletin de la *Société Belfortaine d'Émulation* (1872-73, page 59) sous ce titre : « Une pierre tombale à l'église de Brasse. »

De Morton était aussi un homme du monde, bien élevé, complaisant et toujours prêt à obliger. Nous en avons la preuve dans les registres des baptêmes et mariages *ad usum ecclesiæ collegialæ belfortensis* (2), où nous le voyons figurer

(1) Nous croyons devoir les reproduire ici :

1° *Divers voyages en Chine et aultres royaumes de l'Orient avec le retour de l'autheur* (le P. Alexandre, jésuite) *en Europe par la Perse et l'Arménie.* — Paris, 1681 ; 1 vol. in-4°.

2° *Relation d'un voyage fait au Levant, par M. Thevenot.* — Paris, 1665 ; 1 vol. in-4°.

3° *Histoire de Saint-Grégoire-le-Grand, par Dom Denys de Sainte-Marthe.* — 1697 ; 1 vol. in-4°.

4° *Histoire de Charles VIII, par M. Varillas.* — 1691 ; 1 vol. in-4°.

(2) Archives de Belfort, Reg. GG. 15, 16 et 17.

Digitized by Google

comme parrain à plusieurs reprises. Il signe, en cette qualité, l'acte de baptême de *Simon*-Louis de Billault, avec Geneviève de Saint-André comme marraine, le 25 Août 1689. Il l'est, le 8 Février 1692, du petit *Simon* Chapperon, avec Marie de Reichenstein de Reinach; le 1er Septembre de la même année, de *Simonne*-Jeanne Chevalier, avec Jeanne de Laistre; le 22 Février 1694, de *Simon* de Latouche, fils du major du château, avec Marie-Anne de Reinach de Montreux. Le 30 Septembre 1698, il signe, comme témoin, l'acte de baptême de Marie-Thérèse-Véronique et Marie-Anne-Louise, filles jumelles de Charles-Joseph de Staal de Cravanche. Il est encore, le 2 Septembre 1708, parrain de J.-B. de Béarnez.

Le 2 Septembre 1692, il avait signé comme témoin l'acte de mariage de François Beaujeu, officier de fusiliers, avec Jeanne-Marie Noblat (1).

* * *

L'acte de décès de Morton se trouve dans un des registres de la vieille église collégiale et paroissiale de Belfort qui sont conservés aux Archives (2). Le voici :

Nobilis dn̄us de morton arcis ac urbis belfortensis gubernator omnibus suis sacramentis munitus, annos 77 agens obiit die 16 februarii anni 1712 cuius corpus sepultum fuit die 18 eiusdem mensis et anni in ecclesia collegiata prope magnum altare omnibus canonicis presentibus.

L'auteur de la petite note que nous venons de citer croit que lors de la démolition de l'ancienne église collégiale en 1750, on a procédé à l'exhumation du corps de Camus de Morton, et que ses restes ont été transférés dans la cha-

(1) Archives de Belfort, Reg. GG. 25.
(2) Id., GG. 33.

Digitized by Google

pelle de Brasse. Nous pensons que le monument funèbre y a, seul, été transporté : son importance et sa beauté, peut-être aussi le bon souvenir laissé à Belfort par le défunt, l'ayant garanti d'une destruction à peu près certaine. En effet, de toutes les tombes qui existaient dans le chœur de la collégiale, pas une autre n'a été conservée, et pourtant il devait s'y en trouver quelques-unes de remarquables, comme pouvaient l'être, par exemple, celles de Jean de Morimont et de sa femme Élisabeth de Waldner (1), et celle du comte de Ludres, capitaine de cavalerie, qui appartenait à l'une des plus nobles et des plus vieilles familles de la chevalerie lorraine (2).

La tombe qui nous occupe est fort intéressante, même au point de vue artistique. L'écu, aux émaux coloriés, est supporté par deux lions en relief, et l'entablement soutenu par deux cariatides, entre lesquelles est gravée une inscription en lettres dorées. Cette épitaphe a déjà été publiée d'une manière inexacte. Nous la reproduisons à notre tour :

CY GIST MESSIRE SIMON CAMVS DE
MORTON GOVVERNEVR DES VILLE
ET CHASTEAV DE BELFORT
CY DEVANT
CAPITAINE AV RÉGIMENT D'AVVERGNE,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE St LOVIS,
BRIGADIER DES ARMÉES DU ROY
CAPITAINE DES GENTILSHOMMES
INSPECTEVR DANS LE PAYS MESSIN
GOVVERNER DU CHASTEAV DE BISCH.
CINQVANTE CINQ ANS DE SERVICE

(1) « Messieurs de Morimont ont aussy icy vne chapelle dans laqvelle quelques vns de leurs prédecesseurs reposent. La collation leurs appartient. » *Tiltres de la Seigneurie de Belfort, 1590.* (Arch. de Belfort, mss N° 4.)

(2) Voy. notre article sur *le comte François de Ludres, capitaine au régiment de Noailles-cavalerie,* dans le « Ralliement » (de Belfort), N° du 29 Avril 1894.

Digitized by Google

DANS LES ARMÉES L'ONT ATTACHÉES
AV ROY LOVIS XIV DIT LE GRAND
IL MOVRVT A BELFORT LE 16
FEVRIER 1712 AGÉ DE 77 ANS.
PRIEZ DIEV POVR SON AME
AMEN.

* * *

La tombe de l'ancien gouverneur des ville, château et dépendances de Belfort ne pouvait échapper au vandalisme révolutionnaire.

Par une délibération du 7 Juin 1793, le Conseil général de la commune décida que « comme il y avait encore dans l'extérieur et l'intérieur de l'église paroissiale de cette ville, ainsi qu'en l'église de Brasse, des fleurs de lys et autres armes qui, suivant la Loi, doivent être effacées, » tout ce qui en restait serait immédiatement enlevé, afin de ne plus laisser subsister aucun vestige d'armoiries; « et, pour cet effet, est convenu avec le citoyen Claude-Louis Tremeaux, tailleur de pierres en cette ville, pour le prix et somme de *cent cinquante livres,* au moyen de laquelle dite somme il s'est soumis d'enlever tout ce qui est, dans les dites églises, contraire à la loy. »

Cette délibération est signée : *Tremeaux. — Lebleu, Leblanc, Mainrad Stroltz, Legrand, Fontange, Oriez, Judice.*

Voilà comment, sur la pierre tombale de messire Simon Camus de Morton, les armoiries furent martelées, les têtes des cariatides mutilées, la particule *de* et le mot *roy* de l'épitaphe effacés !

HENRI BARDY.

Digitized by Google

Digitized by Google

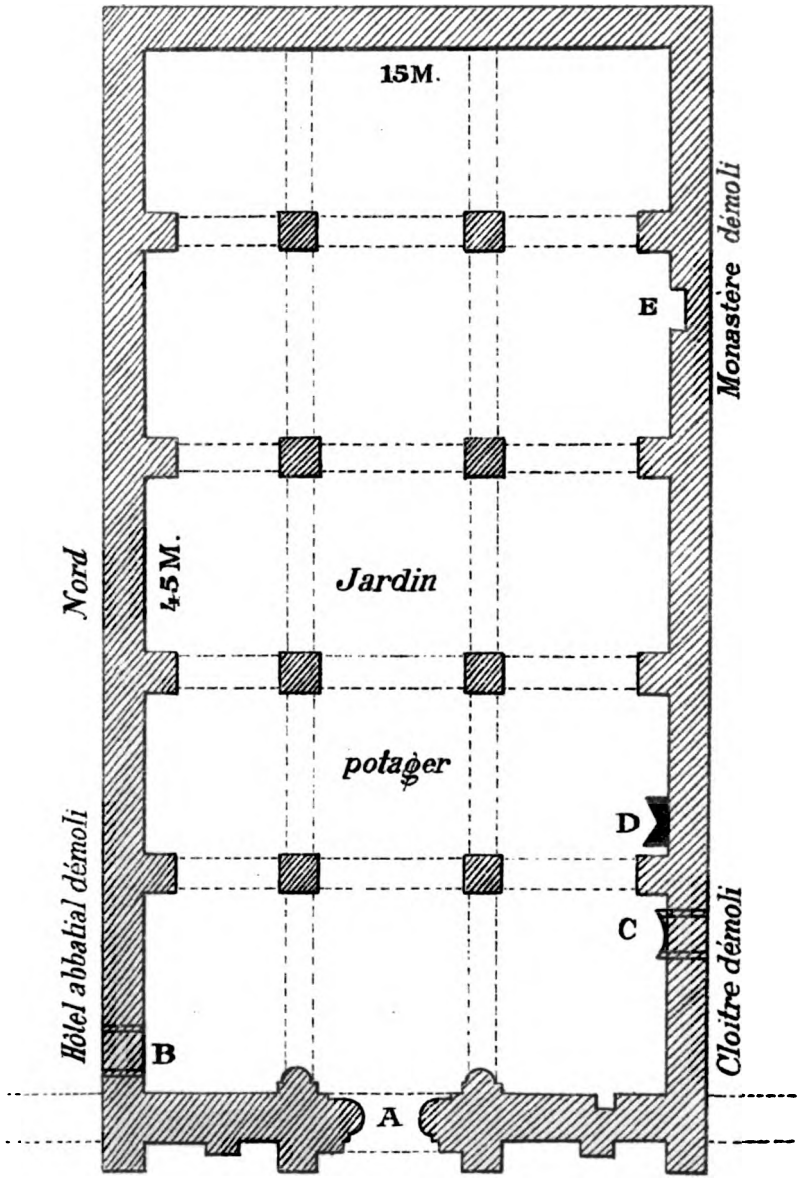

PLAN

DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE HAUTE-SEILLE 1858

A, Portail roman. — *B*, Porte romane (bouchée). — *C*, Porte romane (bouchée). — *D*, Bas-relief de la Vierge. — *E*, Piscine ogivale.

Digitized by Google

L'ABBAYE DE HAUTE-SEILLE

DANS LE COMTÉ DE SALM

Si l'on considère la carte du comté de Salm datant de deux siècles et publiée par feu Ed. Meaume, on voit que l'abbaye de Haute-Seille était située au nord-est du comté et à son extrême limite, environnée de villages et de bois tant français que lorrains. C'était la seconde abbaye fondée dans le comté; la première était Senones, cette illustre maison bénédictine dont Dom Calmet a retracé l'histoire.

L'abbaye de Haute-Seille, après avoir fait partie toute entière du comté de Salm, fut comprise dans l'indivision de cette seigneurie par suite du mariage de Christine de Salm avec François de Lorraine, comte de Vaudémont, puis fut, par le traité de 1751, complétement cédée au duché de Lorraine. Elle eut, comme à Senones, à souffrir de ses petits souverains qui ne relevaient que de l'empire; mais elle parvint à gagner la Révolution dans un grand état de prospérité, malgré le fléau de la commende qui pesait sur ses religieux par le bon plaisir du roi Stanislas.

Si l'ordre de Cîteaux avait alors spirituellement dégénéré, il avait conservé ses grandes qualités au point de vue matériel. Le travail des mains avait été jadis en honneur chez les Cisterciens, comme on le sait. Il était alors encore dirigé par des hommes intelligents. Le drainage, observe M. d'Arbois de Jubainville, qui est aujourd'hui une impor-

Digitized by Google

tation de l'étranger, était pratiqué dès le Moyen-âge par les moines (1). Les religieux, sachant bien, comme on ne cesse de le répéter de nos jours, que l'engrais est le premier élément de la bonne culture, nourrissaient des bestiaux très nombreux; enfin ils connaissaient l'avantage de l'amélioration des races tant bovine que chevaline.

Étant aussi avancés dans la science agricole, il n'est pas étonnant que les fermes, qu'ils ne cultivaient plus, leur donnassent de bons revenus et aient été si recherchées par les métayers.

Comme tous les monastères de Citeaux, l'abbaye de Haute-Seille était indépendante de l'évêque diocésain, et un titre du XVIe siècle pouvait dire que le monastère « assis au détroit du comté de Salm, a toujours été après Dieu, sous la garde de ses seigneurs, » les comtes de Salm.

Haute-Seille est actuellement un hameau de la commune de Cirey, sur la rive droite de la Vezouse, dépendant en 1789 du bailliage de Lunéville, duché de Lorraine; en 1790, du district de Blâmont, canton de Cirey; plus tard de l'arrondissement de Sarrebourg, canton de Lorquin, département de la Meurthe; aujourd'hui du canton de Cirey, arrondissement de Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Le territoire de Haute-Seille forme encore un ban à part (2).

L'abbé Grosse, curé de Frémonville, village voisin, a décrit (3) avec bonheur Haute-Seille telle que l'abbaye se présentait en 1835 : « Le voyageur, dit-il, peut contempler de loin le vaste enclos du monastère, *mais sur lequel la*

(1) C'est ce qui faisait dire :

Bernardus valles, colles Benedictus amabat.

(2) La carte de Cassini marque une chaussée de Haute-Seille à Blâmont. Il y a maintenant un chemin de fer de Blâmont à Cirey. Haute-Seille était sur une route de Blâmont à Strasbourg, très fréquentée au Moyen-âge, par Cirey, Châtillon, Turquestein, Saint-Quirin, Abreschwiller, Dabo, Obersteigen, Wasselonne et Strasbourg. Peu à peu, le souvenir de cette route se perdit.

(3) *Dictionnaire statistique du département de la Meurthe*, Lunéville, 1843, II, 99.

Digitized by Google

main de Dieu s'est appesantie avec justice; les hauts murs de l'enceinte sont debout dans toute leur intégrité et le portail de l'église du plus pur style roman se dresse encore au milieu des massifs de verdure qui l'entourent. On voit aussi l'avenue d'ormeaux plantée par les cénobites et que la destruction a épargnée. L'intérieur de l'église, dont l'enceinte est dessinée par un petit mur, est transformé en jardin. On distingue le cimetière où quelques inscriptions sont à demi effacées. Les bâtiments servant aux religieux, les cloîtres, les tours et les murs de l'église où saint Bernard est venu offrir les saints mystères (on avait bâti une chapelle en son honneur) sont détruits et leurs débris couvrent encore le sol. Les forêts sont transformées en boqueteaux entremêlés de champs et de prairies, et les étangs sont convertis en terres labourables. Seuls les bâtiments des fermiers dits *la Basse-Cour* sont restés debout, et le propriétaire loge dans la maison du jardinier.

« Haute-Seille, malgré son aspect lamentable, est une des excursions les plus agréables pour le touriste qui vient visiter les bords de la Vesouze et cette partie de la chaîne des Vosges (1). »

Rien n'est plus vrai que cette description pour le voyageur qui vient de Blâmont.

« Les moines blancs, » comme on les appelait, ont disparu, mais leur souvenir existe toujours. Saint Bernard est encore vénéré. Ces religieux étaient connus de la fondatrice Agnès de Langstein (que l'*Art de vérifier les dates* appelle à tort Adèle). En 1132, son père Thierry Ier, comte de Mousson et de Montbéliard, avait été un des fondateurs de l'abbaye des Trois-Rois ou de Lieu-Croissant, dans le diocèse de Besançon. Aussi lorsqu'en 1140 elle voulut à son

(1) Le poète Désiré Carrière visita Haute-Seille. Il vante l'ordre de Citeaux, dont le monastère qu'il voit, ne présente plus que des ruines. (*Œuvres choisies, Mirecourt*, page 400.)

Digitized by Google

tour fonder avec ses trois fils Henri, Hermann et Conrard une abbaye cistercienne *in vastâ solitudine,* elle fit venir de la Bourgogne, non loin de la Saône, dans le diocèse de Langres, des moines blancs de l'abbaye de Theuley ou Tuley (*Tulleium vel Theo Locus,* Lieu Dieu), qui vinrent s'établir *in Altâ silvâ,* au milieu de vastes forêts, que l'on nommait Haute-Salle, Haute-Selve, Haute-Seille, en allemand *Hohen vorst.* Le monastère naissant fut la fille unique de l'abbaye de Theuley (1), qui resta depuis stérile.

La nouvelle abbaye fut mise sous l'invocation de Notre-Dame en sa nativité. Déjà en 1125, Agnès de Langstein et son mari le comte Hermann avaient donné à l'abbaye bénédictine de Honcourt en Alsace les villages de Parux, Landange et Vathiménil, situés non loin de Haute-Seille.

La comtesse Agnès était la sœur d'Étienne, évêque de Metz, d'après M. Léon Vieillard (2), et sa mère se nommait Ermentrude de Bourgogne. D'après M. Léon Germain (3), elle se serait remariée à un comte Grégoire (?)

La maison religieuse de Theuley était la sixième fille de l'illustre abbaye de Morimond, celle-ci, quatrième fille de Citeaux, et son abbé, le quatrième père de l'Ordre, avait ainsi le droit d'inspection sur Haute-Seille qui recevait de lui l'investiture de ses abbés. Celle-ci était la quarante-unième maison issue de Morimond (4).

(1) Le monastère avait été fondé en 1130. Il fut depuis du nouveau diocèse de Dijon, puis de celui de Besançon, arrondissement de Gray, canton de Dampierre (Haute-Saône). L'abbé était visiteur de Haute-Seille comme Père spirituel.

(2) Documents et mémoires pour servir à l'histoire du territoire de Belfort, Besançon, 1884. 224.

(3) Documents sur Agnès de Langstein (*Journal,* 1883, 147).

Thierry Ier était fils de Louis Ier, comte de Mousson, et de Sophie, comtesse de Bar. Son aïeule était, toujours d'après M. Léon Vieillard, Hildegarde, sœur de Léon IX, le pape alsacien, né au château de Dabo.

Langstein est le nom allemand du château de Pierre-Percée, près Badonvillers. Ses seigneurs durent être les voués de l'abbaye et non ceux de Lützelstein.

(4) Diocèse de Toul, archidiaconé de Port, doyenné de Deneuvre. En 1775, du diocèse de Nancy.

Digitized by Google

Au départ d'une colonie, la cloche rassemblait les religieux à l'église; après l'office, l'abbé allait prendre sur l'autel un crucifix qu'il remettait au chef de l'expédition; douze religieux se rangeaient autour de celui-ci, puis sans rien dire, la colonie quittait le monastère, accompagnée des moines et des chantres dont la voix était couverte par les larmes. La grande porte extérieure s'ouvrait et se refermait presque aussitôt. Gérard, premier abbé de Haute-Seille, ne faisait plus partie de Theuley ainsi que ses compagnons. Chaque moine portait quelque objet pour le nouveau monastère; l'un des reliques, l'autre des vases sacrés, etc. Au bout de quelques jours ils arrivaient dans l'endroit qu'ils devaient défricher et sanctifier. Ils commencèrent alors à essarter la forêt et à canaliser le terrain pour pouvoir bâtir la nouvelle maison religieuse.

D'après Ruyr, l'abbaye de Haute-Seille se trouvait « entre la ville de Blâmont et les forêts qui regardent le « Haut-Westrich (1) pour l'Orient. Les anciens, pour ce « qu'elle fut premièrement en une solitude de hautes et « amples forêts, la nommèrent *Altæ silvæ monasterium* (2). « Ce que le vulgaire a corrompu, l'appelant *Haute Saille* « comme en Gascogne celui du même ordre nommé en « latin *Grandis Silva,* s'appelle maintenant *Grande Selve.* « Haute-Seille est sur la Vezouse qui vient du Val de Bon-« Moutier, quasi sur le finage de Saint-Sauveur (3). »

L'abbaye fut bâtie sur le ban du village de Tanconville. Les religieux de Theuley y furent reçus en 1140 par Agnès, comtesse de Salm et ses deux fils Henri et Hermann. Le 26 Mai on commença à construire, et en 1147, Étienne de

(1) Pays entre la Moselle et les Vosges.

(2) En 1147, l'évêque de Metz en parle dans ces termes : *Abbatiæ altæ silvæ de novo in vasta solitudine fundata.* Ruyr eut entre les mains des docnments qui avaient disparu au XVIIIe siècle. Il cite parmi ses sources *Chartæ Altæ Silvæ, Chartæ S. Salvatoris in Vosago,* etc.

(3) L'abbaye de Saint-Sauveur remplaça Bon-Moutier ruiné et fut elle-même remplacée par Domèvre qui fut détruit à la Révolution.

Digitized by Google

Bar, évêque de Metz, fit un accord avec sa nièce Agnès de Bar, fille de Renaud, comte de Bar, son frère et les héritiers du comte de Langstein d'une part et Bencelin de Turquestein et son fils Conon, Arcelin de Valringen et Bero de Desmes d'autre part, parents du prélat et sujets de son église. Il donna à cette abbaye autant de terres que deux charrues de bœufs pourraient labourer en un jour, lui en accorda d'autres sur les terres de Metz, plus le droit d'acquérir des pâturages, des affouages dans les bois de Rambervillers et de Nossoncourt.

Il fut convenu en outre par un accord entre l'évêqne et le comte de Blâmont que les bois seraient partagés par moitié et que l'abbaye demeurerait au prélat qui en était en possession. Ces bois étaient ceux de Turquestein, Blâmont et Bon-Moutier (Ruyr). On sait que Haute-Seille se trouvait dans le comté de Blâmont, dont les seigneurs étaient de la même famille que les comtes de Salm (1).

I

L'abbaye avait des maisons de sûreté à Blâmont et à Sarrebourg. Dans cette ville, elle en avait plusieurs dès le XIIIe siècle, entre autres une avec cour devant l'hôtel de l'évêque, un jardin et une vigne de quatre jours et une autre en 1232, par donation du prévôt Vibert, moyennant une rente annuelle et viagère de 12 deniers pour lui et son épouse Iunga; le couvent obtint une autre maison avec ses dépendances, un jardin, une grange et un cellier (2).

En 1420, l'abbé Gérard cède à Jean Charpentier et à

(1) Ruyr. Ils sont nommés comtes de Blâmont, ou de Salm, ou de Langstein.
(2) Wagner. Sarrebourg, 1889, 45, 83.

Digitized by Google

Agnès, sa femme, bourgeois de Sarrebourg, une maison, cour, étables et un pré à Hof, à charge de fournir aux religieux du couvent l'hospitalité, le gîte et la lumière, et à leurs chevaux le foin et la paille, en passant à Sarrebourg. Cette maison était venue en 1522 à Messire Veltin, chanoine et curé de Langatte, qui en refusa l'entrée aux Cisterciens de passage. De là, une instance entamée par l'abbé Jean Husson.

Le jugement est ainsi conçu en 1529 : « Sachent tous « que le Révérend abbé et religieux de Haute-Seille ayant « prétendu droit de résidence sur une maison établie, avec « aisances et dépendances, rue de la Fontaine, laquelle « est à présent aux mains et à la possession de Messire « Veltin (et cohéritiers), chanoine et curé de Langatte, de « laquelle résidence lad. abbaye a été par ledit sieur Veltin « (et cohéritiers), environ l'espace de six ans frustrée et « empêchée. Pour laquelle cause le R. P. Adam Husson, « abbé de Haute Seille, aurait fait demande à actionner « led. Veltin (et cohéritiers) à cause dudit refus touchant « la résidence. Lesquels sont comparus devant les gens « de justice (prévôt, échevin et notaire), auxquels les « actionnés promirent de laisser l'ancien droit aux reli- « gieux, et furent condamnés à payer deux et demi flo- « rins pour les six ans de frustration et dommages-inté- « rêts. »

La maison passa encore à d'autres propriétaires, à l'insu de l'abbaye, elle fut vendue à un chanoine-curé de Sarrebourg, sans signification au couvent, à qui l'acquéreur en refusa l'ouverture, ce qui amena une nouvelle instance près du duc Charles III.

L'histoire de l'abbaye peut se résumer dans les vexations qu'elle eut à subir de la part de ses fondateurs, les comtes de Salm, dans les raccommodements avec ces derniers; puis surtout dans les troubles et les ruines qui sur-

Digitized by Google

vinrent à la suite du passage des gens de guerre depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIe.

Un nom se fait remarquer au milieu de tous dans les premières années de l'abbaye, c'est celui du moine Jean dont nous allons parler longuement. Il le mérite bien. C'est un des plus grands écrivains de l'époque.

II

Dans les premières années de l'existence de Haute-Seille vivait dans l'abbaye un moine nommé Jean, qui composa un poème latin (1), véritable encyclopédie du temps et cité par tous les auteurs du Moyen-âge. L'orignal du poème, conservé jadis dans la bibliothèque de Haute-Seille, est perdu depuis longtemps. Il en existe une copie latine datant du XIIIe siècle à la bibliothèque de la ville de Luxembourg. Cette copie, signalée par Dom Martène au XVIIe siècle, provient de la riche abbaye cistercienne d'Orval. Voici la dédicace (1180-1212) : « Au Révérend Père en Dieu et Sei-
« gneur Bertrand, Évêque de Metz, par la volonté de Dieu,
« frère Jean, frère cistercien de Haute Seille, souhaite de
« vivre heureusement encore le cours de sa vie (2).

« Je cherchais, continue-t-il, dans les profondeurs des
« cloîtres et sous les bandelettes des pontifes, un homme
« en qui mon cœur pût se complaire, un homme de vertu,
« saint, juste, parfait, versé dans les lois divines et hu-
« maines. »

Le moine Jean avait bien raison de louer l'évêque Bertrand, qui fut un des bienfaiteurs du monastère. Le poème

(1) Il est intitulé *Dolopathos, sive de Rege et septem Sapientibus.*
(2) Poème du traducteur Herbert.

Digitized by Google

en vers fut traduit en français et est intitulé *Dolopathos* ou le *Roman des Sept Sages,* ouvrage singulier et bizarre, dit Legrand d'Aussy, mais qui peut se glorifier d'une des plus heureuses destinées qu'aucun livre ait jamais obtenues (1).

Une foule d'auteurs ont puisé dans le *Dolopathos,* et pour ne citer que les plus illustres, nommons Boccace et le bon La Fontaine. L'ouvrage fut traduit dans toutes les langues. Plus tard, un moine nommé Herbert, sans doute de Haute-Seille, traduisit le *Dolopathos* du frère Jean en vers français (12.901 vers) de huit syllabes, au commencement desquels il rend hommage à l'auteur :

Li bon moine de bonne vie,
De Haute Selve l'abbeye,
A l'estoire renouvellée,
Par bel latin l'a ordenée;
Habers la vient en roman traire,
Et del romans un livre faire,
Et nom et en la réverence
Del roi fil Phelipe de France,
Loeis qu'en doit loër, etc. (2).

(1) En voici le sommaire d'après Weiss (*Biographie universelle*). Un jeune prince élevé par sept philosophes dont le principal est Virgile, est accusé par sa belle-mère d'avoir voulu attenter à son honneur. Le roi furieux fait condamner à mort son fils qui persiste à garder le plus profond silence. Un des instituteurs du prince prouve au roi par un conte que l'on doit se défier des apparences; la reine répond par une histoire qui détruit l'effet de la première. Mais le jeune prince est sauvé pour ce jour-là. Pendant cinq jours, chacun des instituteurs obtient de la même manière la grâce du prince et la reine sa condamnation. Enfin Virgile paraît et sauve définitivement la vie au malheureux qui recouvrant enfin la parole, démontre complètement son innocence. La reine est condamnée séance tenante à subir le supplice réservé à l'innocent. Elle périt dans les flammes, chargée de la malédiction de tous.

(2) Variante :

Un blanc moine de bonne vie,
De Haute Selve l'abbaye,
A cette histoire novellée,
Par biau latin l'a ordenée;
Herbert la veit en romans fère,
Et del romans un livre fère.
. . . . . .

Digitized by Google

La traduction, observe Mgr Mathieu, comme il arrive quelquefois, éclipsa l'original, et par une application nouvelle du *Sic vos non vobis,* Herbert (1) se fit un nom et Jean tomba peu à peu dans l'oubli. Le *Dolopathos* français fut signalé dès 1581 par le président Claude Fauchet, par le célèbre Huet en 1670, en 1751 par Dom Calmet qui, n'y regardant pas de si près, ne fait qu'un seul personnage de Jean et d'Herbert. Les Bénédictins de l'*Histoire de Metz* ont suivi l'erreur de l'illustre abbé. On trouve des fragments du poème dans la *Bibliothèque française* de Duverdier et un extrait fort étendu dans le *Conservateur* (Janvier 1760), d'après un manuscrit français de la bibliothèque de Sorbonne, aujourd'hui perdu. Le poème a été analysé inexactement en 1838 par l'ex-oratorien Daunou, dans le tome XIXe de l'*Histoire littéraire de la France.*

On lit dans le *Dolopathos* quelquefois des détails très libres, dans lesquels entre notre « bon moine de bonne vie, » dans un poème dédié à un évêque renommé pour sa sainteté; mais c'était dans la mode du temps : grossier dans le langage, mais chaste dans les mœurs. Le poème du frère Jean fourmille de sentences et de proverbes (2) :

Si com Dom Jehans nos devise
Qui en latin l'histoire a mise.
On sert le chien por lo seignor,
Et por l'amor le chevalier,
Baise la Dame l'escuyer.
. . . . . .
Riens tant en grève menteor,
A larron, ne a rebeor,

(1) Bégin dit que Jean, moine de Haute-Seille, fit passer au XIIe siècle le *Roman des Sept Sages* du grec en latin! et Herbert se servit, d'après lui, de cette traduction pour mettre le poème en français !

(2) Dr Bégin. *Histoire des Lettres, des Sciences dans le pays messin,* Metz, 1829, 252.

Mgr Mathieu. Un romancier lorrain au XIIe siècle. (*Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1882, 188, 245).

Digitized by Google

N'a mauvez hom quiex qui soit,
Com' veritez quand l'apperçoit,
Et veritez est la masme
Qui tot le monde occit et tue.

Le manuscrit fut étudié de plus près par Le Roux de Lincy, et enfin publié intégralement en 1856 dans la collection Jannet par Charles Brunet et Anatole de Montaiglon. Cette publication attira de nouveau l'attention sur le *Dolopathos,* et un jeune savant allemand, Hermann Œsterly, eut le bonheur de retrouver le manuscrit d'Orval cité par Dom Martène, à la bibliothèque de la ville de Luxembourg, qui eut beaucoup de richesses littéraires de l'opulente abbaye. Il publia sa découverte en 1873 chez Trübner à Strasbourg, en une brochure in-8° de cent pages, ayant pour titre : *Joannis de Alta Silva Dolopathos, sive de Rege et Septem Sapientibus,* précédée d'un introduction en allemand.

Le moine Jean, la principale illustration de Haute-Seille, devait être très savant pour son temps, curieux de belles aventures et de récits merveilleux; il mérite une place d'honneur dans l'histoire de la littérature populaire. Mais il eut le tort d'écrire en latin au moment même où la langue des trouvères prenait son essor.

Mais grâce à des travaux littéraires modernes, le nom du moine Jean est sorti de l'oubli et l'abbaye de Haute-Seille est connue de tous les érudits (1).

(1) Le précieux manuscrit du moine Jean ne figure pas dans un petit catalogue des manuscrits lorrains de la bibliothèque de Luxembourg, donné récemment dans le *Journal de la Société d'Archéologie.* Il devait venir de la riche abbaye d'Orval.

Digitized by Google

III

Les moines cherchaient toujours à empiéter sur les droits des seigneurs voisins; c'est ainsi qu'ils prétendaient que le meunier de leur ferme de Xirxange (1) était en droit d'aller charger les grains au village de Moussey. Ce qui amena un grand procès qu'ils perdirent, et dont quatre liasses étaient aux archives du comté de Réchicourt dont dépendait Moussey.

En qualité de seigneurs de Xirxange, les religieux avaient cinq simmers sur l'excédant en blé contre un donné au maire, un autre à l'échevin, deux au sergent, trois aux héritiers de Barbas et le surplus à l'évêque de Metz (charte du lundi avant la sainte Madeleine 1442), sur le ban de Maizières.

L'inventaire des archives du comté de Réchicourt, in-f°, page 234, N° 125, indique une lettre en date du 24 Juillet 1574, de l'abbé Jean Perrin au comte d'Éberstein, seigneur du comté de Réchicourt, par laquelle il le supplie comme son bon seigneur d'octroyer la cure de Xouassange au sieur Neufchamp, son protégé.

D'après le Pouillé manuscrit de la bibliothèque de Metz (1770), l'abbaye nommait aux cures suivantes :

Fraquelfing.

Fribourg. Conjointement avec le Chapitre de Sarrebourg et le Concours; l'abbé touchait un tiers de la dîme dans un finage.

Hattigny. Cure régulière reconnue par arrêt du Parle-

(1) Le domaine appartenait sous la Restauration à M. Reibell, conseiller de préfecture à Strasbourg, député du Bas-Rhin.

Digitized by Google

ment de Metz, malgré l'évêque qui voulait, en 1704, y nommer un prêtre séculier.

Hesse. Cure régulière, l'abbé touchait les deux tiers des dîmes du ban et le curé l'autre.

La Frimbolle. L'abbé possédait la chapelle dédiée à sainte Ursule et à ses compagnes.

Landange. L'abbé et le baron de Saint-Georges (le prince de Beauveau) y nommaient alternativement; l'abbé y nomma en 1775.

Languimbert. Vicariat perpétuel régulier. L'abbé y nommait alternativement avec l'abbé des Cisterciens, de Villers-Bettnach; ils touchaient les deux tiers des dîmes et le curé régulier l'autre.

Ommeray. L'abbé y nommait un séculier.

Tanconville. Cure régulière.

Ainsi l'abbaye avait quatre cures régulières : Hattigny, Hesse, Languimbert et Tanconville. En Alsace, l'abbaye possédait encore le patronage de la cure de Saint-Pierre et Saint-Paul, une des paroisses de la ville impériale de Rosheim. En 1790, M. Molsheim y était curé. Cette église est par son antiquité un monument des plus remarquables.

IV

Au commencement du siècle dernier, il y avait dans l'abbaye une foule de personnes, dont la présence contrastait avec la règle primitive des Cisterciens : le cocher de M. l'Abbé, le sergent, le maître d'hôtel de l'abbaye (en 1714, Nicolas Décrion de Coincourt). Un vieillard m'a raconté à Tanconville, il y a plus de quarante ans, qu'une vieille coutume monastique s'était conservée dans le cou-

Digitized by Google

vent. Tous les ans, le Jeudi-Saint, l'abbé ou le prieur claustral lavait les pieds à douze petits garçons. Après la cérémonie, un bon dîner avec du vin leur était servi, et on les gratifiait chacun d'une pièce de quinze sols, monnaie de Lorraine. Les costumes des enfants pour la fête étaient tirés d'un long coffre, et on les remettait en place pour l'année prochaine, après la cérémonie.

Vers cette époque (1700), les paroissiens de Fraquelfing et de Niederhoff, son annexe, se plaignaient amèrement à l'archiprêtre de Sarrebourg, en visite officielle, de leur curé Dom Henrion, qui, depuis cinq mois qu'il était installé, ne leur avait pas encore fait ni prône, ni catéchisme. Le Bernardin inculpé se borna à dire pour sa défense que l'intérêt et la passion faisaient ainsi parler ses ouailles.

Les fermiers, le forestier, le jardinier, les gens employés dans la maison formaient une petite paroisse à laquelle venaient se joindre les rares habitants de Tanconville. Un moine faisait les fonctions de curé. Il y avait le cimetière des séculiers de l'abbaye.

Le curé de « la Basse Cour, » Dom Lamarche, cite le décès en 1704, à l'âge de soixante ans, de Didier La Tour, parisien, pensionnaire en cette abbaye. C'était un ancien soldat dont l'État récompensait ainsi les services, et plus tard on voit le frère donné Didier, dit de Villedos, âgé de quarante-cinq ans, figurer sur le registre mortuaire (1).

On rencontre quelques détails intéressants dans les registres de paroisse de la commune de Tanconville, qui remontent, d'après H. Lepage, à l'année 1700.

En voici quelques-uns :

L'an 1702, le 25 du mois de Mars, est décédé dans cette paroisse de Haute-Seille, Hans Arpaille, allemand de nation, valet du mar-

(1) En 1704, le jardinier de l'abbaye est « sépulturé » dans l'église abbatiale, devant l'autel. Il y a le fermier de la Moitresse-de-la-Vigne (écart de Cirey). Toutes les vignes ont disparu du pays depuis longtemps.

Digitized by Google

quar de l'abbaye, qui se trouvait encore garçon, lequel est luthérien, et a fait abjuration entre les mains de M. l'Abbé pendant sa maladie, et fut administré avec tous les sacrements usités.

Fois LAMARCHE.

Le 11 Février 1703, est décédé Dominique Christophe, âgé de cent ans, ayant vu quatre abbés, savoir :

Dom Jacques Bernard;
Dom Louis de Feriet;
Dom Claude de Bretagne;
Dom Jacques Moreau de Mautour.

Il a reçu l'extrême-onction, ayant tombé en enfance et ne pouvant plus se confesser.

Aujourd'hui 2 Mars 1704, a été baptisé François Massu par Dom Alexis de la Marche, et a eu pour parrain M. le Chevalier Jacques-François de Saint-Vincent, et pour marraine Anne-Marie du Châtelet, de la paroisse de Cirey, qui ont signé avec moi, religieux de chœur de l'abbaye.

François MICHEL.

(Cette demoiselle du Châtelet fut baptisée à Cirey le 23 Juin 1676. MARTIMPREY.)

En Juin 1707, Jubilé à l'abbaye.

Le 7 Octobre 1707, décès du bourgeois de Strasbourg et menuisier de la maîtrise de cette ville, Patrice Hop, qui travaillait « à la confection de nos estaux. »

Le 17 Décembre 1711, décès d'un habitant de la Suisse italienne, « qui travaillait ici depuis deux mois. »

Le 27 Mai 1711, la seconde cloche de l'abbaye, nommée Marie-Catherine, a reçu la bénédiction et a eu pour parrain Messire Albert-François Moreau de Mautour, prieur de Moustier et l'Isle, et pour marraine Marie-Catherine du Châtelet de Chauvirey, lesquels ont signé avec nous et les témoins soussignés.

M. DE MAUTOUR. MASSU. RICHARD.
DU CHATELET DE CHAUVIREY (1).

(1) En 1702, La Verdure, domestique des demoiselles du Châtelet à Cirey, figure comme témoin.

Marie-Catherine du Châtelet, fille de Pierre-Antoine, chevalier, marquis du

Digitized by Google

Feu Chapellier a fait voir en quelques pages comme l'autorité des co-seigneurs était reconnue en 1707 par un abbé nommé par le roi de France. Le juré en la justice de Badonvillers était parti de cette ville le 8 Septembre avec son sergent pour annoncer la fête à l'abbaye; ils la proclamèrent selon la coutume. « Oyez, Messieurs, de par « Dieu, de par Notre-Dame, de par les seigneurs souve- « rains de la terre de Salm, et de par Messieurs les abbé, « prieur et religieux de Haute-Seille, la fête est permise, « et il est défendu à qui que ce soit de faire aucun trou- « ble pendant les danses. »

La fête publiée, les deux officiers entrèrent à l'église pour entendre la messe et se présentèrent à l'offrande, mais l'abbé leur refusa à l'autel de marcher les premiers, malgré qu'ils représentassent le duc de Lorraine et le comte de Salm, co-seigneurs souverains, et ce prélat eut l'insolence de dire à un particulier : « Monsieur le Maire, avancez ! » Après la messe, la fête fut encore publiée, et un moine leur dit : « Dites Monseigneur l'abbé, plutôt que de nommer les princes. » Le cri de la fête prononcé, les délégués entrèrent au couvent pour le dîner accoutumé, mais l'abbé furieux se présenta devant eux, criant : « Sortez, sortez, je ne vous reconnais en rien. » C'est ce que firent les deux officiers qui ne dirent pas où ils mangèrent, mais qui signalèrent l'abbé comme n'ayant pas, à l'Évangile, chanté pour les souverains ni en commun, ni en particulier, « ce qui avait scandalisé les assistans, » selon eux.

C'est l'abbé Moreau de Mautour qui, pour ne pas avoir à supporter les frais de réparation de l'église de Hesse,

Châtelet, baron de Cirey-en-Vosges, etc., et de Marie Richard de Jaulny, épousa en 1709 le comte de Gresche, seigneur de Jallaucourt, chambellan du duc de Lorraine, grand duc de Toscane, capitaine de cuirassiers de l'armée impériale. Il ne faut pas confondre Cirey-en-Vosges avec Cirey-en-Champagne, où résida Voltaire. Marie-Catherine, fut baptisée à Cirey le 1er Janvier 1684.

Digitized by Google

BAS-RELIEF DE LA VIERGE

SCEAU DE HENRI II, Comte de Salm (d'après Calmet)

Digitized by Google

Digitized by Google

crut bien faire en 1694, en retranchant la plus grande partie de ce « magnifique » édifice, et la mit, malgré qu'il en tira plus de mille écus par an dans le triste état où le monument se trouve de nos jours (1). Tout penchait vers la ruine, entre autres, dit l'archiprêtre de Sarrebourg, visiteur en 1700, l'autel de Saint-Bernard. Le curé-prieur ne tirait alors que 300 livres pour desservir la cure. Le 29 Septembre 1707, M. de Mautour, capitaine au régiment d'Anhalt, et Mlle de Saintignon, tinrent sur les fonts baptismaux le fils de l'amodiateur de Haute-Seille, Jacques Klein, le père du maître de poste de Blâmont, l'aïeul du général comte Klein, sénateur sous le premier empire.

Le registre de Tanconville parle encore de M. de Mautour.

Le jour de Pâques, 8 Avril 1708, l'on a chanté pour la première fois la messe dans le chœur de l'église de l'abbaye. L'abbé officiant pontificalement, le chœur a été construit par ledit seigneur abbé à la gloire et en l'honneur de Dieu. La communauté de Haute-Seille était alors composée de :

Messire Jacques Moreau de Mautour, abbé régulier, bachelier en théologie de la maison de Sorbonne, seigneur de Haute-Seille et seigneur foncier de Neuf-Grange, bien seigneurial exempt de tous droits et dîmes.

Dom Pierre Richard, curé de la Basse-Cour et chantre.

Dom Alexis La Marche, sous-prieur.

Dom François Brissault, curé de et chantre.

Dom Charles Aubertin, dépensier.

Frère Michel, clerc.

Frère Philippe Geoffroy, clerc.

Frère Antoine Thomas.

Et le sieur Jean Charette, tous deux laïques.

Quamvis non mea manu scriptum est, ita est.

(1) D. Fischer, *Die ehemalige Abtey Hesse, Mulhausen*, 1866, 20 pages.
H. Kuhn, Hesse, son ancienne abbaye, son prieuré, son église, Nancy, 1872, in-8°, 83 pp. planches.

Digitized by Google

Il y avait en outre à l'abbaye :

Dom Robert Lambert, curé de Bertrambois.
Dom Robert Massu, né à Blâmont, curé de Languimbert.
Dom Jean Drouet, curé de Hesse.

On trouve comme curés de la Basse-Cour :

1700, Frère de Monet.
1702, Frère Henrion.
1703, Frère Lamarche.
1711, François Richard, établi par le révérendissime abbé pour administrer les sacrements à Haute-Seille et ceux de la Basse-Cour, directeur de l'abbaye.
1724 (1), Frère de la Tour.
1729, Frère de Romain, Frère Lamarche, sous-prieur, etc.

M. de Martimprey cite cette inscription qui se trouve sur un petit mur :

FRÈRE JACQUE
MOREAU
ABBÉ RÉGULIER
DE CE MONASTÈRE
A FAIT CONSTRUIRE
CET ÉDIFICE EN 1716

L'inscription doit rappeler la construction de l'hôtel abbatial, mais non celle de l'église dont la nouvelle dédicace eut lieu en 1708, comme on l'a vu.

Dès 1399, la « Congrégation de la Vierge » en son Annonciation était en honneur à Haute-Seille. On versait dix sols dans le tronc pour y être admis, et un échevin d'église en était le président. En 1729, il y a beaucoup de personnes des deux sexes qui s'y font recevoir pour participer aux prières et aux messes dites toutes les semai-

(1) Dom François Richard, profès de Lucelle, prêtre le 27 Mars 1685, prieur-curé de Hesse 1713.

Digitized by Google

nes le samedi pour les confrères; trois ans après, il y a deux nouvelles inscriptions. Un confrère donne trois francs pour la décoration de l'autel de la Vierge, un autre fonde une messe basse à sa mort, etc. Dom de Romain avait été l'administrateur de la confrérie.

En 1732, suivant l'ancien usage, le curé de « la Basse-Cour » réunit les femmes de la paroisse pour élire entre elles une sage-femme, et deux ans auparavant, le curé Dom Thomas Romain avait fait prêter au garde-chapelle de Haute-Seille le serment de bien remplir ses fonctions (1).

VI

La commende fut introduite dans l'antique abbaye cistercienne par la volonté du roi Stanislas, co-souverain du comté de Salm aux droits des ducs de Lorraine qui étaient devenus co-possesseurs par suite du mariage de Christine de Salm avec François de Lorraine, comte de Vaudémont, tige de la maison actuelle impériale et royale d'Autriche. Le prince Léopold de Salm-Salm, dont le gouvernement fut vénéré dans sa petite principauté, n'était pas de force à lutter avec le roi de Pologne, soutenu par la couronne de France; puis des raisons personnelles survinrent, comme on le verra plus bas, et l'empêchèrent de poursuivre ses justes oppositions contre les menées de Stanislas. Elles auraient du reste échoué par suite de la complicité de la Curie romaine avec le monarque polonais (2).

(1) Le frère Richard, curé de la Basse-Cour, est témoin de la mort d'une jeune fille de vingt ans, qui « a donné les marques très sensibles de ses péchés et grande résignation à la volonté de Dieu. »

(2) THIBAULT, Matières bénéficiales, 150.

Digitized by Google

Celui-ci, au décès de l'abbé régulier de Haute-Seille, Dom Henri Lecler en 1747, s'empressa de nommer, en vertu de l'indult du pape Clément XII du 15 Janvier 1740, et sans consulter le prince de Salm-Salm, le fils de son intendant, le jeune Nicolas-Joseph Alliot, clerc du diocèse de Toul, qui venait d'être débouté par les tribunaux de la commende du prieuré bénédictin de Châtenois, près de Mirecourt. Le prince de Salm-Salm, ignorant le choix du roi, lui avait écrit une lettre pressante pour lui demander la nomination pour son fils aîné, le prince Othon, qui, à sa mort, s'empressa de renoncer à ses bénéfices et à la carrière ecclésiastique pour rentrer dans la vie laïque et être prince souverain de Salm-Salm. Apprenant le choix du roi, Léopold changea de tactique et envoya une protestation en Cour de Rome contre la nomination, s'appuyant sur ce que le *comté de Salm dans lequel était située l'abbaye de Haute-Seille était terre d'empire*, *mais indivis avec le duché de Lorraine* et par conséquent régi par le Concordat germanique. Ce qu'écrivit avec raison le prince, fit un certain effet à Rome et fut peut-être cause qu'on refusa d'y reconnaître la nomination royale, et les moines de leur côté, pour montrer à tous leur bon droit de nommer un abbé régulier, s'empressèrent d'élire pour leur supérieur Dom d'Estrepy. Le roi de Pologne ne se laissa pas intimider par le bref papal, et le procureur général Thibault fut chargé d'y répondre tant bien que mal. Celui-ci ne put s'empêcher de déclarer que le comté de Salm était indivis avec le duché de Lorraine; mais ce qui amoindrissait les droits de l'empire, c'était que l'abbaye de Haute-Seille était du diocèse de Toul et en suivait les coutumes, et que depuis son annexion à la France cette ville ne suivait plus le Concordat germanique. Enfin l'indivision du pays n'empêchait pas la nomination du roi, qui tout au plus souffrirait qu'elle fût alternativement élective et collative avec les

Digitized by Google

religieux, et que pour cette fois le *decorum* commandait que Sa Majesté eût le pas sur les moines qui auraient la nomination qui surviendrait plus tard.

Le pape Benoît XIV crut devoir par politique adopter ces raisons, et accorda le 18 Novembre 1749 la nomination au roi. Comme Sa Sainteté avait supprimé toutes les procédures, Stanislas, enchanté de l'issue de l'affaire, donna une nouvelle nomination royale à l'abbé Alliot, qui fut reçu sans difficulté, l'abbé général de Citeaux ayant fait dire aux moines de Haute-Seille qu'il voulait qu'ils restassent tranquilles (1).

Mais dans tout ceci on ne voit plus figurer le prince de Salm-Salm. Que faisait-il donc pour maintenir ses droits? Hélas ! Son Altesse avait changé du tout au tout, il approuvait tout ! Les négociations pour le partage du comté de Salm entre lui et le roi de Pologne étaient déjà commencées, et elles finirent par le Traité du 21 Décembre 1751, qui comprit dans le lot royal l'abbaye de Haute-Seille, qui se trouva alors complètement dans le duché de Lorraine, et Stanislas put y faire ce qu'il voulait. C'est ce que savait le prince et l'empêcha d'élever la voix. Quant aux droits des religieux, ils ne comptèrent plus; un prieur claustral administra le monastère.

VII

Voici trois lettres relatives aux discussions des moines avec le curé de Gélacourt, sur la paroisse de laquelle était située la ferme franche d'Ormange appartenant à l'abbaye,

(1) L'abbé de Morimond, Dom Nicolas Philbert de Dijon, eut cependant le courage d'approuver la nomination de Dom d'Estrepy. Mais il dut changer d'attitude devant la conduite de son chef suprême, l'abbé général de Citeaux.

Digitized by Google

à propos des dîmes à percevoir sur le domaine au profit de la fabrique de la paroisse. Déjà, d'après M. Ch. Guyot, qui a longuement parlé du bien rural d'Ormange dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1887* (1), les parties s'étaient arrangées comme elles s'arrangèrent encore cette fois, en donnant au XVIe siècle au curé par an six quartes de blé et d'avoine. L'alleu d'Ormange était venu au monastère par suite de donations et d'acquisitions partielles sur Berode Haraucourt, sa femme et ses enfants. Les moines y avaient une ferme considérable, des bois et des étangs, des Moines (105 jours), d'Ormange (34) et des Châtelains (30). Le domaine fut acquis le 4 Mai 1793 par David Braun, de Fénétrange, pour 85.100 livres. Braun ou plutôt ses créanciers le revendirent à Lucie Falconet, belle-fille du célèbre sculpteur, épouse du baron de Jankowitz de Marimont. Un souvenir de Notre-Dame de Haute-Seille était la Fontaine-Sainte-Marie que l'on voyait à mi-côte sur le chemin de Dieuze à Marimont. Elle a disparu par suite de la conduite de la source à la ferme. Quelques arbres isolés la signalent encore de loin.

Les lettres font le plus grand éloge de l'esprit pacifique des religieux :

Monsieur, je suis chargé de la part de M. l'abbé de Haute-Seille de vous écrire pour vous demander votre dernière détermination au sujet des interprétations sur la dîme d'Ormange, si vous prétendez être en droit de tirer la dîme et que vous persistiez à vouloir la tirer, il est déterminé à soutenir ainsi que nous, le procès que vous lui intenterez pour cela. Si au contraire vous vous bornez à une simple rétribution pour la desserte de cette ferme, il voudrait savoir ce que vous prétenderiez la porter, afin de pouvoir convenir ensemble, s'il y a lieu. Faites-moi prompte réponse, afin que je puisse la lui faire passer, et pour qu'en conséquence il puisse se décider.

(1) Histoire d'un domaine rural en Lorraine, 1, 127.

Digitized by Google

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Fr. CORTADE,
Prieur de Haute-Seille.

Haute-Seille, ce 29 Janvier 1771.

(Cachet aux armes : cire rouge.)

Haute-Seille, 4 Octobre 1771.

Monsieur,

N'aiés aucune inquiétude sur la convention que vous avez fait avec Dom Cortade, mon prédécesseur, j'en suis instruit par le double que j'en ai à la maison; je l'accepte et la tiendrai avec plaisir pour le tems qu'elle est faitte.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre, etc.

F. CLAUDE,
Prieur de Haute-Seille.

(Sceau de l'abbaye pour cachet : cire rouge.)

J'ai reçu votre lettre, Monsieur, et je l'envoie à Mrs les religieux d'Haute-Seille pour qu'ils me fassent part du traité passé entre vous et Dom Cortade; comme il y a long-temps que je ne me suis occupé des affaires de l'abbaye d'Haute-Seille (1), je n'ai pas ce traité présent non plus que vos droits, et j'attendrai pour vous répondre plus positivement, Monsieur, qu'ils m'en ayent rendu compte.

Recevez, Monsieur, l'assurance des sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

† L.-AP., *Évêq. de Nancy* (2).

(1) L'hôtel abbatial avait été reconstruit d'un fort beau style, sous le roi Stanislas, dit Durival.

(2) M. de La Tour-du-Pin-Montauban, abbé commendataire, évêque de Nancy.

Digitized by Google

VIII

A Blâmont, d'après le P. Benoit Picart, l'abbaye avait toutes les grosses dîmes, à charge de donner au Chapitre de la ville fondé en 1382, neuf paires de réseaux, et elle recevait du Chapitre cinq gros par an pour la reconnaissance du droit de patronage.

L'abbaye possédait beaucoup de biens en Alsace, qui pourraient bien être des donations de la comtesse Agnès, qui les aurait eues de ses grands parents, les comtes d'Alsace. Le 29 Novembre 1318, le monastère vendit à l'évêque de Strasbourg pour l'hôpital de Molsheim, que le prélat établissait, tout ce qu'elle possédait à Altdorf. En 1576, autre vente à la ville de Strasbourg du droit de collation à la cure et des dîmes de Dorlisheim. Déjà en 1554, Antoine de Salm, qui se qualifiait de coadjuteur de l'abbaye, avait loué de sa propre autorité tout ce que l'abbaye possédait en ce village (1).

Le blason de l'abbaye ci-joint est copié sur un cachet du prieur Dom Claude, qui se trouve sur l'enveloppe d'une lettre du 4 Octobre 1771 à M. de Nicéville, curé de Gélucourt.

« Cire rouge, ovale (23×19), d'or à un pont d'argent en « pointe, accosté à une tourelle de même, soutenu d'une « rivière d'azur, à l'étoile d'argent entre deux fasces de « gueules. »

Le blason est surmonté d'une tête d'ange, entre la mitre et la crosse.

Nous ne donnons ce blason que sous les plus grandes

(1) Schœpflin-Ravenez, IV, 592; V, 275.

Digitized by Google

réserves. Les armoiries de 1696 pour lesquelles l'abbaye avait dû payer la somme exigée, n'ayant plus aucune valeur dès la rentrée du duc Léopold dans son duché de Lorraine, dont Haute-Seille dépendait par indivis avec le comté de Salm. Ces armoiries étaient, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Metz : « de gueules à un croissant d'argent, surmonté d'une croix fiché d'or. »

M. de Martimprey donne un sceau de l'abbaye. Il est rond d'un diamètre de 0,42 centimètres; la Sainte Vierge, assise et couronnée, tient l'Enfant-Jésus (1). La légende porte : † *Sigillum Conventus Monasterii Alte Silve.* Le groupe offre une grande analogie avec la sculpture de l'église (Pl. II, 1.) Le prieur et l'abbé avaient leurs sceaux particuliers.

M. Louis Benoit, ancien bibliothécaire de la ville de Nancy, a décrit très sommairement les ruines de l'abbaye dans le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg,* Nancy, 1862, in-8° (CIREY.)

Dans les abbayes en commende, l'autorité dans le monastère appartenait au prieur *claustral.* Voici le nom de quelques-uns de ces supérieurs :

1754. Dom de Marien.

1770. Dom Cortade.

1771. Dom Claude.

1780. Dom. J.-B. Mouzé, puis prieur-curé de Hesse.

1787. Dom Claude-Antoine Combette, né à Ornans le 2 Février 1747, d'une famille patricienne de la ville, bachelier de Sorbonne, secrétaire de l'abbé de Morimond, neveu de Dom François-Antoine Leclerc (2), prieur-curé

(1) Ce sceau paraît remonter au XIVe siècle.

(2) Son portrait à l'huile se trouve chez M. l'abbé Berga à Paris. Dom Leclerc était procureur du Chapitre rural de Sarrebourg. L'évêque de Metz le chargeait toujours d'instruire toutes les affaires délicates de l'archiprêtré. Dom Leclerc avait eu quelque temps pour vicaire son neveu Dom Combette. Dom Mouzé le remplaça à Hesse à sa mort. Il adopta les nouvelles idées et eut une assez triste fin.

Digitized by Google

de Hesse, décédé le 7 Mai 1787. Il assista à Lunéville aux élections préparatoires de 1789, fut nommé député suppléant (?). Chassé de son monastère, il se retira chez sa sœur Madame Thérèse Combette, veuve de l'avocat au parlement de Metz, Jean-Jacques Klein, amodiateur de la commanderie de Saint-Jean-de-Bassel, premier conseiller général pour le canton de Fénétrange, mort en 1791, peu après la session. La conduite du prieur Combette et de ses religieux fut conforme à la règle du grand saint Bernard; ils déclarèrent tous vouloir continuer la vie commune d'après les vœux qu'ils avaient prononcés. Le dernier prieur était un grand bel homme, très instruit et d'une conversation enjouée. Il mourut à Fénétrange le 13 Octobre 1830, jouissant de sa petite retraite de prieur. On lit cette inscription sur sa tombe que signalent les insignes sacerdotaux :

HIC JACET
ANTONIUS COMBETTE (1),
SACERDOS, OLIM
PRIOR CISTERCIENSIS
OBIIT DIE 13 OCTOBRIS
1830.
REQUIESCAT IN PACE.

D'après M. Jules Gauthier, archiviste du département du Doubs, les armoiries de la famille Combette d'Ornans étaient « d'azur à l'aigle d'or, fixant un soleil de même. »

Le prieur Combette (2) avait de l'abbaye trois portraits d'une certaine valeur, représentant, croyons-nous, les trois abbés commendataires du monastère : MM. Alliot, de La

(1) M. l'abbé Berga possède aussi une miniature du prieur Combette, son grand-oncle; il porte perruque !

(2) Ce fut sa sœur, Madame veuve Klein, qui livra au département les archives de l'Ordre de Malte à Saint-Jean-de-Bassel.

Digitized by Google

Tour-du-Pin-Montauban (1), évêque de Nancy, et de Cambis. Ces portraits se trouvent actuellement dans le salon du supérieur des Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel, auxquelles le prieur les a donnés avant de mourir.

Dom Combette ne perdit pas son sang-froid lorsque les villages plus ou moins voisins, excités par le plus éloigné, le village français de Hesse, vinrent inopinément devant l'abbaye pour en enlever les titres le 1er Août 1789. La spoliation des titres dut être minime, car il y a encore aux archives de Meurthe-et-Moselle 120 liasses sur l'abbaye. Les villages qui suivirent les Hessois furent les villages allemands de Trois-Fontaines, Bieberkirch et Hartzwiller, les plus éloignés, puis les villages romans de Hermelange, Cirey, Nieder-Hoff, Tanconville, La Frimbolle et Bertrambois. M. de Martimprey a raconté le sac de l'abbaye d'après les archives départementales (H. 513). M. J. Favier l'a aussi raconté dans le *Journal de la Société d'Archéologie* (1894, 172), d'après le rapport de Dom Claudin. Dès 1868, j'avais inséré dans le même journal ce que m'avait raconté un vieillard de Tanconville, village composé presque entièrement de potiers; il y en avait en 1789 plus de onze dans la localité (2). On nomme plaisamment les habitants « les enfants de Haute-Seille. » Quoi qu'il en soit, après la journée du 1er Août 1789, des carabiniers de Lunéville occupèrent le village et tous les hommes se tinrent cachés dans les bois pendant plus de dix jours. Leurs femmes leur portaient à manger (3).

(1) Le cadre carré de M. de Cambis est de toute beauté. Celui de M. de Montauban est ovale.

(2) Ils prenaient la terre dans l'étang du village et ils payaient pour ce droit annuellement huit sols de Lorraine, le roi prenait le tiers de cette somme et la commune le reste.

(3) On trouve dans le *Journal* : A. Benoit, La tombe du prieur Combette, 1868, l'église de Hesse sous les derniers abbés de Haute-Seille, 1866.

Anonyme. Tombeaux et monnaies trouvés à Haute-Seille, 1860, 1877.

Chapellier. Le cri de la fête à Haute-Seille, 1875.

Dans les *Mémoires* de 1886, il y a *Le Château de Turquestein*, par H. Lepage, on y trouve 9 chartes sur Haute-Seille.

Digitized by Google

IX

Il y avait à l'abbaye le 4 Janvier 1791 neuf religieux, qui déclarèrent aux commissaires du district de Blâmont vouloir continuer à mener la vie commune :

1. Dom Claude-Antoine Combette, prieur, 44 ans, profession le 1er Janvier 1766.
2. Dom Jacques-François Allard, 66 ans, 15 Juin 1744.
3. Dom François Claudin, 59 ans, 29 Juill. 1757.
4. Dom Louis-François d'Hennezel, 57 ans, 5 Avril 1752.
5. Dom Louis Blondlot, 45 ans, 4 Juin 1766.
6. Dom Otto Xavier Stuppel, 32 ans, 2 Avril 1780.
7. Dom Pierre-Antoine Cottel, 35 ans, 1er Nov. 1779.
8. Dom Louis Mangin, 41 ans, 17 Avril 1772.
9. Dom Irénée Plagnot, 32 ans, 17 Févr. 1782.

Les religieux firent observer aux commissaires que leur maison en y joignant le quartier abbatial, pouvait loger plus de vingt religieux et plusieurs domestiques. Ils observèrent encore que les jardins sont séparés par un très grand mur du surplus des terres, que le bâtiment s'élève au pied des montagnes et est agréable par sa position; il pouvait être conservé pour servir à des religieux rentés qui y viendraient vivre en commun dans le district de Blâmont (1).

Les religieux avaient droit de chasse et de pêche sur le ban du couvent.

L'abbaye subit le sort de tous les monastères de cette époque. On en vendit le mobilier et « le catalogue des li« vres des abbayes de Haute-Seille, de Deneuvre et des

(1) Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

« couvents de Blâmont, » se trouvait dans les temps à la bibliothèque de l'école centrale de Nancy (1).

Le 29 Octobre 1791, lors de la vente du mobilier de l'abbaye, les habitants de Tanconville demandèrent, vu la pauvreté de leur église, qu'on voulût bien leur accorder quelques « bibelots » (2) pieux, entre autres le grand tableau à cadre doré représentant la Sainte Vierge qui se trouvait derrière le maître-autel de l'église abbatiale, comme patronne du couvent, et d'autres objets servant au culte. Tanconville eut toutes les reliques, celles de saint Bernard, de saint Roch, etc. L'abbé Louis, curé de Cirey, prit vers 1825 les reliques du Bienheureux abbé de Clairvaux, et dès le 20 Août de cette année, il y eut un grand rapport à Cirey (3), où elles sont vénérées. Celles de saint Roch sont toujours l'objet d'un grand pèlerinage à Tanconville.

Cette commune demanda aussi une petite cloche du monastère, dont le le timbre allait parfaitement avec celui de leur unique cloche. La fabrique d'Ibigny eut aussi une cloche de Haute-Seille.

Avant de parler de la vente de l'abbaye, que l'on me permette une réflexion. N'aurait-on pas pu l'utiliser pour un service public, pour un hôpital militaire, pour une maison de convalescence pour la troupe? Cette réflexion me vient en lisant un arrêté du Comité du Salut public et de la Convention nationale du 5 Brumaire an III (26 Octobre 1794), ainsi conçu :

« Les militaires qui seront dans le cas d'une longue con-
« valescence auxquels la permission de changer d'air sera

(1) Le 2 Avril 1791, on vendit à Blâmont deux prés appartenant à l'abbaye et, le 16 Mai suivant, la maison où avait résidé l'abbé de Mautour. Une vente de terres eut lieu aussi à Saint-Médard, etc., etc.

(2) Expression fin de siècle en faveur chez quelques archéologues !

(3) Michel dit que les deux rapports en l'honneur de saint Bernard à Haute-Seille attiraient de 3 à 4.000 personnes. On y vendait principalement de la mercerie et de l'épicerie le dimanche après le 20 Août et le 8 Septembre.

Digitized by Google

« jugée absolument nécessaire, seront envoyés dans ces « dépôts ou maisons de convalescence, établis à portée « de chaque armée, conformément au règlement établi « par la loi du 3 Ventôse et l'arrêté du Comité du Salut « public du 23 Messidor dernier. »

On fut bien aise pendant les guerres sur le Rhin d'avoir conservé quelques maisons religieuses que l'on utilisa comme hôpitaux, ainsi l'abbaye de Senones qui reçut les blessés de l'armée du Rhin. L'abbaye de Haute-Seille était dans une situation tout aussi favorable et à la même distance du grand fleuve. Quels services l'ancienne maison des Bernardins aurait pu rendre alors au lieu de disparaître après avoir été vendue à bas prix !

L'abbaye abandonnée par ses religieux fut d'abord achetée par M. de Klopstein, qui venait de s'établir dans le pays. Puis, se ravisant sur son marché, il n'en voulut plus et le céda à son jardinier-concierge avec les plus grandes facilités de payement. Ce dernier accepta l'acquisition bien à contre-cœur; il craignait de voir revenir les anciens possesseurs, mais ses scrupules prirent fin; il s'enhardit, et la démolition des bâtiments commença, l'hôtel abbatial, le monastère et l'église (1), tout fut nivelé et mis dans l'état où il se trouve aujourd'hui. Les bâtiments des fermiers furent seuls épargnés. Le nouveau propriétaire logea dans le pavillon du jardinier. C'est chez lui que mourut le vieux chasseur des moines, un Allemand que rien ne put détacher de l'abbaye, dans laquelle son existence s'était écoulée calme et insouciante.

Le jardin clos de murs qui remplaçait l'ancienne église conventuelle démolie, a été vendu dernièrement pour la somme de quatre cents francs, avec le beau portail roman que tous les touristes visitaient. *Finis Altæ silvæ.*

(1) Elle eut lieu sans accident. Au mois d'Août 1805, un maçon natif d'Harboué fut tué lors de la démolition de l'abbaye voisine de Domèvre par l'effondrement d'une voûte.

Digitized by Google

Le moulin et la tuilerie des moines sont encore debout ainsi que leur cense de la Vigne.

Les pierres de taille que l'on voit encore au portail et au mur d'enceinte de l'église, paraissent sortir de la carrière, tant elles sont fraîches de couleur.

Partout on a trouvé, en défonçant le sol, des tombeaux en pierre, en bois, etc. Les tombeaux en pierre dont un est au Musée lorrain, sont souvent en grès vosgien rouge; ils étaient creusés en forme de corps humain, la place pour la tête et le reste allant en s'amoindrissant jusqu'aux pieds. On n'a rien trouvé de rare : quelques monnaies lorraines en argent et en cuivre, etc. (1).

Ce qu'on a trouvé de briques de toutes grosseurs et de toutes formes en démolissant les bâtiments est incroyable. Elles formaient surtout les cintres de l'église abbatiale, etc.

Malgré l'air de tristesse qui règne dans les ruines de l'église et des bâtiments réguliers, l'excursion de Haute-Seille par ses grands souvenirs littéraires et religieux n'en est pas moins, comme le dit l'abbé Grosse, une des excursions les plus agréables des bords de la Vesouze, et nous ne pouvons qu'engager tous les érudits et tous les archéologues à visiter cette partie de la chaîne des Vosges.

A. BENOIT.

(1) D'après H. Lepage, en 1843, on voyait encore quelques débris des cloîtres et des cellules et une chétive portion de voûte. Tout cela a disparu.

La cense de la Vigne sur la hauteur dépend du ban de Haute-Seille. On y jouit d'une belle vue sur les Vosges.

Digitized by Google

LISTE DES ABBÉS

1. Gérard, 1152-1154.
2. Imbrand, 1154.
3. Fulcon Ier, 1162.
4. Anselme, 1179.
5. Renauld, 1185.
6. Fulcon II, 1187.
7. Henri Ier, 1196-1225.
8. Jean Ier, 1127-1275 (?), échange avec l'évêque de Strasbourg le 4 Juin 1249 une cense au Kochersberg contre la cour et la cure d'Achenheim.
9. Henri II, 1282.
10. Conrard, 1283.
11. Henri III, 1285-1315.
12. Baudouin, 1322.
13. Geoffroy, 1324.
14. Grosmars (Conrard) (?), 1338.
15. Pierre, 1345. Il vend Achenheim au Chapitre de Saint-Thomas, à Strasbourg, par permission de l'abbé de Theuley, visiteur de l'abbaye, alors à Haute-Seille. (Le monastère comptait Jean, prieur; Nicolas, cellerier; Albert, économe; Nicolas, sous-prieur, et Jean de Sarrebourg.) (Ch. SCHMIDT.)
16. Albert, 1365 (1).
17. Jacob de Sarrebourg, 1390-1415.
18. Gérard, 1420.
19. Thiriat de Vitrimont, 1433.
20. Jean Milsus, 1436, déposé par ses supérieurs, rétabli par le Concile de Constance.
21. Aubert de Blâmont, 1447.
22. N. Nittin, 1463.

(1) *Abbés dont l'époque est inconnue :* Étienne, mort le 2 Mai, et Raimbaud, mort le 16 Mai.

Digitized by Google

23. Christophe, 1483-1485.
24. Henri IV de Sarrebourg, élu en 1498-1500.
25. Dom Henri V le Moleur, 1504.
26. Adam Husson d'Herbéviller, 1527-1529.
27. Dom Rambaud Gabellot de Merviller, 1533-1555.
28. Dom Jean de Xanrey, élu en 1556; Antoine de Salm, coadjuteur en 1554, abbé intrus en 1557.
29. Dom Jean de Gerbéviller, 1559.
30. Dom Jean Périn de Vaxainville, élu en 1560, mort en 1581.
31. Dom Nicolas Périn, son frère, prieur de Hesse, coadjuteur en 1579, mort le 26 Août 1596.
32. Dom Pierre Guérard, élu en 1596, assiste en costumes pontificaux à l'enterrement à Nancy du duc Charles III, prieur de Hesse, meurt en 1608.
33. Dom Jean Canery, mort en 1627.
34. Dom Nicolas Bernard, coadjuteur en 1617, mort en 1635
35. Dom Louis de Feriet, prieur de Hesse en 1658.
36. Dom Claude de Bretagne de Dijon, fils du président du parlement de Metz, et de Marguerite des Barres, nommé par le roi, coadjuteur en 1651, abbé en 1661, donne sa démission en 1691; Dom Étienne Thiriet, prieur-curé de Hesse en 1672, et Dom Micolas Doublet en 1690-1705.
37. Dom Jacques Moreau de Mautour, élu en 1692, sujet français, se fit naturaliser lorrain, mort en 1729; Dom François Richard, prieur-curé de Hesse.
38. Dom Henri Lecler, coadjuteur en 1727, dernier abbé régulier, mort en 1747; Dom Oury, prieur-curé de Hesse en 1724, et Dom Jean Drouet en 1733.

ABBÉS COMMENDATAIRES

1. Joseph Alliot, fils de l'intendant de Stanislas, et de Rose-Marie Mathieu, dont Voltaire eut à souffrir les grossièretés. Né à Lunéville (1) en 1754; 1769; Dom de Marien, prieur de Hesse en 1754; Dom Leclerc, sous-prieur en 1769.

(1) Les enfants de ce serviteur du roi de Pologne tinrent une conduite des plus scandaleuses, et les filles et les garçons : l'abbé des Prémontrés de Jendeure,

Digitized by Google

2. Louis-Apollinaire de la Tour-du-Pin-Montauban, né à Paris le 13 Janvier 1744, vicaire général d'Autun, évêque de Nancy en 1775, archevêque d'Auch en 1783, se démit de l'abbaye cette année; évêque de Troyes en 1802, mourut dans cette ville le 28 Novembre 1807.
3. De Cambis, du Comtat-Venaissin, abbé le 19 Octobre 1783, aumônier de la reine Marie-Antoinette, émigra comme le précédent et mourut à Rome en 1793.

APPENDICE

I. — TANCONVILLE

En 1710, était qualifié de village ruiné, ban de Haute-Seille. Ce petit village avait une église, consacrée le 25 Février 1749 par Me Lacour, curé de Blâmont, promoteur du doyenné de cette ville, en l'honneur de la Vierge en sa Nativité, patronne du monastère. Le curé de la Basse-Cour et de la localité était alors Dom Michel Pierreney,

1768-1790; l'abbé commendataire des Cisterciens de Saint-Benoit-en-Voivre; le chanoine de la cathédrale de Nancy, Nicolas-François Alliot; l'un d'eux, presque en enfance, rendit à Lunéville ses lettres de prêtrise pendant la Terreur.

La grande affaire de ces abbés de cour était de toucher les revenus de l'abbaye. Ils ne montaient pour l'abbé, d'après l'*Almanach royal*, qu'à 2.000 livres ! La cour de Rome touchait 70 florins à chaque mutation d'abbé. Benoit-Picart dit qu'en 1711, les revenus pour l'abbé et les religieux se montaient à 3.500 livres. Thibault les met en 1763 à 15.000 livres, il dit que l'abbaye de l'Ordre de Citeaux non réformé était exempte de l'ordinaire (l'évêque de Toul), et que le pape était collateur. A la Révolution, les revenus se montaient à 40.000 livres. Ce n'était pas un bien pour le monastère, car l'Ordre de Citeaux devenu trop riche, avait malheureusement bien changé. On a lu ce que dit l'abbé Grosse à propos de la ruine du monastère de Haute-Seille.

En 1768, le revenu était déjà estimé 34.000 livres, dont 12.000 pour l'abbé et le reste pour les moines ! Et officiellement on ne marquait que 2.000 livres !

Digitized by Google

profès de Haute-Seille. La tour carrée (1) fut bâtie seulement sous la Restauration. On lit près de la porte :

Grâce au zèle des autorités locales et aux soins du pasteur, cette tour commencée la première année de l'épiscopat de Mgr de Forbin-Janson, a été bénite par M. Charles Louis, curé de Cirey et de Tanconville, le jour de la Saint-Roch, 16 Août 1825.

Pendant la Terreur, on saisit dans l'église un calice en argent soufflé, doré en dedans, un ciboire et un ostensoir de même métal avec sa petite étoile, ainsi que la patène couverte d'une feuille d'or, le tout pesant trois livres avec les boîtes d'onction.

On s'empara aussi de trois grandes lampes en cuivre, pesant vingt et une livres, venant sans doute de Haute-Seille, et de six grands chandeliers de même métal, pesant trente et une livres, de même provenance, plus deux Christ en plomb, pesant quatre livres, et deux petits en cuivre, pesant deux livres, enfin deux burettes et deux cloches.

D'après la déclaration de 1790, l'abbé de Haute-Seille percevait annuellement dix paires de réseaux, mesure de Nancy, et deux gros par fauchée. Un étang de vingt-cinq jours et un autre de neuf, mis tous les deux en prairies, lui appartenaient. Sur le ban, il y a les censes de la Grenouillère, du faubourg de Belle-Fontaine et du Moulin. On voit les cantons du Cloître, de la Fontaine, des Potiers, etc.

Bien des habitants avaient des noms allemands : Stein, Walser, etc.

La cure fut établie en 1747 et la maison curiale bâtie en 1767. M. F. Savoy était curé en 1789.

Les registres de l'état civil remontent à l'an 1700, ils sont très intéressants ; les registres de la fabrique vont de cette année à l'an 1721.

Les extraits des archives départementales montrent le désarroi qui régnait au commencement de la Révolution. En l'an III, les corvées pour la République ne sont faites qu'après les dernières menaces. Les gens de Tanconville et d'Ibigny devaient conduire

(1) Sous la tour est la tombe du curé Helfin qui est invoqué contre la grêle. Dès que l'orage menace, on fait dire des messes en son honneur. C'est une coutume toujours suivie.

Digitized by Google

du blé à Strasbourg. Un propriétaire ne veut confier son cheval qu'à lui-même. Le rassemblement était à Blâmont, etc.

Dans ces derniers temps, M. Ganier, juge au tribunal de Nancy, l'habile dessinateur, fut maire de la commune de Tanconville.

II. — HESSE

L'an 1787, le 7 Mai, à onze heures du soir, est décédé, âgé de soixante-neuf ans, muni des sacrements de pénitence et d'extrême-onction, Dom François Leclerc, religieux de l'Ordre de Citeaux, prieur-curé de cette paroisse et procureur du Chapitre rural de Sarrebourg. Son corps a été inhumé le surlendemain dans le cimetière de cette paroise par nous, doyen curé et archiprêtre de Sarrebourg (1), en présence de MM. Jean Colson (2), curé de Nitting; Jean-Albert, curé de Walscheid; Charles Matton, curé de Guntzwiller; Nicolas Corringer, curé de Biberkirch; Louis Lhuguenot, curé de Hattigny; Mathieu-Félix Bené (3), curé de Xouassange; Jacques Martin, curé d'Abreschwiller; François-Jacques-Victoire de Maillier, curé de Landange; Jean Delorme, curé de Gondrexange; Dom Jean-Baptiste Mouzé, prieur de l'abbaye de Haute-Seille; Dom Laurent Blondot, procureur de la même abbaye; Dom George Le Moine, religieux de la même abbaye; haut et puissant seigneur Messire de Saintignon de Nitting; Me Jacques Klein, avocat au parlement, et M. Michel Berga (4), négociant à Sarrebourg, ses neveux par alliance, qui ont signé avec nous.

(1) Philippe-Michel Georgel avait été supérieur du collège Saint-Claude à Toul, il y prononça l'éloge de l'évêque Drouas; au Concordat revint dans sa paroisse et y mourut.

(2) Député du clergé en 1789. On a son portrait gravé.

(3) Porté pour évêque constitutionnel, mort curé de Fénétrange, le prêtre qui prononça son oraison funèbre, eut la malice de prendre pour texte : *Bene omnia fecit*, et c'était vrai.....

(4) Michel Berga fut le premier maire de Sarrebourg. C'était mon grand-oncle et l'avocat Klein mon bisaïeul. Je possède le verre à boire avec inscription de Dom Leclerc,

Digitized by Google

SAALES

(ESSAI GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE)

I

Saales est ma ville natale, ne vous attendez donc pas à ce que j'en dise du mal, la chose serait d'ailleurs impossible à quiconque, à moins d'avoir contre cette localité un fort blâmable parti pris. Comment médire, en effet, d'une région dont l'esprit hospitalier, l'air vif, l'horizon splendide, en font une station des plus pittoresques et certainement des plus hygiéniques? Que de fois, m'éloignant des fatigues de la vie scolaire, y suis-je venu me retremper, me mettre au vert, corps et âme?

Situé au milieu de la chaîne des Vosges, Saales offre un décor naturel des plus remarquables; à 546 mètres au-dessus du niveau de la mer, au centre d'un plateau de deux kilomètres de largeur, couvert de vastes prairies verdoyantes, il est entouré de belles montagnes couvertes de sapins. Au levant, le Climont (974), en forme de tombeau; au midi, le cône de Voyemont (804); à l'ouest, le Haran (816), se profilant en un arc par une suite de montagnes : la Vigne-Fière, le Sapinsus, Lune, Hurin, Solamont (853), au nord.

La ceinture de montagnes qui entoure le plateau n'est pas continue. Elle est brisée au N.-N.-E. par une vaste

Digitized by Google

échancrure qui permet aux eaux de descendre dans la Bruche vers Schirmeck. Au S.-S.-O. une ouverture béante fait découvrir le Val de Saint-Dié, dans lequel se déversent les eaux d'une partie du plateau. Ces deux ouvertures forment ce qu'on appelle la trouée de Saales. C'est par là que devait passer le chemin de fer de Paris à Strasbourg, traversant sans tunnel de Saint-Dié à Schirmeck le massif du plateau de Saales. Mais l'influence des députés de Saverne et de Strasbourg fit dévier la ligne en la dirigeant de Lunéville à Saverne au moyen de trois tunnels, à travers une contrée privée d'industrie.

Le panorama de la chaîne des Vosges s'étale depuis la pointe du Donon (1.010), le vaste dôme du Champ-du-Feu (1.086), le Climont, la crête des Vosges dont les contreforts viennent expirer dans l'ancien lac de Saint-Dié, s'étendant des hauteurs de Lubine et de Sainte-Marie vers le Schluct, le ballon de Guebwiller (1.450), le massif de Gérardmer jusqu'à la montagne d'Avisons qui domine Bruyères à l'ouest. Là, l'horizon se trouve borné par Spitzemberg et la montagne d'Ormont (880). C'est un des spectacles les plus grandioses que puisse embrasser l'œil au milieu de la chaîne des Vosges.

II

Un mot sur la constitution du sol.

Le Harau est de formation granitique. A sa gauche descend une coulée de trapp rivalisant avec celui de Raon-l'Étape et exploité pour l'empierrement des chaussées. A sa droite le dôme de la Vigne-Fière, la montagne de Lune de même formation granitique. Plus à droite, sans solution de continuité, Hurin, Solamont sont des massifs de grès vosgien.

Remarquons en passant que les soulèvements graniti-

Digitized by Google

ques forment des massifs arrondis. Les soulèvements de grès, de calcaires n'affectent point cette forme, témoins le tombeau du Climont et le cône de Voyemont. Ces roches stratifiées, en général, formées au sein des eaux par dépôt, par couches successives, au milieu desquelles on découvre souvent des débris de végétaux, des cailloux roulés, ont été soulevées par la masse pâteuse des roches granitiques. Tantôt elles leur restent superposées, tantôt elles se sont brisées, disloquées et rejetées sur leur flanc; de là les formes qu'elles affectent et qui se modifient lentement avec le temps, par l'action des pluies et des gelées.

Les sommets du Climont, de Solamont sont couverts de roches de grès. La pointe du cône de Voyemont est formée d'une énorme roche de grès, la Roche-des-Fées, sur laquelle est gravée la ligne de démarcation entre la France et l'Alsace.

Cette ligne part du sommet de la côte de Senones. Là se trouve ce qu'on appelle les quatre bornes : une grande pierre au centre, les trois autres formant l'ouverture de trois angles, l'un embrasse l'Alsace qui touche la principauté de Salm. Une face de la borne porte les poissons des princes de Senones; sur l'autre face on distingue encore la trace des armoiries des évêques de Strasbourg. Le second angle embrasse la Lorraine, le troisième la principauté de Salm.

La ligne de partage des eaux qui sépare l'Alsace de la Lorraine part donc des quatre bornes, descend par le milieu du Harau, court à travers la plaine de Saales, rasant pour ainsi dire les dernières maisons, va rejoindre le bras de Voyemont, s'élève jusqu'au sommet, redescend par l'arête gauche, remonte au sommet de Labateux, fait le tour du Hang, arrive au pied du Climont dont elle longe la base, puis s'infléchit au sud vers les hauteurs de Lubine, de Sainte-Marie, etc.

Digitized by Google

N'oublions pas de rappeler que c'est des roches qui couronnent ces sommets que l'on a extrait les monolithes qui forment les superbes bassins géminés des seize fontaines de Saales et qui attirent l'attention des touristes.

Le Climont est formé d'un soulèvement de grès. D'une longueur de 800 mètres, il est pavé de roches. Sa masse n'étant point perméable, une légère dépression vers le centre recueille les eaux qui descendent en cascade vers le Hang; c'est la source de La Bruche qui tire son nom du village au pied duquel elle va bientôt passer.

Voyemont, beaucoup plus perméable, a aussi sa source, mais à sa base. Des feuilles de la roche s'échappe une eau limpide formant un ruisseau qui court au sud fertiliser un délicieux vallon vers Colroy-la-Grande.

L'abbé Paramel, lors de son passage dans nos contrées, incité par les habitants de Saales à aller couper cette source et la ramener de l'autre côté sur leur territoire, répondit sagement qu'il ne fallait point frustrer une localité d'un avantage dont elle jouissait de temps immémorial. L'opération d'ailleurs eût été impossible. L'abbé Paramel ne fit point merveille dans la découverte des sources dans nos contrées montagneuses. Il fut plus heureux dans les localités de plaines ondulées. Il échoua dans ce pays de hautes montagnes, les sources se montrant toujours aux pieds des montagnes escarpées.

Enfin, pour terminer la description de la configuration des lieux, il nous reste à mentionner le Sapinsus, sorte d'éperon rejeté par la Vigne-Fière vers l'est. Cette montagne, autrefois dénudée, est formée d'une roche friable de sable dont les pluies, les orages, la fonte des neiges ont accumulé une énorme quantité d'alluvions vers sa base. C'est à ses pieds que se trouve assis le joli bourg de Saales, aux maisons blanches, formant par leur juxtaposition de longues rues larges et surtout la grande place de la foire.

Digitized by Google

Les foires de Saales étaient naguère très florissantes. C'était le rendez-vous du bétail venant du Val de Saint-Dié et du canton de Senones, et dont les produits alimentaient l'Alsace. Hélas ! depuis l'annexion, une muraille de la Chine, les douanes ont sonné la mort de ces brillants marchés, réduits maintenant à la plus infime expression.

C'est en 1825, qu'un ancien soldat, S. Sem, eut l'idée de boiser un coin de la montagne. En 1832, un maire, J. Ferry-Talie, fit reboiser entièrement le Sapinsus. Plus tard, après la loi de 1854 sur le reboisement des terrains vagues des communes, il fit boiser la Vigne-Fière et la Grande-Montagne. Ces plantations devraient être exécutées partout pour empêcher la formation des torrents qui descendent des montagnes dénudées et portent la dévastation dans les contrées inférieures. Ici, ces plantations ont arrêté net la descente des terres qui exhaussaient insensiblement le niveau des rues de la cité.

C'est des flancs du Sapinsus ravinés par les orages que descendaient les sables dans lesquels on recueillait des pièces d'argent vers la chapelle Sainte-Barbe, au bas de la creuse appelée la Creuse-d'Argent. Voilà les témoins parlants qui attestent les malheurs dont fut frappé le petit village de Saales pendant les guerres des temps passés. A l'approche de l'ennemi, les habitants affolés se réfugiaient dans les montagnes, emmenant leur bétail et enfouissant en terre leurs petits trésors. En 1825 on découvrit dans un champ le couvercle d'un pot de camp tapissé de monnaies à l'effigie des évêques de Strasbourg. Une partie de ces médailles a été déposée au Musée d'Épinal.

Le terrain, en général, est composé des débris des montagnes au pied desquelles ils ont été entraînés par les eaux. Ainsi au pied du Haran, de la Vigne-Fière et de Lune, le sol est formé de débris granitiques; le reste est sablonneux, surtout la partie à la base du Sapinsus. Aujourd'hui

Digitized by Google

encore on recueille le sable dans les quelques ravins où le reboisement fait défaut et que les pluies d'orage accumulent en petit, comme cela se passait sur une plus grande échelle quand la montagne était dénudée.

Il n'existe pas de traces de terrain calcaire. Ce terrain superposé sur les roches de grès a presque disparu, emporté par les eaux au fond des vallées. On n'en trouve de vestiges qu'en deux points, l'un situé au sommet de Labateux, d'où l'on a extrait d'excellente pierre à chaux; l'autre apparaît sur une crête partant des dernières maisons à l'est et se prolongeant à droite de l'ancienne route de Bruche, mais renfermant beaucoup de sable, il n'a pas été possible de l'exploiter utilement.

Enfin on rencontre une carrière de terre glaise, d'argile, vers le bas du versant ouest du Saverny qui est formé de sable, excepté vers l'extrémité sud. Cette argile provient des moraines, des débris descendus du Harau formés de la décomposition du granit et du trapp de la montagne.

On peut se faire une idée de la formation des terrains de la contrée par les considérations suivantes : les géologues estiment à 200 millions d'années le temps qui s'est écoulé depuis la dernière révolution qui a donné à la terre la forme actuelle. Les révolutions précédentes avaient amené à la surface les soulèvements que nous avons constatés, ainsi que les couches de grès et de calcaires qui s'étaient formés au sein des eaux par la décomposition des roches primitives.

Le Val de Saint-Dié était un vaste lac fermé vers Étival, à Saint-Blaise, par la chaîne des montagnes qui se présentent de chaque côté de la Meurthe. Ce lac trop plein s'est pratiqué une issue vers ce point. Il a rongé cette brèche insensiblement jusqu'à ce que le lac se fût complètement écoulé, alors les plaines de la vallée ont été entièrement découvertes.

Digitized by Google

Rappelons aussi que les Vosges étaient couvertes de glaciers, dont on trouve les preuves en différents endroits. Un changement de température ayant fondu ces glaciers, ils ont entraîné dans le fond du lac les débris des montagnes sur lesquelles ils étaient situés. De là les différents terrains que l'on constate dans les vallées.

Nous pouvons de même, avec les géologues, établir ici que ce qui est arrivé pour le lac de Saint-Dié a eu lieu pour la plaine d'Alsace. Le soulèvement des Vosges et de la Forêt-Noire ne formait qu'un massif continu. Un affaissement s'est produit qui a donné naissance à un vide immense de la forme d'un V, sur les parois duquel on remarque la brisure des roches qui formaient le corps de ce soulèvement. Une preuve que les Vosges se confondaient avec les montagnes opposées du duché de Bade, c'est que le point le plus élevé, le ballon de Guebwiller, correspond en face au Knibis, le point le plus élevé de l'autre côté du Rhin. L'Alsace était fermée par l'extrémité de la chaîne des Vosges vers Bingen, près de Mayence, et ne formait qu'un lac d'une immense étendue. Le fond du V s'est rempli insensiblement par le dépôt des terrains amenés par les eaux des montagnes de la Suisse ainsi que par les débris des montagnes des Vosges. Le fond du V s'est rempli peu à peu, le lac s'est vidé et la belle plaine d'Alsace est arrivée au jour. L'ingénieur Daubrée, qui dit que ce qui s'est passé dans ces temps lointains se passe encore aujourd'hui, a découvert dans les alluvions des bords du Rhin des paillettes d'or venant des montagnes des Alpes, mais dont les frais d'extraction surpassent la valeur du métal recueilli. Remarquons en terminant ces considérations que ce travail s'est accompli pendant des millions d'années, et que les mêmes phénomènes se continuent obéissant à la loi du temps.

Après cette digression revenons au plateau de Saales.

Digitized by Google

Le territoire de ce magnifique plateau, si fertile pour les travaux de la culture, est de nature sablonneuse et n'est propre qu'à la culture du seigle et des pommes de terre, dont la qualité supérieure est appréciée en Alsace; c'est un produit d'exportation. Le froment, qui demande une terre forte, ne se cultive que sur le versant sud du Haran.

Les eaux des hauteurs, captées avec soin, ont fait naître de grasses prairies où l'on ne rencontrait que des broussailles. Les prés tourbeux des vallées ont été assainis. Il y a moins d'un siècle, la belle prairie de La Clairie n'était qu'un fouilli de végétaux de toute espèce; ce n'était qu'une grande alluvion venant des terres du Sapinsus et de la Vigne-Fière. Aussi, lorsque dernièrement on creusa le sol pour établir les fondations de la gare du chemin de fer, fallut-il, au milieu des eaux que l'on rencontra, asseoir les fondations sur pilotis. Il en est de même des vallons du Beheu, du Chêne et de La Moussière.

Le rendement de la culture a singulièrement diminué. L'engrais ordinaire produit par le bétail est devenu rare depuis l'abandon de la culture des champs transformés en fourrières. Les engrais chimiques n'ont pas encore fait leur apparition dans la contrée. L'émigration des habitants vers les villes industrielles et la vie trompeuse des grandes villes est la cause désastreuse de cet abandon de la culture.

Une légende veut que la Vigne-Fière tire son nom des essais que Bacchus aurait tentés sur le flanc de la montagne exposé aux rayons du soleil. Mais ses disciples ne récoltant qu'un vin aigre et fier, ils renoncèrent à la culture de la vigne.

Une vigne existe encore au bas de La Bonne-Fontaine et donne quelquefois des produits supportables au palais.

Au XVIe siècle les moines de Saint-Dié cultivaient la vigne sur les coteaux des Sèches-Tournées de la com-

Digitized by Google

mune de Fraize. Mais, obligés d'ajouter des matières sucrées pour produire la fermentation du moût, ils renoncèrent à regret à cette culture. La vigne avait été introduite dans les Gaules par un empereur romain. Un de ses successeurs fit arracher les vignes, sous prétexte que les esprits récalcitrants ne se soumettraient point au régime de leur domination.

III

Signalons ici l'établissement de verreries au pied du Climont, dans l'enceinte du Hang. Ces verreries, comme autrefois les forges du Bourg, étaient alimentées par les nombreuses forêts du voisinage. Il y a un siècle, ces verreries furent supprimées et transportées à Baccarat qui ne fondit le cristal que vers la fin du premier quart de ce siècle. Toutes les fermes du Hang et de Lévreuil sont encore exclusivement habitées par des anabaptistes qui étaient venus travailler dans ces verreries. Cette population est restée sans mélange avec aucune fraction d'un autre culte. Sobre, robuste, elle se livre à l'élève du bétail et à la fabrication des fromages. La communauté a un chef du culte, un ancien, dans la maison duquel on se réunit le dimanche pour lire et commenter la Bible. Leur *évêque* actuel, M. Bœler, habite Salm. Leur cimetière est situé à Lévreuil, où les coreligionnaires des environs sont enterrés.

On voit encore au bas du Hang les restes d'un barrage pour accumuler les eaux dans un vaste étang. On ouvrait cet étang pour flotter les bois à bûches perdues, vers Schirmeck et Strasbourg; ce mode de transport a été abandonné.

Digitized by Google

IV

L'église de Saales mérite une mention spéciale. Sa décoration intérieure est remarquable. L'abbé Schickélé fut le premier curé du diocèse de Strasbourg qui prit possession du rectorat en 1875. Il fit des merveilles de souscriptions. Il décora d'abord les petits autels de personnages et peignit les plafonds de dessins qui ne sont point sans valeur. Mais c'est dans le chœur qu'il manifesta sa magnificence : deux grands tableaux se faisant face et la peinture du dôme en font un tout complet qui excite l'attention des connaisseurs. Il dota aussi l'église d'un jeu d'orgues. Son successeur, M. Pfund, qui est mort à Rome, et aujourd'hui M. Mathis, ont rivalisé de zèle pour provoquer les souscriptions qui ont fourni les vitraux et complété la décoration de la nef. C'est une église modèle dans son genre, il n'y manque qu'un calorifère; la fraîcheur de l'intérieur est frappante. Quelques curés du voisinage, au delà de la frontière, stimulés par cet exemple, sont parvenus, par ce moyen des souscriptions, à faire de leurs églises de superbes sanctuaires.

Saales possède depuis peu un hospice pour les vieillards pauvres de la contrée. Il est dû à la générosité de Mlle H. Barthélemy, qui a donné sa fortune pour fonder cet asile humanitaire.

De chef-lieu de canton, Saales n'a plus conservé que le nom. Depuis l'annexion il a perdu la moitié de son étendue. La population de Saales est descendue de 1.500 à 1.000 habitants à peine. Les délits correctionnels se jugent à Schirmeck; tous les mois le juge de paix se rend à Saales pour connaître des matières civiles.

Digitized by Google

V

Après avoir esquissé à grands traits la physionomie actuelle de Saales et de ses environs, il nous reste à parler de son origine, des évènements auxquels il a été mêlé, et des malheurs dont il a été frappé dans les temps passés.

Dans un âge où toute dénomination échappe, il n'y a pas encore d'Alsace ni d'Alsaciens. Les premiers habitants sont les Celtes, appelés Galli par les Romains. Ils s'étendaient des Vosges jusqu'au Rhin. Une tribu, les Rauraques, ayant pour capitale *Augusta Rauracorum* (Bâle), une autre tribu, les Médionatriques, s'échelonnaient le long des Vosges et du Jura.

Un siècle avant J.-C., ils furent refoulés par une tribu germanique, les Triboques. Ceux-ci devinrent les maîtres de la Basse-Alsace, et les Celtes se retirèrent dans les Vosges et au delà. Jules César arriva. Arioviste, à la tête des Marcomans, avait envahi le pays. Il fut culbuté et jeté dans le Rhin en l'an 58 avant J.-C. Ce fut une ère nouvelle qui s'ouvrit pour la contrée. Les Romains y établirent des colonies, des routes furent construites, les localités celtiques gagnèrent en importance, le pays fut fortifié et défendu contre les appétits germains. Grandidier place dans les voies romaines le chemin qui, menant par Scherwiller au Val de Villé et passant par Saales, conduisait à Raon-l'Étape et dans la Lorraine, et il se fonde sur ce que cette route est appelée la chaussée des Sarmates dans les diplômes des rois de la première race. Enfin l'idiome se latinisant, le latin donna naissance au roman, d'où est dérivé le patois de ce nom.

Les Romains s'amollissent, les Gallo-Romains s'endor-

Digitized by Google

ment. Les vigilants voisins d'outre-Rhin peuvent de nouveau suivre leurs goûts aventuriers. Les Alémans, après plusieurs tentatives de 282 à 403, et d'autres peuples, les Francs, les Alains, les Suèves, les Vandales, les Bourguignons, arrivent en masse et prennent possession de l'empire romain qui s'en allait expirant.

Les Alémans avaient repoussé vers les extrémités des vallées les restes des populations celtes et gallo-romaines. Aussi on trouve à côté des populations de langue allemande des populations qui ont gardé leur patois primitif. Une foule de mots celtiques ornent encore le patois du Bonhomme, de La Heingrée, de Charpe et de Steige. Chose remarquable, la ligne de démarcation des langues est bien tranchée d'une localité à la localité voisine. Meisengot parle l'allemand, sur la grande route, à un kilomètre, Steige parle le patois; de Villé à Fouchy, même différence de langage, de Kaysersberg à Hachimette, de Lutzelhouse à Wisches, même contraste.

Saales, situé au pied de hautes montagnes en même temps sur un des passages les plus faciles pour franchir les Vosges, a dû être fondé par quelques débris des tribus tantôt de passage, tantôt refoulées des bords de la plaine de Schlestadt vers le Val de Villé. Ce qui est certain, c'est que les mines de sel manquant en Alsace, tandis qu'elles abondent de l'autre côté en Lorraine, les Romains eurent bientôt construit une route allant de Raon à Schlestadt. Il en reste des traces sur le chemin allant de Saint-Blaise au Ban-de-Sapt. On sait qu'ils avaient l'habitude de paver leurs chaussées de blocs de pierres formant souvent plusieurs assises.

Jusqu'ici on n'a encore découvert aucune trace de l'homme préhistorique : ni haches taillées dans le silex, ni grattoirs, ni aiguilles sculptées dans des cornes de cerf.

Digitized by Google

VI

La montagne de Lune, aujourd'hui couverte de sapins entremêlés de hêtres, est située sur le vaste plateau qui, partant de Belfeys et du Haran, s'étend vers le nord par les chaumes de la Chatte-pendue jusque vers le Donon. Ce soulèvement granitique n'est brisé qu'en un seul point, une faille, le col du Hang. Cette seconde dépression a été étudiée pour le passage du chemin de fer pouvant franchir les Vosges au moyen d'un seul tunnel. De ce plateau on aperçoit à l'est les montagnes de la Forêt Noire; à l'ouest on découvre les plaines de Baccarat et de Lunéville. Ce sommet de Lune, admirablement situé au sein d'une anse ayant vue à l'est sur le Climont, a dû être choisi pour une fortification, un refuge, une enceinte pour les cérémonies mystérieuses du culte des Druides. En effet, on remarque un vaste bourrelet circulaire limitant une terrasse qui semble formée par la main de l'homme. La paroi orientale est protégée par la rapidité de la montagne qui est difficilement accessible. Une quantité de débris de pierres se remarque sur cette pente. Ces pierres ne sont point d'une énorme grosseur, vu l'absence de roches dans les environs. En général les murs sans mortier, en petites pierres granitiques, s'écroulent facilement avec le temps. Il n'en est pas de même des enceintes formées de roches de grès. Ainsi, le mur païen de Sainte-Odile est formé de blocs de grès qui sont reliés par des queues d'aronde enchassées dans les pierres pour les relier horizontalement et verticalement. Ce mur a résisté à l'action du temps. Démoli en partie, il a été refait par les Celtes et plus tard par les Romains; dans la partie réparée on ne trouve plus de queues d'aronde.

Digitized by Google

Les Romains n'ont conservé de ces lieux de refuge que les monuments situés sur la partie orientale. Ils y ont établi des camps d'observation. Au Franckenbourg situé à l'entrée des deux vals de Sainte-Marie et de Villé, même construction avec des queues d'aronde, même réparation avec un autre mode de construction. Il en est de même au Thanenkirch.

L'enceinte de Lune érigée au centre des montagnes a donc dû être abandonnée par les Romains qui ont fait tous leurs efforts pour détruire le culte des Druides et y substituer les temples de leurs dieux, comme ils l'ont fait au Donon.

C'est en vain qu'on chercherait aussi quelques traces des monuments de la magnificence romaine. Quel motif aurait pu déterminer ces vainqueurs à élever au milieu des Vosges de somptueux édifices? Tout devait être en harmonie avec le climat, le sol, les habitants. L'introduction d'une religion plus traitable, des communications faciles, quelques améliorations dans les usages les plus communs, tel devait être le but des Romains dans les Vosges où rien ne pouvait irriter leur ambition et leur sensualité.

VII

Il est de tradition que Saales a dû être établi primitivement devant Solamont. Cet emplacement était admirablement indiqué pour une station des tribus refoulées du Val de Villé, à l'abri du vent du nord qui se donne libre carrière sur le plateau ainsi que son rival venant de l'ouest. Des huttes, des maisons y ont été construites. Il y a cent ans on a découvert des tas d'ossements qui indiquent des sépultures ou les restes d'une bataille.

Digitized by Google

Plus tard le Bourg, à trois kilomètres de Saales, à l'extrémité du plateau, avait un château, Neubourg, Neufchâteau, pour commander la vallée de La Bruche. De là l'agglomération des maisons autour de la forteresse; il y avait des fonderies, des forges. Le minerai se tirait en partie des environs de Saales. Sur le flanc gauche du Sapinsus un champ s'appelle encore le Champ-de-la-Mine. Dans la montagne de Lune existe encore une longue galerie, source des fontaines qui alimentent la moitié du village.

De plus, nous trouvons au nord de la Vigne-Fière les rudiments d'une route qui descendait dans la plaine pour aller, suivant le plateau, rejoindre le Bourg. Il y a donc des raisons plausibles pour admettre qu'il y a eu là une certaine agglomération. Aujourd'hui les habitants regrettent que le village n'ait pas conservé sa position primitive devant Solamont.

Ce n'est que plus tard, quand les Romains étant arrivés, construisirent la route allant de Raon à Saales, que ce premier Saales fut détruit ou abandonné et qu'il se construisit à la place qu'il occupe aujourd'hui.

Dans la suite, les princes de Senones construisirent une nouvelle route au midi, entre le Harau et la Vigne-Fière, la côte rapide de Fraisegoutte qui arrive au bas du Sapinsus. Sa position était donc forcément indiquée. C'est là que Saales s'est installé définitivement, qu'il s'est développé, qu'il a prospéré, qu'il s'est rebâti plusieurs fois après avoir été saccagé, brûlé par les troupes de l'évêque de Strasbourg, par le passage des troupes de Lorraine et plus tard par les Suédois.

Il a pris son nom du mot Seel, *Salz,* sel. C'était l'entrepôt des sels de Lorrraine à destination de l'Alsace. Gravier, dans son histoire de l'arrondissement de Saint-Dié, ne parle de Saales que pour justifier l'origine de son nom. Une ferme située au haut du Là, près de la route

Digitized by Google

de La Grande-Fosse, s'appelle La Saline. Le village de La Salzée, au delà de la Bruche, tire son nom de l'établissement en ce lieu des métayers qui relayaient les convois de sel allant en Alsace.

VIII

Voilà tout ce que l'on connaît sur l'origine de Saales.

Ce n'est que dans le milieu du VIIe siècle que les historiens font mention du village de Saales. Gondebert, archevêque de Sens, venait de fonder le monastère de Senones sous ce nom en mémoire de son ancien évêché. A la même époque Dieudonné, évêque de Nevers, d'abord établi à Ébermunster, aidé ensuite par les fonds que lui donna Childebert II, fut envoyé par ce roi d'Austrasie dans le Chaumontois, il fonda un monastère dans le val qu'il appela le Val de Galilée.

Le titre de donation faite par Childebert II au monastère de Senones en 661, indique pour les limites des propriétés *intra duas stratas usque in Buscum* (entre les deux routes jusqu'à La Bruche). Ces deux routes réunies se développaient derrière Raon-l'Étape sur la plaine, passant à l'ouest du grand Donon. La troisième également indiquée dans ce titre, *deinde in strata salinatorum* (ensuite la route des Saulniers), est la route de Raon, traversant le Ban-de-Sapt et le village de Saales. Cette route est encore pavée de pierres irrégulières, mais si bien ordonnées que partout où elles ont conservé leur première assise, la route est encore praticable.

Dans un titre de 1040 en faveur de la dite abbaye, nous lisons qu'une ligne va droit sur la Bruche, puis droit par le chemin jusqu'à Saales. La charte du duc Mathieu en

Digitized by Google

faveur de Beaupré ou Baumgarten (1172) parle de la route de Saales. En 1254 Hugues de Provenchères abandonne ses biens de Saales à l'abbaye de Senones. Huit ans après, Saales est dévasté par les troupes impériales. Relevé de ses ruines, Saales, toujours peu riche en culture, payait comme taille au seigneur 11 à 13 livres deniers. (La livre valait 11 marcs ou 13,75) (1).

Saales était le dernier pays de l'Alsace, du diocèse de Strasbourg et de la seigneurie de Villé (l'on s'en est bien souvenu depuis), situé entre la principauté de Salm et le Val de Saint-Dié. Il fut incendié par les troupes de l'évêque en 1262, en même temps que Bruche et Neubourg.

L'abbé Nartz se demande si Saales a été siège d'une cure. Dans un travail récent de M. le chanoine Dacheux, président de la « Société des Monuments historiques de l'Alsace, » nous trouvons les renseignements suivants : M. Ingold, de Colmar, a découvert parmi les papiers inédits de Grandidier, aux archives du duché de Bade, l'état ecclésiastique du diocèse de Strasbourg en 1454. A l'article *archiprêtré de Sélestadt,* on lit page 61 : Saales Rectorat; Plebanat à Bruche. En 1543, Sele (Saales) avait pour recteur M. Segle, tandis que Bruche était un Plebanat. D'où nous pouvons établir que Bruche était succursale de l'église de Saales et fournissait la prébende. Plus tard Saales ayant été brûlé et ayant perdu de son importance, le rectorat fût transféré à Bruche et l'église de Saales devint succursale de celle de Bruche.

En tout cas, il paraît n'avoir jamais dépendu de Honcour, ayant pour le spirituel plutôt relevé de Senones. L'église ayant pour patron saint Barthélemy, avait encore 12 florins 5 deniers. Le collateur partageait la dîme avec le curé de Bruche. Elle leur rapportait autrefois 36 sacs. En dehors de sa part, le curé touchait encore la dîme sur

(1) L'abbé T. Nartz, *Le Val de Villé.*

Digitized by Google

deux cantons entiers et sur trois champs, ce qui faisait 5 à 10 sacs mi de seigle et mi d'avoine. Par contre il donnait 3 sacs à des chanoines de Saint-Dié. Quant aux droits seigneuriaux le seigneur n'en exerça pas à Saales de particuliers, si ce n'est la redevance des chutes d'eau sur les moulins du Trémoulot, du Grabe-du-Chêne et du canal.

Pour le civil notons encore ce point : Seel et Bruche ont encore un maire, six juges et deux sergents et ont pouvoir d'imposer amende depuis 5 jusqu'à 30 sch., au profit du seigneur.

Les habitants de Saales avaient encore droit aux devis pour la construction et la réparation de leurs maisons. Vers 1826 ce privilège a disparu, il ne leur reste plus que le droit d'affouage.

La commune de Saales possède les forêts de Labateux, de Voyemont, du Harau, de la Vigne-Fière, du Sapinsus, de Lune, de Hurin et de Solamont. La superficie de ces belles forêts se monte à 530 hectares, ce qui lui a permis de fournir une subvention de 50.000 marcs (62.500) pour la construction du chemin de fer en 1890, somme dont elle s'est libérée en six annuités. Ce sacrifice a été largement compensé par le prix de la vente des bois qui a presque doublé, vu la facilicité d'évacuation par ce chemin de fer.

IX

Résumons en quelques mots les évènements, les guerres qui ont eu lieu dans le voisinage, en Alsace, et dont Saales a eu à souffrir.

Nous mentionnerons d'abord celle de Strasbourg contre le seigneur de Villé en l'an 1262, Saales fût saccagé et brûlé.

Digitized by Google

En 1473 Charles le Téméraire avec 500 chevaux traversa Saales, Steige, le Val de Villé pour se rendre en Alsace. L'archiduc Sigismond avait engagé entre les mains du duc de Bourgogne le Suntgau avec le comté de Ferrette, le Brisgau et la Haute-Forêt-Noire. Son lieutenant, le cruel Pierre de Hagenbach, ayant imposé un régime intolérable, fut arrêté à Brisach, incarcéré, jugé, condamné et exécuté.

En 1525 éclata la guerre des paysans, auxquels vinrent se joindre les adhérents à la réforme. De Saales et du Ban-de-la-Roche jusqu'à Sélestadt, des bandes s'organisèrent. Celles d'Alsace se portèrent d'abord vers Saverne. Antoine, duc de Lorraine, voyant cet orage formé à ses portes, descendit à Saverne. 18.000 paysans, en grande partie luthériens, restèrent sur le carreau. Le duc voulant rentrer par le Val de Villé, les rencontra de nouveau à Scherviller. C'est là, dans une bataille sanglante, qu'il acheva leur destruction complète. En revenant par le Val de Villé, ses convois furent arrêtés au col de Steige, sur le Bâ. Les habitants de la montagne avaient abattu des arbres pour leur barrer le passage. Il fallut faire venir quatre à cinq cents paysans du Val de Saint-Dié pour déblayer la route. Enfin l'armée du duc put se mettre en marche. Elle traversa Saales qui subit les représailles du vainqueur.

En 1632, les Suédois qui avaient ravagé l'Alsace se portèrent vers le Val de Villé. Les paysans de la montagne et ceux du Val s'étaient rassemblés pour leur résister. Mais Villé fut pris, le Bâ occupé, et Steige et Saales furent saccagés.

Dans les temps modernes, Saales a été menacé de destruction, et dans la suite, peut-être, n'échappera-t-il pas au sort qui lui est fatalement réservé par sa position au centre de la trouée des Vosges.

C'était en 1814, les alliés avaient franchi le Rhin. M. G. Save, l'intrépide collaborateur qui seconde si abondam-

Digitized by Google

ment le dévoué président de la « Société Philomatique, » dans un article émouvant de patriotisme, raconte les exploits d'un habitant de Rothau, du héros Wolff. A la tête de 150 partisans armés de faulx, de piques en fer et de quelques fusils, Wolff, retranché dans le cimetière de Rothau garni de tuyaux de fontaine à la gueule menaçante, repoussa victorieusement les assauts de deux régiments d'infanterie bavaroise, les fit reculer, les poursuivit jusque vers Schirmeck, leur tua un grand nombre de soldats. Aussi un arrêté de Schwartzenberg ordonna que Rothau serait brûlé et la maison de Wolff rasée. Heureusement la seconde de ces mesures fut seule accomplie, et la maison de Wolff fut la rançon de sa victoire.

Le lendemain Saales faillit subir le sort auquel Rothau venait d'échapper. Un espion, indigne du nom français, informa les alliés qu'une troupe de partisans était couchée à Saales. A minuit, par un clair de lune, des cavaliers arrivent au galop, tirent des coups de fusil dans les fenêtres et occupent toutes les issues pour arrêter les partisans. Le commandant Bertrand parvient à peine à s'échapper. On arrête une trentaine d'habitants. Après le pillage, on les charge sur une voiture à échelles et on les dirige sur Colmar pour y être jugés. Au bout de quelques jours on relâcha les malheureux prisonniers : ils n'avaient tué personne, les preuves de culpabilité manquaient. Saales, échappé à la destruction, fut occupé par une garnison bavaroise.

Tout le monde a encore présents à la mémoire les évènement de l'Année terrible. Saales, toujours sous le coup de la terreur à l'approche de l'ennemi, avait été visité par les francs-tireurs et traversé par une compagnie de mobiles. Un matin (28 Septembre 1870), après la reddition de Strasbourg, arrive subitement un escadron de Badois. Les soldats occupent toutes les issues, retiennent prisonniers les

Digitized by Google

habitants du voisinage qui étaient venus à la foire et font rentrer les travailleurs occupés dans les champs. Le commandant se fait indiquer la maison du maire et réclame impérieusement sa présence qui se fait attendre un instant. Il le somme de déclarer s'il y a des francs-tireurs dans le village, et lui signifie que s'il en trouve, Saales sera saccagé. Le maire, M. Biétrix, fut gardé prisonnier toute la nuit à l'hôtel de ville.

Le lendemain, la colonne partait par la route de Senones, précédée d'un jeune garçon de la localité. C'est à Saales, et non à Nompatelize, que devait avoir lieu la rencontre des deux armées, si les troupes de Cambriels n'avaient pas été en retard dans leur marche. Saales ne fut pas brûlé.

Pendant l'hiver, Saales fut constamment occupé par des troupes; les habitants les logeaient à tour de rôle. Quand on leur annonçait qu'il fallait partir pour le siège de Belfort, ils se lamentaient, disant qu'on les envoyait à la mort.

L'occupation dura jusqu'en Mars 1872, car lorsque le service de la douane fut organisé en Août 1871, on avait jugé prudent de conserver une garnison pour protéger par des patrouilles les douaniers en surveillance sur la frontière.

La trouée de Saales est tout indiquée pour le passage des armées. D'après les stratégistes, le premier occupant s'y barricadera : Saales sera bombardé.

X

Secouons ces idées lugubres et terminons par des idées moins sombres. Depuis 1890, Saales est tête de ligne d'un chemin de fer qui le relie à Rothau et aux lignes ferrées d'Alsace. Ce chemin de fer a été établi économiquement

Digitized by Google

sur la route de Schirmeck, dont il suit les pentes et les courbes ; point de danger de s'y aventurer, il évolue avec la vitesse d'une bonne diligence. Sera-t-il relié avec Saint-Dié ? Jusqu'ici le génie militaire s'y est opposé. En attendant, c'est une magnifique voie destinée à amener les touristes qui viennent se retremper et se fortifier dans un air embaumé des senteurs des sapins. Les excursions abondent et sont variées. Le Club Vosgien s'est distingué en établissant des sentiers qui permettent d'escalader facilement les montagnes environnantes, du sommet desquelles on embrasse la chaîne des Vosges et d'où l'on découvre encore les plaines de Lorraine et les montagnes du duché de Bade.

En ce moment, on termine une tour en pierres de 17 mètres de hauteur et pourvue d'un escalier intérieur, au sommet du Climont. M. Gérardin a gracieusement donné le terrain nécessaire à l'emplacement de la tour; il a non moins généreusement accordé l'autorisation d'ouvrir dans les montagnes des sentiers faciles pour donner accès au sommet, d'où l'on aperçoit une portion de l'Alsace au-dessus de Benfeld, et le Rhin comme un ruban d'argent. Il y a cinquante ans, avant le reboisement du sommet, on pouvait découvrir le même spectacle. Cette tour du Climont ne sera pas un des moindres attraits pour les excursionnistes qui voudront s'élever au-dessus de ce monument solitaire. La Société de Strasbourg doit en faire l'inauguration au mois d'Octobre.

C'est un devoir pour nous, en même temps qu'un hommage à cette contrée privilégiée, que de la signaler à l'attention des touristes, amis de la saine et belle nature.

J. CROVISIER,

Professeur de Mathématiques à l'ancien Lycée de Colmar.

Septembre 1897.

Digitized by Google

VOYAGE DANS LES VOSGES

PAR L'ABBÉ GRÉGOIRE

L'ancien évêque du département de Loir-et-Cher a publié en l'an VI (1737) cette excursion dans les Vosges dans un ouvrage généralement inconnu : *Correspondances sur les matières du temps,* trois volumes in-8° (II, 153-171). L'œuvre de Grégoire (1) serait restée oubliée dans ce Recueil si un chercheur infatigable sur tout ce qui touche à l'histoire des Vosges, feu Richard (de Remiremont) ne l'avait pas trouvée et publiée dans l'*Annuaire du département des Vosges* pour 1841, accompagnée de quelques notes. Un tirage à part fort restreint (12 pages in-12) en fut fait.

Le petit in-12 de Richard (2) est des plus rares; la biblio-

(1) Romme et Thuriot, deux conventionnels montagnards bien connus, firent dans une séance la remarque que leur collègue Grégoire employait dans ses discours le style du sermon et du panégyrique. « Les actions héroïques des Ré« publicains, disaient-ils, doivent être rapportées simplement, sans réflexion, « ni jugement. » Leur motion plut à la Convention, qui chargea son Comité d'instruction de lui présenter un essai d'après la simplicité républicaine demandée. Nécessairement rien ne se fit, et Grégoire continua à débiter ses discours comme s'il prononçait des sermons devant ses ouailles d'Emberménil.

(2) RICHARD (Louis-Antoine-Nicolas), né à Saint-Dié le 10 Septembre 1780, fils du député au Conseil des Cinq-Cents, fit sa carrière dans l'administration des Droits-réunis, puis, après 1830, devint bibliothécaire de la ville de Remiremont. Il mourut dans cette ville le 10 Septembre 1855. Ses nombreuses publications historiques, aujourd'hui fort recherchées, montrent, dit avec raison M. Gaston Save, une érudition remarquable. Son travail : *Une Cité lorraine au Moyen âge* ou *Remiremont en 1465* (Épinal, 1847), intrigua dans son temps tous les érudits lorrains.

Il fut un des premiers collaborateurs de la *Revue d'Alsace,* que rédige encore son fondateur, J. Liblin, au bout de près de cinquante ans !

Digitized by Google

thèque publique de Nancy en a cependant un exemplaire, venant, je crois, du bibliophile Noël (Cat. N° 3453), mais on ne le trouve pas dans la bibliothèque municipale de Colmar, ni dans la bibliothèque de l'Université de Strasbourg. Je puis donc dire hardiment que la publication du bibliothécaire de la ville de Remiremont est rarissime, et que sa réimpression équivaut presque à la pubblication d'un manuscrit, et c'est sur un exemplaire du tirage à part qu'a bien voulu me prêter mon ami M. Gaston Save, que je fais cette réimpression.

Grégoire aimait les montagnes, et il le fait bien voir dans cette lettre datée de Nancy, 1809 :

« Un des objets de mon voyage que j'avais le plus à « cœur, était d'aller me concentrer dans une solitude des « Vosges, au milieu des lacs et des sapins. Mais ce voyage « n'aura pas lieu. Ma bourse me le défend... » (*Mémoires*, I, 153.) (!!!)

Grégoire était cependant sénateur de l'empire français !

Il avait parcouru les montagnes des Vosges avant et après la Révolution, et toujours on le voyait amasser des notes pour un ouvrage sur ce sujet. En attendant, il publia dans la *Correspondance* de Paris parue en 1797, quelques notices du pays, ce sont celles que je reproduis ici. Mais l'abbé continuait toujours à augmenter son ouvrage primitif, en cherchant essentiellement à faire connaître ce petit coin de terre si à la mode de nos jours. La bibliothèque publique de Nancy possède le manuscrit original (1) sur les Vosges, donné avec les autres écrits du prélat par M. H. Carnot, ami intime de Grégoire. Ce manuscrit, recopié au commencement de ce siècle, ne fut

(1) J'ai pu le publier dans les *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, à Épinal en 1895, grâce à l'extrême obligeance de M. J. Favier, conservateur de la bibliothèque publique de Nancy. On a omis, page 39, ce passage :

« Vers Luxeuil où le maïs est assez commun, on mange des *Gaudes* comme « dans plusieurs départements voisins. »

Digitized by Google

jamais publié. L'auteur ne fut-il pas satisfait de son œuvre ou craignait-il la censure impériale? On ne sait.

C'est en 1787, étant curé d'Emberménil, que Grégoire fit son premier voyage dans les Vosges; c'est à cette époque qu'il commença à prendre des notes sur ce qu'il voyait d'intéressant. Plus tard, dans les dernières années du siècle, en 1797 et en 1799, il visita encore les Vosges, mais les préoccupations religieuses l'emportaient alors sur les idées observatrices, il ne dut plus prendre de notes. Les destinées de l'église constitutionnelle prête à sombrer, devaient l'empêcher complètement. Mais, répétons-le encore une fois, l'abbé Grégoire aimait les montagnes des Vosges, et il cherchait à inspirer le même sentiment aux Parisiens. Il le dit ouvertement à la fin de sa brochure, et il serait certainement heureux de voir l'engouement dont jouissent actuellement les beaux sites des environs de Gérardmer, de Saint-Dié, de Remiremont, etc.

Dans la brochure de Grégoire, on le voit commencer par décrire Saverne, une des nombreuses clefs alsaciennes de la montagne, les vieilles portes gothiques qui l'agaçaient tant ont disparu. On le regrette aujourd'hui. Puis il va chez son ami Oberlin à Waldersbach, et de là il grimpe sur le sommet du Donon, rempli encore de débris de statues payennes et du bas-relief si connu, le *Bellicus-Surbur,* aujourd'hui au Musée d'Épinal. Du Donon il gagne Senones, tout rempli du nom de Dom Calmet, puis Moyenmoutier, ces abbayes étaient alors peuplées de moines ne cherchant que la paix et l'étude; Saint-Dié où ses fontaines minérales l'attirent, Gérardmer, alors la ville des lacs sauvages, La Bresse dont il admire la justice rurale, le Ventron avec le bienheureux Frère Joseph, Bussang dont il donne une description très humoristique, Le Ballon à la vue immense et aux pâturages excellents, Giromagny et sa carrière de granit, Remiremont, sur le chapitre duquel il ne

Digitized by Google

peut s'empêcher de lancer le trait du Parthe (1); heureusement qu'il est émoussé, et enfin Hérival, où, à ce qu'il paraît, on pourrait établir une cure d'air... c'est une idée comme une autre. Tout cela, malgré la grande diversité des sujets est dit en quelques pages, qui ne sentent pas trop le *pédant* et se laissent lire; c'est ce qui m'a décidé à reproduire ce petit voyage essentiellement vosgien et bien plus pittoresque que celui laissé manuscrit.

A. BENOIT.

Paris, 27 Vendémiaire an VI.

(18 Octobre 1797.)

Les Suisses sont dans l'usage de visiter leur propre pays avant de parcourir les nations étrangères. A Zurich, je me suis trouvé dans des sociétés de jeunes gens bien élevés qui préludaient à leur départ par des banquets plus décents et par conséquent plus agréables que celui des sept Sages.

Plusieurs fois, dans les montagnes du Saint-Gothard et de l'Appenzell, j'ai rencontré de joyeuses caravanes; les Français au contraire ont la démangeaison d'aller voyager dans les pays lointains, en se condamnant eux-mêmes à ne pas connaître celui qui leur donne naissance. Tel qui

(1) Guizot a tracé un portrait sévère de Grégoire : « Vieux jacobin, dit-il, qui « avait fait la guerre aux honnêtes gens, à la propriété, à la liberté, aux droits « et au repos de tous. » Un journal de Lunéville prétendit, au mois de Juillet dernier, qu'on aurait mieux fait de construire une fontaine sur la place des Carmes de cette ville au lieu d'y élever une statue à Grégoire. Le fait est que la statue n'est pas réussie. On voit un abbé poupon au lieu de l'athlète convaincu et vainqueur pour un moment. Quoiqu'il en soit de cette statue, l'église constitutionnelle française a sombré et bien sombré. Mais quelle différence entre cette pauvre statue de Lunéville et le buste en marbre de Grégoire par David, buste digne de l'antiquité, dit Stendhal, qui se voit au Musée de Nancy, d'où on l'a expulsé du grand salon; il aurait dû y rester.

Digitized by Google

de Paris descend au Havre pour aller aux Antilles, n'a jamais eu la curiosité de voir, ni le site riant de Chantilly, ni le désert d'Ermenonville.

Une des parties de la France les moins connues et les plus dignes de l'être, ce sont les Vosges, car les écrits des citoyens Buc'hoz (1), Sivry (2), Durival, etc., etc., laissent beaucoup à désirer; c'est cependant à ce dernier que nous devons la description la plus complète de la Lorraine, en 3 volumes in-4°. Durival était un respectable vieillard, mort il y a un an à Heillecourt, près de Nancy, et l'on n'a pas seulement jeté une fleur sur sa tombe. Ainsi ont péri également dans le cours de la Révolution, sans qu'on ait seulement annoncé leur décès : PLUQUET, auteur du *Dictionnaire des Hérésies,* ouvrage estimé de Voltaire même; GUÉRIN-DU-ROCHER, auteur de l'*Histoire véritable des Temps fabuleux;* HOOK qui a écrit sur la religion et l'histoire romaine; DAIRE, auteur du *Dictionnaire des Épithètes françaises;* MEISSANCE, dont les travaux sur l'économie politique, etc., ont obtenu le suffrage du célèbre auteur de la *Richesse des Nations* (3), et CONTANT-DE-LA-MOLETTE, traîné à l'échafaud sous le régime révolutionnaire. Les montagnes des Vosges sont connexes à celles de la Chine. L'abbé Chappe-d'Auteroche, en indiquant les chaînes intermédiaires, ôte à cette assertion sa physionomie paradoxale.

Je vais vous promener sur quelques points de cette contrée, sans m'astreindre à une marche régulière.

(1(BUC'HOZ composa plusieurs centaines de volumes sur l'histoire naturelle, il excellait dans les compilations.

(2) DE SIVRY a fait imprimer à Nancy en 1782 ses observations sur la minéralogie des Vosges et de l'Alsace. J'ai encore vu l'auteur au château de Remicourt, près Villers-les Nancy.

(3) Adam Schmith, philosophe écossais, fondateur du système d'économie admis aujourd'hui (RICHARD.)

Digitized by Google

SAVERNE

L'enceinte de cette ville était plus resserrée jadis qu'aujourd'hui et entourée de fossés, de murs; en augmentant la ville, on a comblé les fossés et conduit la nouvelle bâtisse bien au delà du pourtour de l'ancienne ville; mais on a laissé subsister les portes dont la structure grossière n'offre que des monuments de mauvais goût. Que penserait-on d'un architecte qui, agrandissant un appartement, laisserait les portes au milieu de la chambre? Voilà Saverne.

WALDERSBACH

Ce village, qui fait partie du Ban-de-la-Roche, est luthérien ainsi que diverses communes circonvoisines; le ministre actuel, frère du savant bibliothécaire de Strasbourg, le citoyen Oberlin, a déployé le plus grand zèle pour mettre sur bon pied les écoles de ce canton; en cela, il a marché sur les traces de son devancier, le citoyen Stuber, dont l'épouse est morte à Waldersbach. Sur son tombeau est une inscription dont j'ai oublié le texte, mais qui finit par cette idée : « Son mari qui lui a érigé ce monument est « incertain s'il doit s'affliger davantage du malheur de « l'avoir perdue que de s'honorer de l'avoir possédée. »

DONON

Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* est une dissertation curieuse de Montfaucon (1) sur les anti-

(1) C'est Mabillon qui fit une dissertation sur le Donon et non Montfaucon (RICHARD).

Digitized by Google

quités du Donon ou Thonon, l'une des plus hautes montagnes des Vosges. L'inscription qu'il indique et les figures subsistent encore; mais combien j'ai regretté que le gouvernement n'ait jamais fait recueillir une foule de statues éparses sur le contour de cette montagne et qui bientôt disparaîtront sous les broussailles. Là, gisent dans l'ombre et le silence les restes de la vénérable antiquité. Ces statues mutilées sont d'une assez mauvaise sculpture; mais des ouvrages de ce genre sont utiles pour la chronologie, l'histoire de l'art, la connaissance des costumes. Et ne voit-on pas journellement les artistes visiter cette belle collection du Moyen âge, rassemblée au dépôt des Petits-Augustins par les soins du citoyen Lenoir?

SENONES

Dans le château des ci-devant princes de Salm était une bibliothèque peu nombreuse, mais composée de livres rares et de magnifiques éditions. La bibliothèque des Bénédictins était bien plus considérable; on y remarquait, entre autres, le manuscrit original de *Richerius,* dont une partie seulement a été imprimée dans le spécilège de *Dacheri.* Ce manuscrit précieux a disparu dans le cours de la Révolution.

La principauté de Salm, dont Senones était le chef-lieu, a produit un nain; c'est *Bébé,* qui était à la Cour de *Stanislas,* et un géant. On citait comme une merveille les gants de ce dernier, déposés dans la bibliothèque, mais qui me garantira qu'ils étaient du géant? Ce qui m'a frappé davantage, c'est une mâchoire qui a cinq pouces deux lignes de la partie externe de chaque condyle à l'autre, et cinq pouces et demi de la partie antérieure et moyenne du menton à la partie moyenne d'une ligne qui prendrait d'un condyle à l'autre.

Digitized by Google

Dom *Calmet,* que les gens superficiels ne connaissent que par ses vampires, mais qui aura toujours l'estime des érudits, est inhumé dans l'église. Sa mémoire est en vénération dans une contrée qu'il édifia par ses vertus. Sur son tombeau sont deux épitaphes; la meilleure est celle qu'il s'était préparée lui-même :

MULTA LEGI, SCRIPSI, UTINAM BENE.

Voici la seconde :

HIC TENUI TUMULATUR HUMO, FIT VERMIBUS ESCA,
UT MISERUM VULGUS SCRIPTIS SUPER ÆTHERA NOTUS,
HEU ! SI MORTALES POSSENT SUBDUCERE LETHO
DOCTRINA, INGENIUM PIETASQUE, FIDESQUE,
NOMEN ET IPSE SUUM VIXISSET FUNERIS EXPERS.

Voltaire, qui avait demeuré quelque temps à Senones, lui en fit une autre que je ne me rappelle pas avoir lue dans le Recueil de ses œuvres :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité;
Il fit plus, il les crut avec simplicité
Et fut par ses vertus digne de les entendre.

Dom *Calmet* eut pour successeur à l'abbaye de Senones, son neveu Dom *Fangé,* à qui nous devons quelques écrits, entre autres, l'*Histoire de la Barbe* (1), ouvrage curieux et rempli de recherches dans le genre de l'*Histoire des Perruques,* par THIERS. Il est fâcheux que, contre le gré de

(1) Noël (6525) dit que l'ouvrage fut imprimé à Senones en 1774. Le volume a conservé un certain prix dans les ventes, le titre pique la curiosité qui est plus que rassasiée avant qu'on ait lu la moitié du volume.

Digitized by Google

l'auteur, on ait joint à l'édition de cet ouvrage des contes cyniques de LACHAUSSÉE.

Le maître-autel de l'église de Senones a quatre colonnes torses en bronze, ornées d'arabesques. Le prieur me raconte que, sous l'abbé *Joachin* (?), qui vivait, je crois, il y a trois cents ans, des colonnes pareilles, qui décoraient l'autel, ayant été enlevées de nuit, l'abbé fut accusé du larcin; il soutint qu'il était innocent, et cependant les quatre autres colonnes actuellement existantes, furent faites à ses dépens; il fit graver au bas de chacune ce verset du psaume 68 : *Quæ non rapui tunc exolvebam;* l'application m'a paru heureuse.

MOYENMOUTIER

Ce monastère est à une lieue de Senones. Dans la riche bibliothèque du couvent, nous avons vu le manuscrit original des mémoires du cardinal de Retz, qui avait plus de talent pour bien écrire que pour écrire lisiblement. Il y a beaucoup de ratures, avec des surcharges et des corrections qui sont d'une autre main. Dans l'imprimé que nous avons comparé, on a suivi ces corrections (1).

Les habitants du village contigu à l'abbaye avaient autrefois des droits singuliers. Quand une femme accouchait d'un enfant, provenu d'un mariage légitime, le mari pouvait, seul ou accompagné de son voisin, pêcher pendant trois jours dans le Rabodeau (c'est le nom de la petite rivière qui coule dans la vallée de Moyenmoutier), et même vendre du poisson pour subvenir à l'entretien de l'accouchée; mais il était obligé préalablement d'aller l'offrir au

(1) La première édition de ces mémoires parut à Nancy en 1717, chez S.-B. Cusson. D'après Dom Calmet, cela serait Dom Hennezon, ami du cardinal, qui fit les ratures au manuscrit.

Digitized by Google

couvent, où on le lui payait au prix fixé pour pareille occasion, sinon il était libre de le vendre partout ailleurs. En outre, il avait le droit de se présenter au couvent pour recevoir un pain de trois livres et un pot de vin. Ce dernier droit s'était conservé; le temps avait fait perdre celui de la pêche.

A l'époque où Dom *Calmet* était abbé de Senones, Dom *Belhomme* était abbé de Moyenmoutier, dont il a imprimé l'histoire, et Dom *Hugo,* évêque de Ptolémaïde, était abbé d'Étival, situé à une lieue de Moyenmoutier, sur la rive gauche de la Meurthe. Ce savant a, comme on sait, enfanté beaucoup d'ouvrages, tels que les *Annales des Prémontrés,* 2 volumes in-folio; *Sacræ antiquitatis monumenta,* 2 volumes in-folio. Il a fait aussi imprimer l'*Herculanus;* nous ne connaissons pas la critique qu'en a faite un Bénédictin (1).

SAINT-DIÉ

Au sud de cette petite ville, située dans un vallon délicieux, sont deux fontaines minérales. Elles ont été analysées, ainsi que la plupart des eaux minérales des Vosges par un très bon chimiste de Nancy, le citoyen Nicolas; le même qui a perfectionné la préparation du phosphore. Nous avons obtenu les mêmes résultats que lui, en essayant les eaux à l'aéromètre, la noix de galle, l'alkali volatil et l'huile de tartre (2).

L'histoire raconte qu'autrefois à Saint-Dié, un juif profana la sainte Hostie. Les détails en sont consignés dans *Ruyr* et autres écrivains. La maison du juif fut vendue, et le propriétaire, en mémoire de ce fait, fut obligé de fournir annuellement les hosties consacrées pour la quinzaine de

(1) Les ouvrages de l'abbé d'Etival sont très estimés.

(2) Voir sur ces eaux minérales les dissertations de M. H. Bardy. Saint-Dié devrait être une station balnéaire.

Digitized by Google

Pâques. Cet usage subsiste, et celui qui fournit les hosties va à l'offrande en manteau noir le jour du vendredi-saint.

En allant de Saint-Dié vers le Sud-Est on trouve à quelques lieues de là, les lacs de Gérardmer, Longemer et Retournemer.

Entre Longemer et Gérardmer, on voit ce qu'on nomme le *Saut des Cuves*. C'est une espèce de cataracte formée par la petite rivière de Vologne, qui se précipite avec fracas dans les anfractuosités des rochers de granit.

Plus bas, se trouve une pierre à peu près carrée d'environ 12 pieds de diamètre; on la nomme *Pierre de Charlemagne,* parce que, dit-on, il s'y arrêta et s'y *reput*. En parcourant la France, j'ai remarqué qu'on veut retrouver partout des monuments, des souvenirs de *César* et de Charlemagne. Il est vieux, mais vrai, le proverbe : *On ne prête qu'aux riches.*

GÉRARDMER

Ce beau et grand village est entouré de rochers hideux qu'on nomme les *moutons de Gérardmer* (1). Les pluies ont entraîné dans les vallons toute la terre végétale et rongé les angles de ces rochers qui annoncent, pour ainsi dire, les débris de l'univers. Le cœur se resserre à leur aspect, et l'œil ne contemple qu'avec peine des lieux où la nature paraît, dans sa douleur, refuser à l'homme sa subsistance.

L'industrie des habitants supplée aux refus de la nature. Ils font en bois beaucoup d'ustensiles de ménage, comme assiettes, terrines, goblets, etc.; j'ai vu le temps où pour 12 francs on pouvait acheter un buffet complet.

On prépare aussi à Gérardmer une assez grande quantité de poix blanche par un procédé fort simple. Avec une espèce de crochet, on ouvre l'écorce des pins : sur-le-champ

(1) Gérardmer est actuellement une station estivale des plus fréquentées; ses moutons disparaissent devant la civilisation.

Digitized by Google

la poix suinte; on la recueille dans des vases, mais comme elle est chargée d'impuretés on la fait bouillir. Quand la liquéfaction est complète, on la jette dans un sac sous un pressoir : la poix filtre à travers le tissu et la crasse restée dans le sac sert encore de combustible.

Une autre branche de commerce pour Gérardmer, ce sont les fromages, que l'on transporte, même à Paris, sous le nom de *Giraumé* (1). Les communes voisines, telles que La Bresse, Saint-Maurice, Cornimont, etc., en préparent qui le disputent en qualité, mais tous se vendent sous le nom de *Giraumé,* comme le fromage de *Lodi* sous le nom de *Parmesan.*

A quelque distance de Gérardmer est un écho monophone qui répète plusieurs mots. Un bon campagnard que nous avions pris pour porter nos instruments, ne pouvant concevoir que nous fissions une démarche pour aller l'entendre, nous prenait pour de francs nigauds. Mais je lui observai que cet écho savait le grec, l'anglais, l'espagnol, l'italien, etc. A l'instant, je prononçai des phrases de ces divers idiomes. Notre homme passa du dédain à la surprise, à l'admiration même, en apprenant qu'à côté de son village était un écho *qui savait toutes les langues.*

Au milieu de Gérardmer est un très beau tilleul; un *détritus* de feuilles et d'autres matières végétales s'est amassé dans une espèce de creux formé par la bifurcation de la tige, et là est implanté un arboisier dont les branches ont au moins six pieds de long.

LA BRESSE

Cette grande commune avait une sorte de régime républicain avant l'établissement de la République; elle avait

(1) J'en ai vu en vente même sur le *Corso* à Rome. L'abbé Jacquel dit (1852) que la vente annuelle du *Géromé* dépasse 200.000 kilos.

Digitized by Google

son marteau de gruerie, s'administrait elle-même, ne payait aucune redevance féodale, ne relevait d'aucun seigneur et jugeait toutes les causes civiles en première instance, avec une sagesse telle que rarement on appelait de ses sentences, et, quand il y avait appel, presque toujours les jugements étaient confirmés par le tribunal supérieur. Autrefois, on jugeait sous l'ormeau, où sont encore les sièges en pierre, mais depuis on avait bâti à côté un auditoire (1).

La Bresse est située dans une gorge fort longue et profonde; l'industrie de ses estimables habitants a fécondé la montagne. Tous les lieux ensemencés sont partagés en compartiments entourés de granit, pour les défendre de la dent des bestiaux qui parcourent les espaces incultes. Ainsi ces lieux cultivés affectant toutes sortes de figures, présentent au voyageur qui les contemple du haut de la montagne un coup d'œil varié et très agréable.

VENTRON

Là mourut, il y a quelques années, Joseph *Formey*, ermite, dont les feuilles publiques ont parlé. La réputation de ses vertus, qui ne se sont jamais démenties, fait qu'on accourt de loin pour visiter son tombeau.

BUSSANG

Sur les eaux des deux fontaines minérales nous avons fait quelques expériences; l'huile de tartre par défaillance nous a donné les mêmes résultats qu'au citoyen *Nicolas*. (Voyez sa *Dissertation sur les Eaux minérales de Lorraine*),

(1) La place où l'on jugeait se nommait le Champel, véritable *mallus*, où la justice se rendait sous un arbre (Richard).

Digitized by Google

il dit que l'*alkali fluor* n'y a occasionné aucune altération sensible; il nous a donné une teinte claireuse, tirant un peu sur le bleu. La poudre de noix de galle mêlée à l'eau lui a communiqué, dit le citoyen Nicolas, une couleur pourpre; nous avons obtenu un brun délayé.

Un peu au-dessus des fontaines minérales est la principale source de la Moselle, confondue dans une fondrière de la manière la plus ignoble. (On ne peut plus faire le même reproche, observe Richard, depuis qu'un industriel du pays a fait construire une espèce de pavillon en planches, assez semblable à une guérite, dans lequel on a renfermé cette source, que l'on fait jaillir au moyen d'un tube en fer-blanc et pour une légère rétribution). Nous l'avons un peu dégagée et nous avons vu sortir l'eau avec force (1).

Celle de la Saône à Vioménil est traitée plus honorablement, un bassin couvert de pierres communique à un autre de même constrnction, et c'est de là que part la Saône pour aller visiter le Rhône et la Méditerranée.

De Bussang par un vallon charmant où l'Angélique est indigène, on va à Saint-Maurice, et alors on est au pied du Ballon de Giromagny.

LE BALLON (2)

Sur cette montagne, nous avons trouvé la Doronie, la Gentiane, la Bistorte, le Napel et une Joubarbe, dont la

(1) Le jésuite Feller, qui visita en 1777 Bussang, « content de ses bons hôtes, que je n'oblige qu'avec bien de la peine à accepter quelque chose, et quittant avec regret cette paisible et agréable solitude, » dit qu'on va mettre une inscription à la source de la Moselle. « Il y a deux autres sources qui concourrent avec celle-ci à former la Moselle; elles sont assez éloignées l'une de l'autre, mais celle de Bussang est regardée comme la première et la principale. » On présenta à l'abbé différents échantillons de fer, de cuivre, de plomb, d'argent, trouvés dans les environs ainsi que des pétrifications, des stalactites. Y a-t-il eu des forges établies dans les environs, se demande le Révérend Père ?

(2) Le Ballon de Giromagny ou d'Alsace a 1.244 mètres de hauteur, il est

Digitized by Google

fleur est très jolie. La nature brute nous offre bien des fleurs à qui nous n'avons pas encore fait l'honneur de les admettre dans nos parterres et qui cependant les décoreraient, telles sont la Digitale, l'Epilodium, le Parmica, la Salicaire et plusieurs Vermiculaires, etc. (1). Elles sont belles dans l'état sauvage, que sera-t-il lorsqu'une culture suivie en aura développé les couleurs ?

Beaucoup de montagnes sont actuellement sans végétation, parce que étant taillées à pic et leurs escarpements s'approchant de la perpendiculaire, les pluies ont délayé l'humus et l'on amené dans les vallons, au lieu que la cime du Ballon, la plus haute montagne des Vosges, élevée d'environ 600 toises au-dessus du niveau de la mer, couverte d'excellents pâturages, déploie avec majesté sa vaste surface.

Le marquis de Pezay, dans ses *Soirées alsaciennes, helvétiennes et franc-comtoises*, parle de la route qui venant de Remiremont, traverse cette montagne et descend en Alsace, comme d'un chef-d'œuvre, mais en observant qu'elle est la plus inutile de France. La pente est tellement ménagée qu'un cheval peut y galoper soit à la montée, soit à la descente. On tourne sept à huit fois le dos à Giromagny pour y aller. Le génie a déployé bien des ressources dans cette construction; mais le côté des vallées n'est pas assez épaulé, les talus qui descendent trop brusquement commencent à s'ébouler.

Cette route a coûté, dit-on, trois millions. Avec le tiers de cette somme peut-être, pouvait-on l'exécuter, en la faisant filer, autant qu'il était possible, dans la vallée? Elle

remarquable par ses mines de plomb et d'argent, par les blocs de granit, de porphyre et de marbre qu'on y rencontre. (BAQUOL-RISTELHUBER),

(1) *Doronicum* (tabac des Vosges), *Gentiana*, *Bistorta* (plante du Ballon), Napel, *aconitum cœruleum* (id.), Joubarbe, *Jovis barba; Digitalis purpurea, Epilodium Parmica, Salicaria purpurea,* Vermiculaire brûlante, *Marquetiana*. On a découvert des plantes nouvelles sur la montagne.

Digitized by Google

eût été moins longue, moins dispendieuse, et le peuple eût été moins vexé (1).

Du haut du Ballon, l'œil s'égare dans les plaines de l'Alsace, la Franche-Comté, les montagnes de la Souabe, de la Suisse, etc.

GIROMAGNY

Le travail des mines y avait repris son activité. Au pied de la côte, on a pratiqué une ouverture pour rejoindre un filon d'argent qu'on assure être très riche.

Autrefois, dans ce bourg on travaillait le granit, mais l'entreprise était abandonnée quand nous visitâmes cette contrée. A la Mouline, en deçà du Ballon, sur la route de Remiremont, on continuait à travailler le granit. (Ce bel établissement industriel existait anciennement à Remiremont et avait été transporté à la Mouline en 1776 par un magistrat, M. Patu-des-Hauts-Champs, très instruit. C'est de ses ateliers aujourd'hui en ruines, que sont sortis les beaux bénitiers et le magnifique pavé de l'église Sainte-Geneviève de Paris. Ce travail s'exécuta par un mécanisme très simple. (*Note de Richard*) (2).

REMIREMONT

Il serait long de détailler toutes les sottises féodales, toutes les redevances absurdes que les Dames de Remiremont pouvaient exiger. Bornons-nous à celle-ci. Le lendemain de la Pentecôte, sept à huit paroisses du voisinage

(1) Cette descente, dit Feller, quoique douce, commode et sûre, est bien moins belle que celle de Saverne. Le chemin serpente selon la suite et la disposition des montagnes, sans dessein suivi, et après la descente on est encore dans la montagne.

(2) La concession des mines de cuivre, de plomb, etc., du 16 Mars 1843, comprend 29 kilomètres carrés, 16 hectares.

Digitized by Google

de cette ville, étaient obligées de se rendre processionnellement à l'église des Chanoinesses, en chantant des fatras rimés en vieux gaulois, qu'on appelait *Kirioulé* ou *Kiriaulé*. Une de ces paroisses devait apporter des branches de cerisier, une autre de l'aubépine, etc. Celle de Saint-Maurice devait fournir un plat de neige; à défaut de neige, deux bœufs blancs; à défaut de bœufs, elle payait une somme déterminée. Enfin la Révolution a supprimé ces usages grotesques que quelque nouveau Ducange classera un jour avec la fête des Foux, celle des Calendes, etc. (1).

HÉRIVAL

On assure que jamais la peste n'a dévasté le vallon où est situé ce monastère, quoiqu'elle ait plusieurs fois visité la Lorraine et que jamais le tonnerre n'y est tombé. C'est peut-être l'effet de la position d'Hérival, dont la gorge étroite et profonde est défendue de ces fléaux par les montagnes environnantes (2).

Buffon, dans ses *Époques de la Nature,* parle de la Roche de la *Peute-Voye,* située au bas du vallon. C'est un fait comme tant d'autres qu'il a accommodé pour en tirer de fausses conséquences. La Roche de *Peute-Voye* paraît avoir été rompue par quelque grande commotion de la nature, ou par l'effet des eaux abondantes dans ce vallon qui avaient formé un lac avant qu'elles se fussent ouvert un passage par l'effraction de la roche, dont les immenses débris couvrent la terre des deux côtés opposés. On voit encore des fragments suspendus qui indiquent un déchi-

(1) Pendant que Grégoire s'amusait assez lourdement sur le compte du respectable Chapitre, les Chanoinesses étaient obligées de vivre au jour le jour, loin de leurs parents et quelquefois en captivité, et l'abbesse, la princesse Louise de Condé, errait dans toute l'Europe pour avoir un asile.

(2) Ce charmant pays se nomme d'après les titres latins *Aspera vallis.*

Digitized by Google

rement. Une rupture de ce genre eut lieu en 1770 entre Saint-Amé et Le Tholy.

Dans les montagnes voisines, on trouve de l'aimant, du bois agathisé, du cristal, du talc et de beaux marbres.

Durival observe que, de Remiremont à Plombières, la terre en quelque endroit retentit sous le pied des chevaux.

J'ai observé le même effet entre La Bresse et Gérardmer et dans quelques montagnes de la Souabe.

Vous avez ouï parler cent fois des angles saillants qu'on dit correspondre aux angles rentrants dans les chaînes des montagnes? On a voulu établir comme une règle générale cette prétendue correspondance, que l'expérience dément dans une foule de contrées des Vosges, de la Souabe et de la Suisse, qu'on ne trouve partout qu'autant qu'on est parti engoué d'un système à la mode et qu'on veut présenter comme vrai et en dépit de la nature. Le citoyen Pasussot, qui vient de publier un ouvrage curieux sur les Pyrénées (*Voyage physique dans les Pyrénées,* Paris, an V), m'assure également n'avoir pas trouvé cette correspondance des angles.

Si quelques faits incohérents, quelques réflexions superficielles ont pu vous amuser un moment et vous inspirer le désir de voir les Vosges, mon but est rempli. Une autre fois je pourrai vous promener sur un plus grand théâtre, sur les rocs sourcilleux de la Souabe et de la Suisse, et je vous laisse au milieu des montagnes; elles appellent la méditation, elles invitent l'homme à se replier sur lui-même. SALUT.

H. G.

Digitized by Google

L'ABBAYE

DE MOYENMOUTIER

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

L'ABBÉ LÉON JÉROME

PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE AU GRAND SÉMINAIRE DE NANCY (1)

« Souvent, dans les débris du temple
. . . . . .
« Je demande, oubliant les heures,
« Au vieil écho de leurs demeures
« Ce qui lui reste de leur voix. »
V. HUGO, *Odes*, II, 3.

« Vigent in eo præter pietatem et
« religiosæ disciplinæ rigorem, etiam
« studia litterarum et scientiarum. »
Diarium Helveticum Rev. ac Clar. DD. Augustini Calmet, p. 44.

INTRODUCTION

Moyenmoutier (2) est aujourd'hui une petite ville, agréablement située sur le cours torrentueux du Rabodeau, à égale distance à peu près d'Étival et de Senones. Actuellement célèbre par une in-

(1) Le travail qui suit a été honoré du prix Herpin en 1896 par l'Académie de Stanislas. Le sujet mis au concours était le suivant : *Histoire d'une abbaye, d'une collégiale, d'un couvent ou d'un prieuré de l'ancienne province de Lorraine ou des Trois-Évêchés.* Voir le rapport présenté sur le concours à l'Académie par M. Pfister, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas pour 1895*. Nancy, 1896, p. XXVII-XXX.

(2) Canton de Senones, arrondissement de Saint-Dié, département des Vosges.

Digitized by Google

dustrie de jour en jour plus florissante, la bourgade vosgienne qui égrène si coquettement son chapelet de blanches maisons au pied de la Haute-Pierre, à l'ombre des sapinières des premiers contreforts des Vosges, n'a point cependant oublié son passé. Tout, depuis le modeste oratoire du cimetière et la vieille église Saint-Epvre, encore reconnaissable, jusqu'aux somptueux bâtiments dont l'intérieur a pu être transformé par le travail moderne mais dont l'extérieur est resté monastique, tout y rappelle, au visiteur étranger qui aime rêver aux choses d'autrefois aussi bien qu'à l'habitant du lieu, les moines qui ont jadis consacré la vallée par une présence plus de dix fois séculaire et y ont laissé quelque chose d'eux-mêmes.

C'est l'histoire de ces moines et de leur monastère — un des plus illustres de notre région lorraine — que nous entreprenons ici. Il nous a semblé qu'elle pourrait n'être pas sans intérêt. Si l'abbaye bénédictine de Moyenmoutier n'a pas joué comme d'autres, comme Gorze par exemple, un rôle considérable et parfois décisif dans la politique générale de notre province ou de notre patrie, elle a d'autres titres au souvenir de la postérité. Une des plus anciennes de notre pays, nous pouvons y suivre d'une façon continue, pendant une période de onze siècles, la vie et l'esprit monastiques dans leurs manifestations multiples et parfois si curieuses, dans leurs alternatives diverses de ferveur et de décadence, de réforme et de rechute. D'autre part, depuis le commencement du XVIIe siècle, cette abbaye s'est vue appelée à des destinées particulièrement glorieuses dans les annales de la vie religieuse en Lorraine. Avec Saint-Vanne de Verdun, elle fut le berceau de cette bienfaisante réforme qui devait donner naissance aux deux grandes congrégations bénédictines, lorraine et française, de Saint-Vanne et de Saint-Maur, et, pendant les deux derniers siècles de son existence, grâce à la ferveur de ses religieux comme aussi à l'intelligente direction des grands abbés qui s'y succédèrent, les Alliot, les Belhomme, les Barrois, les Maillard, elle est restée, plus qu'aucune autre abbaye lorraine, un foyer de régularité et de piété monastique, en même temps qu'un centre remarquable d'étude et de travail scientifique. Il serait difficile de retrouver à pareil degré dans aucun autre monastère lorrain, Senones peut-être excepté, la vie religieuse et l'activité intellectuelle dont Moyenmoutier nous donne alors le spectacle.

Digitized by Google

Tels sont les motifs qui nous ont engagé à aborder ce travail. On nous objectera peut-être que cette histoire de Moyenmoutier a été faite au début même du XVIIIe siècle par l'abbé Dom Humbert Belhomme. Cette objection, pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? nous nous la sommes faite tout le premier. Mais il nous a semblé que même après l'ouvrage de Belhomme il y avait place encore pour une histoire de l'abbaye de Moyenmoutier. A Dieu ne plaise que nous ne reconnaissions l'immense service que le savant abbé a rendu à son monastère, en compilant son *Historia Mediani Monasterii* (1). Mais, outre que son histoire, écrite en latin et accessible par conséquent à un nombre de lecteurs qui va se restreignant chaque jour, a besoin d'être vulgarisée, elle est à compléter aussi en bien des points. Belhomme a voulu surtout réunir des matériaux, il ne semble pas s'être beaucoup préoccupé de les mettre en œuvre.

Son ouvrage, qui est avant tout une compilation, manque d'abord d'unité. Chacune des quatre parties qu'il comprend est construite sur un plan différent et se présente sous un jour particulier. En tête, il donne le texte collationné de trois anciennes vies de saint Hidulphe, auxquelles il joint quelques extraits d'une vie de saint Dié, l'ami et le voisin de saint Hidulphe, au dire de la légende, en tout cas le fondateur de l'abbaye voisine de Galilée. A la publication de ces documents, il ajoute un long commentaire. De plus, entre les divers chapitres entre lesquels il les distribue, il intercale des notes nombreuses, parfois de véritables dissertations : notes et dissertations pleines d'intérêt, de science et de justesse, mais qui offrent souvent l'inconvénient de retarder la marche du récit et d'y semer la confusion. Il y a certainement, dans cette première partie, tous les matériaux d'une vie de Hidulphe; mais ces matériaux, il eût fallu les éprouver davantage, rejeter ceux qui semblaient inutiles, mettre en bonne place ceux au contraire qui devaient supporter l'édifice, bref, avec tous ces éléments de valeur fort inégale, reconstituer, dans la mesure du possible, la vie du fondateur de Moyenmoutier : c'est ce que ne fait peut-être pas suffisamment Belhomme. Les documents qu'il nous présente sont juxtaposés, ils ne sont pas fondus dans un tableau d'ensemble.

(1) *Historia Mediani in monte Vosago Monasterii, ordinis sancti Benedicti, ex congregatione sanctorum Vitoni et Hidulfi.* Argentorati, 1724, 1 vol. in-4°.

Digitized by Google

Dans la deuxième partie de son livre, le savant bénédictin, fidèle à son procédé de composition, publie un quatrième ou plutôt un cinquième document, relatif, celui-ci, aux successeurs de Hidulphe : c'est le *Libellus de successoribus sancti Hildulfi in Vosago.* Entre les chapitres de cet opuscule, il continue à intercaler ses annotations, souvent plus abondantes que le texte. De là encore ce manque de cohésion et cette apparence un peu touffue, si j'ose ainsi m'exprimer, que présente cette seconde partie aussi bien que la première..

Avec la troisième partie, la confusion ne fait que s'accentuer et l'absence d'unité devient plus frappante encore. Belhomme, qui n'a plus pour guide qu'un historien du XIVe siècle, Jean de Bayon, reproduit par extraits le texte de sa chronique, l'entremêlant toujours d'observations critiques et de notes complémentaires. Mais il y a plus. Jean écrivait une chronique universelle, Belhomme a remarqué dans cette chronique, encore inédite, de longs chapitres sur l'histoire générale de la province, sur les ducs de Lorraine, sur les comtes de Vaudémont, sur les évêques de Toul, et il a cru bien faire en leur donnant place dans son recueil, au même titre qu'aux fragments plus courts qui concernaient le seul monastère de Moyenmoutier. En cela, assurément, il a rendu service à l'histoire générale de Lorraine et nous lui en devons savoir gré, mais il faut avouer que l'histoire particulière de Moyenmoutier en a souffert. Elle s'est trouvée en quelque sorte noyée dans ces longs développements qui lui sont entièrement étrangers, et l'historien est obligé de chercher et de recueillir çà et là, perdues dans la masse, les quelques données qui se rapportent à l'abbaye.

Ce n'est qu'avec la quatrième partie que l'ouvrage de Belhomme devient l'histoire propre de Moyenmoutier. Encore convient-il de faire observer ici que c'est l'histoire des abbés beaucoup plus que celle de l'abbaye même qu'il entend nous donner. Il consigne par écrit, en manière d'annales ou de regestes, les principaux faits qui ont marqué le gouvernement de ces abbés depuis l'époque où s'arrête Jean de Bayon jusqu'à son temps, mais sans nous donner aucune vue générale, aucune considération d'ensemble sur le monastère lui-même, sur sa vie intérieure, ses institutions, son organisation, sa vie religieuse, intellectuelle et sociale, sans rattacher d'autre part

Digitized by Google

cette histoire annalistique à l'histoire générale soit politique, soit religieuse, en sorte que son récit est trop souvent, en réalité, comme on l'a fort justement dit : « l'histoire dans une île, sans communication avec le continent (1). »

Enfin, l'ouvrage de Belhomme s'arrête au seuil du XVIIIe siècle. Il se tait par conséquent sur l'histoire de Moyenmoutier à partir de cette époque. C'est tout un siècle, pour ainsi dire, et le plus brillant de l'abbaye, qui reste ainsi dans l'ombre. De ses démêlés si curieux avec les évêques de Toul au sujet de la juridiction, de ses travaux intellectuels, de sa vie intime, de ses derniers jours, l'*Historia Mediani Monasterii* ne dit rien.

Pour toutes ces raisons (2), tout en rendant encore une fois pleine justice à l'incontestable service rendu par Belhomme, il faut bien constater que son travail est loin d'être de tout point satisfaisant et définitif. « L'histoire de Moyenmoutier est à refaire, écrivait en 1887 M. l'abbé Chapelier, et certes il y a là, ajoutait-il, matière à un livre intéressant, savant, utile (3). » Et M. le baron Seillière, de son côté, exprimait récemment le désir « qu'un érudit nous donne bientôt une traduction qui vulgarise l'œuvre de Dom Humbert Belhomme et soit son continuateur jusqu'à la Révolution (4). »

C'est à ce vœu que nous voudrions répondre aujourd'hui.

Avant tout, nous conformant aux instructions du programme du concours Herpin, ouvert par l'Académie de Stanislas et auquel ce travail a été présenté (5), nous nous sommes proposé de faire de cette histoire de Moyenmoutier une œuvre rigoureusement scientifique. En conséquence, nous n'avancerons rien qui ne s'appuye sur les textes et ne soit justifié par les documents. D'un autre côté, nous nous abstiendrons des hors-d'œuvre comme des descriptions inutiles; nous ne mentionnerons que les faits se rapportant à l'histoire du monastère ou qui ont eu une influence directe sur cette histoire.

(1) L'abbé Ch. CHAPELIER, l'*Ancienne Abbaye de Moyenmoutier*. (Bulletin de la *Société Philomatique vosgienne*, 1887-1888, p. 221.)

(2) Ajoutons encore que l'ouvrage de Belhomme est devenu rare et qu'il est souvent difficile de se le procurer.

(3) CHAPELIER, l'*Ancienne Abbaye de Moyenmoutier*, loc. cit., p. 221.

(4) Baron Frédéric SEILLIÈRE, *Un nouveau portrait de D. Remi Ceillier*, p. 9.

(5) Cf. *supra*, p. 117, note.

Digitized by Google

De l'histoire générale, soit politique, soit religieuse, nous ne nous servirons que pour encadrer, si j'ose ainsi parler, et pour mettre au point l'histoire particulière de Moyenmoutier. Il en résultera, peut-être, que certaines parties de notre étude sembleront d'une lecture aride; peut-être aussi les observations critiques, les discussions de textes, les questions de chronologie y seront-elles fréquentes; peut-être, en un mot, l'étalage d'érudition pourra-t-il paraître quelquefois excessif? Nous sommes le premier à le reconnaître, mais nous n'avons pu faire qu'il en soit autrement. Il est deux manières de concevoir l'histoire d'une institution : une forme populaire et une forme scientifique. Peut-être un jour essayera-t-on de donner à l'histoire de Moyenmoutier la première de ces formes; auparavant, il a fallu lui donner la seconde.

Un mot maintenant du plan que nous avons adopté.

Il nous a fallu nécessairement fractionner cette longue période de onze siècles qu'embrassait notre récit. Nous l'avons fait d'une façon aussi logique que possible. Une première période comprendra ce que nous appellerons les *origines*, c'est-à-dire la fondation du monastère par saint Hidulphe et l'histoire de ce monastère sous ses premiers successeurs. Une deuxième période embrassera l'histoire de l'abbaye du IXe au XVIe siècle. Une troisième enfin commencera avec le XVIIe siècle, au moment où la Réforme de Saint-Vanne vient donner un nouvel essor à la vie religieuse et intellectuelle de Moyenmoutier, pour se poursuivre jusqu'au moment où l'abbaye sombre, pour ne plus se relever, dans la tourmente révolutionnaire, 1790.

Pour rendre ce travail aussi complet que possible, nous grouperons en appendices à la fin du volume un certain nombre de pièces justificatives ou de notes relatives à l'histoire de Moyenmoutier, qui n'auraient pu trouver place dans le cours du récit : liste chronologique et raisonnée des abbés qui se sont succédé à la tête du monastère, dissertation sur quelques monnaies attribuées à Moyenmoutier, note sur la sigillographie de l'abbaye, extraits d'une correspondance bénédictine concernant le monastère, sermon inédit de Dom Calmet prononcé dans l'église de l'abbaye à l'occasion du centenaire de la Réforme de Saint-Vanne, pièce satirique inédite contre Dom Barrois, l'avant dernier abbé, etc. Enfin, pour répon-

Digitized by Google

dre encore aux instructions de l'Académie, nous dresserons un catalogue exact des bulles, diplômes, chartes et pièces de toute nature, soit manuscrites, soit imprimées qui concernent le monastère, au moins pour les premiers siècles de son histoire.

Grand Séminaire de Nancy, 8 Décembre 1897.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ET INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES

I

MANUSCRITS

1° *Bibliothèque nationale.*

Nombreuses pièces dans différents fonds, notamment :

1. Collection de Lorraine :

Nos 286, 717, 724, etc. Cf. MARICHAL, *Catalogue des manuscrits de la collection de Lorraine à la bibliothèque nationale,* Nancy, 1896.

2. Collection Moreau :

Tomes 89, 156 à 251 et 337 : copies de pièces relatives à Moyenmoutier, faites sur les documents originaux conservés aux archives de l'abbaye, à la fin du XVIIIe siècle, sous la direction du prieur Dom Sébastien Estienne (1).

3. Fonds français :

Correspondance des Bénédictins, nos 17667, 17704, 19639, 19652, 19665, etc., *passim,* lettres d'abbés et de religieux de Moyenmoutier.

4. Fonds latin :

En particulier, les nos 9738, *Vita Hildulfi* sous sa troisième forme

(1) On sait ce qu'est cette collection Moreau. Le ministre Bertin avait créé en 1762 le Cabinet ou Dépôt des chartes destiné à recueillir tous les monuments, chartes, édits, déclarations, etc., relatifs à l'histoire de France. Jacob-Nicolas Moreau (1717-1803), ancien conseiller à la Chambre des Comptes de Provence et historiographe de France, en avait été nommé directeur. C'est à cette occasion que fut formé par lui le recueil qui porte son nom. Cf. DIDIER-LAURENT, *Correspondance des Bénédictins de Lorraine avec Moreau, historiographe de France,* dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine,* 1896, p. 147. Les copies dont se compose cette collection Moreau sont souvent défectueuses, mais le recueil dans l'ensemble n'en est pas moins très précieux.

Digitized by Google

suivie du *Libellus de successoribus Hildulfi* (ancien manuscrit d'Epternach); 9202-9203, cartulaire de Senones (XVIIe siècle); 10015, Histoire de l'Abbaye de Moyenmoutier, par Jean de Bayon, suivie de l'Histoire des Antiquités de Saint-Dié, par Jean Herckel ou Herculanus, de Plainfaing (copie du XVIIe siècle avec notes attribuées à Fr. de Riguet); 11024, cartulaire de Beaupré, etc.

5. Nouvelles acquisitions françaises :

N°s 1423 et 3625, plusieurs chartes relatives à l'abbaye de Moyenmoutier.

2° *Archives départementales des Vosges, à Épinal.*

Un certain nombre de cartons et liasses contenant ce qui reste des anciennes archives de l'abbaye de Moyenmoutier : classement provisoire H 19. Plusieurs pièces aussi dans la série G.

3° *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.*

Un nombre assez considérable de pièces diverses relatives à Moyenmoutier, éparses dans les séries B., G. et H.

4° *Bibliothèque publique d'Épinal.*

Plusieurs manuscrits ou recueils de pièces manuscrites concernant Moyenmoutier. Voir notamment les n^os (1) :

130. *Officium sancti Hildulfi,* 1562.

142. Œuvres théologiques de Dom Robert Desgabets, avec trois lettres de Dom Paquin, religieux de Moyenmoutier, XVIIIe siècle.

189. *Catalogus bibliothecæ Mediani Monasterii,* 1727, 2 vol. in-fol.

194 et 195. Catalogues de la bibliothèque de Moyenmoutier (fin du XVIIIe siècle).

Diverses pièces détachées non classées.

5° *Bibliothèque publique de Saint-Dié.*

Plus riche encore que la précédente en manuscrits sur Moyenmoutier. Voir en particulier les n^os (2) :

(1) Ces numéros sont les numéros du *Catalogue général des bibliothèques publiques des départements,* tome III, p. 387-471, Paris, 1861, in-4°.

(2) Cf. *Catalogue général des bibliothèques publiques des départements,* t. III, p. 473-505. Ce catalogue n'est pas complet en ce qui regarde la bibliothèque de Saint-Dié. Bon nombre de manuscrits très importants pour Moyenmoutier n'y sont pas mentionnés. Nous les désignerons par les numéros du catalogue manuscrit qui se trouve à la bibliothèque.

Digitized by Google

9. Mémoires historiques et chronologiques pour l'église de Saint-Dié, 2 vol., XVIIe siècle.

12. Traité des Sacrements (cours professé à Moyenmoutier par Dom Calmet).

45. Premier volume de l'histoire manuscrite de l'ordre de Saint-Benoît, par Dom Benoît Thiébault, XVIIIe siècle. (L'histoire complète se trouve à la bibliothèque publique de Besançon. Cf. *infra*. Le volume de Saint-Dié n'est qu'une copie).

46. Recueil d'œuvres manuscrites de Dom Calmet.

49. Journal d'observations faites en 1777 sur les insectes des environs de l'abbaye de Moyenmoutier, par D. Claude Fleurand, religieux bénédictin, 2 vol.

51. Titres de Saint-Dié (de 664 à 1667), 4 vol., XVIIe siècle.

80. IV, XVI, XVIII, Copies de pièces détachées relatives à Moyenmoutier, — Vie de Dom Didier de la Cour, — Histoire de la Réforme de Saint-Vanne, etc.

95. Registre des délibérations capitulaires de Moyenmoutier. Registre des examens de prise d'habit et de professions, etc., etc. (1).

6° *Bibliothèque publique de Nancy.*

Plusieurs manuscrits dont quelques-uns très importants. Je cite seulement d'après le catalogue Favier (extrait du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* Paris, 1886, tome IV, in-8°) ceux qui sont restés inédits.

N°s 537 et 538. Chronique de Jean de Bayon.

539-541. Recueil de pièces diverses et de lettres adressées aux abbés d'Étival, de Moyenmoutier et de Senones (1660-1787), 3 vol.

1195, 1196, 1197. Trois manuscrits anciens provenant de Moyenmoutier et renfermant la *Vita Hildulfi,* sous sa première et sous sa troisième forme, et un récit de la translation des corps des saints Hidulphe, Jean, Bénigne et Boniface.

7° *Bibliothèque publique de Besançon.*

N°s 750-757, 758-761, 762, 763. Ouvrages manuscrits de Dom Benoît Thiébault, religieux de la Congrégation de Saint-Vanne, sur l'ordre bénédictin. Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* tome XXXII, in-8°, Paris, 1897, p. 468 et suivantes.

(1) Le *Livre Rouge* (cartulaire de la collégiale de Saint-Dié), ne se trouve plus aujourd'hui à la bibliothèque de la ville, mais aux archives municipales.

Digitized by Google

8° *Bibliothèque de la* Société d'Archéologie lorraine, *à Nancy.*

Quelques pièces, originaux ou copies.

9° *Bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy.*

Voir en particulier les nos (1) :

96. Chronique de Senones, de Richer, traduction française du XVIe siècle, la même que celle de la bibliothèque municipale de Nancy (n° 543) qui a été publiée par Cayon en 1842.

128. Mémoire de Mgr de Camilly, évêque de Toul, pour justifier son opposition à l'érection d'un évêché à Saint Dié.

168. Titres de l'abbaye d'Étival, un volume in-folio.

169. Histoire de l'abbaye d'Étival avec des notes de Hugo, un volume in-folio.

174. Églises et monastères, un volume in-folio.

184-207. Manuscrits de Chatrian.

215-217. Recueil de lettres adressées à divers Bénédictins de Lorraine au XVIIIe siècle (surtout D. Petitdidier, D. Calmet et D. Fangé, abbés de Senones), parmi lesquelles beaucoup relatives à Moyenmoutier.

Signalons aussi un exemplaire de la *Matricula religiosorum professorum Congregationis Sanctorum Vitoni et Hildulfi,* Nancy, 1782, tenu à jour jusqu'à la Révolution.

10° *Archives départementales de la Lorraine, à Metz.*

Quelques pièces, mais peu importantes et peu nombreuses.

11° *Archives départementales de la Basse-Alsace, à Strasbourg.*

Série G et série H : diverses pièces concernant les relations de Moyenmoutier avec l'Alsace, au sujet des propriétés et des droits qu'elle y possédait.

12° *Archives communales de Moyenmoutier et de Raon-l'Étape.*

Plusieurs pièces, dont quelques-unes assez importantes, surtout à Raon.

13° *Archives paroissiales de Moyenmoutier.*

Quelques pièces du XVIIIe siècle.

14° *Collections et bibliothèques privées.*

Quelques pièces ou recueils manuscrits nous ont été aussi très

(1) Nous donnons ces numéros d'après le catalogue Vacant : *La Bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy*, Nancy, 1897.

Digitized by Google

gracieusement communiqués par Mme la comtesse Didierjean (manuscrits de Dom Fleurand, religieux de Moyenmoutier), Mlle Buvignier Clouet (recueil de pièces concernant Moyenmoutier), M. le baron Frédéric Seillière (un titre ancien provenant de la collection Meaume), M. l'abbé Ch. Chapelier (pièce satirique en vers contre Dom Barrois). Nous sommes heureux de leur exprimer ici notre vive reconnaissance.

II

IMPRIMÉS

ABEL et SIMSON. — *Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Karl dem Grossen,* 1er vol., 2e édit., Leipzig, 1888; 2e vol., Leipzig, 1883, in-8.

ACHÉRY (Dom Luc d'). — *Veterum aliquot scriptorum... spicilegium,* 1re édit., t. III. Paris, 1659, in-4°.

Acta Sanctorum (Bollandistarum), Anvers et Bruxelles, 1643 et suiv. *passim,* surtout t. III de Juillet, in-fol.

Analecta Bollandiana, Bruxelles, 1882 et suiv., in-8.

Annales de l'Est, Nancy, 1887 et suiv., in-8.

Annales de la Société d'Émulation des Vosges, Épinal, 1831 et suiv., in-8.

BAQUOL. — *L'Alsace ancienne et moderne ou Dictionnaire topographique, historique... du Haut et du Bas-Rhin,* 3e édit., par RISTELHUBER, Strasbourg, 1865, in-8.

BARDY (H.) — *L'Académie de Moyenmoutier* (Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1891-1892.)

BARDY (H.) — *Dom Claude Fleurand, moine bénédictin de Moyenmoutier et son Journal d'Observations sur les insectes de la Lorraine* (ibid., 1879-1880).

BARDY (H.) — *Un Manuscrit entomologique de la bibliothèque de Saint-Dié.* (Annales de la Société d'Émulation des Vosges, t. XIII, 1er cahier, 1868).

BAYON (Jean de). — *Chronicon Mediani Monasterii* (imprimé par extraits dans l'*Historia Mediani Monasterii* de Belhomme, p. 230 et suivantes).

BAZELAIRE (Ed. de). — *Dom Calmet et la Congrégation de Saint-Vanne* (Correspondant, 1845).

Digitized by Google

BECHSTEIN (O.) — *Les Antiquités du Donon* (traduit de l'allemand par F. Baldensperger, Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1892-1893).

BELHOMME (Dom Humbert). — *Historia Mediani in Vosago monte Monasterii,* Strasbourg, 1724, in-4°.

BENOIT [PICART]. — *La Vie de saint Gérard, évêque de Toul,* Toul, 1700, in-12.

BENOIT [PICART]. — *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Toul,* Toul, 1707, in-4°.

BENOIT [PICART]. — *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul,* Toul, 1711, 2 vol. in-12.

BENOIT (Arth.) — *Quelques mots sur les abbayes de Moyenmoutier et de Senones en 1759* (Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1880-1881).

BENOIT (Arth.) — *Catalogue des estampes relatives au département des Vosges, antérieures à 1790* (ibid., 1881-1882).

BENOIT (Arth.) — *Note complémentaire sur Dom Claude Fleurand de Moyenmoutier* (ibid., 1886-1887).

BEUGNET (l'abbé). — *Étude biographique et critique sur Dom Remi Ceillier,* Bar-le-Duc, 1891, in-8 (extrait des *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc,* 1891).

Bibliotheca Cluniacensis in qua antiquitates, chronica, privilegia, chartæ et diplomata collecta sunt a Nicolao Marrier cum notis Andreæ du Chesne, Paris, 1614, in-fol.

Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, par un Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, [Dom Jean François], Bouillon, 1777-1778, 4 vol. in-4°.

BONVALOT. — *Histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés,* Paris, 1895, t. I, in-8.

BOUQUET (Dom). — *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* Paris, 1738-1833, 19 vol. in-fol. — Continué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1840-1876, t. XX-XXIII, in-fol.

[BROUILLY]. — *Deffense de l'Église de Toul,* Toul, 1727, in-4°.

[BROUILLY]. — *Réflexions sur les remarques du R. P. Dom Calmet pour servir de suite à la Deffense de l'Église de Toul,* Toul, 1746, in-4°.

BROWER. — *Antiquitates et Annales Trevirensium,* Liège, 1670, 2 vol. in-fol.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, 1875 et suiv., in-8°.

Digitized by Google

CALMET. — *Histoire de Lorraine,* Nancy, 1re édit., 1728, 3 vol. in-fol.; 2e édit., 1745-1757, 7 vol. in-fol.

CALMET. — *Histoire de l'abbaye de Senones* (édit. Dinago, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1877-1881; édit. du Comité d'Histoire vosgienne dans les *Documents rares ou inédits de l'Histoire des Vosges,* tomes V-VI, 1878-1879, in-8).

CALMET. — *Bibliothèque lorraine ou Histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine,* Nancy, 1751, in-fol.

CALMET. — *Notice de la Lorraine,* Nancy, 1756, 2 vol. in-fol.

CAYON (Jean). — *Chronique de Richer de Senones* (édition d'une traduction ancienne), Nancy, 1842, in-fol.

CEILLIER (Dom Remi). — *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques,* Paris, 1729, 25 vol. in-4°. — Nouv. édit., Paris, 1858-1869, 17 vol. in-4°.

CEILLIER (Dom Remi). — Mémoire sur *Dom Humbert Belhomme,* dans le *Grand Dictionnaire historique* de Moréri, Paris, 1759, 10 vol. in-fol., art. *Belhomme.*

Ceremoniæ locales et officia propria Mediani Monasterii, Nancy, 1779, in-4°.

CHANZY. — *Précis chronologique de l'histoire de la ville de Saint-Dié,* Saint-Dié, 1853, in-8.

CHAPELIER (l'abbé Ch.) — *L'ancienne abbaye de Moyenmoutier.* (Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1887-1888).

CHAPELIER (l'abbé Ch.) — *Jean Ruyr, sa biographie et ses œuvres* (ibid., 1891-1892).

CHAPELIER (l'abbé Ch.) — *Bibliographie de saint Hidulphe* (ibid., 1891-1892).

CHARTON et LEPAGE. — *Le département des Vosges, statistique historique et administrative,* Nancy, 1847, 2 vol. in-8.

CHAUSSIER (l'abbé). — *L'Abbaye de Gorze,* Metz, 1895, in-8.

CHEVALLIER (l'abbé G.) — *Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, réformateur de l'ordre bénédictin au XIe siècle,* Paris et Dijon, 1875, in-8.

CLOUET (l'abbé). — *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves,* Verdun, 1844-1851, 2 vol. in-8.

Codex carolinus dans la *Bibliotheca rerum germanicarum* de Jaffé, t. IV, *Monumenta Carolina,* Berlin, 1867, in-8.

DEBLAYE (l'abbé). — *Les Reliques de Moyenmoutier* (Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine, 1856).

Digitized by Google

DEBLAYE (l'abbé). — *L'oratoire Saint-Grégoire et le tombeau de saint Hidulphe* (ibid., 1854).

DEBLAYE (l'abbé). — *Dissertation sur une dalmatique très ancienne conservée dans la châsse de saint Hidulphe* (Journal de la Société d'Archéologie lorraine, 1854).

DEGERMANN. — *Le Monastère d'Échery au Val de Liepvre,* Strasbourg, 1895, in-8° (extrait du *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*).

DIDIER-LAURENT (l'abbé). — *Correspondance des Bénédictins de Lorraine avec Moreau, historiographe de France* (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1896).

DIGOT (A.) — *Notice sur les anciennes salines de Moyenmoutier* (Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1846).

DIGOT (A.) — *Notice sur Dom Augustin Calmet* (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1860).

DIGOT (A.) — *Histoire de Lorraine,* Nancy, 1880, 2e édit., 6 vol. in-8.

DIGOT (A.) — *Histoire du royaume d'Austrasie,* Nancy, 1863, 4 vol. in-8.

Documents rares ou inédits de l'Histoire des Vosges, publiés au nom du Comité d'Histoire vosgienne, Paris et Épinal, 1863 et suiv., in-8°.

DUCHESNE. — *Historiæ Francorum scriptores coætanei,* Paris, 1636-1649, 5 vol. in-fol.

DUHAMEL. — *Le Pape Léon IX et les Monastères de Lorraine* (Annales de la Société d'Émulation des Vosges, t. XIII, 2e cahier, 1869).

DUPEUX. — *Notice critique sur Jean de Bayon* (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1879 et 1881).

DURIVAL. — *Description de la Lorraine et du Barrois,* Nancy, 1779-1783, 4 vol. in-4°.

DURIVAL. — *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois,* Nancy, s. d. (1753), in-4°.

FANGÉ (Dom). — *La Vie du Très Révérend Père Dom Augustin Calmet, abbé de Senones,* Senones, 1782, in-8°.

FARON. — *Moyenmoutier à travers les âges et son abbaye,* Saint-Dié, 1896, in-8.

FAVIER. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Nancy,* Paris, 1886, in-8 (extrait du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* Départements, t. IV).

FISCHER (Dagobert). — *Le Prieuré de Saint-Quirin* (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1875).

Digitized by Google

FOURNIER. — *Note sur la sorcellerie dans les Vosges* (Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1881-1885).

FOURNIER. — *Topographie ancienne du département des Vosges* (Annales de la Société d'Émulation des Vosges, 1893 et suiv.)

FROTHAIRE (lettres de), évêque de Toul, édit. Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. II, Paris, 1636.

Gallia Christiana, t. XIII, Paris, 1785.

Gesta episcoporum tullensium, 1107 (Mon. Germ. hist., Scriptores, t. VIII.)

Gesta Treverorum, 1101 (Ibid., Scriptores, t. VIII.)

GRANDIDIER (l'abbé). — *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire d'Alsace*, Strasbourg, 1787, in-4°.

GRAVIER. — *Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié*, Epinal, 1836, in-8.

GUILLAUME (l'abbé). — *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*, Nancy, 1866-67, 5 vol. in-8.

GUINOT (l'abbé). — *Les saints du Val de Galilée au diocèse de Saint-Dié*, Paris, 1852, in-8.

HALFMANN. — *Cardinal Humbert, sein Leben und seine Wercke*, Gœttingen, 1882, in-8.

HAUDIQUER (Dom). — *Histoire du vénérable dom Didier de la Cour, réformateur des Bénédictins de Lorraine et de France*, Paris, 1772, in-8.

Histoire littéraire de la France par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, continuée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1733-1881, 28 vol. in-4°.

HUGO. — *Sacræ antiquitatis monumenta*, Étival, 1725, et Saint-Dié, 1731, 2 vol. in-fol.

Italia Sacra, tome V, Venise, 1720, in-fol.

JAFFÉ. — *Regesta pontificum romanorum a condita ecclesia ad a. p. Ch. n. 1198*, 2e éd. par Lævenfeld, Kaltenbrunner et Ewald, Leipzig, 1885-88, 2 vol. in-4°.

JAFFÉ. — *Bibliotheca rerum germanicarum*, t. IV, Monumenta Carolina, Berlin, 1867, in-8.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, 1852 et suiv.

Journal des savants, années 1693 et 1725, Paris, in-4°.

KŒPKE et DÜMMLER. — *Jahrbücher der deutschen Geschichte : Kaiser Otto der Grosse*, Leipzig, 1876, in-8.

Digitized by Google

KRAUS. — *Die æltern Bischofskataloge von Trier* (Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden, XXXVIII).

LANGLOIS (E.) — *Un évêque de Verdun, prince de Lorraine, ensorcelé, marié et condamné par le tribunal de l'Inquisition* (Annales de l'Est, 1895.)

LE MERCIER DE MORIÈRE — *Catalogue des actes de Mathieu II, duc de Lorraine,* Nancy, 1893, in-8.

LEPAGE. — *Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative,* Nancy, 1843, 2 vol. in-8.

LEPAGE. — *Les communes de la Meurthe,* Nancy, 1853, 2 vol. in-8.

LEPAGE. — *Dictionnaire géographique de la Meurthe* (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1860 et 1861.)

LEPAGE. — *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe,* Paris, 1862, in-4°.

LEPAGE. — *Catalogue des actes de Ferri III* (Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1876.)

L'HÔTE (l'abbé). — *La Vie des saints, bienheureux, vénérables et autres pieux personnages du diocèse de Saint-Dié* (Semaine religieuse de Saint-Dié, 1896 et suiv.)

Libellus de successoribus sancti Hildulfi in Vosago (éd. Belhomme, *Historia Med. Mon.,* p. 143, et *Monum. Germ. hist.,* Scriptores, tome IV.)

LOUIS. — *Le département des Vosges, description, histoire, statistique,* Epinal, 1887-89, 7 vol. in-8.

MABILLON. — *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti* (500-1100), Paris, 1668-1701, 9 vol. in-fol.

MABILLON. — *Annales ordinis S. Benedicti,* Paris, 1703-1739, 6 vol. in-fol.

MABILLON. — *Vetera analecta,* 2e éd., Paris, 1723, in-fol.

MAGGIOLO. — *Les monastères de l'ordre de Saint-Benoît en Lorraine et dans les Trois-Evêchés* (Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1887.)

MAGGIOLO. — *Eloge historique de Dom A. Calmet, abbé de Senones,* Nancy, 1839, in-8.

MARTÈNE et DURAND (DD.) — *Thesaurus anecdotorum novus,* Paris, 1717, 5 vol. in-fol.

Matricula religiosorum professorum clericorum et sacerdotum congregationis Sanctorum Vitoni et Hidulphi, Nancy, 1782, in-4°.

MATTER. — *Notice sur les abbayes d'Estival, Moyenmoutier et Seno-*

Digitized by Google

nes, et trois manuscrits de la bibliothèque de Saint-Dié (Revue d'Alsace, 1852.)

Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, 1754 et suiv., in-8.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, 1850 et suiv., in-8.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, 1871 et suiv., in-8.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, Verdun, 1840 et suiv., in-8.

MIGNE. — *Patrologiæ cursus completus : Patrologia latina,* Paris, 1844 et suiv., 221 vol. in-4°.

MONTFAUCON. — *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova,* Paris, 1739, 2 vol. in-fol.

Monumenta Germaniæ historica, Hanovre et Berlin, 1826 et suiv., in-fol. et in-4°.

En particulier :

I. — *Scriptores,* passim, surtout tomes IV et XXV.

II. — *Diplomata imperii,* éd. Pertz, Hanovre, 1872, in-fol.

III. — *Diplomata regum et imperatorum Germaniæ,* éd. Sickel, Hanovre, 1879 et suiv., in-4°.

IV. — *Libri confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis,* éd. Piper, Berlin, 1884, in-4°.

MOSSMANN. — *Les colonges lorraines en Alsace* (Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1887.)

NARTZ (l'abbé). — *Le Val de Villé, recherches historiques,* Strasbourg, 1887, in-8°.

NOEL. — *Catalogue raisonné des collections lorraines* (*livres, manuscrits, tableaux, gravures, etc.*), *de M. Noël,* Nancy, 1850-1851, 2 vol. in-8.

PERTZ. — V. *Monumenta.*

PFISTER. — *Les légendes de saint Dié et de saint Hidulphe* (Annales de l'Est, 1889).

PFISTER. — *Les revenus de la collégiale de Saint-Dié au Xe siècle* (ibid., 1888).

PFISTER. — *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile* (ibid., 1890-1892).

PFISTER. — *L'évêque Frothaire de Toul* (ibid., 1890).

PFISTER. — *Note sur trois manuscrits provenant de l'abbaye de Moyenmoutier* (Journal de la Société d'Archéologie lorraine, 1890).

Digitized by Google

POIROT (l'abbé). — *Le dernier abbé de Moyenmoutier* (Semaine religieuse de Saint-Dié, 1891).

POTTHAST. — *Regesta pontificum romanorum inde ab a. 1198 ad a. 1304,* Berlin, 1874-1875, 2 vol. in-4°.

QUETIF et ÉCHARD. — *Scriptores ordinis prædicatorum,* Paris, 1719-1721, 2 vol. in-fol.

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, publié par la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, 1855 et suiv., in-8.

Recueil des édits et ordonnances de Lorraine, Nancy, 1733-1786, 15 vol. in-4°.

Recueil de pièces concernant la jurisdiction spirituelle et temporelle de l'évêché de Toul, s. l. n. d., in-4° de 135 pages.

Regula sanctissimi Patris Benedicti ad usum congr. SS. Vitoni et Hydulphi accommodata, Paris, 1769, in-12.

Revue bénédictine, Maredsous, 1883 et suiv., in-8.

Revue d'Alsace, Colmar, 1850 et suiv., in-8.

RICHER. — *Gesta Senoniensis ecclesiæ,* éd. Waitz dans les *Mon. germ. hist.*, Scriptores, tome XXV.

RIGUET (F. de). — *Mémoires historiques et chronologiques pour la vie de saint Dié,* Nancy, 1680, in-12.

ROBINET (l'abbé). — *Pouillé du diocèse de Verdun,* tome I, Verdun, 1888, in-8.

ROUSSEL. — *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun,* 2e éd., Bar-le-Duc, 1863-64, 2 vol. in-4°.

RUYR. — *La vie et histoire de sainct Dié,* Troyes, 1594, in-8.

RUYR. — *Recherches des sainctes antiquitez de la Vosge,* 1re éd., Saint-Dié, 1625; 2e éd., Épinal, 1634, petit in-4°.

SCHÆPFLIN. — *Alsatia diplomatica,* Mannheim, 1772-75, 2 vol. in-fol.

SEILLIÈRE (Baron Frédéric). — *Un nouveau portrait de Dom Remi Ceillier, prieur de Flavigny-sur-Moselle* (Bull. Soc. phil. vosg., 1892-93).

Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié, 1876 et suiv.

SICKEL. — *Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata,* Vienne, 1867-68, 2 vol. in-8.

SIMSON. — *Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen,* Leipzig, 1874-76, 2 vol. in-8.

SOMMIER. — *Histoire de l'église de Saint-Diez,* Saint-Dié, 1726, in-12.

STOFFEL. — *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin,* Paris, 1868, in-4°.

Digitized by Google

THIBAULT. — *Histoire des loix et usages de la Lorraine et du Barrois dans les matières bénéficiales,* Nancy, 1763, in-fol.

UGHELLI. — V. *Italia Sacra.*

Vie de sainct Hydulphe (la), *confesseur, archevesque de Trèves et fondateur du monastère de Moyenmoustier en Voge,* Toul, 1623, petit in-8.

Vie de saint Hidulfe, archevêque de Trèves, fondateur et premier abbé de l'abbaye de Moyenmoustier en Vosges, Strasbourg, 1723, in-12.

Vie de saint Hidulphe, archevêque de Trèves, fondateur et premier abbé de l'abbaye de Moyenmoutier (*Vosges*), Saint-Dié, 1865, in-12.

Vie de sainte Odile (la), éditée par Ch. Pfister (*Analecta Bollandiana,* t. XIII, 1894, in-8).

Vita S. Deodati (Acta SS., t. IV Junii).

Vitæ S. Erhardi (Acta SS., t. I Januarii).

Vitæ S. Hildulfi (Belhomme, *Hist. Med. Mon.,* et Acta SS., t. III Julii).

Vita Humberti Barrois, LXV abbatis Mediani Monasterii, s. l., 1778, 4 pages in-4°.

WASSEBOURG. — *Les antiquitez de la Gaule Belgique,* Paris, 1549, 2 vol. in-fol.

WIBERT. — *Vita S. Leonis IX Papæ, Leucorum antea episcopi,* Paris, 1615, in-12, et Acta SS., tom. II Aprilis.

WIDRIC. — *Vita Gerardi, episcopi Tullensis* (Mon. germ. hist., SS., IV).

WÜRDTWEIN. — *Nova subsidia diplomatica,* Heidelberg, 1781-92, 14 vol. in-8.

Nota. — On trouvera en outre, au cours du récit, des références à certains ouvrages plus spéciaux consacrés à tel ou tel point particulier.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES

SAINT HIDULPHE ET SES PREMIERS SUCCESSEURS

LIVRE I

SAINT HIDULPHE ET LA FONDATION DE L'ABBAYE DE MOYENMOUTIER

L'histoire des commencements de l'abbaye de Moyenmoutier se rattache tout naturellement à celle de son fondateur, saint Hidulphe. Elle se confond avec elle, et c'est précisément dans les anciennes *Vitæ Hildulfi* que nous pourrons trouver quelques renseignements relatifs à l'histoire des premières origines de Moyenmoutier. Ces *Vitæ* seront même la source unique à laquelle nous devrons puiser, car, pour le monastère qui va nous occuper, nous n'avons conservé ni chartes, ni diplômes, ni privilèges, tels par exemple que le diplôme de Childéric pour Senones ou le privilège de Numérien pour Saint-Dié.

Toutefois, avant de mettre en œuvre les matériaux que

Digitized by Google

ces biographies de Hidulphe pourront nous fournir, il nous faut dire un mot des vies qui les renferment, de leur origine, de leur valeur, de l'autorité qu'il convient de leur reconnaître.

A ces *Vitæ Hildulfi,* — l'histoire ou tout au moins la légende ayant profondément mêlé les noms des deux fondateurs de Moyenmoutier et de Galilée, saint Hidulphe et saint Dié, — nous devrons joindre, dans notre étude des sources, une *Vita Deodati* qui nous a été aussi conservée. Nous y ajouterons également les récits des chroniques postérieures de Richer et de Jean de Bayon, pour les renseignements complémentaires qu'ils nous procurent, renseignements puisés à des sources plus ou moins pures, il est vrai, et dont nous aurons à discuter la valeur.

Cette étude critique terminée, nous verrons ce que chacun des documents que nous aurons examinés nous apprend sur Moyenmoutier, nous contrôlerons les éléments nouveaux qu'il ajoute au récit primitif, nous éprouverons les matériaux qu'il nous aura fournis, et pour conclure nous dirons ce qui, tout bien considéré, nous paraît certain dans ces récits traditionnels, ce qui, sans être rigoureusement sûr, nous semble vraisemblable et acceptable, enfin ce qui n'est que superfétation, légende et fiction.

De là, deux chapitres.

Digitized by Google

CHAPITRE I

ÉTUDE CRITIQUE DES SOURCES : LES TROIS « VITÆ HILDULFI. » — LA « VITA DEODATI. » — LES « GESTA SENONIENSIS ECCLESIÆ » DE RICHER. — LE « CHRONICON MEDIANI MONASTERII » DE JEAN DE BAYON. — MANUSCRITS ET ÉDITIONS DE CES DOCUMENTS (1).

§ I. — Première « Vita Hildulfi. »

Trois biographies de saint Hidulphe sont arrivées jusqu'à nous. Nous les désignerons simplement par leur numéro d'ordre : la première, la deuxième et la troisième *Vita,* dans l'ordre où les ont rangées Belhomme, qui les a le premier éditées toutes trois simultanément (2), et les Bollandistes (3) qui n'ont fait que reproduire le texte donné par Belhomme. C'est du reste, nous le verrons, l'ordre

(1) Pour toute cette partie de notre étude qui traite des origines de l'abbaye, d'après les diverses *Vitæ Hildulfi* et le *Libellus de successoribus sancti Hildulfi* dont nous parlerons plus loin, nous avons été précieusement aidé par le travail remarquable et d'une critique si judicieuse de M. Pfister, le distingué professeur de l'Université de Nancy, intitulé *Les Légendes de saint Dié et de saint Hidulphe* et publié dans les *Annales de l'Est,* Juillet et Octobre 1889. Nous le citerons souvent et lui ferons de nombreux emprunts. Presque toujours, on le verra, nous nous rangerons à son sentiment et nous rallierons à ses conclusions. Sur quelques points, cependant, nous nous en séparerons, et sur d'autres, nous serons moins affirmatif.

(2) Belhomme, *Historia Mediani in monte Vosago monasterii,* Argentorati, 1724. *Prima sancti Hildulfi Vita,* p. 50 à 65; *Secunda sancti Hildulfi Vita,* p. 77 à 81; *Tertia sancti Hildulfi Vita,* p. 82 à 130. Pour cette dernière Vie, l'historien de Moyenmoutier, comme nous aurons occasion de le redire, a distribué le texte en paragraphes ou chapitres, entre lesquels il intercale de nombreuses annotations (*annotata*).

(3 *Acta Sanctorum,* t. III *Julii, die XI*a.

Digitized by Google

chronologique même des rédactions et transformations successives de la Vie de Hidulphe.

La première Vie que nous rencontrons — la plus ancienne des trois — a été éditée pour la première fois par Dom Belhomme d'après un manuscrit de Moyenmoutier. Ce manuscrit remontait, suivant lui ou plutôt suivant Dom Edmond Martène à la science duquel il s'en rapporte, à la fin du Xe ou au commencement du XIe siècle (1).

Ce manuscrit de Moyenmoutier dont parle Belhomme, faisait partie de la bibliothèque de l'abbaye. Pour des raisons que nous ignorons, il a été distrait du nombre considérable de volumes imprimés ou manuscrits dont le fonds a formé, après la Révolution, la bibliothèque d'Épinal, et après avoir appartenu quelque temps à M. Gravier, l'auteur de l'*Histoire de Saint-Dié,* il a fait partie pendant de longues années des collections lorraines de M. Noël, où il figurait au n° 2079. Après la mort du célèbre lotharingophile, au moment de la dispersion si regrettable de ses richesses littéraires, il a été acheté avec un certain nombre d'autres pièces par la bibliothèque publique de Nancy, où il est actuellement coté n° 1195. Il avait d'abord passé inaperçu, et c'est ce qui explique pourquoi il ne figure pas dans les catalogues imprimés de cette bibliothèque. Mais il a été retrouvé récemment par M. Favier et minutieusement décrit par M. Pfister, en même temps que deux autres manuscrits provenant aussi de Moyenmoutier (2). Il comprend, dit M. Pfister, 18 feuillets non numérotés dont quelques-uns ont été détériorés. Il est en parchemin et de moyen format, mesurant 165 sur 130 millimètres. D'autre part, il n'est pas consacré exclusivement à la *Vita Hildulfi.* Cette *Vita* n'y vient même qu'en troi-

(1) Belhomme, op. cit., p. 50 : « *Prima sancti Hildulfi Vita... ex manuscripto codice mediani monasterii septingentis ab annis exarato descripta.* »

(2) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, Juillet 1890, p. 153 et suivantes.

Digitized by Google

sième lieu; elle est précédée d'une Vie de Grégoire le Grand par Paul Diacre et d'une Vie de saint Jérôme. Elle commence seulement au verso du folio 13, avec ce titre : *Incipiunt quedam de vita viri Dei Hildulfi Treverensis archiepiscopi.* Malheureusement le manuscrit est incomplet et mutilé. Il s'arrête brusquement après les mots : *Tu igitur* (1). Il était déjà en cet état, du reste, au temps de Belhomme, qui a été obligé d'emprunter la fin de la *Vita* à un manuscrit du monastère Saint-Maximin de Trèves.

Belhomme, en effet, signale encore l'existence, à son époque, de divers autres manuscrits de la première *Vita Hildulfi.* L'abbaye Saint-Maximin de Trèves, dit-il, en possède un — celui qui lui sert à compléter le *codex* mutilé de Moyenmoutier — et il ajoute que les Bollandistes en ont, de leur côté, deux ou trois (2). Nous ne savons ce que sont devenus ces manuscrits. M. Pfister (3) constate l'existence à la bibliothèque de Munich, sous le n° 9566, d'un manuscrit qui contient précisément notre *Vita.* Ce manuscrit a été copié au XIIe siècle et provient de l'abbaye d'Oberaltaich. Il est probable que c'est l'un de ces deux ou trois manuscrits qu'avaient entre les mains les Bollandistes. Bien qu'il ne remonte qu'au XIIe siècle, il n'en serait pas moins intéressant de le comparer au manuscrit de Moyenmoutier, aujourd'hui de Nancy (4).

Nous devons ajouter cependant que l'édition de Belhomme a été textuellement reproduite par les Bollandistes qui ne paraissent pas s'être servis des manuscrits spéciaux qu'ils possédaient et dont ils ne parlent même pas (5).

(1) Belhomme, op. cit., p. 62.

(2) Belhomme, op. cit., p. 2.

(3) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, Juillet 1890, p. 160.

(4) Nous n'avons pu le faire encore. Peut-être l'essayerons-nous quelque jour.

(5) Les Bollandistes se sont contentés d'appliquer ici leur procédé ordinaire, divisant le texte donné par Belhomme en 17 paragraphes numérotés et mettant en marge, en face de chaque numéro, le résumé succinct du paragraphe. De plus, on retrouve presque intégralement dans les Bollandistes, soit les notes

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit de cette question des manuscrits et des éditions dont il nous fallait avant tout dire un mot, il est certain que cette première *Vita Hildulfi* n'est pas l'œuvre d'un contemporain. D'un autre côté, elle n'est pas non plus la vie la plus ancienne qui ait été écrite. On y lit, en effet, tout à la fin du récit : « Ceux qui ont eu le bonheur de jouir « de la société de notre saint ont écrit ses actes en un vo- « lume qui n'est pas de petite dimension, mais par suite « d'incurie, le temps a tellement rongé ce volume que « nous avons seulement pu en extraire les détails peu nom- « breux que nous avons racontés (1). »

A quelle époque précise remonterait donc notre Vie? Par d'ingénieux rapprochements, M. Pfister, s'appuyant sur une phrase de Jean de Bayon, a cru pouvoir fixer comme date approximative le milieu du Xe siècle. « Cet historien, « dit-il, qui, en 1326, avait à sa disposition des documents « aujourd'hui perdus, nous apprend que le roi de Lorraine « Zwentibold (895-900), livra en bénéfice l'abbaye de « Moyenmoutier à un comte Hillin; que ce comte expulsa « les moines et les remplaça par des chanoines; que sous « le régime de ceux-ci se perdit l'ancien manuscrit de la « vie d'Hidulphe. Cette vie, ajoute Jean de Bayon, était « si considérable qu'à elle seule elle occupait tout un vo-

marginales de Belhomme, soit les annotations plus développées dont il fait suivre la *Vita*. Il n'y a guère que certains détails, d'intérêt surtout local, concernant Moyenmoutier, ses possessions, l'identification de certains noms anciens de localités, que l'on ne retrouve pas dans les *Acta Sanctorum*. Cela du reste s'explique. Belhomme, dans l'avertissement qu'il place en tête de son ouvrage, nous prévient qu'il a revu et quelque peu augmenté le travail qu'il avait communiqué l'année précédente aux Bollandistes et qui avait été reproduit par eux. Cf. *Acta Sanctorum*, loc. cit., et BELHOMME, op. cit., *Monitum authoris*.

(1) « *Cæterum ab his quibus contigit ejus sedulitate tunc temporis perfrui, veraci stylo digesta sunt ipsius acta, in volumine non parvæ quantitatis, quod præ incuria adeo vetustas consumpsit ut vix hæc minima quæ præmisimus excerpi exinde potuerint.* » BELHOMME, op. cit., p. 64, et *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 213. En même temps qu'à Belhomme nous renverrons d'ordinaire aux Bollandistes dont l'accès est plus facile, l'ouvrage de Belhomme étant aujourd'hui très rare.

Digitized by Google

« lume (1). Au bout de quelque temps, probablement lors « des réformes d'Adelbert et du duc Frédéric, après 959, « on retrouva le précieux codex, mais comme son éten- « due pouvait fatiguer le lecteur, il fut abrégé par des éco- « lâtres. Si nous ne nous abusons, ce volume perdu et « retrouvé dont parle Jean de Bayon, est le même que ce « volume en partie détruit par le temps dont il est ques- « tion dans la biographie. La Vie que nous possédons est « justement l'œuvre de ces écolâtres et remonte par suite « au milieu du Xe siècle (2). »

Elle est donc postérieure de près de trois siècles aux évènements qu'elle rapporte. Par elle-même, elle ne saurait avoir, en conséquence, grande autorité. Elle n'en aura qu'autant que les abréviateurs se seront servis avec intelligence et sincérité de la *Vita* primitive. Il faudra les contrôler et peser leurs assertions.

§ II. — Deuxième « Vita Hildulfi. »

Quant à la seconde *Vita Hildulfi*, elle ne nous arrêtera pas longtemps, car elle est sans importance pour l'histoire de Moyenmoutier. C'est tout simplement un abrégé, comme l'avait déjà fait remarquer Jacques Mosander, et un abrégé fort court de la précédente. Elle avait déjà été éditée dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, à la date du 11 Juillet, par le même Mosander, qui avoue, toutefois, en avoir quelque

(1) « *Codex vitæ Beati Hildulfi qui pro sui magnitudine proprio continebatur corpore.* » M. Dupeux, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1879, p. 174, traduit : « Un manuscrit qui, à cause de ses grandes dimensions, ne peut être que roulé sur lui-même. » La traduction est pour le moins fantaisiste.

(2) Pfister : *Les Légendes de saint Dié et de saint Hidulphe* dans les *Annales de l'Est*, 1889, p. 396. Voir aussi Jean de Bayon, *Prologus*, dans Belhomme, op. cit., p. 231.

Digitized by Google

peu retouché et corrigé le style (1). Les Bollandistes, de leur côté, en possédaient deux manuscrits, semblables pour le fond et ne différant que par quelques nuances de style. C'est d'après un de ces manuscrits, le *codex Ultrajectinus* ou manuscrit d'Utrecht, collationné et copié par le P. Héribert Rosweid, donné par un autre Bollandiste, le Père du Sollier, à Dom Calmet, au cours d'un voyage en Flandre et rapporté par celui-ci à Dom Belhomme, que l'auteur de l'*Historia Mediani Monasterii* l'a publiée à son tour (2).

Que sont devenus ces deux manuscrits, en particulier ce manuscrit d'Utrecht que reproduit l'édition de Belhomme? Nous l'ignorons. A quelle époque remontaient-ils? A quelle date approximative la *Vita* elle-même qu'ils renfermaient avait-elle été composée? Nous l'ignorons également. D'ailleurs la réponse à ces questions n'aurait qu'un médiocre intérêt. La Vie, en effet, très courte — elle compte quatre pages à peine de l'édition Belhomme, (3) — est absolument dépourvue de valeur originale. D'autre part, elle n'est certainement que le résumé d'une autre Vie et, comme le fait remarquer très justement M. Pfister, l'on ne saurait y voir l'œuvre primitive dont la première *Vita* serait comme une superfétation. « Elle présente tous les caractères d'un ré-
« sumé, et il est manifeste que les auteurs de la *Vita anti-*
« *qua* n'avaient point sous les yeux un récit aussi bref;
« ils ne citent comme source que ce grand volume que
« des disciples immédiats avaient consacré tout entier au
« pieux fondateur (4). »

Enfin, étant donné que cette seconde *Vita* est un résumé, ce ne peut être que le résumé de la première Vie et non

(1) Mosander n'a certainement pas connu l'existence de la première *Vita*, dont il voit bien que celle-ci n'est que le résumé; sans quoi, il lui aurait évidemment donné la préférence.

(2) Belhomme, op. cit., p. 2 et 77.

(3) Belhomme, p. 77-81.

(4) *Annales de l'Est*, Octobre 1889, p. 536.

Digitized by Google

de la troisième. D'un côté, en effet, elle reproduit, nous le verrons tout à l'heure, les mêmes fautes de chronologie que la première et les mêmes erreurs aussi sur des points plus graves; de l'autre, on n'y trouve aucune trace des interpolations qui caractérisent la troisième, non plus que la date à laquelle serait mort le saint : détail qui nous est donné par la troisième Vie et que n'aurait certainement pas omis l'analyste qui l'eût résumée (1). Au reste, il suffit de la lire immédiatement après la première pour sentir qu'elle en est l'abrégé.

L'édition de Belhomme a été reproduite par les Bollandistes (2), ainsi que l'annotation unique dont l'abbé de Moyenmoutier l'avait fait suivre. Les *Acta Sanctorum* ajoutent seulement qu'il est impossible de savoir qui est l'auteur de cette deuxième *Vita* et quand elle a été composée. Une seule chose est certaine, disent-ils, c'est qu'elle a été composée avant la troisième dont elle ne s'inspire pas.

Sa rédaction devrait donc se placer, si je ne me trompe, vers la fin du Xe siècle, ou du moins, si elle n'a été écrite que plus tard, elle l'a été par quelqu'un qui ne connaissait que la première *Vita*.

§ III. — Troisième « Vita Hildulfi. »

La troisième *Vita Hildulfi* qui va nous occuper est d'une importance autrement considérable pour l'histoire du fondateur de Moyenmoutier, ou plutôt pour l'histoire de la formation de sa légende. A ce titre, elle est déjà très significative.

A l'époque où il écrivait, Dom Belhomme ne connaissait que trois manuscrits de cette œuvre.

Le premier — qui semble dater du XVe siècle seule-

(1) Belhomme, p. 81.
(2) *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 216.

Digitized by Google

ment — appartenait à la bibliothèque de l'abbaye de Paderborn. Dom Edmond Martène l'avait publié dans son *Thesaurus anecdotorum* (1), en 1717, sept ans par conséquent avant l'apparition de l'histoire de Moyenmoutier, et Dom Hyacinthe Alliot, prédécesseur de Dom Belhomme dans les fonctions d'abbé de ce monastère, avait reçu dès 1697 du docte jésuite et bollandiste Papebrock, une copie de ce *codex Paderbornensis*.

Le second manuscrit appartenait à l'abbaye d'Epternach. C'était le plus ancien. Il paraît remonter jusqu'au XIe siècle. Belhomme en avait noté les variantes.

Le troisième, enfin, était un manuscrit appartenant à l'abbaye même de Moyenmoutier. Plus récent que le précédent, il avait été écrit, semble-t-il, vers la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe, et son récit avait été divisé en leçons (*lectiones*) qui se lisaient à l'office de Matines, le jour de la fête de saint Hidulphe et pendant l'octave.

Par une heureuse fortune, ces manuscrits nous ont été tous trois conservés. Le premier, celui de Paderborn, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Le second, celui d'Epternach — le plus important, car il est le plus ancien — appartient à la Bibliothèque nationale de Paris (2). Quant au troisième, celui qui se trouvait à la bibliothèque de Moyenmoutier et qui avait suivi la fortune du manuscrit de la première *Vita* dont nous parlions tout à l'heure, passant successivement aux mains de M. Gravier et de M. Noël, il a été perdu de vue pendant quelque temps après la dispersion des collections du célèbre bibliophile, mais il a été fort heureusement retrouvé dans les mêmes conditions que le précédent par M. Favier, à la bibliothèque municipale de Nancy (3), et

(1) T. III, p. 1093. Paris, 1717.
(2) Fonds latin, n° 9738.
(3) N° 1196 du catalogue (anciennement n° 2080 du *Catalogue raisonné des collections lorraines* de Noël).

Digitized by Google

exactement décrit par M. Pfister (1). Il se compose de 14 feuillets, grand format (350 sur 240 millimètres), de parchemin ou plutôt de peau épaisse, et est écrit sur deux colonnes avec lettres initiales historiées et coloriées. Le fond est le même que celui du manuscrit de Paris-Epternach. Toutefois, remarque encore M. Pfister, il renferme quelques phrases générales, peu importantes d'ailleurs, qui ne se retrouvent pas dans le manuscrit de Paris, par exemple la phrase sur Ceudoald, au chapitre XX (2).

C'est d'après le *codex* de Moyenmoutier-Nancy, collationné avec ceux d'Epternach-Paris et de Paderborn-Bruxelles, que Belhomme a publié notre troisième *Vita Hildulfi* (3), en indiquant en marge, d'ordinaire, les variantes des divers manuscrits. La division en 24 chapitres n'existe pas dans le *codex* de Moyenmoutier-Nancy, mais elle se trouvait dans les deux autres manuscrits. Dom Belhomme dit qu'il l'a adoptée comme se prêtant mieux à son système d'annotations. Ces annotations (*annotata*) sont placées à la fin de chaque chapitre et écrites en caractères plus petits.

Pour cette troisième Vie d'Hidulphe, c'est encore le travail de Belhomme qui a été reproduit par les *Acta Sanctorum* (4). Les Bollandistes se contentent de subdiviser en paragraphes numérotés, avec sommaires marginaux pour

(1) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, Juillet 1890, p. 160.

(2) Le manuscrit d'Epternach-Paris a pour titre : *Incipit Vita sancti Hildulfi, archiepiscopi Trevirorum, miræ sanctitatis viri*, et celui de Paderborn-Bruxelles : *Incipit prologus in vitam*, etc. Celui de Moyenmoutier-Nancy n'a pas de titre. Cf. Belhomme, p. 82.

Dans les deux manuscrits d'Epternach-Paris et de Paderborn-Bruxelles, à la suite de la *Vita* se trouve le *Libellus de successoribus sancti Hildulfi* dont nous reparlerons. Le manuscrit de Moyenmoutier-Nancy ne contient que la *Vita*, après laquelle vient, au folio 11, une sorte de sermon où un moine de Moyenmoutier exhorte ses confrères à imiter les exemples de leur saint patron. Cette longue homélie n'offre d'ailleurs aucun intérêt historique.

(3) Belhomme, p. 82 et suiv.

(4) *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 215. Migne, *Patrologie latine*, t. CLI, col. 587, reproduit au contraire l'édition Martène. Il n'avait sans doute pas connaissance de l'édition Belhomme.

Digitized by Google

chacun, ces chapitres de Belhomme. Ils reproduisent de même presque toujours et en entier les commentaires de l'abbé de Moyenmoutier. Les quelques annotations particulières qui ne se trouvent que dans Belhomme, ont été sans doute ajoutées par lui entre l'apparition du volume des *Acta* et la publication de son propre ouvrage (1).

Tels sont les manuscrits et les éditions de notre troisième *Vita Hildulfi*. Que faut-il penser maintenant de cet écrit? Quelle est sa valeur? Par qui a-t-il été composé et à quelle époque? Quel en est le caractère et quelle autorité convient-il de lui attribuer?

Il suffit de le lire à la suite de la première *Vita* pour être convaincu que l'auteur qui l'a rédigé avait cette première Vie sous les yeux. Il l'a prise pour base de son récit. Il l'a même reproduite tout entière : on y rencontre les mêmes expressions, et les mêmes phrases s'y retrouvent parfois textuellement. C'est aussi le même ordre, la même marche, le même enchaînement de faits et d'idées. La part personnelle de l'auteur de la troisième Vie consiste uniquement dans les interpolations dont il a agrémenté le texte du récit primitif. Ces développements nouveaux ainsi interpolés, dit fort exactement M. Pfister, sont de trois genres : « Ce sont d'abord des faits historiques empruntés « à des chroniques générales; ce sont ensuite des consi- « dérations morales; ce sont enfin des faits de l'histoire « locale, intéressant la province de Trèves et en particulier « la vallée supérieure de la Meurthe (2). » De ces développements surajoutés, « les uns font corps avec la narration

(1) *Monitum authoris*, en tête de l'*Historia Mediani Monasterii* (non paginé).

(2) *Annales de l'Est*, Octobre 1889, p. 541. Belhomme, dans son édition de la troisième *Vita* et les Bollandistes à sa suite, mettent entre crochets (...) tous les développements interpolés. Il est facile ainsi de faire la comparaison avec la première Vie et de voir d'un simple coup d'œil ce qu'il y a d'ajouté, comme aussi de constater la similitude parfois complète, pour le reste, entre certaines phrases de la première *Vita* et les passages correspondants de la troisième.

Digitized by Google

primitive, les autres lui sont étrangers et fort mal rattachés (1). »

Ainsi notre troisième Vie n'est autre chose que la première interpolée. L'interpolateur, d'autre part, était certainement un moine de Moyenmoutier : cela résulte clairement de la lecture du document. Nous verrons plus loin s'il convient de lui donner le nom de Valcand ou de Humbert.

Quant à l'époque à laquelle a eu lieu cette interpolation, sans discuter ici une question qui trouvera mieux sa place dans un chapitre ultérieur, qu'il nous suffise de remarquer que, suivant toute vraisemblance, l'auteur de notre troisième *Vita* est le même qui a écrit un autre opuscule dont nous reparlerons, le *Libellus de successoribus sancti Hildulfi in Vosago*. Il le laisse entendre très clairement au chapitre XX, lorsqu'il nous dit qu'il aurait encore beaucoup à ajouter sur les mérites de Hidulphe et sur les actes de ses successeurs, mais qu'il a jugé bon, pour ne pas ennuyer le lecteur, de le renvoyer à un autre opuscule (2). D'ailleurs, dans les interpolations de la *Vita* et dans le *Libellus* on retrouve le même style, la même manière, les mêmes procédés de composition (3). Bref, ces deux écrits se complètent et semblent bien, ainsi que le dit M. Pfister, comme le premier et le deuxième livre d'un même ouvrage. Ce qui le prouverait encore ou du moins le confirmerait, c'est que dans deux sur trois des manuscrits de la *Vita*, les deux opuscules se font suite (4).

Or, nous déterminerons plus loin par l'examen même

(1) Pfister, loc. cit.

(2) Belhomme, p. 121, et *Acta Sanctorum*, loc. cit., p. 225 : « *Restant sane quam « plurima Deo dignissimi Patris nostri Hildulfi successorumque ejus acta meritis « illius condita, quæ pro fastidio lectoris interim differenda et alii opusculo judi- « cavimus deleganda.* »

(3) Par exemple, le renvoi à la fin de l'ouvrage, dans l'un comme dans l'autre, du récit des miracles.

(4) Manuscrits d'Epternach-Paris et de Paderborn-Bruxelles.

Digitized by Google

du *Libellus,* l'époque à laquelle ces écrits durent être rédigés et nous la fixerons — je ne préjuge pas encore la solution du problème — soit au début du XIe siècle, soit au plus tard vers le milieu du même siècle. L'époque, en effet, de la rédaction du *Libellus* ne saurait être avancée en deçà de la première de ces dates, ni d'autre part reculée au delà de la seconde. Tout le monde est d'accord sur ce point, de sorte que, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, la *Vita Hildulfi* sous sa troisième forme n'a été certainement écrite que dans la première moitié du XIe siècle. Tout à l'heure, au chapitre suivant, lorsque nous en ferons l'examen intrinsèque, nous verrons comment elle l'a été, à quelles sources l'auteur, quel qu'il soit, a puisé les développements interpolés qui la caractérisent, et par quels procédés plus ou moins habiles il a essayé de faire concorder ces développements qu'il ajoute avec le texte qu'il entendait respecter. Mais, dès à présent, retenons que l'auteur de cette troisième *Vita* écrivait trois quarts de siècle au moins après l'auteur de la première Vie, presque quatre siècles par conséquent après les évènements dont il se fait l'historien : c'est dire que son récit, plus encore que celui de ses prédécesseurs du Xe siècle, devra être examiné de près et sévèrement contrôlé.

§ IV. — « Vita Deodati. »

Aux trois *Vitæ Hildulfi* dont nous venons de parler, il faut ajouter ici un autre document de même genre, d'ordre également hagiologique, qui a contribué dans une large mesure, nous le verrons, à la formation de l'histoire traditionnelle de Hidulphe. C'est une ancienne *Vita Deodati.* Comme elle nous intéresse de façon moins directe que les *Vitæ Hildulfi,* nous n'en dirons que ce qui se rapporte à notre sujet.

Digitized by Google

Un mot d'abord des manuscrits et des éditions.

La *Vita Deodati* avait été publiée déjà par Mosander dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, mais d'après un manuscrit incomplet où manquaient le début et la fin de l'opuscule. La Vie complète fut imprimée pour la première fois à Nancy en 1619 (1). Jean Ruyr, de Charmes, chanoine et chantre de l'insigne église collégiale de Saint-Dié, en avait donné dès 1594 une traduction (2), qu'il fit entrer depuis dans ses *Sainctes Antiquitez de la Vosge* (3).

La *Vita Deodati* fut publiée une deuxième fois à Nancy en 1680 par les soins du grand prévôt François de Riguet (4), et les Bollandistes lui firent place en 1701 dans le quatrième volume de Juin des *Acta Sanctorum,* à la date du 19 de ce mois (5). L'édition en fut commencée par Henschenius, et, après la mort de celui-ci, continuée et achevée par Papebrock. De son côté, Belhomme (6) en a donné quelques fragments dans son *Historia Mediani Monasterii,* ceux précisément qui se rapportent à l'histoire ou aux légendes de notre monastère (7). Tout récemment, M. l'abbé L'hôte, professeur au Grand Séminaire de Saint-Dié, a comblé une lacune assez grave de toutes ces éditions, en publiant la préface de cette *Vita,* qui était connue de Ruyr mais que n'avaient retrouvée ni les éditeurs de Nancy, ni les Bollandistes (8).

(1) *Beatissimi Deodati episcopi Vita,* Nancy, 1619, chez Jacob Garnich, 36 pages in-12.

(2) Parue à Troyes chez Jean Oudot.

(3) Saint-Dié, 1625; 2e édition, Épinal, 1634.

(4) Chez Charles Charlot et Nicolas Charlot, à la suite des *Mémoires historiques et chronologiques pour la vie de saint Dié.*

(5) *Acta Sanctorum,* t. IV *Junii,* p. 725.

(6) *Historia Mediani Monasterii,* p. 130-140.

(7) La *Patrologie latine* de MIGNE, t. CLI, p. 611, reproduit l'édition des Bollandistes. Dom BOUQUET, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* t. III, p. 585, donne aussi quelques fragments de la *Vita Deodati.*

(8) *Analecta Bollandiana,* t. VI, 1887, p. 151-160. M. l'abbé Guinot avait déjà édité cette préface en 1852, dans *Les Saints du Val de Galilée,* p. 405, mais de façon insuffisante.

Digitized by Google

Nous ne voulons pas nous arrêter longuement à discuter la question de savoir quel est l'auteur de cet opuscule et à quelle époque il a été rédigé.

Pour ce qui est de l'époque de la rédaction, d'abord, il suffit de lire avec attention deux passages de la *Vita,* la préface (1) et la fin (2), pour être fixé de façon à peu près certaine sur l'année même de la composition. Nous y voyons, en effet, qu'en l'an 1049, notre *Vita Deodati* a été portée à un concile romain, probablement celui qui se tint la deuxième semaine après Pâques, et là, lue publiquement et approuvée par le pape Léon IX. D'autre part, cette approbation pontificale n'est pas postérieure de beaucoup à la composition même de la *Vita,* car la préface nous apprend que cette *Vita* est dédiée au prévôt Waldrade et aux chanoines de Saint-Dié. Or, nous savons que Waldrade était à la tête du Chapitre au temps de Léon IX. Cette Vie, qui lui est dédiée, n'a donc pu être écrite bien longtemps avant l'année 1049.

Quel en est maintenant l'auteur? Pour M. Pfister, c'est un moine de Moyenmoutier, celui-là même qui a interpolé la première *Vita Hildulfi,* celui-là aussi qui a composé le *Libellus de successoribus Hildulfi,* et ce moine serait le moine Humbert, devenu depuis archevêque de Sicile et cardinal-évêque de Blanche-Selve (3). Pour notre part, nous n'oserions être aussi affirmatif. Si séduisante que soit cette hypothèse, elle nous paraît n'expliquer qu'imparfaitement certains détails importants de l'histoire et de la légende de Moyenmoutier.

Que l'auteur de la *Vita Deodati* ait été un moine de l'abbaye de Moyenmoutier, nous l'admettons sans peine. Sans doute cet auteur, parlant de saint Dié, l'appelle « *pa-*

(1) *Analecta Bollandiana,* loc. cit.
(2) *Acta Sanctorum,* vol. cit., p. 737.
(3) *Annales de l'Est,* Octobre 1889, p. 555.

Digitized by Google

tronus noster, » ce qui laisserait supposer qu'il appartenait à l'abbaye de Galilée, fondée par Déodat. Mais il faut se rappeler que les religieux de Moyenmoutier rendaient à saint Dié les mêmes honneurs presque qu'à saint Hidulphe. Ils le regardaient comme leur second patron, et cette expression « *patronus noster* » s'explique fort bien dans la bouche d'un moine de Moyenmoutier. De plus — et ceci est péremptoire — l'auteur dédie son livre au prévôt Waldrade et au clergé de ce *commun patron,* et s'adressant à eux, il leur dit dans sa préface (1) : « Dernièrement, quand aux jours de la Pentecôte nous sommes « allés au-devant de vous, nous nous sommes entretenus « de la fête que nous célébrions,... et enfin vaincu par « vos prières unanimes, j'ai consenti à me charger du fardeau que vous m'imposiez. » L'écrivain fait ici allusion à la célèbre procession annuelle des moines de Moyenmoutier et des chanoines de Saint-Dié, dont nous reparlerons au cours de cette étude, et de ce passage il résulte, on ne peut plus clairement, que l'auteur est bien un religieux du monastère de Moyenmoutier.

Mais ce moine est-il le même qui a écrit la troisième *Vita Hildulfi* et le *Libellus de successoribus Hildulfi?* Dom Belhomme et M. Pfister le croient, avec cette différence que le premier attribue les trois écrits à Valcand (*Valcandus*), religieux qui aurait vécu au commencement du XIe siècle, et le second, à Humbert, qui vivait au milieu du même siècle. M. Pfister invoque un passage où l'auteur, amené à parler de Hidulphe, dit que pour ne pas ennuyer le lecteur, il le renvoie à la Vie de ce saint (2). Mais ce texte est-il bien concluant? Le moine de Moyenmoutier ne peut-il renvoyer à une vie de Hidulphe qui n'aurait pas été écrite par lui? Ne peut-il renvoyer en particulier à cette troisième *Vita,*

(1) *Analecta Bollandiana,* loc. cit., p. 157.
(2) *Annales de l'Est,* 1889, p. 555.

Digitized by Google

qui a pu être composée quelques années auparavant, qui est connue et d'un usage courant, que l'on possède à Galilée aussi bien qu'à Moyenmoutier et que pour ce motif il ne veut pas refaire? Est-ce une raison pour qu'il en soit lui-même l'auteur? Assurément, non.

Mais je trouve encore à l'hypothèse de M. Pfister, comme d'ailleurs à celle de Belhomme, une difficulté beaucoup plus grave. La *Vita Deodati*, nous le dirons lorsque nous en ferons l'examen intrinsèque, s'étend longuement sur les rapports de Hidulphe et de Déodat, nous décrivant leurs visites annuelles avec le cérémonial de la rencontre, la dernière visite de Hidulphe au lit de mort de Déodat, la réunion aux mains de Hidulphe des deux gouvernements de Galilée et de Moyenmoutier, l'apparition du bienheureux Déodat au fondateur de Moyenmoutier pour lui annoncer sa mort prochaine, etc. C'est même cette *Vita Deodati* qui est le point de départ de l'histoire traditionnelle des rapports des deux saints personnages. Or, qu'après avoir lu ces récits si complaisamment détaillés, on reprenne la troisième *Vita Hildulfi* — qui, dans l'hypothèse que nous combattons, serait du même auteur — on n'y trouve pas la moindre trace de tout ce qu'on vient de lire. Cette troisième Vie garde un silence complet sur saint Dié. Bien plus, l'auteur, à la suite de la première *Vita Hildulfi*, du reste, laisse entendre formellement que saint Hidulphe n'est venu se fixer dans les montagnes des Vosges que longtemps après saint Dié. Des relations si aimables, si tendres, si touchantes des deux saints, il n'est pas un instant question. Comment expliquer cette étrange contradiction? Nous ne nions pas ce que l'hypothèse de M. Pfister a d'ingénieux et peut avoir de séduisant. Malgré tout, cependant, nous ne pouvons admettre que l'auteur de la troisième *Vita Hildulfi* soit l'auteur de la *Vita Deodati*. Entre les deux, il a dû s'écouler un certain nombre d'années qui ont permis à la légende, sous l'in-

Digitized by Google

fluence de causes que nous étudierons, de se former. La *Vita Hildulfi* a été écrite avant la légende, elle la précède. La *Vita Deodati,* au contraire, la suit, s'en inspire et la consacre.

Après cela, que l'auteur de la *Vita Deodati* ait été le moine Humbert, cela est possible. Nous sommes d'autant moins disposé à le contester, que, pour nous, nous essayerons de le démontrer lorsque nous parlerons du *Libellus,* l'auteur de la troisième Vie de Hidulphe n'a pas été Humbert, mais, peut-être Valcand, en tout cas un moine qui vivait au commencement du XIe siècle, alors que Humbert entrait seulement, encore tout enfant, au monastère de Moyenmoutier.

Quoi qu'il en soit, pour conclure cette étude critique sur la date de la *Vita Deodati,* nous croyons avoir prouvé qu'elle a été certainement écrite après la troisième *Vita Hildulfi.* A ce titre, la confiance qu'elle pourra nous inspirer ne saurait être bien grande. Elle sera moins grande encore que celle que nous inspirent les documents qui la précèdent dans l'ordre chronologique.

§ V. — « Gesta Senoniensis Ecclesiæ » ou « Chronique de Senones » de Richer.

Après la *Vita Deodati,* qui remonte ainsi au milieu du XIe siècle, il nous faut attendre plus de deux siècles pour voir apparaître, relativement aux origines de Moyenmoutier et à saint Hidulphe, un document nouveau. Ce document, c'est une chronique rédigée par un religieux du monastère de Senones, Richer.

Richer vivait au cours du XIIIe siècle. Il composa vers l'année 1255 une histoire de son abbaye, et à cette occasion, amené plus d'une fois à parler des monastères voisins, il donne plus d'un renseignement précieux sur Moyen-

Digitized by Google

moutier. Il nous parle notamment des origines de l'abbaye et de sa fondation par Hidulphe. Sur ce point, son récit s'inspire évidemment des précédents. Il y ajoute cependant des éléments nouveaux puisés à diverses sources. Il nous faudra voir le parti que l'histoire peut en tirer. Naturellement, écrivant si loin des évènements, doué par ailleurs d'une forte dose d'imagination, de candeur et de crédulité, il ne pourra guère — nous devons le conjecturer *a priori* — ajouter de données certaines à l'histoire de notre monastère et de son fondateur. Il nous fera assister du moins à une phase nouvelle de l'évolution du récit traditionnel.

L'œuvre de Richer, *Gesta Senoniensis Ecclesiæ,* a été éditée pour la première fois, mais d'une façon incomplète, par D'Achery, au tome III de son *Spicilège* (1). D. Calmet en avait inséré également quelques extraits dans les preuves de l'*Histoire de Lorraine* (2). La publication intégrale en a été donnée par Waitz, il y a quelques années, dans les *Monumenta Germaniæ historica* (3).

§ VI. — « Chronicon Mediani Monasterii » de Jean de Bayon et Travaux ultérieurs.

Trois quarts de siècle environ après Richer, un moine de Moyenmoutier, ou du moins un religieux qui habitait Moyenmoutier, marchant sur les traces du moine de Senones, entreprit à son tour d'écrire l'histoire de ce monastère.

(1) *Spicilegium,* 1659, t. III, p. 271-445. D'Achery supprime en tout ou en partie 21 chapitres dans les livres I, II, IV et V.

(2) 1re édition, t. II, preuves, col. 1.

(3) *Monumenta Germaniæ historica,* Scriptores, XXV, p. 249-345. La bibliothèque municipale de Nancy possède un manuscrit de Richer, remontant à 1536, qui a été collationné par Waitz, ainsi qu'une traduction française également du XVIe siècle. Cf. Favier, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Nancy,* nos 542 et 543. La traduction française du manuscrit de Nancy a été publiée par Jean Cayon, *Chronique de Richer, moine de Senones,* Nancy, 1842. Sur les autres manuscrits et éditions de Richer, voir la préface de Waitz, *loc. cit.,* et *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France,* 1864, p. 40-43.

Digitized by Google

Comme il nous sera d'un grand secours pour tout le reste de notre histoire jusqu'au XIIIe siècle, il nous faut parler de lui dès maintenant, de façon à n'avoir plus à y revenir (1).

Jean de Bayon, ainsi nommé de son lieu d'origine (2), était un religieux de l'ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs. Nous ne savons ni l'année précise de sa naissance, ni le couvent dont il faisait partie (3). Forcé, pour des raisons que nous ignorons, de quitter son monastère et obligé de s'exiler — il se compare lui-même à Joseph, — il s'était réfugié à Moyenmoutier, dont l'abbé, Bencelin, était son parent. Bencelin lui avait donné l'hospitalité et, quelque temps après, lui avait demandé d'écrire l'histoire du monastère. Jean de Bayon accéda à sa prière et composa son ouvrage, ce semble, en 1326, entre les fêtes de Pâques et de la Pentecôte (4).

L'œuvre de Jean de Bayon est en réalité une chronique universelle : universelle quant au temps qu'elle embrasse, universelle aussi quant à l'espace. Elle se divise en deux livres d'intérêt très inégal. Le premier, celui qui nous intéresse le moins, est consacré à l'histoire générale du monde, qu'il prend à la création, comme toutes les chroniques du Moyen âge, et conduit jusqu'à la fondation de l'abbaye de Moyenmoutier. A part quelques développe-

(1) Voir, dans Jean de Bayon, le *Prologue* de sa Chronique, BELHOMME, p. 230-231. M. Dupeux a publié aussi sur lui une *Notice critique* dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1879, p. 155, et 1881, p. 172. Mais cette notice est inexacte en plusieurs points. J'ajoute que la traduction que M. Dupeux donne de certains passages de la Chronique de Jean de Bayon, est plus d'une fois défectueuse et infidèle.

(2) Bayon, chef-lieu de canton, département de Meurthe-et-Moselle.

(3) Il ne faut pas le confondre avec un autre Jean de Bayon dont nous parlerons au cours de notre histoire, qui vivait un siècle et demi plus tard, était abbé de Moyenmoutier et est mort en 1476. Le *Journal des Savants* de 1725 notamment, p. 266, est tombé dans cette erreur.

(4) Manuscrit de la bibliothèque de Nancy, folio 1, verso, colonne 2 : « *Ego, frater Johannes de Baion... anno... millesimo* CCCXXVI, *inter Pascam et Penthecostem.* »

Digitized by Google

ments sur l'enfance et la jeunesse de Hidulphe, jetés çà et là dans les derniers chapitres, ce premier livre ne contient rien qui soit de nature à nous aider dans notre étude.

Il n'en va pas de même du deuxième livre. En ce qui concerne Moyenmoutier, le récit de Jean commence à la fondation de l'abbaye, au moment où Hidulphe arrive dans les montagnes des Vosges. Jusqu'au XIe siècle, il emprunte ordinairement ce qu'il relate de Hidulphe ou de notre monastère, à la troisième *Vita Hildulfi,* au *Libellus,* à la *Vita Deodati* ou encore à Richer de Senones, mais à partir du XIe siècle, son récit, composé vraisemblablement d'après les documents qu'il avait trouvés à Moyenmoutier, devient plus original.

Ainsi pour la période des origines qui nous occupe présentement et à laquelle nous revenons après cette digression un peu longue mais nécessaire sur l'ensemble de l'œuvre de Jean, nous ne devons pas nous attendre à trouver dans sa chronique de Moyenmoutier des éléments bien nouveaux. Nous pouvons d'autant moins l'espérer que le premier chapitre du second livre, celui-là même où l'auteur retraçait la vie de Hidulphe à Moyenmoutier, n'est pas arrivé jusqu'à nous dans les manuscrits. Toutefois, même pour cette période des commencements et malgré cette lacune regrettable des manuscrits, nous aurons encore quelques traits à recueillir dans l'œuvre de Jean de Bayon. Voilà pourquoi nous avons dû parler de lui dès à présent.

La chronique de Jean de Bayon, *Chronicon Mediani Monasterii,* n'a pas été encore intégralement publiée. Belhomme en a édité des fragments assez importants dans l'*Historia Mediani Monasterii* (1), non seulement ceux qui se rapportaient de près ou de loin à l'histoire de son abbaye, mais encore tous ceux, d'un intérêt plus général, qui

(1) Belhomme, p. 228 et suivantes.

Digitized by Google

concernaient l'histoire des ducs de Lorraine, des comtes de Vaudémont, des évêques de Toul, en un mot du pays lorrain. D. Calmet a reproduit en partie ces fragments, d'après le texte donné par Belhomme, dans son *Histoire de Lorraine* (1). Mais une édition du texte complet de la Chronique de Jean fait encore défaut (2).

Les manuscrits que nous avons de Jean de Bayon — et qui acquièrent une valeur exceptionnelle, en cette absence d'édition complète — ne remontent pas plus haut que le XVIe siècle. Le plus important (petit in-4o de 104 feuillets à deux colonnes, sur papier) a appartenu depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à l'époque de la Révolution, à la bibliothèque de l'abbaye de Moyenmoutier (3). Après avoir fait partie des collections Noël, il a été acquis par la bibliothèque municipale de Nancy, où il se trouve aujourd'hui (4). Ce n'est pas le manuscrit original (qui était sur parchemin). Ce n'est même pas une copie très ancienne. Elle remonte seulement à l'année 1544 et est l'œuvre d'un moine et curé de Moyenmoutier, du nom d'Albert Regnauld (*Albertus Regnaldus*) (5), qui la termina le 25 novembre de cette année.

(1) D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1re édition, t. II, preuves, col. 62.

(2) Peut-être cette publication ne manquerait-elle pas d'intérêt. Tout récemment M. Marichal avait eu l'idée de l'entreprendre et l'on ne peut que regretter qu'il y ait renoncé.

(3) D. Hyacinthe Alliot l'avait obtenu d'un religieux tiercelin, le P. Donat, confesseur de Charles IV. Cf. Calmet, *Bibliothèque lorraine*, col. 87.

(4) N° 537 du catalogue Favier.

(5) Dans notre manuscrit de Nancy, il est vrai, fol. 90, col. 2, on lit simplement : « *Finis, Domine Jhesu benignissimo* (sic), *1544*... xxv *novembris hor. 2. post meridiem. Medianimonasterii. Amen. A. R.*, » et au-dessous : « *1544.* xxv *novembris, per me do. Alb. R. curatum Medianimonasterii.* » Mais plus loin, fol. 103, verso, col. 1, à la fin d'une copie de l'opuscule d'Herculanus (*Herculani Pleinfesini historia*) qui suit la chronique de Jean de Bayon dans le manuscrit, on lit : « *Amen. 1548... per me Regnaldum, Mediani monasterii indignum Christi ministrum.* » C'est déjà ce même religieux, alors curé de Raon (*Albertum Regnaldum curatum Raonensem*), qui avait fait quelques années auparavant, en 1536, la copie des *Gesta senoniensis ecclesiæ* de Richer que possède la bibliothèque publique de Nancy. Voir ce manuscrit, fol. 40.

A signaler encore à ce propos une erreur de lecture ou d'impression, au

Digitized by Google

Cette copie est d'ailleurs défectueuse par endroits et en partie mutilée. Toutefois, à défaut de l'original et de copies plus anciennes, on comprend qu'elle soit d'une importance capitale (1).

Les autres manuscrits de Jean de Bayon sont moins importants : ce ne sont du reste que des transcriptions de notre copie de 1544. Le principal est celui de la Bibliothèque nationale (2). La bibliothèque de Nancy possède égale-

moins plaisante, qui a échappé à Noël dans son *Catalogue raisonné*, t. I, p. 1, où il dit que notre copie de Jean de Bayon a été faite en 1544 « par M. Do, curé de Moyenmoutier. »

(1) M. Dupeux (*Notice critique sur Jean de Bayon*, dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1879, p. 156), pense que cette copie de 1544 a disparu et ne saurait être par conséquent celle de la bibliothèque de Nancy. Il nie même que Belhomme l'ait eue entre les mains, et il donne comme preuve un passage tiré des *Scriptores ordinis prædicatorum*, de QUETIF et ÉCHARD (1719, t. I, p. 560), où on lit : « *Exemplar primigenium membraneum Joannis periit, jam « que in dicto monasterio habetur tantum exemplum chartaceum ex illo priori « a domno Alberto, ejus asceterii monacho et curato MDXLIV exscriptum et « XXV novembris finitum, quod et conjiciunt ab eodem pluribus locis interpola- « tum. Codex hic Mabillonio missus mihi que XIV april. MDCCXI amice commu- « nicatus pagg. 353 in folio constat.* »

Mais cela est-il concluant? Je ne le pense pas. D'abord le manuscrit que nous possédons à Nancy est bien certainement du XVIe siècle, l'écriture en fait foi. De plus, le passage des *Scriptores ord. præd.* invoqué par M. Dupeux n'a nullement, croyons-nous, le sens qu'il lui attribue. Il signifie simplement ceci : Le manuscrit de Moyenmoutier avait été communiqué à Mabillon pour ses travaux historiques par les religieux de l'abbaye, et Mabillon en avait pris ou fait prendre une copie qui a été gracieusement communiquée à son tour aux auteurs des *Scriptores*. C'est cette copie apparemment qui comptait 353 pages in-folio. Il est tout à fait invraisemblable, en effet, que Moyenmoutier ait ainsi abandonné, après l'avoir recouvré depuis si peu de temps — c'était Dom Hyacinthe Alliot qui l'avait eu du tiercelin Donat — un manuscrit unique et le plus précieux de tous ceux que pouvait posséder le monastère. Le fait est même d'autant plus inacceptable qu'on travaillait alors à Moyenmoutier à l'histoire de l'abbaye. D'ailleurs, dans le texte cité par M. Dupeux, on lit : « *Jamque in dicto monasterio* « habetur *tantum exemplum chartaceum ex illo priore a domno Alberto... exs-* « *criptum.* » L'abbaye de Moyenmoutier ne s'en est donc pas dessaisie, puisqu'elle le possède encore et que c'est là, affirme-t-on, que se trouve l'exemplaire en question. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons accepter ce que dit M. Dupeux.

(2) Fonds latin, n° 10015 : c'est un petit in-folio de 410 pages. Écrit en 1682, il semble qu'il ait appartenu au grand prévôt de Saint-Dié, François de Riguet, qui en a couvert les pages de notes nombreuses. Cf. MARICHAL, *Catalogue des mss. de la coll. de Lorraine à la bibl. nat.*, p. 382.

Digitized by Google

ment une autre copie partielle faite par M. l'abbé Marchal sur deux manuscrits communiqués par le ministre de l'Instruction publique en 1842 (1).

Avec Jean de Bayon, l'histoire traditionnelle des origines de l'abbaye de Moyenmoutier est désormais fixée. Les auteurs qui viendront après, au XVIe, au XVIIe, au XVIIIe, au XIXe siècle même et écriront sur Hidulphe et sur notre monastère, ne feront que reproduire en tout ou en partie les précédents récits. C'est à peine si parfois de l'un à l'autre quelque détail nouveau, presque toujours insignifiant, apparaît. C'est pourquoi, dans notre étude critique des sources de l'histoire de Moyenmoutier pour la période des origines, nous pouvons nous arrêter ici.

CHAPITRE II

LA FONDATION ET LES PREMIERS TEMPS DE L'ABBAYE DE MOYENMOUTIER, D'APRÈS LES SOURCES ÉTUDIÉES AU CHAPITRE PRÉCÉDENT. — L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE.

Faire la part de l'histoire et de la légende dans les documents anciens que nous venons de classer, n'est pas toujours facile. En face, en effet, des divergences considérables, parfois des contradictions formelles que présentent entre

(1) Catalogue Favier, n° 538. L'un de ces manuscrits était sans doute le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Peut-être le second était-il celui que Noël (*Catalogue raisonné*, I, p. 2) signale comme existant à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris. Nous devons ajouter, toutefois, que nous ne l'avons pas trouvé dans ce dernier dépôt.

Digitized by Google

elles ces diverses relations, l'embarras de l'historien de Moyenmoutier ne peut qu'être fort grand. Les Bollandistes au XVIIe siècle, Dom Hyacinthe Alliot et Dom Humbert Belhomme, abbés de Moyenmoutier, au commencement du XVIIIe, l'avaient bien compris. Avant eux déjà, le P. Bolland s'était rendu compte de ces difficultés en apparence inextricables, pour la chronologie notamment, et avec le concours des Pères Lahier, Gamans et Wiltheim ainsi que d'autres érudits de ses amis, il avait longuement travaillé à les résoudre. Pour tout concilier, Wiltheim en était même venu à admettre deux Hidulphe, archevêques de Trèves tous deux. Il écrivait en 1648 à Bolland : « *Ex « vita S. Deodati facile concedet Reverentia Vestra duos ad- « mittendos esse Hildulfos Trevirenses archiepiscopos, quod « ego jam antea pro indubitato habebam* (1). » Le P. du Sollier, qui nous apprend ces détails, ajoute avec raison que cette supposition n'est pas nécessaire et que l'on peut arriver par d'autres moyens à aplanir les difficultés chronologiques et autres qu'offrent nos récits. Du moins cet embarras des plus célèbres érudits de l'époque, que partageront plus tard les Alliot et les Belhomme, atteste-t-il la complexité de la question.

Pour nous, afin d'établir de façon aussi exacte que possible le départ entre le vrai, le douteux et le faux dans l'histoire des origines de Moyenmoutier telle que l'a faite la tradition, nous prendrons successivement, dans l'ordre chronologique de leur apparition, les documents que nous avons indiqués plus haut. Nous suivrons de l'un à l'autre, par ses différentes phases, la transformation du récit primitif. Nous noterons ce que chaque relation ajoute à celle qui la précède, l'origine des éléments nouveaux qui s'introduisent et partant leur valeur, bref, nous verrons comment peu à peu, sous l'action de causes que nous mettrons en

(1) *Acta Sanctorum*, t. III Julii, p. 196.

Digitized by Google

lumière dans la mesure où nous le pourrons, l'histoire devient la légende.

§ I. – L'Histoire et la Légende dans la première « Vita Hildulfi. »

Voici tout d'abord ce que la première Vie de Hidulphe nous apprend du fondateur de Moyenmoutier et de l'abbaye elle-même (1).

Après quelques considérations générales sous forme d'introduction pieuse, l'auteur arrive à son récit. Nous en résumons les grandes lignes. Hidulphe naquit d'une famille illustre des Nerviens. Après de brillantes études dans des écoles ecclésiastiques, initié déjà aux mœurs cléricales par cette éducation et par toute une vie de prière, de charité et de bonnes œuvres, il reçoit à Ratisbonne la cléricature. Pépin, père de Charlemagne, gouvernait alors avec éclat la république des Gaules, et Milon, l'archevêque de Trèves, étant venu à mourir, cette ville se trouvait sans pasteur. Mais bientôt s'élèvent vers le ciel des prières ferventes. Tout à coup le nom de Hidulphe est prononcé. En un instant il vole de bouche en bouche. Tous proclament ses qualités et ses vertus, la noblesse de sa naissance, la distinction de sa parole, sa science profonde, enfin l'irréprochable sainteté de sa vie (2). Son nom et la réputation de ses mérites arrivent jusqu'à la cour de Pépin, et un édit royal le place à la tête du diocèse. A cette nouvelle, Hidulphe, qui avait toujours désiré vivre dans la solitude d'un ermitage, aurait voulu se dérober par la fuite. Mais le peuple s'y oppose. On s'empare de sa personne et on l'amène d'Istrie en Gaule Belgique. C'est en

(1) Belhomme, p. 50, et *Acta Sanctorum*, loc. cit., p. 211.

(2) « *Vir nobilis, lingua urbanus, scientia eruditus, vita moribusque compositus.* » Belhomme, p. 52.

Digitized by Google

vain qu'il se déclare indigne de l'épiscopat. D'une voix unanime, grands et évêques, clercs, moines et fidèles l'acclament : il lui faut céder.

Ici l'hagiographe s'arrête pour jeter dans son récit une réflexion attristée que lui suggère la comparaison entre cette heureuse époque où les évêques redoutaient le fardeau de l'épiscopat, et les temps troublés où il vit et où l'on voit des rivaux se disputer à prix d'argent les honneurs et les profits de la charge de pontife !

Ainsi devenu évêque malgré lui, Hidulphe remplit avec zèle tous les devoirs que lui imposent ses nouvelles fonctions. L'auteur nous raconte sa vie pénitente, ses mortifications, ses austérités. Les jeûnes l'ont épuisé, au point que l'on croirait voir un squelette : « *videres hominem exesum jejuniis vix ossibus hærere.* » Il nous dit aussi ses longues prières, les larmes abondantes qu'il répand prosterné sur les tombeaux des saints, les nuits entières qu'il passe sans sommeil. En même temps le saint évêque s'occupe avec une égale sollicitude des pauvres et des riches de son diocèse, se dévouant à tous avec la même affection. A ceux-ci il recommande de ne point se laisser enfler par l'orgueil et de ne pas fonder leurs espérances sur des richesses incertaines, mais de faire servir leur superflu à secourir l'indigence. Il exhorte ceux-là à se comporter en vrais pauvres d'esprit, toujours prêts à rendre grâce du fond du cœur au Dieu qui a dit : « *Beati pauperes.* »

Chaque jour il se demande quel saint il prendra pour modèle, et toute journée où il n'a pas avancé dans les voies du Seigneur et progressé dans la pratique de ses commandements, est pour lui journée perdue. Chaque jour aussi il offre à l'autel le sacrifice des vivants et des morts.

Sa charité envers les malheureux est inépuisable. Il est vraiment le refuge de toute douleur, le consolateur de toute affliction. A ceux qui sont nus il donne le vêtement,

Digitized by Google

sa demeure est toujours ouverte au voyageur et jamais il ne rompt seul le pain de ses repas (1).

Un des évènements les plus considérables de son épiscopat, au dire de son biographe, fut la translation des restes du bienheureux Maximin, qu'il fit porter de la crypte où saint Paulin les avait déposés lorsqu'il les eut ramenés d'Aquitaine, à l'église dans laquelle on les vénérait encore à l'époque où écrivait l'auteur du récit.

Cependant, dans la splendeur de son évêché, au milieu des sollicitudes de toute sorte qui l'absorbent, il n'a point renoncé aux rêves de sa jeunesse. La solitude des déserts et des cloîtres exerce toujours sur lui le même attrait. Un jour enfin, il prend la résolution de partir. C'est en vain qu'à cette nouvelle le peuple fidèle se récrie, en vain que ses ouailles de tout âge, de tout sexe, accourent à la ville épiscopale, poussent vers le ciel des cris déchirants — comme si un fléau allait fondre sur la province (2), — et adressent à l'homme de Dieu les plus pressantes supplications. Un instant ébranlé par les manifestations de cette grande douleur, Hidulphe fond en larmes, mais n'en persiste pas moins dans son projet. Il remet son peuple à la garde de Dieu et s'achemine vers le désert.

Jacob était alors évêque de Toul. Hidulphe le prie de lui désigner quelque lieu solitaire propice à la réalisation de ses desseins, comme jadis son prédécesseur Garibald l'avait fait pour l'évêque de Nevers, Déodat, qui, après une vie sainte passée au service du Christ, avait cueilli dans la solitude des Vosges la couronne de l'éternel triomphe (3).

(1) « *Ostium suum viatori nunquam clausit, neque buccellam suam solus comedit.* » BELHOMME, p. 55.

(2) « *Quasi omni provinciæ exitium immineret.* » BELHOMME, p. 56.

(3) Je cite le passage à cause de son importance : « *Siquidem a prædecessore ejus quondam Pontifice Garibaldo nomine viro æque sanctissimo, Deodatus, vir summæ sanctitatis olim Nevernensis episcopus renuntians sæculo, in saltu Vosago locum obtinuerat, ubi sanctissime conversatus, monasteria statuit atque post diutinam in Christi agone militiam vitæ senatum laureatus intravit.* » BELHOMME,

Digitized by Google

Le prélat se prêta au désir de son métropolitain (1). Dans cette partie des Vosges où s'était jadis retiré Déodat, il y avait plusieurs *cellæ* de moines, plusieurs monastères; c'est au milieu de ces *cellæ,* dans une vallée qu'entouraient de toutes parts de hautes montagnes, où coulait un petit ruisseau au cours torrentueux, le Rabodeau, ainsi nommé de la rapidité de son cours, que Hidulphe, sur le conseil de l'évêque Jacob, se décida à fixer son séjour. C'est là qu'il allait jeter les fondements du monastère de Moyenmoutier.

Il commença par y bâtir deux églises : l'une en l'honneur de Notre Dame, qu'il appela *Medium Monasterium,* l'autre en l'honneur de saint Pierre et de tous les Apôtres. Cela fait, il voulait ne plus songer à vivre que pour Dieu et pour son âme.

Mais bientôt sa grande réputation de sainteté attire à Moyenmoutier de nombreux et illustres pèlerins. Beaucoup de ces pieux visiteurs se décident même à rester avec l'homme de Dieu, et Hidulphe qui avait été moine autrefois (2) — l'auteur avait sans doute oublié de nous le dire plus haut — élève pour les recevoir une sorte de monastère.

Pendant ce temps, Dieu faisait éclater, aux yeux de tous, la vertu de son serviteur. Les miracles se multipliaient au lieu de sa retraite, les populations y venaient chaque jour plus nombreuses, et pour donner asile à ces foules d'étrangers qui se succédaient au val de Moyenmoutier, Hidulphe dut construire des hôtelleries et, à côté, une église (3). Afin de ne pas troubler la tranquillité des

p. 57; *Acta Sanctorum*, loc. cit., p. 212. Nous aurons d'ailleurs à reparler de ce texte.

(1) L'évêché de Toul était en effet suffragant de Trèves.

(2) « *Quoniam ipse olim professus monachum fuerat.* » BELHOMME, p. 58.

(3) « *Unde turbas confluentium ferre vix valens, extra claustra Ecclesiam sancti Joannis Baptistæ ædificans dedicavit, atque domos in quibus supervenientes reciperentur constituit.* » BELHOMME, p. 58.

Digitized by Google

moines, les hôtelleries s'élevèrent en dehors du monastère. Quant à la nouvelle église, elle fut dédiée à saint Jean Baptiste.

Parmi les disciples qui vinrent alors se ranger sous la direction de notre saint, trois surtout brillaient d'un particulier éclat. Leurs noms étaient Spinule, Jean et Bénigne. Frères tous trois par l'esprit et par le cœur, les deux derniers l'étaient aussi par la chair et par le sang. Formés par Hidulphe à la pratique de la vie monastique, Jean et Bénigne faisaient de rapides progrès, et, des deux, c'était à qui l'emporterait sur l'autre en vertu, surtout en humilité et en obéissance.

Jusqu'alors la mort n'avait point visité la jeune communauté. Mais comme il fallait songer à l'heure où il faudrait payer à l'humaine nature cette dette d'Adam, Hidulphe s'occupa d'établir un cimetière. Pour le mettre à l'abri des eaux qui souvent inondaient la vallée, il en choisit l'emplacement sur une colline qui dominait l'abbaye vers le midi. Une quatrième église y fut fondée sous le vocable de saint Grégoire, pape. Hidulphe lui-même la consacra et bénit le champ de repos qui s'étendit tout autour.

Sur ces entrefaites, la renommée de Hidulphe s'étant répandue dans des régions plus lointaines encore, son propre frère, Erhard, revêtu lui aussi de la dignité épiscopale (1), vint le rejoindre à son tour et ils demeurèrent ensemble quelques jours. C'est alors que, pour leurs communs mérites, dit notre biographe, Dieu daigna accomplir à Moyenmoutier un grand miracle. Un duc — Éthicon était son nom — avait une fille aveugle de naissance. Dans leur affliction, les parents de l'enfant l'avaient amenée aux deux saints pour qu'ils prissent pitié d'elle. Comme elle était encore païenne, Hidulphe et Erhard commencèrent par la catéchiser, puis après avoir longtemps prié, Hidulphe la baptisa

(1) « *Ordine vero coepiscopus.* » BELHOMME, p. 59.

Digitized by Google

pendant que Erhard lui servait de parrain. O prodige ! tandis que l'eau du baptême coule sur elle, elle est illuminée (1) par le corps en même temps que par l'esprit, la vue lui est rendue et elle reçoit le nom d'*Otilia* (Odile).

Ce prodige accrut encore l'universelle vénération dont Hidulphe était l'objet. De bienveillants protecteurs font au nouveau monastère de riches donations, « *ad augmentum loci.* » Un seigneur du nom de Bégon, notamment, lui donne, non loin de là, un domaine qui sera par la suite Bégoncelle, ainsi que cette partie de notre territoire, ajoute l'auteur, qui s'appelle la Roche Folchon. Dans la *cella* qui s'éleva bientôt sur ce domaine et qu'il dédia à la Sainte Croix, Hidulphe plaça un de ses disciples de prédilection, Spinule. Celui-ci y étant mort avant son maître, sur un ordre apporté du ciel par un ange, ses restes furent ramenés au cimetière de Moyenmoutier. Un prodige en marqua la translation. Un orage épouvantable venait de se déchaîner sur le pays. Il déracinait furieusement, tout autour du saint convoi, jusqu'aux chênes des forêts et aux sapins séculaires, et cependant les cierges portés par les religieux qui accompagnaient le corps de Spinule restèrent allumés malgré la tempête.

Les miracles, d'ailleurs, continue notre biographe, ne cessèrent pas au tombeau de Spinule. On y vit bientôt affluer un grand concours de visiteurs, attirés, les uns par le désir de recouvrer la santé spirituelle ou temporelle, les autres par les charmes du site, d'autres enfin par l'abondance des eaux (2). Ces émigrants avaient même conçu,

(1) « *Mente et carne illuminatam.* » BELHOMME, p. 60.

(2) « *Aquarum abundantia.* » BELHOMME, p. 62. Le biographe fait allusion ici sans doute à la découverte qui dut avoir lieu, vers cette époque, de puits d'eau salée dans les environs de Moyenmoutier. Quelques lignes plus haut, on lit dans notre *Vita* : « *Unde turbis irruentibus reperta est aqua salsissima.* » BELHOMME, p. 62. Ces puits, peu distants de Moyenmoutier, avaient dû être exploités dès l'époque gallo-romaine. Ils étaient au nombre de trois. L'emplacement de deux d'entre eux est connu : l'un était situé sur la rive droite de la Meurthe, territoire

Digitized by Google

ce semble, le projet d'établir une sorte de marché public auprès du monastère. Mais Hidulphe s'en émut pour la tranquillité de ses religieux. Après avoir prié à l'oratoire de Saint-Grégoire, il vint au tombeau du saint, et au nom de l'obéissance lui ordonna de cesser ses miracles (1), tout en lui demandant, cependant, d'appeler sur le monastère les bénédictions du ciel. Et soudain, ô prodige encore ! continue la *Vita,* on vit obéir à un mortel celui qui avait triomphé de la mort. Les miracles prirent fin. Les moines rentrèrent en possession de leur solitude, mais en même temps les bénédictions célestes se multiplièrent sur le monastère, que de nouvelles et nombreuses donations ne tardèrent pas à enrichir.

Pendant ce temps, Erhard, après avoir, lui aussi, élevé une église au val de Moyenmoutier, l'oratoire Saint-Epvre, avait quitté son frère. Quant à Hidulphe, il continuait sa vie pénitente, exhortant ses disciples à prier pour le salut des peuples, le bien de l'Église et la paix des rois. Enfin la mort après laquelle il ne cessait de soupirer, vint le

de Saint-Blaise, l'autre sur la rive gauche, dans un lieu nommé Sausseray, territoire de la commune de Saint-Michel. D'où, vraisemblablement, le nom de *Strata Salinatorum* (chemin des Sauniers) donné à la route romaine qui traversait le val de Senones et par où l'on conduisait dans la vallée du Rhin les sels fabriqués près de Moyenmoutier. L'exploitation de ces puits salants avait été sans doute interrompue à la suite des invasions barbares. Elle fut reprise quelque temps après l'arrivée de saint Hidulphe dans les Vosges. C'est à quoi fait allusion la phrase citée plus haut. Mais cette nouvelle exploitation ne dura pas longtemps. A l'époque où fut écrite la première *Vita Hildulfi* (Xe siècle), il est probable qu'elle avait déjà cessé. Plus tard, au XIe siècle, la troisième *Vita Hildulfi* ajoutera que les sources furent taries à la prière de saint Hidulphe et par un miracle de Spinule. Il est plus simple d'admettre, pensons-nous avec M. Digot, « que les moines, gênés par la foule qu'attirait l'exploitation des salines et le commerce du sel, comblèrent de leur propre mouvement les puits creusés sur leur terrain. » Par la suite, les religieux obtinrent du fisc un apportionnement de sel aux salines de Marsal, puis de Moyenvic. Cf. DIGOT, *Notice sur les anciennes salines de Moyenmoutier,* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1846, p. 97 et suiv.

(1) Ici s'arrête le manuscrit de Moyenmoutier-Nancy. Tout ce qui suit est emprunté par Belhomme et les éditions ultérieures au manuscrit de Saint-Maximin. Cf. *supra,* p. 141.

Digitized by Google

visiter à son tour. Une nuit qu'il veillait dans sa cellule, il fut pris de la fièvre. Cette fièvre s'aggrave de jour en jour. Les religieux en larmes accourent au grabat du vieillard qui, de sa voix mourante, leur annonce encore Jésus-Christ. On n'entendait qu'une prière et qu'un sanglot : « O Père, ô pasteur, n'abandonnez pas vos brebis ! » La mort avait déjà paralysé la moitié de son corps. Néanmoins, ému par les lamentations de ses disciples, il trouve la force de se soulever sur sa couche, il jette sur eux un dernier regard, leur souhaite la paix, abaisse une dernière fois sur eux sa main bénissante, exhalant son âme en une suprême prière : « *O Deus omnipotens, humiles benedicto clemens, præsentesque tuos conserva in sæculo servos.* » Hidulphe, le fondateur de Moyenmoutier, était entré dans la gloire du Seigneur. C'était le 5 des ides de Juillet (1).

Tel est, rapidement analysé, le récit de la première *Vita Hildulfi*. Quelle confiance convient-il de lui accorder? Quels faits certains l'histoire a-t-elle à y puiser?

A les prendre en elles-mêmes, les données de cette première *Vita* semblent, à première vue, parfaitement acceptables. Rien que de possible et de très vraisemblable, étant connues les mœurs de ces premiers siècles de l'Église franque, dans l'histoire de ce jeune clerc de Ratisbonne, élevé par le suffrage populaire à l'épiscopat, fuyant ensuite le monde pour embrasser les austérités de la vie monastique, groupant autour de lui un certain nombre de disciples fervents, et fondant avec eux des églises, des oratoires, un monastère. D'autre part, tout paraît se tenir fort bien

(1) Pour finir, l'auteur de la *Vita* fait observer comme nous l'avons dit plus haut, qu'il emprunte tout ce qu'il vient d'écrire à une ancienne vie du saint, considérable en volume, mais en si mauvais état qu'il a pu à peine en tirer les quelques détails qu'il a rapportés. Il ajoute ensuite la date de la fête de la translation de saint Hidulphe, qui est célébrée, dit-il, le 6 des ides de novembre (8 novembre), et il conclut : « *Explicit vita sancti Hildulfi.* »

Digitized by Google

dans notre récit. Nous ne savons pas, il est vrai, quel était ce duc Éthicon dont il y est parlé, mais tous les autres personnages nous sont connus. Milon, l'archevêque de Trèves a existé. Il est bien mort au temps de Pépin, et Jacob était certainement évêque de Toul à la même époque.

Et cependant, lorsqu'on y regarde de près, de graves difficultés surgissent, et des doutes sur l'exactitude des écolâtres abréviateurs du Xe siècle en des points essentiels se présentent à l'esprit.

Nous admettons comme une chose très sûre que le monastère de Moyenmoutier a été fondé par un personnage nommé Hidulphe. Nous n'avons aucune raison de le mettre en doute, et certainement, sur ce point fondamental, les écolâtres du Xe siècle n'ont pu se tromper. Ils avaient, pour l'affirmer, la tradition; ils avaient aussi ce vénérable *codex* dont ils constatent et regrettent la mutilation.

Mais tout d'abord, premier problème que nous devons nous poser, ce personnage du nom de Hidulphe qui a fondé Moyenmoutier, vivait-il, comme le prétend notre récit, au temps de Pépin, père de Charlemagne? A-t-il succédé à Milon sur le siège de Trèves, et le monastère fondé par lui ne remonterait-il en conséquence qu'aux dernières années du règne de Pépin le Bref, ou même peut-être au début de celui de Charlemagne? Il est plus que permis d'en douter.

D'une part, en effet, si nous examinons les anciennes listes épiscopales de Trèves, nous constatons que, parmi ces listes, assez nombreuses cependant, une seule, celle d'Epternach (1), donne le nom de Hidulphe après celui de Milon. Encore y a-t-il lieu de croire que le rédacteur de ce document, qui date du XIe siècle, aura ajouté ce nom, qu'il croyait omis par les catalogues antérieurs, d'après la *Vita Hildulfi* qu'il devait connaître par le manuscrit

(1) *Monumenta Germaniæ historica*, Script., t. XIII, p. 299.

Digitized by Google

d'Epternach. Certes, cette omission du nom de Hidulphe à la suite de Milon dans les listes épiscopales est déjà significative. Toutefois, nous reconnaissons qu'elle n'est pas absolument concluante. Les anciens catalogues d'évêques sont souvent défectueux et incomplets. De plus, comme on les dressait d'ordinaire d'après les nécrologes des églises épiscopales où était inscrit le jour de la mort des prélats, il en résultait que ceux des évêques qui quittaient leur diocèse et mouraient loin de leur siège après avoir résigné leurs fonctions, couraient grand risque de voir leur nom oublié dans ces listes. Ce serait présisément le cas de Hidulphe (1).

Mais nous avons des preuves autrement fortes. M. Pfister invoque, en particulier, le texte d'un jugement de Charlemagne qui semble tout à fait péremptoire. Il s'agit, dans ce document, d'un différend survenu entre les héritiers de Milon et l'archevêque de Trèves, Wéomad, au sujet de l'abbaye de Mettlach ou Mettloc. Les premiers la revendiquaient comme ayant été la propriété de leur grand-oncle Milon. Le second, au contraire, affirmait qu'elle appartenait au siège épiscopal et à l'église de Trèves. Or, l'enquête ordonnée par Charlemagne pour dirimer le litige, établit que Milon avait reçu le monastère en bénéfice du roi Pépin, et qu'à sa mort l'évêque Hartham l'avait obtenu dans les mêmes conditions. N'est-ce pas, conclut avec raison M. Pfister, nous dire d'une manière très claire qu'à Milon succéda, sur le siège de Trèves, Hartham et non Hidulphe (2)?

(1) Cf. Pfister, op. cit., dans les *Annales de l'Est*, 1889, p. 400, et Belhomme qui cite, p. 28, d'après une lettre à lui envoyée par D. Martène, quelques exemples d'omissions semblables d'évêques sur l'existence desquels cependant aucun doute n'est possible : ainsi les quatre évêques Abel, Hugues de Vermandois, Gerbert et Manassès pour Reims, l'évêque Chramlin pour Embrun.

(2) Cf. Pfister, op. cit., *Annales de l'Est*, 1889, p. 401. Le nom de l'évêque Hartham a été omis par la plupart des catalogues. Il ne figure pas non plus dans le *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 388. Cependant Sickel, *Acta regum Karolinorum*, K, 97, ne conteste pas l'authenticité du diplôme en question.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout encore, d'autres documents vont nous permettre de fixer, d'une manière positive cette fois et plus précise, l'époque à laquelle Hidulphe a vécu et fondé Moyenmoutier. Nous avons lu dans notre *Vita* que Hidulphe avait fait à Trèves une translation des reliques de saint Maximin. Or, nous avons de cette translation un autre récit écrit longtemps avant notre Vie, au temps même de Pépin et précisément par un moine de Trèves : autant de garanties de véracité et d'exactitude que ne saurait nous donner assurément la première *Vita Hildulfi,* composée seulement au Xe siècle et par un étranger qui probablement n'avait jamais visité Trèves. Voici le récit du moine. Je le cite en entier, parce que nous aurons occasion de nous en servir encore plus loin : « *Paulo post namque antequam gloriosum de ipsa crypta* (la crypte où saint Paulin avait déposé les restes de saint Maximin à leur arrivée d'Aquitaine) *translatum fuisset corpus, ipsa crypta ibi repleta est aqua, ubi hæc nunquam antea nec postmodum visa fuerat, et per cryptam altior in gyro apparuit unius mensura cubiti ipsumque sepulcrum minime tetigit, sed velut murus ex utraque stetit parte. Tunc sancti Dei,* Hidulfus *videlicet,* Clemens *et* Lothbertus *cognoverunt quod vir beatus de ipsa vellet egredi crypta et se ad locum ubi nunc adoratur transferri, sicut sæpius* Lothberto *revelatum fuit* episcopo; *quod et factum est... Cooperculum vero ipsus sepulcri* tres illi episcopi *deportaverunt in unoque posuerunt angulo* (1)... »

Et immédiatement après cette narration, dans les chapitres suivants, l'auteur rapporte comment le maire du palais d'abord, Charles Martel, puis des clercs du roi Pépin recouvrèrent la santé au tombeau du saint. La translation des restes de saint Maximin et, par le fait, la vie de Hidulphe, se trouvent ainsi reportées à une époque beaucoup plus ancienne, certainement avant le temps de Charles Martel.

(1) *Acta Sanctorum*, t. VII *Maii*, p. 23.

Digitized by Google

A tous ces arguments, M. Pfister en ajoute un autre qui n'est pas sans valeur. Une lettre de Frothaire, évêque de Toul, dont nous aurons à reparler au cours de cette étude, nous apprend qu'au temps de Louis le Pieux un différend éclata entre l'abbé de Moyenmoutier, Hismond et les religieux du monastère, à l'occasion du partage des menses fait quelques années auparavant, à l'époque où Fortunat possédait l'abbaye (1). Or, entre Hidulphe et Hismond, qui vivait sous Louis le Pieux, presque au début du IXe siècle par conséquent, le *Libellus de successoribus Hildulfi,* — et il n'a vraisemblablement pas inventé ces noms — nous apprend qu'il y avait eu comme abbés Leutbald, Régimbert, Sundrabert, Maldavin, Fortunat et Waldo. Ne serait-il pas difficile de placer ces six abbés dans le court intervalle qui séparerait Hidulphe de Hismond, si le monastère n'avait été fondé qu'au début de l'époque carolingienne? D'autre part, comme le fait remarquer très justement encore M. Pfister, ce différend, ce partage des menses, ces conflits d'intérêts supposent un monastère qui n'est plus dans sa première ferveur, par conséquent un monastère qui remonte à une époque déjà lointaine. A elle seule, cette considération, je l'avoue, ne suffirait pas. Elle confirme du moins les arguments qui précèdent.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte déjà très clairement que les auteurs de la *Vita Hildulfi* du Xe siècle se sont trompés sur l'époque à laquelle ils placent le fondateur de Moyenmoutier. S'ils se sont inspirés des anciens *Acta* du saint qu'ils disent avoir eu sous les yeux, ils s'en sont maladroitement servis. Ils ont voulu sans doute faire preuve d'érudition et de science; ils ne sont arrivés qu'à fausser étrangement et à égarer l'histoire. Ils auront voulu identifier les noms communs et vagues de roi, d'archevê-

(1) *Recueil des historiens des Gaules,* t. V, p. 387. Cf. PFISTER, loc. cit., p. 402.

Digitized by Google

que, d'évêque qu'ils trouvaient dans les *Acta* primitifs et ils se sont trompés dans cette identification. Ils ont lu dans ces *Acta :* « Pépin, père de Charles, » et confondant Charles Martel avec Charlemagne, Pépin d'Héristal avec Pépin le Bref, ils ont écrit dans leur propre relation : « Pépin, père de Charlemagne. » Puis, consultant les catalogues épiscopaux de Trèves et de Toul, ils ont constaté qu'à cette époque, au temps de Pépin le Bref, Milon était archevêque de Trèves et Jacob, évêque de Toul. Dès lors, croyant faire œuvre de science et préciser ce qu'il y avait de trop indéterminé dans l'ancienne *Vie* de Hidulphe, ils y ont introduit ces deux noms propres. Avec la meilleure foi du monde, ils ne sont arrivés qu'à tout embrouiller. Ainsi ce n'est pas dans les dernières années du VIIIe siècle, mais bien à la fin du VIIe, à l'époque de Pépin d'Héristal, avant la chute de la dynastie mérovingienne, par conséqent, que Hidulphe a vécu et que Moyenmoutier a été fondé.

Mais du moins Hidulphe était-il archevêque ou évêque (1) de Trèves? Nous croyons qu'il est bien difficile de se prononcer sur ce point de façon catégorique. Il est certain que Hidulphe était revêtu du caractère épiscopal et qu'il venait de Trèves. La tradition était là, aussi bien que les anciens *Acta* du saint, pour l'apprendre aux auteurs de notre *Vita,* et nous n'avons aucune raison de le révoquer en doute. Mais cet Hidulphe, revêtu du caractère épiscopal, était-il évêque de Trèves ou simplement chorévêque, c'est-à-dire un de ces évêques auxiliaires, comme il y en avait alors beaucoup, surtout dans de grands diocèses comme celui de Trèves, un de ces vicaires généraux ayant le caractère épiscopal, qui assistaient et remplaçaient à l'occasion l'évêque diocésain et titulaire? Il ne serait pas

(1) Il faut se rappeler, en effet, que le terme d'archevêque n'était plus en usage à la fin de l'époque mérovingienne; il ne reparaîtra qu'à l'époque carolingienne. Cf. Loening : *Geschichte des deutschen Kirchenrechts*, t. II, p. 202, n. 1. Mais ce n'est là qu'une question de mots qui importe peu ici.

Digitized by Google

impossible, à la rigueur, que Hidulphe ait été archevêque de Trèves : l'absence de son nom sur les listes épiscopales n'est pas à elle seule, nous l'avons dit, une raison suffisante pour le nier. D'un autre côté, à supposer que Hidulphe ait été réellement archevêque de Trèves, s'il fallait lui trouver une place au VIIe siècle dans les listes épiscopales, nous reconnaissons que le rang que lui assigne le *Gallia Christiana,* immédiatement après Numérien, aux environs de l'année 666, serait acceptable. Toutefois, il est permis d'abord de trouver étrange qu'il ne figure nulle part de façon certaine et authentique en cette qualité. Le privilège dit de Hidulphe, en faveur de saint Dié, pendant du privilège de l'archevêque Numérien, ne saurait en effet être admis (1). De plus, le récit de la translation de saint Maximin que nous avons rapporté précédemment, nous parle d'un Hidulphe qui a joué un rôle dans cette translation. Ce personnage qui était moine à Saint-Maximin, ce semble, n'est autre apparemment que le fondateur de Moyenmoutier. Il était évêque, c'est vrai, mais au même titre que Clément et Lothbert, dont les noms accompagnent le sien. « *Ces trois évêques,* » dit simplement le récit, portèrent le cercueil et le placèrent dans un angle.

Bref, il est certain que Hidulphe a été revêtu du caractère épiscopal, mais tout bien pesé, nous inclinerions plutôt à penser qu'il a été non pas archevêque, mais simple-

(1) Cf. *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 386. M. Pfister, loc. cit., p. 559, montre fort bien comment ce privilège prétendu de Hidulphe — que nous ne connaissons d'ailleurs que par la courte analyse qu'en donne la *Vita Deodati* (*Acta Sanctorum*, t. IV Junii, p. 731) — n'était qu'une démarcation plus ou moins voulue et plus ou moins habile, faite par l'auteur de la *Vita Deodati*, du privilège même de Numérien. Les deux documents (titre authentique de Numérien, publié dans le *Gallia Christiana*, t. XIII, instr., col. 291, et analyse du prétendu titre de Hidulphe, par la *Vita Deodati*, § 12 et 13), se correspondent presque phrase pour phrase. L'auteur de la *Vita Deodati* avait sans doute sous les yeux la charte de Numérien, et, par une erreur de lecture peut-être, il en a mis le contenu au compte de Hidulphe. Voir aussi dans le même sens, Clouet, *Histoire de la province de Trèves*, t. I, p. 649, note 1.

Digitized by Google

ment chorévêque de Trèves, et cela pendant le temps même qu'il était moine à Saint-Maximin (1).

Un autre point nous choque aussi ou du moins nous étonne dans la première *Vita Hildulfi*. Nous y voyons qu'à peine arrivé dans la vallée du Rabodeau, à Moyenmoutier, Hidulphe y élève ou y fait élever presque en même temps cinq églises : les églises Notre-Dame et Saint-Pierre, l'église Saint-Jean, l'église Saint-Epvre, enfin l'église Saint-Grégoire. Assurément le nombre bientôt considérable des disciples qui se groupèrent autour de Hidulphe, avait dû nécessiter de bonne heure la construction de nouveaux lieux de prière. Certainement toutes ces églises existaient au Xe siècle, et l'auteur de la *Vita* n'a pas inventé les détails qu'il donne à leur sujet. Mais remontaient-elles toutes réellement à Hidulphe lui-même? Nous n'oserions l'affirmer. Il semble plus vraisemblable d'admettre qu'elles n'ont été construites que peu à peu, l'une après l'autre, du vivant de Hidulphe et dans les premiers temps qui suivirent sa mort, pour répondre aux besoins du monastère, des religieux, des pèlerins de passage, comme aussi des populations qui commençaient à se fixer et à se grouper aux environs de l'établissement monastique (2).

(1) Bien qu'il n'ose pas s'élever contre l'opinion traditionnelle, F. de Riguet avait déjà vu, au XVIIe siècle, les difficultés que soulève ce problème de l'archiépiscopat de saint Hidulphe à Trèves et les avait soumises à Mabillon. Ce dernier s'était même prononcé contre l'archiépiscopat. Cf. RIGUET, *Observations sur les titres de l'insigne église de Saint-Dié*, à la suite des *Mémoires hist. et chron. pour la vie de saint Dié*, p. 57 et suiv.

(2) Cf. PFISTER, loc. cit., p. 403. Les deux églises Notre-Dame et Saint-Pierre s'élevaient apparemment sur la rive gauche du Rabodeau, au confluent du *Rivus Petrosus* ou Rupt-de-Pierry avec ce cours d'eau. L'église Saint-Jean et l'hôtellerie à laquelle elle était jointe se trouvaient à la place où Dom Humbert Barrois fit bâtir en 1750 le monastère moderne et l'église paroissiale actuelle de Moyenmoutier. L'église Saint-Epvre occupait, sur la rive droite du ruisseau, la place où fut construite plus tard l'église paroissiale, qui continua du reste à être dédiée à saint Epvre. Enfin l'oratoire Saint-Grégoire s'élevait sur une colline, au sud de Moyenmoutier, là où était et où est encore aujourd'hui le cimetière. Cf. CHAPELIER, l'*Ancienne abbaye de Moyenmoutier*, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1887-1888, p. 225.

Digitized by Google

Il est encore dans le récit de notre première *Vita* deux autres faits qui provoquent la curiosité et doivent fixer un instant notre attention. Je veux parler de la venue de saint Erhard, frère de Hidulphe, à Moyenmoutier, et du baptême d'Odile, fille du duc Ethicon, par les deux frères. Comme les documents ultérieurs que nous rencontrerons ne nous fourniront sur ces deux points aucune donnée nouvelle importante, nous croyons préférable de les étudier ici.

Commençons par l'histoire d'Odile.

Nous connaissons cette sainte — la patronne vénérée de l'Alsace — et le prodige dont elle fut l'objet, surtout par quatre documents, d'importance diverse, que nous pouvons classer de la façon suivante d'après l'ordre chronologique probable de leur apparition :

1° Une *Vita Otiliæ* que l'on a crue pendant longtemps, mais à tort, de beaucoup postérieure à notre première *Vita Hildulfi* (1). Par des rapprochements tout à fait concluants, M. Pfister lui a assigné comme date le début du Xe siècle. Elle a dû être écrite entre 900 et 950, par un prêtre qui a connu et peut-être desservi le monastère de Hohenbourg (2). Elle semblerait donc plutôt antérieure de quelques années à notre Vie de Hidulphe (3).

Voici, au résumé, ce que nous y lisons sur la sainte (4).

(1) Mabillon, en particulier, et à sa suite, l'abbé Gyss et Grandidier en placent la rédaction au XIIe siècle. Cf. BELHOMME, p. 68, et PFISTER, *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile*, dans les *Annales de l'Est*, 1891, p. 405. Dom RIVET, *Histoire littéraire*, t. VIII, p. 80, la date des environs de 1080.

(2) PFISTER, loc. cit., p. 402-407.

(3) M. Pfister, loc. cit., p. 397, croit que la *Vita Hildulfi* nous donne « le plus ancien récit que nous possédions sur la légende de sainte Odile. » A notre avis, la *Vita Hildulfi* serait plutôt un peu postérieure à la *Vita Otiliæ*. Nous croyons, comme nous le dirons plus loin, que l'auteur ou les auteurs de la première ont dû avoir connaissance de la seconde, au moins de façon vague, et nous ne pensons pas que la *Vita Hildulfi* marque la première étape de la légende de sainte Odile. Pour nous, ce ne serait que la deuxième.

(4) Voir cette *Vita Otiliæ* dans Mabillon, *Acta Sanctorum ord. S. B.*, sæc. III, pars II, p. 488-496, et dans les *Analecta Bollandiana* (édition Pfister, d'après

Digitized by Google

Au temps de Childéric (1), vivait un duc illustre du nom de Adalric ou Etih. Ce noble personnage, qui était juste et, quoique laïque, aspirait à vivre de la vie religieuse, avait fait bâtir, au sommet de la montagne de Hohenbourg (2), une église et un monastère.

Adalric avait pour femme Bereshinde ou Parsinde. Or, il arriva qu'il leur naquit une fille aveugle. Le père, troublé, crut que Dieu voulait le châtier de quelque faute et donna l'ordre de tuer l'enfant. C'est en vain que la mère intercède pour elle. Le duc refuse toute consolation. Ce lui est une trop grande honte d'avoir une fille aveugle, et il donne de nouveau l'ordre de la mettre à mort ou du moins de l'emmener en un lieu où elle soit à jamais soustraite aux regards.

Tout anxieuse, Bereshinde se décide à confier sa malheureuse fille à une ancienne servante qui lui promet de la nourrir et de l'élever. Mais un an n'était pas écoulé, que les voisins intrigués cherchaient à savoir qui était cette enfant de qui l'on prenait tant de soin. La nourrice, craignant que le secret ne fût découvert, en référa à Bereshinde. Celle-ci lui ordonna de se retirer en un lieu qui s'appelait *Palma,* où il y avait un monastère (*cœnobium*), et d'y rester cachée avec l'enfant. Elle y trouverait une de ses amies qui lui fournirait les choses nécessaires. La servante obéit.

Cependant, le seigneur apparut en songe à un évêque de Bavière, du nom de Erhard — *cuidam episcopo nomine Erhardo de partibus Baiariorum* — et lui dit : « Va au monastère de Palma; tu y trouveras une jeune fille aveugle de naissance; tu la baptiseras au nom de la Trinité; tu lui

les principaux manuscrits connus, surtout un manuscrit du Chapitre de Saint-Gall, t. XIII, 1894). Nous n'en résumons ici que quelques traits, ceux par lesquels l'histoire de sainte Odile touche à l'histoire de Moyenmoutier.

(1) Childéric II (660-673).

(2) Entre Barr et Obernai, en Alsace. C'est aujourd'hui le mont Sainte-Odile.

Digitized by Google

donneras le nom d'Odile, et aussitôt baptisée, elle recouvrera la vue. » Erhard se mit en route sans tarder, et le prodige s'accomplit comme il avait été annoncé. Puis, ayant recommandé l'enfant à la communauté des religieuses, il lui donna le baiser de paix et s'en revint dans son pays.

Tel est, pour le point qui nous occupe, le récit de la *Vita Otiliæ*. De Moyenmoutier et de saint Hidulphe, il n'est pas un instant question. Le monastère de Palma ici nommé, est, selon toute apparence, le monastère de Baume-les-Dames, en Franche-Comté, abbaye fort ancienne, qui existait déjà certainement au commencement du VIIIe siècle (1).

2° Le second document qui nous renseigne sur sainte Odile est précisément notre première *Vita Hildulfi*. Nous avons vu comment elle avait été rédigée vers le milieu du Xe siècle, par les abréviateurs de la *Vita antiqua* de Hidulphe.

Nous savons en quels termes elle raconte les faits relatifs à Odile. La brève esquisse qu'elle nous trace diffère singulièrement de l'histoire que nous venons de lire dans la *Vita Otiliæ*. Odile nous y est donnée encore comme la fille d'un duc du nom de Ethicon — amplification de la forme Etih, — mais la scène, le décor, les personnages même sont à peine reconnaissables. De la *Vita Otiliæ* à la *Vita Hildulfi*, la légende a subi une série de transformations.

Transformation d'abord dans les dispositions du père de la sainte. Tandis que la Vie d'Odile nous le montre inexorablement cruel, humilié d'avoir donné le jour à une fille aveugle, la vouant à la mort, exigeant tout au moins qu'elle soit emmenée bien loin de sa présence, nous le voyons dans la Vie de Hidulphe, solliciter pieusement avec Bereshinde, pour la guérison de l'enfant, la miséricorde divine.

(1) Pfister, loc. cit., p. 420. Baume-les-Dames est aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, département du Doubs.

Digitized by Google

Transformation aussi, — et celle-ci plus digne d'attention pour nous — dans les indications topographiques. La *Vita Otiliæ* nous avait dit qu'Odile avait été cachée, nourrie, élevée, puis baptisée et miraculeusement guérie dans un couvent que l'auteur désigne, de façon assez vague d'ailleurs, sous le nom de Palma. Dans la *Vita Hildulfi,* ce monastère de Palma n'est même pas nommé, et c'est à Moyenmoutier, dans la vallée du Rabodeau, au monastère fondé par Hidulphe, que s'est déroulée la merveilleuse histoire : sans l'affirmer de façon formelle, on le laisse suffisamment entendre.

Enfin, la *Vita Otiliæ* n'attribuait le baptême et la guérison de la sainte qu'au seul évêque Erhard, sans faire en rien mention, même incidemment, de Hidulphe, dont le nom n'est pas prononcé une seule fois. Dans le récit de la *Vita Hildulfi,* au contraire, le fondateur de Moyenmoutier assiste Erhard; il intervient au même titre que lui; il joue dans le baptême et la guérison de l'enfant un rôle aussi important, plus important même que celui de Erhard : c'est Hidulphe, en effet, qui confère le baptême, Erhard servant seulement de parrain. En tout cas, c'est à l'intervention des deux saints, c'est à leurs prières réunies, c'est à leurs mérites communs que l'on fait remonter le prodige.

Les deux versions qui précèdent, — celle de la *Vita Otiliæ* et celle de la *Vita Hildulfi* — ont servi de base aux récits ultérieurs, qui tous s'inspirent plus ou moins de l'une ou de l'autre, ou parfois essayent, dans la mesure du possible, de les combiner ensemble et de les concilier.

3° Cette tentative de conciliation est surtout frappante dans le document que nous avons à signaler en troisième lieu : une légende ou courte vie d'Odile contenue dans un manuscrit de Berne et récemment publiée par M. Pfister (1). Ce manuscrit, qui provient d'une église No-

(1) *Annales de l'Est,* 1891, article cité, p. 400, note.

Digitized by Google

tre-Dame, — peut-être de Strasbourg (1), — paraît remonter au XIe siècle (2). Il renferme une série de Vies de saints et des homélies. A la date des ides de décembre (13 décembre), on y lit : « Aujourd'hui on célèbre l'anniversaire de la mort de sainte Odile, vierge. Elle eut pour père Adalric ou Atic, et pour mère Berhtswinde. Ils étaient issus d'une très noble race de Francs. Atic avait sous le roi Childéric le gouvernement de toute la Bourgogne et de l'Alsace; dans cette province il fit élever à grands frais et avec une grande magnificence, au sommet d'une montagne qu'on nomme Hohenbourg, un monastère de religieuses consacré à Notre Dame... Or, la bienheureuse Odile était née aveugle. Mais elle fut baptisée par les évêques Hidulphe, évêque de Trèves, et Erhard, son frère, évêque de Ratisbonne, et elle recouvra la vue. »

Ainsi se trouvent conciliées et fondues en manière de résumé, dans ce court récit, les données fournies par la *Vita Otiliæ* et la *Vita Hildulfi*. L'auteur à qui nous devons ce document a soigneusement laissé de côté ce qu'il trouvait de contradictoire dans les deux Vies. Il ne nous dit rien des dispositions du père d'Odile. Il se tait également sur le lieu du baptême et du miracle, ne se prononçant ni pour le couvent de Palma, ni pour le monastère de Moyenmoutier, et se contente de dire qu'Odile a été baptisée par deux évêques : Hidulphe, évêque de Trèves, et Erhard, évêque de Ratisbonne.

(1) *Annales de l'Est*, 1891, article cité, p. 399.

(2) Sur la foi du catalogue Hagen des manuscrits de Berne, M. Pfister, loc. cit., p. 399, avait d'abord assigné comme date à cette brève notice, le IXe siècle. Elle eût eu dès lors une extrême importance, car c'eût été le plus ancien de tous les récits qui nous parlent d'Odile. Malheureusement cette date était erronée. M. Wiegand a fait remarquer depuis (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, neue Folge, t. VII, p. 731), que le manuscrit en question de Berne ne peut remonter au delà de la fin du Xe siècle, et appartient en réalité au XIe siècle. Dès lors la notice d'Odile qu'on y trouve, loin d'être la source, une des sources au moins des récits postérieurs, n'en est, comme nous allons le montrer, qu'un résumé. Cf. Pfister, *La Vie de sainte Odile* (extrait des *Analecta Bollandiana*, 1884, p. 9).

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. Sur les entrefaites, la troisième *Vita Hildulfi,* dont nous parlerons plus loin, a fait son apparition. Le rédacteur de la notice du manuscrit de Berne en a eu connaissance. Il y a vu que (1) sur deux points cette troisième Vie de Hidulphe précisait la première. Le duc Éthicon y est devenu duc d'Alsace, *ducis Elisatii,* et Erhard, dont les premiers biographes du fondateur de Moyenmoutier ne nous disaient pas le siège épiscopal, évêque de Ratisbonne. De là les additions que nous trouvons dans cette notice de Berne. Adalric ou Étih nous est présenté comme chargé du gouvernement de l'Alsace et de la Bourgogne. (Peut-être est-ce encore pour concilier les deux versions que le rédacteur écrit : *Totius Burgundie sive Alsatie,* afin d'expliquer plus facilement comment l'on a pu assigner comme théâtre de l'histoire miraculeuse d'Odile le couvent de Palma). D'autre part, Erhard, l'évêque bavarois, dont ni la vie d'Odile, ni la première Vie de Hidulphe ne nous disaient le siège, est donné comme évêque de Ratisbonne, au même titre que Hidulphe, évêque de Trèves. L'auteur, pas plus d'ailleurs que l'auteur de la troisième Vie de Hidulphe, ne prend pas garde qu'à cette époque le siège épiscopal de Ratisbonne n'existait pas encore.

4° Enfin une *Vita Erhardi* écrite à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle, par un moine bavarois du nom de Paul, nous fournit un quatrième récit de l'histoire d'Odile (2). Ici, toutefois, l'auteur n'essaye pas de concilier les deux versions opposées des Vies de Hidulphe et d'Odile. Il se contente de résumer la *Vita Otiliæ,* sans faire intervenir en rien Hidulphe ni Moyenmoutier. Et cependant il avait connaissance, c'est lui-même qui nous le dit, de la *Vita Hildulfi* (3). Il avait constaté la contradiction qui

(1) Cf. *infra,* § III.

(2) *Acta Sanctorum,* t. I Ianuarii, *Vita Erhardi,* cap. 3, p. 536-537.

(3) De la première *Vita Hildulfi* seulement, selon toute apparence, car il ne nous dit pas qu'Éthicon était duc d'Alsace, ni Erhard, évêque de Ratisbonne.

Digitized by Google

existait entre les deux documents. Cette contradiction, il la signale au lecteur, mais il ajoute qu'il croit le récit de la *Vita Otiliæ* plus rapproché de la vérité et il l'adopte (1). Peu importe d'ailleurs qu'il se trompe, observe-t-il pour conclure, « car lorsqu'on écrit les vies des saints, c'est avant tout la gloire de Dieu manifestée par leurs mérites qu'il faut prêcher (2). »

Tels sont, résumés à grands traits, les quatre récits les plus anciens que nous ayons sous les yeux. Nous n'en avons dégagé que les faits par lesquels l'histoire d'Odile tient à celle de Moyenmoutier. Mais ils suffisent à nous éclairer.

Ces quatre récits, nous l'avons montré, se ramènent eux-mêmes à deux : le récit de la *Vita Otiliæ* et celui de la première *Vita Hildulfi*, et ces deux versions primordiales de la légende sont contradictoires en bien des points. A laquelle dès lors convient-il d'accorder créance? Et jusqu'à quel point notre Vie de Hidulphe, qui fait venir Odile à Moyenmoutier et là, nous la montre recevant le baptême des mains de Hidulphe et de Erhard, mérite-t-elle confiance?

La *Vita Otiliæ* étant probablement antérieure, au moins de quelques années, à la *Vita Hildulfi* et ayant été rédigée par un prêtre du monastère même de Hohenbourg (3), il semble *a priori* qu'à elle d'abord doivent aller nos préférences (4). Mais comment expliquer alors la formation du récit contradictoire donné par le biographe de Hidulphe?

(1) « *Sed quia in B. Hildulfi vita scriptum est ipsum eam baptizasse, istum que sanctum virum (Erhardum) eam de fonte levasse, negligenter hunc locum relinquere visum non est, sed admonere quid horum verius sit, de sanctæ Otiliæ vita quærendum.* » Acta SS., loc. cit., p. 537.

(2) « *... ut laus Dei ex eorum prædicetur meritis, et non ex nobis, non, inquam, ex mendacio scribentis.* » Acta SS , loc. cit., p. 537.

(3) Cf. *supra*, p. 178.

(4) M. Pfister (*Annales de l'Est*, article cité, p. 397 et suiv.), pense que l'auteur de la *Vita Otiliæ* a connu la *Vita Hildulfi* et s'en inspire pour la légende d'Odile. Nous croyons que c'est plutôt le contraire qui est la vérité. Cf. *infra*, p. 185.

Digitized by Google

Si la version de la *Vita Otiliæ* est exacte, nécessairement celle de la *Vita Hildulfi* est erronée : comment expliquer dès lors qu'elle ait pu prendre naissance et se développer?

Nous nous imaginerions volontiers que les choses se sont passées de la façon suivante. Nous nous rappelons comment notre *Vita Hildulfi* a été écrite. Les écolâtres abréviateurs du Xe siècle qui l'ont composée, avaient sous les yeux une *Vita antiqua Hildulfi*. Cette ancienne Vie, ils n'ont guère fait, en bien des points, que la résumer. Mais nous avons constaté aussi plus haut que, voulant faire étalage de science, ils y avaient fait à l'occasion plus d'une addition maladroite. Si je ne m'abuse, c'est une nouvelle maladresse de ce genre qu'ils auront commise pour l'histoire d'Odile.

Entre Hohenbourg et la vallée du Rabodeau, il n'y avait guère qu'une journée de chemin. De plus, des relations fréquentes et suivies devaient exister entre Moyenmoutier et cette partie de l'Alsace. De très bonne heure, en effet, nous le dirons, l'abbaye avait possédé et elle continuait à posséder au Xe siècle des biens considérables à Niedernai, au pied même de la montagne de Hohenbourg. Les religieux de Moyenmoutier y avaient même fondé une sorte de prieuré, le prieuré de Feldkirch. Étant donné cet ensemble de circonstances, on avait dû certainement avoir connaissance à Moyenmoutier de la *Vita Otiliæ,* composée et conservée à Hohenbourg. Les abréviateurs de la *Vita Hildulfi* l'avaient lue peut-être ou du moins en avaient entendu parler par des moines de Moyenmoutier que les intérêts du monastère avaient conduits à Feldkirch. Ils se rappelaient le nom de Erhard, cet évêque du pays de Bavière qui avait baptisé et guéri Odile. Ils se rappelaient aussi celui du couvent de Palma, où avait eu lieu le prodige. Or, il se trouvait qu'à Moyenmoutier même une montagne, un rocher plutôt (1), portait ce nom de Balma

(1) C'est la Haute-Pierre, montagne qui domine Moyenmoutier.

Digitized by Google

ou Palma. Peut-être aussi dans la *Vita antiqua Hildulfi* — nous pouvons admettre le fait — était-il question d'un frère de Hidulphe qui serait venu le visiter à Moyenmoutier et qui aurait porté également le nom de Erhard? En tout cas, les auteurs de la *Vita Hildulfi* ont pu recueillir et rapprocher toutes ces données, et avec la même maladresse avec laquelle ils ont glissé dans leur récit, nous l'avons vu, les noms de Pépin le Bref, de Charlemagne, de Milon, archevêque de Trèves, de Jacob, évêque de Toul (1), ils y auront introduit l'histoire d'Odile, dont ils croyaient, à tort, pouvoir faire honneur à Moyenmoutier. Voilà, à notre avis, comment Hidulphe, le fondateur de Moyenmoutier se trouva jouer un rôle dans l'histoire de la patronne de l'Alsace. Pour nous, nous ne pensons pas que cet épisode ait un fondement certain, et nous ne nous croyons pas autorisé à accorder droit de cité à cette légende d'Odile dans l'histoire de Moyenmoutier (2).

Quant au saint personnage du nom de Erhard que notre

(1) Cf. *supra*, p. 174.

(2) Belhomme, p. 68 et suiv., soutient de toutes ses forces la thèse opposée, et essaye d'établir par toutes sortes d'arguments que le baptême d'Odile a réellement eu lieu à Moyenmoutier, dans l'église dédiée à saint Jean-Baptiste. Il commence par révoquer en doute le témoignage de la *Vita Otiliæ*, dont il place à tort la rédaction, à la suite de Mabillon, seulement au XIIe siècle. Il en relève et en exagère les contradictions. Puis il lui oppose la tradition de Moyenmoutier, tradition constante, dit-il, attestée par les anciens livres liturgiques de l'abbaye, en particulier les répons composés au XIe siècle par le cardinal Humbert et un ancien lectionnaire; — attestée aussi par la fête de la sainte qui se célébrait de temps immémorial à Moyenmoutier, sous le rite double; — attestée enfin par les bas-reliefs en argent de l'ancienne châsse de saint Hidulphe, où un artiste du XIIe siècle avait représenté, d'une part, Adalric et sa femme Bereshinde, amenant Odile à Hidulphe, d'autre part, l'enfant recevant le baptême par immersion des mains du saint, tandis qu'Erhard la lève des fonts. (Deux planches insérées dans l'*Historia Mediani Monasterii*, p. 48, reproduisent ces bas-reliefs.) Pour finir, Belhomme s'efforce de réfuter Le Cointe, qui avait exposé une opinion contraire à la sienne, et de montrer que l'appellation de *Palma* ou de Balma, donnée quelquefois à la montagne de la Haute-Pierre qui dominait l'abbaye, a pu être employée pour désigner le monastère de Moyenmoutier. Dans cette longue argumentation, il faut bien reconnaître que l'abbé de Moyenmoutier, pour faire triompher sa thèse, apporte plus de bonne volonté que de raisons concluantes.

Digitized by Google

Vita donne comme frère au fondateur de notre abbaye, son histoire est étroitement liée à celles d'Odile et de Hidulphe. Ce sont les mêmes documents qui nous la font connaître, à savoir : nos *Vitæ Hildulfi,* la *Vita Otiliæ* et la courte notice du manuscrit de Berne. La *Vita Erhardi* (1), écrite à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle par le moine bavarois Paul et la plus ancienne des Vies d'Erhard que nous possédions, s'inspire visiblement des précédents documents.

En ce qui le concerne, c'est donc encore à la *Vita Otiliæ* et à la première *Vita Hildulfi* — les deux œuvres primordiales — que nous devons essayer de demander la vérité. Or, nous nous rappelons ce que disent à son sujet ces deux Vies. La *Vita Otiliæ* nous le représente comme un évêque du pays de Bavière — *cuidam episcopo nomine Erhardo de partibus Baiariorum* — qui vient au monastère de *Palma* et y baptise la fille d'Adalric, Odile. De son côté, notre première *Vita Hildulfi* nous parle d'un personnage de ce même nom de Erhard, frère de saint Hidulphe, comme lui revêtu de la dignité épiscopale, qui vient visiter son frère dans la vallée du Rabodeau, partage quelque temps sa solitude, élève à Moyenmoutier l'oratoire Saint-Epvre, prend part avec Hidulphe au baptême miraculeux d'Odile, puis le quitte pour retourner sans doute vers le pays d'où il était venu.

A cela se bornent les renseignements fournis par nos deux vies d'Odile et de Hidulphe. Nous avons dit déjà que nous ne pouvions admettre, dans le dernier récit, l'épisode du baptême d'Odile à Moyenmoutier. Mais si l'on met à

(1) *Acta Sanctorum*, t. I *Januarii*, p. 535-537. Les Bollandistes font suivre cette première *Vita Erhardi* de deux autres, mais qui ont beaucoup moins d'importance encore. L'une n'est qu'un abrégé de cette première Vie; l'autre, composée vers 1340 par un chanoine de Ratisbonne, Conrad de Megenberg (*de Monte Puellarum*), n'en est qu'une paraphrase. Cf. PFISTER, *Annales de l'Est,* 1892, p. 27-29.

Digitized by Google

part cet épisode, qui est certainement et visiblement une superfétation maladroite ajoutée par les biographes du Xe siècle, peut-être n'est-il pas impossible, en rapprochant les deux versions et en les comparant avec d'autres données puisées ailleurs, d'en dégager quelques probabilités.

Observons d'abord qu'à l'époque précisément où se placent l'histoire de Hidulphe et celle d'Odile, nous trouvons, en effet, en Bavière, au pays de Ratisbonne, un évêque du nom de Erhard. C'est un évêque régionnaire (1). Il est cité dans un livre de confraternité de Salzbourg (2). Il nous semble dès lors possible d'admettre que c'est bien cet Erhard qui est venu baptiser Odile (3) au monastère de Palma, à Baume-les-Dames ou ailleurs, peu nous importe ici.

Ce n'est pas tout. Selon toute vraisemblance, les auteurs de la première *Vita Hildulfi* ont dû trouver dans la *Vita antiqua* dont s'inspire leur récit, ce même nom de Erhard donné à un frère de Hidulphe. Nous n'avons pas le droit de supposer qu'ils l'aient inventé; ils n'avaient aucune raison de le faire, et même nous avons dit plus haut comment, à notre avis, c'est parce qu'ils avaient trouvé ce nom de Erhard dans la Vie primitive, qu'ils ont été amenés à y introduire la légende d'Odile dont ils avaient par l'Alsace une vague connaissance. Dès lors, ici encore, sans rien affirmer, nous nous imaginerions volontiers que les choses ont pu se passer ainsi : Erhard, évêque régionnaire au

(1) Le siège proprement épiscopal de Ratisbonne n'existait pas encore. Il ne sera fondé que plusieurs annnées après par saint Boniface.

(2) Pfister, *Le Duché mérovingien d'Alsace,* loc. cit., p. 398, d'après J. Friedrich, *Das wahre Zeitalter des heiligen Rupert, Apostels der Baiern,* p. 43, n. 1.

(3) L'expression même dont se sert la *Vita Otiliæ* pour désigner Erhard, nous semble une garantie de vérité. Elle dit simplement en parlant de lui, « *episcopus... de partibus Baiariorum,* » ce qui est très juste pour un évêque régionnaire. Plus tard, dans les récits ultérieurs, on précisera, mais à tort, et l'on dira : « Erhard, évêque de Ratisbonne. » Voir, par exemple, la troisième *Vita Hildulfi* (chap. XVIII) et la notice du ms. de Berne.

Digitized by Google

pays de Ratisbonne, est venu visiter Hidulphe dans sa solitude. Il a séjourné quelque temps avec lui dans la vallée du Rabodeau, y a élevé peut-être l'oratoire Saint-Epvre que la tradition lui attribuera plus tard, puis l'a quitté pour retourner dans son pays de Bavière. C'est au cours de ce voyage, à l'aller ou au retour, qu'il aurait baptisé la fille du duc Adalric, Odile.

Tout ceci, nous l'avouons, n'est qu'une hypothèse, mais à défaut de certitude, c'est l'hypothèse qui nous paraît la plus acceptable (1).

Quoi qu'il en soit de ces divers points, nous croyons avoir suffisamment montré qu'on ne saurait accepter sans un contrôle sérieux et sans de grandes réserves, le récit de notre première *Vita* sur les origines de Moyenmoutier. L'histoire ne peut guère en retenir que ceci : l'abbaye de Moyenmoutier a été fondée par un saint personnage du nom de Hidulphe (2), qui résidait à Trèves avant l'époque de Charles Martel, peut-être au temps de Pépin d'Héristal, qui était apparemment moine à Saint-Maximin, certaine-

(1) Quelques auteurs anciens, — entre autres le P. Christophe Brower, dans ses *Antiquitates et Annales Trevirensium*, — assignent à Erhard comme siège épiscopal la ville de Ardacha (province de Leinster, Irlande). De même, la plupart des historiens qui font Hidulphe de race irlandaise et dont nous parlerons plus loin, mais cette hypothèse ne repose sur aucune donnée sérieuse. Cf. BELHOMME, p. 68.

Le souvenir de saint Erhard s'est perpétué jusqu'à la Révolution, à Moyenmoutier, dans l'église Saint-Epvre, dont la tradition lui attribuait la construction et la consécration. Cette église, restaurée et reconstruite au cours des siècles suivants, a servi d'église paroissiale jusqu'en 1783. Vendue en 1792 comme bien national, elle a été transformée en habitations particulières. Mais l'édifice est encore aujourd'hui très reconnaissable par la forme de sa toiture et de ses fenêtres. Cf. CHAPELIER, *L'Ancienne Abbaye de Moyenmoutier*, loc. cit., p. 229.

L'abbaye de Moyenmoutier célébrait la fête de saint Erhard le 23 janvier, par un office à trois leçons. On conserve aussi à Moyenmoutier quelques fragments de ses reliques. Cf. l'abbé L'HOTE, *La Vie des Saints du diocèse de Saint-Dié*, article *saint Érard*.

(2) La discussion relative à la patrie et au pays d'origine de Hidulphe, trouvera mieux sa place plus bas, quand nous aurons vu les données nouvelles ajoutées par la troisième *Vita*. Cf. *infra*, p. 192.

Digitized by Google

ment revêtu du caractère épiscopal, mais très probablement simple chorévêque de Trèves. Ce personnage, recommandable par ses vertus et sa sainteté, quitta Trèves et ses fonctions de chorévêque pour venir achever ses jours dans la solitude des forêts vosgiennes. Il se fixa dans une gorge de la vallée du Rabodeau et y jeta les fondements d'un monastère. Bientôt de nombreux disciples vinrent l'y rejoindre. Parmi eux, trois surtout se distinguèrent et ont laissé dans l'histoire de l'abbaye un nom célèbre : Spinule et les deux frères Jean et Bénigne. Pendant qu'il était à Moyenmoutier, il reçut la visite d'un saint personnage du nom de Erhard, qui était probablement son frère et peut-être évêque régionnaire au pays de Ratisbonne.

§ II. — L'Histoire et la Légende dans la deuxième « Vita Hildulfi. »

La deuxième *Vita,* qui n'est qu'un pâle résumé de la précédente, ne pourra nécessairement rien y ajouter. Ainsi elle ne nous dit pas plus que la première Vie de quel pays Éthicon, père d'Odile, était duc. Elle reproduit la même erreur relative à Pépin, et d'autre part elle résume mal et d'une façon incomplète ce qu'ont écrit les auteurs du Xe siècle. Elle omet des détails importants; en particulier, elle n'attribue à Hidulphe que la construction de trois églises : Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Jean (1). Enfin, et ceci me paraît curieux à signaler, non seulement elle ne parle pas plus que la première *Vita* des relations de Hidulphe et de Déodat, mais elle semble même insinuer de façon plus positive encore que les deux saints n'étaient pas contemporains. La phrase mérite d'être citée : « *Qui Jacobus in saltu Vosagi ubi sanctorum virorum cellulæ inerant, siquidem Deo-*

(1) Pfister, *Annales de l'Est,* 1889, p. 536.

Digitized by Google

datus Nevernensis episcopus quondam *sæculo renuncians ibidem* habitaverat (1)... » Ce plus que parfait n'est-il pas significatif ? Ne laisse-t-il pas entendre clairement qu'au temps où l'auteur écrivait, on ne songeait nullement à rapprocher nos deux saints, mais qu'au contraire, on était persuadé qu'ils s'étaient plutôt succédé dans les retraites des Vosges (2) ?

§ III. — L'Histoire et la Légende dans la troisième « Vita Hildulfi. »

La troisième *Vita Hildulfi* nous arrêtera plus longtemps. Comme nous l'avons dit précédemment, cette troisième Vie n'est autre chose que la première largement interpolée. Elle n'en est qu'une amplification, parfois très inhabile. En y pratiquant simplement des coupures et des suppressions, on pourrait reconstituer presque en son entier le récit des écolâtres abréviateurs du Xe siècle. Les développements surajoutés seuls sont l'œuvre personnelle de l'auteur de la *Vita* sous cette troisième forme.

Voyons rapidement quelle est la nature de ces développements, comme aussi l'autorité qu'ils présentent et la valeur que l'historien de Moyenmoutier doit leur attribuer.

Je ne m'arrête pas aux développements moraux, ornements obligatoires de toute vie de saint et qui, du reste, se retrouvent à peu près les mêmes partout : ils ne nous apprennent rien sur l'histoire de saint Hidulphe et de Moyenmoutier.

Nous pouvons laisser de côté aussi presque tous les développements historiques d'ordre général. L'auteur les

(1) Belhomme, p. 78; *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 216.

(2) Belhomme signale une faute de copiste qui s'est glissée dans ce document à la dernière ligne. Le manuscrit portait comme date de la mort de Hidulphe « *quinto idus junii*, » c'est « *julii* » qu'il faut lire.

Digitized by Google

emprunte d'ordinaire à des chroniques universelles, et ils ne sauraient nous être de grande utilité. Nous n'en retiendrons qu'un seul. Au chapitre Ier, après avoir reproduit ce que nous avons lu dans la première Vie au sujet de la patrie de Hidulphe : « *qui claro* Nerviorum *genere ortus,* » l'interpolateur ajoute en manière de commentaire : « *Circa illius temporis ætatem Garibaldus regebat eamdem* Noricorum *id est* Baiariorum *gentem, cujus filiam nomine Teudelingam Agilulfus rex Longobardorum sortitus fuerat uxorem* (1). » Notons ce détail, car il a son importance. Jusqu'à présent, nous ignorions la patrie de Hidulphe. La première *Vita* nous avait dit seulement en termes vagues qu'il était de la race des Nerviens et tous les manuscrits connus de Belhomme reproduisaient bien cette lecture (2). Au mot *Nervii,* la troisième *Vita* accole le mot *Norici.* C'est le point de départ de la substitution qui va être faite désormais de ce second terme au premier par tous les auteurs qui écriront, au cours des siècles suivants, sur saint Hidulphe et sur Moyenmoutier. On comprendra mieux ainsi comment Erhard, évêque du pays de Ratisbonne, est frère de Hidulphe, comment aussi Hidulphe a pu être initié à la cléricature dans cette ville. Plus tard Richer nous dira même, en termes presque formels, qu'il y est né (3).

(1) Belhomme, p. 83.

(2) Belhomme, p. 8.

(3) *Gesta Senoniensis ecclesiæ*, I, 11, éd. Waitz, *Mon. Germ. hist.*, SS., t. xxv, p. 262. Cette question du pays d'origine de saint Hidulphe ne pourra jamais être complètement élucidée. Quelques historiens, s'appuyant sur une leçon d'un manuscrit de Paderborn où on lisait : « *Nierniorum claro ortus genere,* » ont même fait venir notre saint d'Irlande. *Nierniorum* eût été alors une altération de *Iverniorum* ou *Iberniorum*. Cf. *Acta SS.*, t. I januarii, p. 534, et Belhomme, p. 6. Mais cette hypothèse ne présentait pas un fondement assez solide pour qu'on s'y arrêtât sérieusement, et la discussion est restée circonscrite entre le pays des *Nervii* — pays voisin du pays de Trèves et borné au sud par les sources de l'Escaut, de la Sambre et de l'Oise, à l'ouest et au nord par l'Escaut, au nord-est et à l'est par la Dyle et la Sambre — et le pays des *Norici*

Digitized by Google

Les développements relatifs à l'histoire locale nous arrêteront plus longtemps. Je les résume d'abord brièvement.

L'auteur avait lu dans la première *Vita* que Hidulphe était venu à Trèves, appelé comme évêque par le suffrage populaire : pour expliquer comment il y est connu, il l'y fait venir dans sa jeunesse (1). Il a vu aussi, d'une façon incidente, que Hidulphe avait été moine autrefois : il n'hésite pas dès lors à lui faire embrasser la vie monastique à Trèves (2). Par ce moyen les choses s'expliquent d'elles-mêmes : Milon a remarqué ce moine que distinguaient entre tous sa science, sa sagesse, ses vertus; il le tire de son monastère et se l'adjoint comme auxiliaire dans la charge épiscopale. La première *Vita* ne nous parlait que d'une façon assez vague de son projet de fuite pour échap-

ou Bavarois. Comme le plus ancien des documents qui nous parle de Hidulphe, le fait venir du pays des *Nervii* — et c'était la leçon de presque tous les manuscrits, un seul, ce semble, faisant exception et donnant *Nierniorum* au lieu de *Nerviorum* — il nous paraît difficile, malgré les longues explications qu'essaye de donner Belhomme, p. 6-9, d'admettre comme certaine l'origine bavaroise du saint. La seule raison apportée par l'auteur de l'*Historia Mediani Monasterii* est l'adjonction, par l'interpolateur de la troisième *Vita*, de la phrase : « *circa illius temporis ætatem*... eamdem Noricorum *id est* Baioariorum *gentem*... » après les mots *claro ex Nerviorum genere* » de la première Vie. Il en conclut que, de toute évidence, l'interpolateur a voulu corriger ce qu'il regardait comme une faute. Nous l'accordons volontiers; mais cela ne prouve pas qu'il y ait eu réellement faute. Il serait bien singulier que cette faute se fût trouvée dans tous les manuscrits et que dans aucun on n'eût lu : *Noricorum* au lieu de *Nerviorum*. N'avons-nous pas le droit de conclure, plutôt, que nous sommes en présence d'une maladresse commise par l'interpolateur, semblable à celles que l'on rencontre plus d'une fois ailleurs dans son récit? Pour nous, la question reste donc incertaine, et s'il fallait nous prononcer, nous n'hésiterions pas à donner la préférence à la version de la première *Vita*. Elle explique mieux, certainement, comment Hidulphe a pu être connu à Trèves. D'autre part, rien n'empêche d'admettre en même temps qu'il soit venu dans sa jeunesse faire un séjour à Ratisbonne, étudier aux écoles de cette ville et s'y initier à la cléricature, pour revenir ensuite dans sa patrie ou à Trèves. S'il eût été originaire du pays de Ratisbonne, il est probable que c'est là qu'il eût embrassé la vie monastique.

(1) « *Exemplo fidelis Abrahæ, terra, cognatione, domo que parentum egressus iter arripuit Sicambriam versus, subiit que civitatem Treverim.* » BELHOMME, p. 86; *Acta Sanctorum*, t. III Julii, p. 218.

(2) « *Monasticam normam professione explevit et actibus.* » BELHOMME, p. 86; *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 218.

Digitized by Google

per aux sollicitations populaires qui veulent l'élever à l'épiscopat. La troisième *Vita* précise : avec elle le projet est mis à exécution; l'auteur sait même, et il nous le dit, vers quel pays Hidulphe a pris la fuite : c'est vers son pays natal — rien là que de très naturel, du reste, — et on le ramène d'Istrie à Trèves pour le faire évêque (1) L'auteur, qui avait sans doute consulté quelque liste épiscopale plus ou moins exacte de Trèves, ajoute que Hidulphe était le trente-troisième évêque de cette ville « depuis le bienheureux Euchaire, disciple de saint Pierre. »

Vient ensuite, dans l'ordre des interpolations d'intérêt local, un long développement sur la translation de saint Maximin, que la première *Vita* n'avait fait que signaler en passant. L'auteur en marque la date, 4 des calendes de juin et en indique les causes : une inondation subite et miraculeuse qui se produit dans la crypte où reposent les précieuses reliques. Il en rapporte les circonstances en détail, la présence avec Hidulphe des deux évêques Clément et Lothbert, qu'il appelle ses coévêques — *cum duobus coepiscopis suis* — ainsi que le prodige qui accompagne la translation : le couvercle du tombeau soulevé sans effort par les trois hommes de Dieu, alors qu'un instant après trois cents hommes et quarante paires de bœufs ne peuvent arriver à l'ébranler.

Quand Hidulphe quitte Trèves, la troisième *Vita* nous apprend qu'il avait auparavant choisi son successeur, un certain Wéomad. Elle ajoute ensuite qu'arrivé dans les montagnes des Vosges, le saint y trouva le monastère d'Étival déjà florissant, et que vers le même temps, deux évê-

(1) « *Ab Histria igitur raptus,* » avons-nous lu déjà dans la première *Vita*. (BELHOMME, p. 53; *Acta Sanctorum*, p. 211). Belhomme, qui accepte la plupart des données que nous fournit la troisième *Vita*, entend ce terme, non pas de l'Istrie proprement dite, mais, d'une façon plus générale, de toute la région de l'Ister ou Danube. Il y englobe ainsi la Bavière, pays d'origine, d'après lui, de Hidulphe. BELHOMME, p. 66.

Digitized by Google

ques, Gundelbert, évêque de Sens, et Bodon, évêque de Toul, y avaient également fondé, le premier, le monastère de Senones, ainsi nommé par lui en souvenir de son ancienne ville épiscopale, le second, un monastère de filles qui plus tard portera son nom. Quelques lignes plus loin, l'auteur nous donne la date de la consécration de chacune des deux premières églises élevées par Hidulphe dans le lieu de sa retraite : l'église Notre-Dame, d'après lui, a été consacrée un 8 des calendes de mars, celle de Saint-Pierre et des Apôtres, un 17 des calendes de novembre.

Le chapitre IX tout entier est interpolé, et cette interpolation ne manque pas d'importance. Nous y lisons que Hidulphe voyant à Moyenmoutier le nombre de ses disciples augmenter chaque jour, et craignant que l'affluence des séculiers au monastère et la direction de sa nombreuse communauté ne vinssent à le distraire des charmes de la contemplation, se déchargea de ses fonctions d'abbé sur un de ses moines, le vénérable Leutbald, qu'il savait fort versé dans les sciences divines et humaines. Mais Leutbald étant entré dans la voie de toute chair quelque temps après, Hidulphe, à la prière de ses religieux, dut reprendre le gouvernement du monastère et le conserva jusqu'à sa mort (chapitre XVII).

Au chapitre XV, notre troisième *Vita*, à la suite de la première, raconte les miracles de Spinule et la manière dont Hidulphe y mit fin. Puis elle observe qu'en même temps que cessèrent les prodiges au tombeau du Saint, les sources d'eau salée furent taries (1). « Pour confondre l'impudent bavardage des curieux et des incrédules, ajoute-t-elle, on peut encore voir aujourd'hui, d'une façon très évidente, les traces des trois anciens puits (2). »

(1) « *Venis que cohibitis salinarum.* » BELHOMME, p. 110; *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 223.

(2) « *Ad confutandam tamen impudentem garrulitatem invidorum et incredulo-*

Digitized by Google

Au chapitre suivant (chapitre XVI), l'auteur précise les donations faites à l'abbaye après la mort de Spinule et que la première *Vita* n'avait fait qu'indiquer en termes vagues. Il nous apprend que sept jours étaient à peine écoulés depuis l'ordre et la prière adressés par Hidulphe à son disciple, qu'un personnage de haute naissance, du nom de *Hagio* et du surnom de *Hariulf,* se présenta au monastère et fit don « *loco sancti Petri*, » — c'est-à-dire à la communauté de Moyenmoutier, placée sous le patronage de ce saint, — de la plus grande partie d'un domaine noble qu'il possédait à Bergheim. Ceci se passait au temps de Leutbald. C'est vers la même époque aussi, observe l'auteur, qu'eut lieu la donation à l'abbaye, en Alsace également, d'une partie de la *villa* de Hindisheim.

Un peu plus loin encore, au chapitre XIX, d'autres donations, vaguement mentionnées par la première Vie, sont de même précisées par la troisième. Un certain Theudoald, en particulier, dont la famille tenait le premier rang parmi les plus illustres du royaume, ayant renoncé au siècle du consentement de sa femme, qui l'avait précédé déjà dans la vie monastique, vint se ranger avec son fils Abbon (1) sous la houlette de Hidulphe. Il fut généreux pour le monastère, et lui donna, entre autres biens, une église à Bergheim, dédiée à Notre-Dame, avec les revenus considérables qui en dépendaient.

rum, datur ibidem usque hodie prospici evidentissima indicia trium quondam puteorum. » BELHOMME, p. 110; *Acta Sanctorum,* tom. cit., p. 223. Cf. *supra,* p. 168, note. Ruyr, dans ses *Recherches des sainctes Antiquitez de la Vosge,* publiées au commencement du XVIIe siècle, dit que l'on voyait encore de son temps « quelques apparences de trois vieux puits où se réservoit cette eau salée, » édition de 1634, p. 152. Et, à une époque beaucoup plus récente, M. Gravier, dans son *Histoire de la ville et de l'arrondissement de Saint-Dié,* p. 29, observe qu'ils sont encore très reconnaissables. Cf. DIGOT, loc. cit., p. 104.

(1) « *Cum suo naturali filio,* » BELHOMME, p. 116. On traduit quelquefois « avec son bâtard Abbon, » nous croyons qu'il faut traduire simplement ici *filius naturalis* par « fils propre » par opposition à « fils adoptif. » Dans ces anciens textes l'expression « *filius naturalis* » n'a pas le sens que nous attachons à l'expression moderne « fils naturel. »

Digitized by Google

Notons encore qu'au chapitre précédent, l'auteur nous parlant d'Erhard, frère de Hidulphe, nous avait appris incidemment que l'église élevée par lui à Moyenmoutier se trouvait près du monastère, sur la rive gauche du Rabodeau. Erhard, après avoir quitté Hidulphe, avait repassé le Rhin et était retourné à Ratisbonne, sa ville épiscopale, où il était mort un 6 des ides de janvier (8 janvier).

Quant à saint Hidulphe, la première *Vita* nous donnait bien le jour, mais gardait le silence sur l'année de sa mort. Ici encore, la troisième Vie précise : c'est le 5e jour des ides de juillet (11 juillet) de l'an de l'Incarnation 707, que le fondateur de Moyenmoutier entra à son tour dans la voie de toute chair, sous le consulat de Justinien le Jeune, indiction cinquième, sous le pontificat de Sergius (1).

La première *Vita* s'arrêtait ici, à la mort même de Hidulphe, et tout ce que nous lisons désormais dans la troisième Vie est un développement ajouté (2). L'auteur — je laisse de côté ce qui appartient uniquement à l'histoire générale — nous fait assister d'abord aux funérailles du Saint. A peine l'homme de Dieu a-t-il rendu le dernier soupir, qu'on voit ses disciples accourir de toutes parts au monastère et entourer avec des gémissements plaintifs le corps sans vie de leur maître. Le jour des obsèques venu, les restes vénérables du fondateur de l'abbaye furent déposés dans l'oratoire Saint-Grégoire, à droite de l'autel, un lundi (3) : c'était la trente-sixième année de son séjour à Moyenmoutier, la quarantième depuis la translation qu'il avait faite à Trèves des restes de saint Maximin au temps de Pépin. Plus tard, le corps de Hidulphe fut pieusement transféré de l'oratoire Saint-Grégoire à l'église

(1) La troisième *Vita* commet encore ici une erreur. Sergius était mort en 701, et le pape était alors Jean VII.

(2) Belhomme, p. 119-129; *Acta Sanctorum*, tom. cit., p. 224-226.

(3) C'est à tort que M. Guinot, *Les Saints du Val de Galilée*, p. 136, traduit *feria secunda* par « le deuxième jour après sa mort. »

Digitized by Google

Notre-Dame, où il reposa quelque temps, ajoute l'auteur, sous une voûte d'architecture élégante (1).

Vient ensuite un mot sur le successeur de Hidulphe, Régimbert, qui fut élu d'un commun consentement par les religieux, nous dit la *Vita,* et qui vivait au temps des rois Théodoric et Childéric le Jeune, au temps aussi de Pépin, fils du duc Charles.

L'auteur pourrait raconter beaucoup d'autres choses sur Hidulphe et ses successeurs, observe-t-il encore, mais il ne le fera pas, de peur d'ennuyer le lecteur. Il croit préférable de réserver pour un autre opuscule ce qui lui reste à dire. Toutefois, avant de fermer celui qu'il achève, il ne peut résister au désir de consacrer au moins quelques mots aux deux disciples bien-aimés de Hidulphe, les deux frères Jean et Bénigne. Il nous apprend que le premier était honoré de la prêtrise, tandis que le second n'était que diacre. Ils ne tardèrent pas à suivre dans la tombe le père vénéré aux côtés duquel ils avaient passé à Moyenmoutier leur vie monastique, l'assistant chaque jour à l'autel lorsqu'il offrait le sacrifice de notre salut. A peine Hidulphe avait-il fermé les yeux à la lumière de ce monde que les deux frères tombaient malades, atteints d'une même langueur. Peu de temps après, le 2 des calendes d'août (31 juillet), vingt jours à peine après leur maître, leurs âmes retournaient à Dieu. Bénigne était mort le premier, Jean ne lui survécut que peu d'instants. Avant qu'il n'exhalât son dernier souffle, les religieux lui avaient demandé s'il voulait qu'on les enterrât séparément : « Dieu nous préserve, mes seigneurs, leur avait-il répondu, d'être jamais séparés. Le même sein nous a enfantés à cette vie terrestre; le même père nous a engendrés et formés à la vie monastique; le même trépas va nous rendre à Dieu; je vous supplie qu'une même

(1) « *In quo dextrorsum eleganti curvato fornice aliquanto delituit tempore.* » BELHOMME, p. 120; *Acta Sanctorum*, p. 224.

Digitized by Google

terre nous reçoive et nous garde jusqu'au jour de la Résurrection ! »

Respectant ce pieux désir, les religieux déposèrent les dépouilles mortelles des deux frères en un même tombeau, dans l'oratoire Saint-Grégoire, où ils restèrent unis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie. On voit encore leur sépulcre, ajoute l'auteur de la troisième *Vita* à l'heure où nous écrivons ces lignes (1).

Les trois derniers chapitres de la *Vita* sont consacrés au récit de quelques-uns des miracles qui éclatèrent au tombeau des deux saints : la guérison d'une religieuse d'abord, *sanctimonialis,* du nom de Himeltrude, dont la main longtemps aride et desséchée avait retrouvé soudain le mouvement et la vie, une nuit que la religieuse priait au tombeau des deux frères; — celle ensuite d'une vieille aveugle du nom d'Agnès, qui se faisait conduire chaque jour sur un petit âne (2) au sépulcre des deux anachorètes et qui, à force de prières, y recouvra la vue; — enfin la guérison d'un autre aveugle de Deneuvre (3), qui était venu à Moyenmoutier pour y vénérer la tombe de saint Jean et de saint Bénigne, avec la foule des pèlerins, et qui, à son retour, avait aussi recouvré la vue subitement dans le voisinage de Vézeval (4).

Ici finit, sans autre conclusion, le récit de la troisième Vie.

Quelle autorité faut-il attacher à cette troisième forme de la *Vita Hildulfi?* Que faut-il penser de la vérité historique des détails nouveaux que nous y avons rencontrés? Où l'auteur les a-t-il puisés et quelle confiance doivent nous inspirer ses sources ?

(1) « *Quod sociale decus adhuc nostris datur et dabitur futuris prospici diebus.* » Belhomme, p. 124; *Acta Sanctorum,* tom. cit., p. 225.

(2) « *Gestatorio asselluli.* »

(3) Près de Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

(4) Près de Raon-l'Étape, non loin de Moyenmoutier.

Digitized by Google

Selon toute apparence, notre auteur a eu tout d'abord entre les mains des listes épiscopales de Toul et de Trèves. Ce sont ces catalogues d'évêques qui lui ont appris, par exemple, que l'évêque Bodon avait précédé immédiatement à Toul l'évêque Jacob (chapitre VII), que Hidulphe aurait été sur le siège de Trèves le trente-troisième successeur de saint Euchaire (chapitre III), et le vingt-neuvième de saint Maximin (chapitre IV), enfin que c'est Wéomad qui lui aurait succédé (chapitre VI).

Il s'est servi également d'un calendrier ou nécrologe de l'abbaye. On y donnait les dates de la consécration des églises Notre-Dame et Saint-Pierre, et c'est là qu'il a dû les puiser. On y mentionnait aussi vraisemblablement la date de la mort des abbés ainsi que la durée de leur gouvernement. C'est là sans doute, qu'il aura vu que Hidulphe était mort un 11 juillet — ce que la première *Vita,* d'ailleurs, savait déjà, — et qu'il était resté à la tête du monastère pendant trente-six ans. C'est peut-être encore ce nécrologe qui avait conservé la mémoire de Erhard et placé sa mort au 8 janvier.

L'auteur a dû également avoir entre les mains d'autres documents, en particulier, une courte chronique de Moyenmoutier que n'avaient pas connue ou que n'avaient pas utilisée les abréviateurs du Xe siècle. Cette chronique a pu lui fournir un certain nombre de faits, par exemple l'indication de l'année où mourut Hidulphe. La troisième *Vita,* en effet, est le premier document hagiographique qui fixe à l'année 707 la mort du fondateur de Moyenmoutier. Or, cette date, l'auteur ne l'a vraisemblablement pas inventée (1). C'est à cette chronique aussi, peut-être, que

(1) M. Pfister signale à ce propos une coïncidence tout au moins singulière. « Les Belges, dit-il, honorent aussi un saint Hidulphe, qui aurait été duc et qui aurait eu une grande part à la fondation du monastère de Lobbes. Or, d'après la chronique de ce couvent, cet Hidulphe mourut en 707 : « *Anno DCCVII Hildulfus dux obiit Lobiæ...* » Y aurait-il eu une confusion faite par l'auteur de la

Digitized by Google

le nouveau biographe de Hidulphe emprunte ce qu'il nous dit de Leutbald (chapitre IX), de même que ce que nous lisons au chapitre VII sur les monastères d'Étival, Senones et Bonmoutier.

Enfin, il n'est pas impossible que l'auteur ait eu connaissance de certaines chartes de donations relatives à Moyenmoutier : c'est à ces chartes qu'il aurait emprunté notamment ce qu'il nous dit des concessions de biens faites à l'abbaye, soit à Bergheim, par Hagion et Theudoald, soit à Hindisheim.

Quant aux dernières pages de son opuscule, véritable hors-d'œuvre sur les deux frères Jean et Bénigne, il a pu les emprunter aussi soit à la tradition orale, soit peut-être à une courte chronique (1).

Ainsi le procédé de l'auteur de la troisième *Vita* apparaît très clairement. Il prend la première Vie de Hidulphe, y pratique des coupures et intercale des développements entre les passages ainsi séparés. Ces développements, qui sont parfois très courts mais parfois aussi fort longs, il les emprunte soit à la tradition orale, soit plus généralement aux documents écrits d'ordre divers qu'il a sous les yeux. Ajoutons que ces interpolations, quelquefois heureuses, sont souvent inhabiles et maladroites : l'auteur ne prend même pas la peine de les fondre avec ce qui précède ou ce qui suit. De là des contradictions. Je n'en signalerai que deux : au chapitre VII, après avoir cité cette phrase de la première *Vita* : « *In quo etiam saltu virorum sanctorum cel-*

troisième *Vita* ? M. Pfister a peine à le croire, mais la coïncidence méritait d'être relevée. (*Annales de l'Est*, 1889, p. 544, note 3).

(1) Cette chronique en tout cas serait aujourd'hui perdue. En 1889, M. Pfister écrivait : « Peut-être cet écrit se trouvait-il dans un manuscrit du XIVe siècle de la collection Noël, n° 2081. » Cette conjecture ne s'est pas réalisée. Ce manuscrit, en effet, est le troisième des trois manuscrits retrouvés à la bibliothèque municipale de Nancy depuis la dispersion des collections Noël et décrits par M. Pfister dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, juillet 1890, p. 161. Or, en ce qui concerne Jean et Bénigne, ce manuscrit ne contient qu'un récit d'une translation ultérieure de leurs restes. Nous en reparlerons plus loin.

Digitized by Google

lulæ inerant, » il ajoute tout un long développement sur les abbayes d'Étival, de Senones, de Bonmoutier, sans voir que ces monastères étaient précisément les *virorum sanctorum cellulæ* de la phrase précédente, ou du moins sans prendre la peine de faire le raccord. Autre maladresse encore, et celle-ci plus grave et plus grossière. Après avoir reproduit au chapitre III ce que la première *Vita* disait de l'époque à laquelle vivait Hidulphe, à savoir qu'il était contemporain de Pépin le Bref, il ajoute sans hésiter (chapitre XX), que Hidulphe est mort en 707, sans s'apercevoir de l'énorme contradiction qu'il commet.

Quoi qu'il en soit, quelle valeur devons-nous reconnaître à ces développements interpolés de la troisième *Vita* et aux détails historiques qu'ils nous ont transmis? Évidemment leur autorité est celle des documents mêmes auxquels ils ont été empruntés et que nous avons essayé de deviner. Malheureusement nous ne possédons plus ces documents, et il nous est impossible de faire le contrôle. Aussi, conclurons-nous avec M. Pfister (1), on ne peut ni les admettre ni les rejeter d'une façon absolue. Ils demeurent possibles, vraisemblables, mais pas certains.

Ainsi la troisième *Vita Hildulfi* n'a pas altéré sensiblement la première. Elle n'a fait qu'y ajouter des renseignements complémentaires, dont plusieurs semblent puisés à des sources exactes. Mais l'histoire de Hidulphe, avec les documents ultérieurs, va subir des transformations beaucoup plus considérables.

§ IV. — L'Histoire et la Légende dans la « Vita Deodati. »

Le document qui suit la troisième *Vita Hildulfi* dans l'ordre chronologique, avons-nous dit, est l'œuvre hagio-

(1) *Annales de l'Est,* loc. cit., p. 545.

Digitized by Google

graphique que nous désignons sous le nom de *Vita Deodati*. Nous lui avons assigné comme date le milieu du XIe siècle. Elle n'est donc postérieure que de trente années au plus, à la troisième Vie de Hidulphe; mais dans cet intervalle la légende s'est développée, et l'histoire du fondateur de Moyenmoutier et des origines de ce monastère a subi des transformations du plus haut intérêt. La *Vita Deodati* marque une étape des plus importantes dans la formation de l'histoire traditionnelle.

Jusqu'à présent, dans nos récits hagiographiques, il n'a pas été question des relations que Hidulphe aurait eues avec saint Déodat, fondateur du monastère de Galilée ou de Jointures, qui sera plus tard Saint-Dié. Si le nom de saint Dié a été prononcé, c'est pour dire, au contraire, ou tout au moins pour insinuer très fort que ce saint a vécu antérieurement à Hidulphe. Une phrase de la première *Vita Hildulfi* textuellement reproduite par la troisième, parlant de l'arrivée de Hidulphe au désert, nous le laisse entendre (1). La deuxième *Vita* nous le dit en termes presque formels : « *Siquidem Deodatus Nevernensis episcopus quondam sæculo renuncians ibidem habitaverat* (2). » En tout cas, il n'est pas un seul instant question, ni dans l'une, ni dans l'autre, de rapports quelconques qui auraient existé, soit entre les fondateurs des deux monastères voisins de Moyenmoutier et de Galilée, soit entre les deux monastères eux-mêmes.

Avec la *Vita Deodati* les choses se présentent sous un jour bien différent. Non seulement Hidulphe et Déodat ont été contemporains, ce qui, à la rigueur, eût été vraisemblable, mais ils se sont connus, ils ont eu des relations étroites, intimes. De là un long développement aimable et tout idyllique sur l'amitié de Déodat et de Hidulphe, sur

(1) Belhomme, p. 57 et p. 99; *Acta Sanctorum*, p. 212 et 220.
(2) Belhomme, p. 78; *Acta Sanctorum*, p. 216.

Digitized by Google

leur charité mutuelle, sur la vénération qu'ils avaient l'un pour l'autre. Ce sont les chapitres III et IV de la *Vita Deodati*. J'en résume brièvement les traits saillants (1).

En l'année 671, qui était la troisième depuis la venue de Déodat au désert, Hidulphe, ayant quitté le siège archiépiscopal de Trèves, arrive à son tour dans les solitudes des Vosges et y établit sa cellule non loin de son cher Déodat. (L'auteur de la *Vita,* en effet, a supposé plus haut (2), que Hidulphe avait dû connaître Déodat avant de venir se fixer dans nos montagnes (3), sans quoi, dit-il, il serait allé plutôt vers les solitudes des Ardennes ou vers celles d'Istrie, d'où on l'avait arraché jadis pour le faire évêque de Trèves.) Bientôt des liens d'amitié plus tendre encore se formèrent entre les deux saints anachorètes. Ils conviennent de se voir une fois l'année. Le jour de la visite et la nuit qui suivait se passaient en pieux entretiens et en prières. Les saints colloques alternaient avec la psalmodie des louanges divines, et l'aube venue, on se séparait. Quand c'étaient saint Dié et ses religieux qui faisaient la visite, vous auriez vu, nous dit la *Vita,* Hidulphe avec ses disciples sortir de leurs cellules, venir à leur rencontre, à quelque distance du monastère, puis Hidulphe prenait Déodat par la main pour le conduire à la prière, comme le voulaient les cou-

(1) Belhomme, p. 130; *Acta Sanctorum*, t. IV Junii, p. 732.

(2) *Vita Deodati*, cap. II, § 12; *Acta Sanctorum,* tom. cit., p. 731.

(3) Dans la *Vita Deodati*, cette supposition n'ose encore pas trop s'affirmer. Mais les auteurs postérieurs seront plus hardis. Non contents de transformer en affirmation formelle, cette hypothèse timidement hasardée par la *Vita*, ils l'orneront de nouveaux détails. Ainsi on imaginera plusieurs voyages de saint Dié à Trèves, au temps que Hidulphe en était évêque, on en fixera même les dates. Quand Hidulphe se dirigera vers le désert, c'est à la cellule de Déodat qu'on le fera venir tout d'abord. Il y restera même un certain temps, jusqu'à ce qu'il ait fait choix d'un lieu propice où il puisse à son tour se fixer. Toutefois, avant de se quitter, ils se promettent de se visiter annuellement, etc., etc. Voir, en particulier, le parti ingénieux que M. Guinot, dans ses « *Saints du Val de Galilée* » a su tirer de tout ceci. Il en a composé un récit assurément très vivant, attachant, édifiant, mais imaginatif et sans valeur historique.

Digitized by Google

tumes des anciens Pères et la règle de Saint-Benoît (1). Lorsqu'ils avaient ainsi uni quelques instants leurs âmes dans une même oraison, ils se saluaient avec une joie toute céleste et se donnaient le baiser de paix. Le même cérémonial était observé l'année suivante par Déodat vis-à-vis de Hidulphe.

Vient ensuite, dans la *Vita,* un portrait de Hidulphe et de Déodat, ce dernier d'une grande beauté, à la taille élevée, déjà courbé sous le poids de la vieillesse, le premier, de stature moyenne, aux traits angéliques, tous deux d'ailleurs rivalisant de charité l'un pour l'autre en même temps que d'humilité.

Après sept ans et six mois ainsi passés dans cette parfaite union de cœur et d'âme, Déodat est frappé par la maladie. Dieu qui veut rappeler à lui le saint vieillard, lui envoie une défaillance qui le cloue sur son grabat. Miraculeusement averti en songe, Hidulphe accourt au chevet de son ami et celui-ci meurt entre ses bras après avoir reçu de ses mains le viatique sacré. Avant de rendre son dernier souffle, il avait confié à Hidulphe son troupeau bien-aimé, et l'avait supplié de prendre la conduite des chères ouailles qu'il avait lui-même dirigées jusque là dans les voies de l'obéissance et de la charité.

Hidulphe remplit le vœu suprême de Déodat. Après avoir rendu les derniers devoirs à son saint ami, lui avoir fermé les yeux et placé ses membres glacés dans le tombeau, le fondateur de Moyenmoutier gouverna pendant vingt-huit ans et demi encore le monastère de Galilée et, bien qu'à une certaine époque de sa vie, ajoute l'auteur

(1) Il semble bien, en effet, que tout ce récit de la visite annuelle de Déodat et de Hidulphe soit inspiré par le récit analogue des visites de saint Benoît de Nursie, le père de l'Ordre bénédictin, et de sa sœur Scolastique. L'auteur de la *Vita Deodati,* Valcand peut-être, certainement un disciple de saint Benoît, ne pouvait ignorer cette tradition bénédictine, et son imagination aidant, il l'a appliquée à Hidulphe et à Déodat.

Digitized by Google

de notre récit, il ait cru devoir confier à un de ses disciples le soin de sa propre communauté, jusqu'à sa mort il dirigea par lui-même celle de Déodat. « De quel front oserais-je paraître devant lui, répétait-il souvent, si je n'avais pas exécuté fidèlement sa dernière volonté? »

La première année qui suivit la mort et les funérailles de Déodat, observe encore la *Vita,* Hidulphe alla souvent prier à son tombeau et y offrir pour le repos de son âme le sacrifice de propitiation; puis les religieux de l'un et l'autre monastère reprirent le cours régulier de leurs occupations. Mais ils continuèrent les visites annuelles qu'ils avaient l'habitude de se rendre, et cette pieuse coutume se conserva même quand Hidulphe, accablé par l'âge, ne put plus quitter sa cellule. Les religieux de Galilée, alors, lui apportaient à vénérer, à défaut des restes de leur saint fondateur, sa tunique qu'ils gardaient comme une précieuse relique, et que Hidulphe était heureux de baiser et de révérer.

Mais l'heure de la mort approchait aussi pour Hidulphe. Miraculeusement averti de sa fin prochaine par Déodat, qui lui apparaît en vision, il prend ses dernières dispositions, place à la tête du monastère de Galilée Marciman, confie à Régimbert la direction de Moyenmoutier, et s'endort à son tour dans la paix du Seigneur. C'était en 707, plus de vingt-huit années après la mort de saint Dié.

Après lui, les bons rapports continuent entre les religieux des deux communautés. C'est comme un héritage qu'ils ont recueilli de leurs communs fondateurs et qu'ils gardent avec un soin pieux. Ils s'associent dans la prière; les noms des moines vivants ou défunts des deux maisons sont inscrits aux mêmes diptyques. D'autre part, ils se visitent toujours une fois l'an, et, dans ces visites annuelles, ils portent en grande solennité, pour se permettre de les vénérer réciproquement, les tuniques

Digitized by Google

de leurs saints patrons. Plus tard, quand les saintes dépouilles des deux hommes de Dieu eurent été levées de terre et déposées dans des châsses, au lieu et place des simples tuniques, ce furent leurs précieuses reliques que l'on porta ainsi en procession.

Tel est le récit de la *Vita Deodati*. Tels sont les éléments nouveaux qui, avec elle, entrent dans l'histoire de Hidulphe et des origines de Moyenmoutier. Évidemment, après le silence, après les insinuations plutôt contraires des trois *Vitæ Hildulfi*, nous ne saurions admettre ces renseignements nouveaux, qui n'apparaissent pour la première fois dans les annales de notre monastère qu'au milieu du XIe siècle. Nous ne saurions donner droit de cité à ces matériaux de mauvais aloi. Mais, du moins, nous pouvons nous demander d'où vient ce récit, comment l'auteur de la *Vita Deodati* a été amené à transformer de façon aussi frappante la narration des anciens hagiographes, et comment a pu s'opérer dans son esprit tout ce travail de transformation (1).

Des rapports très étroits s'étaient établis de bonne heure — notre *Vita Deodati* même en fait foi — entre les deux monastères de Galilée et de Moyenmoutier. Presque voisins, « ils partagèrent souvent le même sort, quelquefois même ils furent placés sous la direction d'un même chef (ainsi au Xe siècle, Moyenmoutier et Saint-Dié dépendirent des ducs de Haute-Lorraine; le moine de Gorze, Adalbert, fut chargé de réformer les deux établissements, et pendant quelque temps il les gouverna l'un et l'autre). Sur les diptyques des autels, tant à Moyenmoutier qu'à Saint-Dié, étaient inscrits les noms des religieux vivants et morts des deux monastères, et dans une même prière on invoquait Dieu pour leur salut (2). » Ce n'est pas tout. De très bonne

(1) Ici encore nous suivons de très près l'argumentation si serrée et si concluante de M. Pfister, *Annales de l'Est*, 1889, p. 568.

(2) Pfister, loc. cit., p. 568.

Digitized by Google

heure aussi, une coutume des plus touchantes s'était établie dans les deux monastères, qui attestait cette cordialité de relations entre les disciples de Déodat et les enfants de Hidulphe. Une fois chaque année les religieux des deux communautés ou bien se visitaient, ou bien se donnaient rendez-vous dans un lieu fixé de concert (1). Les uns et les autres apportaient processionnellement les châsses qui renfermaient les reliques de leurs saints patrons, et la rencontre faite, ils aimaient, nous dit la *Vita,* à échanger leurs pieux fardeaux. Cette coutume existait certainement au XIe siècle, à l'époque ou fut écrite la Vie de Déodat. De plus, l'on rapportait qu'auparavant, alors que les corps des deux saints n'étaient pas encore levés de terre et déposés dans des châsses portatives, ces processions annuelles étaient déjà en usage. Seulement au lieu des restes mêmes des saints évêques, c'étaient leurs tuniques, alors précieusement gardées dans chaque abbaye, qui étaient l'objet des honneurs de la fête (2). Et même, s'il faut en croire la *Vita,* ce n'était pas seulement une fois l'an que ces cérémonies pompeuses s'accomplissaient, mais encore en diverses circonstances extraordinaires, quand la colère de Dieu, par exemple, frappait les populations de quelque fléau, aux époques de grande sécheresse ou de pluies trop abondantes, quand la peste exerçait ses ravages, bref, toutes les fois qu'un malheur public désolait le pays (3).

Tels étaient certainement les usages suivis, telles, les coutumes religieusement observées au XIe siècle : leur origine précise nous échappe, mais l'auteur de la *Vita Deodati* n'a pu les inventer. Dès lors n'était-il pas naturel de leur chercher un commencement, une origine, et de les expli-

(1) *Vita Deodati,* cap. IV, § 26. Il semble qu'au XIe siècle les deux usages existaient : « *Cum eis invicem se visitando,* dit la *Vita, aut sibi complacito loco dulciter occurrendo.* »

(2) *Vita Deodati,* cap. IV, § 14.

(3) *Vita Deodati,* cap. IV, § 25.

Digitized by Google

quer par l'histoire? Pourquoi ne pas admettre que ces relations si touchantes de confraternité remontaient à la fondation même des deux monastères? De là à imaginer la contemporanéité des deux saints d'abord, puis leurs visites annuelles, dont les processions en usage au XIe siècle n'étaient que le souvenir et la continuation, il n'y avait qu'un pas, et ce pas était facile à franchir, surtout pour un disciple de saint Benoît, comme l'était le moine de Moyenmoutier auteur de la *Vita,* qui ne pouvait ne pas avoir présente à l'esprit l'histoire gracieuse et touchante des entrevues semblables de Benoît et de Scolastique. De ce travail d'imagination sont sortis les chapitres III et IV de la *Vita Deodati.* Qu'ils soient édifiants et pleins de charmes, nous l'admettons volontiers, malheureusement rien ne nous permet de croire qu'ils reposent sur une base historique certaine.

Au reste, l'auteur de la *Vita* lui-même se rendait bien compte de la difficulté de concilier son récit, au point de vue de la chronologie, avec ce qu'il lisait dans la *Vita Hildulfi.* Dans ce dernier écrit, il voyait que Déodat était venu au désert du temps que Garibald était évêque de Toul, et Hidulphe, sous l'épiscopat de Jacob seulement. Or, entre ces deux personnages, une liste épiscopale — fausse d'ailleurs, — qu'il avait sous les yeux, plaçait deux évêques, Godon et Bodon. D'autre part, il regardait comme certain que saint Dié avait fondé Galilée en 669 et qu'il y était mort en 671. Comme Hidulphe avait vécu à Moyenmoutier, voisin de saint Dié, pendant près de huit ans, il fallait, par suite, reporter son arrivée dans les solitudes des Vosges, au plus tard, à l'année 671. Mais comment admettre que dans l'espace de trois années à peine, le siège de Toul ait vu quatre évêques : Garibald, Godon, Bodon et Jacob, d'autant que la tradition accordait à Bodon un pontificat assez long?

Digitized by Google

L'auteur de la *Vita Deodati* essaye d'échapper à cette difficulté par une combinaison subtile qui nous met davantage encore en défiance contre lui. Il imagine que Déodat, après avoir quitté Nevers sous Garibald, erra longtemps, avant de se fixer à Jointures, pendant que Garibald achevait son pontificat et sous l'épiscopat de Godon. Il serait enfin arrivé à Jointures en 669, sous Bodon, et en 671, Bodon aurait été remplacé sur le siège de Toul par Jacob (1). Comme le fait bien remarquer M. Pfister, ce passage nous prouve qu'au XIe siècle on ne croyait pas encore que Déodat et Hidulphe eussent été contemporains : l'auteur de la *Vita* a besoin de se démontrer le fait à lui-même et de le démontrer à ses lecteurs (2).

Ce que nous avons dit de la *Vita Deodati,* suffit pour nous faire voir que l'histoire ne saurait faire grand fond sur ce récit de l'hagiographe du XIe siècle. Mais il était intéressant de le signaler. Si la *Vita Deodati* n'a rien ajouté à l'histoire, si elle l'a plutôt bouleversée et faussée, elle a du moins fait faire un pas immense à la légende de Hidulphe et des commencements de Moyenmoutier. C'est elle qui y a introduit les éléments les plus touchants peut-être, mais les moins historiquement fondés. Elle est avant tout, en ce qui concerne saint Hidulphe et Moyenmoutier, une œuvre d'imagination (3).

§ V. — L'Histoire et la Légende dans les « Gesta Senoniensis Ecclesiæ » de Richer.

Mais tout n'est pas fini. Au XIIIe siècle, avec Richer, le moine chroniqueur de Senones dont nous avons

(1) *Vita Deodati*, cap. III, § 14.

(2) Pfister, loc. cit., p. 571.

(3) On avait tenté aussi, mais avec moins de succès, d'établir de semblables relations entre Gundelbert, le fondateur de Senones, et saint Dié. Cf. Dom Calmet, *Histoire de Senones*, édition Dinago, p. 31-32.

Digitized by Google

parlé (1), nous trouvons, dans l'histoire de notre monastère et de ses origines, des éléments nouveaux que nous n'avons rencontrés nulle part, jusqu'à présent, dans les documents que nous venons d'examiner.

Ainsi Richer prétend nous apprendre d'abord d'une façon précise le lieu où Hidulphe a vu le jour : c'est Ratisbonne (2). C'est de cette même ville de Ratisbonne aussi que son frère Erhard était évêque (3). Nous avons dit plus haut ce qu'il convenait de penser de ces affirmations (4).

Autres détails encore et ceux-ci plus curieux. Quand Hidulphe arriva dans les Vosges, après avoir quitté l'archevêché de Trèves, nous dit le moine de Senones, il ne trouva point de territoire libre. Les monastères d'Étival et de Senones, en effet, existaient déjà et les terres de ces abbayes se rejoignaient, de sorte que Hidulphe dut demander à l'une et à l'autre de vouloir bien lui céder quelque peu de leurs possessions (5). On accéda à sa prière. Il construisit son monastère sur les terres ainsi obtenues et ne sachant comment dénommer ce nouvel établissement monastique qu'il fondait, sur la considération qu'il se trouvait situé entre Senones à l'orient, Étival à l'occident, Jointures au midi et Bonmoutier au nord, il l'appela *Medium Monasterium*, nom qui a été conservé depuis.

Bientôt l'étroite enceinte de l'abbaye ne pouvant suffire à loger tous les moines qui étaient venus se ranger sous

(1) Cf. *supra*, p. 155.

(2) « *In Bawariorum igitur territorio, in civitate que Regnesporch* (Ratisbonne) *dicitur duo viri fratres extiterunt ex nobilibus illius terre genitoribus procreati. Quorum unus Erardus, alter vero Hildulfus vocabatur.* » Gesta Senoniensis ecclesiæ, lib. I, cap. 11 (édit. Waitz, *Monum. Germ. histor.*, Scriptores, XXV, p. 262).

(3) « *Domnus scilicet Erardus supradicte civitatis Regnesporch sublimaretur episcopus.* » Gesta Senoniensis ecclesiæ, I, 11.

(4) Cf. *supra*, p. 188 et p. 192, note 3.

(5) « *Sed quia ibidem habitandi spacium non invenit, quia confinia hujus nostre Senoniensis ecclesie et monasterii Stivagiensis ibidem jungebantur, impetrata ab utraque ecclesia aliquanta terre portione, ibidem habitare decrevit.* » Gesta Sen. Eccl., I, 12.

Digitized by Google

la houlette de Hidulphe, l'homme de Dieu dut les distribuer dans des *celles [cellæ]*, tout autour du monastère. La première *Vita Hildulphi* nous avait déjà parlé d'une de ces celles. Richer en ajoute sept autres dont il fait remonter l'origine à Hidulphe lui-même. Il donne leurs noms. La première est placée par lui *apud Septem-abietes* : ce fut plus tard, et c'est aujourd'hui encore le Ban-de-Sapt; la deuxième, *ad sanctum Joannem,* c'est Saint-Jean-d'Ormont, au pied de la montagne de ce nom; la troisième, *apud Horbacum,* ce sera Hurbache. Ces trois premiers établissements étaient situés au sud-est de l'abbaye. Les autres se trouvaient à l'ouest : c'étaient les celles de Saint-Preject, *apud sanctum Prejectum;* de Vézeval, *apud Visivallem;* de la Haute-Pierre, *ad Altam Petram*, dans un lieu qui dominait le monastère; de Bégoncelle, *Begonis cella*, au confluent du Rabodeau et de la Meurthe; enfin la celle dite « de la Fontaine de Robert, » au sommet d'une montagne qui portait ce nom, non loin de Moyenmoutier, *ad quemdam locum in summitate montis, qui Roberti-fons dicitur* (1). Ces divers établissements abritaient environ trois cents Frères qui vivaient sous la direction de saint Hidulphe. Bientôt des propriétés nombreuses, données par les fidèles, surtout par les grands et les puissants de la terre, tant en Alsace que de ce côté des monts, fournirent à l'abbaye les biens nécessaires à leur subsistance.

Tels sont les faits nouveaux apportés par Richer (2). Quelle confiance faut-il leur accorder? Assurément il y a

(1) Nous identifierons tout à l'heure tous ces noms.

(2) Comme les auteurs de la *Vita Hildulfi*, Richer rapporte toutes ces donations à la protection de Spinule, dont saint Hidulphe a fait cesser les miracles de la façon que nous avons racontée plus haut, p. 169, à l'oratoire Saint-Grégoire : « *Videns vero Deus famulum suum* (saint Hidulphe), *sibi toto corde et non mundo inherere, quia parvum et instabilem questum tam leviter abjecerat, majora pro minoribus statim ei restituere dignatus est. Nam predia multa in Alsacie partibus necnon in Lotoringia a potentibus et primatibus terre et alia quam plurima a diversis fidelibus, Deo operante, sunt collata.* » Gesta Sen. Eccl., I, 14.

Digitized by Google

une part de vérité dans le récit de la chronique de Senones. Il est bien vrai, nous l'admettons sans peine, qu'au bout d'un certain temps l'abbaye de Moyenmoutier a dû essaimer. De là ces établissements monacaux, ces celles, ces prieurés qui se forment, comme une couronne, tout autour du monastère primitif. Le souvenir s'en était conservé au temps où vivait Richer. Au reste, il y avait en ces divers lieux des hameaux, des villages qui en perpétuaient la mémoire. Mais, selon toute vraisemblance, ces établissements s'étaient formés peu à peu, l'un après l'autre, à mesure que le besoin s'en était fait sentir. C'est donc à tort, croyons-nous, que Richer les attribue tous à Hidulphe.

Telle est, à ce qu'il nous semble, dans ces développements nouveaux que nous fournit la chronique de Senones, la part de la vérité, comme aussi celle de l'inexactitude.

§ VI. — L'Histoire et la Légende dans Jean de Bayon et les Travaux ultérieurs.

L'histoire ou plutôt, nous pouvons dès maintenant lui donner ce nom, la légende des origines de Moyenmoutier est désormais à peu près fixée. C'est à peine si Jean de Bayon, au XIVe siècle, y ajoute quelques détails non encore rencontrés, et d'ailleurs de médiocre importance, par exemple, l'éducation de Hidulphe à la cour du duc de Bavière ou du Norique Garibald (1); l'exercice par Erhard, sous les ordres de son frère, d'une sorte d'intendance ou surveillance temporelle sur tous les moines du val de Moyenmoutier (2);

(1) « *Hoc tempore Garibaldus ducatus Bawarie tenebat sceptrum, in cujus aula hic gloriosus alitus est.* » Jean de Bayon, lib. I, cap. XXII, cité par Pfister, *Annales de l'Est*, 1889, p. 583, note.

(2) « *Igitur tantam turbam fratrum quos ad famulatum Christi vir sanctus aggregarat quia loci angustia vix ferre poterat, fultus gemino solatio venerabilis germani sui Erardi, qui ad constituenda habitacula monastice norme sectatoribus*

Digitized by Google

ce fait aussi que Hidulphe, par sa prévoyance, aurait obtenu pour son monastère, soit des princes, soit des papes, de nombreuses chartes d'exemptions et privilèges, « semblable en cela, observe Jean, au pilote qui prend des précautions contre l'orage, alors même qu'il jouit encore de la sécurité du port (1); » enfin le récit d'un miracle curieux qui se produisait régulièrement au village de Bergheim, dans la Haute-Alsace, par l'intercession du saint patron de l'abbaye. Voici quel était ce miracle : On conservait dans l'église de cette localité une coupe qui avait autrefois appartenu à Hidulphe. Cette coupe était de vil prix, mais douée d'une propriété merveilleuse. On s'en servait pour vérifier les mesures des marchands. Ces mesures étaient-elles fausses? le liquide versé dans le vase miraculeux s'élevait par dessus les bords sans toutefois se répandre (2).

C'est aussi chez Jean de Bayon qu'on trouve exprimé pour la première fois, en une fort belle image, le symbolisme de cette croix mystique que formaient les cinq monastères de la vallée de la Meurthe : Étival et Senones aux extrémités de l'arbre de la croix, Saint-Dié et Bonmoutier terminant la branche transversale, et Moyenmoutier au point de rencontre.

A cela se bornent les éléments nouveaux ou curieux introduits par Jean dans le récit traditionnel. Après lui, tous les auteurs de seconde, de troisième et de quatrième

congrua sine requie devotus extitit per omnia, utpote sumptuum necessariorum provisioni invigilans. » JEAN DE BAYON, lib. II, cap. II, cité par Pfister, loc. cit., p. 584.

(1) « *Utque prudens nauclerus, licet in portu navigans sit, tamen quodam proludio jam suspecto periculo, occurrit, anchoras, rudentes, cetera que armamenta preparando... ita et pater hic emeritus navim sibi credite plebicule munimen totius incursus improborum reddere conabatur.* » JEAN DE BAYON, lib. II, cap. IV.

(2) « *Exstat... in dicti fundi Berchem basilica reverenter conservata sancti presulis pathera, specie quidem vilis, sed meritorum ejus attestatione celebris... nam quoties res exigit, sicut illic est consuetudinis ut per eam fraudulente mercatorum corrigantur mensure, infusi liquores cumulum ipsius solent ultra modum transcendere, nec tamen effluere.* » JEAN DE BAYON, lib. II, cap. VIII.

Digitized by Google

main qui écriront sur Hidulphe et sur les origines de Moyenmoutier, ne feront plus que mettre en œuvre les matériaux antérieurs qu'ils auront trouvés dans les documents que nous venons d'étudier, sans s'en demander la valeur et sans vérifier la pureté de la source à laquelle ils les puisent. Ils les combineront en d'ingénieuses narrations, essayant d'en concilier les contradictions afin de les faire entrer dans un même récit, les mettant tous sur le même rang et leur attribuant à tous la même autorité historique.

Désormais, la légende est fixée dans ses grands traits. Jean Herckel (1) et Jean Ruyr (2) au XVIe siècle, vraisemblablement aussi les auteurs de deux vies de Hidulphe qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous, Philibert de Taintrux (3), au XVIe, et dom Théodore Moy (4), au XVIIe siè-

(1) Jean Herckel de Plainfaing, ou Herculanus. C'était un chanoine de Saint-Dié qui avait latinisé son nom (Herckel = Herculanus). Il est l'auteur d'un opuscule connu sous le titre de *Joannis Herculani Plenifestini historia*. Ce petit livre, dédié par lui à ses confrères et consacré aux antiquités du Val de Galilée, a été écrit en 1541. Il a été publié par dom Calmet (*Histoire de Lorraine*, 1re édition, t. III, preuves, col. CXXXIII) d'après une copie manuscrite de Moyenmoutier faite par le même Albert Regnauld qui avait copié déjà la chronique de Jean de Bayon. Cf. *supra*, p. 159, note 5. Les deux ouvrages se suivent dans le manuscrit. Voir le ms. n° 537 de la bibliothèque municipale de Nancy.

(2) *Recherches des sainctes antiquitez de la Vosge*, par Jean Ruyr, charmesien, chantre et chanoine de l'insigne église collégiale de Saint-Dié. L'ouvrage a eu deux éditions, la première a Saint-Dié en 1625, la seconde à Epinal en 1634. A remarquer que la deuxième édition diffère beaucoup de la première : celle-ci contient divers textes qui n'ont pas été reproduits dans la dernière. A ces deux éditions il convient d'ajouter le manuscrit de Saint-Dié (n° 18 du catalogue de la bibliothèque publique), qui semble une révision postérieure de l'édition d'Epinal, faite par Ruyr lui-même ou sous ses yeux, et qui contient des additions assez nombreuses et importantes. Cf. Abbé CHAPELIER, *Jean Ruyr, sa biographie et ses œuvres*, dans le *Bulletin de la Soc. phil. vosg.*, 1891-92, p. 16.

(3) Philibert de Taintrux, bénédictin de Moyenmoutier, avait composé une vie de saint Hidulphe qui était restée manuscrite. Déjà au commencement du siècle dernier, Belhomme en constatait la disparition et la perte. Cf. BELHOMME, op. cit., p. 146 et p. 428. Philibert de Taintrux (et non pas Philippe Teintrux comme l'appelle quelquefois dom Calmet) vivait avant la réforme de Saint-Vanne.

(4) Dom Théodore Moy, ou dom Théodore de la Croix, bénédictin de Saint-Vanne, mort à Nancy le 25 décembre 1635, avait composé : 1° Une *Vie de saint Hidulphe, archevêque de Trèves*, que dom Calmet, probablement à tort, dit avoir

Digitized by Google

cle, certainement, après eux, tous les vulgarisateurs de vies de saints (1), les leçons des bréviaires (2), les auteurs anonymes des Vies de 1623 (3) et de 1723 (4), comme aussi à une époque plus rapprochée de nous, la Vie de 1865 (5) et l'ouvrage de M. Guinot sur les saints du Val de Galilée (6), ne font que reproduire cette légende, la développer ou l'amplifier sous forme oratoire (7). C'est partout la même absence de critique (8). Le travail de M. Guinot nous fournit, en particulier, le type le plus curieux de ce genre de littérature. L'auteur recueille tous les renseignements qu'il a pu trouver épars çà et là, les combine avec beaucoup d'imagination, les fait valoir avec éloquence et arrive à composer ainsi un ouvrage cer-

été imprimée à Toul. Cf. *Bibliothèque lorraine*, col. 677, et BELHOMME, p. 428; 2° Un *Essay sur aucunes guérisons miraculeuses opérées à Moyenmoutier, dont le dit Théodore Moy a été témoin ès années 1626 et 1627*. Ce dernier ouvrage, qui serait, ce semble, fort curieux, n'est pas arrivé non plus jusqu'à nous.

(1) Par exemple l'*Année bénédictine* de la mère de Blémur, au 11 juillet (1670).

(2) Cf. *Breviarium Tullense* de 1748, *pars æstiva*, p. 456.

(3) *La Vie de sainct Hydulphe, confesseur, archevesque de Trèves et fondateur du monastère de Moyenmoustier-en-Voge*. 1623, Toul, petit in-8 de 157 pages.

(4) *La Vie de saint Hidulphe, archevêque de Trèves, fondateur et premier abbé de l'abbaye de Moyenmoustier-en-Vosges*, in-12, 48 pages, Strasbourg, 1723.

(5) *La Vie de saint Hidulphe, archevêque de Trèves, fondateur et premier abbé de l'abbaye de Moyenmoutier avec l'histoire de son culte* (in-12, 32 pages, Saint-Dié, 1865, chez Trotot). Ce n'est peut-être, dit M. l'abbé Chapelier (*Bibliographie de saint Hidulphe*, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1891-1892, page 8), qu'une réimpression de la Vie de 1723.

(6) GUINOT, *Les Saints du Val de Galilée au diocèse de Saint-Dié*. Paris, 1852.

(7) Voir aussi l'étude de M. l'abbé CHAPELIER, *L'Ancienne Abbaye de Moyenmoutier*, dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1887-1888, p. 221 et suiv., et les articles de M. l'abbé L'hôte, dans la *Semaine religieuse* de Saint-Dié, 1897. Aux écrits sur saint Hidulphe, il faut joindre encore les Vies anciennes et modernes de saint Dié, en particulier Ruyr, *La vie et histoire de sainct Dié, évesque de Nevers*, Troyes, 1594, ouvrage rare dont la bibliothèque du Musée lorrain à Nancy possède un exemplaire.

(8) Cependant au XVIIe et au XVIIIe siècles, semble-t-il, quelques doutes commencèrent à s'élever, par exemple sur l'épiscopat de saint Hidulphe à Trèves (Cf. *supra*, p. 177, note 1), — comme aussi sur les relations de saint Dié et de saint Hidulphe, dont certains bréviaires ne parlent plus. (Voir notamment, à la date du 15 juillet, le *Breviarium monasticum* de la Congrégation de Saint-Vanne, imprimé en 1777, chez Hæner, à Nancy.)

Digitized by Google

tainement intéressant, mais à coup sûr de peu de valeur historique.

§ VII. — Conclusion : Ce que l'histoire peut affirmer de saint Hidulphe et des origines de Moyenmoutier.

Nous croyons l'avoir prouvé suffisamment, dans ces matériaux, rassemblés de toutes parts, que nous fournissent nos divers documents, il y a un choix à faire. S'il y en a de sûrs, il y en a de suspects, il en est aussi de mauvais, et l'historien ne saurait les prendre au hasard, sous peine de ne bâtir qu'un édifice sans fondement et de n'écrire qu'une légende.

En résumé, les faits certains qui se dégagent des récits de tous les hagiographes et chroniqueurs, sont les suivants.

Le monastère de Moyenmoutier a été fondé dans la vallée du Rabodeau, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la petite ville du même nom, vers la fin du VIIe siècle, alors que Senones, Bonmoutier, Saint-Dié et probablement Étival (1) existaient déjà. Il a été fondé par un saint personnage du nom de Hidulphe, d'origine probablement nervienne. De Ratisbonne, où il avait été initié à la cléricature, Hidulphe était venu à Trèves où il avait mené quelque temps, ce semble, la vie monastique à Saint-Maximin. Il fut honoré de l'épiscopat, mais ne fut très vraisemblablement que chorévêque.

Vers la fin du VIIe siècle, à une époque qu'il est impossible de préciser, il quitte les honneurs de la prélature

(1) De tous ces monastères de la vallée de la Haute-Meurthe, dont nous n'avons pas à discuter ici les origines, le plus ancien semble être celui de Bonmoutier, fondé vers 660. Saint-Dié et Senones avaient été fondés un peu plus tard sous le règne de Childéric II, Saint-Dié en 669, Senones entre 660 et 673. Quant à Étival, on ignore à quel moment précis il fait son apparition. Cf. Pfister, loc. cit., p. 587.

Digitized by Google

pour embrasser les austérités de la vie anachorétique. C'est à Moyenmoutier qu'il fixe son séjour (1). C'est à Moyenmoutier aussi que son frère Erhard — qui sera plus tard, peut-être, évêque régionnaire de Ratisbonne — vient le visiter. Mais en tout cas, ce n'est pas à Moyenmoutier qu'eut lieu le baptême d'Odile, et ce n'est pas dans notre monastère que doit se placer la légende qui se rapporte à la sainte.

De bonne heure, de nombreux disciples vinrent se ranger sous la houlette de Hidulphe. Trois sont restés célèbres : Spinule et les deux frères Jean et Bénigne.

Puis le nombre des moines augmentant ou quelques-uns d'entre eux réclamant une vie plus solitaire encore, un certain nombre d'établissements monacaux, du vivant même de Hidulphe déjà, après sa mort surtout, furent successivement fondés tout autour de l'abbaye, dont ils restèrent des dépendances. Ces celles ou prieurés (2) donnèrent naissance presque toujours à des groupes d'habitations qui devinrent eux-mêmes, par la suite, les villages de Bégoncelle ou Saint-Blaise (3), Hurbache (4), le Ban-de-Sapt (5),

(1) Les *Vitæ Hildulfi* et la *Vita Deodati* parlent à plusieurs reprises de la retraite de Hidulphe au *désert*. Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ce terme et croire que l'abbaye de Moyenmoutier ainsi que les monastères voisins se seraient élevés dans des lieux absolument déserts. On a prouvé, en effet, que toute cette vallée supérieure de la Meurthe était habitée dès l'époque romaine et même sillonnée de routes importantes. Néanmoins, malgré ces habitations, qui du reste étaient moins nombreuses peut-être à l'époque mérovingienne, il y avait encore dans ces immenses espaces des Vosges, au milieu de ces forêts séculaires, de vastes solitudes propices à la prière et à la contemplation. C'est dans ces solitudes que vint s'établir Hidulphe, comme avant lui déjà Gundelbert et Déodat. Cf. Pfister, loc. cit., p. 384.

(2) Avant l'an mil, environ, les prieurés n'étaient connus que sous le nom de *cella, cellula*. Le mot *prioratus* n'apparaît qu'au XIe siècle.

(3) Saint-Blaise (*Begonis cella*, Bégoncelle, *Sanctus-Blasius*), hameau, commune de Moyenmoutier. Nous dirons plus loin quand et comment le nom de Bégoncelle fut changé en celui de Saint-Blaise après le don fait à l'église du lieu par saint Gérard, évêque de Toul, de reliques de saint Blaise.

(4) Hurbache (*Horbacum*, Horbach, Urbach), village du canton de Senones.

(5) Le Ban-de-Sapt (*ad septem abietes*, ban de Scept), village du canton de Senones, au nord de la montagne d'Ormont, composé de plusieurs hameaux,

Digitized by Google

Saint-Jean-d'Ormont (1), Saint-Prayel (2), Vézeval (3). Quelques-unes cependant de ces celles, à raison sans doute de leur situation incommode, firent exception et ne furent l'origine d'aucun groupement de population, ainsi la Haute-Pierre (4) et la fontaine de Robert ou de Gobert (5). D'autre part, dans toutes ces *celles,* des chapelles ou oratoires étaient élevés. A Moyenmoutier même, de très bonne heure, on compte cinq de ces lieux saints : les églises Notre-Dame, Saint-Pierre — qui donne bientôt son nom au monastère — Saint-Epvre, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Grégoire, cette dernière au cimetière. Toutefois rien ne dit, et d'ailleurs il est peu vraisemblable que tous ces sanctuaires aient été érigés du vivant même de Hidulphe et par lui.

Quoi qu'il en soit, après une vie de prière, de pénitence et d'édification, Hidulphe mourut au commencement du VIIIe siècle, peut-être en 707, un cinq des ides de juillet (11 juillet). Il fut enterré dans l'oratoire Saint-Grégoire, où reposaient déjà ses premiers disciples, Spinule, Jean et Bénigne (6). Avant sa mort, dans ses dernières années, il

dont les sept principaux prennent le titre de sections et sont Nayemont, Le Fraiteux, Gemainfaing, La Fontenelle, Laitre, Le Rouaux et Launois, point central de la commune.

(1) Saint-Jean-d'Ormont (*Sanctus Joannes de Hurimonte*), village situé sur le versant nord de la montagne d'Ormont, canton de Senones.

(2) Saint-Prayel (Saint-Preyé, *Sanctus Projectus,* Saint-Prayer, Prayé, Prayel), hameau, commune de Moyenmoutier.

(3) Vézeval, hameau disparu aujourd'hui, qui était situé près de l'emplacement où s'élève actuellement Raon-l'Étape.

(4) La Haute-Pierre est le nom d'une roche immense qui domine Moyenmoutier au nord et couronne la première montagne de ce chaînon des Vosges. On comprend qu'un prieuré permanent et régulier, et surtout un village, n'aient pu s'y établir d'une façon durable.

(5) Il est difficile d'identifier cette fontaine de Robert ou de Gobert. Peut-être serait-ce la solitude sauvage de Mortefosse ou Malfosse, à quelque distance de Moyenmoutier, au nord-est, là où il y eut plus tard un ermitage dont on voit encore aujourd'hui la chapelle. Cf. CHAPELIER, *L'Ancienne Abbaye de Moyenmoutier,* dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 1887-1888, p. 231.

(6) Voir, sur cet oratoire Saint-Grégoire, l'abbé DEBLAYE, *Description et histoire de l'oratoire Saint-Grégoire et du tombeau de saint Hidulphe à Moyenmoutier,* dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine,* 1856, p. 21-32. La tradi-

Digitized by Google

est possible que pour pouvoir se livrer avec plus de tranquillité aux exercices de la prière et de la contemplation, il ait abandonné les fonctions abbatiales à Leutbald, un de ses disciples. Mais celui-ci l'ayant précédé dans la tombe, il se vit obligé de les reprendre. A sa mort, il eut pour successeur Régimbert.

De très bonne heure aussi, du vivant même de Hidulphe et à la suite de donations pieuses, la jeune abbaye se vit en possession de biens importants, non seulement dans la vallée du Rabodeau et de ce côté des Vosges, mais encore jusqu'en Alsace, notamment à Bercheim (1) ou Bergheim et à Hindisheim (2).

Enfin si, pénétrant à l'intérieur même du monastère, nous cherchons à nous rendre compte de sa situation, au temporel et au spirituel, sans pouvoir rien affirmer de façon positive, nous pouvons cependant, par des rapprochements de textes et des analogies, arriver à des probabilités extrêmement grandes.

Au point de vue temporel, d'abord, on distinguait parmi les abbayes, à cette époque, celles qui relevaient du roi,

tion populaire prétend que la modeste construction que l'on voit encore aujourd'hui au cimetière est l'oratoire même élevé par saint Hidulphe. Il est certain qu'elle remonte à une très haute antiquité, et si elle a dû subir dans la suite des temps des restaurations et des reconstructions, elle est toujours restée à la même place et a gardé à travers les siècles la simplicité de son plan primitif. Jusqu'au commencement de ce siècle, à la construction actuelle, qui servait de sanctuaire ou d'abside, était jointe une nef de dimensions à peu près semblables. Cette nef, qui tombait en ruines, a été démolie en 1832.

Dans cette petite chapelle du cimetière, on voit aussi, au côté droit de l'autel, un grand tombeau de pierre, avec un couvercle orné d'une croix en relief. C'est très vraisemblablement le sarcophage même où reposa après sa mort le fondateur de Moyenmoutier. Cf. DEBLAYE, article cité, p. 28-31.

(1) Bercheim, aujourd'hui Bergheim ou Oberbergheim, canton de Ribeauvillé, arrondissement de Colmar, dans l'ancien département du Haut-Rhin. C'était le chef-lieu d'un bailliage de la seigneurie de Ribeaupierre, comprenant Bergheim, Rodern et Rorschwihr. Cf. STOFFEL, *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin*, article Bergheim.

(2) Hindisheim, canton d'Erstein et arrondissement de Schlestadt, ancien département du Bas-Rhin.

Digitized by Google

celles qui dépendaient du pape, celles enfin qui étaient dans la main de l'évêque. Or nous avons tout lieu de penser que le monastère fondé par Hidulphe fut un monastère royal. Il n'était pas immédiatement soumis, en effet, dès cette époque, au Saint-Siège. D'un autre côté, bien que ce soit l'évêque de Toul qui ait indiqué à Hidulphe, s'il faut en croire les *Vitæ Hildulfi,* le lieu de sa retraite, il ne semble pas, il est même tout à fait invraisemblable que ce territoire lointain ait appartenu à ce prélat. D'autre part, deux des monastères voisins de Moyenmoutier, Senones et Galilée ou Saint-Dié, étaient certainement monastères royaux, bâtis sur des terres concédées par le fisc (1). Dès lors, n'est-il pas tout naturel d'admettre que les choses se sont passées de même pour Moyenmoutier? Ou bien, en effet, les terres de la nouvelle abbaye lui ont été données directement par le fisc, et alors l'abbaye était nécessairement royale, ou bien — nous trouvons cette supposition dans les récits postérieurs (2), mais sans qu'aucun texte des Vies de Hidulphe nous permette de l'affirmer — ces terres lui ont été concédées par les monastères voisins, notamment Senones, Étival, peut-être Galilée (3), mais comme ces monastères étaient eux-mêmes des monastères royaux, les terres données par eux ne perdaient pas leur condition, et la nouvelle abbaye ainsi dotée, était, elle aussi, par la nature même de ces dotations, une abbaye royale.

(1) Pour Galilée, voir le privilège de Numérien (*Gallia Christiana,* t. XIII, Instr., col. 291; Dom CALMET, *Histoire de Lorraine,* 1re édit., t. I, preuves, col. 259.) On y lit notamment : « *In proprietate sua quam ex fisci largitate promeruit.* » Pour Senones, voir le privilège de Childéric II, de 661 ou 662. (CALMET, *Histoire de Lorraine,* 1re édit., t. I, preuves, col. 258.)

(2) RICHER, *Gesta Senoniensis ecclesiæ,* I, 12.

(3) Ainsi, d'après la tradition, l'abbaye de Senones aurait cédé à Moyenmoutier : « le ban de Laître ou le ban de Sapt, et celui où sont situés Saint-Jean-d'Ormont, Hurbache, La Chapelle et Le Paire, et tout ce qui est depuis la montagne de la Haute-Pierre jusqu'à Malfosse et jusqu'au petit ruisseau de Morgoutte, dont l'abbaye de Moyenmoutier jouit encore aujourd'hui... » Dom CALMET, *Histoire de Senones,* édit. DINAGO, p. 23.

Digitized by Google

Du reste, nous verrons bientôt qu'un peu plus tard, à l'époque de Charlemagne, Moyenmoutier est regardé et traité comme monastère royal. Dès lors, il est plus vraisemblable encore que telle ait été sa situation dès l'origine.

Comme abbaye royale, l'abbaye de Moyenmoutier devait avoir la jouissance pleine et entière des biens qui lui étaient concédés. Mais la propriété, la propriété éminente tout au moins restait aux mains du roi. Celui-ci demeurait libre de disposer de ces biens comme bon lui semblait. Sans doute cette situation d'abbaye royale, à raison surtout de la sujétion qu'elle impliquait, n'était pas sans inconvénients. Mais, outre que ces inconvénients ne se firent sentir que plus tard, au moment des guerres civiles qui troublèrent les régions franques, les avantages incontestables qu'elle apportait avec elle n'étaient pas à dédaigner. Les abbayes royales bénéficiaient souvent du privilège de l'immunité. Défense était faite aux fonctionnaires royaux de pénétrer sur leur territoire pour y lever les impôts ou pour y rendre la justice. Bientôt, par une conséquence toute naturelle, ces abbayes obtinrent de pouvoir lever elles-mêmes ces impôts à leur profit et rendre la justice. Elles étaient de plus sous le mundebourg du roi et comme telles plus efficacement protégées par lui ou par son maire du palais (1).

Telle a dû être très vraisemblablement, au temporel, la situation de l'abbaye de Moyenmoutier à son origine, du vivant de saint Hidulphe et à sa mort.

Au point de vue spirituel, nous pouvons faire des conjectures également très acceptables. Apparemment la règle primitivement suivie à Moyenmoutier a été un mélange des règles de saint Benoît et de saint Colomban. Nous savons, en effet, que la plupart des monastères fondés dans les régions franques au VIIe siècle, l'ont été, suivant la

(1) Pfister, loc. cit., p. 383.

Digitized by Google

formule habituelle des chartes, « *secundum regulam domni Benedicti et sancti Colombani abbatis.* » C'est ce qui nous est affirmé en particulier pour Galilée, dans le privilège de l'archevêque de Trèves Numérien (1). Primitivement, la règle de Colomban avait prévalu presque partout. Mais sa rigidité, sa dureté parfois excessive en rendirent de bonne heure l'application difficile. Au même moment, d'autre part, une règle plus douce et plus sage, venue d'Italie, la règle de saint Benoît de Nursie, faisait son apparition en Gaule. Pendant quelque temps les deux règles furent suivies simultanément. Puis on imagina une sorte de mélange des deux, où les dispositions de la règle bénédictine tempéraient la rigueur de la règle irlandaise, jusqu'à ce qu'enfin la règle italienne arriva à prévaloir complètement. Ainsi, le monastère de Moyenmoutier, fondé vraisemblablement sous le régime de cette règle mixte, ne tarda pas à devenir une abbaye purement bénédictine, et cela, sans doute, sous les premiers successeurs de Hidulphe (2).

C'est dans cet état, autant qu'on peut le conjecturer, que saint Hidulphe laissait son monastère, au commencement du VIIIe siècle, quand Régimbert fut appelé à lui succéder : monastère royal, sous la règle mixte de saint Benoît et de saint Colomban, riche déjà en terres, en biens et en revenus, tout rempli encore, ce semble, de la ferveur qui marque toujours l'origine des grandes fondations de ce genre, bref, plein d'espérances et de promesses.

(1) *Gallia Chistiana*, t. XIII, Instr., col. 292.

(2) Belhomme, op. cit., *Commentarius prævius*, p. 41. Belhomme, toutefois, tire des rapports de saint Dié et de saint Hidulphe un argument que nous ne pouvons naturellement pas admettre. Voir aussi Calmet, *Histoire de Senones*, édition Dinago, p. 24.

Digitized by Google

LIVRE II

L'ABBAYE DE MOYENMOUTIER SOUS LES PREMIERS SUCCESSEURS DE SAINT HIDULPHE

VIIIe & IXe SIÈCLES

CHAPITRE I

ÉTUDE CRITIQUE DES SOURCES : LE « LIBELLUS DE SUCCESSORIBUS SANCTI HILDULFI IN VOSAGO. »

Si l'histoire de l'abbaye de Moyenmoutier, sous le gouvernement de saint Hidulphe, nous apparaît pleine d'incertitudes, l'histoire de ses premiers successeurs ne l'est guère moins. C'est à peine si dans la période de près de deux siècles qui s'étend de la mort de Hidulphe, 707 (1), à la fin du IXe siècle, nous pouvons glaner, çà et là, quelques faits sûrs et précis intéressant notre monastère.

Pour nous guider dans nos recherches à travers cette période, nous n'avons guère que le « *Libellus de successoribus sancti Hildulfi in Vosago, usque ad initia sæculi XI,* » d'une part, et de l'autre, les récits de Richer de Senones et de Jean de Bayon. Nous avons parlé précédemment de ces deux derniers auteurs; il nous reste à dire ici quel-

(1) Nous adoptons cette date traditionnelle, en rappelant les réserves que nous avons faites plus haut.

Digitized by Google

ques mots du « *Libellus.* » C'est du reste, pour la période que nous abordons, la source principale et celle qui servira de base à notre récit. Nous n'aurons recours à Richer et à Jean que pour compléter certains points laissés dans l'ombre par l'auteur du « *Libellus* » ou qui lui avaient échappé, et qui ont été plus longuement mis en lumière par les deux chroniqueurs du XIIIe et du XIVe siècles. Et même, ces deux auteurs étant postérieurs, l'un de deux cents, l'autre de trois cents ans environ au « *Libellus,* » nous ne devrons nous servir des matériaux qu'ils apporteront à notre histoire, qu'avec beaucoup de précaution et après les avoir soumis à une épreuve sévère.

Le « *Libellus de successoribus sancti Hildulfi in Vosago* » est certainement l'œuvre d'un moine qui a vécu à Moyenmoutier. Cela est évident à la seule lecture de l'opuscule. D'abord l'auteur n'y parle guère que de Moyenmoutier, ou du moins il en fait le centre de son récit et y ramène tout. De plus, et les termes dont il se sert pour désigner ce monastère (par exemple, chapitre II : *nostro loco honorabile prædium contradidit;* chapitre III : *juri nostri cœnobii,* etc.), et la façon dont il parle de saint Hidulphe (chapitre I : *beati Patroni nostri Hildulfi;* chapitre III : *super beatos Patroni nostri Hildulfi artus,* etc.) (1), ne sauraient laisser de doute à cet égard.

Mais quel est ce moine de Moyenmoutier et à quelle époque vivait-il? Il y a là une question délicate à résoudre. On n'a formulé jusqu'alors et l'on ne pourra jamais formuler à ce sujet que des hypothèses.

Pour Belhomme (2), le moine de notre abbaye qui aurait composé le *Libellus,* — et par conséquent aussi la troisième

(1) Belhomme, p. 145 et suiv.; édition Waitz, dans les *Monumenta Germaniæ historica,* Scriptores, t. IV, p. 87-88.

(2) Il a été suivi par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France,* t. VII, p. 241 et 541.

Digitized by Google

Vita Hildulfi, car nous avons dit plus haut (1) que ces deux écrits étaient très vraisemblablement du même auteur — serait un certain Valcandus ou Valcand, qui vivait au début du XIe siècle et écrivit une chronique des évènements qui, à son époque, se sont passés à Saint-Dié.

Voici ses raisons.

Le *Libellus*, dans son récit, ne va pas au-delà du gouvernement de l'abbé Hardulphe. D'autre part, Hardulphe n'était plus abbé de Moyenmoutier au moment où l'auteur écrivait, sans quoi celui-ci n'aurait pas dit, en parlant de lui, au chapitre XIII : « *extiterat.* » Or, au témoignage de Jean de Bayon, Hardulphe fut déposé par l'évêque de Toul, Berthold, en l'année 1016 et envoyé par lui à l'abbaye de Saint-Epvre de Toul. D'après le même Jean de Bayon, il eut pour successeur Encibold, que jadis Almann, abbé de Moyenmoutier, avait fait venir de l'abbaye de Saint-Avold pour lui confier les écoles de son monastère et qui, après avoir été l'ennemi plutôt que le père de ses religieux, « *potius exstirpator quam provisor,* » mourut en 1018. Hardulphe revint alors à Moyenmoutier et fut réintégré dans sa charge d'abbé (2). On a tout lieu de croire que Jean de Bayon n'invente pas ces détails si précis. Or, l'auteur du *Libellus* les passe sous silence ; il ne parle ni de la mort d'Encibold ni de la réhabilitation de Hardulphe, mais, au contraire, c'est là précisément qu'il arrête son récit. Belhomme en conclut qu'il y a une très forte probabilité pour que cet écrit ait été composé par le moine de Moyenmoutier entre les années 1016 et 1019 (3).

Et maintenant, que ce moine de Moyenmoutier qui vivait et écrivait ainsi au début du XIe siècle ait été Valcand, Belhomme l'infère de divers passages de Ruyr, ou plutôt de

(1) Cf. *supra*, p. 149.
(2) Cf. *infra*, IIe partie, livre III, chap. I, *Hardulphe et Encibold.*
(3) Belhomme, p. 211.

Digitized by Google

certains textes fragmentaires d'un ouvrage déjà perdu au XVIIIe siècle mais que Ruyr, au XVIIe, avait encore connu et qu'il cite (1) justement comme étant de ce Valcand.

Voici comment l'auteur de l'*Historia Mediani Monasterii* essaie d'établir cette affirmation.

Valcand ne nous est guère connu que par Ruyr qui, à diverses reprises, dans ses « *Recherches des sainctes antiquitez de la Vosge,* » nous parle « d'un nommé Valcandus présumé religieux ou abbé de Moyenmoustier après Adalbert (2). » Or, de ces divers passages où Ruyr fait mention de Valcand comme des fragments qu'il cite de lui, il résulte que ce personnage vivait et écrivait au commencement du XIe siècle. Il parle, en effet, d'une translation des reliques de saint Dié, qui eut lieu en 1003, comme s'étant accomplie de son temps. Ce Valcand serait l'auteur à la fois de la troisième *Vita Hildulfi,* du *Libellus de successoribus sancti Hildulfi* et de la *Vita Deodati.* Il aurait composé également, pour le monastère de Saint-Dié, un pendant au *Libellus* de Moyenmoutier — ce traité des miracles de saint Dié dont il est parlé dans la *Vita Deodati* à la fin du chapitre IV (3). Ce serait cet opuscule « *de miraculis a S. Deodato succedente tempore patratis simul que de successoribus ejus in valle Galilea* » (4) que Ruyr aurait eu entre les mains, mais tout vermoulu et tellement mutilé, nous apprend-il, qu'il a pu à peine en extraire quelques fragments.

Telle est la première hypothèse qui a été proposée et que l'on peut faire sur le *Libellus,* son auteur et l'épo-

(1) Belhomme, p. 141, et Pfister, *loc. cit.,* p. 539. Voir aussi Ruyr, édition de Saint-Dié, 1625, p. 209, 210 et 224, et édition d'Epinal, 1634, p. 253 et 288. Le premier fragment cité par l'édition de Saint-Dié, p. 209, a été supprimé dans l'édition d'Epinal.

(2) Valcand n'a certainement pas été abbé de Moyenmoutier. Son nom ne figure nulle part dans les catalogues, et à Adalbert a succédé l'abbé Almann. Cf. *infra,* IIe Partie, Livre II, chap. II, *Almann.*

(3) *Acta Sanctorum,* t. IV junii, p. 736.

(4) Belhomme, p. 141-142.

Digitized by Google

que de sa rédaction. En résumé, ce serait l'œuvre d'un moine de Moyenmoutier, du nom de Valcand, qui l'aurait composé vers 1016-1019. Ce même Valcand serait aussi l'auteur de trois autres écrits dont deux arrivés jusqu'à nous, à savoir la *Vita Hildulfi* sous sa troisième forme et la *Vita Deodati*.

Une autre hypothèse, très séduisante au premier abord, a été aussi formulée. Déjà Wassebourg, ce semble (1), et après lui différents auteurs (2) avaient imaginé d'attribuer tous les écrits dont nous venons de parler, à cet autre moine de Moyenmoutier qu'en 1049 Léon IX emmena à Rome, qu'il fit successivement archevêque de Sicile, puis cardinal-évêque de Blanche-Selve, le moine-cardinal Humbert. Tout récemment M. Pfister a repris à son compte cette hypothèse, en la corroborant par un rapprochement fort ingénieux.

Je résume, en lui empruntant souvent ses paroles mêmes, les raisons sur lesquelles il appuie son système (3).

Sans doute, dit-il, le récit du *Libellus* s'arrête au gouvernement de Hardulphe (4), mais deux évènements auxquels il est fait allusion dans ce récit, doivent lui faire assigner une date plus récente.

1° Après avoir déploré la décadence profonde de Moyenmoutier au cours du Xe siècle, le *Libellus* ajoute : « Pourtant au bout de soixante-six ans, sous le règne de Conrad, prince invincible, l'abbaye fut de nouveau prospère — sans

(1) Wassebourg, au début des *Antiquitez de la Gaule-Belgique*, cite parmi ses sources l'*Historial de Humbertus, cardinal de Secille*. D'après Dom Calmet, Wassebourg n'a pu désigner ainsi que le *Libellus*. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 541.

(2) M. Pfister cite, entre autres, Ciaconius, *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum*, I, 797, et Oldoini, *Athenæum romanum*, p. 349.

(3) *Annales de l'Est*, 1889, p. 537-539.

(4) C'est par inadvertance que M. Pfister dit ici que Hardulphe est mort vers 1016. Il fut seulement déposé à cette date et envoyé au monastère de Saint-Epvre de Toul.

Digitized by Google

qu'elle brillât cependant du même éclat qu'autrefois — et cela grâce au vénérable prélat des Leuquois, Brunon (1). » Or Brunon fut sacré évêque de Toul le 9 septembre 1027 : donc l'ouvrage est postérieur à cette date. D'autre part, il a dû être écrit avant que Brunon fût monté sur la chaire de Saint-Pierre, c'est-à-dire avant décembre 1048, car l'écrivain n'aurait pas manqué d'en faire mention et de dire par exemple : « ... Le seigneur Brunon, qui depuis est devenu pape sous le nom de Léon IX (2). »

2° Un autre fait, ajoute M. Pfister, permet de préciser encore davantage. L'auteur du *Libellus* (chap. IX) (3) raconte comment on découvrit d'une manière miraculeuse à Moyenmoutier les restes de saint Boniface, qui aurait été, d'après la tradition, l'un des compagnons de saint Maurice. Au moment où la découverte fut faite, le monastère était démoli et l'on était occupé à le rebâtir, de sorte que le corps du martyr dut être porté à Bégoncelle (Saint-Blaise). « Mais là, continue notre texte, par suite d'incurie, on laissa les précieuses reliques jusqu'au temps du seigneur Lambert qui, en l'an de l'Incarnation 1043, le vendredi 4 novembre, les ramena à Moyenmoutier (4). »

De ces divers raisonnements, M. Pfister conclut que le *Libellus* a été composé entre 1044 et 1048.

Mais ce n'est pas tout encore. Jusqu'à présent nous ne nous sommes occupés que de l'époque de la rédaction. Dans cette nouvelle hypothèse, quel sera l'auteur de l'opuscule? Une autre coïncidence tout au moins très remarquable va nous permettre, dit M. Pfister, de le découvrir.

(1) *Libellus*, cap. VI, éd. Waitz, *Mon. Germ.*, SS., IV, p. 89; Belhomme, p. 171. L'auteur de l'*Historia Mediani Monasterii*, naturellement, dans son hypothèse, regarde ce passage comme interpolé. Cf. Belhomme, p. 180. La supposition, d'ailleurs, est très vraisemblable, nous le dirons tout à l'heure.

(2) *Annales de l'Est*, 1889, p. 537.

(3) Belhomme, p. 194; éd. Waitz, *Mon. Germ.*, SS., IV, p. 90.

(4) Belhomme, p. 194. Ici encore, Belhomme suppose le passage interpolé.

Digitized by Google

Arrivé à cette période de l'histoire du monastère, Jean de Bayon écrit justement : « La sixième année du gouvernement de Lambert, en 1044, le moine Humbert composa les louanges de saint Cyriaque, martyr, de Hidulphe, évêque de Trèves, de saint Dié, de la vierge Odile, de Colomban et de Grégoire ; on appelle ces louanges vulgairement des *répons*. Après les avoir écrits en vers et en rhythmes, il les livra à l'évêque Brunon qui en fit la musique. » M. Pfister ajoute : « Ne sommes-nous pas autorisés à croire que ces répons en l'honneur de Hidulphe sont comme un sommaire de la grande Vie, et dès lors, la concordance entre cette date de 1044 à laquelle le raisonnement nous a conduits et cette même date de 1044 donnée par Jean de Bayon n'est-elle pas fort remarquable ? Il devient par suite infiniment probable qu'Humbert a composé la troisième Vie de Hidulphe et le « *Libellus de successoribus Hildulfi* (1). »

Nous ne nous dissimulons pas ce que ces rapprochements ingénieux donnent de force au système qu'ils prétendent établir. Et cependant nous ne croyons pas qu'ils suppriment toute difficulté, et, tout bien considéré, après avoir longtemps hésité, nous avouons que l'hypothèse de Belhomme — du moins dans ses grandes lignes, car nous pourrons nous séparer de lui sur quelques points de détail — paraît encore plus acceptable.

Pour nous, l'auteur du *Libellus* fut certainement un moine de Moyenmoutier — peut-être Valcand — qui vivait au commencement du XIe siècle. Il écrivait selon toute apparence après le premier gouvernement et la première déposition de Hardulphe, au moment où Encibold essaye d'envahir son siège. Il est contemporain des évènements. Ses préférences sont pour Hardulphe ; il le laisse entendre

(1) *Annales de l'Est*, 1889, p. 538-539.

Digitized by Google

discrètement, bien que dans la crainte d'Encibold, qui s'est emparé subrepticement de la charge abbatiale, il n'ose pas les afficher ouvertement et juge plus prudent d'arrêter là son récit.

Sans doute, nous reconnaissons qu'un instant nous avons été gêné et vivement ébranlé par les chapitres XIII et suivants. Dans ces passages du *Libellus*, il est question de miracles qui se seraient produits, ce semble, au temps même de Hardulphe. L'auteur en parle, nous disions-nous, comme de choses déjà lointaines et reculées, qu'il n'a pas vues, qu'on lui a rapportées et dont il redit les plus frappantes, « celles dont il se souvient. » Nous en concluions que si ces faits s'étaient passés sous Hardulphe, il fallait nécessairement avancer d'un nombre assez considérable d'années l'époque où l'auteur écrivait. De telles traditions et de telles légendes, en effet, ne naissent pas d'ordinaire en un jour et toutes formées, et il fallait supposer qu'un intervalle assez long avait dû s'écouler entre la composition du *Libellus* et les faits qui servaient de fondement à ces légendes. Et cela nous semblait un argument très fort en faveur du système proposé par M. Pfister. Toutefois, en relisant attentivement le texte, nous nous sommes persuadé que ce que dit ici le *Libellus* doit se rapporter non pas à Hardulphe — c'est à tort que Belhomme l'a cru et l'a indiqué dans ses notes marginales (1), — mais à Almann. Tous ces faits merveilleux, déjà lointains, dont l'auteur parle, c'est sous le gouvernement abbatial d'Almann, de 985 à 1011, qu'ils se sont passés, aux environs de l'an mil par conséquent, alors que certains esprits étaient inclinés à voir du merveilleux et du surnaturel partout (2). La phrase qui précède sur Hardulphe est incidente. En réalité, le récit

(1) Belhomme, p. 209.

(2) On peut fort bien admettre ceci tout en rejetant comme elle doit l'être ce que l'on est convenu d'appeler « la légende de l'an mil. »

Digitized by Google

historique s'arrête à la mort d'Almann et à l'avènement de Hardulphe. L'auteur sentait bien qu'il touchait désormais à des questions trop actuelles et trop brûlantes pour qu'il pût s'y arrêter et dire sa pensée sans imprudence.

D'autre part, l'objection que l'on pourrait faire des deux passages des chapitres VI et IX du *Libellus* (1) où il est question de l'évêque de Toul Brunon et de la translation des reliques de saint Boniface, de Saint-Blaise à Moyenmoutier, en 1043, nous paraît facile à écarter.

Qu'on remarque d'abord que, de tout l'ouvrage, ce sont les seuls endroits où il soit fait mention d'évènements arrivés après le gouvernement de Hardulphe. On chercherait en vain, dans les autres chapitres, même une allusion à des faits postérieurs à l'avènement de cet abbé. Et il faut avouer qu'il eût été difficile à un auteur écrivant trente années plus tard de ne pas se trahir d'une façon quelconque, quand bien même il eût composé son récit avec le dessein bien arrêté de ne le conduire que jusqu'à Hardulphe. D'un autre côté, que l'on étudie attentivement les deux phrases en question et qu'on les compare avec leurs contextes respectifs, leur interpolation dans le texte original ne peut-elle s'expliquer par des raisons plausibles? Ce ne sont pas deux détails quelconques, en effet, qui sont ainsi surajoutés, et il semble qu'on devine les motifs pour lesquels on a cru devoir les introduire. Un copiste (2), qui transcrivait le récit primitif trente ans après sa rédaction, a voulu, si j'ose ainsi parler, le mettre au point. Il venait de lire le sombre ta-

(1) Éd. Waitz, loc. cit. p. 89 et 90.

(2) Waitz, loc. cit., p. 86, dit que le plus ancien manuscrit connu s'oppose à l'hypothèse d'une interpolation : « *Quæ quo minus post addita esse cum Belhommio putemus, codex antiquus et fere cœvus impedit.* » Ce manuscrit — c'est le manuscrit d'Epternach-Paris dont nous avons parlé plus haut, p. 146 — remonte, il est vrai, au XIe siècle et, d'après Waitz, les passages visés ne semblent pas d'une main différente. Mais il est bien possible que ce manuscrit du XIe siècle ne soit pas le texte original et premier du *Libellus*. C'est en le transcrivant qu'on l'aura interpolé. Voilà pourquoi nous faisons ici cette hypothèse d'une transcription.

Digitized by Google

bleau de la ruine de l'abbaye au Xe siècle. Mais, grâce à Dieu, ce tableau, vrai autrefois, avait cessé de l'être, et ajoute l'écrivain, pour finir et compléter le développement qui précédait, tout en le rectifiant : « Pourtant, au bout de soixante-six ans, l'abbaye fut de nouveau prospère, grâce au vénérable prélat des Leuquois, Brunon. » Que cette phrase ait été ajoutée après coup, cela semble d'autant plus évident qu'elle anticipe, sans raison aucune, sur le chapitre suivant (chap. VII), où l'auteur primitif va nous raconter la réforme d'Adalbert de Gorze, réforme bien antérieure à Brunon. Pour nous, cette première phrase est comme égarée dans le texte, elle ne fait pas corps avec lui. Le copiste avait éprouvé le besoin de l'introduire, pour rétablir la vérité des faits, peut-être aussi pour flatter l'évêque de Toul, alors Brunon, qui témoignait beaucoup de zèle et de sympathie à l'abbaye et avec qui les religieux entretenaient d'excellentes relations.

L'interpolation du second passage, relatif à la translation des reliques de saint Boniface, s'explique bien aussi. Le copiste, écrivant après 1043, lisait dans le *Libellus de successoribus sancti Hildulfi* que ces précieux restes avaient été transportés jadis de Moyenmoutier à Saint-Blaise. Mais au moment où il écrivait, ils n'y étaient plus. Ils avaient été ramenés le 4 novembre 1043 à l'abbaye : dès lors ne peut-on penser qu'ici encore le copiste a voulu mettre la chronique à jour? D'ailleurs, pas plus que la précédente au chapitre VI, cette phrase du chapitre IX ne fait corps avec son contexte et ne s'accorde avec lui. Elle a toute l'apparence, elle aussi, d'une interpolation.

Et maintenant, que l'interpolateur — qui a fait ces additions au *Libellus* entre les années 1044 et 1048 : ici les raisons alléguées par M. Pfister et que nous avons indiquées plus haut (1) retrouvent toute leur force — que l'interpo-

(1) Cf. *supra*, p. 229.

Digitized by Google

lateur ait été le célèbre moine, plus tard cardinal Humbert, rien ne nous empêche de l'admettre. Nous serions même d'autant plus disposé à le croire que l'un des passages interpolés contient visiblement un éloge voulu à l'adresse de Brunon, éloge que nous nous expliquons très bien sous la plume de l'ami et admirateur de l'évêque de Toul qu'était Humbert.

Ainsi et pour nous résumer, nous pensons que le *Libellus* a été composé à Moyenmoutier même, entre l'année 1016 et l'année 1018, c'est-à-dire entre la première déposition et le rétablissement de Hardulphe, alors qu'Encibold était encore en vie, en instances pour avoir ou pour retenir l'abbaye, à redouter par conséquent s'il venait à triompher. Et toutes ces circonstances précisément imposaient à l'écrivain, sympathique d'ailleurs pour Hardulphe, la prudence pleine de réserve et presque le silence dans lesquels il se retranche en ce qui concerne les évènements tout à fait contemporains. Toutes ses préférences, en effet, sont pour l'abbé déposé; sans l'afficher, il le laisse entendre.

J'ajoute que dans l'hypothèse où l'auteur du *Libellus* aurait écrit vers 1050 et aurait été Humbert, il serait bien étrange qu'il ne se fût pas exprimé plus explicitement sur cette affaire de Hardulphe et d'Encibold qui avait agité si vivement le monastère. Son silence serait d'autant plus inexplicable qu'il pouvait alors en parler sans danger. Il serait bien étrange aussi qu'au lieu de poursuivre son récit jusqu'à l'époque où il vivait, il eût eu l'idée de s'arrêter court à cet épisode si intéressant de l'histoire de l'abbaye. Ces raisons ne sont que secondaires, elles ne sont peut-être pas cependant sans valeur.

De plus, on s'accorde généralement à regarder la troisième *Vita Hildulfi* et le *Libellus* comme du même auteur. Or, il y a, nous l'avons vu, dans cette *Vita Hildulfi* des maladresses tellement singulières et des contradictions

Digitized by Google

parfois si grossières, que l'on a peine à croire qu'un homme de science, d'érudition et de haute éducation tel qu'était Humbert, ait pu les commettre.

Ce n'est pas tout encore. M. Pfister, nous l'avons vu, invoque d'une façon très ingénieuse, à l'appui de son système, un passage de Jean de Bayon. Mais nous réclamant à notre tour de ce même passage, ne sommes-nous pas en droit de trouver pour le moins singulier que Jean, qui vraisemblablement devait être fixé sur le point qui nous occupe, que Jean, dis-je, parlant, au chapitre L du livre II de sa chronique, des travaux littéraires par lesquels Humbert se signalait alors à Moyenmoutier et illustrait cette abbaye, ait omis de nous indiquer deux des plus importants : la *Vita Hildulfi* et le *Libellus,* pour ne nous citer de lui que des œuvres en définitive secondaires?

Enfin, une dernière raison me semble décisive et péremptoire. Nous avons parlé plus haut de la *Vita Deodati* où il est question de saint Hidulphe. Or, cette Vie de saint Dié, nous l'avons vu, est incontestablement du milieu du XIe siècle, elle a été écrite aux environs de l'année 1050. D'autre part, elle nous donne, sur Hidulphe et Déodat, des détails qui étaient absolument ignorés de l'auteur du *Libellus* et de la troisième *Vita Hildulfi.* Elle marque une étape nouvelle dans la formation de l'histoire traditionnelle de Moyenmoutier. Elle a dû être nécessairement postérieure à la *Vita Hildulfi,* et par conséquent au *Libellus,* d'un nombre d'années assez considérable pour permettre à la légende de naître et de se développer. Donc le *Libellus* est antérieur à la *Vita Deodati*, et celle-ci étant du milieu du XIe siècle, le *Libellus* doit être reporté à plusieurs années en arrière, donc il n'est certainement pas l'œuvre du moine-cardinal Humbert, alors encore enfant, et nous sommes bien autorisé à en placer la rédaction entre les années 1016 et 1018.

Mais, quoi qu'il en soit du nom de l'auteur et de l'époque

Digitized by Google

tout-à-fait précise à laquelle il écrivait, nous pouvons retenir du moins, sans crainte de nous tromper, que c'était un moine de Moyenmoutier. Il était bien informé, par conséquent, de ce qui pouvait toucher à son monastère, — bien que, par le fait même, il puisse être quelquefois sujet à caution quand les intérêts de sa maison sont plus spécialement en cause. D'un autre côté, ce moine vivait certainement dans la première moitié du XIe siècle, et son témoignage est le plus rapproché des évènements que nous puissions recueillir.

Le récit du *Libellus* se compose de deux parties distinctes. Dans la première (chap. I à XIII), l'histoire a beaucoup, nous pouvons même dire presque tout à prendre. Il n'en saurait être ainsi de la seconde (chap. XIII à XVIII), plus courte d'ailleurs et moins importante. Dans cette dernière partie, l'auteur, suivant le procédé dont il s'est servi déjà pour la troisième *Vita Hildulfi*, groupe et rassemble, en un récit commun, un certain nombre de faits merveilleux. De ces faits merveilleux, il en est apparemment comme de ces naïves légendes que l'on rencontre dans toutes les vieilles vies de saints, dont elles sont l'ornement ordinaire et pour ainsi dire obligé. Frappés par certaines coïncidences, les esprits les exagèrent peu à peu et il se forme bientôt, avec le temps, des traditions orales que l'on se transmet de génération en génération. C'est précisément l'expression de traditions de ce genre, qui circulaient parmi la foule, que le *Libellus* nous donne dans sa seconde partie. Est-ce à dire toutefois que ces derniers chapitres soient tout-à-fait inutiles à l'historien ? Non, ils nous serviront tout d'abord à marquer les progrès successifs du culte de saint Hidulphe ; ils nous serviront aussi pour fixer quelques points particuliers de ce culte, entre autres l'époque, approximative tout au moins, à laquelle la fête du saint est devenue obligatoire et de précepte.

Digitized by Google

Un mot pour finir des éditions du *Libellus*.

Cet opuscule a été publié pour la première fois par Belhomme (1) qui, suivant son procédé habituel, a ajouté à la fin de chaque chapitre des *annotata* parfois très longs.

Le texte donné par l'abbé de Moyenmoutier avait été collationné par lui sur deux manuscrits, alors conservés à l'abbaye de Paderborn et à celle d'Epternach. De ces deux manuscrits, le plus ancien était celui d'Epternach. Il remontait au XIe siècle même. Dans l'un et l'autre *codex*, notre opuscule vient immédiatement, comme nous l'avons fait remarquer déjà, à la suite de la troisième *Vita Hildulfi* (2).

Dom Calmet, dans son *Histoire de Lorraine* (3), ainsi que la *Patrologie latine* de Migne (4), ont reproduit le texte de Belhomme. Récemment, Waitz a de nouveau collationné les deux manuscrits et en a édité les parties les plus importantes dans les *Monumenta Germaniæ historica* (5).

Cette étude préliminaire sur les sources de l'histoire de Moyenmoutier à l'époque à laquelle nous arrivons, bien qu'un peu longue peut-être, nous a paru nécessaire. Nous abordons maintenant cette histoire même, et voici comment nous procéderons pour l'exposer. A chacun

(1) Belhomme, *Historia Mediani Monasterii*, p. 143 et suiv.

(2) Ces deux manuscrits existent encore aujourd'hui. Le premier, celui de Paderborn est actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris (fonds latin, n° 9738), le deuxième, celui d'Epternach, est conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles. Cf. *supra*, p. 146.

(3) Calmet, *Histoire de Lorraine*, première édition, t. II, preuves, col. 49.

(4) Migne, *Patrologie latine*, t. CXXXVIII, col. 203.

(5) *Liber de sancti Hildulfi successoribus in Mediano Monasterio*, Scriptores, t. IV, p. 86-92. Pour les six premiers chapitres, il n'y a pas concordance dans les divisions entre l'édition Waitz et l'édition Belhomme. Le chapitre II de Belhomme est le chapitre I de Waitz, et ainsi de suite jusqu'au chapitre VI qui, dans Belhomme, embrasse les chapitres V et VI de Waitz. A partir du chapitre VII, l'accord est rétabli. Le chapitre I de Belhomme est donné en forme de prologue par Waitz. Enfin, à partir du chapitre XIII, Waitz ne reproduit plus que quelques fragments. Il laisse de côté la majeure partie des faits merveilleux qui remplissent les dernières pages du *Libellus*.

Digitized by Google

des abbés dont nous avons conservé le nom, nous rattacherons tout ce qui se rapporte soit à sa personne ou à son administration, soit à la vie de l'abbaye sous son gouvernement. Nous suivrons, d'ailleurs, ce procédé dans tout le cours de notre travail. A vrai dire, nous ne nous dissimulons pas ce que cet ordre à peu près strictement chronologique, offre parfois d'aride. Nous l'avons cru cependant nécessaire pour fixer de façon précise et rigoureuse les faits du récit. Au reste, nous nous efforcerons d'atténuer et de corriger la sécheresse que cette méthode pourrait entraîner parfois, en nous arrêtant de temps à autre dans notre marche, pour jeter, dans quelques chapitres de portée plus vaste et d'intérêt plus général, un coup d'œil d'ensemble sur l'état de l'abbaye aux diverses époques que nous aurons successivement parcourues.

CHAPITRE II

L'HISTOIRE

§ I. — Regimbert.

A la mort de saint Hidulphe, ce fut un de ses disciples, religieux du monastère, qui lui succéda (1). Régimbert était son nom. Par qui fut-il appelé à remplir les fonctions d'abbé? Si nous en croyons la *Vita Deodati* (2), il semble qu'il ait été désigné par Hidulphe lui-même. L'auteur de cet opuscule, en effet, après avoir rappelé comment Hidulphe

(1) Cf. *supra*, p. 198 et 223.
(2) Belhomme, p. 137.

Digitized by Google

avait été averti du jour de sa mort prochaine par Déodat afin qu'il pût *disposer* des deux monastères confiés à sa garde (*ut satageret ambas eorum cellas*... disponere) ajoute : « *Itaque fratribus suæ cellæ* designato *abbate Domno Raimberto, valli autem Galileæ Domno Marcinanno, emicuit ab hoc exilio.* » Ces textes laisseraient supposer que Hidulphe lui-même aurait *disposé*, avant de mourir, de sa succession abbatiale et *désigné* son successeur. Il est vrai que l'auteur du *Libellus* présente les faits sous un jour un peu différent, et nous dit formellement que Régimbert fut constitué successeur de Hidulphe « *fraterno voto* », par le choix de ses frères (1). Chacun de ces deux récits ayant été composé plusieurs siècles après les évènements, il est bien difficile d'être fixé sur ce point. Il ne serait pas impossible toutefois qu'il y eût dans l'une et l'autre version une part de vérité, et nous inclinerions à croire que Régimbert a été choisi par ses confrères sur la recommandation de saint Hidulphe dont l'autorité, en pareille circonstance, ne pouvait que peser d'un grand poids.

Si nous en croyons le *Libellus*, Régimbert devait rester de longues années à la tête du monastère, et son gouvernement, qui ne dura pas moins de cinquante ans, fut un des plus heureux pour l'abbaye, tant au point de vue temporel qu'au spirituel (2). Au milieu des troubles politiques qui agitent alors le royaume franc, le successeur de Hidulphe s'acquitte d'une manière digne d'éloges de ses fonctions abbatiales. Apparemment, l'impulsion donnée par le saint fondateur durait encore et avec elle et par elle la régularité et la ferveur.

(1) *Libellus*, chap. II de l'édit. Belhomme, p. 148, et chap. I de l'édit. Waitz, loc. cit., p. 87.

(2) « *Annis non minus quinquaginta dispositione utriusque stipendii vitæ cœnobitalis laudabiliter est functus, quemadmodum approbatur cyrographis cautis regum temporibus.* » *Libellus*, chap. II de l'édit. Belhomme, p. 148, et chap. I de l'édit. Waitz, p. 87.

Digitized by Google

Les donations en faveur de l'abbaye continuaient aussi, et l'exemple donné par le noble Hagion trouvait de généreux imitateurs. C'est d'abord une dame de haute naissance du nom de Theudelinde qui, après avoir, du consentement de son mari, Rupert, et par crainte des jugements de Dieu, renoncé à la vie conjugale pour se consacrer au service de Dieu dans la milice sainte des Vierges, avait donné au monastère un bien-fonds important appelé Ahenaïm, — lisez Ehenheim : c'est le lieu qui depuis a été désigné sous le nom de Veltkirch ou Feldkirch, à cause de l'église y attenant qu'y fit construire le même abbé Régimbert à l'honneur de saint Maximin, archevêque de Trèves (1).

Vers le même temps, et en Alsace également, un autre personnage recommandable, Gumbert, fils de Truppert, cédait à notre abbaye une partie des droits qu'il pouvait prétendre sur un domaine considérable sis à Hindisheim (2) et l'abbé Régimbert y faisait construire de même une église qu'il dédiait à saint Pierre, le prince des Apôtres.

C'est encore à la même époque, au témoignage de Jean de Bayon, qu'un certain nombre d'autres possessions auraient été acquises par le monastère. Voici en quels termes il les énumère dans sa chronique : « Furent cédées alors à l'abbaye de Moyenmoutier, dit-il, aussi bien qu'à ses celles de Hobach « *cellulis ipsius Hobach suis,* » les possessions suivantes : « *Marinivilla, Radulphivilla, Aceravala, et in confinio Bettomaco atque Brundiciaco, pariter que Fredisiaco, et in pago Elisacensi villa Ronteneria nonnihil fundi, quam plurimis que aliis in locis* (3). » Ce passage demande quelques explications. Que faut-il entendre par ces celles de

(1) Cette église servait d'église paroissiale, au XVIIIe siècle, au bourg voisin de Niederehenheim ou Niedernai et n'était éloignée que de deux milles environ d'Oberehenheim ou Obernai, une des dix villes impériales d'Alsace.

(2) Hindisheim était, comme nous l'avons dit déjà, un bourg d'Alsace, situé entre Erstein (chef-lieu de l'ancien canton français de ce nom) et Strasbourg.

(3) Jean de Bayon, lib. II, cap. IX, cité par Belhomme, p. 149.

Digitized by Google

Hobach? Il est probable, comme l'a fait déjà remarquer Belhomme, que Hobach est ici une erreur de copiste et qu'il faut lire Horbach. Horbach serait le nom d'un petit cours d'eau qui prend sa source au mont Hor et sur les rives duquel se seraient trouvées alors deux celles appartenant au monastère de Moyenmoutier, la celle de Saint-Jean-d'Ormont ou d'Hormont, et la celle de saint Erhard située à l'emplacement où s'élèvera plus tard le bourg d'Horbach ou Hurbache.

Quant aux localités où se trouvaient situés les biens dont nous parle Jean de Bayon, il est assez difficile d'en donner une identification sûre. D'après Belhomme, *Marinivilla* et *Radulphivilla* seraient respectivement Ammerschwihr (1) ou Mariville, et Rorschwihr (2) ou Raviller. De fait, si les biens sis à Ammerschwihr étaient perdus depuis longtemps pour l'abbaye à l'époque où écrivait Belhomme, elle conservait encore à Rorschwihr des possessions considérables. Pour ce qui est d'*Aceravala*, aucun doute n'est possible, il s'agit certainement d'Azerailles (3). Quant aux autres noms, il ne nous a pas été possible, non plus qu'à Belhomme, de les identifier. Peut-être ont-ils été mal transcrits par le copiste du XVIe siècle auquel nous devons notre manuscrit de Jean de Bayon.

Une question pourrait ici se poser : sur quoi Jean de Bayon s'appuyait-il pour rapporter toutes ces donations ou acquisitions au temps de Régimbert? Probablement sur des actes anciens qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Mais à supposer même qu'il se soit trompé sur l'attribution

(1) Ammerschwihr, ancien département du Haut-Rhin, canton de Kaysersberg, appelé de temps immémorial par les habitants de la partie française du val de Kaysersberg, Maréville ou Mariville. Cf. BAQUOL-RISTELHUBER, *Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin*, art. Ammerschwihr.

(2) Rorschwihr, ancien département du Haut-Rhin, canton de Ribeauvillé, en patois français Raviller.

(3) Azerailles, canton de Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

précise, il n'en résulte pas moins d'une façon certaine, de tous ces détails joints aux détails analogues que nous avons relevés plus haut, que, de très bonne heure, l'abbaye a possédé, tant en Alsace que de ce côté des Vosges, des biens considérables. Ces biens devaient devenir plus importants encore par la suite.

§ II. — Sundrabert et Maldavin.

Régimbert ferma les yeux à la lumière de ce monde un cinq des calendes de février (28 janvier), nous dit le *Libellus,* peut-être de l'année 757 (1). Il eut pour successeur Sundrabert.

De ce personnage, nous ne savons presque rien. Selon toute vraisemblance, c'était un religieux du monastère. Peut-être était-il originaire de Pexonne (2). Le *Libellus* nous dit simplement de lui qu'il ne le céda nullement « *studio et moribus* » à son prédécesseur et qu'il gouverna l'abbaye pendant plus de vingt ans. Nous savons d'autre part qu'il avait contracté, en son nom et au nom de son monastère, une sorte d'union ou association de prières avec l'abbaye d'Augie ou de Reichenau (3).

(1) Pour la fixation du jour, cinq des calendes de février, cette date a été vraisemblablement empruntée par le *Libellus* à quelque nécrologe, et nous avons tout lieu de la croire exacte. Quant à l'année, ce n'est que par une induction plus ou moins légitime qu'on arrive à la date de 757; sans doute, le *Libellus* nous dit bien que Régimbert resta à la tête de l'abbaye « *non minus quinquaginta annis,* » mais, outre que cette fixation n'est elle-même qu'approximative, il n'est nullement certain, nous l'avons vu, que saint Hidulphe soit mort en 707.

(2) Nous verrons tout-à-l'heure qu'il y possédait des biens.

(3) Mabillon, *Vetera analecta,* éd. de 1723, p. 426 : *Nomina monasteriorum cum quibus societatem habuit sæculo IX Augiense.* Voir aussi, dans les *Monum. Germ. hist.*, les *Libri confraternitatum Sancti-Galli, Augiensis, Fabariensis* (éd. Paul Pipet), p. 230, *Nomina fratrum de monasterio quod Mediano nuncupatur.* Ce document ne manque pas d'intérêt. En tête de la liste, on lit : *Sundarberto abb.* Suivent les noms des religieux : *Hibone, Ausino, Jurio, Erulfo, Weraldo, Artovio, Walaricho, Gundberto, item Gundbreto, Balcain, Agendeo, Barnaldo, Hai-*

Digitized by Google

Sundrabert eut pour successeur son propre frère Maldavin ou Madalvin, qui, après de longues années passées dans les liens du siècle et les orages du monde, rapporte le *Libellus,* avait enfin abordé au port de la tranquillité monastique. Une fois abbé, Maldavin devait encore l'emporter en zèle et en mérites sur ses deux prédécesseurs.

C'est sous son gouvernement qu'eut lieu la première translation des restes de saint Hidulphe. De l'oratoire du cimetière on les ramena à l'église Notre-Dame, où ils furent déposés à droite de l'autel. Maldavin avait fait préparer en manière de châsse pour les recevoir, ce petit édicule à l'architecture élégante, voûté en arcades, dont nous parlent la troisième *Vida Hildulfi* (chapitre XX) et le *Libellus* (chapitre III) (1). Il l'avait décoré — peut-être de ses propres mains, car il semble qu'il était un artiste habile — de lames d'or et d'argent. Nous savons aussi

roigo, Westrulfo, Humberto, Ezione, Asperulfo, Gailone, Magnane, Constantino, Hieronimo. Dans le manuscrit, tous les noms qui précèdent sont de la même écriture que celui de Sundrabert. Ce sont ceux de religieux qui faisaient partie du monastère et qui entrèrent dans l'association de prières en même temps que l'abbé. Avons-nous là tous les noms des religieux qui constituaient alors l'abbaye de Moyenmoutier? Nous l'ignorons. Si cela était, nous serions loin du chiffre de 80 que donne dom Calmet (*Histoire de Senones*, éd. Dinago, p. 33). Viennent ensuite, mais d'une autre écriture et ajoutés postérieurement par séries successives, les noms de : *Keila Paldine, Isinhere, Ruadprih, Emhilt, Engilbret, Reginhilt;* puis : *Witegovo, Folrat, Uva, Altive, Regnot, Frideburg, Perta, Ebo, Alderat, Wlfeger, Extevit, Evo, Ratolf, Edilgart, Kerbold, Libegart, Aselitd, Folpold, Sigmar, Wirich;* enfin : *Eberæt, Ravarat, Regibret, Hetiguc, Kerbold, Eribert, Rater, Villihelm, Alferic, Hartman, Ratburg, Hiltebrug, Alewih, Uodelburg.* Tous ces noms sont de religieux de Moyenmoutier, mais nous ignorons de quelle époque précise. Au bas de la page du manuscrit, exactement reproduite dans son aspect extérieur par Pipet, on trouve encore quelques autres noms. Mais il est impossible de savoir s'ils appartiennent à Moyenmoutier ou s'ils ne doivent pas plutôt être rattachés à ceux des chanoines d'Augsbourg dont les listes occupent le reste de la feuille. C'est en réunissant ensemble tous ces noms que Calmet arrive au chiffre approximatif de 80 dont nous parlions plus haut. Mais comme ces noms sont répartis en séries d'écritures différentes, il est probable que les religieux qu'ils désignent n'ont pas tous vécu au même temps à Moyenmoutier.

(1) Belhomme, p. 120 et 150. C'est le sens, croyons-nous, qu'il faut donner aux mots : « *eleganti curvato fornice* » et « *arca,* » que l'on trouve en ces deux passages.

Digitized by Google

qu'il avait adapté de semblables lames de métal précieux à l'autel de cette même église Notre-Dame ainsi qu'à celui de l'église Saint-Pierre. Il avait doté également le lieu saint de reliquaires, de cassolettes à encens et de candélabres, et l'on voyait encore à Moyenmoutier, au XIe siècle, un calice de grandes dimensions — le plus grand que l'on possédât à l'abbaye — sur lequel on lisait son nom et qui était son œuvre (1).

En même temps qu'il consacrait ainsi son talent d'artiste à l'embellissement de son monastère, il l'enrichissait aussi par les donations pieuses qu'il lui faisait lui-même ou qu'il sollicitait en sa faveur de la générosité des fidèles. C'est ainsi qu'il lui céda en toute propriété divers biens-fonds qu'il possédait tant à Pexonne qu'en d'autres lieux (2). Le *Libellus* ne précise pas la nature de ces autres donations, non plus que les localités où se trouvaient situés les biens ainsi acquis ou concédés. Jean de Bayon est plus explicite : « *Per id tempus,* nous dit-il (3), *nonnullis religiosorum donationibus locus hic auctus fuit, apud Lenbulceras videlicet, Altam Petram, Oblionem montem, Respalium atque Rantgisicortem, diversisque in locis possessionibus concessis* (4). »

Maldavin mourut un 3 des ides de mars (13 mars).

A quelle époque précise faut-il placer ce gouvernement de Maldavin? Ici encore il est impossible de rien affirmer, d'autant que l'auteur du *Libellus,* qui, de toute évidence, hésite beaucoup sur les dates de cet abbé et de son prédécesseur,

(1) *Libellus,* chap. III de l'édit. Belhomme et chap. II de l'édit. Waitz.

(2) Ibidem.

(3) Jean de Bayon, II, 10, cité par Belhomme, p. 152.

(4) Il est encore bien difficile d'identifier tous ces noms. *Respalium* est très probablement Repaix (canton de Blâmont, Meurthe-et-Moselle); *Rantgisicortem* serait peut-être Réchicourt-le-Château (ancien département de la Meurthe, arrondissement de Sarrebourg et chef-lieu de canton); *Oblionem montem,* Moussey (canton de Senones), et *Alta Petra,* qui n'est vraisemblablement pas la Haute-Pierre, Autrepierre (canton de Blâmont).

Digitized by Google

commet très probablement une erreur quand il nous dit, d'une part, que Sundrabert resta à la tête de l'abbaye environ vingt ans, et de l'autre que le gouvernement abbatial de Maldavin dura à peine douze ans. Nous verrons bientôt, en effet, que le successeur de Maldavin — et la vacance, malgré les difficultés de l'élection, ne semble pas avoir été très longue — ne reçut certainement pas l'abbaye avant 803 : ce qui force évidemment à étendre de plusieurs années la période du gouvernement de Sundrabert et de Maldavin. D'ailleurs, Jean de Bayon assigne formellement au gouvernement du premier une durée de 30 ans et plus (1). En conséquence, nous pensons que Sundrabert resta abbé jusqu'aux environs de 789 ou 790, et Maldavin jusque dans les premières années du IXe siècle (2).

§ III. — Le Patriarche Fortunat.

A la mort de Maldavin, nous dit le *Libellus,* la discorde s'étant mise parmi les religieux, la paix du monastère faillit un instant être troublée. Mais Hidulphe veillait sur ses enfants, et, alors que tout semblait menacé et compromis, il leur envoya de l'Orient un secours qui les sauva (3).

(1) Peut-être y a-t-il été amené lui-même par le besoin de corriger cette inconséquence évidente du *Libellus.*

(2) Dom Calmet, de son côté, dans son *Histoire de Senones,* p. 33, écrit : « Nous savons que Gundinbert — c'est le nom qu'il donne à notre abbé Sundrabert — gouverna depuis l'an 758 jusqu'en 789. » Il est vrai qu'il écrit probablement cela d'après Belhomme, qu'il avait sous les yeux, et que par conséquent on n'en peut rien conclure.

J'ajoute que Dom Calmet (*Hist. de Lorr.,* 2e éd., t. VII, col. CLII) fixe la date de la mort de Sundrabert au 7 août 789, mais sans dire sur quoi, sur quel nécrologe il s'appuie. De son côté le *Gallia Christiana,* t. XIII, col. 1401, écrit : « *Sundrabertus..... decessit pridie nonas Augusti 779.* » En présence de ces divergences et en l'absence de textes positifs on ne peut rien affirmer ni rien conclure. La question d'ailleurs n'offre pas grande importance.

(3) « *Sed prævalentibus beati viri hujus meritis insperato divinæ clementiæ jubar ab oriente destinatur illis.* » *Libellus,* chap. IV de l'édit. Belhomme et chap. III de l'édit. Waitz.

Digitized by Google

Les religieux, en effet, ne pouvaient s'entendre sur le choix du successeur à donner à l'abbé défunt. Deux partis s'étaient formés qui ne semblaient disposés ni l'un ni l'autre à abdiquer leurs préférences et il fallut recourir à l'intervention de Charlemagne. Or, continue le *Libellus*, à la cour du grand empereur se trouvait alors précisément, par une admirable disposition de la Providence, un vénérable patriarche venu de Jérusalem en Occident pour voir Charles et prier aux tombeaux des saints.

Depuis quelque temps déjà, Fortunat — c'était le nom de ce prélat — aurait été en relations avec le prince franc. Une première fois, quelques années auparavant, il lui avait envoyé, par un de ses diacres, des reliques de la vraie Croix en le suppliant d'intervenir auprès d'un roi des Perses du nom de Haroun — on lit dans le texte : Aaron, — alors maître de Jérusalem et de toute l'Asie mais grand admirateur de Charlemagne, pour engager ce prince à faire respecter et protéger les Lieux saints. Charles, s'il faut en croire notre auteur anonyme, aurait accédé à la prière de Fortunat. Haroun, à son tour, se serait empressé de satisfaire au désir de l'empereur et le patriarche reconnaissant aurait envoyé une seconde fois, à cette occasion, son diacre à Charles avec des présents. Une troisième fois enfin, Fortunat était venu en personne, et c'est au moment de son séjour à la cour franque qu'avait été porté au tribunal de l'empereur le litige qui divisait les moines de Moyenmoutier.

Sur les instances de Charles, des grands, ecclésiastiques ou laïques, qui l'entouraient, et de plusieurs saints personnages qui se trouvaient à la cour, Fortunat, nous dit encore le *Libellus,* céda, se prêta à ce qu'on demandait de lui et bientôt, sous l'intelligente et sage direction du nouvel abbé, la paix refleurit au monastère et les religieux n'eurent plus de nouveau qu'un cœur et qu'une âme.

Digitized by Google

Vient ensuite un portrait de Fortunat. Ce serviteur de Dieu, à ce que l'on raconte, était chauve, petit de taille, de stature frêle ; sur sa poitrine descendait une longue barbe éclatante de blancheur ; sa figure était celle d'un ange, ainsi que sa vie.

Son gouvernement semblait avoir été particulièrement heureux pour le monastère et avoir laissé dans les traditions de l'abbaye un souvenir respecté et aimé.

De son temps, de nouvelles et nombreuses donations avaient été faites aux religieux ; les chartes de concession que l'on en conservait encore au XIe siècle étaient là pour l'attester.

Pour lui, il avait enrichi l'abbaye de nombreuses reliques : des reliques d'abord de presque tous les objets qui avaient servi à Notre Seigneur ou avaient été sanctifiés par son divin contact pendant sa vie et durant sa passion ; des reliques aussi de divers martyrs, notamment des saints Etienne, Lazare le ressuscité, Georges et Pancrace.

C'est également à cette époque que seraient venus de l'Orient à Moyenmoutier, « pour y briller comme deux astres de piété, » deux saints personnages dont la tradition de l'abbaye avait gardé les noms : un roi du nom de Lazare et sa fille, Aza, qui avait été reine, elle aussi, dans son pays. Le désir de visiter les sanctuaires de l'Occident leur avait fait quitter leur patrie. Ils étaient venus à Rome, y avaient prié au tombeau des saints Apôtres, puis s'étaient dirigés vers les Gaules, pour en vénérer les sanctuaires les plus renommés. C'est ainsi qu'ils étaient arrivés jusqu'à Moyenmoutier dont on leur avait raconté les merveilles. Ils y avaient rencontré Fortunat, qu'ils avaient connu autrefois du reste en Orient, et, touchés par la sainteté de vie des moines, ils avaient décidé d'arrêter là leur pèlerinage et de fixer pour jamais leur séjour dans ce lieu béni. A force de prières, ils avaient obtenu d'y vivre en reclus, Lazare dans une cellule

Digitized by Google

près de l'oratoire Saint-Pierre, Aza au-delà du Rabodeau près de l'église dédiée à saint Epvre. On voyait encore, au XIe siècle, les fenêtres étroites qu'on avait dû ménager à travers les murs de leurs cellules pour leur transmettre les aliments nécessaires à l'entretien de leur vie (1). Après quelques années de cette existence déjà toute céleste, la mort était venue les visiter et, tandis que leurs âmes dégagées et libres s'envolaient vers l'éternel séjour, leurs dépouilles mortelles avaient été déposées dans leurs cellules mêmes, où elles reposèrent jusqu'au jour où on leva de leur tombe les restes d'Aza pour les réunir à ceux de Lazare, afin que ceux que la grâce et la nature avaient si intimement unis au cours de leur vie mortelle fussent à jamais réunis dans un même sépulcre.

Quant au patriarche Fortunat, plein de jours et de vertus, il mourut à Moyenmoutier un 4 des calendes de mars (26 février). Ses restes furent inhumés, dans un tombeau convenable à sa dignité, derrière l'autel Saint-Grégoire. Il était resté à la tête de l'abbaye de Moyenmoutier pendant vingt ans.

Tel est le récit du *Libellus* (2). Nous l'avons résumé à grands traits, mais aussi exactement que possible. Certes, il ne manque pas d'intérêt. Ce patriarche oriental venu de Jérusalem même — le lieu saint où avait vécu, avait souffert et était mort le Christ, — à Moyenmoutier, où il vit et meurt comme un humble religieux; ce roi et cette reine, d'autre part, venus également d'Orient, qui édifient la vallée du Rabodeau par le spectacle de ces vertus des reclus de la Thébaïde encore peu connues en Occident, jettent dans le récit du *Libellus* une note étrange et toute romanesque. Mais justement pour cela, nous avons à nous demander ce

(1) « *In quibus usque hodie fenestellæ ipsorum possunt videri, per quas suscipiebant necessaria humanæ imbecillitati.* » *Libellus*, chap. V de l'éd. Belhomme et chap. IV de l'éd. Waitz.

(2) *Libellus*, chap. IV et V de l'édition Belhomme; III et IV de l'édition Waitz.

Digitized by Google

qu'il peut y avoir de fondé historiquement dans cette relation et, ici encore, à faire le départ exact de l'histoire et de la légende.

Nous pouvons admettre, je crois, et cette division qui éclate parmi les moines à la mort de Maldavin, lorsqu'il s'agit de lui donner un successeur, et l'intervention de Charlemagne. Que cette intervention ait été sollicitée par les religieux eux-mêmes, comme le dit le *Libellus,* ou qu'elle ait été imposée par le prince, elle n'a en tout cas rien d'invraisemblable. Charlemagne, qui veut être le chef de l'église franque, de l'église régulière aussi bien que de l'église séculière, et, comme tel, veut faire régner dans l'une comme dans l'autre l'ordre et la paix, a fort bien pu imposer ainsi de sa propre autorité à un monastère, à un monastère royal surtout, comme l'était très probablement dès cette époque Moyenmoutier, un abbé de son choix. Il y trouvait en même temps, du reste, l'avantage d'être agréable au personnage qu'il mettait à la tête de l'abbaye et de se le concilier : c'était un véritable bénéfice qu'il lui conférait.

Mais d'où venait ce personnage que notre *Libellus* désigne sous le nom de Fortunat et qu'il qualifie de patriarche? Quel était son siège épiscopal ou patriarcal? C'est ici que commencent les difficultés et, dans le récit de notre auteur, les invraisemblances, même les impossibilités.

Très probablement l'auteur du *Libellus* ne le savait pas d'une façon certaine. La tradition conservée au monastère rapportait seulement que ce personnage venait de contrées lointaines que l'on désignait sous le nom mystérieux et vague d'Orient. D'autre part, on savait que les évêques de Jérusalem, à cette époque précisément, avaient envoyé des ambassades avec des présents à Charlemagne pour se concilier sa bienveillance (1). Ajoutons qu'au temps où notre

(1) Cf. Abel et Simson, *Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Karl dem*

Digitized by Google

auteur écrivait — c'était au commencement du XIe siècle, le siècle de la Croisade, — les pèlerinages aux Lieux saints étaient devenus fréquents, le nom seul de Jérusalem résumait déjà tout l'Orient et exerçait sur les esprits une véritable fascination. Il n'en fallut pas davantage pour induire la tradition orale, puis, à sa suite, l'auteur anonyme de notre opuscule, à donner comme siège à ce patriarche venu d'Orient, la ville sainte elle-même. Certes, le prestige du monastère ne pouvait qu'en être relevé (1).

Malheureusement, il est impossible d'ajouter foi à tous les détails de ce récit, qu'ont reproduit d'ailleurs, sans presque y rien changer, et Richer et Jean de Bayon (2). Et cela pour deux raisons tout à fait péremptoires. Dans la série des évêques ou patriarches de Jérusalem, on n'en trouve pas à cette date qui porte le nom de Fortunat. D'un autre côté, à cette même époque, aucun patriarche de Jérusalem n'est venu en personne à la cour de Charlemagne. Le patriarche Georges, titulaire de ce siège, se contente d'y envoyer des députés (803) (3).

Mais alors comment expliquer le récit du *Libellus?* Tout est-il donc faux dans cette narration? Nous ne le pensons pas. Comme l'ont déjà fait remarquer Le Cointe (4), Mabil-

Grossen, II, p. 291. En 803, il y avait effectivement à la cour de Charlemagne des envoyés du patriarche Georges de Jérusalem.

(1) Faisant ainsi de Fortunat un évêque de Jérusalem, le *Libellus* lui attribue naturellement un certain nombre de faits qui se rapportaient à l'évêque de Jérusalem de ce temps : les ambassades, les présents, etc. C'est tout le passage mis par Belhomme entre parenthèses.

(2) Richer, cependant (lib. II, cap. VI), et plus tard, au XVIIe siècle, Ruyr (*Antiquitez de la Vosge*, édit. de 1634, p. 227), arrangent les choses de façon un peu différente. Richer fait venir d'abord Fortunat à Moyenmoutier, où les moines, après quelque temps, se décident à l'élire pour abbé. Ruyr, de son côté, place son arrivée à l'abbaye au moment de la mort de Charlemagne. De la concession à lui faite du monastère par l'empereur, il n'est question ni dans Richer, ni dans Ruyr.

(3) Voir la note de la page précédente.

(4) Le Cointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, t. VI, p. 817.

Digitized by Google

lon (1) et Belhomme (2), ce Fortunat dont parle le *Libellus* a existé. Originaire de Trieste, il était revêtu du titre et de la dignité de patriarche. Il est venu à la cour de Charlemagne, il a été envoyé par celui-ci à l'abbaye de Moyenmoutier, et ce patriarche Fortunat n'est autre que le patriarche Fortunat de Grado (3) qui, persécuté par les Grecs et les ducs de Venise, vint se réfugier auprès du grand empereur franc et fut fait par lui abbé de Moyenmoutier.

Les aventures de ce patriarche de Grado sont assez connues. D'après l'*Italia sacra* d'Ughelli (4), il fut le dix-huitième patriarche de Grado. Élu par la faveur des tribuns de Venise, il avait succédé, en 803, à son parent le patriarche Jean, mis à mort par ordre des ducs Jean et Maurice. Le pape Léon III lui avait envoyé le pallium cette même année en stimulant son zèle de pasteur (5). Mais à peine monté sur le siège de Grado, il se vit disgracié à son tour pour des raisons politiques et dut prendre le chemin de l'exil. C'est alors qu'il vint à la cour de Charlemagne, à Salz, porteur de divers présents, entre autres de deux portes d'ivoire d'un travail de sculpture admirable, paraît-il, pour lui demander de venger la mort de son prédécesseur et implorer sa protection contre les ducs de Venise. C'était en 803 (6). Il reçut un fort bon accueil de l'empereur, qui lui accorda un privilège d'immunité pour son église de Grado (7).

Charlemagne avait saisi avec empressement cette occasion d'intervenir dans les affaires intérieures de ces cités du

(1) Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. II, p. 340.

(2) Belhomme, p. 155.

(3) Ville et port sur la mer Adriatique, alors siège patriarcal du Frioul.

(4) *Italia sacra*, 2e édit., t. V, col. 1094.

(5) Jaffé, *Regesta pontificum romanorum*, n° 1916 et Belhomme, p 157.

(6) « *Venit quoque Fortunatus patriarcha de Græcis, afferens secum inter cetera dona duas portas eburneas mirifico opere sculptas*, Annales Mettens., ad. ann. 803. (*Mon. Germ.*, SS., I, 191; XIII, 32).

(7) Belhomme, p. 159.

Digitized by Google

fond de l'Adriatique qu'il voulait soustraire à l'influence grecque et rattacher peu à peu à l'empire franc (1). Muni du *præceptum* impérial, Fortunat retourna en Italie et remonta sur son siège patriarcal. Mais de nouvelles révolutions l'en chassèrent bientôt une seconde fois. Pour échapper à la malveillance des ducs de Venise et de l'empereur de Constantinople, Nicéphore, qui venait d'envoyer une flotte dans l'Adriatique contre le parti franc de Venise (2), il fut obligé de repasser à nouveau les monts (806) (3). C'est alors que Charlemagne lui fit obtenir du pape Léon III l'église de Pola (4) en attendant qu'il pût rentrer à Grado où on venait de lui substituer, sur le siège patriarcal, le diacre Jean. Gouverna-t-il réellement l'église de Pola? Nous l'ignorons. Toujours est-il que quelque temps après, en 810 probablement, nous voyons Jean déposé et Fortunat rétabli à Grado (5). Vers 815, il quitte encore une fois son siège patriarcal, revient dans le royaume franc, y reste vraisemblablement jusqu'en 818. A cette date, réconcilié, ce semble, avec les Vénitiens, il rentre à Grado. Mais son séjour, cette fois encore, n'y devait pas être bien long. En 821, accusé par un de ses prêtres, auprès de l'empereur, d'exciter un roi de Pannonie à la révolte, il est obligé de se réfugier à la cour de Constantinople. Il y séjourne trois ans environ, puis revient en France avec les légats de l'empereur Michel et arrive à la cour de Louis-le-Pieux sur la fin de novembre 824. Louis ne paraît pas lui avoir fait très bon accueil. Il se contenta de l'envoyer à Rome pour qu'il fît examiner sa

(1) Cf. PFISTER, *L'évêque Frothaire de Toul*, dans les *Annales de l'Est*, 1890, p. 287, et ABEL et SIMSON, *Jarhbücher des frænkischen Reichs unter Karl dem Grossen*, t. II, p. 292-296.

(2) ABEL et SIMSON, II, p. 334-335.

(3) Cf. *Johannis Chronicon Venetum*, dans les *Mon. Germ.*, SS., VII, p. 14.

(4) *Codex Carolinus*, ep. 5, édit. Jaffé, *Monumenta Carolina*, p. 320.

(5) Cf. *Johannis Chronicon Venetum* (*Monum. Germ.*, Scriptores, VII, p. 15). Charlemagne venait de rendre Venise à l'empereur de Constantinople. ABEL et SIMSON, II, p. 444.

Digitized by Google

situation par le Pape, mais sur les entrefaites Fortunat mourut, avant d'avoir quitté le royaume franc.

Voilà ce que l'histoire générale nous apprend de la vie agitée du patriarche de Grado. Il n'y est nullement question, on le voit, de Moyenmoutier, et l'on pourrait être tenté à première vue de douter que jamais il fût venu dans la vallée de la Haute-Meurthe. Cependant, tout bien examiné, il n'est pas impossible qu'il y ait une base réelle au récit du *Libellus*. Par une lettre de Léon III à Charlemagne, relative à la demande, faite par l'empereur, de l'église de Pola pour Fortunat, nous voyons, en effet, que Charles lui avait accordé des bénéfices, ou tout au moins un bénéfice en Gaule. Léon III se plaint du patriarche exilé de Grado en ces termes : « *Quia non audivimus de eo sicut decet de archiepiscopo neque de partibus Franciæ ubi eum beneficiastis.* » Or, c'est très probablement l'abbaye de Moyenmoutier qui a été ainsi concédée à Fortunat en bénéfice, en quelque sorte, car nous ne voyons nulle part que ce prélat ait jamais eu de Charlemagne, à ce titre, dans le royaume franc, quelqu'autre bien ecclésiastique (1).

(1) *Codex Carolinus*, édit. Jaffé, dans les *Monumenta Carolina*, p. 322. Cette lettre de Léon III nous montre que Fortunat était fort bien en cour auprès de Charlemagne. Elle nous apprend aussi que le prélat n'était pas un évêque modèle. Le pape s'en plaint en termes très énergiques : « *Et hoc vestræ serenitati intimare curavimus de præfato Fortunato : ut sicut semper pro illius honore temporale laboratis, ita et de anima ejus curam ponatis; ut per vestrum pavorem suum ministerium melius impleat. Quia non audivimus de eo, sicut decet de archiepiscopo...* » Et il ajoute que le prince pourra se renseigner à son sujet auprès de ses fidèles, en particulier auprès de son archichapelain l'archevêque Hildebald, de Cologne, et de son chancelier Ercanbald. Il met aussi en garde Charlemagne contre ceux qui louent Fortunat : « *Illi qui vobis eum conlaudant hoc per munera et calciaria faciunt.* » Quoi qu'il en soit, Fortunat jouissait d'une grande considération et d'un grand crédit à la cour. L'empereur en avait fait son familier : « *Patriarcha igitur imperatori familiaris effectus.* » (Chronique d'André Dandolo, dans Muratori, *Rerum Ital. Script.*, t. XII, col. 154). Une chronique de Grado nous dit même que Charlemagne avait voulu en faire son père spirituel : « *Hic (Fortunatus) tantæ famositatis fuit ut dive memoriæ Karolus imperator spiritalem patrem eum habere optaret. Cujus ad augmentum æcclesiæ idem reverentissimus augustus quam plurima contulit præcepta.* » Cf. *Johannis chronicon Gradense*. (Mon. Germ., Scriptores, VII, p. 47).

Digitized by Google

Cette supposition est encore confirmée, du reste, par une lettre de Frothaire, évêque de Toul, qui donne à Fortunat le titre d'*abbas mediolacensis monasterii,* ce qui est certainement une faute de copiste pour *monasterii medianensis* (1). Ce serait alors au cours d'un de ses voyages en France, en 803 ou en 806 — sans que l'on puisse d'ailleurs préciser davantage (2) — que Charlemagne lui aurait donné cette abbaye de Moyenmoutier pour l'aider à vivre, sans doute, en attendant la restitution de son siège patriarcal. Ce serait également pendant un de ses séjours à Moyenmoutier que devrait se placer une brouille avec les moines de ce monastère que nous laisse deviner la lettre de Frothaire dont nous parlions tout à l'heure. Ecrivant à Louis-le-Pieux en son nom et au nom de Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, l'évêque de Toul rappelle à l'empereur que jadis, par son ordre, au temps où Fortunat était *abbas mediolacensis,* Smaragde a attribué aux religieux une portion des revenus de l'abbaye, « *portionem de abbatia,* » pour subvenir aux nécessités de la vie monastique, « *ut regulariter viverent.* » Cette phrase de la lettre de Frothaire est significative et pleine de sous-entendus qui confirment notre hypothèse. C'est la première fois que nous trouvons dans l'histoire de notre monastère une séparation des menses. Mais cette séparation s'explique très bien, justement, par les circonstances particulières que traversait alors l'abbaye. C'était la première fois qu'elle avait à sa tête quelqu'un qui n'était pas de son sein, qui n'était pas moine, qui ne résidait pas régulièrement avec les religieux, qui n'y faisait que des séjours intermittents. Cela étant, est-il étonnant que des conflits aient pu s'élever et se soient élevés de

(1) Lettre III, éd. Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores,* t. II, p. 713.

(2) Nous inclinerions plus volontiers cependant pour 806. En 803, en effet, Fortunat ne fait que passer dans le royaume franc. Il revient immédiatement, fort de l'appui de Charlemagne, à son siège patriarcal de Grado.

Digitized by Google

fait entre le nouvel abbé et les moines? Fortunat prétendait sans doute exercer sur les biens et revenus de l'abbaye les mêmes droits que ses prédécesseurs. Peut-être se montra-t-il, dans cette administration, parcimonieux à l'excès vis-à-vis des religieux? Peut-être dépensait-il en Italie les revenus de l'abbaye vosgienne? En tout cas, les moines se plaignirent et le litige fut porté au tribunal de l'empereur, alors Louis-le-Pieux (1). Louis désigna comme arbitre et conciliateur le célèbre Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, et cette médiation aboutit à un partage des revenus, à une séparation des menses. Il y eut dès lors la mense abbatiale et la mense monacale (2).

Combien de temps Fortunat serait-il, dès lors, resté à la tête du monastère? Il est impossible de le préciser. Le *Libellus* dit bien que le gouvernement de Fortunat dura vingt ans, mais nous ne croyons pas qu'il faille attacher grande importance à ce chiffre vague. D'une part, nous ne savons pas en quelle année il obtint l'abbaye : la date de 803 acceptée par Belhomme n'est pas certaine. D'autre part, si nous savons que Fortunat est mort probablement au commencement de 825, nous ne savons pas s'il fut abbé du monastère jusqu'à ce moment. Il a fort bien pu se faire que, lorsqu'il fut réintégré par l'empereur d'une façon définitive sur le siège de Grado, vers 818, il ait cessé de posséder l'abbaye. Je l'admettrais d'autant plus volontiers que, dans la lettre de Frothaire

(1) Il est certain que ce ne fut pas au tribunal de Charlemagne que cette plainte fut adressée, car, dans la lettre de Frothaire, nous lisons ces mots : « *per jussionem vestram.* » Or, cette lettre est certainement adressée à Louis-le-Pieux.

(2) Il n'est pas absolument certain, ainsi que le laisserait entendre Mabillon (*Annales ord. S. B.*, II, p. 414), qu'il y ait eu, dans cette circonstance, brouille entre Fortunat et le monastère et que ce partage ait été le résultat et la conséquence d'un désaccord. Toutefois, cela est assez vraisemblable, d'autant que, à en juger par la lettre de Léon III à Charlemagne (806-810) citée plus haut, il serait possible que le pape eût eu connaissance de plaintes élevées par les moines contre leur abbé. Cette phrase de la lettre pontificale aurait ainsi son explication. Cf. *supra*, p. 253 note.

Digitized by Google

déjà citée, nous lisons que l'accord entre les moines et l'abbé Fortunat a duré « *quousque Fortunatus recessit.* » La lettre ne parle pas de la mort de Fortunat, mais seulement de son départ, de sa retraite.

Pouvons-nous accepter maintenant que Fortunat soit mort à Moyenmoutier? Cela ne paraît pas impossible. La chronique vénitienne dit formellement qu'il mourut dans le royaume franc « *ibique aliquamdiu moratus, diem finivit extremum* (1). » D'un autre côté, nous avons vu dans quelles circonstances Fortunat, obligé de s'expatrier à nouveau sur la fin de sa vie, était venu se réfugier en 821 à Constantinople et, de là, après trois ans, avait suivi les légats de l'empereur Michel à la cour de Louis-le-Pieux, afin d'implorer sa grâce. Il est vraisemblable que venant trouver l'empereur dans un de ses palais des régions austrasiennes, il se soit arrêté à Moyenmoutier, où il était connu, où il était aimé même, ce semble, malgré l'incident qui était survenu jadis entre lui et les religieux. Il a pu fort bien y attendre la réponse qu'il sollicitait de l'empereur, ou s'y arrêter lorsque Louis-le-Pieux l'eût renvoyé à Rome, débouté de sa demande. C'est là que la mort serait venue le saisir. Il aurait été enseveli dans le monastère, à l'endroit indiqué par le *Libellus,* c'est-à-dire derrière la base de l'autel Saint-Grégoire, dans l'oratoire de ce nom, où l'on voyait encore son tombeau au XIe siècle.

De cette longue dissertation critique, nous croyons pouvoir tirer en manière de résumé les conclusions suivantes.

Nous pouvons (2) admettre, dans le récit du *Libellus,* la

(1) *Johannis chronicon Venetum* (Mon. Germ., SS., VII, p. 16). On lit de même dans la chronique d'André Dandolo : « *Fortunatus vero patriarcha post modicum tempus in Francia defunctus est.* » MURATORI, *Rerum Italicarum Scriptores,* t. XII, col. 168. Cf. SIMSON, *Jahrbücher des fränkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen,* I, p. 218 et 222.

(2) C'est à dessein que j'écris « nous pouvons. » L'intervention de Charlemagne et la collation directe de l'abbaye par lui à Fortunat peuvent fort bien s'expliquer, en effet, sans qu'il soit besoin de recourir à cette hypothèse. Il peut

Digitized by Google

discorde qui aurait éclaté, à la mort de Maldavin, entre les religieux. En tout cas, nous devons accepter la collation en bénéfice, en quelque sorte, de l'abbaye de Moyenmoutier au patriarche de Grado, Fortunat, alors en faveur près de Charlemagne et son familier.

Fortunat passe sa vie, dès lors, en partie à Moyenmoutier, en partie à Grado, en partie sur les routes de l'empire, jusqu'à l'année 818 probablement. Il ne fait du reste dans son abbaye franque que de courts séjours.

La tradition de Moyenmoutier lui était certainement favorable. S'il avait pu un instant s'aliéner les moines, ce nuage s'était vite dissipé. Il avait eu la sagesse de se conformer au traité passé entre eux et lui au sujet de la séparation des menses, et il n'avait usé de son influence à Moyenmoutier que pour enrichir le monastère de reliques précieuses (1) et en accroître dans une notable proportion les revenus temporels.

se faire que ce soit l'amour-propre des moines, qui, plus tard, a essayé d'expliquer de la sorte cette atteinte portée à leur droit d'élection, en laissant croire que si Charlemagne est intervenu, c'est à leur demande.

(1) Parmi ces reliques, nous l'avons vu, le *Libellus* nomme expressément celles de saint Étienne, de Lazare le ressuscité, et des saints Georges et Pancrace. Nous ne pouvons ici discuter la vérité de cette assertion. En tout cas, il est au moins piquant de constater que si ces reliques de Lazare, apportées d'Orient ou d'ailleurs avec les reliques de la Passion, étaient bien celles de Lazare le ressuscité, c'est un coup assez inattendu porté à la légende provençale de l'apostolat et de la mort de saint Lazare à Marseille. Je ne sache pas que ce curieux détail ait encore été signalé jusqu'à présent dans les divers écrits suscités par cette polémique.

Notons encore que plus tard Richer et, après lui, Jean de Bayon, puis au XVIIe siècle, Ruyr, ajouteront à ces reliques indiquées par le *Libellus* comme provenant de Fortunat, les reliques de Joseph d'Arimathie, qu'ils diront avoir été, quelque temps après, volées à l'abbaye par des moines étrangers. Voici, du reste, le récit de Ruyr : Fortunat avait apporté « le corps de S. Joseph d'Arimathie qui avoit posé le très précieux corps de Nostre Sauveur au sépulchre... Mais soit ou par l'indévotion et nonchalance des dits religieux ou pour autre considération, arrivans un jour quelques moynes estrangers en l'abbaye, pour respect d'hospitalité, ils y furent charitablement reçeus, jusqu'à ce que projettans le moyen de s'emparer d'une si précieuse dépouille que cette-cy, une nuict, comme tout le monastère estoit en sommeil, ils l'enlèvent et transportent où ils peuvent, sans que personne se mist en queste et recherche pour le recouvrer. »

Digitized by Google

Le *Libellus* n'a pas cru utile de nous indiquer par le détail les donations faites à l'abbaye au temps de Fortunat, mais Jean de Bayon, suppléant à son silence, nous énumère les principales, aux lieux qu'il dénomme ainsi : « *Marchicenum, Ragnaldi cors, Pinsonis cors, Barbavilla, Hassonisvilla, apud Domnum Ferreolum* et *Fresones* (1). »

Finalement, bien qu'il n'ait plus été vraisemblablement à cette époque abbé de Moyenmoutier, par un concours de circonstances imprévues, c'est encore à Moyenmoutier que Fortunat termina ses jours le 4 des calendes ou des ides (2) de mars (26 février ou 12 mars) de l'année 825, et

(RUYR, *Antiquitez de la Vosge*, 2e édit., 1634, p. 227-228). Évidemment tout ce récit est plus que suspect. Outre que le *Libellus*, bien antérieur, ne dit rien de ces faits, nous avons démontré que Fortunat ne venait pas de Terre sainte, d'où aurait été apparemment apporté le corps de Joseph d'Arimathie. Et cependant ce récit de Ruyr, qui ne fait que reproduire Richer, est pour nous d'un vif intérêt. Il nous apprend que c'est en pays vosgien, dans notre monastère de Moyenmoutier très probablement, que s'est formée, avant de se répandre et de s'accréditer en Angleterre, la célèbre légende du Saint-Graal. Le chevalier Robert de Boron l'a fixée au XIIe siècle, en sa forme française, dans son poème sur le Graal ou sur Joseph d'Arimathie. Mais vers le même temps, la même légende se développait sous une autre forme en Angleterre. Là aussi on prétendait conserver au couvent de Glastonbury les restes de Joseph d'Arimathie. Dès lors, ces moines étrangers, ces larrons dont parlent Richer et Ruyr, étaient évidemment des Bretons qui avaient transporté dans leur pays les précieuses reliques, et ainsi la légende primitive des Vosges avait été convertie en tradition bretonne et anglaise. Cf. AUBERTIN, *Histoire de la Langue et de la Littérature française au Moyen-âge*, t. I, p. 329-330.

(1) JEAN DE BAYON, lib. II, cap. XI. Cf. BELHOMME, p. 165. Il est assez difficile aussi d'identifier quelques-uns de ces noms. Belhomme l'essaye cependant : *Marchicenum* (peut-être *Marthicenum*) serait Mattexey, canton de Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle); *Ragnaldi cors*, Rehaincourt, canton de Châtel (Vosges); *Pinsonis cors*, Passoncourt, hameau, commune de Rehaincourt. Pour *Barbavilla*, pas de difficulté : c'est Barbonville, canton de Bayon (Meurthe-et-Moselle). De même, *Hassonisvilla* est Haussonville, également canton de Bayon. Quant à *Fresones*, ce serait les Frisons, haute et basse, aujourd'hui Frizon, canton de Châtel (Vosges). Pour « *apud Domnum Ferreolum*, » Belhomme avoue ne pouvoir l'identifier; il pense toutefois que ce nom devait désigner les biens que dès ce temps, dit-il, l'abbaye possédait à Brantigny, non loin de Frizon, canton de Charmes (Vosges).

(2) Le *Libellus* donne comme date de la mort de Fortunat le 4 des calendes de mars, mais d'autres documents, notamment un martyrologe de Senones, un nécrologe de Munster et un missel de Murbach remontant à une haute antiquité,

Digitized by Google

c'est là qu'il reposa longtemps, dans l'oratoire Saint-Grégoire.

Son souvenir resta en vénération à Moyenmoutier, moins encore, sans doute, pour le bien qu'il avait fait à l'abbaye que pour le prestige qu'il lui avait donné. Il était rejailli sur elle quelque chose de sa haute dignité. Le temps aidant, on oublia ce que sa conduite avait pu avoir parfois de répréhensible, soit comme patriarche de Grado, soit peut-être comme abbé de Moyenmoutier, et il eut sa légende.

Quant à l'histoire particulière de Lazare et d'Aza, se trouvant ainsi faire corps avec un récit que nous avons trouvé si inexact et si incomplet, il semble qu'elle doive éveiller aussi quelques doutes dans l'esprit de l'historien. Nous croyons cependant qu'elle repose sur un fondement réel. Il n'était pas rare, à cette époque, de voir de ces pèlerins, parfois d'illustre naissance (1), s'en aller ainsi de sanctuaire en sanctuaire et finir leurs jours dans la vie pénitente d'un monastère. D'où venaient ces deux personnages dont la tradition de l'abbaye avait si pieusement gardé le souvenir? Nous ne savons. Leur arrivée à Moyenmoutier coïncida-t-elle avec le gouvernement de Fortunat? Le *Libellus* le dit, cependant rien n'est moins certain : peut-être n'y a-t-il eu là qu'un simple rapprochement créé par la tradition populaire. On savait qu'un patriarche venu d'un pays lointain avait gouverné l'abbaye. D'autre part, on racontait que deux personnages de vie sainte et de grande naissance, partis également de contrées lointaines, étaient venus se fixer à Moyenmoutier. Il n'en fallait pas

plaçaient cette mort au 4 des ides de mars. BELHOMME, p. 168, et MABILLON, *Annales ord. S. B.*, II, p. 340.

(1) Le *Libellus* appelle Lazare *rex* et Aza *regina*, mais comme le fait bien remarquer Belhomme, ces termes n'impliquent nullement ici une royauté effective; ils peuvent très bien s'appliquer à quiconque avait en partage ou la puissance ou la richesse. Cf. BELHOMME, p. 167.

Digitized by Google

davantage pour qu'on leur donnât pour patrie commune — nous sommes au XIe siècle, à la veille de la croisade — et l'Orient et même Jérusalem. De là à les faire contemporains et à supposer qu'ils s'étaient connus en Orient, il n'y avait qu'un pas. Voilà, croyons-nous, ce qu'il y a de certain (1), mais aussi ce qu'il y a de douteux et probablement d'ajouté dans l'histoire de Lazare et d'Aza.

§ IV. — État de l'Abbaye au VIIIe et au commencement du IXe siècle.

Après ce que nous avons dit, nous pouvons aisément, sans craindre de nous tromper beaucoup, nous représenter l'état de l'abbaye de Moyenmoutier au VIIIe siècle et dans les premières années du IXe.

Saint Hidulphe mourant, au commencement du VIIIe siècle, avait laissé l'abbaye en pleine prospérité. La ferveur y brillait de tout son éclat. D'autre part, au point de vue temporel, le monastère possédait déjà un noyau considérable de propriétés tant de ce côté des Vosges qu'en Alsace. Après la mort de Hidulphe, ces possessions ne font que grandir et s'étendre. A la suite de donations généreuses faites soit par les fidèles, soit par les moines eux-mêmes, l'abbaye acquiert successivement des domaines de diverses sortes à Niedernai, à Feldkirch, à Hindisheim, à Ammerschwihr, à Rorschwihr, en Alsace; et, de ce côté des Vosges, à Azerailles, Pexonne, Barbonville, Haussonville, Mattexey, Repaix, peut-être Réchicourt, Rehaincourt, Passoncourt, Frizon, Autrepierre et Brantigny, sans compter

(1) Mabillon atteste, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 354, qu'il y avait, en effet, non seulement des reclus, mais aussi parfois des recluses vivant dans des cellules fermées auprès des monastères bénédictins. La chose était même passée en coutume et il en cite, là et ailleurs, des exemples.

Digitized by Google

plusieurs autres localités dont il est impossible aujourd'hui d'identifier les noms, plus ou moins exactement reproduits du reste par les copistes du *Libellus* et de Jean de Bayon.

Le monastère est devenu célèbre. D'illustres pèlerins y affluent, quelques-uns même y fixent leur séjour. Saint Hidulphe commence à être honoré d'un culte public. On transfère ses restes de la chapelle Saint-Grégoire à l'église Notre-Dame, où on les dépose sous une voûte élégante, en manière de châsse. Les religieux sont nombreux à l'abbaye, environ 80, s'il faut en croire dom Calmet (1). Ils s'y livrent surtout, ce nous semble, en même temps qu'aux exercices spirituels de la prière et de la contemplation, aux travaux manuels. Ils suivent la règle de saint Benoît, qui va prévaloir maintenant dans les monastères francs sous la forme fixée par Benoît d'Aniane au concile d'Aix-la-Chapelle de 816. Quelques-uns se distinguent par leur habileté artistique, témoin l'abbé Maldavin.

Vis-à-vis du pouvoir séculier, l'abbaye est toujours dans la même condition. C'est une abbaye royale ou impériale. Sans doute Charlemagne laisse aux moines la liberté d'élection. Une fois tout au moins, cependant, il intervient lui-même. Usant du droit qu'il a sur les monastères royaux, il donne l'abbaye de Moyenmoutier en bénéfice — on pourrait presque dire déjà en commende — au patriarche de Grado, Fortunat.

La régularité et la ferveur monastiques se maintiennent. Les moines de Moyenmoutier entrent en union de prières avec l'un des plus fameux monastères du temps, le monastère de Reichenau. Cependant il ne serait pas impossible que dans les dernières années du siècle qui suivit la mort

(1) CALMET, *Histoire de Senones*, édit. DINAGO, p. 33. A la même époque les religieux de Senones auraient été au nombre de 200. Mais nous avons vu plus haut, p. 242, note, sur quel document s'appuyait Calmet pour fixer ces chiffres, et quelles réserves il convenait peut-être de faire à cet égard.

Digitized by Google

de Hidulphe, cette ferveur ait quelque peu diminué. Nous en avons comme indices les difficultés peut-être qui surgissent à la mort de Maldavin, comme aussi le différend qui éclate quelque temps après entre l'abbé Fortunat et les moines, différend qui provoque et amène pour la première fois une séparation des menses. Il est vrai que la situation anormale du nouvel abbé imposait presque cette dernière mesure. Il n'y en a pas moins là, croyons-nous, un fait digne de remarque. Il est à craindre dès maintenant, qu'à la faveur des troubles de l'époque carolingienne, malgré l'essai de réforme monastique de Benoît d'Aniane et de Louis-le-Pieux, cette décadence, dont nous soupçonnons à peine pour le moment les germes et les causes, ne s'accentue bientôt.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

L'ABBAYE DE MOYENMOUTIER

DU IXe AU XVIe SIÈCLE

LIVRE I

PREMIÈRES VICISSITUDES. — DÉCADENCE DE L'ABBAYE AU IXe ET DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU Xe SIÈCLE

CHAPITRE I

LES SUCCESSEURS DE FORTUNAT : WALDO, ISMOND, THÉODERIC, RÉGINARD, HUMBERT, PÉPIN (825-896)

Si la ferveur et la régularité, malgré quelques instants de défaillance, et avec elles la prospérité matérielle s'étaient maintenues à Moyenmoutier durant tout le cours du premier siècle qui suivit la mort de saint Hidulphe, il ne de-

Digitized by Google

vait pas en être de même aux siècles suivants. Après le gouvernement de Fortunat commence pour l'abbaye une période de décadence.

De cette décadence, les causes sont faciles à saisir.

Il est permis tout d'abord de penser que le gouvernement même de Fortunat, s'il donna du prestige au monastère et contribua peut-être au développement de sa prospérité temporelle, fut moins favorable au maintien de la discipline intérieure. Il est à craindre, en effet, que pendant les absences prolongées de cet abbé d'occasion qui n'avait accepté notre abbaye que comme un pis aller et qui, toute sa vie, fut en instances auprès des princes et des papes pour reconquérir son siège patriarcal, la régularité monastique n'ait eu à souffrir.

D'un autre côté, il faut nous rappeler que nous sommes au IXe siècle, à l'une des époques les plus troublées qu'ait eu à traverser la monarchie franque. Aux incursions des Barbares, surtout des Hongrois, se joignent à l'intérieur les discordes civiles. La main toute puissante de Charlemagne n'est plus là pour maintenir l'ordre. Sous le gouvernement débile de ses faibles successeurs qui se disputent l'empire et ses lambeaux sur les champs de bataille et dans les assemblées, l'Église, elle aussi, l'Église régulière aussi bien que l'Église séculière, ne tarde pas à se sentir atteinte. Sans doute Benoît d'Aniane, à l'instigation de Louis-le-Pieux, avait essayé de rétablir la règle bénédictine en l'accommodant aux besoins de son temps, mais ses efforts ne devaient pas être couronnés de grand succès ou du moins de succès durable.

Bref, si l'on réfléchit à tout ce concours de circonstances, on ne sera pas étonné de la décadence dans laquelle tombèrent à cette époque la plupart des monastères francs. Les monastères vosgiens ne firent pas exception, et l'abbaye de Moyenmoutier, en particulier, eut à traverser alors des

Digitized by Google

jours mauvais, si mauvais même qu'il s'en fallut de bien peu qu'elle ne sombrât dans la tourmente de cette fin de dynastie carolingienne.

L'auteur du *Libellus* ne nous dit presque rien de cette histoire de l'abbaye au IXe siècle, soit qu'il ait hâte de passer sur ces temps troublés et de triste mémoire pour le monastère, soit que les documents certains et authentiques lui aient fait défaut (1). Il ne nous donne guère que les noms des abbés qui se succédèrent à Moyenmoutier : Waldo, fils d'une sœur de l'abbé Maldavin et neveu par conséquent de ce dernier ; — Isimundus ou Ismond, qui avait été jadis revêtu de l'épiscopat (2) et sous le gouvernement duquel le monastère aurait acquis quelques biens « *apud Domnum Juvinum* » (Domjevin) (3) ; — puis, après lui et successivement, Théoderic ou Thierry, Réginard, Humbert ou Hubert et Pippin ou Pépin (4), avec qui nous touchons aux dernières années du IXe siècle.

C'est à peu près tout ce que l'auteur du *Libellus* nous apprend sur la personne même et le gouvernement proprement dit de ces abbés. En revanche, il nous trace un tableau d'ensemble des plus sombres de la situation de Moyenmoutier à cette époque néfaste. L'abbaye eut fort à souffrir, écrit-il, sous le règne des six princes qui se se succédèrent alors à la tête de l'ancien royaume d'Au-

(1) « *Successorum tam idonei patris nomina raptim perstringere libet, quia cum studio brevitatis, tum etiam quod ex eorum actis vix tenue quiddam scriptura seu relatio certa nobis transmittere quivit, immorari piget.* » *Libellus*, chap. VI de l'édit. Belhomme et V de l'édit. Waitz.

(2) « *Quondam episcopus.* » Le fait n'a rien d'extraordinaire. Il y avait alors plusieurs abbés qui avaient le titre d'évêque et le caractère épiscopal. C'étaient des « évêques de monastère, » comme on les appelait. Voir notamment un certain nombre de ces évêques de monastère, parmi les souscriptions du concile d'Attigny (édition Boretius, *Capitularia regum francorum*, I, p. 221).

(3) Domjevin, canton de Blâmont (Meurthe-et-Moselle). Un manuscrit donnait la leçon de *apud domnum-Luvinum*. Cf. Waitz, *Mon. Germ.*, SS., IV, p. 89.

(4) C'est probablement par faute d'impression qu'on lit dans Belhomme *Pininus*.

Digitized by Google

strasie, où se trouvait situé Moyenmoutier, Louis, Lothaire I, Lothaire II, Louis et Arnulf (1). Au temps de Lothaire II en particulier, dont le *Libellus* nous fait un portrait des moins flatteurs, nous le représentant comme un prince *tergiversator, callidus, domnabiliterque levis ac lubricus* (2), elle se vit à deux doigts de sa perte. Lothaire était en guerre contre ses oncles, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve. Il avait besoin de soldats. L'abbaye de Moyenmoutier étant une abbaye royale, il eût voulu forcer l'abbé à lui amener le contingent d'hommes qu'il lui devait fournir en cette qualité, soit trente soldats. Mais l'abbé, las de ces expéditions militaires qui pesaient si lourdement sur le monastère depuis plusieurs années, trouvant odieuse par ailleurs cette guerre parricide, refusa d'y prendre part (3) et supplia le roi de ne point imposer un sacrifice aussi onéreux à des moines qui ne devaient être que soldats de Dieu. Mécontent de cette résistance, le prince donna l'abbaye au duc de la province (4), avec plein pouvoir d'en disposer ainsi que des revenus, à

(1) Louis-le-Pieux, empereur, de 814 à 840; Lothaire I, son fils, empereur également, de 840 à 855; Lothaire II, roi de Lorraine, mort en 869; Louis-le-Germanique, après le partage du traité de Mersen (870), mort en 876; Arnulf, fils illégitime d'un frère de Charles-le-Gros, Carloman.

(2) *Libellus*, chap. VI de l'édit. Belhomme et chap. V de l'édit. Waitz. Il s'agit ici, en effet, non pas de Lothaire I, mais de Lothaire le jeune, fils du précédent, qui avait obtenu le royaume de Lorraine en 855 et mourut à Plaisance en revenant de Rome en 869. Lorsqu'il lui donne ces qualifications ainsi que celle d'*anathema maranata*, l'auteur du *Libellus* fait allusion à l'affaire de Waldrade et de son divorce.

(3) « *Præfatus abbas nimis continuata exactione militum in expeditione regali compulsus et maxime parricidalem dissensionem perosus, alam loricatorum quam solebat, id est triginta milites cum consueto clypeatæ manus numero in exercitum destinare noluit.* » Libellus, chap. VI de l'édit. Belhomme et V de l'édit. Waitz.

(4) S'appuyant sur Wassebourg, Belhomme, *op. cit.*, p. 177, se demande si ce duc n'était pas Rainier au long cou (Ragenarius), celui-là même que l'on regarde comme le premier des ducs bénéficiaires. Mais cette hypothèse paraît inadmissible, car le fait dont parle ici le *Libellus* a dû se passer vers le milieu du IXe siècle, et Rainier n'a été chargé du gouvernement de la Lorraine qu'au commencement du Xe siècle.

Digitized by Google

la seule condition qu'il fournirait à l'armée royale le contingent militaire pour lequel était taxé le monastère.

Ce fut pour Moyenmoutier le commencement de la désolation.

Le duc ne tarda pas à accabler les religieux de toutes sortes de vexations. Il s'empara à son profit de 1511 manses qui appartenaient à l'abbaye et en faisaient la principale richesse, ainsi que des églises qui s'élevaient sur ces domaines et de tous leurs revenus (1). C'est à peine s'il laissa aux religieux pour leur subsistance une petite métairie attenante au monastère, avec quelques champs de peu de valeur et quelques *curtes* (2) en nombre presque dérisoire. L'abbaye ainsi réduite à l'indigence, les moines, qui manquaient même des choses nécessaires, se virent obligés de se disperser peu à peu pour trouver à vivre (3). A peine en resta-t-il quelques-uns — dix ou douze, nous dit Richer (4) — dans le monastère. Encore ceux-ci, ne se croyant plus engagés aux devoirs de leur état, se relâchèrent de l'observance régulière et perdirent l'esprit de leur vocation. Les abbés ne s'occupaient plus des religieux, et ceux-ci n'avaient plus d'autre règle que leur caprice (5) : c'est ce qui aurait donné occasion quelques

(1) Le manse (*mansus*, quelquefois *mansum*) était une sorte de ferme ou une habitation rurale, à laquelle était attachée une quantité de terre déterminée et, en principe, invariable. C'était le principal élément de la propriété territoriale, de sorte que la richesse d'un propriétaire en biens-fonds se mesurait sur le nombre des manses qui lui appartenaient. Cf. B. GUÉRARD, *Polyptyque de l'abbé Irminon*, Paris, 1844, in-4°, t. I, p. 577. — Les 1511 manses dont il est ici question étaient situés en divers lieux, probablement là où nous verrons plus tard l'abbaye posséder des biens, car ils furent en grande partie rendus par le duc Frédéric, à quelque temps de là, au monastère. BELHOMME, p. 178.

(2) Le mot *curtis* (court, cour) semble ici synonyme de *manse*. Cf. GUÉRARD, *op. cit.*, t. I, p. 612.

(3) « *Tunc domus Dei pene est adnullata, monachis sunt subtracta victualia, et ob id paulatim sparsi per diversa, egestate coacti deserere cellas circumcirca.* » Libellus, chap. VI de l'édit. Belhomme et V de l'édit. Waitz.

(4) *Gesta Senoniensis Ecclesiæ*, lib. I, cap. XVII.

(5) « *Fratribus cellarum ita locis suis eliminatis, his quoque qui in abbatiâ remanserant suis redditibus destitutis, cœperunt a semita recta retrahere pedem ;*

Digitized by Google

années après d'y introduire des chanoines. Bref, lorsque Pépin prit en main le gouvernement de l'abbaye de Moyenmoutier, il se trouvait à la tête d'une maison vide, dépeuplée, presque d'un désert : « *Vix præfuit pauculis cœnobitis,* » dit mélancoliquement l'auteur du *Libellus*.

Tous ces renseignements nous sont fournis en grande partie par le *Libellus*. Cet opuscule, toutefois, s'il est exact en ce qu'il dit, n'est pas complet, et certains documents contemporains qui nous ont été conservés, certains textes aussi de Jean de Bayon que nous avons tout lieu de croire sincères, nous permettent d'ajouter plusieurs traits à cette histoire si triste du monastère au IXe siècle.

Ce qui aggravait encore la situation de l'abbaye de Moyenmoutier, c'est qu'en même temps qu'elle se voyait en butte aux convoitises et aux usurpations des princes séculiers, au dedans elle manquait de la cohésion et de l'union qui lui eussent été si nécessaires en ces conjonctures critiques. Certaines lettres de l'évêque de Toul, Frothaire, sont très significatives à cet égard (1).

L'une d'elles, en particulier (2), nous révèle un différend considérable qui s'éleva sous le gouvernement d'Ismond, entre l'abbé et les moines, à l'occasion du fait que voici. Nous avons dit plus haut comment Fortunat, patriarche de Grado, ayant été pourvu de l'abbaye de Moyenmoutier, avait dû séparer les menses et assigner aux religieux, pour leur subsistance, une certaine portion des revenus com-

abbates vero segniores effecti, de grege Domini non curantes, secundum Prophetam quod crassum erat assumebant et quod macrum erat abjiciebant; monachos nempe, qui sibi, non Christo vivere volebant, diligebant, alios spernebant. Videntes igitur monachi cuncta sibi pro voluntate sua licere, licet non expedire, ad præcipitia quæque potius quam ad bona cœperunt esse proniores. » Gesta Senoniensis Ecclesiæ, I, 18.

(1) Nous les citerons d'après l'édition Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. II, p. 712-724.

(2) Lettre III, adressée à Louis-le-Pieux, DUCHESNE, p. 713.

Digitized by Google

muns. Les religieux en avaient joui en paix, ce semble, pendant le gouvernement de Fortunat comme aussi pendant celui de Waldo qui lui succéda. Il ne devait pas en être de même à l'avènement d'Ismond. Celui-ci reprit la portion laissée aux moines et prétendit se réserver l'administration de tous les biens du monastère. Il promettait d'ailleurs de servir aux religieux, d'une façon régulière, tout ce qui serait nécessaire à leur entretien. Mais il tint si mal sa promesse que ceux-ci se virent obligés de porter plainte à Frothaire, soit comme à leur évêque diocésain, soit comme à l'évêque le plus proche, et à Smaragde, abbé de Saint-Mihiel. C'était ce dernier déjà qui avait procédé au partage des menses sous Fortunat, sur l'ordre de Louis-le-Pieux.

L'évêque et l'abbé s'étant transportés sur les lieux, examinèrent les plaintes des religieux, les trouvèrent bien fondées, et, sur leurs instances, l'abbé promit de réparer sa conduite passée et de donner désormais pleine satisfaction aux moines. Mais ceux-ci, qui avaient été souvent joués par Ismond, ne voulurent pas se contenter de ces nouvelles promesses et exigèrent, à tout prix, qu'on leur rendît la part de revenus qui leur avait été adjugée au temps de Fortunat. Comme Ismond n'y voulait consentir qu'autant qu'il en aurait reçu l'ordre de l'empereur, les religieux demandèrent à Frothaire, d'un commun accord, qu'il leur permît de porter leurs plaintes à Louis, disant qu'ils aimaient mieux quitter le monastère et s'en aller mendier par le monde, vivant d'aumônes, qu'être exposés plus longtemps aux caprices de leur abbé, joués par ses vaines promesses et condamnés, faute de ressources assurées, à n'avoir de moine que le nom.

Frothaire leur accorda l'autorisation demandée. Il écrivit à l'empereur pour le prévenir et l'instruire, dès avant l'arrivée des religieux, et de l'objet de leur voyage et du bien

Digitized by Google

fondé de leurs réclamations (1). Il écrivit en même temps à l'abbé de Saint-Denis, Hilduin, archichapelain de Louis-le-Pieux, pour lui recommander la cause des moines et le prier de remettre sa lettre au souverain (2). Il s'adressa aussi à Gerung, portier (*ostiarius*) du palais, pour qu'en cas d'absence de Hilduin, il voulût bien introduire son envoyé auprès de Louis (3).

Quelle fut l'issue de la démarche de Frothaire et des moines de Moyenmoutier, et quelle décision l'empereur porta-t-il? Nous l'ignorons. Si nous ne nous abusons, on dut rétablir alors la séparation des menses. Un peu plus tard, en effet, quelque temps après Ismond, nous voyons un de ses successeurs, Réginard, élever à Moyenmoutier « *de munere proprio* » un autel à Notre-Dame : ce qui laisse supposer que la mense de l'abbé n'était pas commune avec celle des religieux (4).

(1) C'est la lettre III déjà citée, édit. Duchesne, II, p. 713. Frothaire met l'empereur au courant du différend et ajoute : « *Hæc autem vestræ sapientiæ innotuimus, ut priusquam ad vos veniant causas acclamationis eorum dinoscatis.* »

(2) « *Domino Imperatori literis innotescimus ego et Smaracdus abba, qualiter Ismundus abba et monachi ejus quadam simultate a se invicem discordent. Vestra pia sollicitudo agat, ut illi monachi votum suum Deo promissum implere valeant et easdem literas ad ejus præsentiam vestra paupertas deferat.* » Lettre I, édit. Duchesne, II, p. 712.

(3) « *Sciatis denique nos domno Imperatori literas per præsentem missum nostrum dirigere; unde petimus ut, si domnus Hildoinus deest, ante domnum Imperatorem vos eum mittatis.* » Lettre II, édit. Duchesne, p. 712. Nous ignorons dans lequel de ses palais se trouvait alors Louis-le-Pieux, car les lettres de Frothaire ne sont pas datées. Peut-être à Ingelheim. Ces trois lettres ont été écrites sûrement entre 825 et 830, car avant 825 Fortunat était encore vivant, et après 830, Hilduin n'était plus archichapelain. Cf. PFISTER, *L'évêque Frothaire de Toul*, Annales de l'Est, 1890, p. 289, note.

(4) Une difficulté toutefois pourrait être soulevée à propos de cette lettre de Frothaire à l'empereur. Dans le texte de la lettre, tel que nous l'avons, on lit : « *Fortunati Mediolacensis monasterii abbatis,* » d'où quelques auteurs, Le Cointe, par exemple, ont cru qu'il s'agissait de l'abbaye de *Mettlach*, au diocèse de Trèves. Mais tout prouve que non. Comme l'a fort bien fait remarquer Mabillon (*Annales ord. S. B.*, II, p. 340 et 415),

1° S'il s'était agi de Mettlach, les religieux en eussent appelé, non pas à l'évêque de Toul, mais bien plutôt à celui de Trèves.

2° A cette époque on ne trouve parmi les abbés de Mettlach aucun personnage

Digitized by Google

Une autre lettre de Frothaire nous fournit encore quelques renseignements curieux sur la situation temporelle et spirituelle de l'abbaye de Moyenmoutier au IXe siècle. Elle est adressée à « Theuderic ou Thierry et à Réginard, vénérables personnes, » et à leurs communautés (1). Les destinataires de cette lettre sont certainement deux abbés des Vosges. L'un, Réginard, est vraisemblablement l'abbé de Moyenmoutier qui succéda à Théoderic, lui-même successeur d'Ismond. L'autre serait un abbé de Saint-Dié ou de Senones (2). Frothaire assure les deux abbés de la part qu'il prend aux maux qui frappent les peuples de son diocèse qui leur sont soumis. Il a été très affligé, en particulier, d'apprendre que plusieurs personnes de leurs quartiers avaient été dévorées par les loups (3) et que la peste désolait leurs contrées. Il ajoute qu'il ne doute point que ce ne soit un châtiment de la main de Dieu, de même que cette invasion de rats qui ravagent les moissons et les vignes, alors qu'après la disette des années précédentes, on pouvait enfin espérer une récolte abondante. « Je suis surpris,

du nom de Fortunat ni du nom d'Ismond, tandis que ces deux noms se retrouvent à Moyenmoutier.

3° Enfin, dans certains vieux manuscrits dont s'est servi Duchesne pour publier les lettres de Frothaire, on lit, non pas *Mediolacensis*, mais *Mediolanensis*. Il y a eu probablement corruption de la leçon primitive qui devait être *Medianensis* ou *Mediolocensis*. On trouve quelquefois, en effet, Moyenmoutier appelé « *Monasterium medii loci*. » Cf. Belhomme, p. 173.

(1) « *Frotharius, gratiâ Dei Ecclesiæ Tullensis Antistes, Teutderico et Ragenardo, venerabilibus viris, cum universo grege vobis commisso.* » Lettre XXVI, Duchesne, p. 721.

(2) Belhomme, p. 174. On pourrait cependant supposer tout aussi bien le contraire et faire de Théoderic l'abbé de Moyenmoutier qui a succédé à Ismond, et de Réginard un abbé de Senones ou de Saint-Dié. Cf. Pfister, *L'évêque Frothaire de Toul*, loc. cit., p. 278, note.

(3) Ces animaux étaient alors très communs dans nos pays et y causaient parfois de grands ravages. Dans une autre lettre, Frothaire écrit à Louis-le-Pieux que depuis qu'il est évêque, il a fait tuer 240 loups dans les forêts de son évêché. Duchesne, p. 720, lettre XX *bis*. C'est la deuxième partie de la lettre donnée par les éditeurs de Frothaire sous le n° XX. M. Pfister a montré, en effet (*Annales de l'Est*, avril 1890, p. 277), que c'était une lettre distincte, que l'on avait confondue à tort avec le billet précédent (lettre XX a) adresé à l'abbé Aglemare.

Digitized by Google

« dit-il pour terminer (1), que vous ne m'en ayez donné avis « auparavant, je me serais transporté dans vos quartiers et « je me serais appliqué à rassurer et à fortifier les peuples, « en leur donnant le Sacrement de Confirmation et en leur « annonçant la parole de salut; et puisqu'on ne l'a pas fait « jusqu'ici, je le ferai, Dieu aidant, au plutôt. A présent, je « vous avertis de faire venir à vos monastères ou dans vos « églises tous les prêtres qui demeurent aux environs, afin « que, couverts de cendres et de cilices, ils s'adressent à « Dieu par des litanies et des prières publiques, et qu'ils tâ- « chent de fléchir sa colère par leurs jeûnes et leur humilia- « tion, qu'ils exhortent tout le peuple à la confession et à « la pénitence, afin qu'ils effacent par un digne repentir les « péchés qui ont irrité contre eux la justice de Dieu; et si « nous ne servons pas Dieu par des motifs de charité, qu'au « moins la crainte de la mort nous éloigne du mal (2). »

A tous ces renseignements, Jean de Bayon joint encore son contingent d'informations. C'est lui, nous l'avons dit, qui rapporte un distique qu'on voyait, de son temps, gravé sur un autel de la Vierge que Réginard avait fait élever de ses propres deniers :

Hoc altare in honore Dei Sanctæque Mariæ
Munere de proprio Reginardus contulit abbas.

A ce que nous savons déjà de la ruine de l'abbaye, il ajoute aussi quelques traits nouveaux (3).

(1) J'emprunte cette traduction à Dom Calmet, *Histoire de Senones*, p. 45.

(2) Cette lettre de Frothaire gênait fort les revendications des abbayes vosgiennes au XVIIIe siècle et leurs prétentions à l'indépendance spirituelle. Nous aurons occasion d'en reparler. Il est curieux de voir comment Belhomme et Calmet l'interprètent pour se tirer d'embarras. « Telle fut la lettre de l'évêque Frothaire, écrit Dom Calmet. La manière dont il y parle insinue que son autorité épiscopale n'y étoit pas fort reconnue, et l'affectation avec laquelle il marque que ces lieux étoient de son diocèse et soumis à sa juridiction, rend la chose assez douteuse et peut servir pour prouver le contraire. » *Histoire de Senones*, édit. Dinago, p. 45. Voir aussi Belhomme, p. 174.

(3) Jean de Bayon, II, 13; Cf. Belhomme, p. 175.

Digitized by Google

Tout d'abord, il est vrai, au début de la période qui nous occupe, grâce à la vigilance des abbés, Moyenmoutier avait vu sa prospérité temporelle se développer. C'est ainsi que Jean de Bayon nous rapporte qu'à cette époque une *villa* qu'il désigne sous le nom de *Theudonis villa* (1), et qu'il dit située dans le voisinage de salines, fut encore donnée au monastère. La donation s'était faite dans des circonstances assez curieuses. Le donateur — un nommé Theudon — en voulait mortellement à des affranchis (*liberti*) de Leintrey (2), qui habitaient dans le voisinage de sa *villa* et qui avaient mis à mort son fils unique. Voyant d'autre part, que désormais sans héritier, il ne lui restait plus de consolation à espérer dans le siècle, il avait formé le dessein de se consacrer au service du Christ. Mais il voulait auparavant venger son fils. Étant donc venu à Moyenmoutier, il s'était offert au monastère, lui et tout ce qu'il possédait, à la condition qu'il lui serait permis de punir de la peine du talion, avant d'entrer à l'abbaye, ceux qui l'avaient frappé. C'est en vain que les religieux effrayés l'en détournent. Leurs prières restent inutiles; ils se voient forcés de le laisser aller. Mais, ô prodige! à peine est-il arrivé à Leintrey pour mettre à exécution son projet, que les *liberti* dont il veut tirer vengeance sont saisis à leur tour d'une telle frayeur que spontanément ils se livrent à lui, corps et biens. Touché, Theudon leur pardonne et revient au monastère qui peut dès lors l'accepter au nombre des religieux et recevoir les biens, considérables à ce qu'il semble, qu'il apportait avec lui.

Mais à la prospérité avaient succédé des revers de fortune. Si l'abbaye avait eu encore, au début, « *non nihil incrementi,* » bientôt elle eut à subir « *plurimum decre-*

(1) Thinoviller, près de Réchicourt, dit Belhomme. Selon toute vraisemblance il s'agit ici de Réchicourt-le-Château, bourg situé non loin de Leintrey, et où l'abbaye avait déjà peut-être des biens. Cf. *supra,* p. 244, note 4.

(2) Canton de Blâmont (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

menti (1). » Nous avons parlé déjà des 1511 manses qui avaient été enlevés aux religieux lorsque le monastère avait passé aux mains du duc de la province. Mais ce n'étaient pas les princes seuls qui convoitaient et usurpaient leurs biens, témoin le fait suivant qui nous est transmis par Jean de Bayon.

De très bonne heure, nous l'avons vu, l'abbaye avait possédé des biens à Bergheim, entre autres, une église dédiée à Notre Dame. On voyait encore au temps où Jean écrivait, paraît-il, le chirographe qui attestait la donation. L'abbaye de Moyenmoutier en avait joui en toute tranquillité pendant longtemps; mais au XIVe siècle, quand fut composée notre chronique, les religieux étaient obligés d'en verser les revenus, en partie tout au moins, à l'évêque de Bâle. Or voici en quelle circonstance cette redevance avait été imposée à l'abbaye (2). Au temps de sa grande détresse, le monastère de Moyenmoutier avait dû engager cette église Notre-Dame à l'évêque de Bâle, contre quelques fromages (*pro aliquot caseis*). Ces fromages n'ayant pu être rendus au jour fixé par la convention, le prélat avait prétendu conserver le gage et il le retenait encore (3). Jean de Bayon ne nous dit pas en quelle année ce fait eut lieu, mais c'est vraisemblablement au IXe siècle, à l'époque par conséquent que nous étudions (4).

(1) JEAN DE BAYON, II, 13.

(2) « *Quod qualiter acciderit tametsi forte iasciviosum videatur*, ajoute Jean, *ad commonitionem posterorum stilus resignabit*, » et un peu plus loin il en dégage une leçon pour les administrateurs des biens des églises : « *Hoc factum monstri ut ita dicam simile, perterreat administratores rerum ecclesiæ, ne tantum præsentibus ac privatis contenti commodis, jacturam inferant futuris, quia si luce clarius constat eos cumulasse sibi æternale præmium, qui terrena patrimonia ad celestes thesauros transtulerunt, ita vicissim contrahere sibi enorme flagitium, qui prodige dissipavit delegata usibus Christi pauperum.* » JEAN DE BAYON, II, 14, cité par Belhomme, p. 177.

(3) « *Pignus sibi usque in praesens cupiditas feneratoris vindicavit.* » JEAN DE BAYON, loc. cit.

(4) RUYR le place au temps de Fortunat, mais à tort. *Antiquitez de la Vosge*, 1re édit, Saint-Dié, 1625, p. 195. Le passage a été omis ou supprimé dans l'édition d'Epinal de 1634.

Digitized by Google

Telle était la situation à laquelle se trouvait réduite l'abbaye de Moyenmoutier vers la fin du IXe siècle.

Au temporel, d'impériale et royale qu'elle avait été tour à tour, elle est devenue abbaye ducale. Au spirituel, il semble, d'autre part, qu'elle soit soumise dans une large mesure aux évêques de Toul : ceux-ci en font l'objet de leur sollicitude pastorale et ordonnent, dans le district qui en dépend, des prières publiques, des pénitences et des jeûnes, aux prêtres aussi bien qu'aux peuples, tout comme en n'importe quelle autre partie de leur diocèse.

CHAPITRE II

CONSOMMATION DE LA RUINE. — LES ABBÉS-COMTES. — EXPULSION DES MOINES QUI SONT REMPLACÉS PAR DES CHANOINES (DE 896 AU MILIEU DU Xe SIÈCLE.)

Si grave que fût alors la désolation à Moyenmoutier, elle n'avait pas atteint cependant ses dernières limites. Les premières années du Xe siècle allaient amonceler sur le monastère des nuages plus sombres encore, précurseurs d'une tempête où l'œuvre de saint Hidulphe devait presque sombrer. Une révolution se préparait pour l'abbaye, elle allait être frappée dans son chef comme dans ses membres.

Jusqu'alors les princes qui avaient fait peser leur autorité sur le monastère, imposant leur volonté aux religieux et disposant à leur gré de leurs biens, avaient du moins respecté l'organisation intérieure de l'abbaye. Vers l'an 896 on alla plus loin. Arnulf venait d'être fait empereur à Rome, et depuis l'année précédente (895), l'ancien

Digitized by Google

royaume de Lothaire, augmenté de l'Alsace, constituait un royaume particulier gouverné par Zwentibold, son fils naturel. A peine investi de ce gouvernement, nous dit le *Libellus,* Zwentibold se déshonora par un acte qui devait attacher un éternel opprobre à sa mémoire (1). En 896, il accordait à un comte, à un laïque par conséquent, du nom de Hillin (2), à titre de bénéfice ou de fief, ce qui restait de l'abbaye de Moyenmoutier. Avec ce personnage commence la série des abbés-comtes, et avec elle la pire des ruines pour l'abbaye. A peine en possession du monastère, Hillin en chasse l'ancien abbé, Pépin, avec tous ses religieux, et met en leur place des chanoines séculiers (3). Ces chanoines devaient y demeurer de 50 à 60 ans environ, sous les gouvernements de Riquin, d'Otton, de Boson, de Amard (4), enfin de Gislibert (5) qui se succédèrent à la tête de l'abbaye en qualité d'abbés-comtes. Grande fut alors la désolation de Moyenmoutier ainsi que des abbayes voisines de Senones, d'Étival et de Saint-Dié. Le nombre des chanoines eux-mêmes diminuait chaque jour, et c'est à peine si l'on trouvait assez de prêtres dans chacune de ces maisons pour assurer le service nécessaire des paroisses (6). Avec le règne de Henri, qui sera plus tard surnommé l'Oiseleur (7), une amélioration se fait cependant dans la situation de l'abbaye. Les Hongrois sont enfin repoussés, et à la faveur du calme qui renaît, le nombre des chanoines se relève peu à peu.

(1) « *Indebilis flagitii nota dedecoravit primitias sui principatus.* » *Libellus,* chap. VI.

(2) Richer l'appelle Hasuna. *Gesta Senoniensis ecclesiæ,* II, 7.

(3) *Libellus,* cap. VI et RICHER, *Gesta Sen. eccl.,* II, 7.

(4) Amard ou Ainard (Amardus, Ainardus). Il est appelé aussi *Arnaldus* dans le *Gallia Christiana,* XIII, 1402.

(5) Il ne faut pas confondre ce Gislibert, abbé-comte de Moyenmoutier, avec le duc de Lorraine Gislibert ou Gislebert, qui épousa Gerberge, fille de Henri l'Oiseleur, et qui mourut en 939. BELHOMME, p. 180.

(6) *Libellus,* cap. VI.

(7) Henri Ier, 919-936.

Digitized by Google

Il semble même qu'un des derniers abbés-comtes, — Amard, selon toute vraisemblance (1), — ait entrepris de rétablir les moines à Moyenmoutier. L'abbaye dépendait alors de Frédéric (comte de Bar et de Chaumontois puis duc de Haute-Lorraine), et celui-ci, à l'instigation d'Otton Ier, à la demande aussi de l'archevêque de Cologne, Brunon, cherchait à réformer les monastères qui relevaient de lui et à y supprimer les abus. Mais, sans expérience des choses de la vie religieuse, Amard sut mal s'y prendre, admettant sans discernement à l'état monacal quiconque se présentait et laissant vivre à leur guise ces religieux de fantaisie, de sorte qu'en peu de temps les abus ne firent qu'augmenter. Las bientôt de l'habit et de l'abbaye, ces moines d'occasion sortirent du couvent et menèrent une vie de désordre. L'abbé dut fuir en Alsace et l'abbaye resta sans religieux, sans abbé, presque sans office. Un prêtre attaché à une *villa* voisine venait y célébrer les saints mystères. Ainsi cet essai de restauration n'avait pas abouti. Il faudra attendre quelque temps encore pour voir refleurir à Moyenmoutier l'ordre, la régularité, la ferveur.

CHAPITRE III

TRISTE ÉTAT DE L'ABBAYE VERS LE MILIEU DU Xe SIÈCLE LES ANECDOTES DE RICHER

Ainsi, pendant la période que nous venons d'étudier et sous l'influence des causes que nous avons signalées, la décadence, qui a commencé dès la mort de Fortunat, est

(1) Ce que dit Richer, *Gesta Sen. eccl.*, I, 21, ad finem, nous semble en effet pouvoir se rapporter au gouvernement de Amard, le prédécesseur immédiat de l'abbé-comte réformateur Gislibert. Cf. *Gallia christiana*, t. XIII, col. 1402.

Digitized by Google

allée s'accentuant de jour en jour. C'est une période particulièrement néfaste dans l'histoire de notre abbaye.

Néfaste au point de vue temporel d'abord.

Sans doute, au début, l'abbaye fait encore çà et là quelques acquisitions, à Domjevin, aux environs de Réchicourt. Ses possessions sont même plus considérables qu'elles n'ont jamais été : elle compte alors près de deux mille manses, disséminés en Lorraine et en Alsace, qui lui appartiennent en toute propriété. Mais, outre que sa condition d'abbaye impériale ou royale d'abord, puis ducale, lui impose des charges d'autant plus lourdes que la situation de l'empire franc devient chaque jour plus critique au milieu des troubles qui marquent la fin de l'époque carolingienne — notamment ce contingent de soldats qu'elle doit fournir au souverain toutes les fois qu'il part à l'ost — elle se voit bientôt ruinée par les usurpations des ducs et par les dilapidations des abbés-comtes. Obligée de donner en gage les quelques biens qu'on lui a laissés, elle n'a plus même de quoi nourrir ses religieux, dont le nombre cependant diminue de jour en jour.

A tous ces maux viennent encore s'ajouter les incursions des plus redoutables et des plus destructeurs des Barbares, les Hongrois, qui ravagent atrocement le duché de Lorraine, y font dans la première moitié du Xe siècle (de 897 à 936) jusqu'à six invasions successives, et remplissent les populations de terreur et d'effroi. L'abbaye de Moyenmoutier n'échappe pas à la désolation générale. Comme toutes les abbayes du pays lorrain, elle a à subir le contre-coup de tous ces maux (1).

Au point de vue spirituel, la situation est plus triste encore. A la faveur de la ruine temporelle, la décadence et le relâchement s'introduisent à l'abbaye. Ce qui restait de

(1) Richer, II, 8.

Digitized by Google

régularité monacale s'en est allé avec les abbés réguliers, et bientôt les quelques religieux qui font encore leur séjour au monastère se voient expulsés et remplacés par des chanoines. Sans doute il est permis de penser que Jean de Bayon et surtout Richer exagèrent les traits de cette décadence, notamment lorsqu'ils nous parlent des chanoines qui ont succédé aux moines bénédictins. Sans doute aussi, il serait difficile de dire de façon bien précise à quelle époque exacte eurent lieu les désordres dont ils nous tracent le tableau (1); il n'en reste pas moins vrai que la discipline monastique laissait fort à désirer.

Nous trouvons en particulier dans Richer quelques récits où perce évidemment la grande crédulité du chroniqueur, mais qui doivent reposer sur un fondement réel. J'en citerai quelques traits plus curieux (2).

Richer commence par un tableau général de la vie dissolue des moines (3) : « ... Étans les religieux égarés et « épars, ceux notamment qui habitoient ès hermitages et « mansions dépendantes du dit monastère, mais aussy « ceux qui étoient restés audit monastère, opprimez d'une « extrême indigence, se trouvans dépouillez de leurs rentes « annuelles, lesquels à ceste cause facilement s'éloignoient « du vray sentier et droite voye de leur religion. Puis les

(1) Il semble qu'on doive les placer plutôt dans la première moitié du Xe siècle, alors que l'abbaye était occupée par les chanoines séculiers et dirigée par les abbés-comtes. Voir dans ce sens Mabillon, *Annales ordinis S. B.*, III, p. 464-465, et Belhomme, p. 179. Lorsque Richer ou Jean de Bayon se servent de l'expression « *monachi*, moines, » nous ne croyons pas qu'il faille l'entendre au sens rigoureux du mot.

(2) RICHER, I, 18 et chap. suiv. D'Achéry n'a pas donné ces chapitres dans son *Spicilegium*, non plus que D. Calmet. Ils ont été édités pour la première fois par Waitz, loc. cit., p. 264. La traduction que nous donnons ici est empruntée à la vieille traduction si originale et si pleine de saveur qui a été éditée par Jean Cayon en 1842. Cf. *supra*, p. 156, n. 3. Cette traduction, ouvrage peut-être d'un religieux de Senones ou de Moyenmoutier, semble être de la fin du XVIe siècle. Cf. CAYON, *Chronique de Richer de Senones*, introduction, p. VIII.

(3) RICHER, I, 18 : « *De dissidio ecclesiæ Medii-monasterii et dissolutione monachorum*, » édit. Waitz, loc. cit., p. 265. Cf. CAYON, *op. cit.*, p. 26.

Digitized by Google

« abbez parvenus à la vieillesse, n'ayans plus aucun soucy « de leur troupeau, mais selon qu'a été prophétizé, rece- « voient la toison et mactoient ce qui sembloit le plus « gras, rejettans en arrière ce qui se trouvoit fresle et « maigre et inutile, et plus s'estudioient à recevoir au « gyron de leur intime amitié ceux qui entre leurs moy- « nes s'efforçoient plus à leur complaire que de servir à « Dieu. Voyans lors iceux moynes que par telle licence « la bride leur étoit lâchée à bien ou mal faire et à leur « volonté,... chacun d'iceux s'émancipa de façon, comme « plus enclins à mal qu'à bien faire, que se donnans en « leurs chambrettes une pleine liberté de vivre à leur vo- « lonté, jusques au comble d'une telle dissolution que le « seul habit monial et religieux réservé, s'émancipèrent à « commettre diversité de méchanceté et excès. Et entre « autres choses sales et deshonnestes qu'ils commettoient « spécialement ès jours de festes solennelles, où ils se de- « voient appliquer et dédier ès choses divines et célestes « plustôt que d'un malheureux et sinistre vouloir, se ban- « doient ensemble avec nombre de jeunes villageois (ne « laissans au cloistre qu'un pauvre vieillard avec un jeune « moyne qui n'étoient aptes pour les accompagner à leur « folie), s'en alloient au chasteau de Haute Roche (1), ad- « jaçant au dit monastère, et de là bien armés (non toutes « fois du bouclier de la foy), les uns grimpoient le sommet « de la montagne, provoquant les autres au combat, les « autres avec frondes et machines belliques les repous- « soient droit au bas du haut de la roche. Les uns com- « battoient à l'envy contre les autres et s'entrechocquoient « de bas en haut et de haut en bas. Ceux du haut, avec « pierres et cailloux, repoussoient droit bas les contre mon- « tans qui avec machines et frondes insistoient au con- « traire ; les uns tantost apparoissans vaincus, tantost vic-

(1) La Haute-Pierre, montagne qui domine l'abbaye de Moyenmoutier.

Digitized by Google

« torieux, s'entretuans avec des grandes perches aiguës...
« Et en ceste façon de combattre employoient le jour plus
« solennel qui occurroit en l'année. Or, avenue l'heure du
« disner, accordans treves entre eux, descendoient de la
« montagne en devisans (non de Nostre Rédempteur Jésus-
« Christ), mais l'autre à l'autre disoit avoir receu une playe,
« l'un monstroit sa teste blessée ou quelque membre dis-
« loqué ou froissé, et à ceste manière retournoient en leur
« cloistre, se mettans à table, où par tout le repas discou-
« roient et faisoient récit (non de choses divines) mais de
« leur hardiesse ou plustôt folie et témérité. Incontinent
« leur ventre étant farcy, hâtivement de la table retour-
« noient à leur damnable exercice; où s'entre combattans,
« le jour se passoit entièrement, et en tel exercice les plus
« solennels jours faisoient l'office de leur profession. Si
« qu'en après s'ayans ainsy occupés à telles œuvres de
« pis en pis, accumuloient méchanceté sur autre; car ils
« s'assembloient deux à deux ou trois à trois et à l'heure
« qu'il leur sembloit commode pour mal faire, alloient
« envahir les maisons des pauvres laboureurs ès champs,
« et les prenoient et détenoient captifs jusques à ce qu'ils
« eussent payé rançon, et de tels butins se nourrissoient
« et leurs autres complices. »

Après ce tableau d'ensemble viennent des anecdotes particulières; celle d'abord d'un moine qui « avoit de coustume « manger parmy la nuict (1). » On racontait au temps de Richer que « pendant que ces bons moynes s'esbattoient à « tels insolens exercices, y en avoit un qui portait l'office « de sacristain et qui ne pouvoit passer aucune nuit sans « de rechef manger mesme dedans l'église. Ayant donc une « fois fermé le monastère et retenu avec luy un jeune « clerc qui luy préparoit ce qu'il avoit de coustume man-

(1) Richer, I, 19, édit. Waitz, loc. cit., p. 265 : « *De monacho qui in ecclesia post completorium se recenabat,* » et Cayon, p. 28.

Digitized by Google

« ger, se courroussant grandement contre luy parce qu'il « ne lui avoit rien préparé, mais afin de n'interrompre sa « coustume, commença à manger du pain et du fromage « qu'il avisa avoir vers luy de réserve, et étant parvenu « devant l'autel de Sainte-Croix qui posoit au milieu de « l'église, ainsy qu'il mangeoit son pain et fromage, apper- « ceut un diable d'une admirable grandeur, qui prenant « le moyne par la perruque, luy mit son doigt dedans le « ventre (chose admirable à réciter) d'un crucifix pendant « en une croix sur le dit autel. Cela fait, parla au moyne « en ceste sorte : As-tu assez de pain d'orge pour remplir « ce famélique ventre? A quoy le moyne, pour tant hor- « rible vision éperdu, ne respondit rien. Quoy voyant, ce « diable fouetta sur le pavé et le foula aux pieds en le « frappant et meurtrissant, le traînoit parmy toute l'église « et arrousait tout le pavé de son sang. Si que le moyne « faisoit retentir toute l'église de ses clameurs et hurle- « mens; à quoy tous les autres moynes furent esveillez, « qui, accourant à tel bruit, pour entrer au monastère fu- « rent contraints briser les portes, et, faisants cherche de « çà et de là, ne trouvoient le dit moyne, mais si tost « qu'ils ensuivirent la trace de son sang et montez qu'ils « furent au plus haut de la tour, le trouvèrent où les « échelles et degrés étoient tout pollus de son sang. Le « misérable moyne étoit planté sur la pièce de bois d'où « pendoient les cloches. Puis le transportèrent demy-mort « en leur dormitoire où il survesquit deux jours, récitant « par ordre à ses frères religieux ce qui luy étoit sur- « venu... »

Cette anecdote est suivie d'une autre non moins curieuse, celle « d'un moyne qui faisoit ferrer son cheval du fer « qu'il arrachoit ès fenestres du monastère (1). »

(1) RICHER, I, 20 : « *De monacho qui equum suum de ferro fenestrarum monasterii ferrabat,* » édit. Waitz, loc. cit., p. 266, et CAYON, p. 29.

Digitized by Google

« En ce monastère étoit un autre moyne fort curieux à « nourrir chevaux, et, n'ayant quelquefois le moyen de « faire ferrer le sien, n'étoit scrupuleux ni vergongneux « d'arracher les ferrures des huys et des fenestres pour « en faire ferrer son cheval. De quoy n'étant aucun adverty, « un jour monta sur son cheval ainsy ferré par tel sacri- « lège, afin de l'aller promener, lequel il conduisoit aupa- « ravant à sa fantaisie aussi aisément qu'un agneau. Mais « s'étant égayé par les champs, le cheval fut saisi d'une « rage effrénée, si bien qu'il n'étoit possible à chevaucheur « de demeurer sur le dos de son cheval, en sorte qu'il le « renversa par terre sy rudement qu'il luy froissa tout le « corps, le traisnant çà et là, hannissant avec un ronfle- « ment tant épouvantable qu'après avoir couru d'une part « et d'autre, retournant vers son maistre qui de fortune « s'étoit relevé, le renversa plat en terre, le mordit et le « foula aux pieds, tellement que réitérant ceste furie et « concussion le laissa à demy-mort... » Lui aussi devait mourir quelques jours après.

C'est encore Richer qui nous rapporte, toujours au même sujet, le récit d'une vision également significative qu'aurait eue alors un religieux de Senones (1) :

« En ce temps que le dit monastère de Moyenmou- « tier étoit si pollu et prophané par les abominables actes « commis par les insolences de si méchans et infâmes « moynes, Dieu, contemplateur de toutes choses humaines, « par une douce et salutaire exhortation et advertissement, « selon son accoustumée bonté et miséricorde, sous telle « figure qui s'ensuit, les admonesta se retirer de telle dam- « nable erreur où ils étoient si abusivement plongez. Car « advint qu'un religieux de ceste nostre église de Sennone « receut une vision en son dormir, qu'il voyoit devant les

(1) RICHER, I, 21 : « *De visione monachi Senoniensis*, » édit. Waitz, loc. cit., p. 266; CAYON, p. 29.

Digitized by Google

« portes du monastère de Moyenmoustier, du costé devers
« le cloistre, un homme de visage vénérable et non moins
« honneste en sa chevelure, vestu d'un habit épiscopal et
« portant en main le baston pastoral, et en tel ornement
« entroit et revisitoit avec grands soupirs chacune chambre
« du dit monastère, d'où ne ressortoit qu'avec grande et
« abondante effusion de larmes en gémissant amèrement;
« tellement que par la fin parvenu à la chambre de l'abbé,
« battant ses mains l'une à l'autre et frappant son estomac
« avec plus grandes larmes qui ruisseloient de ses yeux,
« exclamoit en ceste sorte : O Seigneur et Bon Dieu, envoye
« les ainsi qu'une roue fuyante, et comme la paille devant
« l'impétuosité du vent. Répétant souvent tels propos, s'é-
« vanouit. Mais après que les abbés et moynes du dit
« Moyenmoustier furent advertis par le dit religieux de
« Sennone, ne faisoient qu'une risée de telle vision. Néant-
« moins peu après l'issue argua le contraire. En ce que par
« l'imprécation de ce saint homme ainsy apparu en vision,
« soudainement a monstré son effect, quand les moynes du
« dit Moyenmoustier, aujourd'huy l'un, demain l'autre, tom-
« boient morts, commenceant aux plus vieux jusques aux
« plus jeunes en façon que nul d'entre eux (comme avint
« aux Egyptiens engloutis en la mer Rouge) n'eschappa la
« peine de telle malédiction, excepté le seul abbé qui, se
« persuadant telles choses être avenues fortuitement et non
« par juste jugement de Dieu, discourut par tous les villages
« circonvoisins; tous ceux qui s'inclinoient à se rendre à sa
« religion et de son ordre, il les tonsuroit et ordonnoit de
« l'habit, non du cœur monacal, tellement que de brief re-
« peupla son monastère de tels pyrates et larrons qui n'y
« demeurèrent longtemps, parce qu'aussitost qu'ils avoient
« été sinistrement assemblez, aussy soudain estant défroc-
« quez moururent et furent dispersez; puis l'abbé n'ayant
« plus de remède possible que la fuite, retourna au pays

Digitized by Google

« d'Alsace d'où il estoit venu, délaissant le monastère éva-
« cué longtemps d'abbé et de moynes, où ne se célébroit le
« saint service de Dieu, sinon que par un prestre d'un vil-
« lage voisin qui quelquefois y alloit gratuitement célébrer
« la sainte messe... (1) »

Encore une fois, il est certain qu'il faut faire dans ces récits qui se transmettaient de génération en génération, la part d'une exagération bien évidente : l'imagination populaire, sur laquelle renchérit encore ici l'imagination crédule et naïve du bon Richer, a singulièrement embelli l'histoire de détails merveilleux. Mais, du moins, de telles légendes ont toujours un fondement historique réel, un point de départ vrai, et il faut bien admettre qu'elles reposent sur un fait certain : la décadence lamentable de l'abbaye dans la première moitié du Xe siècle, lorsque les chanoines séculiers y eurent remplacé momentanément les moines de Saint-Benoît (2).

Toutefois l'abbaye de Moyenmoutier ne devait pas rester longtemps dans cet état d'abaissement et d'humiliation. De l'excès du mal allait sortir le remède. Avec le dernier des abbés-comtes, Gislibert (3), nous allons voir les religieux rentrer au monastère et, avec eux, l'ordre et la régularité.

(1) Richer ajoute : « jusques à ce qu'il y eût aucuns moynes de l'abbaye de Gorse qui envoyez de Dieu comme ie croy restaurèrent illec l'ordre monachal et le service divin. » Les faits dont vient de parler Richer avaient dû se passer sous l'abbé-comte Amard. Cf. *supra*, p. 277.

(2) Voir un tableau semblable pour Senones au IXe-Xe siècle dans Calmet, *Histoire de Senones*, édit. Dinago, p. 50.

(3) « *Amardus postremus provisor exterioris suppellectilis, sed primus instituter monasticæ religionis in illo loco exstitit Gislibertus.* » *Libellus*, cap. VI.

Digitized by Google

LIVRE II

PREMIER RELÈVEMENT
LA RÉFORME APPORTÉE DE GORZE

(DEUXIÈME MOITIÉ DU Xe ET PREMIÈRES ANNÉES DU XIe SIÈCLE)

CHAPITRE I

RÉFORME DE L'ABBAYE DE MOYENMOUTIER — L'ABBÉ ADALBERT (DE 959 ENVIRON A 985)

La deuxième moitié du Xe siècle marque, pour le monachisme occidental, une époque de renaissance. Plusieurs foyers de rénovation religieuse s'allument alors, presque en même temps, sur divers points. De ces foyers de réforme, Cluny fut, à coup sûr, le principal. Ce ne fut pas cependant le seul.

Pour Moyenmoutier, en particulier, c'est d'une abbaye lorraine que vient tout d'abord l'influence régénératrice (1) : nous voulons parler de Gorze.

Cette abbaye avait été fondée vers le milieu du VIIIe siècle, au pays et au diocèse de Metz, par l'évêque Chrodegang. Après un long temps de prospérité, elle avait eu beaucoup à souffrir, elle aussi, dans les troubles de l'époque

(1) L'influence de la réforme clunicienne ne se fera sentir à Moyenmoutier que plus tard, dans la première moitié du XIe siècle, avec Guillaume de Saint-Bénigne. Voir plus loin, Livre III.

Digitized by Google

carolingienne. Les guerres, les incursions des Hongrois, l'usurpation des biens temporels du monastère par les séculiers, y avaient réduit considérablement le nombre des religieux. Par une conséquence presque fatale, le relâchement et le désordre s'y étaient glissés, et, sous l'épiscopat de l'évêque de Metz Adalbéron, l'abbaye se trouvait dans un état de ruine presque complète.

Mais si Gorze était tombée si bas, plus bas peut-être que les autres abbayes sœurs du pays lorrain, elle fut la première à se relever, grâce au zèle et à l'activité déployés par Adalbéron d'abord, qui avait fait vœu d'y rétablir la régularité, puis surtout par l'abbé Einold (933-968) et le bienheureux Jean de Gorze ou Jean de Vandières (1). Une fois relevée de ses ruines, elle tendit la main aux autres monastères de la contrée et les aida à sortir aussi de l'état d'abjection auquel ils étaient tous plus ou moins réduits. Des religieux étrangers vinrent réapprendre à son école la pratique de la règle bénédictine. En même temps elle envoyait ses moines, parfois même ses abbés, rétablir les vraies observances dans les monastères où on les appelait. Gorze était vraiment à cette époque, suivant l'expression de Ruyr, comme une arche où étaient réservées, contre les flots du monde, la piété et les règles de saint Benoit (2). De nombreuses abbayes du pays messin, de la Lorraine, du pays de Namur ressentirent les heureux effets de son influence salutaire. Les monastères vosgiens ne firent pas exception. Saint-Dié, Senones et notamment Moyenmoutier éprouvèrent les bienfaits de la réforme messine.

Déjà vers l'année 947, deux moines de Gorze — un ancien profès de Fulda et de Saint-Maximin de Trèves, Gondelach, qu'avaient attiré dans cette abbaye la sainteté et la réputa-

(1) Cf. *Vita Joannis Gorziensis* (*Acta SS.*, t. III febr., 27ª die, p. 691 et suiv., et *Mon. Germ.*, SS., t. IV, p. 335-377); CALMET, *Histoire de Lorraine*, t. I, passim., et CHAUSSIER, *l'Abbaye de Gorze*, p. 59 et suiv.

(2) RUYR, *Antiquitez de la Vosge*, éd. de 1634, p. 250.

Digitized by Google

tion des réformateurs, et Blidulphe, un ancien primicier et archidiacre de Metz, de noble naissance, qui, éclairé par la grâce à la suite d'une grave maladie, avait renoncé au monde et embrassé la vie religieuse à Gorze, — ayant obtenu de l'abbé Einold la permission de chercher une vie plus parfaite encore que la vie monastique, s'étaient dirigés vers les montagnes des Vosges (1). Ils s'étaient arrêtés à Moyenmoutier et y avaient séjourné quelque temps. Bien que le séjour des deux moines à l'abbaye ait été vraisemblablement de très courte durée, — ils allèrent en effet se fixer dans une vallée dite le Val de Lièpvre où ils élevèrent une église à Notre Dame et rassemblèrent autour d'eux quelques disciples (2) — il n'est pas téméraire de penser que leur passage et leur présence à Moyenmoutier ne furent pas sans faire impression sur l'esprit des chanoines qui occupaient encore à cette époque l'abbaye, comme aussi des religieux qui avaient essayé d'en reprendre possession quelques années auparavant sous le gouvernement de l'abbé-comte Amard (3).

(1) Sur ces deux saints personnages, voir la *Vita Joannis Gorziensis*, cap. 69-70 (*Acta SS.*, *tom. cit.*, p. 708 et *Mon. Germ. Script.*, IV, p. 356) et CHAUSSIER, *op. cit.* p. 60-61. Blidulphe et Gondelach, après avoir embrassé la réforme monastique de Gorze, avaient été envoyés par l'abbé Einold à Saint-Maximin de Trèves où l'abbé Hugues voulait rétablir l'observance sur le modèle de la grande abbaye messine. Hugues ayant été nommé évêque de Liège en 945 et étant mort deux ans après (947), les deux religieux étaient revenus à Gorze. C'est alors, ce semble, qu'ils conçurent leur projet de vie érémitique.

(2) RICHER, *Gesta Senoniensis ecclesiæ*, II, 9. Parmi ces disciples se distinguèrent au premier rang deux nobles et saints personnages, Guillaume et Achéric. Ce dernier donna même bientôt son nom au nouvel établissement monastique. Cette *cella Acherici* fut rattachée à l'abbaye de Moyenmoutier et en dépendit pendant quelque temps. A l'époque où écrivait Richer (XIIIe siècle), l'église d'Achéry ou Échery était convertie, depuis plusieurs années déjà, en église paroissiale. L'abbaye de Moyenmoutier n'y avait conservé que le droit de patronage et de dîme. Sur la fin du XVIe siècle, cette même église d'Échery passa aux mains des protestants. Cf. BELHOMME, p. 185 et DEGERMANN, *Le monastère d'Échery au Val de Lièpvre*, p. 5 et suiv. Échery était situé près de Sainte-Marie-aux-Mines.

(3) Cf. *supra*, p. 277. Le *Libellus* place le séjour de ces deux moines à Moyenmoutier un peu plus tard, au temps d'Adalbert. Cf. *infra*, p. 290. La *Vita Joannis Gorziensis*, au contraire, les fait venir dans les Vosges peu de temps après la mort de l'évêque de Liège, Hugues, c'est-à-dire vers 947. Voir ci-dessus, note 1.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le duc de Haute-Lorraine, Frédéric, qui disposait alors des deux monastères de Moyenmoutier et de Saint-Dié et n'avait pas renoncé à son projet d'y faire refleurir la règle bénédictine, ne devait pas tarder à demander à l'abbaye de Gorze, pour ces deux maisons, un moine réformateur. L'abbé Einold était venu en personne, quelques années auparavant, vers 938, établir la réforme à Senones (1). Il chargea un de ses religieux, Adalbert, d'accomplir la même œuvre de restauration à Saint-Dié et à Moyenmoutier. Ce religieux missionnaire était d'illustre naissance, « *sanguine primatum regni sublimis*, » nous dit de lui le *Libellus* (2). Il pouvait compter sur l'appui des siens. La haute protection de l'empereur Otton-le-Grand lui était assurée. Il était sûr aussi du concours du duc Frédéric et de l'abbé-comte de Moyenmoutier, Gislibert.

Par laquelle de ces deux abbayes commença-t-il son œuvre de régénération? Nous ne savons (3). Toujours est-il qu'au monastère de Galilée, ses efforts ne furent pas couronnés de succès durable. Ne pouvant suffire longtemps à la double tâche qui lui incombait, il avait dû députer vers ce dernier monastère, pour le suppléer, un moine du nom d'Erchembert. Mais ce dernier gouverna si mal les biens de l'abbaye et en fit une telle dissipation que les moines se virent bientôt réduits de nouveau à la dernière misère. Les désordres reparurent au monastère, et finalement Frédéric dut chasser Erchembert et ses religieux qu'il remplaça par des chanoines (4).

(1) CALMET, *Histoire de Senones*, éd. Dinago, p. 52. Sur Einold, qui, avant d'être abbé de Gorze (933-968) avait été archidiacre de Toul, voir CHAUSSIER, *op. cit.*, p. 46, et GUILLAUME, *Histoire du diocèse de Toul*, I, p. 268.

(2) *Libellus*, cap. VII.

(3) CALMET, *Histoire de Lorraine*, 1re édit., I, p. 876, place la réforme de Saint-Dié avant celle de Moyenmoutier. Richer, II, 9, et Ruyr, *Recherches sur les Antiquitez de la Vosge*, édit. de 1634, p. 250 et 251, placent au contraire celle de Moyenmoutier la première.

(4) Cf. RICHER, *Gesta Senoniensis Ecclesiæ*, II, 10. Erchembert avait cru apai-

Digitized by Google

Adalbert, secondé à la fois par l'abbé-comte Gislibert et le duc Frédéric, devait être plus heureux à Moyenmoutier. Grâce à sa bienfaisante action, notre abbaye retrouva ses beaux jours d'autrefois. Avec l'appui de l'abbé de Gorze, Einold, Adalbert eut bientôt réussi à grouper autour de lui, dans l'abbaye de Moyenmoutier, pour remplacer les chanoines, de véritables religieux renouvelés dans la ferveur monastique. De ce nombre étaient, ajoute le *Libellus,* Blidulphe et Gondelach, les deux saints moines de Gorze que l'abbé Amaldus (lisez Ainald ou Einold, abbé de Gorze), avait recommandés à l'abbé de Moyenmoutier, Gislibert (1).

En quelle année doit se placer exactement ce relèvement de Moyenmoutier et ce rétablissement des religieux? Belhomme cherche à le préciser, et son argumentation nous paraît fort juste. Le *Libellus*, — et nous n'avons pas de raisons de douter de son témoignage, — attribue l'origine du mouvement réformateur à Frédéric, et il nous parle de lui en des termes qui nous permettent de déterminer l'époque à laquelle il lui donne le branle : 1° il avait alors la disposition du monastère de Moyenmoutier; 2° il en confie le gouvernement — le gouvernement intérieur au moins — à Einold et à son envoyé, Adalbert, et les charge d'y rétablir l'ordre; 3° enfin il restitue à l'abbaye toutes les églises qu'elle possédait autrefois. Or, tout cela suppose dans Frédéric le pouvoir ducal, et nous savons, d'autre part, que

ser la colère du duc en lui offrant des présents. Ayant vendu les vases sacrés, les croix, les ornements précieux de l'abbaye, il avait apporté l'argent à Frédéric. Indigné d'un pareil crime, celui-ci chassa les moines et leur indigne supérieur.

(1) Nous avons dit plus haut que nous croyons ces faits antérieurs. Peut-être ces deux moines vinrent-ils alors se fixer quelque temps à Moyenmoutier, où ils n'avaient fait que passer précédemment. En tout cas, nous pensons qu'il y eut des relations étroites entre eux et l'abbaye régénérée de Moyenmoutier. Leur *cella* fut rattachée à cette abbaye. C'est ce qui explique comment, plus tard, les religieux de Moyenmoutier avaient à Échery droit de dîme et de patronage. Voir plus haut, p. 288, note 2.

Digitized by Google

Frédéric n'a exercé ce pouvoir qu'à partir de 959. C'est en ce moment, en effet, que l'archiduc Brunon, archevêque de Cologne, frère de l'empereur Otton, se sentant impuissant à gouverner seul un pays aussi vaste et aussi divisé que la Lorraine, partagea son apanage, du consentement de son frère, en deux États différents, la Basse-Lorraine, dont il se réserva l'administration, et la Haute-Lorraine, qui s'étendait du pays de Trèves au versant méridional des Vosges et dont il confia le gouvernement à son neveu, Frédéric, comte de Bar et de Chaumontois, qui fut dès lors ainsi duc de Haute-Lorraine (1). Il en résulte que, selon toute vraisemblance, c'est après 959 qu'Adalbert fut préposé à l'abbaye de Moyenmoutier et les religieux rétablis au monastère (2). Tout au plus peut-on reculer cette date jusqu'en l'année 954, en considérant que depuis que Brunon avait été mis à la tête de la Lorraine par Otton (fin 953), il se déchargeait, en fait, du gouvernement sur Frédéric, son neveu.

Le gouvernement d'Adalbert fut un gouvernement réparateur. Bientôt on vit refleurir la ferveur spirituelle au monastère, et avec elle l'abbaye recouvra sa prospérité matérielle. Il ne semble pas, il est vrai, que Gislibert ait renoncé au titre et à la dignité d'abbé, mais, du moins, Adalbert en exerça-t-il dès lors toute la charge, — sorte de prieur claustral et régulier en face d'un abbé séculier et commendataire, — et il est à présumer qu'à la

(1) Belhomme, p. 182, et Digot, *Histoire de Lorraine*, I, p. 199.

(2) C'est donc à tort que Richer et Jean de Bayon placent ce rétablissement des religieux bénédictins à Moyenmoutier en 938. L'erreur est d'autant plus évidente que l'un et l'autre ajoutent que ce rétablissement eut lieu 70 ans après que Zweutibold eût donné l'abbaye à Hillin, ce fait étant arrivé comme nous l'avons vu vers 896. Cf. Belhomme, p. 182. Le *Gallia Christiana*, XIII, 1403, se trompe également quand il donne comme date à ce même fait 939. Ces divers auteurs ont dû confondre sans doute l'époque de la réforme à Senones et l'époque de la même réforme à Moyenmoutier. La réforme de Senones par Einold, nous l'avons dit, est antérieure de quelques années à celle de Moyenmoutier.

Digitized by Google

mort de Gislibert, il lui succéda dans les fonctions abbatiales.

Grâce à la haute et bienveillante protection de Frédéric de Haute-Lorraine, l'abbaye put rentrer en possession des églises qui lui avaient été enlevées pendant la période troublée qu'elle venait de traverser, et d'une façon générale, ajoute le *Libellus,* de tout ce qui lui avait appartenu autrefois et que l'incurie des chanoines n'avait pas détruit (1).

L'abbaye de Moyenmoutier, au temps d'Adalbert, fut le théâtre de certains évènements intéressants à signaler : c'est encore le *Libellus* qui nous en a conservé le souvenir.

C'est au temps d'Adalbert, tout d'abord, qu'eut lieu la deuxième translation des reliques de saint Hidulphe. Nous avons vu que ces précieuses reliques, après avoir reposé plusieurs années dans la chapelle Saint-Grégoire au cimetière, avaient été transportées, à une époque qu'il est difficile de préciser mais au plus tard sous le gouvernement de Maldavin, dans l'église Notre-Dame. Cet abbé les y avait fait déposer dans un sépulcre de pierre, sous une voûte élégante ornée de lames d'or et d'argent (2).

Vers le milieu du Xe siècle, la basilique Notre-Dame menaçant ruine, Gislibert et Adalbert entreprirent de la reconstruire sur de plus vastes proportions et de façon plus somptueuse. C'est alors que l'on résolut de lever les restes du saint Fondateur de la tombe de pierre qui les renfermait encore, pour les déposer dans une châsse de bois richement décorée qui serait placée dans l'oratoire Saint-Epvre. Un éclatant miracle, racontait-on, avait marqué cette cérémonie. Le temps était sombre et menaçant. Depuis un mois

(1) C'est ici que Richer excepte le corps de Joseph d'Arimathie qu'il croit avoir été enlevé par des moines étrangers. Voir ce que nous avons dit plus haut de cette légende, p. 257, note. Jean de Bayon, à son tour, remarque que c'est pendant cette période troublée qu'avait disparu la *Vita* primitive de saint Hidulphe. BELHOMME, p. 183.

(2) Cf. *supra*, p. 243.

Digitized by Google

des pluies continuelles désolaient la contrée. Rien ne faisait présager un temps serein et l'on craignait que la procession ne pût se dérouler avec les ornements sacrés jusqu'à l'église Saint-Epvre. L'abbé avait même décidé qu'on ne franchirait pas les cloîtres. Mais, ô prodige! A peine abbés et religieux du monastère et des monastères voisins sont-ils arrivés avec leurs cierges et leurs encensoirs au tombeau du saint; à peine le couvercle du cercueil est-il soulevé que les nuages se dissipent, et le soleil longtemps voilé brille du plus radieux éclat. La procession put se développer avec pompe et pendant quelques jours le ciel garda sa sérénité (1). Une fête était célébrée chaque année à Moyenmoutier, le 8 novembre, pour honorer le souvenir de cette translation et de ce prodige (2).

C'est encore vers la même époque qu'eut lieu la trans-

(1) *Libellus,* chap. VIII (BELHOMME, p. 186). Cf. CHAPELIER, *L'ancienne abbaye de Moyenmoutier* (Bull. de la Soc. Phil. vosg. 1887-88, p. 239). Le récit de cette translation nous a été aussi conservé dans un lectionnaire manuscrit du XIVe siècle (n° 2081 du catalogue des collections Noël) qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque publique de Nancy (n° 1197). Cf. PFISTER, *Note sur trois manuscrits provenant de l'abbaye de Moyenmoutier* (Journ. de la Soc. d'arch. lorr. 1890, p. 161-162). Ce récit, qui s'inspire du *Libellus,* ne nous apprend aucun détail nouveau. Il s'y est même glissé une confusion assez grave. La première translation du corps de saint Hidulphe — celle dont il a été question plus haut, p. 243 — est passée sous silence et l'on suppose qu'Adalbert fait lever les précieux restes de l'oratoire Saint-Grégoire, tandis qu'en réalité, depuis l'abbé Maldavin, ils reposaient dans l'église Notre-Dame. Dans le lectionnaire, le récit du miracle qui marqua la seconde translation est longuement amplifié et remplit trois pages du manuscrit. Ajoutons encore que le lectionnaire rapporte la translation à l'année 954. Nous disons dans la note qui suit comment cette date paraît inexacte.

(2) A quelle date se fit cette translation? Le *Lectionnaire* du XIVe siècle dont il a été question dans la note précédente, la place à l'année 954, Richer, en 956, mais nous croyons avec Belhomme, p. 46 et 189, qu'elle n'eut lieu plus probablement qu'à la fin de 963, le 6 des ides de novembre (8 novembre). A la fin de 963, parce qu'il semble que c'est en 964 qu'Adalbert commence à faire construire l'église Notre-Dame (JEAN DE BAYON, II, 27, ap. BELHOMME, p. 46). Le 6 des ides de novembre (le *Libellus* dit le 7, mais probablement à tort), parce que ce jour était encore le jour assigné par les anciens martyrologes à cette fête de la translation de saint Hidulphe, qui était célébrée avec un éclat tout particulier, avec une pompe plus grande que la fête même du saint au mois de juillet. Cf. BELHOMME, p. 188-189.

Digitized by Google

lation des reliques de deux autres saints chers à l'abbaye. Jean et Bénigne, les disciples de prédilection de saint Hidulphe, avaient reposé jusque là dans leur tombe commune de la chapelle Saint-Grégoire. Sous le gouvernement d'Adalbert, un 6 des ides de mai (10 mai) (1), leurs restes furent exhumés à leur tour, pour être déposés dans une même châsse portative (2).

Au même temps, on fit ou l'on crut faire à Moyenmoutier une autre découverte pour le moins singulière et inattendue.

Jusqu'alors, nous n'avons trouvé dans les documents que nous avons étudiés, aucune trace, aucune mention de la présence, à Moyenmoutier, des reliques d'un martyr de la légion thébéenne. Les *Vitæ Hildulfi* sont muettes à cet égard. C'est le *Libellus* qui en parle pour la première fois.

L'église Notre-Dame, en s'écroulant, avait entraîné dans sa chute un petit oratoire dédié à saint Martin. En fouillant le sol de cette chapelle, nous dit le *Libellus*, on mit au jour les reliques d'un saint : c'étaient les restes d'un martyr de la légion thébéenne.

(1) Cette date était donnée par le *Libellus* et aussi par d'anciens martyrologes.

(2) Voir aussi le récit de cette translation dans le lectionnaire manuscrit de la bibliothèque publique de Nancy (n° 1197 du catalogue, anciennement n° 2081 des collections Noël). Ce récit, fort court, a été reproduit par M. Pfister, op. cit., *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1890, p. 162. M. Pfister fait justement remarquer comment la légende s'est développée au sujet de ces deux saints, depuis la troisième *Vita Hildulfi*. D'après ce dernier document, Jean était l'aîné (*Joannes qui et major natu erat*, BELHOMME, p. 123). La *Vita* raconte seulement que les deux frères tombèrent malades le même jour et moururent à la même heure. Notre lectionnaire les fait jumeaux : « *Qui, inquam, miraculose in hac luce ingressi, nunquam ab invicem fuerunt divisi. Simul enim concepti et eadem hora simul in ventre formati, simul ventris claustra exierunt. Producti simul, simul studiis traduntur litterarum. Simul corrupto mundi vellere deposito, claustri petunt quieta vita et conversatione in Christo Jhesu uniri. In vitæ vespera pari langore decumbentes parili febre simul corripiuntur. Eodem die ab ergastulo vitæ præsentis liberati cum palma victoriæ in cœlis gloriosi sublimantur, simul que uno mauseolo locantur, ut de eis dicatur : Saul et Jonathas amabiles in vita sua in morte ab invicem non sunt separati.* »

Digitized by Google

On racontait ainsi son histoire (1). Boniface — c'est le nom qu'on lui donnait — avait échappé au massacre d'Agaune et, avec trois cents de ses compagnons, était venu se réfugier à Trèves. Il y avait versé son sang pour le Christ. Plusieurs siècles après sa mort, au temps que Leutbald était à la tête de l'abbaye et l'avant dernière année de son gouvernement, ses reliques avaient été apportées de Trèves à Moyenmoutier où on les avait déposées dans la chapelle Saint-Martin de l'église Notre-Dame. Puis on les avait perdues de vue jusqu'au jour où, sous l'abbé Adalbert, elles furent miraculeusement retrouvées.

Le *Libellus,* en effet, rapporte qu'un prodige avait accompagné la découverte des restes du saint martyr et il le dramatise.

Le saint, mécontent de l'oubli où il était laissé, était apparu en songe, revêtu de ses habits militaires, à un jeune religieux du monastère, du nom de Tietfrid.

« Ce m'est une souffrance cruelle, avait-il dit au moine, de me voir ainsi foulé aux pieds par les hommes et les animaux, et souillé de leurs ordures. Lève-toi et va dire en hâte à l'abbé que s'il tient à sa propre conservation il procure à mes restes le repos qu'ils attendent. »

— « Seigneur, avait répondu Tietfrid, qui donc êtes-vous et où voulez-vous avoir votre sépulture? »

Et le saint de reprendre : « Sache que je suis Boniface. J'ai fait partie de la glorieuse légion thébéenne. Grâce à Dieu, je ne le cède pas en mérite à mon collègue Maurice, et ma gloire, dans le Ciel, est égale à la sienne. Séparé

(1) *Libellus*, chap. I de l'édit. Belhomme et *proœmium* de l'édit. Waitz. L'auteur du *Libellus* a préparé le récit qu'il donne ici par une interpolation de la troisième *Vita*. Après avoir rapporté l'histoire de la translation par saint Hidulphe des reliques de saint Maximin, il a ajouté : « *In quo (oratorio) pariter imposita sunt trecentorum martyrum thebeæ legionis corpora* » (3e *Vita Hildulfi*, cap. V, Belhomme, p. 95). Cette brève interpolation est le point de départ des longs récits des chapitres I et IX du *Libellus*. Cf. Pfister, *Les légendes de saint Dié et de saint Hidulphe*, Annales de l'Est, 1889, p. 548.

Digitized by Google

furtivement (1) de mes compagnons d'armes, je fus transporté en ces lieux par des hommes pieux et déposé dans cet oratoire de saint Martin. On y trouvera tous mes ossements, à l'exception de mon chef, qui est resté avec les corps de mes compagnons au lieu que j'occupais d'abord (2). Et maintenant va sans retard trouver l'abbé et fais lui part de mon désir. »

A son réveil, continue le *Libellus,* Tietfrid, n'osant croire à la réalité de sa vision, différa d'accomplir l'ordre qu'il avait reçu. Il craignait de passer pour menteur ou hypocrite. Peut-être avait-il peur aussi d'exciter la jalousie de ses frères ou de provoquer leurs moqueries.

Mais bientôt le bienheureux martyr lui apparut à nouveau et lui adressa de vifs reproches : « Pourquoi, lui disait-il, pourquoi me forces-tu à revenir? Pourquoi ne crains-tu pas mes réprimandes? Sache qu'en punition de ton mépris et de ta désobéissance tu seras châtié dès ce monde. » Et il lui renouvela l'ordre déjà intimé à sa première apparition.

Tietfrid hésitait toujours.

Boniface lui apparut alors une troisième fois, lui reprochant son indifférence en termes pleins d'amertume : « Je vois, lui dit-il, qu'il faut un miracle pour triompher de ton manque de foi. Eh bien ! tout à l'heure lorsque tu te lèveras pour Matines, va à l'autel qui se trouve à la tête de saint Hidulphe, tu y trouveras une petite croix et le bâton pastoral du saint pontife. Ainsi tes doutes seront dissipés. Mais comme il vaut mieux pour toi subir une peine temporelle que l'éternel châtiment, ta négligence sera punie dès ce monde. »

A ces mots, le religieux se réveille, terrifié.

Au signal des Matines, il se rend à l'église, et voit de ses

(1) « *Furtim disgregatus.* »
(2) A Trèves.

Digitized by Google

yeux les objets que le saint lui avait indiqués. Dès lors, plus de doute possible. Il appelle l'abbé et les moines, et leur raconte en détail la révélation dont il a été favorisé. On se transporte à l'endroit désigné; on écarte les décombres, on creuse, et bientôt l'on trouve un tombeau. Tandis qu'on l'ouvre, une odeur suave s'en exhale. Ce sont bien les restes d'un saint. On les enveloppe dans un linge, puis on les renferme dans une châsse, et le monastère, alors en ruine, n'offrant pas de place décente pour les recevoir, on les transporte à Bégoncelle. Par suite de l'incurie des abbés, ils devaient rester dans l'église Sainte-Croix de ce lieu jusqu'au gouvernement abbatial de Lambert, qui les ramena à Moyenmoutier, dans l'oratoire Saint-Pierre, le vendredi 4 novembre 1043 (1).

Quant à Tietfrid, il vécut encore quelques années. Un jour qu'il se tenait debout devant l'infirmerie, il fut saisi subitement d'un violent accès de paralysie, se butta à la porte, tomba à la renverse et se fracassa le crâne. C'est ainsi qu'il expia dès ce monde la peine de son indocilité. La menace de Boniface avait eu sa réalisation.

Tel est le récit du *Libellus*.

Boniface entre désormais dans l'histoire de Moyenmoutier. Pendant les siècles qui suivront, son nom va être associé à ceux des saints de l'abbaye.

Évidemment la façon inattendue et tardive dont le culte de ce saint personnage fait son apparition dans les annales de notre monastère et ce récit combiné de toutes pièces par l'auteur de la troisième *Vita Hildulfi* et du *Libellus*, ne sont pas sans éveiller quelque défiance dans l'esprit de l'historien. Qu'on y songe : c'est au XIe siècle que le nom de Boniface apparaît pour la première fois à Moyenmoutier. Dans aucun document antérieur il n'en a été question. De plus, cette histoire du saint et de sa translation dans la

(1) Voir plus bas IIe partie, livre III, chap. IV.

Digitized by Google

grande abbaye vosgienne subira encore dans les siècles suivants d'importantes transformations. Un lectionnaire manuscrit du XIVe siècle nous a conservé un long récit de cette translation (1). L'auteur avait sous les yeux divers écrits antérieurs : le *Libellus*, la chronique de Jean de Bayon, les *Acta sanctorum Tyrsi et sociorum* (2), peut-être aussi les *Gesta Treverorum* (3). Or en ce qui concerne Moyenmoutier, son récit diffère beaucoup de celui du *Libellus*. Il nous dit comment Hidulphe, après avoir construit à Trèves la basilique de Saint-Maximin, y aurait fait placer les corps de Boniface et de ses compagnons. Puis il nous rapporte, à sa façon, comment les restes de Boniface ont été apportés à Moyenmoutier. Ce n'est plus au commencement du VIIIe siècle, comme le disait le *Libellus*, alors que Leutbald, du vivant de Hidulphe, gouvernait l'abbaye, mais un siècle et demi plus tard. On nous donne même la date précise : 959 (4). Le corps du saint avait été enlevé aux habitants de Trèves (5) et apporté à Moyenmoutier par un religieux de ce monastère, du nom de Warengarius. A Moyenmoutier on le plaça dans une chapelle de l'église Notre-Dame, dédiée à saint Martin, puis on l'oublia. Retrouvé miraculeusement, il aurait été transporté dans la suite à Bégoncelle, et l'auteur ajoute, d'après Jean de Bayon, que plus tard, au temps de l'abbé Hardulphe, second successeur d'Adalbert, alors qu'une effroyable mortalité sévissait à Moyenmoutier, il se fit à son tombeau de nombreux miracles (6).

(1) Manuscrit n° 1197 de la bibliothèque publique de Nancy (ancien ms. n° 2081 de la collection Noël). Cf. PFISTER, *Note sur trois manuscrits provenant de l'abbaye de Moyenmoutier*, dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1890, p. 163.

(2) *Acta SS.*, t. II octobris, p. 330 et suiv.

(3) *Mon. Germ. hist.*, Scriptores, t. VIII, p. 150.

(4) L'auteur aura maladroitement confondu la date de la translation avec l'époque de la découverte des reliques au temps d'Adalbert.

(5) « *Ablatum Treverorum populo.* »

(6) Voir ci-dessous, IIe partie, livre III, chap. Ier.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, du récit du *Libellus* nous pouvons du moins retenir — et à ce titre cette relation offre bien quelque intérêt — la forme que la tradition avait donnée au XIe siècle à l'histoire de saint Boniface. Sur quoi reposait cette histoire traditionnelle? Nous ne saurions le dire. Apparemment, la translation à Moyenmoutier — à une époque que d'ailleurs il est impossible de fixer — des restes d'un martyr de Trèves, y aura donné lieu. C'est ce martyr de Trèves, qui avait fait partie ou non de la légion thébéenne, qu'on honora à Moyenmoutier sous le nom de Boniface (1).

(1) Cette histoire déjà si étrange de saint Boniface se complique encore d'une histoire semblable, rapportée par Jean de Bayon, au XIVe siècle, d'un autre saint dont le culte va bientôt apparaître aussi dans la vie religieuse de Moyenmoutier. Je veux parler de saint Maximin, évêque de Trèves, celui-là même dont Hidulphe a fait la translation que nous savons. Cf. *supra*, p. 173. Voici comment Jean (lib. II, cap. III) raconte les faits. Le corps de saint Maximin était resté à Trèves jusqu'au commencement du VIIIe ou peut-être jusqu'au milieu du Xe siècle. (Le récit de Jean, en effet, prête à l'équivoque et semble présenter des contradictions. Après avoir insinué d'abord que la translation eut lieu vers le temps où l'on découvrit à Moyenmoutier les restes de saint Boniface (II, 3), il dit formellement un peu plus loin (II, 10) qu'elle se fit en l'an 703, l'année même par conséquent à laquelle on plaçait déjà la translation de saint Boniface, — à moins que le copiste de Jean de Bayon n'ait substitué par erreur dans ce second passage le nom de Maximin à celui de Boniface). Un pieux larcin allait en enrichir bientôt le monastère de Moyenmoutier. Un religieux de ce monastère, Warengarius — on voit ici comment l'auteur du lectionnaire du XIVe siècle a pu commettre les confusions grossières que nous signalions plus haut — réussit à enlever les reliques du saint aux habitants de Trèves (*factiose subduxit Treverensibus*) et les apporta à Moyenmoutier un 3 des nones d'avril (3 avril). Mais Jean de Bayon ajoute qu'à l'époque où il écrit on a perdu de vue les précieuses reliques. Ont-elles disparu à jamais? Sont-elles seulement cachées en quelque lieu inconnu? Jean se pose la question sans pouvoir y répondre. Par la suite, il est vrai, on les retrouva ou on prétendit les retrouver. A l'époque où écrivait Belhomme, on les honorait, moins le chef qui était à Trèves et quelques ossements, dans une châsse décente. Cette histoire des reliques de saint Maximin offre des analogies frappantes avec celle des reliques de saint Boniface. Il y a eu, en plus d'un point, confusion entre l'une et l'autre et il faut bien reconnaître que la seconde semble plus étrange et présente plus d'invraisemblance encore que la première. Outre que ni le *Libellus*, ni aucun des documents antérieurs de l'histoire de Moyenmoutier ne parlent de cette translation des restes de saint Maximin dans notre abbaye vosgienne, il est à remarquer qu'au XVIIe siècle, quand les Bollandistes réunissaient les *Acta* de ce saint, il semble bien qu'on croyait encore posséder à Trèves ses reliques. Cf. *Acta Sanctorum*, t. VII maii, p. 34 (lettre de l'abbé de Saint-Maximin au bollandiste Papebrock, 1682). Le chef seul en avait été séparé et on le vénérait dans

Digitized by Google

Sous le gouvernement d'Adalbert, l'abbaye de Moyenmoutier subit une transformation profonde. Jusqu'alors elle était restée aux mains de seigneurs séculiers. Elle va rentrer désormais sous l'autorité ecclésiastique, sans cependant se ressaisir elle-même : des ducs de Haute-Lorraine, elle passe sous la dépendance directe des évêques de Toul, qui pendant quelque temps vont la posséder en quelque sorte en bénéfice.

Voici en quelles circonstances, d'après le *Libellus*.

Le duc Frédéric avait fait construire, sur un terrain qui dépendait de l'évêché de Toul, la forteresse de Bar, aujourd'hui Bar-le-Duc. L'évêque, alors saint Gérard, s'en plaignit à l'empereur Otton, et lui remontra le tort que ce château-fort menaçait de causer à sa ville épiscopale. Otton fit bon accueil aux réclamations du prélat et enjoignit au duc de Haute-Lorraine de lui offrir une réparation convenable.

C'est alors que Frédéric, afin de pouvoir désormais posséder en paix la nouvelle forteresse, aurait cédé à Gérard les deux abbayes de Moyenmoutier et de Galilée, ainsi que quelques autres propriétés ou *villæ* qui faisaient partie de son patrimoine. L'abbaye de Moyenmoutier, en même temps que celle de Saint-Dié, devenait ainsi la propriété bénéficiaire de l'évêché de Toul. Gérard se fit prêter serment par ceux qui les administraient, et, comme signe de prise de possession, ajoute le *Libellus,* il emporta les crosses pastorales des fondateurs des deux monastères, Hidulphe et Déodat. Le saint évêque les fit entourer de métaux précieux, dans lesquels il enchâssa des reliques, et les

une châsse d'argent en forme de statue (*inclusum argenteæ statuæ maximi ponderis pretiique*, Acta SS., loc. cit.) D'autre part, dans ces mêmes actes de saint Maximin réunis par les Bollandistes, il est question de plusieurs reliques du saint possédées par diverses églises, nulle part il n'y est fait mention de Moyenmoutier. Tout au plus pourrait-on admettre que l'abbaye de Moyenmoutier avait obtenu, à une époque qu'il est impossible de fixer, par don ou subrepticement, quelques reliques du saint évêque.

Digitized by Google

déposa dans le trésor de son église cathédrale où on les voyait encore au XIe siècle (1). Gérard enleva aussi dans cette circonstance au monastère de Moyenmoutier, une cloche, la plus grosse et la plus harmonieuse de toutes, dont l'abbé Adalbert venait de doter l'abbaye. Cette cloche, d'ailleurs, ne resta pas longtemps à Toul. Après la mort de Gérard, on la rendit à Moyenmoutier, et l'on racontait que son enlèvement et son retour avaient été accompagnés de prodiges : tandis que douze paires de bœufs avaient à peine suffi à l'emmener, quatre l'avaient aisément ramenée. On ajoutait même que, pendant tout le temps de son exil dans la cité épiscopale, elle avait perdu la douceur de ses sons. Elle ne l'avait retrouvée qu'après sa rentrée à Moyenmoutier (2).

Tel est le récit du *Libellus*. Une chronique de l'abbaye de Saint-Mihiel nous raconte les faits en termes à peu près semblables (3). Elle aussi rapporte à l'épiscopat de saint Gérard la donation de Moyenmoutier à l'église de Toul.

Ce n'était pas la première fois cependant qu'il était ques-

(1) *Libellus*, chap. X. L'auteur du *Libellus*, parlant de ces crosses, ajoute : « *Secum tulit cambucas beatorum antistitum Hildulfi atque Deodati, specie quidem vilissimas, nec ut hac nostra ætate passim cernitur artificiose cameratas ac politas, sed tamen ad ostensionem sanctæ mortificationis meritique eorum efficacissimas, quibus nihil pompæ adjecerat artium industria, natura sufficiente ad omnia.* »

(2) *Libellus*, chap. X.

(3) Le duc de Haute-Lorraine, Frédéric, lisons-nous dans cette chronique anonyme, voulant arrêter les continuelles incursions que les Champenois faisaient dans ses États, fit bâtir la forteresse de Bar, à la limite des deux provinces. Mais le territoire sur lequel s'éleva cette forteresse ne lui appartenait pas. Il était pour une partie au moins la propriété de l'abbaye de Saint-Mihiel (*de tertia parte possessionum abbatiæ illud* (*castrum*) *casavit*). L'autre partie, — les deux tiers restants — appartenait sans doute à l'évêché de Toul. Frédéric combina alors un échange. Il donna à l'abbaye un certain nombre de villages qui dépendaient de l'église de Toul, et à cette église qui avait alors à sa tête Gérard, il donna, entre autres biens, le village de Bergheim, dans la Haute-Alsace, et les deux abbayes de Saint-Dié et de Moyenmoutier. A ces conditions il conserva Bar. Cf. *Chronicon S. Michaelis in pago Virdunensi*, c. 7, dans les *Monum. Germ. histor.*, SS., IV, p. 81.

Digitized by Google

tion d'une cession de l'abbaye aux évêques de Toul, et le récit du *Libellus,* aussi bien que celui de la chronique de Saint-Mihiel, est au moins incomplet. Si le duc Frédéric a réellement cédé Moyenmoutier à saint Gérard, cette cession n'était que la confirmation d'une donation antérieure faite à saint Gauzelin (922-962), prédécesseur immédiat de Gérard, par l'empereur Otton-le-Grand.

Nous n'avons pas conservé la charte même de concession octroyée par Otton Ier à Gauzelin, mais un diplôme d'Otton II, daté de 973, rappelle le fait de façon formelle. Par ce diplôme, l'empereur, à la demande de saint Gérard, lui confirme, à lui et aux évêques qui lui succèderont sur le siège de Toul, la possession d'un certain nombre d'abbayes, avec leurs dépendances. Or, parmi ces abbayes, figure « l'abbaye de Moyenmoutier, située dans le comté du Chaumontois, en pays de Vosges, sur la rivière du Rabodeau, et dédiée en l'honneur de saint Pierre, que Gauzelin, prédécesseur de Gérard, avait déjà, jadis, sollicitée et obtenue de la libéralité du père de l'empereur alors régnant, » c'est-à-dire d'Otton Ier (1).

(1) « *Similiter abbatiam quæ vocatur Medianum monasterium, sitam in comitatu Calmontensi, in Vosago saltu, super fluvium nomine Rabadonem, dicatam in honore sancti Petri, cum omnibus appendentiis, quam antecessor ejus* (il s'agit de Gérard) *Gauzelinus venerabilis antistes olim a beatæ memoriæ nostro genitore ad augmentum suæ Ecclesiæ impetravit.* » Voir ce diplôme d'Otton II dans les *Mon. Germ. hist.*, Diplomata regum et imperatorum Germaniæ, t. II, p. 72. Il se trouve aussi, mais beaucoup moins correctement édité, dans Benoît-Picart, *Histoire ecclésiastique et politique de Toul,* preuves, p. XIX, et dans Brouilly, *Deffense de l'Église de Toul*, Toul, 1727, preuves, p. LXVI. Quelques années après, en 984, un nouveau diplôme d'Otton III, fils et successeur d'Otton II, confirmait encore l'église de Toul dans la possession de l'abbaye de Moyenmoutier. Voir ce diplôme, daté de Spire, dans les *Mon. Germ. hist.*, Diplomata regum et imperatorum Germaniæ, II, p. 395, et dans Brouilly, op. cit., preuves, p. IX. Au siècle suivant, le pape saint Léon IX, confirmant à son tour à l'évêque de Toul, Udon, la possession de Moyenmoutier (bulle du 25 mars 1051), rappelle en ces termes la donation des Otton à Gauzelin et à Gérard : « *Abbatiam etiam Mediani monasterii... quam antecessor noster* (Léon IX avait été évêque de Toul avant de monter sur le siège de saint Pierre) *Gauzelinus venerabilis antistes illius miseræ servituti et desolationi paternæ condescendens et ad relevandam paupertatem*

Digitized by Google

Peut-être la cession première de l'abbaye de Moyenmoutier à saint Gauzelin n'avait-elle pas eu son plein effet ? Nous inclinerions d'autant plus volontiers à l'admettre que nous voyons Gérard, son successeur, en demander ainsi la confirmation. Si les droits qu'il prétendait avoir sur l'abbaye ne lui avaient pas été contestés — probablement par le duc de Haute-Lorraine, Frédéric — cette demande de confirmation ne s'expliquerait pas. Apparemment Frédéric, à la mort de Gauzelin (962), aura voulu ressaisir tous ses droits : c'est pour trancher les difficultés qui durent s'élever alors entre lui et le successeur de cet évêque que fut délivrée la charte d'Otton II (1).

Quoi qu'il en soit de l'époque précise à laquelle la cession de Moyenmoutier aux évêques de Toul a eu lieu, il est certain qu'elle est un fait accompli au début du pontificat de saint Gérard, dès 973, date à laquelle fut délivré le diplôme d'Otton II. Notre abbaye est désormais et pour un certain temps sous la souveraineté temporelle des

monachorum qui per potentiam sæcularis malitiæ jam exulaverant maxima honestate sui et sapientia ab avo et genitore domini Ottonis imperatoris impetravit ad augmentum Tullensis ecclesiæ, quâ similiter dominus Otto imperator sanctum Gerardum prædecessorem nostrum reinvestivit cum omni integritate ut absque contradictione alicujus dominio Tullensis ecclesiæ tenenda perpetualiter reformaretur. » Cf. JAFFÉ, *Regesta pontificum romanorum*, n° 4255. Cette bulle est éditée dans Calmet, *Hist. de Lorr.*, 2e éd., t. II, preuves, p. 298; Benoît-Picart, *Hist. de Toul*, preuves, p. CXXVII; Brouilly, *Deffense de l'Église de Toul*, preuves, p. XIII. On remarquera les raisons alléguées ici pour justifier la cession de Moyenmoutier aux évêques de Toul : « *Miseræ servituti et desolationi paterne condescendens et ad relevandam paupertatem monachorum*, etc. » C'est la première fois qu'il est question de pareils motifs : aussi est-il permis de douter qu'ils aient été la cause déterminante de la donation. Dans le diplôme d'Otton III de 984, on lisait en toutes lettres : « *Ad relevandam paupertatem Tullensis ecclesiæ,* » ce qui est plus naturel et s'explique certainement beaucoup mieux.

(1) J'ajoute que c'est bien l'impression qui se dégage de la lecture même du diplôme. Il y est question de plusieurs abbayes. Pour plusieurs, par exemple, Saint-Mansuy, Saint-Epvre, on ne fait que rappeler les noms. Pour Moyenmoutier, au contraire, ainsi que pour quelques autres, on insiste, on précise, on rappelle les circonstances de la donation. C'est apparemment sur celles-là que portaient les difficultés; c'est pour elles qu'on demande et qu'on obtient la charte de confirmation. Les drois incontestés de l'église de Toul sur les autres ne sont rappelés qu'à leur occasion.

Digitized by Google

évêques de Toul. Il en est de même, du reste, de l'abbaye voisine de Saint-Dié (1).

En quoi consistait exactement la donation faite à l'église de Toul? Ici encore, nos diplômes précisent ce que le *Libellus* et la chronique de Saint-Mihiel nous apprennent en termes assez vagues, et assurément c'est à eux que nous devons donner la préférence. A la donation de Moyenmoutier à saint Gérard, Otton II avait mis quelques réserves. Le duc Frédéric devait conserver l'abbaye en bénéfice sa vie durant. Mais ce droit lui était personnel et ne devait pas nécessairement passer à ses successeurs dans la dignité ducale (2). Toutefois, l'évêque gardait le droit d'investiture en ce qui concernait la prébende à donner aux religieux, ainsi que la part des biens du monastère que le duc consentirait à lui laisser (3).

A la mort de Frédéric, tous les droits sur l'abbaye devaient revenir, sans aucun partage désormais, à l'église de Toul. En réalité, il n'en fut pas immédiatement ainsi. Ce prince étant mort à quelques années de là, Gérard conclut avec sa veuve, Béatrice (4), de nouvelles conventions. Il lui

(1) La confirmation de Saint-Dié à l'église de Toul fut l'objet d'un diplôme spécial daté de Bonn, 18 mars 975. Cf. BROUILLY, *Deffense de l'église de Toul*, preuves, p. 8, et *Mon. Germ. hist.*, Diplomata reg. et imp. Germ., II, p. 113. Voilà pourquoi il n'en est pas parlé dans le diplôme où il est question de l'abbaye de Moyenmoutier.

(2) « *Ut Fridericus dux beneficium jam dictæ abbatiæ tantum tempore vitæ suæ teneat.* » Les *Gesta episcoporum tullensium*, écrits au commencement du XIIe siècle, disent que Frédéric devait garder l'advocatie ou vouerie de l'abbaye : « *Qui que* (saint Gauzelin) *a rege Ottone adeptus est abbatiam Mediani monasterii ea lege ut Fredericus dux, dum adviveret, advocatiam retineret ac Pontifex præbendam loci ordinaret, post que finem Ducis tota abbatia ad episcopum perveniret.* » Mon. Germ. hist., SS., VIII, p. 640. Le texte même des diplômes impériaux nous permet de croire que Frédéric conservait plus que ces droits de vouerie.

(3) Nous ne donnons que sous réserves cette traduction du texte assez vague du diplôme : « *Adjicientes illud nostra imperiali decentia ut præfatus Gerardus episcopus et Ecclesia ipsius præbendam monachorum investitura possideat et quantum ex beneficio ipsius abbatiæ a jam dicto duce consequi potuerit.* »

(4) Cette princesse était fille du duc des Francs, Hugue le Grand et sœur de Hugue Capet, qui devait monter quelques années plus tard sur le trône de France.

Digitized by Google

laissait encore en bénéfice les abbayes de Moyenmoutier et de Saint-Dié. De plus, à la mort de la duchesse, ces deux abbayes devaient passer dans les mêmes conditions aux mains d'un de ses fils, qu'elle aurait elle-même choisi de concert avec l'évêque. Gérard se réservait cependant certains droits sur chacune des deux maisons. Il gardait en sa possession directe, « *in vestitura indominicata,* » les bâtiments monastiques, dix manses de chaque abbaye, certaines redevances d'autel et la dîme d'une mine d'argent (1). A la mort du fils de Béatrice ainsi désigné d'un commun accord par elle et par le prélat, — il semble que ce fut Thierry, — les deux abbayes devaient revenir en totalité, cette fois encore, à l'église touloise.

(1) Cf. le diplôme d'Otton III de 984 (*Mon. Germ. hist.*, Diplomata reg. et imp. Germ., II, p. 395). Il est vrai que les termes dans lesquels est rédigé ce diplôme pourraient prêter à l'équivoque. Il y est question successivement de Saint-Dié et de Moyenmoutier. Pour Saint-Dié, toutes les réserves que nous indiquons sont formellement exprimées. Pour Moyenmoutier le diplôme ajoute seulement : « *Similiter de abbatia Mediani monasterii quam prædecessor suus Gauzelinus episcopus ad relevandam paupertatem Tullensis ecclesiæ acquisierat ab avo, cum regali præcepto de quo prius jam dictus genitor noster ipsi venerabili Gerardo episcopo imperiale fecit præceptum ad ratione ut post obitum jam dicti Ducis cum omni integritate Tullensi deserviret sedi.* » Nous n'avons plus l'original de ce diplôme, et dans toutes les éditions qui en ont été données, des points de suspension suivent cette phrase, de sorte que l'on pourrait n'être pas absolument certain que les réserves faites pour Saint-Dié l'aient été pour Moyenmoutier. Mais la fin du diplôme le laisse entendre de façon suffisamment claire : « *Constituentes ..... ut, sicut supra dictum est, episcopus monasteria et quæ supra sunt in investitura retineat et jam dicta Ductrix, ejus que filius ab ipsis nominatim exprimendus, cæteras partes abbatiarum jam dictarum similiter possideat, eo rationis tenore ut post obitum jam dictæ Dominæ ejusque filii, Tullensis sedis tam dictus episcopus quam omnes successores sui, eas abbatias in dies sæculi, cum omni integritate... possideat.* » C'est aussi, d'ailleurs, ce qu'atteste expressément Widric, le biographe de saint Gérard, qui écrivait au XIe siècle et avait le diplôme sous les yeux : « *Ipse* (Gerardus) *concessit Duci Beatrici tempore vitæ suæ et post se uni filio suo, tenere abbatias Medii monasterii et Sancti-Deodati, retinens investitura indominicata monasteria et decem mansos de utroque cœnobio et altare sancti Deodati et decimas minæ argenti census que hominum ad altare pertinentium cum omni districto.* » Cf. *Vita sancti Gerardi,* dans les *Mon. Germ. hist.*, Scriptores, t. IV, p. 503. M. Pfister dans son article intitulé : *Les revenus de la collégiale de Saint-Dié au Xe siècle,* Annales de l'Est, 1888, p. 519-520, ne tient pas compte des diplômes d'Otton II et d'Otton III et ne s'appuie que sur des chroniques ou biographies plus ou moins postérieures : c'est ce qui explique les divergences qu'offre parfois son récit avec le nôtre.

Digitized by Google

Le gouvernement d'Adalbert avait été long et fécond. Pour lui la vieillesse était venue et avec elle les infirmités. Frappé de paralysie, il passa les derniers mois de sa vie cloué sur un lit de souffrances et mourut le deux des nones d'avril (3 avril) de l'année 985. Il fut enterré « *a tergo et fronte* (*altarium*) *sanctorum Mariæ atque Hydulphi* (1). »

Étranger par l'origine à notre monastère, il l'avait fait sien dans son affection, et lorsqu'il ferma les yeux à la lumière de ce monde, les regrets furent grands parmi les moines. C'est qu'Adalbert, en effet, avait bien mérité de son abbaye d'adoption. Il l'avait relevée de ses ruines et lui avait infusé une vie nouvelle.

Adalbert avait gouverné aussi, pendant quelque temps tout au moins, l'abbaye Saint-Mansuy de Toul où saint Gérard, qui faisait de lui grande estime, l'avait appelé, apparemment pour y raviver la ferveur et y raffermir la régularité (2).

D'autre part, Jean de Bayon nous apprend encore que du temps qu'Adalbert était à la tête de Moyenmoutier, dans les dernières années de sa vie, le monastère courut un grand danger. Depuis la dissolution de l'empire carolingien, la Lorraine oscillait douloureusement entre la France et la Germanie, tour à tour ravagée par l'une ou par l'autre. En 983, à la mort d'Otton II, le roi de France Lothaire, toujours en guerre contre l'Allemagne, avait profité de la faiblesse et de la minorité du jeune Otton III pour l'envahir à nouveau. Il se dirigeait vers le Rhin et méditait une expédition en Germanie, quand il apprit sou-

(1) Jean de Bayon, II, 30. Jean emprunte ces détails, dont le *Libellus* ne dit rien, à quelque calendrier ou nécrologe.

(2) Benoit Picart, *Histoire eccl. et pol. de la ville et du diocèse de Toul*, p. 196 et *Gallia Christiana*, t. XIII, col. 1087. Saint Gérard écrivait d'Adalbert, dans une charte de 982 citée par le P. Benoît, *op.* et *loc. cit.* : « *Impegi in Dominum Adalbertum loci Domini mei Mansueti abbatem qui ea tempestate et Medii monasterii regebat abbatiam, moribus laudabilis, rector pugil monastici ordinis, apud nos obtinuit locum magnæ familiaritatis.* »

Digitized by Google

dain l'arrivée du duc de Souabe, Cuonon, qui avait pris la défense d'Otton. Les deux armées allaient se rencontrer en terre lorraine. A leur approche, les religieux de Moyenmoutier, effrayés, se hâtèrent de transporter les reliques de l'abbaye, celles de saint Hidulphe notamment, ainsi que toutes les richesses de leur église, en un lieu retiré, au pied de la montagne de la Baume ou de la Haute-Pierre (1). Les cloches du monastère furent cachées sous le pont du Rabodeau. Lothaire ayant battu en retraite, le duc Cuonon le poursuivit jusqu'à la Meurthe. A son retour, il campa non loin de Moyenmoutier, à la celle de Saint-Erhard, sur le ruisseau d'Hurbache. Grande était la terreur des religieux. Mais la Providence fit un miracle en leur faveur, — l'historien ne nous dit pas quel il fut, — et le duc défendit à ses troupes d'inquiéter l'abbaye. Rien de ce qui touchait au monastère n'eut à souffrir, et lorsque les gens de guerre se furent éloignés, les reliques des saints et les divers objets précieux que l'on avait cru devoir préserver de leur vandalisme, furent remis en leur place (2).

Le même auteur ajoute aussi (3) qu'au temps d'Adalbert, en 982, l'impératrice Adelaïde, femme de l'empereur Otton le Grand, qui professait une grande vénération pour l'abbaye de Moyenmoutier, avait fait présent à son église de deux tapisseries de prix (*cortinæ*) qu'on y voyait encore au XIVe siècle.

Enfin ce serait sous son gouvernement que saint Gérard aurait apporté à Bégoncelle les reliques de saint Blaise (4), qui donne désormais son nom à cette bourgade.

(1) « *Sub Balma quam Altam Petram vocant.* »
(2) Jean de Bayon, II, 30, cité par Belhomme, p. 203.
(3) Jean de Bayon, II, 31.
(4) « *Martyris etiam Blasii pignora Medianensi cellæ quæ Beguedonis dicebatur itidem attulit.* » Jean de Bayon, II, 29.

Digitized by Google

CHAPITRE II

ALMANN
(985-1011)

Adalbert eut pour successeur à l'abbaye de Moyenmoutier un abbé du nom d'Almann (*Almannus*), dont le gouvernement et la personne ne sont guère connus que par ce qu'en dit l'auteur du *Libellus*. Il était de naissance illustre et comptait parmi les membres de sa famille un certain Pierre que l'on honorait comme saint et comme martyr (1).

Distingué dans sa démarche, grand de taille, de vie et de mœurs modèles, tel était Almann. Peu versé, il est vrai, dans l'étude des lettres, il se signala du moins par le soin extrême qu'il mit à reconstruire l'abbaye et sa vigilance à rappeler à l'observance de leur règle les religieux qui lui étaient confiés. Bien plus, quoique lui-même peu lettré, il ne voulut pas que les moines souffrissent de son manque

(1) « *Almannus ex familia sancti Petri martyris excellentiore oriundus.* » Libellus, chap. XI. Qui était ce Pierre martyr? Belhomme avait essayé de le déterminer, mais sans y réussir. Deux personnages de ce nom, un prêtre et un moine, étaient morts en Espagne vers le milieu du IXe siècle, au cours des persécutions dirigées contre les chrétiens de ce pays par les Maures. D'un autre côté, un abbé de Subiaco de ce même nom et contemporain d'Almann, qui avait été en butte à la vengeance de quelques grands auxquels il avait refusé de livrer une forteresse et était mort à la suite des mauvais traitements qu'il en avait reçus, était regardé et honoré aussi comme martyr. Cf. MABILLON, *Annales ord. S. B.*, t. IV, p. 131. Peut-être serait-ce de ce personnage qu'Almann était parent. Et alors, ou bien Almann aurait été d'origine italienne, ou Pierre, d'origine franque, serait allé se fixer en Italie au monastère de Subiaco. BELHOMME, p. 204. Belhomme remarque d'ailleurs que tous les manuscrits du *Libellus* ne s'accordent pas sur ce point. L'un d'eux, celui d'Epternach-Paris, ne donne pas à ce personnage le surnom de martyr. Il faut donc nous résigner à ignorer qui il était exactement, comme aussi la patrie d'Almann.

Digitized by Google

de littérature, et il fonda à Moyenmoutier une école de grammaire. Il y fit venir, du dehors, un maître qui devait enseigner cette discipline, en laquelle se résumaient alors les diverses sciences, aux religieux du monastère.

En même temps qu'il instituait cette école, il lui procurait bon nombre d'ouvrages traitant des matières qu'on y enseignait et fondait ainsi à l'usage des moines une véritable bibliothèque. « Ces premiers germes de la science, jetés dans les cellules, » devaient pousser bientôt « de profondes et vigoureuses racines. » Cette école de Moyenmoutier allait jeter une vive lumière dans les ténèbres du XIe siècle. « A peine fut-elle fondée, qu'on en vit sortir Valcand, l'historien des premiers solitaires, et Humbert, tout à la fois théologien et poète (1). »

Mais c'est surtout dans l'œuvre de reconstruction matérielle de l'abbaye que se déploya toute l'activité d'Almann. Adalbert l'avait commencée. Ce fut Almann qui y mit la dernière main.

En attendant que les travaux fussent terminés, on avait déposé provisoirement les reliques des saints que possédait l'abbaye dans l'appartement que saint Gérard avait fait bâtir pour son usage, quelques années auparavant, tout à côté des dépendances du monastère (2). Il s'y fit bientôt de nombreux miracles. L'auteur du *Libellus* nous en rapporte un, sans doute le plus frappant : la délivrance d'un possédé.

C'était un énergumène qui, sous l'empire de l'esprit infernal qui le dominait, se livrait à toutes sortes d'actes horribles et proférait des propos plus affreux encore. Il avait été amené ou plutôt traîné, presque par force, *advectus,* à Moyenmoutier, par les siens, dans l'espoir d'une guérison. « *Qui cum aliquandiu invitus ante aram Sanctorum teneretur,* — je cite le texte même du *Libellus*

(1) Guinot, *Les Saints du Val de Galilée*, p. 168. Cf. *infra*, livre III.
(2) « *Aula pontificis juncta tunc claustri officinis.* » *Libellus*, chap. XI.

Digitized by Google

dont il est impossible de rendre en français l'expression, — *repente corruens, rotatu horrifico per pavimentum agitur. Sed hic rotatus et tormentum captivi liquido astantibus prodebant flagra et torturam latronis maligni quibus compellebatur egredi. Denique post nimiam rotationem, ipso aditu quo fuerat intromissus exire coactus, cum obscœnitate vomitus instar vermis bipedalis ab intimis visceribus miseri est projectus* (1). » Le malheureux était délivré. Il resta quelques instants encore plongé dans le sommeil, puis rendit grâces au Créateur et à ses fidèles et regagna son foyer, entièrement guéri.

Pendant ce temps, sous l'intelligente direction d'Almann, les travaux de reconstruction se poursuivaient activement. Bientôt l'église Notre-Dame, désormais achevée, s'élançait fièrement avec ses deux tours vers les cieux (2). L'évêque Gérard étant mort sur les entrefaites, ce fut son successeur Étienne qui vint faire la consécration et la dédicace du nouveau sanctuaire (3). La châsse du bienheureux Hidulphe y fut rapportée et reposa dès lors à l'ombre de la nouvelle basilique. L'auteur du *Libellus* rapporte aussi que le jour même de la consécration de l'église, Étienne rendit à l'abbaye la cloche qui lui avait été enlevée jadis par son prédécesseur (4). Étienne d'ailleurs, conserva toujours une préférence marquée, entre tous les monastères de son diocèse, pour celui de Moyenmoutier. Il lui fit des donations (5), et, à sa mort, arrivée après un court pontificat de deux ans à peine, bien qu'il eût rendu le dernier soupir en l'abbaye de

(1) *Libellus*, chap. XI.

(2) Ces deux tours ont subsisté jusqu'au XVIIIe siècle. On les distingue très nettement dans la vue à vol d'oiseau de l'abbaye et de ses environs que Belhomme a insérée à la page 422 de son *Historia Mediani Monasterii*, d'après une gravure dédiée à Erric de Lorraine. Voir aussi la reproduction partielle et agrandie que nous en donnerons au cours de ce travail.

(3) Un 14 novembre. Cf. Jean de Bayon, II, 33.

(4) Cf. *supra*, p. 301.

(5) « *Attribuendo aliquid fundi cum mancipiis quæ adhuc usque hodie deserviunt camerariæ monachorum.* » Jean de Bayon, II, 33.

Digitized by Google

Bonmoutier, c'est à Moyenmoutier qu'il voulut dormir son dernier sommeil. Sa volonté suprême fut respectée, et le prélat reçut la sépulture au côté droit de l'autel consacré à Marie, Vierge et Mère de Dieu, dans le monument funéraire d'où avaient été levés, quelque temps auparavant, les corps des saints frères Jean et Bénigne. Une petite croix de plomb fut placée sur sa poitrine et, sur cette croix, on grava comme inscription ce distique composé par un certain abbé Siccon :

Hic fuit antistes Leuchorum Stephanus olim
Idibus et terna martis discessit ab arvis (1).

Le *Libellus* ajoute que la tombe du saint évêque fut bientôt le théâtre de faits extraordinaires. A quelque temps de là, un jour que deux religieux s'y trouvaient debout, psalmodiant les chants de la messe, un fracas se fit entendre tout-à-coup sous leurs pieds, tellement épouvantable qu'ils furent projetés sur le pavé du sanctuaire. En l'honneur de qui ce prodige avait-il lieu ? Des saints frères dont les corps avaient jadis sanctifié le mausolée, ou du bienheureux évêque dont les restes y reposaient alors ? L'auteur du *Libellus* avoue qu'il n'a pu le connaître (2).

Si Etienne avait affectionné de façon particulière le monastère de Moyenmoutier, sa mémoire y était restée aussi en grande vénération. Le souvenir que les moines gardèrent de lui fut même d'autant meilleur que son successeur (3) à l'évêché de Toul, Berthold, fut loin d'avoir pour l'abbaye les mêmes égards.

Le portrait que nous trace de Berthold le *Libellus* est peu flatteur : « *Honestati sæculi præcipue intentus, in cons-*

(1) Cf. GUILLAUME, *Histoire du diocèse de Toul*, I, p. 304, et BENOIT-PICART, *Histoire de Toul*, p. 339.

(2) *Libellus*, chap. XII.

(3) Entre Etienne et Berthold, il semble qu'il y eut un évêque intermédiaire, Robert, mais qui ne fit que passer. Cf. GUILLAUME, *Histoire du diocèse de Toul*, I, p. 305.

Digitized by Google

« *tructione novarum atque eminentium fabricarum nulli se-* « *cundus, insolitis legibus oppressor vulgi et monasteriorum* « *versutus* (1). » Il est vrai que l'auteur anonyme de ce récit, — un moine certainement de Moyenmoutier, nous l'avons dit et ce passage seul suffirait à le prouver — ne pouvait guère oublier les torts irréparables que ce prélat avait causés à son monastère.

Un conflit regrettable avec l'évêque de Toul Berthold, en effet, devait assombrir les derniers jours d'Almann.

C'est au sujet de la terre alsacienne de Bergheim qu'il éclata.

A la suite des misères du IXe et du commencement du Xe siècle, cette cour franche de Bergheim, qui était déjà grevée de redevances à l'évêque de Bâle, avait été enlevée à l'abbaye de Moyenmoutier et concédée en don royal par Otton-le-Grand à son gendre, le duc de Lorraine Conrad le Rouge (2). Cette donation avait eu lieu vers le milieu du Xe siècle (3), certainement avant l'année 955, date de la mort de Conrad. Jean ajoute, il est vrai, qu'à quelques années de là, en 964, l'abbaye était rentrée en possession de Bergheim grâce à l'intervention de l'évêque de Toul Gérard. Un chirographe impérial daté de Strasbourg en faisait foi (4). Mais les religieux ne devaient pas conserver longtemps la jouissance de ces biens d'Alsace ainsi recouvrés. Treize ans après, en 977, Hermann, duc de Souabe, s'emparait à nouveau de Bergheim et le cédait à un certain Lugold (5). Moyenmoutier s'en voyait ainsi encore une fois dépouillé.

(1) *Libellus*, chap. XII.

(2) JEAN DE BAYON, II, 16 : « *Qui Otto (Henrici regis filius) Conrardo Patri Hermanni ducis prædium Medii claustri quod dicitur Bercheim conditione regia concessit. Idem enim Conrardus finxerat verbis vulpinis parvam aut nullam apud prædictum Ottonem... esse possessiunculam illius cespitis, quare faciliori inductione eam a prædicto Rege acquisivit.* » Cf. BELHOMME, p. 180.

(3) En 936, dit Jean de Bayon, II, 32.

(4) JEAN DE BAYON, II, 27.

(5) JEAN DE BAYON, *loc. cit.* : « *Sed anno 977 Hermannus Dux prædium de Bercheim invadens, cuidam Lugoldo compatri suo concessit.* » Cf. BELHOMME, p. 189.

Digitized by Google

A quelque temps de là, Almann avait succédé à Adalbert et avait porté plainte à l'empereur Otton III du tort fait à l'abbaye. Le prévôt du monastère était allé en personne à la cour du prince et lui avait exposé la requête de l'abbé. Indigné, Otton avait appelé les malédictions divines sur la tête du ravisseur et juré de faire justice (1). Mais il était mort quelques années après (23 janvier 1002), sans avoir pu tenir sa promesse. Tout se trouvait, pour Moyenmoutier, remis en question.

C'est alors, croyons-nous, que se place la scène que nous retrace le *Libellus* (2).

A Otton avait succédé Henri II le Saint. Croyant l'occasion favorable pour rentrer enfin en possession de ses domaines d'Alsace, Almann, sur les conseils perfides de l'évêque de Toul, Berthold, avait offert et donné au souverain un « *servitium* » considérable pour l'acquittement duquel il avait dû aliéner presque tous les meubles de l'abbaye, ses troupeaux, bien plus, tous les ornements de prix qui décoraient les croix, les candélabres et jusqu'aux châsses qui renfermaient les saintes reliques du monastère, même celle de saint Hidulphe. Dans sa naïve simplicité, en effet, observe le moine chroniqueur, le bon abbé ne se faisait aucun scrupule de dispenser ainsi d'une main prodigue les ressources de son église, comptant bien les retrouver multipliées dans les revenus de la terre dont il sollicitait la restitution. Et de fait, ayant versé une somme de deux livres d'or à la caisse impériale (3), il reçut en retour, comme il l'avait espéré, la cour de Bergheim avec toutes ses dépendances.

Mais à peine la possédait-il en paix depuis un an que Berthold, par une fourberie qui n'avait d'égale que sa malice —

(1) Jean de Bayon, II, 32.
(2) En 1009, dit Jean de Bayon, II, 32.
(3) « *Duo pondo auri.* »

Digitized by Google

c'est toujours le *Libellus* qui parle — ne craignit pas de revendiquer pour lui le domaine restitué. Oublieux des jugements divins, sans nul souci des droits et des intérêts de l'abbaye, il n'aurait pas hésité à fabriquer une fausse charte qu'il prétendit tirer des archives de son église et qu'il présenta comme titre de légitime possession. Bref la cour de Bergheim passa aux mains des évêques de Toul. L'abbé Almann avait trouvé plus habile que lui. Berthold l'avait joué (1) et l'abbaye restait dépouillée tout ensemble et de la terre de Bergheim et des biens qu'elle avait sacrifiés dans l'espoir de la recouvrer.

Tel est le récit du moine de Moyenmoutier. Naturellement la version des historiens toulois est différente. D'après eux (2), l'évêque de Toul aurait simplement obtenu de l'empereur, en cette circonstance, la restitution du fief de Bergheim (3). Où était le droit? Où était la justice? Il est bien difficile et il serait peut-être téméraire de le décider. Cependant, si je ne m'abuse, voici comment les faits peuvent être rétablis. La *Chronique de Saint-Mihiel,* que nous avons déjà eu l'occasion de citer (4) à propos de l'échange fait entre le duc Frédéric et l'évêque Gérard, dit formellement que la cour franche de Bergheim avait été cédée par Frédéric à l'évêque de Toul en même temps que les abbayes de Moyenmoutier et de Saint-Dié. Apparemment, la donation de Bergheim, promise peut-être, n'aura pas eu lieu effectivement, et c'est cette promesse que l'évêque de Toul aurait invoquée plus tard pour justifier ses revendications et sa demande en restitution. De son côté, Moyenmoutier, qui

(1) « *Delusit abbatem.* » BELHOMME, p. 206.

(2) BENOIT PICART, *Histoire de Toul,* p. 345, et GUILLAUME, *Histoire du diocèse de Toul,* p. 309.

(3) « *Ipse reimpetravit ab eodem imperatore (Henrico) reddi ecclesiæ suæ villam in Halsacio sitam, quæ vocatur Berchem, et teloneum et districtum minæ* » *Gesta episc. Tull.,* c. 36. (*Mon. Germ. hist.*, SS. VIII, p. 642).

(4) Cf. *supra*, p. 301, note.

Digitized by Google

avait possédé Bergheim de temps immémorial, fait valoir aussi ses droits. De là le conflit (1). Il reparaîtra encore plus tard au temps de l'abbé Milon (2).

Quoi qu'il en soit, Almann, frappé au cœur par cette mésaventure, en conçut un tel chagrin qu'il en mourut quelque temps après, heureux d'échapper par la mort à une vie que les soucis rendaient chaque jour plus amère. Malgré cette faute d'imprévoyance qui lui avait échappé dans les dernières années de son gouvernement, il avait, d'ailleurs, lui aussi, bien mérité du monastère. Accablé par l'âge, par les infirmités, par le chagrin, il paya à la nature son dernier tribut en l'année 1011, si nous en croyons Jean de Bayon, et fut enterré, en récompense de ses services, dans la basilique Notre-Dame. Il eut pour successeur, à la tête de l'abbaye, un religieux qu'il avait tenu enfant sur les fonts baptismaux et qu'il avait envoyé se former à la vie monastique en divers monastères. Sur le point de mourir, il l'avait recommandé, autant qu'il l'avait pu (3), à Berthold, et avait ordonné même qu'on le choisît pour son successeur. Son ordre, tout au moins son désir, fut réalisé, et dès l'an 1011, nous voyons Hardulphe — c'était le nom de ce disciple de prédilection d'Almann — à la tête de l'abbaye.

Ici s'arrête la première partie du récit du *Libellus,* la partie proprement historique. Les dernières pages de l'opuscule du moine de Moyenmoutier sont consacrées à la relation de quelques-uns des faits merveilleux qui se seraient accomplis au temps d'Almann et par lesquels Dieu

(1) Benoit Picart *op. cit.* p. 199, et Guillaume, *loc. cit.*, donnent raison à l'évêque de Toul. Je me rangerais difficilement à leur avis : Moyenmoutier, en effet, possédait Bergheim depuis saint Hidulphe. J'accepterais plus volontiers le récit du moine de Moyenmoutier, tout en reconnaissant ce qu'il doit y avoir évidemment d'excessif dans les sentiments qu'il prête à l'évêque de Toul.

(2) Voir plus loin, livre III, chap. VII.

(3) « *Sermone quo valuit,* » dit le *Libellus.* Il faut se rappeler, en effet, le conflit qui venait d'éclater, au sujet de Bergheim, entre Toul et Moyenmoutier.

Digitized by Google

aurait manifesté l'estime en laquelle il tenait son serviteur, afin d'humilier ainsi l'insolence des méchants et affermir les bons dans leurs bons sentiments (1). Pour en donner une idée, nous en reproduisons trois. Ils ne sont pas dénués, du reste, de tout enseignement historique (2).

Une année, au 11 juillet, jour de la fête du bienheureux Hidulphe, des maçons étaient occupés à reconstruire les murs du dortoir de l'abbaye. Par respect pour la sainteté du jour, ils voulaient suspendre leurs travaux, mais le prévôt du monastère, un certain Encibold, — celui-là sans doute qui plus tard sera mis à la place de Hardulphe et qui dès cette époque semble lui avoir fait opposition, — s'y refusa de toutes ses forces : « *Servitium est Sancti,* leur dit-il, *quod propter festum ipsius non debet intermitti, sed magis studiose peragi,* » et il les contraignit à continuer leurs travaux. Il engagea même, ce jour-là, un nombre d'ouvriers plus grand que d'habitude. Mais, ô merveille! quand vint l'heure du repas, les ouvriers s'étant rendus à la table qui leur avait été préparée pour y prendre leur nourriture, leur travail de la semaine entière s'effondra subitement, le saint montrant ainsi clairement « qu'il préférait l'obéissance à tous les sacrifices (3). »

Le deuxième miracle que raconte le *Libellus* — miracle en quelque sorte renouvelé de la pêche miraculeuse — était destiné aussi à rappeler de quelle protection bienveillante saint Hidulphe entourait ceux qui l'invoquaient en toute confiance. C'était en la fête de la translation du bienheureux. La solennité avait amené à l'abbaye, comme à l'ordinaire, un nombreux concours de pèlerins, et le pois-

(1) « *Divinitus ostensa sunt miracula quibus pravorum retunderetur insolentia et rectorum confirmaretur benevolentia.* » *Libellus,* chap. XIII.

(2) Belhomme, p. 209 et p. 211, rapporte tous ces faits au gouvernement de Hardulphe. Nous avons déjà dit plus haut comment nous croyons qu'ils doivent se rattacher plutôt au gouvernement d'Almann. Cf. *supra,* p. 231.

(3) *Libellus,* chap. XIII.

Digitized by Google

son nécessaire à la nourriture tant des religieux que de la foule faisait complètement défaut. Fort contrarié de ce contre-temps, le prévôt du monastère — c'était alors un moine du nom de Marbod — a la pieuse idée d'appeler saint Hidulphe à son aide. Fendant la foule, il descend à la crypte et se prosterne à son tombeau. A peine s'est-il relevé, sa prière faite, qu'on vient annoncer l'arrivée dans la rivière de tout un banc d'ombres. Aussitôt les pêcheurs d'accourir. On jette les filets, et la capture est si abondante que cette pêche miraculeuse suffit amplement aux besoins du monastère, non-seulement le jour de la fête, mais encore pendant toute la semaine qui suivit (1).

Une autre fois — c'était également en la fête de la déposition de saint Hidulphe — les religieux étaient encore plongés dans le sommeil, quand tout à coup le bâtiment où était la cuisine prit feu. En un instant la flamme gagnant le faîte du toit menace de réduire en cendres tout le monastère. Et personne n'est là pour arrêter l'incendie ; tous les religieux dorment du plus profond sommeil. Soudain l'un d'eux, Hermann, le gardien de l'église (*custos*) a une vision : le saint lui apparaît, et, le secouant par les cheveux : « Lève-toi au plus tôt, lui dit-il d'un ton sévère, ton monastère est la proie des flammes. » Effrayé, le moine se réveille, se lève, voit l'incendie et appelle ses confrères à grands cris. Ils accourent et avec eux toute la population réveillée par leurs clameurs. Mais c'est en vain que l'on s'efforce d'arrêter l'incendie ; il semble presque que l'eau que l'on répand sur la flamme ne fait que l'activer. Finalement, à bout de ressources humaines, on invoque saint Hidulphe et, ô prodige encore ! la flamme s'arrête : « Ce que l'eau projetée à flots sur l'incendie n'avait pu faire, les larmes versées aux pieds du saint l'avaient opéré (2). »

(1) *Libellus*, chap. XIII.
(2) *Libellus*, chap. XIV.

Digitized by Google

Le *Libellus* raconte encore d'autres miracles (1) : ne pouvant m'y arrêter longuement, je n'en retiendrai qu'une circonstance. Ces faits prodigieux se produisent presque tous, eux aussi, le jour de la fête du saint, et c'est la profanation de ce jour de fête, soit par les moines, soit par les paysans, qui en est l'occasion. Dès lors ne sommes-nous pas en droit de dégager de ces récits quelques données historiques certaines sur un point de la vie de l'abbaye? Toutes ces légendes, tous ces faits marquent une phase importante du culte de saint Hidulphe. Au moment où écrit le moine auteur du *Libellus,* le culte du saint est plus en honneur que jamais : le jour anniversaire de sa mort, 11 juillet, est célébré comme jour de fête, non pas seulement de dévotion, mais de précepte, pour les fidèles aussi bien que pour les moines. Une foule nombreuse accourt à ces solennités. Les religieux de Saint-Dié y assistent; ils célèbrent l'office divin avec leurs confrères de Moyenmoutier, ils prennent part au repas qui suit la fête. Dans ces légendes, d'autre part, nous trouvons aussi la preuve que l'établissement de ce culte de saint Hidulphe, ou tout au moins de sa fête comme fête de précepte, avait rencontré des difficultés et parmi les paysans de la contrée et parmi

(1) *Libellus,* chap. XV-XIX : Punition miraculeuse d'un villageois des environs de Saint-Prayel du nom de Unalpert, aussi pauvre d'esprit que de biens — *sensu et censu pauper* — qui affectait par mépris de réparer sa chaussure le jour de la fête de saint Hidulphe : soudain ses mains se contractent, se replient sur elles-mêmes, se déforment, et il reste en ce triste état, vivant témoin de la justice divine, jusqu'à sa mort. (*Libellus,* chap. XV.) Punition semblable, pour une faute de même genre, d'un paysan des environs de l'abbaye (*ibid.*, chap. XVI). Autre miracle survenu dans une église consacrée à saint Hidulphe, à Olzey, près d'Azerailles (aujourd'hui ferme, commune de Ménil-Flin) (chap. XVII). Enfin, dernier miracle, délivrance d'un parricide qui avait été condamné, en expiation de son crime, à errer par le monde les bras enserrés dans de lourds anneaux de fer. L'un de ces anneaux était tombé de lui-même au tombeau de saint Adalbert de Prague; il est miraculeusement délivré de l'autre à Moyenmoutier, un dimanche, pendant la célébration de la messe, après l'Evangile. L'anneau s'était rompu avec une telle force qu'il était allé frapper violemment la muraille opposée. En souvenir du prodige, on l'avait suspendu aux pieds du crucifix de l'église (chap. XVIII de l'édit. Belhomme et XIX de l'édit. Waitz).

Digitized by Google

les moines eux-mêmes. C'est ainsi que de ces récits merveilleux se dégage une contribution qui n'est pas sans valeur pour l'histoire de l'abbaye. Ils nous font assister à une phase importante de l'accroissement du culte de saint Hidulphe, -- et cet accroissement a dû se produire, selon toute vraisemblance, au moment de la réforme de Gorze, dans l'élan de ferveur qui s'empare alors de l'abbaye (1).

(1) Belhomme ajoute, en appendice, trois autres récits de miracles semblables rapportés par Richer et qui devaient se placer également, pense-t-il, vers la fin du Xe ou au commencement du XIe siècle. Cf. RICHER, I, 22, 23, 24 et BELHOMME, p. 221-227. Le premier est celui d'un démoniaque délivré du malin esprit par l'intercession de saint Hidulphe. On invoquait spécialement le saint, en effet, pour la guérison des énergumènes. Richer nous apprend qu'on les amenait à l'oratoire Saint-Jean où on les plongeait dans un grand vase en forme de baptistère : « En cestuy oratoire, — nous empruntons encore cette traduction à la vieille version du XVIe siècle, éditée par Cayon, 1842, p. 32 — estoit un vaisseau plein d'eaue dedans lequel les insensez et demoniacles qui y étoient plongez recevoient guérison : chose qui avenoit ordinairement. Si que lors y fut amené et conduit un pauvre rustique du Val de Saint-Dhié, vexé et saisy d'un si fort et indomptable démon qu'à peine y avoit-il chaînes de fer suffisantes pour le tenir, et se déclaroit expert en toutes sciences, se jactant avoir la connoissance de tous les arts libéraux, en sorte qu'il descouvroit les choses passées et récitoit les pensées et cogitations de tous ceux qui s'abordoient à luy. » On conduisit le malheureux à l'oratoire Saint-Jean de Moyenmoutier et là « on le plongea dedans le dit tonneau dont il s'esbattoit à l'endroit des assistans. » Le moine chargé de l'exorciser, craignant de paraître devant ce démon « qui révéloit tous les actes secrets des hommes, » avait eu soin de se confesser auparavant de tous ses péchés à un de ses confrères. Après avoir reçu l'absolution, il s'était présenté au démoniaque et lui avait parlé en ces termes : « O méchant et malheureux menteur et trompeur des hommes... dis maintenant ce que tu cognois de moi. » « Le démoniaque, tout estonné et pensif, versa les yeux et la face en terre ne sachant qu'il devoit respondre, puis vint à parler en tels mots : Avant-hier, tu commis une grande chose, laquelle maintenant m'est échappée de la mémoire. De quoy le dit moine encouragé vint à lire le saint Evangile Saint Jean pour confession sur le chef de ce pauvre rustique, dont il fut grandement irrité : Tais-toy, idiot ; ne sçais-tu pas bien que je scay cest Evangile mieux que toy et sache que j'entends mieux le mystère d'iceluy que tu ne fais et n'est en toy de me chasser de ce corps par vertu du dit Evangile. Quoi entendu par le moyne, soudain s'en va à l'église, d'où il apporte vers le démoniacle un coffre plein de reliques de saints personnages, lequel le dit malin esprit sentant approcher avec icelles reliques, s'escria à haute voix : Oste, oste d'auprès de moy mes ennemis ; mais s'approchant le moyne imposa le coffre et reliques y étant endossées sur le chef du dit rustique ; et le dit malin esprit redoublant son cri disoit : O moy malheureux ! quel monceau de pierres as-tu assemblé sur ma teste ; je te prie qu'elles soient ostées, car je suis tourmenté par trop. Ce que le

Digitized by Google

moyne oyant, merveilleusement joyeux, commencea à le conjurer plus vivement ; à cause de quoy il perseveroit, disant : Oste, oste, oste mes ennemis. Qui étant interrogé par le dit moyne qui étoient ses ennemis, dit : Estienne et Laurent ; j'en ay lapidé un et roty l'autre, dont il me faut sortir d'icy par le moyen de leurs mérites, et en prononçant telles paroles s'eslança hors la bouche du pauvre villageois, en forme de scarabée tombant à terre et qui, petit à petit, à la vue d'un chacun se traina jusques à la porte de l'église et d'un vol s'eslevant s'envola avec le vent... » Richer ajoute qu'entr'autres reliques, on voyait encore de son temps, en effet, « dedans le dit coffre, sçavoir des pierres par lesquelles saint Estienne avoit été lapidé et des charbons arrousez du sang de saint Laurent et la dalmatique de saint Légier. » C'est sans doute cette scène rapportée par le moine chroniqueur de Senones qui a inspiré les gravures où saint Hidulphe est représenté exorcisant les possédés. Voir en particulier, à la page 422 de Belhomme, *Historia Med. Mon.*, la reproduction d'une gravure dédiée à Erric de Lorraine, abbé commendataire de Moyenmoutier (1588-1608). Le saint, en mitre et en chape, une croix à double croisillon à la main gauche, bénit un démoniaque qu'un homme roue de coups, de la main et du pied. Le démon s'échappe de la bouche du malheureux sous une forme d'animal.

Vient ensuite dans Richer, chap. 23 et 24, le récit de deux autres prodiges arrivés à Moyenmoutier à quelques années d'intervalle, encore le jour de la fête du saint : une tempête miraculeusement apaisée par trois fois et un villageois de Saint-Prayel « qui méritoirement fut foudroyé par un orage en charroyant du foin... pour ce qu'il n'avoit pas gardé l'honneur et révérence due à Dieu et au dit saint Hydulphe. » Cf. L'Hote, *La Vie des Saints du diocèse de Saint-Dié*, t. II, article saint Hidulphe.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE COLLÈGE DE SAINT-DIÉ

DEPUIS 1809 JUSQU'EN 1897

Stet fortuna domûs!.....

Le collège de Saint-Dié n'est pas d'une origine très ancienne, puisqu'il n'a pas encore un siècle d'existence. On aimera néanmoins, nous l'espérons, trouver dans le Bulletin de la *Société philomatique,* où une place nous a été si aimablement offerte par son savant et dévoué président, M. Bardy, une courte notice sur notre établissement d'enseignement secondaire. Si elle n'excite pas un très vif intérêt chez tous les lecteurs, chez ceux en particulier qui ne sont pas attachés à la ville de Saint-Dié par des liens d'origine, ou qui n'y ont pas vécu assez longtemps pour en connaître les hommes et les choses, elle pourra du moins être favorablement accueillie par ceux qui ont fait ou qui feront ici leurs études, et qui ne sont indifférents, ni aux péripéties par lesquelles a passé leur collège, ni aux progrès qu'il s'est toujours efforcé de réaliser.

Si le collège de Saint-Dié continue avec bonheur, ce que nous souhaitons ardemment, le cours de ses destinées, et que dans cent autres années, un de ses professeurs veuille en recommencer ou en continuer l'histoire, nous aurons le mérite d'avoir facilité en partie cette tâche, en faisant un tout de documents éparpillés dans des archives qu'un incendie peut anéantir.

Digitized by Google

L'ANCIEN COLLÈGE

Au commencement de ce siècle, quelques particuliers avaient fait des essais, infructueux du reste, pour établir à Saint-Dié une école secondaire et un pensionnat. Un nommé Orée ou Ozée avait obtenu l'autorisation d'ouvrir une école privée, où il enseigna pendant deux ans ; mais, soit que le défaut d'argent ne lui eût pas permis de la soutenir, soit qu'il n'eût pas mérité la confiance des parents, il échoua dans la tâche qu'il avait entreprise, et son école fut fermée.

Le 22 Pluviose, an XIII, le Conseil municipal, dans une séance à laquelle prirent part vingt-cinq conseillers, au nombre desquels on remarque MM. Ferry, Lemaire, Silice, Petitdidier, Cherrier, Fachot, Phulpin, Lehr, Febvrel, entreprit lui-même de fonder une école d'enseignement secondaire, et de l'installer dans un local convenable. Saint-Dié, par sa position sur les frontières des deux départements du Rhin, par sa population, qui était de 6.000 âmes, et celle de l'arrondissement, qui était de 83.000, était digne, disaient-ils, d'avoir un collège, où les citoyens pussent, comme dans la plupart des autres villes des Vosges, participer promptement aux avantages attachés à ces sortes d'établissements.

Le conseil songea d'abord, pour l'installation de cette école, à un bâtiment national désaffecté depuis la Révolution, le « ci-devant évêché, » comme il l'appelait, que Mgr Chaumont de la Galaizière, premier évêque de Saint-Dié, avait déserté pour émigrer aux Pays-Bas, et que son successeur, Maudru, ne voulut pas habiter, sous prétexte qu'il était trop somptueux. Ce bâtiment coûtait beaucoup d'entretien et occasionnait bien des réparations, sans être d'aucun rapport. Du reste, ne voulant pas nuire à la des-

Digitized by Google

tination que l'on voudrait donner à cette propriété, les conseillers proposaient de n'en détacher qu'une partie, pour y établir un pensionnat, où les élèves trouveraient des appartements étendus et bien distribués, un local qui ne laisserait rien à désirer au point de vue de l'hygiène.

L'Etat refusa, et rien d'étonnant à ce refus, d'approuver cette délibération, et le 15 Mai 1809, après que l'autorisation d'ouvrir l'école secondaire eût été accordée, le Conseil municipal acheta, daus le dessein de l'y installer et pour la somme de 11.000 francs, un hôtel qui avait appartenu au chanoine Charles d'Autriche, fondateur de l'hôpital et constructeur de la façade de la cathédrale, puis au chanoine de Montauban, et enfin à Jean-Pierre Noël, « apothicaire. » Il touchait, du côté du nord, à l'hôtel de Mitry, devenu propriété du maire Brevet, puis du maire Rœseler; il fut démoli pour livrer passage à la rue de l'Orphelinat.

Cette maison, composée de trois corps de logis, avec une cour de 170 mètres carrés, avait son entrée principale sur la petite place de la rue Cachée; sa façade avait une longueur de 19 mètres. A l'ouest, c'est-à-dire sur l'emplacement de la rue de l'Orphelinat et des maisons habitées aujourd'hui par M. Baheux, avocat, et M. Descelles, artiste-peintre, jusqu'à la place de la Colombière, s'étendait un jardin qui comprenait quatre beaux carreaux potagers, entourés de treilles à hauteur d'appui, et, à l'extrémité de ce jardin, un verger garni d'arbres fruitiers, avec des allées : verger et jardin avaient pour limite un mur couvert aussi de treilles et d'espaliers. Le collège actuel est plus grand, mieux aménagé que l'ancien, mais il n'a ni jardin, ni verger, et c'est bien regrettable; car, outre l'agrément que maîtres et élèves pourraient y trouver, l'un et l'autre pourraient être un champ d'expériences bien propre à faciliter l'enseignement du professeur d'agriculture, dont le collège est pourvu depuis quelques années.

Digitized by Google

Les réparations qui furent faites à cette maison par la municipalité, permirent au principal d'y loger convenablement, en 1812, dix pensionnaires; elle pouvait plus tard en recevoir vingt-cinq.

Au mois de Juin 1815, le nombre total des élèves était de 87. Mais, après la défaite de Waterloo, qui fut suivie d'une deuxième invasion du territoire français, le collège se ressentit de l'état de gêne dans lequel se trouvèrent bien des familles : il ne comptait plus à la fin de Décembre de la même année que 59 élèves.

Cette décadence subite, et peut-être aussi le changement opéré dans les esprits par la chute de l'Empire et par le retour des Bourbons, faillirent amener la transformation, sinon la suppression, du collège. Le maire de Saint-Dié proposa au sous-préfet d'en faire, en le convertissant en école secondaire ecclésiastique, un séminaire pouvant recevoir 60 élèves. « Il était bien certain, disait le maire, que le collège de Saint-Dié acquerrait la plus grande importance à laquelle il pût aspirer, s'il était transformé en école secondaire ecclésiastique, et tous les bons citoyens faisaient des vœux pour que ce projet fût réalisé, aucune ville du département n'ayant plus de droits que la ville de Saint-Dié à cet établissement qui la dédommagerait bien faiblement de tout ce qu'elle avait perdu pendant la Révolution. » La maison de M. de Bazelaire, juge, qui touchait au collège du côté du sud, devait être achetée et servir à cette transformation.

La proposition du maire ne fut pas accueillie et la décadence ne fut que momentanée. A la faveur d'une paix bien assise, les élèves revinrent assez nombreux pour qu'en 1828 le ministre de l'Instruction publique écrivît au préfet des Vosges une lettre dans laquelle il lui soumettait la nécessité d'agrandir les locaux du collège, qui marchait de jour en jour, ce sont ses propres paroles, vers les plus

Digitized by Google

grands succès. Cette demande dut rester à peu près sans écho, car, le 2 mai 1833, M. Houël, principal, se plaignait au maire, M. Ferry, de l'exiguité et de l'insalubrité des locaux, dont l'agrandissement était de toute nécessité : il ne fallait pas rester en arrière de populations moins riches que celles de Saint-Dié, qui donnaient l'exemple des sacrifices les plus généreux.

Devant les plaintes successives, soit des principaux, soit des recteurs, provoquées par l'installation défectueuse des logements et des classes, le Conseil municipal décida, le 24 Décembre 1847, de construire un nouveau collège. Le 20 Mars 1848, à la suite d'une délibération où il était dit que le meilleur moyen de maintenir l'ordre était de créer des travaux qui procurent aux classes ouvrières un moyen honorable de pourvoir à l'existence de leurs familles, la construction du nouvel édifice fut confiée à M. l'architecte Bruyant. Les travaux devaient commencer dans le plus bref délai. La décision du Conseil n'avait pas été partout bien accueillie du public, encore ému par les évènements dont Paris venait d'être le théâtre. Au mois de Mai 1848, quelques citoyens de Saint-Dié protestèrent contre la construction du nouveau collège sur l'emplacement de l'ancien magasin à sel. Ils disaient « qu'elle rencontrait dans la population, dont elle ne réalisait ni les besoins, ni les projets, une réprobation universelle, » et que les 63.000 francs qu'elle coûterait pourraient trouver un emploi d'une utilité plus immédiate. Cette pétition ne fut pas entendue, et le nouveau collège, bâti en partie avec les matériaux de démolition de la porte Stanislas, qui s'élevait entre la propriété Houël et la gendarmerie, dut être achevé le 20 Août 1850.

En 1861, l'ancien collège fut démoli, et les matériaux provenant de cette démolition furent vendus. La porte d'entrée du corps de logis de droite, qui se trouvait parmi

Digitized by Google

ces matériaux, fut réédifiée dans une maison située rue de la Bolle et appartenant à M. Steib : porte moins intéressante sans doute par son caractère architectural que parce que des générations d'élèves l'ont franchie allègrement

> En portant sous leurs bras, noués par trois ficelles,
> Horace et les festins, Virgile et les forêts,
> Tout l'Olympe.

LE NOUVEAU COLLÈGE

Le nouveau collège était, en 1850, à peu près tel que nous le voyons aujourd'hui. Ses deux ailes étaient reliées par un haut mur, parallèle à la rue Stanislas, dont la monotonie n'était rompue que par une gracieuse porte cochère, et qui donnait à la cour d'entrée l'aspect d'une cour de prison. Le mur a disparu en 1875, et a été remplacé par une grille en fer : la porte cochère, complètement dégagée, apparaît maintenant dans toute la simplicité et l'élégance de son architecture.

« Les bâtiments du collège de Saint-Dié, disait M. Merlin dans son Annuaire de l'Instruction publique de 1862, sont vastes et bien appropriés à leur destination. » Mais depuis, ils sont devenus trop étroits, et les nécessités de l'enseignement, jointes à des considérations d'hygiène, y ont fait annexer le bâtiment qui est en façade sur la rue du Parc. Ce bâtiment, d'une belle architecture, admirablement placé en face des grands arbres du Parc, était en partie affecté à une école primaire dirigée par M. Tremsal. Depuis 1894, il forme un groupe harmonieux avec le bâtiment principal, dont il est séparé par une vaste cour ombragée de platanes, avec un large préau où les élèves peuvent prendre leurs ébats sans craindre la pluie ni la neige. On y a installé le logement de l'économe, les cours secondaires de jeunes

Digitized by Google

filles, le cabinet de physique, le laboratoire de chimie, la salle de dessin, et différentes classes de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne.

Le collège, dont la reconstruction avait été désapprouvée en 1848 par quelques citoyens, avait été déjà, en 1839, compromis dans son existence, mais plus sérieusement, par le gouvernemement même de Louis-Philippe. Celui-ci n'avait assurément aucun grief contre notre établissement d'instruction, mais le projet présenté par lui sur l'instruction secondaire, qui divisait les collèges en deux ordres, et qui n'autorisait ceux du deuxième ordre à donner l'enseignement des langues anciennes que dans les classes de grammaire, portait un coup fatal au collège de Saint-Dié, rangé dans la deuxième catégorie.

Une pétition, signée de 213 habitants et contre-signée par M. Blondin, maire, fut envoyée à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés pour demander le rejet de ce projet de loi, qui allait priver non seulement Saint-Dié, mais un grand nombre de villes, d'établissements qui leur rendaient tant de services. « Si l'enseignement des langues anciennes, disaient les pétitionnaires, doit s'arrêter aux classes de grammaire, cette ébauche d'éducation sera considérée comme plus nuisible qu'utile, et les familles s'en tiendront de préférence aux cours des écoles primaires supérieures; le collège ne sera plus fréquenté que par quelques privilégiés, auxquels la fortune permettra d'aller plus tard, à grands frais, compléter leurs études dans un établissement de plein exercice. De là, absence d'émulation parmi les élèves désormais trop peu nombreux, relâchement des professeurs devenus en quelque sorte des maîtres particuliers, découragement des villes dont les efforts ne seront plus soutenus par l'espoir du progrès, ruine de ces établissements qui, comme celui de Saint-Dié, ont mérité les éloges de l'Université, et fourni de brillants

Digitized by Google

sujets à toutes les carrières de la société ; de là, en dernière analyse, confiscation des hautes et fortes études au profit exclusif des habitants des grandes villes et des familles opulentes..... C'est à l'âge de treize ans que les enfants devront quitter leurs parents, s'ils sont favorisés de la fortune, sans avoir toutefois le bonheur d'être nés dans le voisinage d'un collège de plein exercice, et cependant c'est l'époque de la vie qui réclame le plus de surveillance et de sollicitude..... Lorsqu'au contraire les jeunes gens ont terminé leurs classes d'humanités, leur tempérament s'est fortifié, leur goût pour l'étude est plus prononcé, leur caractère mieux affermi, leurs principes plus arrêtés ; déjà il est permis de pressentir la carrière qui les appelle, et les parents peuvent se séparer d'eux, soit pour compléter leurs études littéraires, soit pour leur imprimer une autre direction..... Les collèges communaux ont un avantage sur les collèges royaux (aujourd'hui lycées) : dans les classes trop nombreuses, le professeur, quel que soit son zèle, ne saurait s'occuper également de tous et néglige les faibles en faveur de ceux qui promettent des succès, tandis que, dans une classe moins nombreuse, le maître partage sa sollicitude entre tous, et ne laisse aucune intelligence s'étioler dans l'oubli. En sorte que, si l'on prenait une moyenne de l'instruction que chaque élève recueille dans les grands établissements et dans les petits, il est fort possible que le résultat serait en faveur de ces derniers. »

Qu'on veuille bien nous pardonner la longueur de cette citation. Les observations qu'elle contient nous ont paru si justes que nous n'avons pas résisté au plaisir de les reproduire.

Le projet du gouvernement ne fut pas adopté, et le collège put, comme par le passé, conserver ses classes d'humanités.

Digitized by Google

ENSEIGNEMENT

Les études classiques y furent exclusivement cultivées jusqu'en 1843, époque à laquelle fut annexée au collège une école primaire supérieure. En 1857, cette école fut transformée en école supérieure professionnelle, qui céda elle-même la place à l'enseignement spécial en 1864. Depuis 1891, l'enseignement spécial est devenu l'enseignement moderne.

Actuellement donc, il y a, au collège de Saint-Dié, un enseignement secondaire classique et un enseignement secondaire moderne complets, auxquels il faut ajouter l'enseignement primaire élémentaire (9e et 10e), créé en 1867. L'organisation pédagogique de ces enseignements est conforme à celle des lycées, et les programmes officiels sont exactement suivis dans toutes les classes.

POPULATION SCOLAIRE

Elle a eu des fluctuations, mais si, pour des causes inévitables, elle est descendue dans certaines années à un chiffre assez faible, on peut constater qu'elle s'est toujours relevée et qu'elle est arrivée aujourd'hui à un chiffre qu'elle n'avait jamais atteint.

En 1811,	il y avait au Collège	58	élèves.
En 1827,	—	104	—
En 1831,	—	92	—
En 1850,	—	97	—
En 1881,	—	153	—
En 1887,	—	182	—
En 1891,	—	146	—

Digitized by Google

Il y en a aujourd'hui 237, dont 77 pensionnaires et 13 demi-pensionnaires.

Parmi les personnes qui ont, à différentes époques, témoigné un intérêt particulier au collège, il nous est agréable de citer M. Souhait, ancien député à la Convention nationale, qui, en 1848, voulant encourager les efforts des élèves studieux, donnait, par testament, une somme de 300 francs pour augmenter chaque année, pendant dix ans, le nombre et la valeur des prix, et Mme veuve Ryan, qui, en 1876, laissait aussi par testament une rente, dont le produit actuel est de 3.620 francs, pour couvrir les frais d'études d'un ou plusieurs enfants sans fortune qui seraient nés à Saint-Dié et qui auraient été, après examen, reconnus dignes de jouir de cette faveur.

PRINCIPAUX

Le premier qui fut appelé à diriger le collège de la rue Cachée, en 1710, s'appelait Laurent. Il avait enseigné avec succès, depuis la 6e jusqu'à la rhétorique inclusivement, dans les collèges de Metz, de Nancy et d'Épinal, et, à Saint-Dié, il était en même temps chargé de deux classes supérieures avec un traitement de 1.200 francs ; il fut assisté tout d'abord par MM. Colné et Georges, régents d'humanités et de grammaire, et Lœillet, régent de mathématiques. Le 21 Novembre 1811, ces quatre fonctionnaires prêtèrent serment de fidélité à l'État et à l'Université : ils s'engageaient à l'exacte observation des règlements de l'Université, promettaient obéissance au Grand-Maître dans tout ce qu'il leur commanderait pour le service de S. M. l'Empereur et pour le bien de l'enseignement, et juraient de ne quitter le corps enseignant qu'après avoir obtenu l'agrément du Grand-Maître dans les formes prescrites.

Digitized by Google

M. Laurent fut principal jusqu'en 1813, et, pendant un an, il fut remplacé provisoirement par M. Demenge, régent d'allemand et de français.

Son successeur réel fut M. Gérard Gley, un vosgien de Gérardmer. Sa biographie est assez curieuse pour être un peu détaillée. Il était né en 1761. Après avoir fait ses études à Colmar, puis à Strasbourg, où il fut nommé en 1780 répétiteur de philosophie et de mathématiques, il obtint une place au séminaire de cette ville, et fut reçu licencié en théologie à l'Université. Fait prêtre en 1785, Mgr Chaumont de la Galaizière, son évêque, le nomma professeur de philosophie au Séminaire de Saint-Dié ; un an après il lui donna une chaire de théologie. Dans cette première carrière, M. Gley employa tous ses moments de loisir à étudier les auteurs classiques grecs. En 1791, il émigra d'abord aux Pays-Bas avec son évêque, puis à Bamberg, où il fut nommé, en 1795, professeur de langues étrangères à l'Université de cette ville, et instituteur des pages que l'on élevait à la cour du prince. Il fonda la *Gasette de Bamberg,* qu'il rédigea en allemand pendant onze ans. Il composa aussi à l'usage de ses écoliers un dictionnaire allemand-français et une grammaire, ouvrage qui fut adopté par l'Université, et il consacrait ses moments de loisir à l'étude des langues vivantes de l'Europe. Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, étant passé les premiers jours d'octobre 1806 par Bamberg, à la tête du 3e corps, pour commencer la campagne contre la Prusse, engagea vivement M. Gley à suivre le quartier général en qualité de secrétaire interprète. M. Gley accepta cette offre, et à la fin de la campagne le maréchal, voulant lui donner une preuve de son contentement, l'envoya, au mois de juillet 1807, de Tilsitt en Pologne, pour administrer la principauté de Lowies ; il occupa cette place jusqu'au moment où l'ennemi, au commencement de février 1813, entra en Pologne. Dans ce nouveau

Digitized by Google

poste, M. Gley étudia la langue, la littérature et l'histoire des Polonais. L'histoire de la Pologne fut annoncée dans le *Moniteur de l'Empire* du 4 Mars 1812.

M. Gley avait, comme on le voit, une ardeur au travail extraordinaire et une grande érudition. Ses brillants états de services lui valurent la faveur, qu'il sollicitait, d'être nommé principal à Saint-Dié ; mais en raison même de ces services, il n'y resta que deux ans, au bout desquels il fut nommé, avec avancement sans doute, à Alençon. Il mourut chapelain de l'Hôtel des Invalides.

Sur le point de quitter son poste de Saint-Dié, il proposait au vice-président du bureau d'administration de lui donner comme remplaçant M. Forfilier ou M. Demenge. Mais M. Forfilier, qui cumulait, avec les fonctions de régent de grammaire, celle de chef de bataillon dans la garde sédentaire, ne pouvait disposer de son temps comme il auaurait voulu, et ce fut M. Demenge, simple fusilier dans la même garde, qui suppléa M. Gley.

Celui-ci eut pour successeur M. A. Vincent, qui dirigea le collège de 1816 à 1818, tout en enseignant les humanités, la rhétorique et la logique, et consacrant habituellement sept à huit heures par jour à ses élèves. C'était « un chef vigilant, actif, goûté de tout le monde, » mais qui fut obligé, après un accident survenu à un élève, et malgré une lettre favorable du maire et du sous-préfet au recteur, de quitter l'établissement qu'il avait rendu prospère, pour se rendre à Phalsbourg (1).

Il fut remplacé par M. Houël, un vosgien, comme M. Gley. C'est de tous les principaux celui qui parcourut la plus longue et la plus brillante carrière, puisqu'il dirigea le collège pendant près de vingt ans, de 1818 à 1837, faisant jusqu'en 1826 les classes de rhétorique et de 2e, auxquelles

(1) Adrien VINCENT (de Versailles) est l'auteur d'un *Manuel pratique de l'Instituteur primaire;* Saint Dié, s. n., 1818, 84 pag. in-12.

Digitized by Google

il dut renoncer, à la suite d'une maladie grave, d'excès de fatigue et d'un travail forcé, pour se consacrer tout entier aux occupations multiples qui absorbent la journée d'un principal dévoué à ses fonctions. Sous sa direction, le collège atteignit un tel degré de prospérité que de 60 qu'il était à son arrivée, le nombre des élèves s'éleva bientôt à 104. Dès 1818, M. Houël avait demandé un professeur spécial d'histoire et de géographie, et fait de nobles efforts pour attirer au collège un plus grand nombre d'élèves alsaciens. L'Alsace avait été, jusqu'alors, un excellent pays pour le recrutement des élèves. Mais ce ne fut que plus tard, sous le principalat de M. Maître, que fut créée cette chaire. En 1821, il demandait la création d'une chaire de rhétorique, dont le Bureau d'administration reconnaissait la grande utilité. Son vœu ne fut réalisé qu'en 1826, par la nomination de M. Bacquet. C'est encore M. Houël qui fit créer une chaire de physique et d'histoire naturelle. Par ses soins, les études s'étaient constamment fortifiées et étendues et la discipline la plus parfaite n'avait cessé de régner dans le collège. Epuisé par un travail persistant, il demanda et obtint sa retraite en 1837.

Après lui, le collège fut administré par M. Simon, qui y était attaché depuis 1812, et professait, au moment de sa nomination, les humanités dans les classes de rhétorique et deuxième. Il devait la distinction à laquelle il fut appelé « à son zèle infatigable, à ses études, à ses travaux dans l'enseignement, auxquels il avait consacré toute sa vie, à sa capacité, à sa conduite irréprochable, » qui lui avaient mérité l'estime, la confiance et la considération publique. La bonté de cet homme éclate dans un fait dont le Bureau d'administration rendit compte au recteur en 1840. Pendant une longue maladie de M. Miquel, professeur de mathématiques, M. Simon ne se contenta pas de le remplacer, mais il fit donner à ce jeune maître, en l'absence de ses parents,

Digitized by Google

tous les soins et les secours qu'il aurait pu recevoir au sein de sa famille (1).

M. Chrétien, licencié ès-lettres et bachelier ès-sciences, lui succéda le 2 Mai 1849. Avant lui, il n'y avait pas de classe de philosophie, et les élèves devaient aller ailleurs pour terminer leurs études. Sur sa proposition, le Bureau d'administration demanda la création d'une chaire de philosophie, dans l'intérêt de l'établissement et aussi des familles, qui pourraient conserver auprès d'elles leurs enfants jusqu'à la fin de leurs études. Cette classe de philosophie, faite d'abord par le principal, n'eut qu'en 1876 son professeur spécial, qui fut M. Chaudey, actuellement inspecteur d'Académie à Epinal. M. Chrétien demanda aussi des professeurs spéciaux pour l'école supérieure et, dans le but d'exciter le zèle des élèves, il pria le Bureau d'administration de se réunir, chaque trimestre, dans une salle du collège, pour y entendre la lecture solennelle des notes portées sur les bulletins hebdomadaires. M. Chrétien songeait, d'autre part, comme plusieurs de ses prédécesseurs, que, pour former de bons élèves, il faut avoir de bons professeurs et que, pour compter sur le dévouement de ceux-ci, il faut s'intéresser à eux et les attacher à l'établissement en leur créant des situations honorables. En 1851, il désirait voir augmenter les traitements de tous les professeurs et en particulier de ceux de cinquième et sixième, de septième et huitième. Ces traitements, qui étaient de 1200 francs au plus et de 1000 francs au moins, n'étaient pas, disait-il, en rapport avec les études que les

(1) M. Simon était archéologue à ses heures. Il écrivait autrefois à Gravier, auteur d'une Histoire de Saint-Dié, une lettre dans laquelle il lui signalait certaines antiquités aux Molières. M. G. Save, dont l'attention avait été attirée par cette lettre, chercha, il y a quelques années, et découvrit ces antiquités : ce sont les fondations d'anciennes habitations gauloises, ressemblant assez dans leur assemblage de pierres brutes, aux murs de huttes de charbonniers (Bulletin de la *Société philomatique* de l'année 1891).

Digitized by Google

maîtres avaient faites, celles qu'ils étaient tenus de faire encore, et l'importance de la mission dont ils étaient chargés, ni surtout avec les dépenses auxquelles ils étaient condamnés, malgré la plus stricte économie, pour suffire aux nécessités de l'existence, et aux exigences les plus modestes du décorum. Le nom de M. Chrétien n'a pas disparu avec lui : il est honorablement porté par deux fils distingués qui appartiennent eux-mêmes à l'Université, et qui sont professeurs, l'un à l'école de droit, l'autre à la faculté de médecine de Nancy.

La succession de M. Chrétien, envoyé au collège de Sedan, échut à M. Cottin, un méridional de Montauban, qui sut, par son activité, continuer l'œuvre de ses prédécesseurs et faire prospérer le collège. C'est par lui que fut provoqué l'achat de la plupart des instruments de physique mis au service des élèves. Cette acquisition était d'une impérieuse nécessité, car les élèves qui suivaient les cours de physique et de chimie appliqués à l'industrie, à l'agriculture, étaient à peu près privés des éléments qui contribuent si puissamment à l'importance, au charme et à l'utilité de ces cours.

Après lui vinrent MM. Vessières (1863-1866), Jacob (1866-1869), puis M. Clarck, dont les fonctions furent interrompues, en 1870, par le licenciement du collège, et qui ne les reprit que le 28 Mars 1871, à la fin de la guerre, pour les quitter définitivement en 1872.

L'annexion de l'Alsace à l'empire allemand avait amené la fermeture des lycées et collèges alsaciens. Principaux et professeurs se refusèrent, naturellement, à rester au service des vainqueurs, et ils dirent adieu, ou plutôt au revoir, à un pays admirable, d'où ne s'éloignent qu'avec un serrement de cœur ceux qui l'ont habité ou seulement visité.

M. Riff, un Alsacien de forte race, alors principal du collège d'Obernai, fut nommé principal du collège de Saint-Dié. Il était licencié ès-lettres. Il trouva dans son nouveau

Digitized by Google

poste, situé à la porte de sa chère et malheureuse Alsace, une légère compensation à la douleur qu'il eut de quitter, suivant la touchante expression de Virgile, « les doux champs de sa patrie, » et il acheva dans notre ville une longue et noble carrière consacrée tout entière au culte du beau et à la pratique du bien. En 1875, le Bureau d'administration, composé de MM. Queuche, maire; Choiselat, curé de la Cathédrale, Hercule Ferry, Henry Phulpin et Josson de Bilhem, sous-préfet, demanda et obtint pour M. Riff le titre de principal honoraire en récompense de ses services. C'est sous le principalat de M. Riff que, sur la proposition de M. Queuche, maire, le Conseil municipal vota une allocation supplémentaire de 200 francs à tout professeur qui viendrait à Saint-Dié avec le grade de licencié.

M. du Prat, successeur de M. Riff, ne fit que passer au collège, qu'il quitta au bout d'un an, pour aller professer la grammaire au collège d'Epinal.

Un autre Alsacien, que la guerre avait aussi chassé de son pays natal, prit la direction du collège : ce fut M. Maître, chez qui l'énergie du caractère s'alliait à la plus grande bienveillance. Comme M. Riff, il sut attirer ici un grand nombre d'élèves alsaciens, qui venaient se perfectionner dans la langue française, et acquérir assez d'instruction, pour pouvoir, un jour, offrir utilement à la mère-patrie le tribut de leur inaltérable fidélité. M. Véran, directeur de l'Association générale d'Alsace-Lorraine, informait un jour M. Maître que le principal du collège de Lunéville consentait à recevoir les boursiers de l'Association au prix de 300 francs par tête et par an; M. Maître proposa de faire la même chose à Saint-Dié, et son désintéressement lui valut les remerciements du Bureau d'administration. Le dédoublement de la classe de rhétorique et deuxième, la création d'une chaire spéciale d'histoire et de géographie, d'une deuxième chaire d'allemand et de sciences physiques et

Digitized by Google

naturelles, d'une chaire d'agriculture déjà réclamée par M. Cottin, l'agrandissement du cabinet de physique et du laboratoire de chimie, la construction d'une salle de dessin appartiennent à l'administration de M. Maître. Mis à la retraite en 1892, il reçut, lui aussi, le titre bien mérité de principal honoraire. Fixé à Saint-Dié, il aimait à se retrouver au milieu de ses anciens collaborateurs, et à s'entretenir avec eux du collège où il avait laissé, en le quittant, de si nombreuses sympathies. Comme la plupart des instituteurs de la jeunesse, comme M. Riff en particulier, comme M. Bruley, comme M. Lhuillier, il ne jouit pas longtemps de sa retraite, et il mourait deux ans après avoir abandonné ses fonctions.

Après sa retraite, le collège fut mis en régie, et la direction en fut confiée à M. Bourcier, qui y avait professé pendant treize ans, d'abord en cinquième et sixième, puis en deuxième. D'importantes améliorations matérielles ont été apportées au collège par la Municipalité ayant à sa tête M. Mangeonjean, puis M. Duceux. On a ouvert un nouveau dortoir, les élèves étant trop à l'étroit dans les trois autres, on a agrandi le réfectoire, installé un cabinet de bains, et aménagé un parloir où parents et élèves peuvent s'entretenir tranquillement et en toute liberté, on a créé une chaire d'anglais et deux postes de répétiteur, aménagé un quatrième quartier pour les internes et les externes surveillés, et un second réfectoire pour les demi-pensionnaires. L'hygiène de l'esprit n'a pas été l'objet de moins de sollicitude que l'hygiène du corps. Des bibliothèques ont été installées, l'une pour les professeurs, qui comprend déjà plus de 1.200 volumes, d'autres dans les différents quartiers à l'usage des élèves. Ces bibliothèques s'enrichissent tous les ans de nouvelles acquisitions. La première est d'une utilité incontestable pour les maîtres qui veulent préparer des examens, ou seulement étendre leur instruction, les autres

Digitized by Google

permettent aux élèves de reposer par des lectures plutôt attrayantes leur esprit nourri habituellement de la belle, mais sévère littérature classique.

BUREAU D'ADMINISTRATION DEPUIS 1811

Présidents : MM. les Sous-Préfets comte d'Andrezel, maréchal de camp (1816-1819), Haudry de Soucy (1819-1826), N... (1826-1831), Loye (1831-1838), des Herbiers (1838-1840), Collard (1840-1848), Blondin, maire, faisant fonctions de sous-préfet (1848), Gérardin (1849-1871), Rambourgt (1871-1873), baron de Latouche (1873-1874), Josson de Bilhem (1874-1876), Bœgner (1876-1877), Gouttenoire (1877-1878), Proudhon (1878-1880), Tisserand (1880-1882), Bobœuf (1882-1885), Nano (1885-1889), Salvador (1889-1891), Marty (1891-1895), Ottenheimer.

Membres : MM. Ferry, maire; Thomas, procureur impérial; l'abbé Duguenot, curé; Brevet, maire; Courcier, Bernard, de Comeau, Lotz, substitut du procureur du roi; Febvrel, président du tribunal; Blondin, maire; J. Houël, Rapin, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; Lamblé, maire; Gachotte, maire; l'abbé Choiselat, curé de la Cathédrale; Hercule Ferry, conseiller général; H. Phulpin, juge suppléant; Queuche, maire; l'abbé Nurdin, curé de la Cathédrale; Albert Ferry, maire; E. Blech, industriel; H. Poupar, conseiller général; Monet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées; Mangeonjean, maire; G. Lung, banquier; C. Duceux, maire, et les principaux du collège.

COMITÉ DE PATRONAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL INSTITUÉ EN 1883

MM. les Maires de Saint-Dié, présidents; les principaux du collège, Monet, ingénieur, Cosson, conseiller général;

Digitized by Google

Masson, maire de Fraize; A. Lung, conseiller général; Besson, banquier à Gérardmer; Marcillat, député; Douvier, industriel au Souche; Michel, propriétaire à Raon-l'Étape, président du Comice agricole.

AUMONIERS DU COLLÈGE DEPUIS 1845

(Date de la création des cours d'Instruction religieuse.)

MM. Choiselat, curé de la Cathédrale; les vicaires Richard, Bayard, Bontems, Faron, devenu plus tard aumônier de la Marine et chevalier de la Légion d'honneur; Géhin, d'Hennezel, Philbert, Brignon, actuellement curé de la Cathédrale; Villaume, Colé, Pitance, Thébiay, Cunin, Nicolas, Lœillet, actuellement curé de Rambervillers; Jacquot, Chardin.

PASTEURS PROTESTANTS

MM. Dieterlen (1876-1890), Ramette. Les cours d'instruction religieuse protestante ont été institués en 1876.

RÉGENTS OU PROFESSEURS DEPUIS 1811

RHÉTORIQUE ET DEUXIÈME

MM. Laurent, Vincent, Houël, principaux, chargés de la classe. — Titulaires de la chaire à partir de 1826 : MM. Bacquet (1826-1827), Colin (1827-1831), Simon (1831-1838), Grébus (1838-1843), Cerquand (1843-1849), Volfrom (1849-1866), Bourguignon (1866-1869), Harlaux (1869-1870), Perrin (1870-1871), Stegmüller, chargé (1871-1873), Chicoulan (1873-1881), agrégé de grammaire, aujourd'hui proviseur du lycée d'Amiens; Vever, Joran (1881-1883); Oudinot (1883-1884), agrégé de grammaire, aujourd'hui inspecteur d'Académie à Auxerre; Henriot (1884-1890), décédé à Saint-Dié;

Digitized by Google

Aymonier (1890-1892), aujourd'hui professeur agrégé de grammaire au lycée de Chambéry, et Martin.

La classe de deuxième, séparée de la rhétorique en 1884, a eu pour titulaires : MM. Bourcier, actuellement principal; Miard, actuellement censeur au lycée de Rodez, et Gravier.

PROFESSEURS
DES CLASSES DE GRAMMAIRE ET DE LA DIVISION ÉLÉMENTAIRE
TROISIÈME ET QUATRIÈME, CINQUIÈME ET SIXIÈME, SEPTIÈME ET HUITIÈME, NEUVIÈME ET DIXIÈME

MM. Colné, Georges, Forfilier, Simon, devenu principal du collège en 1837, Humbert, Siffrid, Klenck, Bentz, Fontaine, Terriée, Laurent, Muller, Husson, Vouaux (3e et 4e), Gilles, devenu dans la suite professeur de rhétorique à Toul, où il a pris sa retraite; Paulé, Tisserand, qui a pris sa retraite à Saint-Dié, après avoir terminé sa carrière au collège d'Oran (Algérie); Gérard, Ganier, Lecomte, qui fut, après sa mise à la retraite, bibliothécaire de la ville d'Épinal; Plagnol, Desrosiers, Claude, Contal (3e et 4e), actuellement professeur au lycée de Bar-le-Duc; Contelly, Genay (3e et 4e), professeur au collège depuis 1878; Hergué (7e et 8e), Stegmüller (5e et 6e), Dussaux (7e et 8e), Mauclair (9e), Mossier (7e et 8e), Henriquet (9e), Haus (9e), Bourcier, professeur, puis principal, au collège depuis dix-huit ans; Martin (5e et 6e), Lambert (5e et 6e), actuellement professeur agrégé de grammaire au lycée de Vesoul; Petitjean (7e et 8e), Andrez (5e et 6e), professeur au collège depuis 1890; Brousson (7e et 8e), Poirson (9e) et Fréchin (9e).

PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE

La chaire fut créée en 1849, sur la demande de M. Chrétien, principal. Son existence fut toute nominale jusqu'en

Digitized by Google

1872. Elle fut occupée par M. Riff jusqu'en 1875, et, jusqu'en 1876, par M. du Prat, principal.

Le premier titulaire fut M. Chaudey, aujourd'hui agrégé des lettres. Ses successeurs furent MM. Dain, Léger, Matton, Vattier, aujourd'hui principal du collège de Sedan; Fleury, Gervais, licencié ès-lettres et docteur en droit; Hesse, aujourd'hui professeur agrégé d'allemand au lycée de Besançon, et Louart.

La chaire d'histoire et de géographie, titularisée depuis 1882, est occupée par M. Froment, professeur au collège depuis quinze ans.

PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES

MM. Lœillet (1810-1819), Lamaze (1819-1838), Mathis (1838-1839), Miquel (1839-1844), Lambert (1844-1845), Sirguey (1845-1848), Chérest (1848-1855), Bruley (1855-1886) et J. Prévôt, ancien élève du collège.

PROFESSEURS DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE DEPUIS 1856

MM. Joffrès (1856-1865), Gali (1865-1866), Creton (1866-1867), Lorquet (1867-1869), aujourd'hui professeur agrégé au lycée Montaigne (Paris), Augé (1869-1874), Paquet (1874-1877), actuellement professeur au lycée de Bar-le-Duc, et Voillequin, professeur au collège depuis vingt ans.

DEUXIÈME CHAIRE CRÉÉE EN 1880

MM. Reumaux, Génot, Schony, Mathon, Prévost.

PROFESSEURS D'ALLEMAND

MM. Demange (1811-1821), Siffrid (1821-1827), Bentz (1827-1838), Husson (1838-1847), Muller (1847-1853), Rauch (1853-

Digitized by Google

1856), Schuwer (1856-1869), Febvrel (1869-1871), Vilmann (1871-1872), mort professeur d'allemand au lycée de Vesoul, et Gerlach, venu d'Obernai à Saint-Dié en 1872.

DEUXIÈME CHAIRE CRÉÉE EN 1880

M. Vœgel, professeur au collège depuis 17 ans, a enseigné, en même temps que l'allemand, l'anglais dans les classes modernes jusqu'au mois de Juillet 1897.

PROFESSEUR D'ANGLAIS

La chaire a été créée au mois d'Octobre 1897. Premier titulaire : M. Bénassy.

PROFESSEURS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE, DES COURS SPÉCIAUX, DE L'ENSEIGNEMENT MODERNE

MM. Jambois, Carrière, docteur en médecine, chargé de l'enseignement de la chimie, Laurent, Caquel, Marcellin, Rosier, Finance, François, Klenck, Hovasse, Prévot, Erny, Charaux, Gérard, Duranton, Lhuillier, décédé à Saint-Dié le 22 Juillet 1897, après trente-six ans de services au collège de Saint-Dié; Demetz, professeur au collège depuis vingt-sept ans; Laurent, Vincent, Bresson, Lamy (1894), Marchand (4e et 5e moderne), et Tocquard (6e moderne), au collège depuis quatorze ans (1).

PROFESSEURS DE DESSIN

MM. Laurent, de Mirbeck (1836-1870), Cuignez van Vliémen (1870-1876), Jean (1876-1881), Cariage, architecte, chargé du cours (1881-1882), Puzin (1882-1884), Gosserez (1884-1898), et Husson.

(1) Décédé en exercice le 11 Février 1898, après trois jours de maladie.

Digitized by Google

PROFESSEURS DE MUSIQUE

MM. Hem et Dennery, qui enseigne depuis 1851.

PROFESSEURS D'AGRICULTURE

MM. Danguy (1892-1896) et Pérette.

ECONOMES

MM. Erard (1891-1894) et Lamaze.

Pour compléter cette notice, il faudrait, aux noms des principaux et des professeurs, ajouter ceux des élèves, qui ont reçu de ces maîtres dévoués l'instruction et l'éducation. Nous ne pourrions les citer tous, quelque envie que nous en ayons ; nous pourrions du moins énumérer, avec les carrières où ils se sont distingués, ceux dont les inscriptions aux palmarès depuis 1811, rappellent la bonne conduite, l'intelligence et l'application. Mais, malgré l'intérêt que pourrait présenter un pareil travail aux habitants de Saint-Dié et des environs, et à nos élèves présents ou futurs, nous ne pouvons l'entreprendre pour deux raisons : d'abord il nous conduirait trop loin, ensuite il n'aurait pas assez de rapport avec le genre de travaux qui se publient dans le Bulletin de la *Société Philomatique*.

Nous dirons simplement, pour finir, que les efforts successifs faits depuis bientôt cent ans pour mettre le collège de Saint-Dié en état de tenir une place honorable dans l'Université de France, ont eu leur juste récompense dans les résultats obtenus. Le collège se glorifie en effet d'avoir vu s'asseoir sur ses bancs un grand nombre d'élèves qui en sont sortis pour se distinguer plus tard dans la magis-

Digitized by Google

trature, dans le barreau, dans l'armée, dans tous les ordres d'enseignement, dans la médecine civile ou militaire, dans la pharmacie, dans l'industrie et le commerce, dans l'agriculture, dans les diverses administrations de l'Etat, et aussi dans les situations de la vie où, sans métier ni emploi, on peut toujours conquérir un beau titre, celui d'honnête homme. Toutefois, parmi ceux qui, par l'honorabilité de leur vie, par l'éclat de leur situation ou par la grandeur des services rendus, ont le mieux justifié les espérances qu'ils avaient fait concevoir à leurs maîtres, il en est un qui mérite une mention spéciale. Nous voulons parler de Jules Ferry qui, après avoir été un très brillant élève de l'Université, en devint le grand-maître, et dont l'ardeur au travail, attestée par les palmarès de 1842, 1843, 1844, 1845, ne s'affaiblit pas un seul instant, et ne s'éteignit qu'avec lui, le 17 Mars 1893.

Saint-Dié, Décembre 1897.

L. GENAY.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du Comité du 11 Avril 1897.

Sont présents : MM. de La Comble, R. Ferry, Albert Gérard, H. Bardy, Châtelain, Genay, Mangeonjean et Paul Gaudier.

Il est procédé à l'élection du Bureau pour l'année courante 1897-1898.

Sont nommés :

MM. Henri BARDY, pharmacien honoraire, *Président;*
De la COMBLE, receveur particulier des finances en retraite, *Vice-Président;*
René FERRY, docteur en droit et en médecine, juge-suppléant, *Secrétaire*;
Albert GÉRARD, docteur en droit, *Trésorier-Archiviste.*

Les ouvrages suivants ont été reçus depuis la dernière séance du Comité :

Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs, 1895.

Annuaire de la Société philotechnique, tome LV (1896).

Comptes rendus des séances de la Société de Géographie (de Paris), nos 17, 18 et 19 (en une livr.) de 1896; 1, 2 et 3 (en une livr.) de 1897.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, n° 4 (Octobre-Décembre) de 1896.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, n° 5 du tome VI (1896).

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 4e fascicule de 1896 (tome IX).

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, n° 2 de 1897.

Digitized by Google

Bulletin de l'Association philotechnique, nos 12 de 1896 et 1er de 1897.

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, nos 3 et 4 de 1897.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, no 118 (Novembre-Décembre 1896).

Revue d'Ardenne et d'Argonne, nos 2 et 3 de la IVe année (Janvier-Février 1897).

Mémoires de l'Académie de Metz, 1894-1895.

Analecta Bollandiana, fascicule 1 du tome XVI.

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar, tome III de la nouvelle série (années 1895 et 1896).

Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, no 122 (Décembre 1896).

Bulletin of the geological Institution of the University of Upsala, part. 2 du vol. II (1895).

Annales de l'Est, no 4 de 1896.

Le Cultivateur vosgien, nos 29, 30 et 31.

Le Bon Cultivateur, nos 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de 1897.

La Feuille des Jeunes Naturalistes, nos de Mars et Avril 1897.

Mélusine, no 7 du tome VIII (Janvier-Février 1897).

Les Peintres Strasbourgeois en Lorraine au XVe siècle, par G. Save; br. in-8o de 14 pag. avec pl. — Hommage de l'auteur.

Études d'Ethnographie préhistorique, par Ed. Piette; br. in-8o de 48 pag. avec 107 fig. — De la part de l'auteur.

Le Bibliophile du Bas-Languedoc; Catalogue de livres d'occasion de la librairie S. Léotard, à Clermont-l'Hérault, no 1 de la 22e année.

Antiquitaten-Zeitung de Stuttgart, nos 12 et 13 de 1897.

Catalogue no 68 de la librairie V. Zahn et Jaensch, à Dresde (1897).

Sur la demande de M. le professeur Genay, le collège de Saint-Dié est inscrit au nombre des membres de la Société.

M. Émery, garde général des forêts, quittant Saint-Dié, cesse de faire partie de la Société.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance manuscrite et imprimée :

1o Le Directeur de l'Institution géologique de l'Université royale d'Upsala annonce l'envoi du 4e fascicule du Bulletin de l'Institution et demande l'échange régulier entre ce Bulletin et les publications

Digitized by Google

de notre Société. Les années antérieures de ces publications dont nous pourrons disposer, seront reçues avec la plus vive gratitude. En échange, la bibliothèque de l'Université offrira des mémoires de sciences naturelles. — Le Comité décide que les six derniers volumes de son Bulletin seront adressés à l'Institution géologique d'Upsal en même temps que l'acceptation d'échange de publications.

2° Lettre du Bibliothécaire en chef de l'Université royale d'Upsal, accusant réception des volumes 16-21 de notre Bulletin, et annonçant qu'il va faire emballer dans la caisse qui devra être envoyée prochainement au Bureau des échanges internationaux à Paris, un certain nombre de volumes à notre adresse dont il donne la liste.

3° Communication de la Mairie relative à la visite du Musée par M. l'Inspecteur de l'enseignement du Dessin et des Musées, le lundi 22 Mars, à 10 heures ½ du matin. — Le Président a prié un des membres du Comité de vouloir bien accompagner M. l'Inspecteur Fournereau dans cette visite qui, pas plus que les années précédentes, n'a donné de résultat.

4° M. Albert Virtel, cultivateur à Damas, près Dompaire, écrit au sujet d'une monographie de cette commune. Il demande s'il peut présenter son travail à la *Société philomatique* et s'il aurait des chances de succès en vue d'obtenir une récompense. Le Président a répondu, à la date du 22 Mars dernier, que la Société n'a inscrit de concours d'aucune sorte dans son programme et qu'elle n'a pas à décerner de récompense, ce que lui interdit d'ailleurs la modicité de ses ressources.

5° Lettre du Président de la *Société de Secours des Amis des Sciences* (79, boulevard Saint-Germain, à Paris), sollicitant la coopération de notre Société à cette œuvre fondée par l'illustre chimiste Thénard, en 1857, pour venir en aide aux savants malheureux. — Le modeste budget de la *Société philomatique* ne lui permet pas d'acquiescer à cette demande, et le Comité en exprime ses plus vifs regrets.

6° La *Société de Statistique de l'Isère* émet le désir d'entrer en échange de publications avec notre Compagnie. — Accordé.

Le Président informe ses collègues que, sur sa demande, la *Société*

Digitized by Google

d'Archéologie lorraine avait décidé, dans sa séance du 9 courant, d'envoyer désormais à la *Société philomatique* le journal qu'elle publie par livraisons mensuelles, et qui est d'un puissant intérêt par les nombreuses communications et les savantes notices qui y sont contenues.

Il donne lecture de la lettre que notre dévoué collègue, M. Gaston Save, qui assistait à la séance de la Société de Nancy, vient de lui écrire au sujet de cet envoi. M. Save se fait l'interprète des paroles très élogieuses à l'égard de notre Compagnie, employées par M. Léon Germain, secrétaire perpétuel, et M. Guyot, président, pour appuyer sa demande. Le Comité, touché de ces témoignages spontanés d'estime et de sympathie, ne saurait trop exprimer de reconnaissance à ses confrères Nancéiens.

A propos du travail du Dr Fournier sur *Le Saint Hubert d'Autrey,* publié dans le dernier *Bulletin,* notre collègue M. A. Benoît, de Berthelming, cite la petite note suivante extraite de l'*Inventaire* de H. Lepage :

« Quatre chiens du duc Charles III ayant été mordus en 1557 par « un chien enragé, furent conduits par un piqueur à saint Hubert « d'Autrey pour y être guéris après force offrandes et messes. »

Il a été question (*Bulletin* de 1896-1897, page 381), d'un tableau allégorique représentant la *Réunion de la Lorraine à la France,* commandé au peintre Delobel, donné par l'Etat, en 1803, au Musée de Lyon ; il n'avait pas, dit-on, été catalogué et devait être sans doute relégué, depuis près d'un siècle, dans quelque grenier. M. Arthur Benoît écrit, à ce sujet, au Président que, d'après un catalogue datant de la Restauration, il existait bien réellement au Musée de Lyon, mais il ne l'y a plus trouvé dans une visite qu'il y fit en 1850. « Il y a une quinzaine d'années, ajoute-t-il, je demandais de ses « nouvelles dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* Il « n'a pas été fait de réponse à ma demande. G. Duplessis en a « donné autrefois la description, avec un petit poème descriptif, « imprimé en 1738, dans le *Journal d'Archéologie lorraine.* Je possède la gravure de Cochin. »

Le même collègue communique les intéressants renseignements bibliographiques suivants, extraits d'un Catalogue publié par le libraire Rosenthal, de Munich, en Décembre 1896 :

Digitized by Google

17. Comptes des censes, rentes et revenus de léglise de Sainct-Diey pour l'an mil VCXXVIII (1528). (Écrit sur vélin), une feuille in-fol. M. *48.*

Reconnaissance des droits seigneuriaux et revenus financiers du Chapitre de Saint-Dié. *Déchiré et troué* (!)

163. Cosmographiæ introductio. Globus œquinoctialis. Planche du globe équinoctial, gr. e. b. qui appartient à la Cosmographiæ introductio. (Argentorati), Joh. Grüninger (?), 1509, in-4°. M. *120.*

Planche qui manque souvent aux exemplaires. Le grand intérêt de cette pièce se trouve dans le texte imprimé au verso en 14 grandes lignes, et où est indiquée pour la première fois la 4e partie du monde (Amérique) : « *Denique in quartam partem (mundi) per inclytos Castillæ et Lusitaniæ reges expertas.* »

Le Président donne ensuite lecture d'un intéressant article-programme de M. Edmond Giroult, fondateur des Musées cantonaux, à Lisieux, concernant le rôle que pourront et devront avoir, à l'Exposition universelle de 1900, les Musées départementaux, d'arrondissement et de canton.

Communication est donnée d'une circulaire de la *Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace,* relative à un concours ouvert pour le meilleur travail sur les résultats archéologiques des fouilles opérées dans les tumulus de l'Alsace, antérieurs à l'époque romaine.

Séance du Comité du 13 Juin 1897.

Depuis la dernière séance les ouvrages suivants ont été adressés à la Société :

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1re et 2e livr. (en un fascicule) de 1896.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 1894 (tome LVe de la collection).

Bulletin de la même Société, 1895.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 1896 (XXIVe volume de la 3e série; XLVIe de la collection).

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône, 1896.

Digitized by Google

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, année 1896.

Annales de la Société linnéenne de Lyon, 1896.

Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, 1re livr. trim. de 1897.

Mémoires de la Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune, année 1895.

Bulletin de la Société de Statistique, des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère, tome III de la 4e série (1897).

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, 1re livr. du tome XVI (1897).

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 1er trimestre de 1897.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, n° 1 de 1897.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1er fascic. du tome X (année 1897). — *Table alphabétique des noms de personnes, de choses et de lieux cités dans le tome IX* de la même Société, 1 fascic.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, livr. nos 3 et 4 de 1897.

Comptes rendus des séances de la Société de Géographie de Paris, nos 4 et 5, 6 et 7, 9 et 10 de 1897.

Bulletin de l'Association philotechnique, nos 2 et 3 de 1897.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, n° VI du tome VI (1896).

Bulletin de la Société lorraine de Photographie, 1re livr. de 1897.

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Mai et Juin 1897.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, n° 119 (Janvier-Février 1897).

Revue d'Ardenne et d'Argonne, n° 4 de la IVe année.

Annual Report of the Smithsonian Institution, 1894.

Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, 9e volume de la 3e série, 30e de la collection; années 1895-1896.

Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, fasc. d'Avril à Juin 1897.

Digitized by Google

Académie d'Hippone. Comptes rendus des réunions tenues pendant l'année 1897, 1re feuille (p. I à XVI).

Analecta Bollandiana, fasc. II du tome XVI.

Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, tome XXV (1896).

Bulletin de la Société neufchâteloise de Géographie, tome IX (1896-1897).

Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, n° 123 (Mars 1897).

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, n° 2 de 1896.

Memorias y Revista de la Sociedad cientifica « Antonio Alzate, » nos 1-2, 3-4 du tome X (1896-1897).

Annales de l'Est, livr. n° 1 de 1897.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 3e et 4e trimestres de 1896 (en une livraison).

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, n° 1 de Mai 1897.

Mélusine, nos 8 et 9 du tome VIII (1897).

La Feuille des Jeunes Naturalistes, nos de Mai et de Juin 1897.

Le Cultivateur vosgien, nos 32, 33, 34 et 35.

Le Bon Cultivateur, nos 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de 1897.

1° *Recherches sur la nervation carpellaire chez les Gamopétales bicarpellées de Bentham et Hooker,* par M. Paul Grélot (de Saint-Dié), préparateur de matière médicale à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy; br. in-4° de 4 pag. — 2° *Quelques remarques sur le Rouge Congo,* par le même; br. in-8° de 8 pag. — 3° *Recherches sur la concrescence et la zygomorphie dans le calice des Gamopétales bicarpellées,* par le même; br. in-8° de 12 pag. av. fig. — 4° *Sur quelques exemples de lignification de l'épiderme placentaire,* par le même; in-8° de 10 pag. av. fig. — Don de l'auteur.

1° *Les Peintres Strasbourgeois en Lorraine au XVe siècle,* par Gaston Save; br. in-8° de 16 pag. av. fig. — 2° *Le Tombeau de saint Mansui à Toul, attribué à Mansui Gauvain,* par le même; br. in-8° de 8 pag. av. une pl. photo. — 3° *Jean Pèlerin le Viateur, auteur de la Perspective artistique de 1505,* par le même; br. in-8° de 96 pag. av. 9 grav. — Don de l'auteur, membre de la « Société philomatique. »

Mon vieux Belfort, par Henri Bardy; br. in-8° de 24 pag. av. vignettes. — Offert par l'auteur.

Digitized by Google

Mission de Madagascar. Rapport de M. H. Mager; 1re partie : Tamatave; in 8° de 136 pag. — Envoi de la Chambre de Commerce des Vosges.

Un n° de l'*Explorateur* (10 Juin 1897), contenant le portrait de M. Henry Boucher, député des Vosges, ministre du Commerce.

Le n° 20 (12 Mai 1897) de l'*Antiquitaten Zeitung* de Stuttgart.

La bibliothèque de l'Université royale d'Upsala (Suède) a adressé à la *Société philomatique* les ouvrages suivants ;

1° J.-G. SPARVENFELD, *Catalogus centuriæ librorum rarissimorum manuscript. et partim impressorum Arabicorum, Persicorum, Turcicorum, Græcorum, Latinorum, etc., qua anno MDCCV Bibliothecam publicam Academiæ Upsalensis auxit et exornavit;* Upsal, 1706. — 2° OLAÜS CELSIUS, *Bibliothecæ Upsaliensis Historia;* Upsal, 1745. — 3° COLLIN et SCHLYTER, *Codex juris Ostrogotici;* Stockolm, 1830. — 4° SCHLYTER, *Codex juris Uplandici;* Stockolm, 1834. — 5° C.-J. TORNBERG, *Codices Arabici, Persici et Turcici Bibliothecæ regiæ Universitatis Upsaliensis;* Lund, 1849. — 6° E.-G. GEYER et J.-H. SCHRÖDER, *Scriptores rerum suecicarum medii ævi,* tome II; Upsal, 1828. — 7° ANNERSTEDT, *Scriptores,* etc., tome III (en deux volumes); Upsal, 1871 et 1876. — 8° *Bulletin of the geological Institution of the Universitaty of Upsala,* nos 1 et 2 du vol. I (1892 et 1893); 1re part. du vol. II (1894). — 9° HENRIK SCHÜCK, *Tva svenska biografier fran medeltiden;* Stockolm, 1895. — 10° PER ODELBERG, *Sacra Corinthia, Sicyonia, Phliasia;* Upsal, 1896. — 11° M. ELFSTRAND, *Hieracia alpina aus den hochgebirgsgegenden des mittleren Skandinaviens;* Upsal, 1893. — 12° CLAES ANNERSTEDT, *Om samhællsklasser och lefnadssætt under fœrra hælften af 1600-talet;* Stockolm, s. d.

Le Président fait part de la mort de nos collègues : MM. V. Brocard, secrétaire retraité de la Sous-Préfecture, décédé le 23 Avril; Alfred Adam, ancien avocat, décédé le 2 Mai, et P. de Tissot, décédé à Neuilly le 10 Juin.

Il propose ensuite au Comité d'admettre comme membres de la Société : MM. Gangloff, corroyeur, et l'abbé A. Maugenre, aumônier du Carmel, le premier, présenté par M. V. Franck, le second, par M. Louis Humbert. — Ces deux admissions sont prononcées.

M. le vicomte de Bizemont adresse ses remerciements pour sa nomination de membre de la Société.

Digitized by Google

Notre cher collègue, M. L. Maxe-Werly est prié d'agréer les félicitations de la Société pour la croix de Chevalier de la Légion d'honneur qu'il vient de recevoir à l'occasion du dernier Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements.

Accusé de réception par le bibliothécaire de l'Université royale d'Upsal, du 22e Bulletin de la *Société philomatique*.

La *Société d'Archéologie lorraine* adresse le programme de la fête d'inauguration du monument de la Mothe, qui a eu lieu le lundi 7 Juin courant.

Il est donné lecture d'une note de M. Edmond Groult, qui nous est transmise par l'intermédiaire de M. le Sous-Préfet; elle est relative à la création de Musées *utilitaires* et *patriotiques* dans les chefs-lieux de canton qui n'en ont pas encore, sous le patronage des sous-comités départementaux de l'Exposition Universelle de 1900.

Présents à la séance : MM. H. Bardy, R. Ferry, A. Gérard, Franck, E. Richard et Genay.

Séance du Comité du 8 Août 1897.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le Bureau :

Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques, nos 3 et 4 (en une livraison) de l'année 1896.

Revue des Travaux scientifiques, nos 10 et 11 du tome XVI (1896), 1, 2 et 3 du tome XVII (1897).

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, années 1892 et 1896.

Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, no 2 (du 1er Juin 1897).

Comptes rendus des séances de la Société de Géographie de Paris, no 8 (réception du Dr Fridtjof Nansen); nos 11 et 12 (en un fasc.), 13 et 14 (en un fasc.) de 1897.

Bulletin de la même Société, 1er trim. 1897 (tome XVII, 7e série).

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, nos 5 et 6 de 1897.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, no 1 du tome VII (1897).

Digitized by Google

Bulletin de l'Association philotechnique, nos 4 et 5 de 1897.

Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, 2e livraison de 1897.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 2e trimestre du tome VII (1897).

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 182e livraison (2e fascicule du tome X, année 1897).

Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes le 24 Avril 1897, par MM. Ernest Babelon et Alfred Rambaud; br. in-4o de 40 pages.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, no 2 (Avril-Juin) 1897.

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, no 7 (Juillet) de 1897.

Bulletin trimestriel de la Société de Géographie de l'Est, 1er et 2e trim. de 1897.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, no 120 (Mars-Avril 1897).

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, nos 6 et 7 de 1897.

Bulletin de la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace, 2e livr. du tome XIII (2e série).

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, nos 2, 3 et 4 de l'année 1896. — *Notice historique sur le canton de Bernaville (Somme)*, par l'abbé Th. Lefèvre, membre de ladite Société; un vol. in-8e de 240 pag. — *Album archéologique* publié par la même Société, 12e fasc.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1re livraison du tome XIe (Janvier 1897). — *Annuaire pour 1897* (tome VIIIe) de la même Société.

Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, no 124 (Juin 1897).

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord pour 1896.

Neue Heidelberger Jahrbücher herausgegeben vom Historisch-Philosophischen Vereine zu Heidelberg, 1re livr. de la 7e année.

Mélusine, no 10 du tome VIII (Juillet-Août 1897).

La Feuille des Jeunes Naturalistes, nos de Juillet et d'Août 1897.

Le Cultivateur vosgien, nos 36, 37, 38 et 39 (1897).

Le Bon Cultivateur, nos 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32 de 1897.

Bibliographie nobiliaire de la Lorraine, par le vicomte A. de Bi-

Digitized by Google

zemont; un vol. gr. in-8° de 86 pag. — Hommage de l'auteur, membre de la « Société philomatique vosgienne. »

Pratiques et Institutions religieuses d'origine chrétienne chez les Mexicains du Moyen âge, par E. Beauvois; br. in-8° de 64 pag. — *Traces d'influence européenne dans les Langues, les Sciences et l'Industrie précolombiennes du Mexique et de l'Amérique centrale,* par le même; br. in-8° de 40 pag. — Brochures offertes par l'auteur, membre correspondant de la « Société philomatique. »

Étude historique sur Belfort (XIIIe et XIVe siècles), par Henri Bardy, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; br. in-8° de 80 pag. — *Miscellanées*****,* par le même; br. in-8° de 66 pag. — Hommage de l'auteur.

La Vie des Saints, Bienheureux, Vénérables et autres pieux personnages du diocèse de Saint-Dié, par M. l'abbé Edm. L'hôte; tome premier, in-8° de 496 pag. — Offert par l'auteur.

Rapport de M. Picot sur le Projet de reconstruction de l'Église Saint-Martin, présenté à la séance du Conseil Municipal de Saint-Dié du 2 Août 1897. — Supplément à l'*Impartial des Vosges* du 7 Août.

Don au Musée :

Épée trouvée à Saint-Dié, dans les fouilles d'une maison en construction rue des Trois-Villes, appartenant à M. Doenné, fabricant de tissus, offerte par lui à la Société par l'intermédiaire de M. Prosper Antoine, architecte.

Le Président fait part du décès de M. Herry, survenu le 23 Juillet dernier.

MM. Lucien Cosson, à Nancy, et René Vilmain, envoient leur démission.

Le Comité prononce l'admission de M. Paul Laurent, architecte à Gérardmer, présenté par M. François de Liocourt, inspecteur-adjoint des forêts.

Le Comité adresse à M. Bœgner, préfet du Loiret, au nom de la Société dont il est un des plus anciens membres, ses plus sincères félicitations pour sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, à l'occasion de la fête du 14 Juillet.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance imprimée :

1° Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 25 Juillet 1897, relative au 36e Congrès des

Digitized by Google

Sociétés savantes de Paris et des départements, dont la séance d'ouverture est dès maintenant fixée au 12 Avril 1898. Cette circulaire est accompagnée de dix exemplaires du programme de ce Congrès, destinés à être communiqués aux membres de la Société. « Mes prédécesseurs, dit à ce sujet M. le Ministre, avaient, à di- « verses reprises, signalé l'intérêt que le Comité (des travaux histo- « riques et scientifiques) attachait, et qu'ils attachaient eux-mêmes « à la collaboration des Sociétés savantes pour la rédaction du pro- « gramme. Au cours même des derniers Congrès, ce vœu avait été « exprimé chaque année durant les séances. J'ai le regret de cons- « tater à mon tour le peu d'empressement apporté, cette fois en- « core, à la réalisation de ce désir. Le programme que je vous « envoie est donc, à peu de chose près, l'œuvre du Comité qui s'est « efforcé d'en modifier et d'en renouveler quelques parties. En le « transmettant à vos collègues, vous voudrez bien leur notifier « que toute lecture au Congrès sera désormais subordonnée à l'en- « voi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité. « Seuls, les travaux destinés à la section des Sciences pourront « être exceptés de cette règle. Mais, en tous cas, une analyse in- « diquant le sujet et le plan de la communication sera exigée. Le « texte des mémoires et des analyses devra être parvenu, *avant « le 30 Janvier prochain,* au 1er bureau de la direction du secré- « tariat et de la comptabilité. *Il ne sera tenu aucun compte des « envois adressés à ce service, passé ce délai.* J'ajoute enfin que les « manuscrits devront être entièrement terminés, lisiblement écrits « sur le *recto* et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., « nécessaires, afin que si elle est décidée, leur impression ne souf- « fre aucun retard. J'appelle votre attention la plus particulière sur « ces prescriptions formelles qui ne portent, bien entendu, aucune « atteinte au droit de chaque membre du Congrès de demander la « parole sur les questions du programme. » — 2° Accusé de réception par le Ministre de l'Instruction publique, en date du 6 Juillet, des 57 exemplaires du 22e Bulletin de la *Société philomatique* qui doivent être transmis aux Sociétés correspondantes, et des 6 exemplaires destinés à la bibliothèque des Sociétés savantes. — 3° La *Smithsonian Institution* et la *Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace* accusent réception de notre 22e Bulletin.

Digitized by Google

Notre collègue, M. Léon Germain, de Nancy, adresse l'épreuve des gravures d'une planche de fondeurs de cloches, en promettant, pour le cas où le Comité voudrait bien l'accepter pour le *Bulletin*, une notice sur ces fondeurs, qui étaient de Robécourt (Vosges) ou des environs. Le Comité remercie M. L. Germain, dont les études campanaires sont connues et appréciées, et décide la publication de sa communication.

Le Président appelle l'attention de ses collègues sur la curieuse trouvaille faite au mois de Mai dernier dans la propriété de M. Doenné, rue des Trois-Villes. Cette toute vieille épée, découverte à 1m50 de profondeur, ressemble à une de ces armes écossaises, à lame longue et large, appelées claymore, et que les personnes qui ont lu les romans de Walter-Scott connaissent tout au moins de nom. Elle est malheureusement dans un très mauvais état de conservation. La rouille, en la rongeant, en a diminué la lame d'un bon tiers en longueur, de près de moitié en largeur et d'autant en épaisseur. La lame devait être longue de 0m55 à 0m60, et large, à la partie supérieure, d'au moins 0m03. Le bois de la poignée s'est détaché en menus morceaux au moment de l'exhumation. Le pommeau, à côtes peu saillantes, est très gros et très lourd; la garde est bizarrement munie d'appendices, se recourbant inférieurement; le garde-main n'a conservé qu'un très petit fragment attenant à la garde. Entre le pommeau et le manche se trouve un anneau en argent filigrané, qui servait d'ornement. Ne serait-ce pas là un souvenir de la désastreuse défaite essuyée par le corps écossais de l'armée des *Écorcheurs*, tombant sous les coups des paysans vosgiens, le 18 Mars 1445, près de Sainte-Marie-aux-Mines, et pourchassé jusqu'au delà de Saint-Dié? Il n'est pas téméraire de le supposer.

A propos d'une communication faite antérieurement et dans laquelle il avait été question de la sépulture du baron Dominique de Richard, inhumé dans l'ancien cimetière du faubourg Saint-Martin, le Comité charge M. P. Antoine de vouloir bien s'enquérir de ce qu'a pu devenir sa tombe,

Assistent à la séance : MM. Bardy, Picot, Antoine, Gérard, de La Comble et Franck.

Digitized by Google

Séance du Comité du 14 Novembre 1897.

Les ouvrages suivants ont été reçus depuis la dernière réunion du Comité :

Revue des Travaux scientifiques, n° 12 du tome XVI; n°s 4, 5, 6 et 7 du tome XVII.

Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, n° 3 de 1897.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 99e volume, tome Ier de l'année 1895-1896.

Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome Ve de la 2e série (Xe de la collection).

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1896.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, n° 3 de 1897 (Juillet-Septembre).

Bulletin de la Société de Géographie, 2e trimestre 1897.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 3e trimestre 1897.

Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux, 1er et 2e fascicules du tome XXI (1896).

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, n°s 2 et 3 du tome VII (1897).

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, n°s 55 (15 Mars 1897) et 56 (1er Octobre 1897).

Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, 1896.

Bulletin de l'Association philotechnique, n° 6 de 1897.

Bulletin de la Société lorraine de Photographie, n° 2 de la 4e année (1897).

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, n°s 8, 9, 10 et 11 de 1897.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 3e trimestre 1897.

Mémoires de la Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune, année 1896.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, n°s 121 (Mai-Juin) et 122 (Juillet-Août) de 1897.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, n° 8 et n°s 9 et 10 (en une livraison) de 1897 (46e année).

Digitized by Google

Revue de Saintonge et d'Aunis, 4e et 5e livraisons du XVIIe volume (1897).

Revue d'Ardenne et d'Argonne, nos 5 et 6 de la 4e année (1896-1897).

Annales de l'Est, nos 3 et 4 de 1897.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, nos 8 et 9 (en une livraison) de 1897.

Mélusine, no 11 du tome VIII (Septembre-Octobre 1897).

La Feuille des Jeunes Naturalistes, nos de Septembre, d'Octobre et de Novembre 1897.

Bulletin trimestriel de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, fasc. LXXIV et LXXV (Juillet à Décembre 1897).

Procès-verbaux des réunions de l'Académie d'Hippone, feuilles nos 2 et 3 de 1897 (pp. XVII à XLVIII).

Le Cultivateur vosgien, nos 39, 40, 41, 42, 43 et 44 (du 15 Août au 1er Novembre 1897).

Le Bon Cultivateur, nos 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45 et 46 de 1897.

Analecta Bollandiana, fasc. III du tome XVI (1897).

Jahrbuch für Geschichte Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens herausgegeben vom dem Historisch-Litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs; XIII. Jahrgang (1897).

Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, no 125 (4e série, vol. XXXIII) Septembre 1897.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, no 3 de l'année 1896.

Bulletin of the geological Institution of the University of Upsala, part. 1 du vol. III, 1896.

Smithsonian Institution. Rapports annuels pour 1893, 1894 et 1895, 3 gros volumes.

Transactions of the Academy of Science of Saint-Louis; 12 livraisons (de Décembre 1895 à Juin 1897), formant autant d'opuscules séparés.

Travaux des Conseils d'Hygiène publique et de Salubrité du département des Vosges en 1896, par M. G. Gebhart; volume in-8o de 214 pag. — Envoi de la Préfecture.

Dictionnaire biographique des Vosges, publié par Henri Jouve; gros vol. in-8o avec nombr. portraits photographiés. — Achat.

Digitized by Google

Le Monument de La Mothe. Souvenir offert aux souscripteurs; br in-8° de 42 pag. avec une photo.

1° *Jean Crocq, de Bar-le-Duc, sculpteur-imagier, et sa famille,* par L. Maxe-Werly; br. in-8° de 72 pag. avec 3 pl. — 2° *Une charte de 1151 concernant la forêt de Bandonvilliers,* par le même; br. in-8°, 4 pag. — 3° *Un Monument lapidaire du Musée de Bar-le-Duc* (*La Pierre tombale de Colin Massey, XVe siècle*) par le même; br. in-8° de 16 pag. avec une planche. — 4° *Le Siège de Bar en 1589,* par le même; br. in-8° de 16 pag. — Offerts par l'auteur, membre correspondant de la « Société philomatique vosgienne. »

1° *A Rome pour la Canonisation de saint Pierre Fourier,* par M. l'abbé Pierfitte; br. in-8° de 52 pag. — 2° *Le P. Vinot de Froville et l'Année sainte de la Maison de Lorraine,* par le même; br. in-8° de 30 p. — 3° *Les Sœurs de la Rédemption à Darney,* par le même; br. in-8° de 8 p. — Hommage de l'auteur, membre de la « Société philomatique. »

1° *Sur l'indépendance de certains faisceaux dans la fleur,* par Paul Grélot; in-4° de 4 p. (C. R. de l'Ac. des Scienc.) — *Sur le faisceau staminal,* par le même; in-8 de 10 p. — Hommage de l'auteur.

Revue populaire des Beaux-Arts, n° 1 (22 Octobre 1897); spécimen.

Le Musée a reçu :

De M. C. Cuny, caissier principal de la Banque de l'Indo-Chine, à Pondichéry (Inde française) : dix-sept vieilles pièces d'argent hindoues de Hyderabad, état musulman mi-indépendant; trois pièces de 1 fanon ou 1/8 de roupie de l'ancienne compagnie française des Indes avant Dupleix; deux insectes coléoptères du genre bupreste.

Des héritiers de M. Prosper Antoine : un lot de médailles et pièces de monnaies françaises et étrangères, en très grande partie modernes.

Un grand vide s'est produit dans le Comité. Depuis sa dernière réunion, deux de ses membres les plus dévoués ont succombé à quelques jours d'intervalle. Le Président se fait l'interprète de ses collègues pour exprimer les vifs regrets causés à tous par la mort de MM. P. Antoine, enlevé d'une manière inattendue et presque subite le 19 Octobre, à l'âge de 67 ans, et Eug. Richard, emporté la semaine suivante, âgé de 72 ans.

Digitized by Google

Né à Harol (Vosges), le 11 Juillet 1830, Prosper Antoine, par son long séjour parmi nous, était devenu un véritable Déodatien. Il était arrivé à Saint-Dié en qualité d'agent-voyer d'arrondissement vers 1860. Doué d'une santé robuste et d'une grande activité, il parcourait sans cesse nos montagnes non seulement pour les besoins de son service, mais aussi pour sa satisfaction personnelle. Il avait un goût prononcé pour les études géologiques et topographiques, et il pouvait le contenter à merveille dans cette partie des Vosges. C'est ainsi qu'il put mener à bonne fin la confection d'une fort belle carte de l'arrondissement de Saint-Dié. On conçoit que ce fut là une œuvre difficile et longue, mais son ardeur au travail ne se démentit pas; il la conserva jusqu'à la fin de sa vie, où il menait de front, avec un zèle et un dévouement qui lui font le plus grand honneur, sa profession d'architecte et ses fonctions de président de la Société de secours mutuels, de conseiller municipal et de vice-président du Conseil d'administration de la caisse d'épargne. C'est bien ici le cas de rappeler la part importante que prit notre collègue Antoine lorsque, peu de temps avant l' « année terrible, » s'agitait la grave question de relier, par chemin de fer, la vallée de la Bruche à celle de la Meurthe, l'Alsace à la Lorraine à travers le col de Saales. Il s'agissait de raccorder avec la ligne de Mutzig à Strasbourg le réseau vosgien, qui avait déjà reçu un commencement d'exécution par l'ouverture à l'exploitation de l'embranchement d'Arches à Laveline-devant-Bruyères et à Granges. Le prolongement sur Saint-Dié était décidé et mis à l'étude. Franchirait-on la trouée de Saales? Cela semblait tellement difficile que l'on n'y songeait même pas, malgré tout ce qu'avaient pu dire l'ingénieur Doré dès 1842 et M. Paul Champy en 1847. « Grâce à une étude approfondie du terrain, dit M. Gaston de Golbéry dans une remarquable étude sur le *Col de Saales* (*Annuaire du Club alpin français*, 15e vol., 1886), Prosper Antoine résolut le problème du passage des Vosges à Saales sans viaduc, ni tunnel, presque sans remblais ni tranchées, en utilisant simplement la conformation naturelle du sol. Soumise au Conseil supérieur des Ponts-et-Chaussées, cette traversée des Vosges *à ciel ouvert* fit d'abord sourire..., la dépression transversale de Saales était encore si peu connue! Puis elle séduisit par sa nouveauté, en même temps qu'elle intéressa par la sûreté des vues et par les con-

Digitized by Google

naissances techniques de son auteur. L'ingénieur ordinaire de l'arrondissement avait appuyé ce travail d'un mémoire favorable; il fut pris en considération et adopté conformément au rapport d'un ingénieur chargé d'en examiner sur les lieux le mérite. Des plans et devis détaillés de l'entreprise joints au projet permettaient de donner le premier coup de pioche aussitôt après l'accomplissement des formalités administratives. Il fut décidé qu'on irait vite. A l'encontre du proverbe, M. Antoine allait donc être prophète en son pays. C'était en Juillet 1870. Trois semaines après éclatait la guerre... Au milieu des malheurs de cet hiver néfaste, et dans un tel déchaînement de calamités, les infortunes privées ont passé inaperçues. Il en est pourtant d'irrémédiables, où les espérances les plus légitimes sombrent dans le désastre de la patrie ! Que reste-t-il à M. Antoine de ce couronnement d'une laborieuse et déjà longue carrière, et de travaux dont l'incontestable utilité lui eût assuré la reconnaissance de ses concitoyens ? Avec quelle tristesse ses yeux ne doivent-ils pas se porter journellement vers la silhouette des Vosges, dessinant sur l'horizon la frontière de la France mutilée ? » Sa conduite pendant la guerre fut des plus louables. Il avait, à la fin de septembre, conçu le projet d'aller faire sauter le tunnel de Lutzelbourg. L'expédition était approuvée, concertée avec l'autorité militaire, et tout semblait marcher à souhait ; mais il était trop tard ! On apprit que les Vosges venaient d'être envahies, et la défaite de Nompatelize fit abandonner cette idée patriotique.

M. Antoine comptait parmi les plus dévoués philomates. Il était entré au Comité le 25 Février 1883, par suite de la modification apportée à l'article 4 des Statuts qui portait à 12 au lieu de 8 le nombre des membres de ce Comité. Sa bonne volonté et son obligeance étaient à toute épreuve, et, chaque fois que l'occasion se présentait d'avoir recours à ses services, il répondait à l'appel.

Bien que Meusien de naissance, M. Eugène Richard n'en était pas moins Déodatien dans l'âme... Il était né à Bar-le-Duc le 25 août 1825, mais il n'avait pas trois ans quand il vint à Saint-Dié d'où sa famille était originaire. Après quelques années passées à Sainte-Marie-aux-Mines et à Paris, il revint dans sa ville natale. Comme membre de la Commission administrative de l'hôpital, il rendit à cet établissement de nombreux et signalés services ; comme

Digitized by Google

lieutenant de sapeurs-pompiers, il s'occupa très activement de l'habillement et de l'armement de la Compagnie. Pendant longtemps, il seconda avec le plus grand zèle et le plus vif entrain les travaux du Comice agricole en qualité de membre de la Commission des fêtes et du Jury voyageur. Ceux qui l'ont accompagné dans ces agréables tournées agricoles, se rappelleront toujours sa bonne humeur, sa complaisance, son ingéniosité. Son excellente mémoire le servait admirablement, et, dans la conversation, il savait fort à propos évoquer une foule de souvenirs qu'il racontait avec une verve des plus amusantes. Une bonne partie de son temps était consacrée à l'horticulture, et son petit jardin du parvis de la Cathédrale était tenu avec méthode, presque avec coquetterie. Nommé membre de notre Comité le 24 Février 1884, en remplacement de M. de Golbéry, il a toujours pris part à ses travaux avec le plus grand intérêt et aussi assidûment que sa santé le lui permettait. Un accès de goutte, plus terrible que les précédents, l'enleva le 27 Octobre.

Après avoir payé ce juste tribu d'éloges à nos deux excellents collègues, le Président propose l'admission de M. l'abbé Brabis, curé de Corcieux, présenté par M. H. Bardy. — Adopté.

M. Laurent, architecte à Gérardmer, adresse ses remerciements pour sa nomination de membre de la Société.

Le Président signale dans les derniers numéros du *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est* les intéressantes notices de M. Gaston Save sur « le nouveau catalogue du musée de peinture de Nancy » et sur « les peintres verriers nancéens sous René II. » Il signale aussi, dans la *Revue encyclopédique* de Larousse (n° 216, 23 Octobre 1897), un article de M. Ch. Maurras intitulé *Nos Critiques*, dans lequel M. Ferd. Brunot est l'objet d'une étude toute à l'avantage de notre compatriote et collègue.

Il est donné lecture de deux lettres de M. C. Cuny, de Pondichéry, annonçant un envoi pour le Musée, et de deux autres de M. l'abbé Jérôme, professeur, agrégé d'histoire au grand séminaire de Nancy, relatives à son *Etude historique sur l'Abbaye de Moyenmoutier*, qu'il a bien voulu offrir à la Société pour son Bulletin.

L'Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz adresse le programme de ses concours pour 1897-1898.

Le Président propose au Comité de distraire chaque année de la

Digitized by Google

caisse de la Société une somme d'environ 25 francs, qui sera destinée à offrir un prix au Collège de Saint-Dié. Ce sera un témoignage du vif intérêt que la *Société philomatique* porte à notre établissement municipal d'enseignement secondaire et aux études qui s'y font. Ce prix sera affecté à la classe de rhétorique, qui est celle dont les études ont le plus d'affinités, au point de vue de l'histoire et de la littérature, avec celles que doit encourager la Société. Il sera décerné, si toutefois le Comité veut bien agréer la proposition, dès la fin de la présente année scolaire.

A l'unanimité, cette proposition est adoptée. Le Comité charge son Président d'informer M. le Principal du Collège de la décision qui vient d'être prise.

Le Président entretient ses collègues de la découverte faite ces jours derniers dans le transept nord de la Cathédrale, au cours des travaux exécutés pour la construction d'un calorifère, et présente à l'appui deux superbes photographies prises par notre habile et zélé collègue, M. V. Franck. La pierre tombale mise au jour, et qui, retournée, servait de table à l'autel de la Vierge en son assomption, est celle d'un chanoine de l'insigne Église de Saint-Dié, Burnequin de Parroy, mort en 1369. L'inscription, en belles lettres gothiques, facile à lire, est ainsi conçue :

† Ci : git : brunekins : de : Parroye : chanonnes : & : chātre : de : ceans : chān : & : thresoriers : de : Toul : et : prevost : st Pierre : de : Remiremont : qui : trespassait : lan : m : cccix : & ix : loīdemaī : de : ste : Lucie : — proies pour lui :

Les dimensions de cette pierre tombale sont : $1^{m}96 \times 0^{m}66$.

La famille de Parroy, une des plus illustres de la Lorraine au Moyen âge, tirait son nom d'une terre située non loin de Lunéville. Elle donna à l'église de Saint-Dié plusieurs dignitaires, dont trois nommés Burnequin. Celui qui nous occupe serait le deuxième.

La trouvaille que l'on vient de faire est des plus intéressantes; cette curieuse dalle tumulaire mériterait, ainsi que le personnage qu'elle recouvrait, une étude sérieuse. Il importe, dans tous les cas de la signaler ici, afin d'engager quelque érudit à l'entreprendre.

Sur la demande du Président, M. de La Comble a bien voulu dresser un catalogue *provisoire* des plaques de cheminée (ou taques

Digitized by Google

de foyer) du Musée de Saint-Dié. Elles sont actuellement au nombre de 33. Quelques-unes sont très remarquables, d'autres fort rares. En suivant l'ordre adopté par M. le baron de Rivières, on peut les ranger en trois catégories, d'après les sujets qu'elles représentent : 1° Ancien Testament ; 2° Nouveau Testament; 3° Blasons. Dans cette dernière, le blason prime le sujet qui pourrait être représenté, quelle que soit d'ailleurs son importance. D'après cette classification, notre collection se décomposerait donc ainsi : 7 plaques dans la première catégorie ; 4 dans la seconde et 19 dans la troisième. 3 ne rentrent dans aucune de ces séries. La plus ancienne (n° 18 du catalogue) est de 1577 et représente Jésus crucifié entre les deux larrons. Parmi les plus belles, on peut citer celle (n° 9) où l'on voit la scène du roi David et de Bethsabée; une autre (n° 22), très ancienne, avec emblèmes guerriers et d'origine allemande ; quatre, assez rares (n°s 6, 10, 11 et 14), aux armes d'Anne-Charlotte d'Orléans, régente de Lorraine; une très belle (n° 26) est aux armes d'Espagne et date très probablement du temps de Philippe IV. Au point de vue de l'intérêt local, il y a deux curieuses taques aux armes de Salm-Salm (n°s 2 et 4), l'une de 1611, offerte par M. Kauffer, maire de Moyenmoutier, l'autre de 1625, donnée par M. Valentin, de Senones. Il en faut encore citer une autre (n° 17) portant les armoiries du monastère d'Ebersmünster, en Alsace (de gueules à un sanglier au naturel debout, les défenses d'argent), associées à celles d'un des abbés, Edmond Fronhoffer (d'argent à un chameau passant de sable), qui gouverna de 1730 à 1771. Il est vivement à désirer de voir la collection des taques du Musée de Saint-Dié s'augmenter. Dès maintenant, néanmoins, elle peut attirer l'attention des connaisseurs.

Le Comité remercie M. de La Comble du travail préliminaire qu'il a bien voulu faire.

Notre collègue, M. A. Benoît, adresse une étude sur la princesse Louise de Salm et sur son testament, daté du 21 Avril 1723, en faveur du couvent de la Visitation de Nancy.

Présents à la séance : MM. H. Bardy, René Ferry, A. Gérard, Mangeonjean, Chatelain, Franck, Picot, Genay et Gaudier.

Digitized by Google

Séance du Comité du 12 Décembre 1897.

Ouvrages reçus depuis la dernière réunion :

Revue des Travaux scientifiques, nos 8 et 9 du tome XVII (1897).

Bulletin de la Société belfortaine d'Émulation, no 16 (1897).

Mémoires de la Société d'Émulation du Jura, 1er vol. (1895-1896), et 2e vol. (1897) de la 6e série.

Bulletin de l'Association philotechnique, no 7 et nos 8, 9 et 10 (en une livr.) de 1897.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, no 7 (Juillet) et no 10 (Octobre) de 1897.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, no 4 du tome VII (1897).

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome XXIV (1897-1898).

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, no 123 (Septembre-Octobre 1897).

Comptes rendus des séances de la Société de Géographie (de Paris) no 15 (no supplémentaire), Juillet-Octobre 1897.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, nos 1, 2, 3, 4 et 11 de 1897.

Bulletin de la Société lorraine de Photographie, no 3 de la 4e année (1897).

Le Cultivateur vosgien, nos 45 et 46 de 1897.

Le Bon Cultivateur, nos 47, 48, 49 et 50 de 1897.

Mémoires de l'Académie de Metz, 1895-1896.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, no 2 et nos 3 et 4 (en une livr.) du tome XIe (1897).

Ergebnisse der Meteorologischen beobachtungen im Reichsland Elsass-Lothringen im Jahre 1895; grand in-4o de 55 pag.

La Feuille des Jeunes Naturalistes, no de Décembre 1897.

L'Émulation, par M. L. Danguy; br. in-8o de 14 p. — Hommage de l'Auteur, membre de la « Société philomatique. »

Compte rendu no 5 de la Revue « le Monde moderne. » Décembre 1897.

Digitized by Google

Reigle des cinq Ordres d'Architecture de M. Jacques Barozzio de Vignole (*à Paris, chez Nicolas Bonnart, rue Saint-Jacques, à l'Aigle*); cahier de 42 planches in-f°. — Don de M. Prosper Antoine.

Antiquités de l'Alsace ou Châteaux, Églises et autres monuments des départements du Haut et du Bas-Rhin, par de Golbéry et Schweighæuser; 2 vol. in-f°, Mulhouse, lith. Engelmann, 1828. — Don du même.

Le Président propose d'admettre en qualité de membres de la Société : MM. Bourcier, principal du Collège, et Martin, professeur de rhétorique, présentés par M. H. Bardy.

Ces deux admissions sont prononcées.

M. Paul Rochatte, industriel, envoie sa démission.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par une circulaire en date du 6 Décembre courant, annonce que le Congrès des Sociétés savantes sera ouvert à la Sorbonne le 12 Avril prochain, et que ses travaux se poursuivront durant les journées des 13, 14 et 15. Le Ministre présidera, le 16, la séance générale de clôture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Lettre de M. le Principal du Collège de Saint-Dié, qui adresse ses remerciements et ceux des professeurs pour la décision prise par le Comité dans sa dernière séance.

M. Henri Bardy donne lecture de la note suivante, relative au *Belliccus Surbur*, qui a déjà été l'objet de tant de dissertations :

Ce fameux bas-relief du Donon paraît devoir rester un problème insoluble. Malgré tout ce qu'ont pu écrire les érudits du siècle dernier et de celui-ci, la question est encore pendante. On peut voir de quelles difficultés elle est entourée quand on lit le passage qui concerne ce « rébus vosgien, » selon l'heureuse expression de notre collègue M. Gaston Save, dans le savant et si complet travail du Dr O. Bechstein sur les *Antiquités du Donon*. On a cependant acquis la certitude que le premier animal, celui de gauche, n'est ni un loup, ni un chien, ni un bison, mais un lion; et que le second n'est plus un sanglier ou un auroch, mais un taureau. C'est déjà quelque chose. Cependant la signification reste encore à trouver.

Voici une explication qui, appliquée à cette antique sculpture, me semble digne d'être prise en considération. Elle m'est suggérée par un article de la *Revue encyclopédique Larousse* (n° du 18 Septembre 1897), signé Marc Saynat et intitulé : *Les Symboles astronomiques*

Digitized by Google

de l'Antiquité. Après avoir signalé les figures d'animaux reproduites par les peuples anciens sur leurs monuments et leurs monnaies comme se rapportant à des conceptions astronomiques, cet auteur ajoute : « Sur un bas-relief (représentant la déesse Cybèle) qui se trouve au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, et sur la frise sculptée au soubassement, on voit un taureau attaqué par un lion. On peut interpréter cela comme un symbole astronomique : le taureau, c'est l'équinoxe du printemps, c'est le début de l'année. Le taureau et le lion qui l'attaque, c'est l'été succédant au printemps. Détail caractéristique, l'attitude du taureau, son genou plié, correspond exactement à la disposition des étoiles dans la constellation qui porte ce nom. Le combat des deux animaux symboliques a fréquemment inspiré les artistes, et nous le retrouvons sur la bordure d'un bouclier provenant de l'île de Chypre. »

L'attitude du taureau, avec un genou plié, ne semble pas devoir être obligatoire. Si elle est ainsi sur le bouclier de l'île de Chypre et sur le groupe de gauche de la frise du monument de Saint-Pétersbourg, elle ne l'est pas dans le groupe de droite de la même frise ni dans le bas-relief du Donon. D'autre part, il faut un certain effort d'imagination pour identifier la position de la jambe pliée à angle aigu du taureau avec le triangle scalène formé par les trois étoiles de la constellation du même nom, Aldébaran faisant, dans ce cas, la rotule.

A mon sens, la jambe pliée indique simplement la défaite du taureau, symbole du printemps, s'affaissant sous l'attaque du lion ou de l'été, tandis que dans l'autre figuration on voit le lion marcher contre le taureau, qui l'attend tête baissée et de pied ferme.

Cette attitude défensive est bien celle qu'indique la sculpture du Donon. Mais il n'était pas facile de s'en rendre compte alors qu'elle était en place, juchée sur un rocher élevé, et toute encroûtée de mousses et de lichens. Il n'est guère plus facile actuellement d'en apprécier les formes, reléguée comme elle l'est dans une petite cour du Musée d'Epinal, encastrée dans un mur à la hauteur du premier étage et dans les plus fâcheuses conditions d'éclairage. Aussi dans son ouvrage déjà cité, M. Bechstein faisait-il remarquer combien une photographie fidèle de ce monument serait nécessaire. « Cette photographie, dit-il, ne sera possible qu'une fois le bas-relief exactement moulé en plâtre. »

Notre habile photographe, M. Victor Franck, a su vaincre la difficulté, sans avoir eu besoin de recourir au moulage. Du haut d'une

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. I.

Digitized by Google

Fig. II. — SUR UN BOUCLIER (Ile de Chypre).

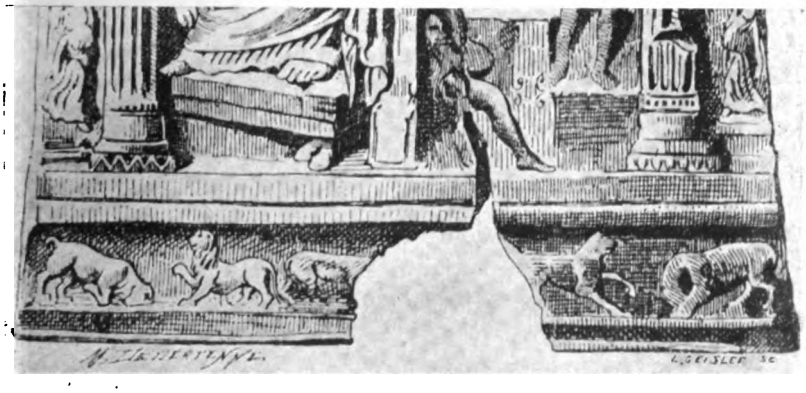

Fig. III. — AU MUSÉE DE L'ERMITAGE (Saint-Pétersbourg).

Digitized by Google

Digitized by Google

échelle et bien en face, profitant d'un jour et d'une heure où la lumière était la plus convenable, M. Franck a pu prendre de fort bonnes épreuves, et c'est d'après un des clichés qu'il a bien voulu mettre à ma disposition qu'a été exécutée la photogravure jointe à cette note.

La situation topographique et orographique de la montagne du Donon la prédestinait à être un centre de vie religieuse, et son sommet, d'où l'on découvre un immense horizon, à devenir un observatoire astronomique de premier ordre comme il est encore aujourd'hui un point trigonométrique important. Rien d'extraordinaire si les anciennes peuplades du pays, préoccupées, comme toutes les populations primitives, de l'étude des astres et de leur symbolisme, y ont laissé des traces. Il n'est malheureusement resté, des conceptions astronomiques de ces lointaines époques, que le seul bas-relief qui porte cette singulière et incompréhensible étiquette de *Bellicus surbur*, et représente bien évidemment la lutte du printemps et de l'été. Peut-être y en avait-il encore trois se rapportant aux autres saisons ? Peut-être les douze signes du zodiaque (les douze « maisons du Soleil ») étaient-ils gravés sur une série circulaire de rochers entourant le sommet de la montagne sacrée ? Bien vaste, mais bien problématique, est le champ des conjectures !...

Ne découle-t-il pas de tout cela une explication plausible, qui pourrait être la véritable ? Seulement, dans le cas particulier, notre taureau se tient droit sur ses jambes sans en plier une de devant, ce qui, comme je l'ai dit, ne paraît pas indispensable pour indiquer le symbolisme du combat des deux figures zodiacales. Mais alors il faut presque renoncer à deviner ce que signifient les deux mots *Bellicus Surbur*. Cette partie épigraphique du rébus subsiste donc pour exercer la sagacité des érudits de l'avenir.

M. l'abbé Pierfitte adresse un document sur *Le Collège de Neufchâteau en 1767*. C'est un état des écoliers de ce collège placé sous la protection de l'Intendant de Lorraine et dirigé par des prêtres, MM. Vintrignier et Collenot. A défaut de renseignements sur les programmes, cette pièce en donne sur la quantité et la qualité des élèves qui fréquentaient les petits collèges d'alors. Le Comité estime qu'il y a lieu de la publier dans un prochain Bulletin.

Présents à la séance : MM. Bardy, Chatelain, R. Ferry, Gaudier, Gérard, Franck, de La Comble, Mangeonjean, Picot et Genay.

Digitized by Google

Séance du Comité du 13 Février 1898.

La Société a reçu, depuis la dernière séance du Comité, les ouvrages suivants :

Revue des Travaux scientifiques, nos 10 et 11 de 1896.

Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements tenu à la Sorbonne en 1897. — Section des Sciences. — Publication du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France pour 1895; tome VI (6e série), 1897.

Bulletin de la même Société pour 1896.

Mémoires et documents publiés par la même Société : *Mettensia,* n° 1 (fondation Auguste Prost) 1897.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, nos 2, 3 et 4 de l'année 1897 (tome XVI).

Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, 1897.

Annales du Musée Guimet, tome XXVI, 2e et 3e partie, 1897.

Bulletin de la Société académique de Brest, tome XXII (2e série), année 1896-1897.

Bulletin de la Société de Géographie, 3e trimestre 1897.

Comptes rendus des séances de la même Société, nos 16 et 17 (en une livr.), 18, 19 et 20 (en une livr.) de 1897.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 3e fascicule du tome X (année 1897).

Bulletin de la Société des Sciences de l'Ouest de la France, 4e trimestre du tome VII (1897).

Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, 4e livraison trimestrielle de 1897.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 4e trimestre de 1897.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, n° 5 du tome VII (1897).

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, livr. nos 11 et 12 de 1897 et 1re de 1898.

Revue d'Ardenne et d'Argonne, nos 1 et 2 de la 5e année.

Digitized by Google

Bulletin de la Société lorraine de Photographie, n° 4 de 1897 (4e année).

Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, nos de Décembre 1897, de Janvier (avec livr. supplémentaire) et de Février 1898.

Bulletin-Revue de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, de Juillet à Décembre 1896 (en 5 livraisons), et de Janvier à Décembre 1897 (en 12 livr.)

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture des Vosges, n° 124 (Novembre-Décembre 1897).

Annales de l'Est, 1re livraison de 1898.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, nos 12 de l'année 1897 et 1 de 1898.

Mélusine, n° 12 du tome VIII (Novembre-Décembre 1897).

Bulletin du Musée historique de Mulhouse, tome XXI (année 1897).

Analecta Bollandiana, fasc. IV du t. XVI (1897).

« *Ons Hémecht,* » année 1897 et les livraisons de Janvier et de Février 1898.

Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, tome X (2e partie). — *Chronique* de la même Société, 6 livraisons (de Juillet à Décembre 1897). — *Archives liégeoises,* organe mensuel de la même Société, n° 1 de 1898 (1re année).

Neue Heidelberger Jahrbücher, 1897.

Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, n° 4 de l'année 1896 et n° 1 de 1897.

La Feuille des Jeunes Naturalistes, nos de Janvier et de Février 1898.

Le Cultivateur vosgien, nos 47 (1897), 48, 49 et 49 *bis* (1898).

Le Bon Cultivateur, nos 51 et 52 de 1897, 1, 4, 5, 6 et 7 de 1898.

L'Intermédiaire des Biologistes, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, nos 5 et 8 de la 1re année (1897-1898). — Envoi à l'essai.

La Revue Bleue (politique et littéraire), les quatre premiers numéros de l'année 1898. — A l'essai.

Le Musée a reçu :

De M. Louis Nordon, un double cachet en cuivre, trouvé à Bourbonne-les-Bains.

De M. Bontemps, de Laveline, empreinte en cire noire du sceau de justice de la seigneurie de Taintrux.

Digitized by Google

Le Président propose d'admettre, comme membres de la Société, MM. l'abbé Jeandel, curé du Valtin, présenté par M. Louis Humbert; l'abbé Joseph-Prosper Antoine, curé de Balléville (canton de Châtenois), présenté par M. l'abbé Pierfitte; Folliot, capitaine en retraite, présenté par M. Albert Gérard.

Ces trois admissions sont prononcées.

Sur la demande de son Comité d'inspection et d'achats de livres, la Bibliothèque communale de Remiremont est inscrite sur la liste des membres de la Société.

MM. Louis Nordon, ancien négociant, et Joseph Humbert, ancien maire du Ban-de-Sapt, font parvenir leur démission.

La *Société archéologique et historique de l'Orléanais* a adressé une lettre-circulaire relative à la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation. Cette solennité a eu lieu le 23 Janvier dernier, et notre Société, qui avait été conviée à y prendre part, n'a pu malheureusement, à cause de la grande distance, répondre à la gracieuse invitation de nos collègues d'Orléans.

Le Président appelle l'attention sur l'empreinte du sceau remise par M. Bontemps. Ce sceau est orbiculaire, de 0m048 de diamètre; dans le champ les armes de la seigneurie de Taintrux : d'azur à fasce d'..., deux macles d'... en chef et une en pointe. L'écu, supporté par deux dragons, est surmonté d'une couronne de marquis. Au bas, banderolle avec les lettres F·E·D·G· comme devise. Légende :

SIGILLVM + IUSTITIÆ + DOMINI + EX + TAINTRVX

Notre cher collègue, M. le Baron Frédéric Seillière vient d'adresser à M. H. Bardy le résultat des recherches qu'il a faites à la Bibliothèque nationale dans le volume de l'*Armorial général de France* de d'Hozier qui se rapporte à la Lorraine. Il a relevé les noms des personnes et communautés se rattachant à Saint-Dié, au nombre d'une trentaine, avec le croquis des blasons et leur description héraldique. Ce sont des documents extrêmement intéressants pour l'histoire de Saint-Dié à la fin du XVIIe siècle, et M. Bardy espère pouvoir en faire l'objet d'une notice pour le Bulletin.

Le Comité remercie M. F. Seillière de sa précieuse collaboration.

M. E. Picot demande qu'en témoignage de la reconnaissance de la

Digitized by Google

Société pour tous les services que ce collègue si dévoué ne cesse de lui rendre, le titre de membre honoraire lui soit décerné. Tous les membres présents applaudissent à cette motion, et il est décidé que la proposition en sera faite à l'Assemblée générale du 27 courant.

Assistent à la séance : MM. Picot, R. Ferry, Gaudier, Chatelain, Franck, Genay et Gérard.

Assemblée générale du 27 Fevrier 1898.

Aux termes de l'article 8 des Statuts, la *Société philomatique* se réunit en Assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Saint-Dié, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence d'honneur de M. Ottenheimer, sous-préfet de l'arrondissement.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. le Sous-Préfet exprime tous ses regrets de ce que M. Henri Bardy, président de la Société, soit empêché d'assister à la réunion, et en quelques paroles aussi aimables qu'élogieuses félicite la Compagnie de ses intéressants et utiles travaux.

M. Albert Gérard donne lecture du discours du Président :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Voici bientôt un quart de siècle que je viens chaque année, à cette époque, m'entretenir avec vous de notre chère Association.

Au début, je devais tout naturellement vous parler de l'utilité qu'il y avait, pour la région qui nous entoure, à mettre en bonne voie et à entretenir dans un état florissant une Société comme celle dont nous aurons dans un an à célébrer le 25e anniversaire. Je m'efforçais, autant que me le permettaient mes faibles moyens, de vous montrer qu'avec de la bonne volonté et un persistant esprit de solidarité, il serait plus facile qu'on ne le croyait de prime abord d'alimenter avec des travaux originaux un Bulletin annuel d'une certaine épaisseur.

Ensuite, en vous rappelant les divers travaux publiés sur notre ville et ses environs, je vous faisais en quelque sorte toucher du doigt tout ce qui pouvait encore être étudié, et nous constations ensemble qu'à tous les points de vue, soit dans le domaine des sciences naturelles, soit dans celui des sciences historiques et ar-

Digitized by Google

chéologiques, il restait des sujets d'études en nombre très considérable, surtout en y ajoutant les applications scientifiques dans l'intérêt d'un pays où l'industrie ne cesse de s'étendre et de prospérer.

Pour donner plus de précision à ses studieux projets, pour prouver par quelque chose de visible et de tangible qu'elle avait de l'avenir et qu'elle disposait de ressources pour arriver à un but utile, la *Société philomatique* créait un Musée qui, à l'heure qu'il est, a de l'importance, mais dont l'essor a dû être forcément contenu faute de place. Il est véritablement pénible de songer que dans une ville comme la nôtre on ne soit pas encore arrivé, sous ce rapport, à une situation plus avantageuse. Mais il ne faut pas désespérer de l'avenir, et c'est faire acte de sagesse que de savoir attendre.

L'an dernier, Messieurs et chers Collègues, je vous ai dit que la collection de notre Bulletin était déjà pour les érudits et les travailleurs une abondante et précieuse mine de documents et de renseignements de toute espèce sur les Vosges et une partie de la Lorraine. J'ajoute qu'elle le sera bien davantage dans la suite, et les futurs historiens lorrains ne pourront se dispenser de la consulter.

Si j'insiste sur ce point, c'est que quelques personnes m'ont fait des observations à peu près analogues à celle-ci : mais quand vous aurez épuisé tout ce qui se rapporte au pays de Saint-Dié, que ferez-vous? Les sujets d'études ne vous manqueront-ils pas? Ne vous faudra-t-il pas aller les chercher plus loin, en dehors des Vosges?

A cela, Messieurs, on peut hardiment répondre, en employant une locution familière mais juste, que nous avons pour de longues années encore *du pain sur la planche,* chez nous ou tout près, sans porter nos pas et nos investigations en dehors du pays vosgien. N'avons-nous pas, en effet, dans notre domaine, et d'après les termes mêmes des statuts de la Société, toute la région des Vosges? Et en nous exprimant ainsi, n'entendions-nous parler que du département auquel nos belles montagnes ont donné leur nom? Non, Messieurs, nous n'avons pas seulement, comme champ de recherches et d'études, d'abord les deux arrondissements de Saint-Dié et de Remiremont, c'est-à-dire la *Montagne;* puis ce que l'on appelle la *Plaine,* et, enfin, *la Vôge.* Nous avons encore, plus près de nous, presqu'à portée de nos voix, des portions de cette chaîne des Vosges qui, bien que ne nous appartenant plus, hélas! n'ont pas cessé de nous être aussi chères que lorsqu'elles faisaient partie du patrimoine de la Patrie française. Non seulement le titre de Société philomatique *vosgienne,* donné à notre compagnie, mais encore les termes de

Digitized by Google

l'article 2 de nos statuts nous autorisent à considérer comme devant être comprise dans notre sphère d'action la chaîne des Vosges, dans toute sa largeur, aussi bien le versant lorrain que le versant alsacien.

C'est donc, Messieurs, des vallées alsaciennes des Vosges que je désire vous entretenir aujourd'hui comme pouvant offrir des sujets d'études aussi nombreux que variés. Oh ! je sais parfaitement qu'on ne nous a pas attendus pour faire de semblables travaux. Ce n'est pas la docte et laborieuse Alsace qui aurait jamais négligé d'approfondir l'histoire de ces magnifiques vallées. Toutefois, nous osons espérer qu'après les savantes recherches archéologiques, historiques et scientifiques qui les concernent, il y aura pour nous à glaner encore quelque chose. Leurs destinées n'ont-elles pas été, à maintes reprises, confondues avec les nôtres ? Nos annales et les leurs ne se sont-elles pas pénétrées mutuellement ? Les abbayes de ce côté-ci des Vosges n'avaient-elles pas, de l'autre côté, d'assez vastes possessions, et par conséquent des intérêts communs ? Le baillage de Saint-Dié ne s'étendait-il pas bien au-delà du col de Sainte-Marie, sur une importante portion de territoire ? Vous voyez, Messieurs, qu'à l'Est comme à l'Ouest, la chaîne des Vosges est, au point de vue « philomatique, » de notre ressort.

Qu'il me soit donc permis, mes chers collègues, de vous inviter à jeter avec moi un rapide coup d'œil sur cette superbe Alsace vosgienne. Suivons, pour cela, la ligne de faîte du Sud au Nord, en commençant par le Ballon d'Alsace ou de Giromagny, que d'anciens titres du XVIe siècle appellent aussi *der beffortisch Belchen*.

En abaissant nos regards, nous voyons à nos pieds la vallée supérieure de Massevaux, avec le réservoir de l'Alfeld, construit de 1884 à 1888 pour les besoins industriels de la vallée, et le lac de Sewen. Non loin de ce lac en miniature, qui d'ici ne nous paraît guère plus grand que le creux de la main, il y a une église où se trouve une Vierge miraculeuse, qui fut jadis un but de pèlerinage très fréquenté. On y accourait de tous les pays environnants, et les populations de la vallée de la Haute-Moselle s'y rendaient processionnellement, malgré les chemins dangereusement escarpés.

Nous sommes, au milieu de ces pâturages, sur les terres de l'abbaye de Remiremont. Ce célèbre monastère de dames nobles possédait à Hochstatt, près de Mulhouse, un domaine rural ou fief colonger, avec un château de campagne jouissant du droit d'asile. La maison colongère devait être bien close de tous côtés lorsqu'on y tenait justice. A l'entrée de la cour, une petite porte avec de forts

Digitized by Google

jambages devait rester ouverte, « afin que si quelqu'un en tuait un autre il puisse se réfugier dans la cour et y rester en sûreté pendant six semaines et deux jours, à charge par lui de s'adresser, dans l'intervalle, au seigneur censier et de lui demander l'asile. » Chaque année, le premier lundi après la Saint-Martin, jour de la séance colongère et pour la clôture des travaux champêtres, le maire offrait un bon repas auquel devait assister le seigneur censier et sa noble famille, fête véritablement agricole, comme celles de nos modernes comices, où régnait une franche gaîté, inspirée par d'abondantes distributions de vin blanc et de vin rouge, produits des riants coteaux de Didenheim et de Brunstatt.

L'abbaye de Remiremont possédait dans le village de Wintzenheim, non loin de Colmar, une ferme ou « moitresse » d'un assez bon rapport; elle jouissait encore de certains droits sur les Hautes-Chaumes de Pairis.

N'oublions pas de mentionner la belle route qui traverse le Ballon d'Alsace et qui, de la vallée de la Savoureuse, conduit dans celle de la Moselle; n'oublions pas surtout que cette route, avec sa pente très douce, ses nombreux et gracieux lacets, ses ponts si hardiment jetés sur de bruyantes cascades, ses aspects aussi variés que pittoresques, est l'œuvre d'un ingénieur lorrain, M. de Clinchamp, qui l'a commencée vers 1740.

Comme notre voyage sur les altitudes, semblable à ceux de Jules Verne, est quelque peu « extraordinaire » et des plus fantaisistes, faisons une gigantesque enjambée. Nous voici au col de Bramont, et, par conséquent, au-dessus du château de Wildenstein. Cette forteresse appartient à l'histoire de Lorraine par le rôle qu'elle a joué pendant les guerres du duc Charles IV. Après la bataille de Watwiller, livrée le 2 Mars 1634 par les Impériaux alliés aux Lorrains contre les Suédois unis aux Français, et où ceux-ci furent vainqueurs, le duc de Lorraine fit occuper Wildenstein, mais cette occupation fut de courte durée. Le 10 Août de la même année, et après un siège de plus de deux mois, les Lorrains durent l'évacuer. Ils y furent remplacés par les Français du colonel de la Bloquerie, au nom du maréchal Caumont de la Force.

Le duc Charles ne tarda pas à reprendre l'offensive. Au commencement de Juin 1635, il était en Alsace et se proposait de passer en Lorraine pour s'y rétablir par la force des armes; mais les défilés des Vosges étaient bien gardés. Seul, le passage par le col de Bramont pouvait être tenté. Charles envoya une petite troupe d'hommes

Digitized by Google

déterminés qui s'emparèrent par surprise du château, et lui-même profita de ce succès pour franchir la montagne. C'était pour les Lorrains un excellent poste que ce *Burgstall,* véritable « citadelle » qui gênait considérablement les Suédois. Aussi ces derniers voulurent-ils à toute force en finir avec ce nid d'aigle. Leur général en chef, baron Jean-Louis d'Erlach, s'en chargea, et, dans les premiers jours d'Avril 1644, il s'en approcha et fit monter quelques pièces de canon sur la montagne située à l'Est qui offrait une excellente position pour le tir.

Les Lorrains, surpris à l'improviste comme l'avaient été les Français neuf ans auparavant, jugèrent la résistance impossible. Du reste, ils souffraient de la disette de vivres et de munitions. Profitant d'un moment favorable, ils sortirent et gagnèrent la montagne par les escarpements du Bockloch et de la Roche-Taillée.

Pour ne pas courir le risque de voir le Wildenstein retomber au pouvoir du duc de Lorraine, le baron d'Erlach le fit sauter le 14 Mai.

Laissons, Messieurs, cet endroit si intéressant pour l'histoire des deux provinces et, rechaussant les bottes du Petit Poucet, transportons-nous sur ces grands plateaux connus sous le nom de Hautes-Chaumes, d'où nous découvrons le Val-d'Orbey. Il y a, dans ces parages, et non loin du Lac Blanc que tous nos concitoyens connaissent, un endroit ou hameau appelé *le Blanc-Rupt.* C'est là, dans une cense qui dépendait de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis ou Paris, située tout près, que naquit en 1437 Pierre de Blarru, le célèbre auteur de la *Nancéïde.* Du moins, on l'a cru jusque dans ces derniers temps où, épiloguant sur le sens à attribuer au mot *Parisiensis* dont le bon chanoine de Saint-Dié faisait suivre son nom, on a voulu lui donner une autre patrie.

Autrefois, il paraissait hors de doute qu'il était bel et bien né au Blanc-Rupt, au Val d'Orbey. Pour les « Anciens, » l'auteur de la *Nancéïde* était Alsacien, presque Lorrain, puisque dans ce pays on ne parlait que le patois des Vosges, c'est-à-dire la *langue d'oil,* ou langue romane mêlée de celtique et d'un peu d'allemand. Telle est l'opinion de la plupart des savants de l'Alsace qui, comme Louis Levrault, Philippe de Golbéry, J. Liblin et P. Ristelhuber, ne peuvent admettre que *Parisiensis* signifie autre chose que natif de *Pairis,* en allemand *Peris* et en latin du moyen-âge *Paris.*

Les « Modernes, » comme Ch. Schmidt et A. Collignon, le font naître soit dans une localité voisine de l'Ile-de-France, soit à Paris même, où il aurait, suivant eux, fait ses études de théologie et de

Digitized by Google

droit, et ne le font venir en Lorraine que vers 1475. Il aurait été, dit-on, un des plus joyeux « escholiers » de l'Université parisienne, grand ami du poète François Villon et l'un de ses plus fidèles compagnons de « nopces et festins. »

On a prétendu qu'au 6e livre de son poème, Blarru se dit nettement *Français*. En se reportant au texte, on voit, en effet, qu'après avoir énuméré les villes d'Alsace et de Suisse qui vinrent au secours de René II, il dit « qu'il a pu omettre bien d'autres cités alliées dont un Français oublie facilement les noms germaniques, »

..... quarum et germanica Francum
Nomina me fugiunt.....

Mais est-ce bien sûr que, par là, Blarru veuille dire qu'il est Français de France? Ne peut-on pas, comme l'a fait du reste son traducteur, Ferdinand Schütz, qui a traduit carrément *Francum* par *Lorrain*, prétendre que le poète, en abordant ces noms tudesques, à prononciation si peu euphonique et surtout si intraduisibles, a voulu faire comprendre qu'il parlait mieux français qu'allemand.

Vous voyez, Messieurs, que l'affirmation de sa nationalité n'est déjà pas si nette et si convaincante, et, quant à moi, je vous l'avoue en toute sincérité, j'aime mieux voir, dans Pierre de Blarru, un Alsacien-Lorrain, glorifiant avec le patriotisme le plus pur l'éclatante victoire de son souverain sur un redoutable et puissant rival, plutôt qu'un aventurier, ancien étudiant parisien, ami du *gay sçavoir et des franches lippées,* échoué en Lorraine on ne sait ni comment ni pourquoi.

Je forcerai même la note en disant que je le considère presque comme un Déodatien, puisque les possessions du Chapitre dont il était membre s'étendaient sur maints endroits de cette partie du versant oriental des Vosges, où il naquit. J'ajouterai — mais ceci, Messieurs, est une supposition qui m'est personnelle — que je crois qu'il pénétra, jeune encore, en Lorraine par Saint-Dié.

Il avait seize ans quand, en 1453, l'abbaye de Pairis pillée, ruinée neuf ans auparavant par les Armagnacs, fut attachée, comme prieuré, à l'abbaye de Maulbronn, en Würtemberg. Voulant se vouer à l'état ecclésiastique, éprouva-t-il quelque contrariété en songeant que, peu familiarisé avec la langue allemande, il lui serait plus difficile de continuer ses études avec des religieux venant d'outre-Rhin? Survint-il, par suite de cet évènement, qui dût avoir son contre-coup dans la vallée, des changements de nature à influencer

Digitized by Google

son avenir? On ne sait; mais, en l'absence de tout renseignement, est-il donc si téméraire de supposer qu'il passa de ce côté-ci des Vosges, comme le firent un peu plus tard Mathias Ringmann et Martin Waldseemüller, pour chercher auprès de nos monastères l'instruction dont il avait besoin? Il me semble qu'il y a, pour appuyer cette hypothèse, moins de frais d'imagination qu'il n'en faut pour soutenir celle qui consiste à faire venir Blarru, à l'âge de trente-huit ans, de l'Ile-de-France en Lorraine.

Après cette longue station en face d'Orbey et du Lac Blanc, descendons au col du Bonhomme. Là, nous évoquerons le souvenir du saint fondateur de notre ville. C'est par ce chemin, dit la légende, que saint Dié franchit les Vosges pour se rendre dans la vallée de la Haute-Meurthe et bâtir le monastère des Jointures. Le village du Bonhomme doit à ce saint son nom allemand de *Diedelshausen,* parce qu'il y avait séjourné un certain temps avant de s'engager dans les épaisses et sombres forêts qui couvraient alors le pays.

L'Alsace a conservé de lui de nombreux souvenirs : à Ebersmunster, à Hunawihr, à Breitenau dans le Val de Villé, à Haslach aux environs de Molsheim. Mais c'est surtout dans une localité nommée *Wilra,* dont l'emplacement n'a pu être déterminé au juste, que notre saint séjourna le plus longtemps. Doit-elle être cherchée dans le Val de Villé, à cause de l'analogie du nom allemand *Weiler* avec *Wilra,* ou à Katzenthal, au canton de Kaysersberg, ou, tout près de là, à Ammerschwyr? Dans tous les cas, ce dernier endroit a beaucoup de chances d'être le véritable : une ancienne chapelle dédiée à saint Dié; une fontaine portant le nom de *Heiligbronn,* et le ruisseau qui en découle nommé *Diedolsbach* ou *Dietelsbach,* plaident en sa faveur.

Puisque nous en sommes, Messieurs et chers Collègues, à ces légendes de saints, qui remontent à l'époque du duché mérovingien d'Alsace, rappelons l'épisode de la vie de sainte Odile qui se rapporte à son baptême. Il y a là une question qui constitue un problème historique, pas encore résolu, et qui nous intéresse au point de vue local. On sait qu'Odile naquit aveugle dans la *villa* d'Obernai. Le duc Ethicon attendait un fils. Furieux d'être ainsi déçu, il ordonna la mort de l'enfant; mais le cœur de sa mère Berswinde veillait sur elle. Confiée à une nourrice, elle fut emmenée et cachée d'abord dans un lieu sauvage situé, dit-on, près de Scherwiller. Puis, comme les sicaires du duc franck étaient à craindre, la fidèle servante alla la déposer dans le monastère de *Palme,* retraite plus éloignée et plus sûre.

Digitized by Google

Ici, cesse l'accord des hagiographes. Quel était cet asile ? Les uns le placent à Baume-les-Dames, en Bourgogne; les autres tout près de nous, à Moyenmoutier. Quoiqu'il en soit, saint Erhard et saint Hidulphe, deux frères, le premier chor-évêque, le second abbé de Moyenmoutier, vinrent un jour dans ce monastère de *Palme* pour y administrer les sacrements, et, y trouvant la fille du duc d'Alsace, ils veulent la baptiser. L'un d'eux la présente aux fonts baptismaux, l'autre lui verse l'onde régénératrice et, en vouant son âme à la lumière de la foi, les deux prélats obtiennent de Dieu que ses yeux s'ouvrent à la lumière du jour.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que l'intervention de l'abbé vosgien et de son frère nous autorise, à l'encontre de l'abbé Grandidier, le savant historien des Evêques de Strasbourg, et malgré un bas-relief, relativement moderne, de Hohenbourg, à admettre l'opinion de Dom Belhomme, abbé et annaliste de Moyenmoutier, qui prétend garder pour son monastère l'honneur d'avoir initié la vierge alsacienne à la vie religieuse. Du reste, je vous citerai tout-à-l'heure un fait qui milite en faveur de cet avis.

Je vous disais, Messieurs, que nos maisons religieuses avaient en Alsace de nombreuses possessions en biens immeubles. Le Chapitre de Saint-Dié en avait à Sigolsheim, à Katzenthal, à Ingersheim, à Sundhofen, à Guémar, à Hunawihr, à Mittelwihr, à Grussenheim, à Guémar et à *Festum* ou Fête au ban de La Baroche.

L'abbaye de Moyenmoutier posséda longtemps la ville de Bergheim et le château de Reichenberg, situé au-dessus. Mais elle était propriétaire d'une bien plus grande étendue de territoire. Le duc d'Alsace Etichon, revenu à des sentiments moins barbares et plus chrétiens, lui avait donné tout le Val de Villé en reconnaissance de ce que son pieux fondateur, saint Hidulphe, avait rendu la vue à sa fille Odile. Plus tard, le duc de Lorraine, s'étant fait céder par le roi Lothaire l'advocatie de l'abbaye, s'appropria une partie des biens qu'elle possédait dans le val. Ne trouvez-vous pas, Messieurs, que cette munificence du duc Ethicon plaide considérablement en faveur de ce monastère comme devant être, plutôt que celui de Palme ou Balme, en Franche-Comté de Bourgogne, le véritable Palme dont parle la légende hagiographique de la patronne de l'Alsace ?

Le célèbre monastère d'Andlau, qui eut avec celui d'Étival, à l'époque de l'impératrice Richarde, femme de Charles-le-Gros, tant et de si importantes relations, nous intéresse aussi tout spécialement.

Digitized by Google

Sautons maintenant du col du Bonhomme, d'où nous avons porté nos regards à d'assez grandes distances, à celui de Sainte-Marie-aux-Mines. Les membres de la *Société philomatique* pourront s'y trouver à l'aise, car ils y seront en pleine histoire locale, presqu'en pays lorrain. Nulle part, le long de la chaîne des Vosges, la Lorraine ne s'est autant avancée en Alsace qu'en cet endroit ; elle y formait une enclave.

Dès les temps les plus anciens, les possessions de nos ducs y étaient considérables. Dans ces montagnes, ils tenaient en fief plusieurs châteaux et étaient propriétaires de quelques autres. C'est ainsi que, vers le milieu du XIIIe siècle, les landgraves d'Alsace relevaient d'eux pour le fameux château de Hohenkœnigsbourg, auquel les chartes lorraines d'investiture donnent le nom patois d'*Estuphin,* provenant de *Staufen.* Au pied de ce grandiose manoir, Saint-Hippolyte fut, à plusieurs reprises, une seigneurie lorraine. Mais c'est à Sainte-Marie que nous trouvons le plus de souvenirs.

Dès 1078, Thierry, duc de Lorraine, donna les dîmes de Sainte-Marie et de Saint-Blaise au monastère de Liepvre, et ses successeurs, en ayant obtenu l'advocatie, devinrent peu à peu maîtres de toute la vallée. Une partie de Sainte-Marie se trouvait soumise à leur domination, tandis que l'autre partie appartenait aux sires de Ribeaupierre. La Liepvrette séparait les deux possessions. Au nord, c'est-à-dire sur la rive gauche, on était en Lorraine et on y parlait français ; de l'autre côté de la rivière, on était en Alsace et l'on n'y comprenait que l'allemand. C'était un contraste des plus curieux, qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

Du reste, Messieurs, vous devez être frappés de cette particularité : c'est que du col du Bonhomme jusqu'à celui de Sainte-Marie et de là au Donon, il y a une quantité de noms de lieux d'origine française sur le versant alsacien. C'est ce que fait remarquer notre excellent collègue, le docteur Fournier, dans un travail tout récent : « Du Louchpach au Donon, dit-il, c'est le français que l'on a toujours parlé sur ce côté d'Alsace ; des noms de lieux comme *La Baroche, Orbey, Le Bonhomme, Les Bagenelles, Urbeys, Steige, Saulxures, Saint-Blaise, Plaine, Fouday, La Broque, Grandfontaine, Ban-de-la-Roche,* etc. ; des noms de montagnes, comme la *Tête-des-Héraux, Solamont, Climont, Voyemont, Hautes-Chaumes, la Corbeille, le Donon,* nous démontrent bien que, sur ce versant alsacien des Vosges, on ne trouve guère de noms d'origine allemande. »

Permettez-moi, Messieurs, de vous citer encore deux vieux châ-

Digitized by Google

teaux qui ont été quelque peu mêlés à notre histoire locale. C'est le château de Bilstein, près d'Aubure, et celui de Bernstein, à quinze minutes de Dambach. Ces ruines nous rappellent un des plus dramatiques épisodes des annales déodatiennes. Vous connaissez la lugubre histoire du grand-prévôt Maherus ou Maheu, dont la vie scandaleuse, éhontée, était l'opprobre de la noble maison de Lorraine. Son frère Frédéric III résolut de le châtier. Il se rendit à Saint-Dié, l'expulsa de sa maison, qu'il fit raser, et, s'emparant de la fille avec laquelle il vivait, et qui était sa propre fille, il la fit enfermer au château de Bernstein. Maherus, sans feu ni lieu, se construisit sur le Clermont un repaire qui commandait la vallée de la Meurthe et celle de la Bolle, d'où il exerça dans tout le pays un brigandage effréné à la tête d'une bande de vauriens de la pire espèce. Mais en 1206, après la destruction de sa forteresse, vrai nid de vautours, par les princes lorrains, Maherus, sans asile, proscrit, traqué comme une bête fauve, se réfugia pendant un certain temps au château de Bilstein, dans un des endroits des Vosges les plus inabordables, pour revenir ensuite à Saint-Dié recommencer sa vie déréglée et commettre de nouveaux crimes.

Je dois mentionner aussi le château de Thanvillé qui, malgré son aspect moderne et son air de grosse ferme plutôt que de manoir féodal, n'en remonte pas moins à une époque très reculée. Dès la fin du XIe siècle, les ducs de Lorraine le firent construire sur un terrain donné à l'abbaye de Moyenmoutier par le duc Etichon. Dans la suite, ces ducs le donnèrent en fief à différents seigneurs.

Encore une enjambée, Messieurs; ce sera la dernière. Nous voici au sommet du Donon, en vrai pays lorrain. Vous savez que cette montagne est de notre domaine, et notre *Bulletin* en a souvent parlé. C'est que ses antiquités ont singulièrement excité la curiosité des archéologues et des érudits, exercé leur sagacité, provoqué de leur part mille hypothèses; elles ont même inspiré des romanciers et des poètes. Temple, bas-reliefs, inscriptions, colonne, fragments architecturaux ont été des sujets de dissertations savantes. Le fameux *Bellicus Surbur,* à lui seul, a plus intrigué que tout le reste ensemble. Si les deux animaux zodiacaux, le lion et le taureau, font de ce relief un symbole astronomique, l'inscription placée à leurs pieds n'en reste pas moins une énigme qui attend encore son Œdipe.

C'est sur cette montagne, sanctuaire de nos ancêtres celtes et gallo-romains, que nous terminerons cette excursion à vol d'oiseau.

Nous avons vu, Messieurs, bien des localités historiques, bien des

Digitized by Google

ruines. Quelques-unes ont encore fière mine et imposante apparence; beaucoup d'autres ne sont plus que d'insignifiants débris, mais toutes sont remplies de souvenirs. Quelles qu'elles soient, ces ruines donnent au paysage un pittoresque incomparable, un charme séduisant, une grâce infinie, un aspect éminemment suggestif. Elles font revivre le passé, racontent l'histoire du pays, évoquent les vieilles légendes. On a trouvé bon, non seulement de ne plus les détruire, mais de les conserver, de les consolider, de les restaurer, de rechercher sous la poussière des archives les documents qui les concernent, afin de pouvoir les étudier à fond. La *Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace,* dont j'ai eu l'honneur d'être un des premiers membres et collaborateurs, est née de cette patriotique pensée, de ce pieux sentiment et de ce culte respectable pour ce que nous ont laissé ceux qui nous ont précédés, et qui, eux aussi, ont connu des jours de gloire et d'abaissement, des périodes de splendeur et de tristesse.

A la *Société philomatique* incombe également le soin de sauver de la destruction et de l'oubli tout ce qui concerne le passé du pays vosgien. Nous devons nous inspirer de la devise, si expressive dans sa concision, d'une de nos Sociétés correspondantes : *Servare et augere,* conserver et accroître, et mettre à profit cette autre, non moins éloquente : *Dispersa congrega, congregata conserva,* rassemble ce qui est dispersé, conserve ce qui est rassemblé, devise qui peut aussi bien s'appliquer à notre Bulletin qu'à notre Musée.

Il faut donc, mes chers Collègues, par nos recherches, par nos études, par nos travaux, propager et inculquer dans nos populations le respect des ancêtres et de ce qui reste d'eux, de ce qui aide à connaître leurs luttes et leurs passions, leurs institutions et leur foi politique et religieuse, afin de pouvoir écrire leur histoire et perpétuer leur mémoire. Mais il nous faut surtout contribuer, pour notre faible part, à éviter aux nouvelles générations, mieux instruites et plus policées, la honte de retomber dans la folie de destruction qui a saisi celle de la fin du siècle dernier, où furent anéantis tant de superbes monuments, tant de précieux documents, tant de trésors artistiques, et cela d'une manière réglée, méthodique, systématique, ordonnée par les pouvoirs publics et exécutée sous la surveillance des autorités locales.

N'insistons pas, mes chers Collègues, sur cette époque lamentable de notre histoire. Ayons foi dans l'avenir! Ne craignons ni les mécontents, ni les impatients, ni les envieux; ne nous préoccupons

Digitized by Google

des critiqueurs que si, dans leurs censures, nous pouvons démêler quelque chose d'utile à nous approprier, et faisons en sorte que les indifférents d'aujourd'hui deviennent les zélés de demain. De cette façon, notre chère Société poursuivra sa marche progressive, et grâce à votre bonne volonté, à vos sympathies, à l'esprit d'association qui soutient et réchauffe, aux efforts que l'initiative privée suscitera à chacun de nous, elle ranimera la vie provinciale, étouffée par un système centralisateur poussé à outrance.

M. René Ferry, secrétaire, rend compte de la situation morale de la Société :

Le nombre des membres de notre Société se serait à peu près maintenu au même niveau, si l'on considère le chiffre des admissions qui a été de 12 et celui des radiations et démissions qui a été de 10. Mais la mort nous a, cette année, enlevé 11 de nos collègues :

MM. Rusch Jean-Baptiste, notaire à Sainte-Croix-aux-Mines; Brocard (23 Avril 1897); Alfred Adam (2 Mai); Auguste Hugueny père (31 Mai); P. de Tissot (10 Juin); Herry (23 Juillet); P. Antoine (19 Octobre); E. Richard (27 Octobre); Henri Michel (25 Novembre); M. l'abbé Leroy, curé d'Archettes (9 Février 1898); A. Benoit, de Berthelming (15 Février 1898).

Nous devons tout spécialement un suprême adieu à nos deux collègues du Comité : MM. Antoine et Richard. Le premier faisait partie du Comité d'administration depuis plus de quinze ans, et très assidu à assister à ses réunions mensuelles, s'est montré toujours très dévoué et prêt à rendre tous les services qui lui étaient demandés dans l'intérêt de l'association. M. Richard entra au Comité une année plus tard, et fit preuve d'un zèle et d'un attachement non moins sincères à notre œuvre. Ils emportent tous nos regrets !

Celui dont le nom clot cette liste funèbre, nous a été enlevé tout récemment, il y a quinze jours à peine. Vous connaissez tous M. Arthur Benoît, de Berthelming, dont la collaboration à notre *Bulletin* a été si active et si régulière. Cet érudit lotharingiste, si connu et si estimé, bibliophile passionné, grand collectionneur d'estampes, d'*ex-libris*, de plaques de cheminée, de curiosités de toutes sortes, sera regretté de beaucoup de personnes en Lorraine et en Alsace. Désormais, vous ne verrez plus de ses intéressantes notices dans le *Bulletin;* mais, du moins, vous pourrez encore lire dans

Digitized by Google

celui de cette année, un excellent travail sur l'*Abbaye de Haute-Seille, au comté de Salm.*

Plusieurs membres de la Société ont été l'objet de distinctions honorifiques : ce sont MM. P. Bœgner, préfet du Loiret, élevé au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur; Maxe-Werly, Chevalier; Roth, Officier de l'Instruction publique; Duceux, Boucker, Dr Ch. Raoult (de Raon-l'Étape), Ch. Spitz (de Bruyères), Officiers d'Académie.

Par arrêté ministériel en date du 30 Mars 1897, rendu sur la proposition du Comité des travaux historiques et scientifiques, notre Président a été nommé *Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.*

Nous prions notre Président et nos collègues d'agréer nos cordiales félicitations.

Parmi les communications faites aux réunions du Comité, je citerai plus particulièrement celle qui concerne la collection de taques ou plaques de cheminées de notre Musée. Un catalogue en a été dressé par les soins de notre vice-président, M. de La Comble. Cette collection, composée de 33 pièces seulement, est néanmoins fort intéressante par la beauté et la rareté de quelques-unes d'entre elles. Ces plaques, rangées d'après l'ordre adopté par M. le baron de Rivières, décrites avec soin en interprétant les sujets et les blasons, pourraient faire l'objet d'un curieux travail. Plusieurs ont pour nous un grand intérêt, notamment les deux aux armes de Salm, l'une de 1610 et l'autre de 1625, et celle de l'abbaye de Bénédictins d'Ebersmunster, aux armes de l'abbé Edmond Fronhoffer (1730-1771).

Une seconde communication se rapporte à une vieille pierre tombale, non pas découverte mais retrouvée dans la Cathédrale de Saint-Dié pendant les travaux exécutés pour la construction d'un calorifère. Cette tombe est celle d'un ancien chanoine, Burnekin de Paroye, chantre, qui mourut en 1369, et sur lequel vous trouverez dans le procès-verbal de la séance du Comité du 14 Novembre dernier quelques renseignements. — A l'appui de cette communication, nous devons au zèle de notre dévoué collègue, M. Franck, deux superbes photographies prises au moment de cette importante trouvaille.

Vous approuverez sans doute la fondation que votre Comité a décidée, d'un prix à décerner chaque année aux élèves de la classe de rhétorique du Collège de Saint-Dié. Nous avons voulu marquer ainsi l'intérêt que nous prenons à la prospérité de notre Collège et aux succès futurs que ses élèves ne peuvent manquer de remporter grâce aux soins éclairés des maîtres qui en dirigent l'enseignement.

Digitized by Google

M. Albert Gérard, trésorier, présente ensuite l'état financier de l'Association :

RECETTES

Au 28 Février 1897, il existait en Caisse	3.103	65
Allocation du Conseil général.	200	»
— de la Ville de Saint-Dié	200	»
Cotisations de 374 membres.	1.870	»
Vente de Bulletins des années précédentes	20	»
Intérêts de l'argent déposé à la banque Caël.	55	25
Total.	5.448	90

DÉPENSES

Assurance du Mobilier et des Collections à la Compagnie *Le Soleil*	34	25
Impression du Bulletin	1.775	70
Photogravures Barbier et Paulin (Bulletin de 1896). .	68	05
Phototypies Royer (Bulletin de 1898).	53	50
Envoi du Bulletin aux Sociétés correspondantes hors de France.	27	60
Envoi du Bulletin aux Sociétaires hors Saint-Dié. . .	76	80
Change, commission à la banque et frais de recouvrement des cotisations.	46	15
Achat du dictionnaire biographique des Vosges . . .	10	40
Payé à M. Ulrich, pour surveillance du Musée les jours d'ouverture au public	24	»
Payé à l'appariteur municipal, pour port du Bulletin et lettres à domicile.	30	»
Payé au concierge de l'Hôtel de Ville, pour entretien des salles du Musée pendant l'année	20	»
Ports de lettres et frais divers au Président et au Trésorier.	18	45
Total.	2.184	90
Solde en Caisse au 27 Février 1898.	3.264	»
Somme égale.	5.448	90

En suite de la décision prise par le Comité, dans sa séance du 13 Février courant, le Président propose à l'Assemblée de vouloir bien conférer, d'après l'art. 5, § 3 des Statuts, le titre de membre honoraire de la Société à M. le baron Frédéric Seillière.

Digitized by Google

Le Président fait connaître les différents titres qui motivent ce témoignage d'estime et de sympathie, et la Société adopte, par acclamation, la proposition qui lui est faite.

En conséquence, M. le baron F. Seillière est proclamé membre honoraire de la *Société philomatique vosgienne.*

Il est procédé à l'élection du Comité d'administration pour l'année 1898-1899. Les membres sortants sont réélus. MM. A. Jung, lieutenant-colonel de la territoriale, et Mathieu Bardy, pharmacien, sont nommés en remplacement de MM. P. Antoine et E. Richard, décédés.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE

ADMINISTRATION

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Le Maire de la Ville de Saint-Dié.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

MM.

H. Bardy ✠, Pharmacien honoraire, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, *Président*.

De La Comble, Receveur particulier des Finances en retraite, *Vice-Président*.

René Ferry, Docteur en Droit et en Médecine, *Secrétaire*.

Albert Gérard ✠, Avocat, Docteur en Droit, *Trésorier-Archiviste*.

Paul Gaudier, Pharmacien.

Chatelain, Conservateur des Forêts en retraite.

Mangeonjean ✻ I ✠, Inspecteur primaire honoraire.

Victor Franck, Photographe.

Ernest Picot O ✻ ✠, ancien Commandant du Génie.

Genay ✠, Professeur au Collège.

Jung O ✻, Lieutenant-Colonel du 143e Régiment territorial.

Mathieu Bardy, Pharmacien.

MEMBRES HONORAIRES

M. l'Abbé Collin, Chanoine honoraire, ancien Aumônier du Lycée de Saint-Denis (Ile de la Réunion), à Saulcy-sur-Meurthe.

Digitized by Google

MM.

Lebrun, Architecte à Lunéville.

Save Gaston, Artiste-Peintre.

Seillière Frédéric (Baron), Ingénieur civil, 41, avenue de l'Alma, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Beauvois, E., à Corberon (Côte-d'Or).

Voulot Félix, Conservateur du Musée départemental des Vosges, à Epinal.

Bichat E. ❋, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences de Nancy.

L. Maxe-Werly ❋, Membre de la *Société des Antiquaires de France*, à Paris, rue de Rennes, 61.

J. Minsmer, Capitaine au 142e de Ligne, à Montpellier.

Frank H. Mason, Consul général des Etats-Unis, à Francfort-sur-le-Mein.

MEMBRES TITULAIRES (1)

MM.

Adam Lucien, Avocat.

Algan Henri, Inspecteur des Forêts à Gap (Hautes-Alpes).

Amos (le Général) C. ❋, à La Neuveville-les-Raon.

Amos Paul, Industriel à La Neuveville-les-Raon.

Andrez-Brajon Charles, Négociant.

Andrez Eugène, Négociant.

Antoine (l'Abbé), curé de Balléville.

(1) Les personnes dont le nom n'est suivi d'aucune indication de lieu, ont leur résidence à Saint-Dié.

Digitized by Google

MM.

Apté Louis, Négociant à Baccarat.
Asher A., Libraire, Unterlinden, 113, Berlin.
Baheux, Avocat.
Baldensperger Fernand, Agrégé de l'Université.
Baquuet, Agent d'Assurances.
Bardy Henri ✠, Membre de la *Société de Pharmacie de Paris*.
Bardy Mathieu, Pharmacien, ex-Préparateur à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy:
Bardy Victor ✠, Docteur en Médecine à Belfort.
Barthélemy Paul, Architecte.
Baze Hubert, ancien Maire de Moyenmoutier.
Bazelaire de Lesseux (de) Octave, Propriétaire.
Bazelaire de Lesseux (de) William.
Bazelaire de Ruppierre (de), Percepteur en retraite, à Nancy.
Bazelaire (de) Léonie (Mademoiselle).
Bazelaire (l'Abbé Maurice de), Secrétaire général de l'Evêché.
Bedo Félix, ancien Greffier du Juge de Paix.
Bel Jean, Menuisier.
Bénard Louis, ancien Directeur de l'Usine à Gaz.
Benoit Paul, Ingénieur en chef des Mines en retraite.
Bernard Charles, Secrétaire du Chemin de fer à Senones.
Bernard de Jandin, ancien Magistrat à Nancy.
Bertrand Victor, Employé.
Bibliothèque de la ville de Colmar (M. Valtz, bibliothécaire).
Bibliothèque publique d'Épinal (M. Douillot I ✠, bibliothéc.)
— de Remiremont (M. Denis, bibliothéc.)
Bibliothèque scolaire de Gemaingoutte (M. Schœndorff, institutr)
— d'Hurbache (M. Leblond, instituteur).
— de Provenchères (M. Demange, institutr).
— de Saint-Michel (M. Haouy, instituteur).
— du Valtin (M. Rattaire, instituteur).

Digitized by Google

MM.

Bibliothèque scolaire de Wisembach (M. Lorrain, instituteur).

Bichelberger Paul ✻, Gérant de Papeteries à Étival.

Bizemont (vicomte Arthur de), ancien Chef d'Escadron de Cavalerie, au Tremblois, par Bouxières-aux-Chênes.

Blaise Eugénie (Mademoiselle).

Blech Ernest, Manufacturier à Sainte-Marie-aux-Mines.

Blech Emile, Manufacturier.

Blech Emile fils, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Blech Georges, Apprêteur de Tissus.

Blondin Albert O. ✻, Préfet honoraire.

Boegner Paul C. ✻, Préfet du Loiret à Orléans.

Boès André, Industriel.

Boespflug, Restaurateur.

Boesch, Receveur des Postes à Fraize.

Bonna Marie-Auguste, Négociant.

Bonnet (l'Abbé), Curé-Doyen de Brouvelieures.

Bontemps Jean-François, Propriétaire à Laveline.

Boucher Henri, Manufacturier à Gérardmer.

Boucker Charles ✿, Caissier central de la Caisse d'épargne.

Bour Henri, Juge à Epinal.

Bourcier Alfred, Principal du Collège.

Boureulle (Paul de) O. ✻, Colonel d'Artillerie en retraite à Docelles.

Bourgeois (l'Abbé), Curé d'Arches.

Bourgeois Jules ✿, à Sainte-Marie-aux-Mines.

Bouvier Félix ✻, Chef de division au Ministère des Finances, 5, avenue de la Muette (place Possoz), à Paris-Passy.

Brabis (l'Abbé), Curé-Doyen de Corcieux.

Brignon (l'Abbé), Curé de la Cathédrale.

Briot Jules ✻, Médecin-Major au 3e Zouaves, à Constantine.

Brucker Joseph, Négociant.

Digitized by Google

MM.

Baunot Albert, Avoué.

Baunot Ferdinand ✠, Maître de Conférences à la Sorbonne, 105, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Burkner Emile, Hôtelier à Sainte-Croix-aux-Mines.

Burlin, ancien Fondeur.

Burrus Jules, Manufacturier de Tabacs à Sainte-Croix-aux-Mines.

Burrus Martin, Manufacturier de Tabacs à Ste-Croix-aux-Mines.

Cael Paul, Banquier.

Cament, Inspecteur des Forêts à Bruyères.

Cariage Charles, Architecte.

Carrière Paul ✠, Conservateur des Forêts à Aix.

Cartier Charles, Manufacturier à Celles.

Chambrette (l'Abbé), Curé de Bèze-l'Abbaye (Côte-d'Or).

Champon, Gérant de Papeteries à Etival.

Chapelier (l'Abbé), Vicaire Général, curé de Neufchâteau.

Chapelier Charles (l'Abbé), Curé-Doyen de Lamarche.

Charpentier Alfred, Propriétaire.

Charton Camille, Agent d'Assurances.

Chatelain, Conservateur des Forêts en retraite.

Chavet, Huissier.

Chevelle (l'Abbé), Supérieur du Couvent de Portieux.

Chrétien Gustave, Tanneur.

Claude ✠, Inspecteur primaire.

Claudel Camille, Entrepreneur de Camionnage.

Claudel, ancien Notaire, Conseiller général.

Claudel Charles, Propriétaire à Senones.

Clavelin-Dieudonné, Industriel.

Clétienne Armand, Fabricant.

Colé (l'Abbé), Curé de Liffol-le-Grand.

Colin Ernest, Fabricant de Tissus.

Colin Félix, Ingénieur civil.

Digitized by Google

MM.

Colin Adolphe, Instituteur en retraite.

Collard (l'Abbé), Professeur au Petit Séminaire de Châlons-sur-Marne.

Collège de Saint-Dié (M. A. Bourcier, principal).

Comble (de la), Propriétaire à Lux, près Châlon-sur-Saône.

Comble (de la), Receveur particulier des Finances en retraite.

Comble (de la), fils.

Crovisier Albert, Propriétaire.

Crovisier Joseph ✿, ancien Professeur au Lycée de Colmar, à Saales.

Cuny, Pharmacien à Dompaire.

Cuny Albert, Professeur à Naveil, par Vendôme (Loir-et-Cher).

Cuny (l'Abbé), Vicaire, 16, rue du Jardin, à Malakoff (Seine).

Cuny Camille, Caissier principal de la Banque de l'Indo-Chine, à Pondichéry (Inde).

Daniel Jules.

Danguy Louis, Professeur départemental d'Agriculture, à Épinal.

Dassigny Joseph, Comptable à Mirecourt.

Deflin-Steib, fils, Fabricant de Bonneteries.

Defranoux, Hôtelier à La Schlucht.

Degermann Jules, Fabricant à Sainte-Marie-aux-Mines.

Deiss Edouard, Pharmacien, grande rue Saint-Etienne, à Melun.

Denis Lucien, Pharmacien à Lunéville.

Denis Charles ✿, Lieutenant au 2e Bataillon de Chasseurs à pied, à Lunéville.

Deroux, Arpenteur-Géomètre.

Descelles Paul ✿, Artiste-Peintre.

Didierjean ✿, ancien Banquier.

Didierjean Lionel, Avocat, Docteur en Droit.

Didier-Laurent (l'Abbé), Curé de Thiéfosse.

Dieterlin Alfred, Manufacturier à Rothau.

Digitized by Google

MM.

Dietsch Albert, Manufacturier à Sainte-Marie-aux-Mines.
Dinago ✿, Juge suppléant au Tribunal civil, à Nancy.
Dotterer, Négociant à Sainte-Croix.
Douvier ✿, ancien Directeur de Papeteries.
Duceux Camille ✿, Fabricant de Bonneteries, Maire de St-Dié.
Dufays Camille, Imprimeur.
Duhoux (l'Abbé), Vicaire de Saint-Martin.
Durupt Adolphe, Apprêteur de Tissus.
Elbel, Percepteur en retraite.
Enaux Camille, Propriétaire.
Ernst Maurice, Licencié en Droit, Directeur d'Assurance.
Etienne Camille, Propriétaire au Ban-de-Sapt.
Etienne Léon, Propriétaire.
Evrard Jules, Banquier à Mirecourt.
Evrat Paul, Fabricant.
Faron, Agent-Voyer d'Arrondissement.
Favrel Albert, Avoué.
Febvrel Camille, Capitaine au long cours.
Féder, Comptable.
Feltz Paul, Notaire.
Ferry-Schutzenberger (Madame Édouard), à Paris.
Ferry René, Avocat, Docteur en Droit et en Médecine, Juge suppléant au Tribunal.
Ferry Marcelle (Mademoiselle), à la Tuilerie.
Fiderlay Lucien, ancien Meunier.
Folliot ✻, Capitaine en retraite.
Foucault (Monseigneur), Évêque de Saint-Dié.
Fournier Alban, Docteur en Médecine à Rambervillers.
Franck Victor, Photographe.
Franck Camille, Capitaine du Génie à l'Etat-Major de l'École d'application de l'Artillerie et du Génie, à Fontainebleau.

Digitized by Google

MM.

François Adrien, Employé d'usine.

François Marc, Avocat.

Friesenhauser, Comptable.

Frische Paul, Professeur libre, rue Claude-Bernard, 51, Paris.

Fuzelier Paul, Banquier.

Gadel, Président du Tribunal civil.

Galotte ✪, Docteur en Médecine.

Gangloff, Corroyeur.

Garnier Adolphe I ✪, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Epinal.

Garnier Emile ✻, Fabricant à Gérardmer.

Gaudier Paul, Pharmacien.

Géhin Prosper ✪, Notaire à Provenchères.

Geisler, Industriel à Raon-l'Etape.

Géliot Louis, Manufacturier à Plainfaing.

Genay Léon ✪, Professeur au Collège.

Genay Eugène, Architecte à Épinal.

Georgel (l'Abbé), Aumônier des Prisons à Remiremont.

George Victor, Marchand de Bois à Anould.

Gérard Albert ✪, Avocat, Docteur en Droit.

Gérard Auguste, Maire d'Hurbache.

Gérard Edmond, Avoué.

Gérard Henri, professeur au Collège de Châlons-sur-Marne.

Gérardin Charles, ancien Avoué.

Gérardin Jean, Avocat.

Gérardin Stanislas ✻, ancien Capitaine d'Artillerie, à Besançon.

Germain Léon I ✪, Secrétaire perpétuel de la *Société d'Archéologie lorraine*, rue Héré, 24, Nancy.

Gillotin Emile ✻, ancien Élève de l'École Polytechnique, à Plainfaing.

Girardet Fernand, Pharmacien, Prépr à l'Éclle de Pharcie de Nancy.

Digitized by Google

MM.

Goguel Montézuma ✻, Ingénieur civil.
Golder Auguste, Entrepreneur.
Gondrecourt (le Comte René de), anc. Conseiller de Préfecture.
Grandadam Lucien, Négociant.
Grandadam Émile, Greffier de Paix à Gérardmer.
Grandclaude (l'Abbé), Vicaire général.
Grandcolas Albert, ancien Banquier.
Grélot Auguste, Négociant.
Greuell ✻, Docteur en Médecine à Gérardmer.
Griache Julien, Capitaine d'Artillerie à Toul.
Guex Henri, Chirurgien-Dentiste.
Harmand ✻, Percepteur.
Haxaire Joseph, Menuisier à Fraize.
Henry Gabrielle (Madame).
Hem Charles, Fabricant de Tissus.
Heck, Entrepreneur.
Hingre (l'Abbé), Chanoine.
Holl, Vieux-Marché-aux-Vins, 2, Strasbourg.
Houel Eugène, ancien Élève de l'École Polytechnique.
Houel Jean-Baptiste, Rentier à Fraize.
Hugueny Auguste, Fabricant de Tissus.
Hugueny Emile, Fabricant de Tissus.
Humbert Gustave, Négociant.
Humbert Léon, Marchand de Bois.
Humbert Louis, Imprimeur.
Humblot (l'Abbé), Curé de Moyenmoutier.
Humblot, Docteur en Médecine, 15, rue de Serre, à Nancy.
Hun Damien, Rédacteur en chef du *Vosgien*, à Epinal.
Huraux Eugène, Entrepreneur à Rambervillers.
Idoux (l'Abbé), Curé d'Evaux-et-Ménil (par Charmes).
Jacquerez, Agent-Voyer à Fraize.

Digitized by Google

MM.

Jacquot, Correspondant du Comité des Beaux-Arts à Nancy.
Jean Edouard, Professeur de Dessin au Collège de Grasse.
Jeandel Julien, Notaire.
Jeandel (l'Abbé), Curé du Valtin.
Jeandin Célestin ✠, Adjoint au Maire.
Jeanpierre (Madame Félicie).
Jung O. ✻, Lieutenant-Colonel du 43e Régiment territorial.
Kah Jules, Négociant à Senones.
Kempf Camille, Manufacturier à Moyenmoutier.
Kempf Eugène, Manufacturier à Moyenmoutier.
Kiener, Fabricant.
Koenig Théodore, rue de Vaugirard, 21, à Paris.
Knoll Léon, Médecin-Major au 3e Régiment de Spahis, à Batna.
Kubler Léon, Receveur des Contributions indirectes à Bruyères.
Lachambre Félix, ancien Receveur municipal.
Ladague, Commissionnaire en Marchandises.
Lallemend Joseph, Commissaire-Priseur.
Lanne Victor, Négociant à Senones.
Lardier ✻, Docteur en Médecine à Rambervillers.
Laurent P., Architecte à Gérardmer.
Lebrun, fils, Avocat à Lunéville.
Lebrunt ✠, Professeur de Mathématiques en retraite à Épinal.
Lévêque, Commis-Greffier du Tribunal.
L'hote (l'Abbé), Professeur au Séminaire.
Liocourt (de), Inspecteur-Adjoint des Forêts à Gérardmer.
Lorber Emile, Docteur en Médecine à Fesches-le-Châtel (Doubs).
Lorrain, Notaire.
Lung Albert ✻ ✠, Conseiller général à Moussey.
Lung Gustave ✠, Banquier.
Malé Paul, Bijoutier.

Digitized by Google

MM.

Malgras Georges, Inspecteur des Forêts à Neufchâteau.
Mangeonjean ✻ I ✿, Inspecteur primaire honoraire.
Marchal (Monseigneur), Evêque de Sinope, 11, cité Vaneau, Paris.
Marchal (l'Abbé), Curé de Mattaincourt.
Marchal Jules, Manufacturier.
Marquaire Émile, Négociant.
Martin Edmond, Architecte.
Martin, Professeur de Rhétorique au Collège.
Masson Albert, Juge de Paix à Fraize.
Masson Henri, Docteur en Médecine à Raon-l'Étape.
Matelet (Madame).
Mathias (l'Abbé), Curé-Doyen de Senones.
Mathis Paul, Notaire à Senones.
Maugenre (l'Abbé), Aumônier du Carmel.
Mayer Henri.
Miette Paul, Entrepreneur de Serrurerie.
Mirbeck (de), père, Peintre.
Mirbeck Louis (de), Docteur en Médecine.
Monet ✻, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Châlons-sur-Marne.
Morel (l'Abbé) Gustave, à l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.
Munich, Avoué.
Nachbaur, Notaire à Vesoul.
Nano Christian ✻, Préfet de l'Aube, à Troyes.
Noel Edouard, Docteur en Médecine.
Noel Emile, Propriétaire à La Neuveville-les-Raon.
Noel (l'Abbé), Chanoine.
Oberlé Charles, ancien Contrôleur aux Douanes.
Oberlé Ernest, Ingénieur civil, avenue Wagram, 89, à Paris.
Ohl, Négociant.

Digitized by Google

MM.

Ott, Chirurgien-Dentiste.
Ottenheimer ✠, Sous-Préfet.
Paradis (l'Abbé), Curé-Doyen de Fraize.
Parisot Léon, Notaire à Senones.
Pelingre ✠, ancien Secrétaire de la Mairie à Senones.
Pernet, Docteur en Médecine à Rambervillers.
Perret Alb., Vérificateur des Poids et Mesures à Tourcoing (Nord).
Perrin, Inspecteur des Forêts à Rambervillers.
Perrin Ernest, Industriel à Cornimont.
Perrin Paul, Industriel à Cornimont.
Petitdidier Gustave.
Petitjean, Négociant.
Phulpin Louis, Propriétaire.
Picot Ernest, O ✠ ✠, ancien Chef de Bataillon du Génie.
Pierfitte (l'Abbé), Curé-Doyen de Portieux.
Pierrat Auguste, Négociant.
Pierron Charles, Négociant à Moyenmoutier.
Pierron Prosper, Entrepreneur de Bâtiments.
Pierron Prosper, fils aîné, Fabricant.
Pigeon, Inspecteur-Adjoint des Forêts à Epinal.
Poivre Olympe ✠, Inspecteur des Forêts à Compiègne.
Ponnier Alfred ✠, Manufacturier, 30, rue du Sentier, à Paris.
Poupar Emile, Conservateur des Hypothèques en retraite.
Poupar Hippolyte ✠, ancien Notaire.
Prêcheur Victor, Commissionnaire en Marchandises.
Prud'homme Ernest, Négociant à Etain (Meuse).
Puton Bernard, Procureur de la République à Remiremont.
Quenault Albert, Pharmacien à Senones.
Queuche Jules I ✠, ancien Maire, Juge de Paix.
Ramspacher Xavier, Industriel.
Raoult Charles ✠, Docteur en Médecine à Raon-l'Etape.

Digitized by Google

MM.

Ravinel (le baron Charles de), au château de Nossoncourt.
Reinhart Jacques, Peintre-Décorateur.
Reiter Julien, Juge au Tribunal civil.
Remy Louis, Greffier de Paix à Saint-Mihiel.
Renard, Filateur.
Renard ✻, Médecin-Major au 10e Bataillon de Chasseurs à pied.
Rielle Charles, Clerc de Notaire à Commercy.
Rielle Hubert, Entrepreneur de Menuiserie.
Rimmel, Avoué.
Ring (de) ✻, Conseiller à la Cour de Dijon.
Roos, Fabricant de Toiles métalliques.
Roth I ✿, Receveur particulier des Finances.
Rousselot Paul I ✿, Docteur en Médecine.
Rouyer, Inspecteur des Forêts à Remiremont.
Rovel Henri, Artiste-Peintre.
Rozières (A. de), à Mirecourt.
Ruby (l'Abbé), Curé de Rebeuville (Vosges).
Ruyer Léon, Avocat, Docteur en Droit.
Sabotier, Greffier du Tribunal civil.
Sadoul Adrien (Madame), rue de la Ravinelle, 7, à Nancy.
Sadoul Lucien O ✻, premier Président à la Cour d'Appel de Nancy.
Salès Paul, Négociant, rue d'Alsace.
Salm-Salm (S. A. S. le Prince Alfred de), à Rhede, près Bocholt.
Schmidt Edouard, Pharmacien.
Schoenlaub, Commissionnaire en Marchandises.
Schuehmacher Théodore, Administrateur forestier au Rudlin.
Schuler ✿, Architecte diocésain à Nancy.
Sonnois (Monseigneur), Archevêque de Cambrai.
Spitz Charles ✿, Adjoint au Maire à Bruyères.
Staphe Prosper ✻, Capitaine au 119e Régiment d'infanterie, à Courbevoie (Seine).

Digitized by Google

MM.

STEGMULLER Auguste, Professeur.
STEIB Camille, Ingénieur civil.
STEIB Victor, Propriétaire.
STEINER, Inspecteur-Adjoint des Forêts.
STOULS Ernest, Ingénieur civil des Mines, rue de Babylone, 57, Paris.
STOULS Paul, Notaire.
STOUTER ✻, Capitaine au 9e Régiment d'Infanterie, à Agen.
STRARBACH, Notaire à Valey (Haute-Saône).
STROHL Ivan, Ingénieur civil à Bâle (Suisse).
TEUTSCH ✻, ancien Trésorier-Payeur général à Nancy.
THIÉBAUT Paul (l'Abbé), Vicaire à Bruyères.
THOMAS Félix, Commis des Postes et Télégraphes à Dôle.
THOMAS Germain, rue de l'Equitation, 2, à Nancy.
THOMAS (l'Abbé), Curé d'Eloyes.
THOMASSIN (l'Abbé), Curé du Val-d'Ajol.
THURAINE, Propriétaire à Sainte-Croix-aux-Mines (Alsace).
TISSERANT Paul ✻, Professeur en retraite.
TISSERANT Ferdinand, Fabricant de Bougies.
TOURDES Gabriel, Juge d'Instruction.
TOUSSAINT Charles, ancien Fabricant de Tissus.
TOUSSAINT Emile, Docteur en Médecine.
TOUSSAINT Léon, Propriétaire.
TREMSAL Emile I ✻, Institutr en retraite, Bibliothécre de la Ville.
TROUILLET Charles, Comptable à Senones.
VAIREL (l'Abbé), Curé de Nompatelize.
VALENTIN (l'Abbé), Curé à Bult.
VERDENAL Ernest, Fabricant de Tissus.
VERDENAL Paul, Fabricant de Tissus.
VERNER Vilfrid, Constructeur-Mécanicien.
VINCENT Aimé, Manufacturier à Moyenmoutier.

Digitized by Google

MM.

VINCENT Charles ✻, Manufacturier à Senones.
VOILLEQUIN ✻, Professeur de Physique et Chimie au Collège.
VOIRIN Gustave, Commissionnaire en Marchandises.
WEICK Ad., Libraire.
WARREN (le Vicomte Lucien de), place de l'Arsenal, 3, à Nancy.
WATRIN, Entrepreneur de Camionnage.
WEILLER Jules, Négociant.
WENDLING, Docteur en Médecine à Raon-l'Etape.
WENGER ✻, Officier-Comptable en retraite.
WIRBEL Maurice, Notaire.
WITTNER Emile, Entrepreneur.
XOLIN Nicolas, Receveur du Bureau central des Télégraphes, au Mans (Sarthe).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

FRANCE

Ain.

Société des Sciences naturelles de l'Ain (Bourg).

Aisne.

Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin.

Allier.

Société d'Émulation de l'Allier (Moulins).

Ardennes.

Société d'Etudes ardennaises (Sedan).

Calvados.

Société linnéenne de Normandie (Caen).

Charente-Inférieure.

Société des Archives historiques de l'Aunis et de la Saintonge (Saintes).

*

Digitized by Google

Corrèze.

Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze (Tulle).

Côte-d'Or.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.

Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune.

Creuse.

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse (Guéret).

Doubs.

Société d'Emulation de Montbéliard.

— d'Emulation du Doubs (Besançon).

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon.

Finistère.

Société académique de Brest.

Gard.

Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes.

Gironde.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

Société archéologique de Bordeaux.

Isère.

Académie delphinale (Grenoble).

Société de Statistique de l'Isère (Grenoble).

Jura.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny.

— d'Emulation du Jura (Lons-le-Saulnier).

Loire-Inférieure.

Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France (Nantes).

Loiret.

Société archéologique et historique de l'Orléanais (Orléans).

Digitized by Google

Marne.

Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François.
Académie nationale de Reims.

Marne (Haute-).

Société historique et archéologique de Langres.

Meurthe-et-Moselle.

Société d'Archéologie de Lorraine (Nancy).
— centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle (Nancy).
— des Sciences de Nancy.
— de Géographie de l'Est (Nancy).
Académie de Stanislas (Nancy).
« Annales de l'Est » (Nancy).
Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.
Société lorraine de Photographie (Nancy).

Meuse.

Société philomathique de Verdun.
— des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

Nord.

Société d'Emulation de Cambrai.

Orne.

Sociéte archéologique de l'Orne (Alençon).

Pas-de-Calais.

Société des Antiquaires de la Morinie (Saint-Omer).

Rhin (Haut-).

Société belfortaine d'Émulation (Belfort).

Rhône.

Société linnéenne de Lyon.

Saône-et-Loire.

Société des Sciences naturelles (Chalon-sur-Saône.)

Saône (Haute-).

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône (Vesoul).

Digitized by Google

Seine.

Comité des Travaux historiques et scientifiques près le Ministère de l'Instruction publique.

Société des Antiquaires de France (Paris).

— centrale d'Apiculture et d'Insectologie, rue Monge, 67 (Paris).

Société philotechnique (mairie du IIe arrondissement), rue de la Banque, 8, à Paris.

Société de Géographie de Paris, boulevard Saint-Germain, 184.

Association philotechnique de Paris, rue Serpente, 24.

Musée Guimet, avenue du Trocadéro, 30 (Paris).

« Mélusine, » 2, rue des Chantiers (Paris).

La « Feuille des Jeunes Naturalistes, » rue Pierre-Charron, 35 (Paris).

Bibliothèque de l'Université de France à la Sorbonne.

Somme.

Société des Antiquaires de Picardie (Amiens).

Vienne (Haute-).

Société des Amis des Sciences et Arts (Rochechouart).

Vosges.

Société d'Horticulture des Vosges (Épinal).

— d'Émulation des Vosges (Épinal).

Comité d'Histoire vosgienne (Épinal).

Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Dié.

Algérie.

Académie d'Hippone (Bône).

Société archéologique du département de Constantine.

— de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

ÉTRANGER

Allemagne.

Gesellschaft für die nützlichen Forschungen zu Trier (Trèves).

Digitized by Google

Universitætsbibliothek (Heidelberg).
Oberhessischer Geschischtverein (Giessen).

Alsace-Lorraine.

Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace (Strasbourg).
— d'Histoire naturelle de Colmar.
— du Musée historique de Mulhouse.
Bibliothèque de l'Université de Strasbourg (Prof. Barack, conservateur).
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Metz.

Amérique.

Smithsonian Institution (Washington).
Academy of Science of Saint-Louis.
Sociedad cientifica « Antonio Alzate » (Mexico).

Belgique.

Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société des Bollandistes (Bruxelles).
Institut archéologique liégeois (Liège).
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.

Danemarck.

Société royale des Antiquaires du Nord (Copenhague).

Luxembourg.

Institut Royal-Grand-Ducal de Luxembourg (*Section historique*).
Société de Botanique du Grand Duché de Luxembourg.
Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst.

Russie.

Société Impériale des Naturalistes (Moscou).

Suède.

Institut géologique de l'Université d'Upsal.
Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de Stockholm.

Digitized by Google

Suisse.

Société Jurassienne d'Émulation (Porrentruy).
— des Sciences naturelles de Neuchâtel.
— Neuchâteloise de Géographie.
— Vaudoise des Sciences (Lausanne).

ERRATUM

Dans l'*Abbaye de Moyenmoutier*, page 237, note 2, lire : *le premier, celui d'Epternach,... le deuxième, celui de Paderborn...*

Digitized by Google

TABLE

TRAVAUX ORIGINAUX

Pages

Vittel, par le Dr A. Fournier..... 5
A propos de Riste-sur-Feste, par J. Degermann..... 19
Camus de Morton, inspecteur général d'infanterie en Lorraine, gouverneur des ville et château de Belfort (1635-1712), par Henri Bardy..... 29
L'Abbaye de Haute-Seille, dans le comté de Salm (avec deux planches), par A. Benoît..... 41
Saales (Essai géographique et historique), par J. Crovisier.... 77
Voyage dans les Vosges de l'abbé Grégoire, publié et annoté par A. Benoît..... 99
L'Abbaye de Moyenmoutier, par l'abbé L. Jérôme..... 117
Le Collège de Saint-Dié, par L. Genay..... 321

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du Comité du 11 Avril 1897..... 345
— du 13 Juin 1897..... 349
— du 8 Août 1897..... 353
— du 14 Novembre 1897..... 358
— du 12 Décembre 1897 (*Le Bas-Relief du Donon « Bellicus Surbur »* (avec deux planches), par Henri Bardy..... 366
Séance du Comité du 13 Février 1898..... 370
Assemblée générale du 27 Février 1898 (*La Société philomatique et le versant alsacien des Vosges*), par Henri Bardy..... 372

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

Pages
Administration (1897-1898) 389
Membres honoraires 389
— correspondants 390
— titulaires 390
Sociétés correspondantes 403

ERRATUM 408

St-Dié, Imp. L. Humbert.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

762

Digitized by Google